Revue Critique d'Histoire et de Littérature.

LIV.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

II

Nouvelle série. — Tome LIV

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. A. CHUQUET

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LIV

249501
30
12
9

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1902

Z
1007
F45
v.27
c.54

ANNÉE 1902

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

Adler, Le Phare d'Alexandrie. — Le mausolée d'Halicarnasse (Max von Berchem). 88
Affagart, Relation de Terre Sainte, p. Chavanon (J.-B. Chabot). 383
Alciphron, p. Schepers (My). 306
Alger, Paris en 1789-1794 (A. C.). 396
Alombert et Colin, La campagne de 1805 en Allemagne, I (A. C.). 411
Ament, La langue de l'enfant (V. Henry). 101
Américaine (Société philologique), Travaux et mémoires, vol. XXXII (P. Lejay). 118
Andigné (d'), Mémoires, p. Biré (G. Pariset). 337
Arias, Dante juriste (H. H.). 28
Arnold (R. F.), La Pologne dans la littérature allemande (C. Senil). 214
Astolfi (Louise), Raniero da Calboli (L.-H. Labande) . . . 238
Athènes (nouvelles d'). 299
Aulagnon, La Sibérie économique (Jules Legras). 473
Avenel (d'), La noblesse française sous Richelieu (R.) 17
Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines, I (Paul Guiraud). 229
Baensch, Jean-Henri Lambert (Th. Schoell). 158
Balagny, Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne, I (A. C.). 411
Baldauf, Histoire et critique (P. L.) 498
Bapst, Le maréchal Canrobert, II (A. C.). 399
Barroux, Inventaire sommaire des archives de la Seine (A. C.) 499
Bastier, La mère de Goethe (A. C.). 518
Balt, La nature dans la littérature allemande (A. C.). . . . 173
Bauer (Alfred), Le Tonnelier de Nuremberg (C.). 99

pages
Bechtel, L'onomastique féminine chez les Grecs (V. H). . . 266
Bérard, Les Phéniciens et l'Odyssée (V. Hubert) 82
Berger (Samuel), Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate (P. Lejay) 210
Bernard (A), Le sermon au xviiie siècle (G. G.). 253
Berneker, Chrestomathie slave (L.). 159
Bertana, Alfieri (Ch. Dejob) 467
Bertani, Arétin (H. Hauvette) 29
Bertholet, Bouddhisme et christianisme (A. L.) 295
— Esdras-Néhémie (A. Loisy) 226
Berton, L'évolution constitutionnelle du second Empire (Ch. Seignobos) 152
Béthune, Matthieu Lansbert, l'inventeur du célèbre almanach (L.-H. Labande) 239
Béthune-Baker, La formule de Nicée (P. Lejay) 343
Blachez, Bonchamps et l'insurrection vendéenne (A. Mathiez) 334
Blass, Grammaire du grec du Nouveau Testament, 2e éd. (V. H.) 267
Bloch (H), Pages choisies de littérature allemande (A. C). . 159
Boecklen, Juifs et Perses (A. L.) 228
Boehmer (H.), Les privilèges pontificaux de Cantorbéry (E.). 34
Boehmer (J.), Le royaume de Dieu dans l'Ancien Testament (A. Loisy) 504
Boghen-Conigliani (Mme), La famille de l'antiquaire, de Goldoni (Ch. Dejob) 256
Bonnefons, Frédéric-Auguste, roi de Saxe (A. C.) 355
Bossert, La légende chevaleresque de Tristan et Iseult (F. Piquet) 47
Boutmy, Éléments d'une psychologie politique du peuple américain (Ch. Bastide) 51
Breasted, Un nouveau chapitre de la vie de Thoutmosis, III (G. Maspero). 184
Brette, Histoire des édifices où ont siégé les assemblées (A. C.) 391
Broglie (duc de), Le dernier bienfait de la monarchie (C. Seignobos) 215
Broussolle, La critique mystique et Fra Angelico (H. H.) . 99
Brown (P. Hume), Histoire d'Écosse, II (R.) 37
Brown (R.), Comment j'ai connu M. Gladstone et autres essais (Am. Hauvette) 248
Brun (Pierre), Autour du xviie siècle (H. Chamard). 49
Brynildsen, Dictionnaire anglo-dano-norvégien. (L.-P). . . 40
Bucher, Travail et rhythme (E. Clarac). 156
Buttin, Les armures à l'épreuve (L.-H. Labande) 219
Cadière, Phonétique annamite (A. Villien). 358

pages
Calippe, Saint Paul et la cité chrétienne (A. L.) 247
Canby, La nouvelle (F. B.) 298
Carlsruhe (publication des archives de). — R. 38
Caron et Sagnac, État actuel des études d'histoire moderne en France (H.). 520
Castle, Nicolas Lenau (L. Roustan). 32
Challan de Belval, Carnet de campagne d'un aide-major (A. C.). 199
Charvériat, Jean-Louis d'Erlach (R.). 37
Chaytor, Les troubadours de Dante (H. H.). 433
Chevalier (Ulysse), L'abjuration de Jeanne d'Arc (F. de Mély) 384
— Tropaire-prosier de l'abbaye Saint-Martin de Montauriol (Paul Lejay). 483
Cheyne et Black, Encyclopédie biblique, III (J.-B. Chabot). 94
Cicéron, Lettres, p. Purser (Emile Thomas). 465
Colin (J.), Campagne de 1793 en Alsace et dans le Palatinat, I (A. C.). 411
Collins, Les publications du prince L.-L. Bonaparte (V. H.). 196
Corberon, Journal intime d'un diplomate français à la cour de Catherine II, p. Labande (F. de Crue). 389
Couchie, Chronique de Saint-Hubert (L.-H. Labande) . . . 376
Croce, Les patriotes napolitains et le Directoire (Ch. Dejob). 470
Crum, Ostraca d'Egypte (G. Maspero) 142
Cumont, Les mystères de Mithra (S. Reinach). 264
Cuzacq, La naissance, le mariage et le décès (L.-H. Labande). 373
Dante (le) de la maison Alinari (H. H.). 98
Darmstaedter, Le grand-duché de Francfort (Ch. Schmidt). 333
Daudet (Ernest), La conjuration de Pichegru et les complots royalistes du Midi (Albert Mathiez) 271
Davies, Les tombeaux de Sheikh Saïd. (G. Maspero). . . . 301
Deberre, La vie littéraire à Dijon au XVIIIe siècle (F. Baldensperger). 298
De Crue, Henri IV et les députés de Genève, Chevalier et Chapeaurouge (R). 488
— Les derniers desseins de Henri IV (A. C). 498
Delafosse (Maurice), Les langues agni, mandingue et haoussa (René Basset). 290
Delfour, Les Jésuites à Poitiers (R.). 491
Delitzsch, Job (A. Loisy). 226
Demetrius de Phalère, De elocutione, p. Radermacher (A. Hauvette). 249
Demiau, Guibert et son temps (A. C.) 173
Demoulin, Epiménide de Crète (My) 65

pages
Desbœufs, Souvenirs de 1800-1815 (A. C.). 179
Desbrière, Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques, III-IV (A. C.). 411
Des Cilleuls, Histoire de l'administration parisienne au xixe siècle (Marius Barroux) 71
— Lettre en réponse à un article de M. Marius Barroux sur son Histoire de l'administration parisienne. 240
Desmarez, Conception de l'histoire du droit (E.). 39
— Note sur une charte de Robert II de Jérusalem (L.-H.L.) 220
Deubner, L'incubation (Paul Lejay). 427
Diderot, Paradoxe sur le comédien, p. Ernest Dupuy (Félix Hémon). 104
Diehl, Justinien (S. Reinach) 286
Diettrich, Ishodadh (A. Loisy) 36
Dion, III, p. Boissevain (My) 381
Dollot, Le système de la Barrière (G. Pariset). 148
Dopsch, Histoire du droit autrichien (R.). 38
Doren, L'industrie lainière de Florence (E.). 36
Dorveaux, Études sur l'histoire de la pharmacie (Ch. J.). . 471
Du Bled, La société française du xviie siècle (H. Chamard). 157
Duemmler, Petits écrits (My). 43
Duhm, Isaie (A. Loisy). 226
Dunant, Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique 1798-1803 (A. C.). 397
Durand de Fontmagne (Baronne), Un séjour à l'ambassade de France à Constantinople (L. R.). 198
Du Teil (baron Joseph), Le czar à Dunkerque (A. C.) . . . 499
— Rome, Naples et le Directoire, armistices et traités, 1796-1797 (A. C.). 270
Edwards, Édition de Xénophon (My) 6
Egger (Max), Denys d'Halicarnasse (Am. Hauvette). 203
Eltzbacher, L'anarchisme (E. d'Eichthal) 1
Erckmann-Chatrian, Histoire d'un conscrit de 1813, p. Ropes (A. C.). 299
Erman, Formules égyptiennes pour mère et enfant (G. Maspero) 181
Eschyle, Choéphores, p. Tucker (A. Martin) 145
Euripide, I, p. Murray (A. Martin). 145
Eusèbe, Histoire de l'Église, VI et VII, trad. de l'arménien par Preuschen (P. Lejay) 324
Fabry, Campagne de Russie, III (A. C.). 411
— Journal des opérations des IIIe et Ve corps en 1813 (A. C.) 412
Faguet, etc., L'œuvre sociale de la Révolution française (G. Pariset) 138
Faguet, La politique comparée de Montesquieu, Rousseau

pages
et Voltaire (Ch. Dejob) 78
— (E. d'Eichthal) 107
Faradoy (Miss), La mythologie du Nord (L. Pineau) 157
Faure (Lucie), Les femmes dans l'œuvre de Dante (H. H.). 170
Fazi du Bayet (de), Les généraux Aubert du Bayet, Carra Saint-Cyr et Charpentier (A. C.) 176
Feine, Jésus-Christ et Paul (A. Loisy) 242
Ferté, Rollin, sa vie, ses œuvres et l'Université de son temps (Léon Servien) 409
Fick (A.), Le vieux chant de la colère d'Achille (My) 5
Ficker et Winckelmann, Manuscrits du xvie siècle, d'après les originaux de Strasbourg (R.) 486
Fighiera, La langue et la grammaire de Salluste (P. Lejay). 163
Filon, La caricature en Angleterre (H. de C.) 160
Fischer, Dictionnaire souabe, IV (V. H.) 199
Fischer (E.), La confession protestante (N.) 296
Flemming, Le livre d'Hénoch (R. D.) 41
Fournier, La guerre sud-africaine (A. C.) 519
Gabotto, Le cartulaire de Pignerol; — Documents sur Ivrée (L.-G. Pélissier) 368
Garstang, El-Arabah (G. Maspero) 283
Geiger (L.), Poètes et femmes, II (A. C.) 347
— Frédéric le Grand et la littérature allemande (A. C.) . . . 347
— Vie et œuvres de Gœthe (A. C.) 347
— Annuaire de Gœthe, XXIII (A. C.) 347
Georgii, L'ancienne critique de Virgile (E. Thomas) 11
Giamil, Relation entre le Saint-Siège et les Chaldéens (J.-B. Chabot) 441
Giannini, Contes populaires toscans (Ch. Dejob) 58
Gilbert, La guerre sud-africaine (A. C) 519
Giraud (V., Bibliographie de Taine (A. C.) 500
Godefroy, Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française, 98, 99, 100 (A. Delboulle) 55
Goeij (de), La rhythmique du combat du Cid contre les Maures (V. H.) 172
Goodell, Métrique grecque (My) 117
Gorki, Œuvres complètes (J. L.) 59
Gough, Itinéraire d'Édouard I (Ch. Bémont) 170
— La saga de Constance (Léon Pineau) 212
Graffin (Roger), Les notices cadastrales de Terwel sur les villages de la frontière de Champagne (A. C.) 268
Grands artistes (Les), collection Laurens (H. de C.) 159
Grasilier, Aventuriers politiques, Kolli et Pagowski (A. C.). 399
Greenidge, La vie publique à Rome (R. C.) 46
Gregory, Critique du Nouveau Testament, II (A. Loisy) . . 242

pages
Grimme, Les Psaumes (A. Loisy) 245
Gsell, Les monuments antiques de l'Algérie (Émile Mâle). 93
Guérard, Petite introduction aux inventaires des archives du Vatican (L.-H. Labande) 238
Guerre de 1870-1871, fascicules I-VII, section historique de l'État-major de l'armée (A. C.) 412
Guillois, Sainte-Beuve et Chénier (A. C.) 157
Guillon, Les guerres d'Espagne sous Napoléon (A. C.) . . . 179
Gumplowicz, Baudouin de Kruschwitz (E.) 33
Gwilliam, La Bible syriaque (J.-B. Chabot) 341
Gyalui, Totfalusi (J. K.) 319
Gyulai, Éloges et essais (J. Kont) 279
Harnack (A.), L'essence du christianisme (A. B.) 221
Harrisse, Les premiers incunables bâlois et leurs dérivés (L.-H. Labande) 437
Hartmann (L.), Spécimen d'un corpus des chartes italiennes (L.-H. Labande) 238
Head, Les Stuarts déchus (R.) 37
Hebel, poésies allemanniques, p. Heilig (V. Henry) 19
Hecker, Boccace (H. Hauvette) 434
Hécube, p. Wecklein (A. Martin) 145
Helsingfors (Société néo-philologique d'), Mémoires, III (E. Bourciez) 188
Henderson, Les collèges de l'Illinois (L. R.) 256
Henry (Victor), Le langage martien (Charles Andler) 338
Herbette, Une ambassade turque sous le Directoire (G. Pariset) 315
Héron de Villefosse, Le trésor de Boscoreale (C. Jullian) . 66
Herondas, p. Crusius (My) 62
Herrmann (Paul), Saxo grammaticus (L. Pineau) 366
Heyden-Zielewicz, Ocellus de Lucanie (My) 64
Hollaender, Un complot contre Strasbourg en 1579 (R.). 35
Holtzmann (H.), Recueil d'articles théologiques qui lui sont offerts (P. L.) 481
Holzhausen, La mort de Napoléon dans la presse et la poésie (R.) 38
Holzhey, Esdras-Néhémie (A. Loisy) 224
Hrosvitha 207
Huart (Cl.), Le livre de la création et de l'histoire de Abou-Zeïd Ahmed ben Sahl el-Balkhî 219
Huber (A.), Histoire d'Autriche, trad. Baroti (J. K.) 380
Hude, Thucydide V-VIII (Am. Hauvette) 202
Hüffer, Sources pour l'histoire de la guerre de 1800, II (A C.). 346
Huszar, Honoré de Balzac (J. K.) 279
Huth, Neuf inscriptions nouvelles (L. Feer) 21

pages
India Office, Catalogue de la bibliothèque, II, 3 (V. H.) . . 498
Institut international de sociologie, Annales, t. VIII, Le matérialisme historique ou économique (E. d'Eichthal). 193
Issleib, Jean de Brandebourg et Maurice de Saxe (R.) . . . 34
Jacob (G.), La civilisation de l'Orient (J.-B. Ch.) 196
Jahn (G.), Réponses à MM. Wellhausen et Praetorius (A. L.). 295
Jenkins (Sir Henry), Le droit public des colonies britanniques (R.). 297
Jirecek, Les Roumains dans les villes de Dalmatie (N. Jorga). 386
Jouve, Le palais de justice de Nîmes (L.-H. Labande). . . 372
Karppe, Essais de critique et d'histoire de philosophie. . . 200
Kautzsch, La poésie de l'Ancien Testament (A. Loisy). . . . 36
Kazinczy, Correspondance, XI, p. Vacry (J. K.). 300
Keil, Un papyrus de Strasbourg (Albert Martin) 45
Kircheisen, Bibliographie napoléonienne (A. C.) 180
Kirchmayer, La chute de Raguse (A. C.) 353
Kirchner, Prosopographia attica, I (Paul Guiraud) 61
Kleinclausz, L'Empire carolingien. 443
— Les premiers ducs capétiens de la maison de Bourgogne (Ch. Pfister) 443
Kont, L'influence de la littérature française en Hongrie, 1772-1896 (E. Denis). 76
Lacombe (H. de), Les débats de la commission de 1849 sur la liberté de l'enseignement (E. d'Eichthal) 276
Lacroix (Désiré), Histoire de Napoléon (A. C.) 354
Lafont (G. de), Les Aryas de Galilée (M. Vernes) 241
Lair (M.), L'impérialisme allemand (E. d'Eichthal) 95
La Jonquière (de), La bataille de Jemmapes (A. C.) 411
Lake, Un manuscrit des Evangiles (A. Loisy) 242
Lallier, Carrier (A. C). 394
Lambert (E.), Les Douze Tables et les Annales Maximi (Emile Thomas) 461
Langkavel (Mlle), Les traductions françaises de Faust (F. Baldensperger). 297
La Pinelais, Les gens du roi au Parlement de Bretagne (H. Hauser). 233
Largent, Saint Hilaire (Paul Lejay). 403
La Roncière, Histoire de la marine française (L.-H. Labande). 330
Larsson, La Saga de Fridhthjof (Léon Pineau) 212
Lawson, L'Iliade d'Homère, IX et X (My) 6
Lazarev (Institut), fascicules IV, VII, IX (A. Meillet). . . . 117
Le Breton (J.), La langue et la grammaire de Cicéron (P. Lejay) 129
Leconte de Lisle et sa pension 115
Lefaivre, Les Magyars pendant la domination ottomane

pages
(N. Jorga) 377
Leger (L.), La bataille de Crécy 33
— Le monde slave, II 200
Legrain et Naville, L'aile nord du pylone d'Aménophis III à Karnak (G. Maspero) 141
Le Grand, Statuts d'Hôtels-Dieu et de léproseries (L.-H. Labande) 370
Lehautcourt, Histoire de la guerre 1870-1871, tomes I et II (A. C). 497
Lehmann (C. F.), Contributions à l'histoire ancienne, I (A. Hauvette). 25
Lemoine et A. Lichtenberger, De La Vallière à Montespan (Félix Brun). 514
Léon, La philosophie de Fichte (H. Lichtenberger) 511
Letteron, Procès-verbal de l'Assemblée des États de Corse 1779 (A. C.) 440
Lévi (Mlle Eug.), De pensée en pensée (Ch. Dejob) 299
Lévy-Schneider, Jeanbon Saint-André (A. C.) 395
Liéby, Le théâtre de Marie-Joseph Chénier (Henri Chamard). 495
Lilienfein, Les théories sur l'Église et l'État sous les Carolingiens (R.) 297
Lindner, Philosophie de l'histoire (E.) 33
Lizeray, Aesus (H. d'Arbois de Jubainville) 116
Lombard (Alfred), Constantin Copronyme (Paul Lejay). . . 404
Lottin, Le général de Billy (A. C.) 177
Louis, Histoire de Saint Étienne à Arne (A. C.). 438
Luchaire, (A.), Mélanges d'histoire du moyen âge (L.-H. Labande) 373
Lueders, Le Mahabharata (V. H.) 201
Lund, L'hygiène dans le nord au XVIe siècle (L. Pineau) . . 213
Machat, Le développement économique de la Russie (Jules Legras). 475
Madelin, Fouché (G. Pariset). 316
Magnusson, Une ancienne version danoise de la légende de sainte Christine (V. H.) 197
Malet (A.), Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand (A. C.). 499
Mandoul, Joseph de Maistre et la politique de la maison de Savoie (R.) 493
Marbeau, Le charme de l'histoire (N.) 39
Marchot, Petite phonétique du français prélittéraire (E. B.). 199
Marignan, La tapisserie de Bayeux (Eugène Müntz). 429
Marquart, La géographie de Moïse de Khorène (J.-B. Chabot). 363
— L'Iran d'après le Pseudo-Moïse (Sylvain Lévi). 321
Marti y Monso, Etudes historiques et artistiques (Leo

pages
Rouanet) 407
Martin V, ses Registres (L.-H. L.). 239
Mau, Catalogue de la bibliothèque de l'Institut archéologique allemand, II (R. C.). 207
Maugras, Le duc et la duchesse de Choiseul (Pierre Brun). 332
Mautouchet, Le conventionnel Philippeaux (A. C.). 175
Mayer (Arnold), La Thalie allemande, I (A. C.). 356
Mége, Le Grande Peur (A. C.). 198
Meillet, Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique (V. H.). 380
— Mélanges linguistiques offerts à lui par ses élèves (V. Henry). 401
Methner, Les temps et les modes en latin (P. Lejay) 168
Meyer (Leo), Manuel d'étymologie grecque, IV (V. Henry). 186
Meyer (R. M.), Bibliographie de la littérature allemande contemporaine (A C.) 519
Mer, Aboul' Kâsim (R. M.) 161
Molière, Lexique, p. Desfeuilles (A. Gazier) 30
Monnier (Marcel), Itinéraires à travers l'Asie (Jules Legras). 38
Montesquiou (Léon de), La raison d'Etat (E. d'Eichthal). 277
Morawski, Les rhéteurs latins (P. Lejay) 204
Morosini, Chronique, IV, p. G. Lefèvre-Pontalis (R.). . . 34
Morris (E. P.), Syntaxe latine (P. Lejay) 105
Morvan, Les chouans dans la Mayenne (A. C.) 393
Müller (E.), Le vrai Job (A. Loisy). 226
Muoni, Louis de Brême et Mme de Staël (Ch. Dejob). . . . 255
Musil, Le château d'Amra (J.-B. C.). 116
Naville (E.), Le temple de Deir el Bahar, IV (G. Maspero). 121
Nerrlich, Jean-Paul, Correspondance avec sa femme et Otto (A. C.). 237
Neumann (K. E.), Gotamo Buddho, II (L. Feer) 23
Neville, La syntaxe du comparatif (P. Lejay). 230
Nicolas-on, Histoire du développement économique de la Russie (Jules Legras). 476
Niederle, etc., Indicateur de philologie slave (A. Meillet). 117
Novak, Edition de Tacite (E. Thomas). 13
Nyrop, La vie des mots (L. Pineau). 213
Obser, Correspondance de Charles Frédéric de Bade, V (A.C.) 347
— Mémoires de la baronne de Freystedt (A. C.). 347
— Voltaire, Boucher et Caroline-Louise de Bade (A. C.). 347
Oertel, L'étude du langage (A. Meillet) 322
Ougro-finnoises (Recherches), II, 1 (V. H.). 116
Panzer, Hilde-Gudrun (F. Piquet). 210
Pariset (G.), Réponse à la lettre de M. Wahl. 294
Passow, Etudes sur le Parthénon (S. Reinach) 262

pages
Pavolini, Extrait du Mahabharata (V. H.). 81
Pecorini-Manzoni, Le général Türr (Ch. Dejob) 274
Pélissier (L.-G.), Le portefeuille de la comtesse d'Albany (A. C.). 237
— Trois lettres de Jean Lascaris (L.-H. L.). 239
Peterfy, Œuvres, II (J. K.). 300
Peteut, L'abbé Dubos (L. R.) 99
Petrie, La nécropole d'Abydos, II (G. Maspero). 124
Pfister (Ch.), Histoire de Nancy, I (Th. Schoell). 308
Philès (Manuel), Poésies, p. Martini (My). 128
Picarda, Les marchands de l'eau, hanse parisienne et compagnie française (Marius Barroux). 71
Pierre (J.), Les cinq bustes offerts à Troyes par Grosley et exécutés par Vassé (H.-L. Labande). 255
Pirenne, La chronique rimée des troubles de Flandre (A. C.) 479
— Une bulle fausse de Nicolas Ier (A. C.). 479
Pitollet, Morceaux choisis de l'espagnol (H. de C.) 160
Plaute, Captifs, p. Pascal (Emile Thomas). 425
Pocquet, Le duc d'Aiguillon et La Chalotais III (G. Gazier). 252
Politis, Proverbes grecs, III (My). 305
Potter, Sohrab et Rustem (H. d. A. de J). 442
Praetorius, Réponse à M. Gregory (A. L.). 295
Preud'homme, La vie des Césars de Suétone (E. T.). 296
Pribram, Dépêches vénitiennes envoyées de la cour impériale, I (R.). 35
Prunai, Sienne (Julien Luchaire). 385
Quincy, Mémoires, III, p. Lecestre (A. C.). 197
Raulich, Histoire de Charles-Emmanuel I, duc de Savoie (R.). 35
Remy (A), L'Inde et la Perse dans la poésie allemande (A. C.) 198
Renouvier, Uchronie (C. Seignobos) 217
Rentner, La constitution des Etats-Unis (Ch. Seignobos). 275
Revue Bourdaloue (C. T.) 197
Revue de l'enseignement français et anglais, I (V. H.). . . . 99
Reynier, La vie universitaire dans l'ancienne Espagne (Leo Rouanet). 517
Rivoira, Les origines de l'architecture lombarde (E. Müntz). 325
Robinson (J. A.), L'étude des Evangiles (A. Loisy). . . . 501
Rohde, Petits écrits (My). 8
Ropes, Editions d'Erckmann-Chatrian (C.). 99
Rothstein, Les fils de Joiachin (A Loisy) 361
Roussel (A.), L'eveque Le Coz (A. Gazier) 191
Rousselot, Principes de phonétique expérimentale II, (A. Meillet). 261

pages
Rubruck (Guillaume de), Journal, p. Rockhill (Feer). . . 22
Saige et Lacaille, Trésor des Chartes du comté de Rethel, I (A. C.) 345
Sainte-Afra, Florilège grec (My). 117
Salomon, Histoire de la presse allemande II (A. C.). . . . 352
Salvemini, Etudes historiques (L.-G. Pélissier) 249
Samter, Les fêtes de famille chez les Grecs et les Romains (Albert Martin). 45
Schmidt (H. G.), Le tyrannicide (Ch. Seignobos). 275
Schmidt (L.), Histoire des Vandales (Paul Monceaux) . . . 27
Schmiedel, Les questions de la vie de Jésus (A. Loisy). . . 224
Schömann, Antiquités grecques, 4e ed. p. Lipsius, II (Albert Martin). 45
Schönfeld, La ferme islandaise (L. Pineau). 366
Schultz (Fr.), Görres (A. C.). 356
Schultz (Jules), Le chant de la colère d'Achille (My) 4
— Prolégomènes de la critique de l'Iliade (My) 4
Schvally, Le livre des beautés et des laideurs (B. M) 281
Sieg, Les légendes du Rig-Veda (V. Henry). 423
Sievers, Études sur la métrique hébraïque, II (A. Loisy). . 245
Smolka, Édition de Tacite (E. Thomas) 13
Solmsen, Recherches sur la métrique grecque (My) 63
Spiegelberg, Le papyrus démotique de Strasbourg (G. Maspero). 144
Sprak och Stil, revue suédoise (L. P.). 40
Stéfane-Pol, Autour de Robespierre (A. C.). 516
Stengel, La chanson de Roland (A. Jeanroy). 382
Streck, La Babylonie (J.-B. Chabot). 363
Stumme, Manuel arabe, perse et turc (B. M.). 421
Suchier et Birch-Hirschfeld, Histoire de la littérature française (A. Jeanroy). 452
Szily, Dictionnaire de la néologie hongroise (J. Kont). . . . 278
Tacite, Agricola, p. Smolka (E. Thomas). 13
— Germanie, Agricola, Dialogue (E. Thomas). 13
Terwel 268
Thomas (E.), Pétrone, l'envers de la société romaine, 2e ed. (P. Lejay) 165
Thomsen (V.), Histoire de la linguistique (V. H.) 32
Thucydide. 202
Thulin, L'optatif itératif dans Thucydide (Am. Hauvette). . 202
Tocilescu, Monuments épigraphiques et sculpturaux du Musée national de Bucarest (N. Jorga) 387
Tombo, Ossian en Allemagne (A. C.). 197
Toutey, Charles le Téméraire et la ligue de Constance (R.). 450
Toynbee (Paget), Études et recherches sur Dante (H. H.). 433

pages
TROELTSCH, Le christianisme et l'histoire religieuse (A. B.). 221
TROUBETZKOI (Lise), Un ambassadeur russe 1792-1793 (A.-C.). 174
TUETEY (Alex.), Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française (A. C.). 391
TUETEY (Louis), Procès-verbaux de la Commission des monuments, I (A. C.). 392
VACANDARD, Vie de Saint-Ouen (Paul Lejay) 426
VAGANAY, Le sonnet en Italie et en France au XVIe siècle, I (Ch. Dejob). 251
VAIHINGER, Nietzsche philosophe (Th. Schoell). 158
Vallier, Journal, p. COURTEAULT et P. de VAISSIÈRE, I (R.) . 296
VESSELOVSKI (Mme), Traduction russe du « Rouet des brumes » de Rodenbach 59
VIÉNOT, Histoire de la Réforme dans le pays de Montbéliard (R.). 15
VIGNON, Patois de la région lyonnaise (E. B.) 200
VILLA, Psychologie contemporaine, trad. en allemand, par PFLAUM (S.). 120
VIOLLET, Les communes françaises au moyen âge (J. Brissaud). 69
VOISIN, L'Appollinarisme (Paul Lejay) 504
VORETZSCH, La composition de Huon de Bordeaux (A. Jeanroy) 507
WAHL, L'assemblée des notables de 1787 (G. Pariset) 111
WALKER, (A. T.), Les temps en latin (P. L.). 118
WEBER (Otto), L'Arabie avant l'Islam (M. G. D.) 115
WEIL, Le prince Eugène et Murat (A. Lumbroso). 456
WELLMANN, Fragments des médecins siciliens Acron, Philistion et Dioclès de Karystos (My) 9
WELTER, Aubanel (A. Jeanroy) 466
WESTON (Mme), La légende de Lancelot du Lac (A. Jeanroy) 483
WILAMOWITZ, Morceaux choisis d'auteurs grecs (My). . . . 365
WIMMER, Questions de conscience (A. B.). 221
WINTERFELD, Œuvres de Hrotsvit (P. Lejay) 207
WIPPRECHT, Les mythes chez les Grecs, I (V. H.). 219
WITKOWSKI, Un fragment de Lucain (P. L.). 118
WITTICHEN, La Prusse et l'Angleterre dans la politique européenne (R.) 297
WREDE, Le secret messianique dans les Évangiles (A. Loisy). 501
WULFF, Pétrarque (H. H.). 98
WUNDT, Histoire et physiologie du langage (A. Meillet) . . 322
Xénophon, Mémorables et Anabase, I, p. EDWARDS (My) . . 6
XÉNOPOL, Les principes fondamentaux de l'histoire (Ch. Seignobos). 234

pages
— Lettre à M. Seignobos 359
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séances du 27 juin-12 décembre 1902 (Léon Dorez). . . . . .

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

FRANÇAIS

Annales de l'Est.
Annales de l'École libre des sciences politiques.
Annales du Midi.
Bibliographe moderne.
Bulletin hispanique et italien.
Correspondance historique et archéologique.
Revue celtique.
Revue d'Alsace.
Revue de la Société des études historiques.
Revue de l'histoire des religions.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des lettres françaises et étrangères.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue historique.
Revue rétrospective.
Romania.

ALLEMANDS

Altpreussische Monatsschrift.
Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein.
Deutsche Literaturzeitung.
Euphorion.
Literarisches Centralblatt.
Zeitschrift für katholische Theologie.

ANGLAIS

Academy.
Athenaeum.

BELGES

Musée belge.
Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.

GRÉCO-RUSSES

Revue byzantine.

POLONAIS

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie.

LE PUY. — IMPRIMERIE RÉGIS MARCHESSOU.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 7 juillet — 1902

ELTZBACHER, L'anarchisme. — SCHULTZ, Le chant de la colère d'Achille; De la critique de l'Iliade. — FICK, L'Iliade primitive. — Iliade, IX et X, p. LAWSON. — Xénophon, Mémorables, II, et Anabase, I, p. EDWARDS. — ROHDE, Petits écrits. — Fragments des médecins siciliens, p. WELMANN. — GEORGII, L'ancienne critique de Virgile. — Tacite, Agricola, p. SMOLKA. — Germanie, Agricola, Orateurs, p. NOVAK. — VIÉNOT, La Réforme à Montbéliard. — D'AVENEL, La noblesse sous Richelieu. — Hebel, Poésies allemaniques, p. Heilig. — Académie des inscriptions.

L'Anarchisme par Paul ELTZBACHER, docteur en droit, adjoint au tribunal et privat docent à Ha^ll^e. Traduit par Otto Karmin. 1 vol. in-18° 417 p. Giard et Brière éd., Paris 1902.

Le présent livre est un louable effort pour mettre un peu d'ordre dans l'anarchie de l'*anarchisme* et tâcher de préciser les doctrines d'hommes qui ne se sont jamais piqués de beaucoup de précision. Les représentants de l'anarchisme que l'auteur a cherché à résumer et à clarifier sont Godwin, Proudhon, Stirner, Bakounine, Kropotkine, Tucker, Tolstoï. Il a voulu, suivant un plan méthodique uniforme, retrouver dans chacun de ces écrivains, la base ou le point de départ de leurs doctrines, leurs idées sur le droit, sur l'État, sur la propriété, et enfin sur la réalisation, autrement dit sur les moyens pratiques d'application ou de révolution. Malheureusement, il l'a fait avec une lourdeur et parfois un pédantisme de forme qui rendent la lecture de son volume difficile. Le traducteur n'a pas contribué à aplanir cette difficulté. Il écrit quelquefois un français bizarre : « Le lecteur saura avec quelles doctrines il aura à s'occuper... » (ce qui est de l'allemand) — (p. 401), — et quelques lignes plus bas : « Il faut étudier l'anarchisme sans parti pris... mais nous ne pouvons nous attendre à un résultat que si nous cessons aussi bien d'errer plus longtemps dans la nuit du scepticisme juro-philosophique que de chercher à l'éclairer avec la lanterne du dogmatisme ; — il s'agit de fixer nos regards sur l'astre dirigeant du criticisme... », etc.

La volonté de l'auteur, qu'on aperçoit sous ces expressions défectueuses, de rester un analyste exact, impartial et objectif de théories plutôt confuses, est éminemment louable; d'autant que sa

tâche n'est pas facilitée par l'incohérence presque constante des écrivains qu'il résume. Ceux-ci même peuvent-ils se prêter à un dépouillement aussi rigoureux et méthodique que celui que leur impose M. Eltzbacher? Je crois que si Tolstoï et Kropotkine se sont, dans des lettres ou articles que rappelle le traducteur, déclarés satisfaits de l'analyse que l'auteur allemand avait présentée de leur pensée, d'autres, comme Proudhon, auraient été étonnés de la simplification et de la cohésion données à l'ensemble de leur œuvre — simplification et cohésion qui sont souvent obtenues en ne tenant compte que d'une partie des ouvrages des auteurs — (par exemple pour Proudhon les œuvres de 1848 à 1851) : — de sorte que bien que M. E. fasse beaucoup de citations littérales, on se demande si l'idée d'ensemble qui résulte de son analyse est toujours bien conforme à l'entière réalité.

Quoi qu'il en soit, une fois son travail de pur analyste terminé, M. E. a voulu procéder à une classification générale édifiée sur les mêmes fondements que son enquête inductive. Il trouve qu'au point de vue de « *la base* » les sept doctrines qu'il a résumées n'ont rien de commun. Il les range en deux catégories : les unes *génétiques* (Bakounine et Kropotkine), les autres *critiques :* mais celles-ci se subdivisent elles-mêmes en deux sous-catégories, les unes *idéalistes* (Proudhon et Tolstoï), les autres *eudémonistes* (Godwin, Stirner et Tucker). Enfin, les doctrines eudémonistes elles-mêmes se distinguent en *altruistes* (Godwin) et *égoïstes* (Stirner et Tucker).

Au point de vue du *droit*, les sept doctrines diffèrent également : les uns sont *anomistes* (Godwin, Stirner, Tolstoï); les autres *nomistes*, avec des subdivisions entre elles. Au point de vue du rôle de l'État, si elles s'accordent pour condamner ce dernier, elles diffèrent dans son remplacement, les unes étant *spontanéistes*, les autres *fédéralistes*. Par rapport à la propriété, l'auteur les divise en *indoministes* et *doministes*, celles-ci se subdivisant en *individualistes*, *collectivistes* et *communistes*. Enfin, au point de vue de la réalisation, l'auteur propose la division en *réformistes*, *rénitentes* et *révolutionnaires*. On voit combien ces classifications, justes sur certains points, sont laborieuses et artificielles sur d'autres. On se demande au milieu de toutes ces diversités ce qui reste de commun entre les différentes doctrines dites *anarchistes*, et M. E. ne répond pas nettement sur ce point. « On nous a montré, dit-il, les régimes les plus différents pour remplacer l'État dans l'avenir. Et la transition de l'État vers ces nouveaux régimes nous a été indiquée des façons les plus diverses. » Le fait est exact, mais ne suffit pas à établir la caractéristique par laquelle on peut distinguer l'anarchisme des autres plans artificiels de transformation sociale.

A notre avis, cette caractéristique — et l'on peut regretter que l'auteur, dans son désir de rester purement objectif (je ne propose rien, je ne suppose rien, j'expose, dit-il dans son épigraphe) ne l'indique pas suffisamment—, c'est l'exagération allant jusqu'à l'enfantillage dans la mé-

connaissance des conditions réelles de la nature humaine. Tous les régimes dits socialistes ou communistes sont entachés de méconnaissance de cette sorte : mais tous cherchent à laisser dans leurs systèmes factices subsister au moins quelques-uns des principes d'organisation sociale qui sont résultés de l'expérience séculaire de l'humanité. Les auteurs dits *anarchistes* substituent un simple rêve, souvent un rêve d'enfant, aux données de l'histoire et refont, quelquefois avec un grand talent, le monde réel d'après les visions de leur cervelle ou les désirs de leur cœur. Cette vision ou ce désir diffère suivant chaque auteur. D'après Godwin, l'État sera remplacé par une vie sociale basée sur le fait que le bonheur de tous sera la loi pour chacun; pour Stirner, c'est le bonheur individuel qui sera la loi pour chacun ; Tolstoï fait de l'amour le remplaçant du droit ; Proudhon accepte l'existence d'un contrat mais qui reste volontaire... Tous aboutissent par des voies diverses à la suppression de l'État (ce que l'auteur traduit par cette définition, la plus générale qu'il donne de l'anarchisme : L'anarchisme est la négation juro-philosophique de l'État), mais en le remplaçant par de simples hypothèses sur les sentiments altruistes des hommes. Ces mêmes hypothèses, d'ailleurs différentes dans leur modalité suivant les auteurs, leur servent à régler la question de la propriété... en la supprimant ou la transformant plus ou moins radicalement. Mêmes conjectures au sujet des moyens de réalisation, tantôt insurrectionnels, tantôt comptant exclusivement sur l'évolution.

Il reste du livre de M. Eltzbacher un résumé intéressant de doctrines qu'il peut être fastidieux d'aller chercher dans les textes originaux au milieu de développements prolixes ou de contradictions et de fantaisies sans limites. Quant aux essais de classification rigoureuse de l'auteur, ils prouvent dans son esprit un vif besoin de clarté logique et un grand amour de la méthode (mal servis par l'expression), mais ils s'appliquent difficilement à des théories aussi fuyantes que celles qu'il a voulu analyser. En tous cas, la façon même dont il les a divisées et subdivisées en mettant en relief leurs désaccords et leurs divergences prouve combien peu ces théories, réunies sous un nom commun par un lien assez artificiel, constituent un corps de doctrines : ce qui explique la divergence des définitions de l'anarchisme que l'auteur, non sans ironie, a recueillies dans différents écrivains et citées dans son introduction. Quand on a terminé la lecture de son ouvrage, on n'est pas beaucoup plus avancé qu'auparavant au point de vue de la définition de l'anarchisme, ou plutôt on sait qu'il est impossible à définir. C'est peut-être, après tout, ce qu'a voulu l'auteur.

Eugène d'Eichthal.

Julius Schultz. **Das Lied vom Zorn Achills,** aus unserer Ilias hergestellt und in deutsche Nibelungenzeilen übertragen. Berlin, Wiegandt et Grieben, 1901 ; CIX-78 pp.

Le même : **Zur Ilias-Kritik** (Prolegomena) ; progr. Sophien-Real-Gymnasium à Berlin. Berlin, Gärtner (Heyfelder), 1900 ; 30 pp. in-4°.

A. Fick. **Das alte Lied vom Zorne Achills** (Urmenis), aus der Ilias ausgeschieden und metrisch übersetzt. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1902 ; VIII-130 pp.

L'Iliade primitive, restituée par M. Schultz, professeur au Sophien-Real-Gymnasium de Berlin, a été traduite par lui en vers dans le mètre des Nibelungen. Je ne suis pas compétent pour les juger et ne veux m'occuper ici que de ce qui concerne la question homérique, toujours résolue, et en réalité toujours à résoudre. La méthode grâce à laquelle M. Sch. pense avoir obtenu le vrai poème de « la colère d'Achille » est celle qui est suivie généralement par les critiques : il s'agit toujours de débarrasser notre Iliade actuelle de ce qui peut avoir été ajouté au noyau primitif. C'est là un travail préparatoire, qui doit précéder toute discussion sur la question des origines, et dont les principes, avant d'être exposés avec détails, l'ont été plus sobrement dans le programme intitulé *Zur Ilias-Kritik*. Les indices auxquels on reconnaîtra les développements postérieurs, le délayage, le remplissage, en un mot tout le travail d'origine rhapsodique sont rangés par M. Sch. sous différents chefs ; mais ils peuvent se ramener à une formule unique : cela ne se tient pas. Tel vers s'encadre mal dans le contexte ; tel développement est sans objet ; un morceau n'est là que pour faire parade de la science du rédacteur, ou pour préparer habilement ce qui va suivre ; un passage n'a pour but que de souder ensemble plusieurs parties, ou de pourvoir un chant d'une fin mieux appropriée ; un autre enfin dénote une facture différente, ou est en contradiction avec le reste. Excellents principes, et très fondés ; mais regardons de plus près et demandons-nous, pour un passage quelconque soumis à cette critique, par quel mot il devra être caractérisé, dans le cas où il ne sera pas considéré comme authentique. Je n'en vois pas d'autre que « suspect » ; or, condamner un simple « suspect » est illégitime, et il arrive d'ailleurs que pour le plus grand nombre des morceaux ainsi « suspectés » la défense est non moins rationnelle que l'attaque. C'est qu'en effet il ne suffit pas de donner les raisons d'une athétèse ; il est indispensable que ces raisons aient une force démonstrative. On dira peut-être que la critique des textes n'exige pas des démonstrations mathématiques, que l'appréciation d'un passage se fait de nombreuses petites preuves qui se corroborent mutuellement et qu'il y a des indices dont on ne peut méconnaître la valeur. Telles sont les considérations archéologiques, linguistiques, chronologiques ; elles ont évidemment une grande force ; et pourtant M. Sch. insiste très justement sur ce qui doit en affaiblir la portée

(p. XI SV., LIX SV., LXXVI SV., XCII SV.). Le poème seul, et la manière dont il est composé, peut nous fournir des critériums certains; les doubles rédactions, les vers empruntés d'ailleurs, les parallélismes de tout genre sont donc pour lui les marques les plus claires de l'action rhapsodique. C'est ainsi que le problème est posé, et c'est une manière qui en vaut une autre ; mais il se trouve que c'est elle qui laisse le plus de place au goût personnel et au sentiment esthétique de chacun ; et M. Sch. est amené souvent, bien qu'il s'en défende (p. XV, cf. *Progr.*, p. 5), à se contenter de simples hypothèses. Il suppose, par exemple, qu'on a pu poser la question, à propos de la querelle initiale, pourquoi Achille ne tue pas Agamemnon, et qu'un rhapsode a donné la réponse : c'est que les dieux l'en ont empêché ; d'où suppression des vers A 188-224. Pure imagination, à mon sens ; mais je ne puis m'arrêter sur des points de détail. Après avoir analysé l'Iliade actuelle et en avoir rejeté les vers et les passages qui, selon lui, ne cadrent pas avec ce qu'a dû écrire l'auteur de l'Iliade primitive, M. Schultz, dans une seconde partie, reconstitue le poème en partant de la querelle des rois. Bien qu'ici encore certaines constructions manquent de preuves directes, M. Sch. me semble être entièrement dans le vrai en refusant de considérer la Πρεσβεία comme postérieure, et en ne se prononçant pas d'une manière formelle contre certains passages de l'entrevue d'Hector et d'Andromaque. Les arguments de la plupart des critiques, contre ces passages, me paraissent plus spécieux que péremptoires, et pour l'*Ambassade* les raisonnements de M. Sch. (p. XXXVII, *Progr.* p. 17) sont supérieurs à tous ceux que l'on a pu diriger en sens contraire. La fin de cette seconde partie établit les rapports chronologiques entre le poème primitif et ses additions successives, ainsi qu'un bref résumé de la formation de l'Iliade actuelle. Dans une troisième partie enfin, intitulée simplement *Betrachtungen*, M. Sch. s'occupe de certaines questions de chronologie, de géographie et d'archéologie soulevées par l'Iliade, sans les traiter à fond cependant (on notera l'essai de localisation géographique des diverses parties, § 2 ; Homère est originaire de la Troade). En résumé, l'ouvrage de M. Schultz, malgré quelques redites, qui tiennent évidemment à son plan, est d'une lecture intéressante, et j'en pourrais citer beaucoup de pages où l'on suit l'auteur avec plaisir ; le plaisant est çà et là mêlé au sévère, et l'on voit que M. Sch. n'est point un savant morose. Mais qui nous donnera la vérité ? Où est le critique qui saura se dégager absolument de ses opinions et de son goût propres, pour ne s'attacher qu'à des preuves formellement intrinsèques ? La question homérique n'a guère avancé avec M. Schultz, et je ne saurais mieux conclure qu'en le citant lui-même, p. XI : « Lachmann, v. Wilamowitz, Niese, Grote, Kirchhoff, Kammer, Düntzer — j'ajoute M. Schultz — écrivent tous sensément et ont tous d'excellents principes ; chacun d'eux, lu à part, séduirait un

saint ; les lire l'un après l'autre n'engendre que vertige, pesanteur de tête et scepticisme. » C'est peut-être exagéré, mais il y a quelque chose de vrai.

Je serai bref sur le travail de M. Fick. Pour lui, la primitive Iliade se divisait en quatre livres, chaque livre en deux chants, chaque chant, dans sa forme régulière, en vingt-deux strophes de onze vers. Mais ils ne sont pas tous réguliers ; le premier et le septième ont chacun trois strophes (33 vers) de plus, le quatrième et le sixième chacun trois strophes (33 vers) de moins, de sorte que le nombre des strophes, pour chacun des quatre livres, est 47, 41, 41, 47, et le nombre des vers 47 × 11, 41 × 11, 41 × 11, 47 × 11. « La preuve en est que si l'ensemble du contenu nécessaire de l'ancienne épopée se laisse comprendre dans ces cadres, c'est que le poète doit y avoir déjà enfermé sa poésie » (p. 86). Pour quelqu'un qui manie si bien les nombres, le raisonnement n'est guère mathématique. Le lecteur est, je pense, suffisamment éclairé : le problème homérique est ardu, mais « le nombre est le sauveur » (p. VII). Je n'ai pas à juger la traduction en vers ; je cite seulement M. Fick, p. VII : « Qu'on essaie seulement de lire avec les élèves le poème de la colère d'Achille, tel qu'il est dans la présente traduction ; ils n'éprouveront pas cette envie de dormir contre laquelle — on le sait d'expérience — les leçons consacrées à Homère ont ordinairement à lutter. » Γένοιτο !

MY.

The Iliad of Homer, books IX and X, edited with introduction and notes by LAWSON. Cambridge, University Press, 1902, XXXII-100 pp. (*Pitt Press series*).

The Memorabilia of Xenophon, book II, edited with introduction and notes by EDWARDS. Cambridge, University Press, 1901 ; XLIII-98 pp. (*Pitt Press series*).

The Anabasis of Xenophon, book I, edited with introduction, notes and vocabulary by EDWARDS. Cambridge, University Press, 1901 ; XXIV-119 pp. (*Cambridge series for schools and training colleges*).

Dans la collection de textes classiques *Pitt Press series* viennent d'être publiés, par les soins de M. Lawson, les chants IX et X de l'Iliade, l'*Ambassade* et la *Dolonie*. Le texte est celui de la collection Teubner ; l'introduction expose brièvement la formation de l'Iliade, ou plutôt quelques-unes des hypothèses mises en avant pour l'expliquer. En ce qui concerne le chant IX, M. Lawson, bien qu'il n'exprime pas formellement sa pensée, semble le considérer comme une partie du poème primitif. Ce qui suit, sur la langue et la métrique d'Homère, est purement empirique ; il ne faut pas dire (p. XXVII) qu'une *voyelle* brève devient longue par position. Un dernier paragraphe, sur l'armure homérique, est trop sommaire et manque de précision (le sens primitif de τρυφάλεια n'est pas « à *trois* cimiers »). On louera la manière dont l'annotation a été comprise ; elle touche en effet à tous les passages

pour lesquels l'élève a besoin d'un guide, rend compte des formes et des constructions, donne le sens des expressions difficiles, et renseigne à l'occasion sur les mœurs et les usages homériques. Si l'exactitude des théories laisse parfois à désirer (p. 62 explication erronée des formes barbares dues à la diectase; p. 58 singulière étymologie de φίλος; selon quelle loi σF devient-il φ?), ces notes sont néanmoins pleines de bonnes réflexions et bien appropriées à leur but.

M. Edwards, qui a déjà publié dans la même collection plusieurs chants d'Homère et les deux premiers livres des *Helléniques* de Xénophon, y donne maintenant le second livre des *Mémorables*. C'est le texte courant, moins quelques passages, sans modifications sensibles. M. E. aurait dû nous dire quel texte a servi de base à son édition et en quoi il s'en écarte. Il préfère 1, 22 la leçon d'un manuscrit τεθρυμμένην εἰς πολυσαρκίαν à la vulgate τεθραμμένην, à tort; τρέφω, *épaissir*, convient parfaitement ici; 1, 34 διῴκει (conj. personnelle? texte διώκει, corrigé par d'autres en διοικεῖ ou διῄει); mais l'imparfait, quoi qu'en dise l'éditeur, est bien moins supportable que le présent, et l'on ne peut hésiter qu'entre διώκει et διοικεῖ, bien que la vulgate n'ait rien d'inexplicable. Dans l'introduction, claire et bien rédigée, les élèves trouveront tout ce qu'ils doivent savoir sur la vie de Xénophon et sur le caractère des *Mémorables*. Dans les notes, qui sont généralement bonnes, la théorie grammaticale manque parfois de sûreté : 3, 11 sv. les optatifs construits avec ὁπότε, en incise dans les propositions hypothétiques εἰ βούλοιο, ne sont pas dus à une attraction; ὁπότε ἀποδημοίης, par exemple, est suppositif au même titre que εἰ βούλοιο, car le sens exact est « si tu allais en voyage, et que tu voulusses... »; ὁπότε ἀποδημεῖς, non moins correct d'ailleurs, donnerait un sens différent. 7, 12 « l'aoriste ἐωνήθην a toujours le sens actif » est sans doute une inadvertance; lisez *passif*. Le participe ὄντα 3, 10 n'est pas concessif; il indique une supposition. M. Edwards, qui cite volontiers les Écritures, aurait pu, à propos de 7, 1 χρὴ δὲ τοῦ βάρους μεταδιδόναι τοῖς φίλοις, citer Saint-Paul, *Gal.* 6, 2 ἀλλήλων τὸ βάρος βαστάζετε. Je ne puis voir à quoi répond le maigre index des mots grecs; pourquoi n'y trouve-t-on pas ἀντωφελεῖν, par exemple, puisqu'il donne ἀντευεργετεῖν? ni des mots qui ne sont qu'une fois dans les *Mémorables*, comme καταδουλοῦσθαι? ni des mots encore plus utiles à signaler, comme ἀγυμνάστως, qui ne se trouvent pas ailleurs? En revanche, on y voit κατακοιμίζειν, qui est dans un passage supprimé. Un index ainsi compris est totalement inutile.

Dans une autre collection, M. Edwards publie les livres I-VI de l'*Anabase* (le livre VII ne sera pas publié); nous avons le premier entre les mains. L'introduction n'est pas autre chose que la reproduction du premier chapitre de l'introduction de l'édition mentionnée ci-dessus, augmentée de quelques détails sur la marche de Cyrus et sur la bataille de Counaxa. L'édition étant destinée à des élèves moins avancés, elle est accompagnée d'un vocabulaire, et les notes sont le

plus souvent explicatives. Pour plusieurs passages, ici comme dans le livre II des *Mémorables*, elles reproduisent la traduction de M. Dakyns, pour laquelle M. Edwards professe une admiration sans bornes; je dois dire cependant que cette traduction, à en juger par les fragments cités, ne serre pas toujours le texte d'assez près. Ce qui intéressera certainement les élèves, ce sont les descriptions tirées de l'ouvrage d'Ainsworth, *Travels in the track of the Ten Thousand*, que M. Edwards a largement mis à contribution; c'est là une excellente idée.

MY.

Erwin ROHDE. **Kleine Schriften.** Erster Band : Beiträge zur Chronologie, Quellenkunde und Geschichte der griechischen Litteratur. Zweiter Band : Beiträge zur Geschichte des Romans und der Novelle, zur Sagen-, Märchen- und Alterthumskunde (Mit Zusätzen aus den Handexemplaren des Verfassers). Tubingue et Leipzig, Mohr (Paul Siebeck); 2 vol. de XXXI-436 et 481 pp. Prix : 30 fr.

C'est un peu une mode, actuellement, de réunir en volumes les articles publiés par un savant dans différentes revues. Des amis ou des disciples prennent le soin pieux de donner au public, après la mort de l'auteur, un recueil de ses meilleures productions, les rendant ainsi plus accessibles sous la forme d'un livre, et plus faciles à se procurer que les périodiques parfois peu répandus où ils ont été publiés pour la première fois. Lorsqu'il s'agit d'articles disparates, touchant à différentes branches de la philologie, et n'ayant guère d'autre intérêt que celui de l'actualité, la nécessité d'un pareil recueil se fait peu sentir; la mémoire de l'auteur n'en reçoit pas un lustre bien nouveau; et si, comme il arrive quelquefois, l'auteur est encore vivant, il est permis de croire que la vanité est plus en jeu que le souci de l'intérêt général, tout en comprenant fort bien que, sollicité par d'indiscrets admirateurs, on ne se refuse pas la satisfaction de réunir en un tout des opuscules d'ailleurs trop disséminés. Il en va autrement lorsqu'un écrivain a attaché son nom à des travaux importants et de longue haleine, qui ont élargi nos connaissances, fait progresser la science, et marqué dans l'histoire de la philologie. Il est rare, en effet, qu'un ouvrage supérieur, fruit de longues études et de patientes recherches, épuise le sujet choisi et traité; le souci même de la composition empêche un auteur qui sait écrire de développer d'une façon disproportionnée plusieurs points d'intérêt secondaire (ou n'ayant qu'un rapport éloigné avec le fond même du sujet), dont il réserve les détails pour des occasions ultérieures; en outre, les travaux préliminaires sont souvent l'objet d'articles pour ainsi dire préparatoires, qui, conçus à un point de vue différent, rentreraient mal dans le plan définitif. Il est utile alors que ces articles épars soient

rassemblés : ils éclairent des points laissés dans l'ombre, ils aident à comprendre le système de l'auteur et à mieux pénétrer sa pensée ; ce sont en quelque sorte des efflorescences de l'œuvre principale, qui la précisent et la complètent, en même temps qu'elles sont les témoins d'une activité toujours en éveil suivant un but une fois déterminé. C'est pour cette raison que l'on sera reconnaissant à M. Schöll d'avoir publié les articles d'Erwin Rohde [1], mort il y a quelques années ; et c'est pour cette raison également que le second volume, selon moi, offre plus d'intérêt que le premier. Ce n'est pas que celui-ci ne renferme d'importants morceaux, plus importants même par leur développement que la plupart des morceaux du second volume, par exemple les *Études chronologiques sur l'histoire littéraire grecque*, où sont réunis et discutés les renseignements fournis par les anciens sur l'époque d'Homère, et les articles sur γέγονε *dans Suidas* et sur *la date du Théétète ;* mais ces morceaux, comme presque tous ceux de ce volume, traitent de questions chronologiques et par suite se rapportent moins directement aux travaux d'où sont sortis les deux grands ouvrages de Rohde, *Psyché* et *le Roman grec*. Le second volume, au contraire, renferme, à peu d'exceptions près, des articles relatifs à l'histoire du roman et de la mythologie populaire des anciens Grecs ; c'est par eux surtout que l'on comprendra l'étendue des recherches de Rohde, la richesse de son information et la sûreté de sa critique dans cette partie de la philologie dont il avait fait, pour ainsi dire, son domaine particulier. C'est à l'éloge de l'éditeur d'avoir compris que les articles recueillis devaient être groupés de la sorte, plutôt que reproduits suivant leur ordre de date, par exemple, ou encore suivant la nature des recueils où ils ont été insérés ; il a atténué ainsi, autant qu'il est possible, l'impression de décousu qui est inséparable de ce genre de publications.

MY.

Die Fragmente der sikelischen Aerzte Akron, Philistion, und des Diokles von Karystos, herausgegeben von M. WELLMANN. Berlin, Weidmann, 1901 ; 254 pp. (Fragmentsammlung der griechischen Aerzte, t. I).

Le nom de M. Max Wellmann n'est pas inconnu de nos lecteurs, non plus que ses recherches sur l'histoire de la médecine grecque ; il a été parlé ici même de son livre *Die pneumatische Schule* et d'un important article *Das älteste Kräuterbuch der Griechen*, dans lequel il attribue le plus ancien traité de botanique médicale à Dioklès de

1. Un choix seulement ; les articles de critique verbale, notamment, ont été exclus ; les notes de la préface, p. XII sqq., disent le nécessaire à ce sujet. La plupart des recensions de Rohde ont également été laissées de côté, bien que M. Schöll semble regretter de n'avoir pu les admettre dans le recueil.

Karystos. C'est de ce célèbre médecin du IVe siècle, que les Athéniens appelaient *un autre Hippocrate,* que M. W. s'occupe dans le présent ouvrage. Il a entrepris en effet, avec la collaboration de M. Fredrich, la publication des fragments des médecins grecs antérieurs à l'époque alexandrine, et ce premier volume comprend les fragments de Dioklès, avec ceux de deux médecins siciliens, Acron d'Agrigente et Philistion de Locres [1]. Ces fragments sont précédés de deux dissertations, dans lesquelles M. W. expose le système de Dioklès et ses rapports intimes avec l'école sicilienne d'Empédocle, dont les principes étaient l'opposition du froid et du chaud, du sec et de l'humide, et surtout la théorie du *pneuma.* Ce sont les conséquences tirées de ces principes qui constituent la divergence entre ces médecins et l'école de Cos, à savoir que le siège de l'âme est dans le cœur ou dans le diaphragme et non dans le cerveau, que la respiration se fait non seulement par le nez et la bouche, mais aussi par les pores, qu'il y a seulement quatre espèces de fièvre, continue, quotidienne, tierce et quarte, comme il n'y a que quatre éléments et quatre humeurs correspondantes, etc. Il est à remarquer que Platon, qui d'ailleurs avait connu Philistion à Syracuse, reproduit à peu près les mêmes doctrines dans le *Timée*, et que, s'il ne connaît pas la distinction des veines et des artères, comme Dioklès, il est, pour l'ensemble de ses assertions, en conformité avec l'école sicilienne en ce qui concerne la respiration, l'origine des fièvres, et le centre de la circulation du sang. Cet enseignement du premier médecin grec qui ait écrit en attique, M. W. l'a heureusement reconstitué, autant qu'il était possible, d'après les fragments jusqu'ici connus, cela va sans dire, mais surtout grâce à la publication récente des *Anecdota medica* de M. R. Fuchs, le traducteur allemand d'Hippocrate. Cette publication, qui a jeté une nouvelle lumière sur les doctrines physiologiques et étiologiques de Dioklès, est venue confirmer l'hypothèse qu'un fragment médical publié jadis par Neuenar (1532) — quelque chose comme des *placita medicorum* — a pour source indirecte Dioklès; c'est ce que M. W. démontre d'une manière irréfutable, par une comparaison suivie entre les *Anecdota* et ce fragment, qu'il attribue à Vindicianus, le maître du médecin Priscien. Il le publie d'ailleurs à nouveau, à la suite des fragments de Dioklès, beaucoup plus correctement, d'après le manuscrit unique de Bruxelles. Au cours de ces études, M. W. est amené à se demander si déjà au temps de Dioklès existait une collection d'écrits hippocratiques; on sait qu'un grand nombre de ces écrits ne sont pas d'Hippocrate lui-même. La réponse à cette question est affirmative, et Dioklès, en effet, connaissait un certain nombre de ces

1. Philistion, de Locres, est dit sicilien dans les πίνακες de Callimaque (Diog. Laert.), parce qu'il appartient à l'école sicilienne fondée par Empédocle (p. 68, cf. p. 110).

traités. Mais M. W. va plus loin et admet, comme déjà le pensait V. Rose, que Dioklès fut le créateur de ce *corpus* (p. 54), dans lequel il réunit tous les écrits connus alors sous le nom d'Hippocrate, sans trop se préoccuper, du reste, si leur contenu était conforme aux théories fondamentales du maître. Ce n'est là qu'une hypothèse qui repose uniquement sur ces faits, que Dioklès avait à sa disposition un recueil d'ouvrages hippocratiques, et qu'il n'était pas trop éloigné de l'époque d'Hippocrate ; elle ne peut donc, jusqu'ici, être considérée comme démontrée. Au contraire, la discussion spéciale sur le περὶ καρδίης est probante : cet opuscule, remarquable par les connaissances anatomiques dont fait preuve son auteur, est dû à quelque médecin de l'école sicilienne. — Cet ouvrage de M. Wellmann est un excellent début pour la nouvelle collection, qui comprendra encore quatre volumes.

MY.

Heinrich GEORGII. **Die antike Vergilkritik** in den Bukolika und Georgika. Leipzig, Weicher, 1902, 120 pp. in-8°.

M. Georgii, professeur à Stuttgart, a écrit, il y a quelque dix ans, un bon ouvrage sur les scolies de l'*Énéide* [1]. Il complète aujourd'hui son œuvre en l'étendant aux Bucoliques et aux Géorgiques. L'ordre est celui des vers des poèmes [2].

En tête, huit pages d'introduction. L'auteur y explique qu'il avait attendu jusqu'ici, pour publier ses remarques, afin de pouvoir connaître et employer l'édition de M. Hagen, comprenant les *Explanationes* de Philargyrius sur les Bucoliques, la *brevis expositio* aux Géorgiques, le commentaire de Probus sur les deux poèmes, enfin les scolies de Vérone. M. G. a en main les bonnes feuilles du texte de M. Hagen, mais non ses prolégomènes. Il entreprend, sans plus tarder, de finir son premier livre, et il débute par une excellente caractéristique des divers recueils de scolies, avec une appréciation de la valeur de leurs sources, les formules qu'ils affectionnent, etc. Tout cela très neuf surtout en ce qui concerne les *Explanationes* ou scolies du Vaticanus. M. G. les examine à part et démontre que, contrairement à l'opinion de Thilo, les *quæstiones* qu'elles contiennent ne sont pas sans valeur ; elles ne sont certes pas plus mauvaises que celles qu'ont conservées les scolies de Daniel, et l'on y trouve parfois la trace des mêmes objections que celles qu'on lit dans les scolies de Vérone. Par contre, les exagérations de M. Hagen sur la valeur des scolies de Berne sont réfutées.

---

1. Voir la *Revue* du 11 avril 1892.
2. La numérotation des pages est celle du *Philol. Ergänzungsband* IX.

M. G. critique de près l'édition des *Scholia Bernensia*, et les divergences avec M. Hagen reviennent ici presque à chaque page.

De la présente publication, comme de toutes les études sur les scolies, ressort l'importance pratique qu'il faut attacher à certaines formules : *et bene*, dans Servius, sert d'en tête à des résumés de *solutiones;* car les passages qui débutent ainsi ne peuvent le plus souvent donner lieu raisonnablement à aucune exclamation admirative; ces mots sont donc une réponse à quelque critique qu'il faut dégager. Les formules parallèles sont : *verum est... Notatur a Criticis... Quomodo... At qui.* Notons en passant, que plus d'une fois M. G. donne, en fin de compte, raison aux grammairiens, le poète ayant été réellement maladroit ou obscur (par exemple Buc. II, 63; X, 22 ; Georg. III, 148 fin etc.). *Sicut dictum est* sert à renvoyer à une scolie précédente, dans les scolies de Daniel; tandis que, dans Servius, la formule est : *ut diximus;* on trouve *et aliter* en tête d'une scolie additionnelle dans les *Scholia Vaticana* (mais pas dans Daniel); *id est*, devant les gloses, dans les *Explanationes;* la forme de Quaestiones ou de tours interrogatifs, pour de simples explications ,se trouve dans le *Vaticanus* etc.

Passim beaucoup de restitutions aux scolies de Vérone, aussi des conjectures sur la forme et sur le sens des scolies de Berne; parfois aussi d'heureuses conjectures sur le texte même du poète (comme p. 295 en haut, G. III, 82, albis *ex* (et non *et*) gilbo). A l'occasion, des remarques importantes: ainsi pour G. III, 5, p. 293, une preuve que Macrobe n'a pas dû employer le commentaire de Servius. — Surprise qui n'a rien de désagréable, mais à laquelle nous ne sommes pas habitués dans les livres allemands : on trouvera cité ici, et fort à propos, du Boileau (p. 227 au bas) et du La Fontaine (p. 300 au milieu).

M. G. a l'avantage très précieux de posséder parfaitement le corps des scolies de Virgile. Il connaît les habitudes des grammairiens, le tour de leurs critiques et de leurs justifications; par là dans des mots que nous trouvons simplement plats ou obscurs, il devine avec sagacité des intentions ou des indications très curieuses sur les raisonnements plus ou moins subtils où se complaisait l'ancienne école.

Je suis bien sûr cependant que maint profane, après avoir lu quelques pages de M. Georgii, ne cachera pas sa déception : « N'était-ce que cela, la critique savante du premier siècle ? et ces grands érudits ne voyaient pas autre chose dans leur poète » ! Renvoyons ces censeurs aux commentaires contemporains : qu'ils s'assurent d'abord qu'on n'y retrouve pas, sous d'autres formes, des faiblesses ou des bizarreries toutes pareilles. Faut-il aller bien loin pour rencontrer autour des grands poèmes, comme autour des lois romaines, la fameuse « bordure » ?

Un index contient l'essentiel du présent livre et aussi du précédent sur l'*Énéide*. Auparavant liste des corrections au texte des scolies. Terminons par cette bonne nouvelle que M. Georgii va publier, sous

une forme qui réponde aux exigences de notre temps, le commentaire de Tib. Donat sur l'*Énéide*. Il y a préludé par un programme de Stuttgart de 1893.

Émile THOMAS.

Des **P. Cornelius Tacitus** Lebenschreibung des Julius **Agricola**. Für den Schulgebrauch herausgegeben von Heinrich SMOLKA Gymnasial Direktor in Gleiwitz. Mit I Abbildung und I Karte von Britannien. Preis steif broschiert 60 Pf. Leipzig, Freytag, 1902, in-12, 52 pp.

Cornelii TACITI **Germania, Agricola, Dialogus** de Oratoribus. K potrebe Skolni vydal Robert NOVAK. Druhé vydani. V Praze. Storch, 1902, in-8°, XII-96 p.

Je ne fais que mentionner le premier opuscule, édition élémentaire dont le texte, sauf quelques divergences et une autre orthographe, repose sur celui de Joh. Müller. Le second au contraire, de M. Novák, sera partout l'objet d'études attentives ; en somme il le mérite.

J'ai signalé autrefois (1889, I, p. 443) la première édition du même recueil. Les changements consistent : 1° dans l'addition d'une préface de neuf pages (en tchèque) sur le développement de l'histoire à Rome de Tite-Live à Tacite ; 2° en quelques retouches au texte ; 3° dans un remaniement complet de l'*Adnotatio Critica* qui, malgré les additions, est ici un peu plus courte. Je dois ajouter que, faute de connaître les *Analecta Tacitea*, publiées à Prague 1897 (Museum tchèque de philologie) et auxquelles M. N. renvoie plus de fois, il se pourra qu'en tel ou tel passage, je n'aie pas bien compris l'auteur.

La préface tout élémentaire est sûrement destinée aux élèves. Mais ce n'est pas à eux que s'adresse l'*Adnotatio* qu'on ne peut comprendre, surtout pour le dialogue, qu'en ayant sous la main les plus récentes éditions. Entendons que le titre « à l'usage des classes » est purement conventionnel. A l'apparat se trouvent mêlés, d'une manière un peu bizarre, mais non sans profit pour nous, d'utiles rapprochements. Passim des conjectures déjà publiées dans la Listy fil. hongroise ; d'une manière générale, beaucoup de changements. M. N. n'est pas de ces savants qui persistent longtemps dans les mêmes vues. Ceux qui l'auraient suivi autrefois auront l'ennui de se voir ici bien souvent abandonnés par lui-même.

Pour la Germanie, je remarquerai seulement que M. N. élève des doutes sur plus d'un mot et plus d'une expression, sans que ces doutes paraissent toujours bien fondés. — Le nom de Tacite est cette fois supprimé en tête du dialogue ; au début des variantes, M. N. nous avertit qu'il a reconnu dans l'ouvrage l'élocution de Quintilien ; ce serait à Quintilien ou à un Tacite, imitateur de Quintilien, qu'il faudrait attribuer le dialogue. Cette vue de fonds entraîne un changement dans la constitution du texte, puisque la norme n'est plus la même. C'est à l'usage de Quintilien que partout se refère maintenant

M. Novák, et c'est pour lui, d'une manière générale, une raison de revenir à la recension traditionnelle en bien des passages. M. N. annonce d'ailleurs un travail plus développé sur ce sujet. M. N. est fier et, non sans raison, de ce que plusieurs de ses conjectures ont été, dans le dialogue, adoptées par M. John, d'autres par Peterson. — Dans l'*Agricola* sont visées les leçons du manuscrit de Tolède récemment publiées par le Dr O. Leuze de Tubingue. On ne peut pas dire que M. N. ne soit pas au courant. Mais il aurait dû dire qu'on trouvera la collation du nouveau manuscrit au supplément du *Philologus*, VIII, 4, pp. 315-556, et que M. Gudemon l'a résumée dans la *Classical Review* de février 1902, p. 37. Les lecteurs seront sûrement reconnaissants à M. N. de ses citations du *Toletanus*; parmi ces variantes, il y en a d'excellentes; 26, *nonanis* (pour *Romanis*) une vraie *lectio palmaris;* 36, *quatuor* Batavorum etc. M. N. a eu le plaisir de voir confirmée par le manuscrit une de ses anciennes conjectures : 15, plus impetus *felicibus.* Cette partie du recueil est, ce me semble, la plus intéressante; j'y relève la remarque que : Agr.9, *haud semper — eligit*, est un sénaire qui a pu venir de la marge. Mais le doute jeté sur 27, *hæc* (devant *bellorum*) me paraît bien peu vraisemblable.

En résumé, on trouvera ici comme dans tous les ouvrages de M. Novák, avec des idées qui ont leur prix, des défauts et des méprises qu'on ne peut s'empêcher de regretter. Défaut principal : sous prétexte d'écarter des obscurités, M. N. remplace les expressions originales de l'auteur par des tours faibles ou même par des platitudes [1]. Tel admirateur de Tacite se plaindra, que M. N. lui ait souvent massacré son auteur. — Il faut encore s'accommoder des bizarreries de l'apparat : *ed. I*, pour désigner la première édition de M. N. comme si elle faisait date; *cod.* après un lemme, pour nous avertir que cette fois M. N. abandonne une de ses anciennes conjectures par cette raison très neuve que la leçon est telle dans les manuscrits; enfin l'astérisque, qui (cela n'est pas indiqué cette fois et à tort) devrait avertir qu'il s'agit de conjectures personnelles à M. Novák, se trouve ici plus d'une fois à côté de très légers remaniements ou de corrections depuis longtemps acceptées de tout le monde.

Donc au lecteur de faire dans le présent livre le triage nécessaire [2].

Émile Thomas.

---

1. L'impression est très correcte. Cependant dans l'apparat, p.90, 3e l. avant le bas, écrire man*um* (et non man*us*), faute qui était déjà dans la première édition. P. 91 au milieu, devant *hæc bellorum* est tombé : 27, indication du nouveau chapitre. Même p. à la 4e l. avant le bas, lire : 32 devant *deserent.* P. 92, *Agr.* 43, la note sur *habitu* devait venir à la fin du chapitre. P. 94, vers le milieu, est tombé : 17, devant *Catone.*

1. Ainsi *Agric.* II, *eorum* superstitio*nes*, au lieu de superstitio*num persuasione;* 12, *solertiam* au lieu de *avaritiam;* au début de 33, *vincitis* au lieu de

Histoire de la Réforme dans le pays de Montbéliard, depuis les origines jusqu'à la mort de Pierre Toussain (1524-1573) par John Viénot, docteur en théologie. Montbéliard, Imprimerie montbéliardaise, 1900, xx, 356, 358 pp. in-8°, avec cartes et portraits (Prix : 20 fr.).

M. J. Viénot, actuellement chargé de cours à la faculté de théologie protestante de Paris, et dont nous avons signalé jadis l'intéressant travail sur la *Vie religieuse au pays de Montbéliard au* XVIIIe *siècle* [1], raconte dans le présent ouvrage l'histoire de la Réforme de ce comté, opérée vers le milieu du XVIe siècle par les princes de la maison de Wurtemberg auxquels ce coin de terre comtoise appartint jusqu'à la Révolution. Le premier des deux volumes est consacré au récit lui-même, le second est rempli tout entier par les pièces justificatives, inédites pour la plupart, réunies par l'auteur dans les archives locales et celles du dehors. C'est un récit d'un caractère tout scientifique [2] et qui fixe dans ses détails, pour la première fois, un chapitre intéressant de l'histoire religieuse de notre pays; après avoir décrit la situation politique et religieuse de cette enclave du Saint-Empire romain-germanique au moment de la Réforme, l'auteur nous montre les premiers essais faits par Guillaume Farel pour y annoncer la « bonne nouvelle » [3], puis surtout l'activité plus fructueuse de Pierre Toussain, qu'on peut appeler à bon droit *le réformateur du pays de Montbéliard,* encore qu'en fin de compte, il ait été finalement vaincu par ses adversaires et que la tendance réformée ait dû y céder la place à la dogmatique luthérienne [4]. C'est de 1540 que date la première organisation du culte nouveau, mais encore plusieurs années plus tard nous voyons dans la petite capitale du comté des gens qui « rendent grâce à Dieu de ce que l'ancienne religion soit rétablie » quand ils s'imaginent, par suite d'une erreur, entendre sonner l'Angelus, et jusqu'en 1576, quatorze années après que la sei-

---

vicistis etc. Des corrections, en apparence fondées sur l'usage classique : 7 *gratia* [*om.* cum] ; 13, *adulatione* [*om.* cum] me paraissent supprimer des hardiesses de style, voulues par l'écrivain.

1. Voy. *Revue critique*, 16 novembre 1896.

2. M. Viénot a fait trop d'honneur, à mon avis, au lourd et indigeste pamphlet de M. l'abbé Tournier, *Le protestantisme dans le pays de Montbéliard*, en le citant si souvent pour le réfuter. Un écrivain qui s'acharne à calomnier le patriotisme de ses concitoyens, comme le fait cet auteur, ne mérite vraiment pas qu'on s'occupe de lui dans un travail scientifique.

3. Peut-être M. Viénot admire-t-il un peu trop Farel, rude et hardi jouteur, mais insupportable collègue et voisin ; s'il avait dû vivre avec lui, il aurait écrit sans doute, comme Bedrot à Myconius, en octobre 1541 : « *Acerbitas hominis intempestivior et nobis displicet.* » Et à ce moment l'âge avait déjà quelque peu calmé ses ardeurs!

4. Toussain eut l'honneur de se ranger, dans l'affaire de Servet, du côté de Castellion contre Farel et Calvin, et il excita leur colère en n'admettant point la prédestination, puis il s'attira la haine des théologiens de Stuttgart, qui le trouvèrent trop réformé et réussirent à détruire son influence.

gneurie d'Héricourt eût été « évangelisée », on y rencontre des catholiques qui — chose bien rare alors, de part et d'autre ! — n'y étaient point inquiétés.

On suivra volontiers l'auteur dans ses intéressants tableaux des mœurs et des usages, de la situation intellectuelle et matérielle des populations montbéliardaises, tels qu'il les a reconstitués, grâce aux registres des consistoires, aux *visitations* des inspecteurs ecclésiastiques, etc. [1]. On le suivra aussi, mais avec une satisfaction médiocre au milieu des trop nombreuses querelles théologiques qui forment un des traits les plus caractéristiques de l'époque et dont l'âpreté fatigue d'autant plus que nous saisissons moins bien, dans notre mentalité moderne, l'objet même de ces virulentes disputes.

M. Viénot arrête son récit au mois de mars 1573, alors que le luthéranisme intolérant triomphe définitivement dans le pays de Montbéliard pour y maintenir pendant longtemps une tyrannie spirituelle qui laisse bien peu de liberté à la pensée humaine [2]. Il reste maintenant à l'auteur une lacune à combler entre ses deux grands ouvrages; je n'ose l'engager à consacrer à la fin du XVIe et au XVIIe siècle, une étude aussi détaillée que celle qu'il vient de mettre au jour; le côté théologique du récit ne présenterait guère d'attraits, je le crains, ni pour lui, ni pour le lecteur; mais il y aurait certainement d'intéressants détails à réunir sur la vie civile et religieuse de cette petite principauté protestante, perdue au milieu de ses voisins catholiques, pendant les guerres de la Ligue, celle de Trente Ans, l'occupation française sous Louis XIV, etc. et nul ne nous semble plus désigné que lui pour achever ce cycle d'histoire locale, qui mènerait ainsi le lecteur de la Réforme à la Révolution.

Parmi les cent soixante-un documents du second volume, empruntés soit aux Archives nationales, soit à la grande collection Simler à Zurich, soit aux Archives de Besançon, Bâle et Neufchâtel, nous

---

1. Il me semble que dans les données de M. V. quelques-unes soient assez contradictoires; ainsi p. 192, les pasteurs nous disent que « la plupart des sujets sont tout débauchez... adonnés à tout vice et péché » et un peu plus loin (p. 239) nous apprenons qu'on ne voit chez eux « aucune méchanceté contraire à la parole de Dieu » et qu'ils ne font pas d'autres scandales « si ce n'est qu'ils jurent contre leurs bestes ». Comment croire à un changement si radical de 1552 à 1560? Il semblerait également qu'il est bien difficile de faire concorder le fait que lors d'une *visite*, en 1559, plusieurs pasteurs n'avaient pas même une Bible entre les mains, mais seulement un *abrégé* de l'histoire sainte, et cette autre affirmation que « les livres théologiques passaient de mains en mains », ce qui semblerait indiquer un grand zèle pour la lecture et quelque chose comme une « librairie circulante » moderne.

2. « Toutes les fois, dit M. Viénot, que le principe du recrutement dogmatique sera sévèrement appliqué dans nos églises, il amènera avec lui le règne d'une lamentable médiocrité d'esprit et de caractère. » Cela se vérifie dans l'État tout aussi bien que dans les Églises et l'on ne saurait trop appuyer sur cette leçon de choses.

signalerons surtout la correspondance de Mathias Erb, surintendant de l'église de Riquewihr (Alsace) avec Toussain et le prince Georges de Wurtemberg. Une bonne *Bibliographie* clôt le volume [1].

R.

La noblesse française sous Richelieu, par le vicomte G. D'AVENEL. Paris, A. Colin, 1901, 361 pp. in-8°. Prix : 3 fr. 50 c.

M. le vicomte d'Avenel a repris dans son grand ouvrage, *Richelieu et la monarchie française,* couronné par l'Académie française, il y a une dizaine d'années, les chapitres relatifs à la noblesse et à son rôle de plus en plus effacé devant la royauté de plus en plus puissante et bientôt toute-puissante ; il en a fait le présent volume qu'il intitule *étude d'histoire sociale.* C'est une intéressante et spirituelle causerie, sans renvois aux sources, dont le grand public n'a cure, mais bien documentée, comme on devait s'y attendre de la part d'un érudit qui a longtemps et soigneusement étudié le terrain, sur lequel il se meut avec aisance. Peut-être a-t-il accentué un peu trop, çà et là, les cas exceptionnels, qui figurent parmi ses exemples, mais dans l'ensemble on ne peut dire qu'il ait idéalisé la classe sociale dont il nous retrace le portrait au moment où elle perd toute son importance politique. Il nous la montre à la ville et dans ses terres, aux camps et dans les salons, peu riche en général, encore fortement empreinte, au début du règne, de la barbarie des mœurs d'autrefois, écartée des emplois civils et judiciaires (qu'elle remplirait mal d'ailleurs, n'y étant point préparée), admise seulement dans la domesticité de la Cour (où elle se ruine) et à l'armée, où du moins elle peut faire encore œuvre utile, en versant son sang pour la patrie [2]. En dehors des camps, elle traîne une existence assez monotone dans une oisiveté forcée, s'appauvrissant à mesure que baisse le revenu de ses terres et que s'accroît son

---

1. J'ajoute quelques menues observations de détail. P. 29, l. *Rappoltstein* ou mieux la forme française *Ribeaupierre*, au lieu de *Rappoltsheim.* — P. 41, la note *6* devrait être la note *1* de la p. 41. — P. 48, Peut-on parler, dès juin 1531, d'une « fournaise parisienne » d'où Toussain ait pu se croire forcer de déguerpir ? — En 1532, il n'y avait point encore de paroisse française à Strasbourg. — P. 188, Charles-Quint n'a pas « dû signer à Passau le célèbre traité « ; c'est le roi Ferdinand, qui a négocié et signé le document de 1552. Ce traité ne donnait pas surtout « le libre et entier exercice du culte protestant dans toute l'étendue de l'Empire », mais — ce qui était bien différent — il permettait aux États, princes et villes libres, de l'exercer *sur leur territoire.*

2. Et même là nous constatons une décadence rapide; quelle triste apparence n'offre pas l'arrière-ban de la noblesse lorsqu'on le convoque en 1674 pour la campagne d'Alsace ! Il faut lire la *Relation de l'arrière-ban de Bourgogne* rédigée par Claude Joly et publiée à Paris, en 1836, pour se rendre compte de l'indiscipline, de la lâcheté même, en tout cas de l'incapacité professionnelle de cette masse arrachée à ses foyers.

besoin de luxe ; privée de toute influence sur les affaires de l'État, elle se cramponne à ses privilèges sociaux, elle les exagère et creuse ainsi, toujours plus profond, le fossé qui la sépare des forces agissantes du pays, l'Administration, le Capital et le Tiers-État. Si bien que la question se pose, comme le dit excellemment l'auteur : « Puisqu'elle ne gouverne plus, à quoi sert-elle ? Et si elle ne sert à rien, pourquoi existe-t-elle ? » C'est à cette question que répondra la Révolution de 1789, faite par la bourgeoisie, comme une révolution semblable répondra tôt ou tard à la question toute pareille de l'avenir à l'égard de Tiers, si celui-ci s'obstine à marcher dans l'ornière tracée par ceux qu'il a vaincus.

On pourrait discuter certaines affirmations de l'auteur; quand il dit, par exemple, que « tout vilain qui devenait homme de guerre devenait noble *ipso facto* » et que « dans tout pays un brave pouvait être fait chevalier, quelle que fût son origine » je penche à croire qu'il pose en *fait général*, ce qui *a pu se produire* en de rares occasions *exceptionnelles*. Certes les gens des communes se sont vaillamment battus à Bouvines ; qui donc a songé à les armer *chevaliers?* Les fidèles hommes d'armes d'un baron d'Angleterre ou du Saint-Empire n'ont pas eu plus fréquemment que ceux des barons de France cette promotion extraordinaire, quand ils sortaient de la plèbe ; pour pouvoir admettre le contraire, il faudrait non pas un, non pas une dizaine, mais des centaines d'exemples ; où sont-ils ? Sans doute, en des temps d'interrègne et de guerre civile, il est arrivé que des gars hardis, des brigands (pour trancher le mot) se sont établis dans le château fort de quelque famille éteinte ou massacrée par eux, et que l'un d'eux a pris le nom du château, s'est imposé à ses voisins, a transmis son titre et ses biens à ses descendants, s'il n'a pas été vaincu à son tour par plus puissant que lui, mais ce n'est pas là vraiment un acte régulier à citer, ni un *cursus honorum* bien conforme aux traditions.

Un autre point sur lequel nous ne serions pas entièrement d'accord avec M. d'Avenel, c'est celui où, comparant la noblesse de 1620 à celle de 1660, il marque, très justement d'ailleurs, l'énorme différence existant entre les Guise, les Nevers, les Nemours, les Bouillon de la première époque et les Mortemart, les Créqui, les Noailles de la seconde. Ces derniers sont de simples gentilshommes et leurs ancêtres n'ont jamais été que cela; ils vivaient dans un temps où le roi créait des ducs à la douzaine (il y en eut 37, pour être absolument exact, de 1642 à 1785). Les autres ne tenaient nullement, quoiqu'en pense l'auteur, « toute leur grandeur » des souverains français ; ils sont de maison souveraine. Guise prétend remonter, par les Lorrains, jusqu'à Charlemagne ; Nevers et Nemours sont de la maison de Mantoue, de la maison de Savoie ; Bouillon est lui-même prince souverain dans Sedan. Un pareil passé, dans une société toute aristocratique, donne

forcément une bien autre ampleur d'attitude, et Richelieu, malgré sa toute-puissance, s'est bien gardé d'empêcher cette haute noblesse princière, pourvu qu'elle ne fût pas traîtresse, de jouer un rôle important, au moins décoratif, et d'exploiter le pays au profit de ses appétits. Que de faveurs et de concessions faites par exemple à Henri de Condé, le plus égoïste des hommes et le plus nul, sauf dans l'art de grapiller les richesses de la France, pour l'attacher à sa fortune!

On se laisserait aller volontiers à discuter encore sur l'un ou l'autre point de ce livre aimable et suggestif, mais cela nous mènerait trop loin et nous devons nous arrêter ici en le recommandant encore une fois à l'attention sympathique de nos lecteurs [1].

R.

Allemannische Gedichte von Johann Peter Hebel, auf Grundlage der Heimatsmundart des Dichters fur Schule und Haus herausgegeben von Otto Heilig. — Heidelberg, C. Winter, 1902. In-8°, xvj-138 pp. Prix (cartonné) : 1 mk. 20.

Les exquises poésies villageoises de Hebel méritaient cette édition, à la fois populaire et scientifique, qui, à la faveur du bas prix, ne pourra manquer de se répandre en pays allemands et partout où l'on sait apprécier la littérature allemande. Ce que nous en donne M. Heilig est une anthologie composée avec beaucoup de goût : l'édition d'Arau 1835, que j'ai sous les yeux, comprend quarante-cinq pièces; la sienne vingt-huit seulement, mais les meilleures et les moins suspectes de contamination étrangère. Il a supprimé les tirades à prétentions philosophiques, auxquelles le patois se prête assez mal (*die Vergänglichkeit*), les doubles emplois, comme le *Wächter in der Mitternacht* (très inférieur au *Wächter* tout court), et les petites pièces de circonstance, parmi lesquelles il faut cependant regretter *der Storch*. J'avoue ne pas saisir la raison qui l'a porté à exclure *der Jenner*, cette peinture si vive et, en finale, si sainement émue du dur hiver rural.

Le texte critique de Hebel, emprunté à M. Behaghel, est accompagné d'une transcription phonétique, très suffisamment précise pour en enseigner la prononciation correcte à un lecteur même peu au courant des dialectes alamans. Je ne dirai pas que je n'y aie point trouvé quelques sujets d'étonnement, comme, par exemple, la longue ouverte de la première syllabe de *Herrlichkeit* (p. 35); mais je ne saurais

---

1. P. 46. On ne peut pas davantage dire *lord Herbert Cherbury* qu'on ne dirait *le duc Noailles* ou *le duc Broglie*. Le *of Cherbury* est de rigueur. — P. 63. C'est la première fois que j'entends dire que Henri III possédait la bravoure « à un haut degré »; les scènes de Blois en 1588 ne le prouvent guère. — P. 113. Les comtes de *Hollach* n'ont rien à faire avec les comtes de *Hohenlohe;* les uns sont d'origine westphalienne, les autres de souche franconienne.

m'ériger en juge de ces sortes de nuances. Une courte introduction, où l'éditeur revendique, — avec raison, je crois, — l'authenticité du dialecte de Hebel [1], un aperçu phonétique, trois pages de notes qui portent surtout sur les différences constatées entre son idiome et le langage actuel de Hausen (vallée de la Wiese), où il a composé ses poésies, enfin l'indispensable lexique des idiotismes locaux, tout cela forme un ensemble qui pour le grand public n'a pas besoin de complément. Pour les germanistes, M. Heilig se propose d'y joindre ultérieurement un index, un dictionnaire étymologique, et une grammaire du dialecte de Hausen. On souhaite à son entreprise le succès qui n'y saurait faillir.

V. H.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 juin 1902.

M. Edmond Pottier annonce, au nom de la commission du Prix ordinaire, que cette commission a attribué une récompense de 1,500 francs à l'auteur de l'unique mémoire déposé. La question mise au concours était la suivante : « Etudier, à l'aide des documents littéraires et des monuments figurés, les vieilles épopées grecques autres que l'*Iliade* et l'*Odyssée*. »

Sur le rapport de M. le Dr Hamy, M. Parmentier, membre de l'École française d'Extrême-Orient, est autorisé à prolonger son séjour pendant une nouvelle année.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur la légende de la pierre qui servait d'oreiller au patriarche Jacob, laissée par ses descendants en Egypte, puis emportée par la fille d'un roi d'Egypte, mariée à un Grec, jusqu'en Espagne, où ils fondèrent la ville de *Brigantia* là où s'élève aujourd'hui la ville de Saint-Jacques-de-Compostelle. Leurs descendants, à leur tour, passèrent avec la pierre en Irlande, et c'est sur elle qu'on installa pendant plusieurs siècles les rois suprêmes d'Irlande. Puis elle fut transportée en Ecosse, de là à Westminster, et c'est sur elle qu'est posé le trône où sont assis les rois d'Angleterre lors de leur couronnement. Cette pierre a été, dit-on, jadis à Tara, ville capitale de l'Irlande jusque vers la fin du VIe siècle p. C. Récemment, un nommé Groome s'est mis en tête de retrouver à Tara l'arche d'alliance et les tables mosaïques de la loi contenues dans cette arche, afin de les offrir au roi d'Angleterre. Avec l'autorisation de M. Gustavus Villiers Briscoe, il enlève en ce moment les remparts de terre qui sont les seuls débris des palais habités jusque vers 565 p. C. par les rois suprêmes d'Irlande. Lord Russell, propriétaire d'une autre portion de la colline de Tara, a refusé de s'associer à cet acte de vandalisme.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur le mont Hermon et son dieu.

M. Pierre Jouguet rend compte de ses deux récentes missions au Fayoûm et signale à l'attention de l'Académie divers monuments, notamment des papyrus, qu'il a découverts au cours de fouilles dans des nécropoles de ce pays.

Sont désignés comme lecteurs : pour la séance publique annuelle de l'Académie, M. Lair ; pour la séance des cinq Académies, M. Joret.

Léon Dorez.

---

1. Une preuve que j'en puis donner, c'est qu'une petite pièce de Hebel, comme le *Morgenstern*, transposée en haut-alsacien — ce qui n'est pas difficile, — sera immédiatement comprise et fort goûtée d'un auditoire populaire. Naturellement, lorqu'il écrit en hexamètres, il se guinde parfois sans le vouloir, et sa langue prend alors un caractère artificiel et déplaisant; mais ces dissonances sont bien rares.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 14 juillet — 1902

Huth, Neuf inscriptions nouvelles. — Guillaume de Rubruck, Journal, p. Rockhill. — Neumann, Gotamo Buddho. — C.-F. Lehmann, Contributions à l'histoire ancienne, I. — L. Schmidt, Histoire des Vandales. — Arias, Dante juriste. — Bertani, L'Arétin. — A. et P. Desfeuilles, Lexique de Molière. — Thomsen, Histoire de la linguistique. — Castle, Lenau. — Leger, Crécy d'après les récits bohémiens. — Lindner, Philosophie de l'histoire. — Gumplowitz, Baudoin, évêque de Kruschwitz. — H. Boehmer, La fausseté des privilèges pontificaux accordés au siège de Cantorbéry. — G. Lefèvre-Pontalis, Chronique d'Antonio Morosini, IV. — Issleib, Le margrave Jean de Brandebourg et l'Électeur Maurice de Saxe. — Hollaender, Un complot de 1579 contre l'indépendance de Strasbourg. — Raulich, Charles-Emmanuel I de Savoie. — Dépêches vénitiennes envoyées de la cour impériale, p. Pribram. — Doren, L'industrie lainière de Florence. — Charvériat, Jean Louis d'Erlach. — Hume Brown, Histoire d'Écosse, II. — Head, Les Stuarts déchus. — Publication des archives de Carlsruhe. — Holzhausen, La mort de Napoléon dans la presse et la poésie. — Dopsch, Histoire du droit autrichien. — Des Marez, Conception de l'histoire du droit. — Marbeau, Le charme de l'histoire. — Académie des inscriptions.

Georg Huth. **Neun Mahaban Inschriften;** — Entzifferung, Uebersetzung, Erklärung. — Berlin W. Spemann, 1901 ; VIII-19 pages in-folio (Publication du Musée royal de Berlin pour la connaissance des peuples).

Ces neuf inscriptions font partie d'un groupe de textes épigraphiques, en trois écritures différentes, récemment découverts au nord de Peichawer et d'Attock, sur la rive droite de l'Indus, dans la partie nord-ouest du Pendjab, publiés et décrits, d'après les renseignements fournis par le major Deane, dans le Journal asiatique de Paris (1894) par M. E. Senart, dans celui du Bengale, par M. A. M. Stein, de Lahore.

Les dites inscriptions ont déjà donné lieu à deux communications de M. Huth (14 février et 5 mars 1901). Dans la présente publication, le lecteur trouvera, pour chaque inscription : 1° la reproduction photographique du monument dans sa grandeur originale; 2° une transcription, lettre par lettre et mot par mot (lettres et mots étant accompagnés de numéros qui servent de points de repère); 3° le texte avec une version allemande littérale et interlinéaire (où les numéros de mots sont reproduits, et les suffixes, qui expriment les rapports grammaticaux, détachés et indiqués par un système d'abréviations);

4° une traduction soignée en allemand où les sous-entendus sont rétablis et quelques explications ajoutées.

Ces inscriptions, provenant de quatre localités distinctes d'une même région, sont toutes — sauf une seule, « monument » (*suin*) de victoire élevé à « Dieu suprême », — uniformément sépulcrales, invitant les « amis, compagnons, membres de la tribu », à pleurer et glorifier le défunt. Les morts dont on mène deuil sont naturellement des personnages importants, ayant les noms ou les titres de *Asd, Ami, Su-aga;* l'un d'eux est le *baksi* (magicien) Asur. Le ton général de ces épitaphes et la mention répétée du nom d'Allah, leur assigne une origine musulmane; toutefois, la présence d'un *baksi*, et la mention de « libations » et de « paroles salutaires » prouvent qu'il s'agit d'une population originairement chamaniste, qui avait conservé des restes de son culte primitif.

On y trouve le nom d'un peuple, dont l'invasion avait été repoussée, — les *Kuitad;* et l'on se demande s'il s'agit ici des Chinois ou de quelque autre peuple, tel que les Karakitai.

Le dernier mot n'est pas dit sur ces inscriptions; reste encore des incertitudes; la lecture même est parfois douteuse. Le texte s'interprète à l'aide de la lexicographie turke et ouïgoure; mais la place que la langue dans laquelle il est rédigé, doit occuper dans les dialectes turks reste à déterminer. M. Huth continue ses savantes et instructives recherches.

L. Feer.

The Journey of William of Rubruk to the eastern parts of the world 1253-55 as narrated by himself-translated by William Woodville Rockhill. London 1900 : in-8° LVI, 304 pages (Issued by the Hakluyt Society).

Les tentatives hardies des explorateurs modernes de l'Asie centrale ne font pas oublier les anciens, ces moines, qui, au milieu du XIIe siècle, à une époque des plus troublées, à travers des difficultés et des périls plus graves que ceux d'aujourd'hui, ouvrirent l'ère de ces lointains voyages. Loin de là! l'intérêt que leurs travaux inspirent semble plutôt s'accroître, et les relations qu'ils nous ont laissées reçoivent des récits contemporains comme un regain de nouveauté. Preuve en soit le volume que nous annonçons ici.

La Société anglaise qui l'a publiée a été fondée en 1846 pour « l'impression de voyages et d'excursions rares et non encore publiés ». La dénomination de Hakluyt qu'elle a adoptée est le nom de l'érudit qui, en 1630, fut l'auteur de la première publication relative à Rubruqui; et c'est précisément le célèbre envoyé de saint Louis qui est le héros de ce volume, œuvre de M. Rockhill, bien préparé par ses propres pérégrinations autant que par ses études à l'accomplissement d'une pareille tâche.

Dans une Introduction de 32 pages (XIII-XLIV) M. R. s'attache à faire connaître « ce que l'Europe occidentale savait sur les Mongols »; il donne des détails sur les personnages qui jouèrent un rôle dans les relations des princes Chrétiens avec les Mongols, sur ce que l'on sait de leur origine, de leur caractère, de leur œuvre, sur la destinée de leurs écrits. Bien que l'envoyé de saint Louis fasse le principal objet de son travail, M. R. ne sépare pas de lui l'envoyé du Pape Innocent IV qui l'a précédé de peu d'années; il donne d'abord le récit de son voyage tel qu'il se lit dans l'*Historia Mongolorum* et tel que le raconte Benoît de Pologne, compagnon de cet envoyé, que nous appelons Jean du Plan de Carpin. M. R. le désigne par son nom italien de Piano de Carpine, et l'appelle aussi « frère Jean ». Quant à Rubruqui, M. R. le désigne par le nom de William of Rubruck et l'appelle aussi « frère Guillaume ». Il le considère comme français, étant de Rubruck dans la Flandre française, plutôt que de Rusbruck près Bruxelles.

La traduction que M. R. nous donne du voyage de du Plan de Carpin est faite sur le texte que d'Avezac en a publié pour la société de Géographie de Paris en 1838 : c'est la dernière partie de l'édition d'Avezac; et les pages de cette édition sont indiquées dans la traduction anglaise. Pour l'*Itinerarium* de Rubruqui, M. Rockhill s'est servi du texte publié en 1839 par Francisque Michel et Thomas Wright; mais il a consulté les manuscrits qui en existent. Il n'y a pas trouvé « de variantes de quelque importance ». Toutes ces traductions sont soigneusement et richement annotées. Un index très complet (pp. 283-304) termine le volume; les pages XLV-LVI fournissent la liste des ouvrages consultés par l'auteur.

Le lecteur trouvera aux pages XLV-XLVI, les étapes du voyage de « frère Guillaume » depuis son départ de Constantinople (7 mai 1253) jusqu'à son retour à Tripoli de Syrie (15 août 1255). Une carte d'Asie très claire, enfermée dans une poche de la couverture, présente les *Itinéraires* des deux voyageurs tracés par deux lignes rouges : celle qui se rapporte à l'envoyé du Pape est pointillée; celle qui concerne l'envoyé du roi de France est continue.

Volume très soigné, très intéressant et instructif, qui n'est pas à proprement parler, une révélation, mais résume, complète et précise les renseignements désirables sur un événement connu et célèbre.

L. FEER.

Die Reden Gotamo Buddho's aus der mittleren Sammlung **Majjhimanikâyo** des *Páli-Kanons* zum ersten Mal übersetzt von Karl Eugen NEUMANN. *Zweiter Band.* Leipzig, Wilhelm Friedrich, 1900. Gr. in-8°; XV-689 pages.

Il y a quatre ans [1] nous rendions compte du premier volume de la

1. Voir *Revue critique*, août 1897, pages 102-103.

traduction allemande de la compilation pâlie intitulée *Majjhima-nikâyo* par M. K.-E. Neumann ; nous annonçons aujourd'hui le second volume de ce grand travail, qui a paru comme son aîné en cinq livraisons, comprenant la deuxième section du recueil, divisé, ainsi que nous l'avons expliqué, en trois « cinquantaines ». Ces « discours » portent donc les numéros 51-100.

Ces cinq livraisons nouvelles, dont l'exécution matérielle ne laisse rien à désirer, et qui sont presque une édition de luxe, comme celles qui les ont précédées, par la netteté du caractère et la beauté de l'impression, se recommandent par les mêmes qualités, spécialement par la fidélité de la traduction et le soin de reproduire le texte avec la plus parfaite exactitude. M. N. prévient son lecteur qu'il lui donne une traduction simple, n'ajoutant rien au texte, n'en retranchant rien, et ne visant qu'à une reproduction parfaitement exacte ; et il tient parole. Nous avons déjà constaté, à propos du premier volume et des autres traductions de M. N., ce trait caractéristique ; nous avons la satisfaction de le constater de nouveau.

Nous avons, dans l'article précité, présenté quelques observations sur le parti pris par M. Neumann de ne jamais reproduire de termes indiens dans sa traduction, de donner aux expressions les plus techniques un équivalent allemand ; nous ne répéterons pas ces critiques, quoique le savant traducteur, comme on devait s'y attendre, persiste dans son système ; mais nous persistons à croire qu'il y a là de l'exagération.

Ce soin de n'offrir aux lecteurs que des termes parfaitement intelligibles, de ne lui parler que sa langue, et d'éviter toute expression en langue étrangère, n'empêche pas M. N. de citer dans les notes mises au bas des pages, des phrases ou des mots pâlis, sanskrits, prâkrits, aussi bien que du grec et du latin. Il a donc en vue dans son travail deux clans de lecteurs, le grand public, auquel la traduction est spécialement destinée, et le public savant qui, tout en profitant de l'interprétation fournie par la traduction, trouve dans les notes des rapprochements instructifs et intéressants.

Pour faciliter les recherches et l'étude de cet enseignement bouddhique, M. Neumann, comme dans son premier volume indique, en marge, les pages du texte, celles de l'édition Tecneke-jas qu'au discours 76e, celles de l'édition publiée par le roi de Siam, à partir du discours 77. De plus des Index variés et bien fournis, au nombre de douze et occupant les trente dernières pages du volume, permettent au lecteur de se reporter aux passages où telle et telle question est traitée, tel ou tel renseignement donné. Ces Index sont classés et distribués, à quelques différences près, comme les quinze Index du premier volume.

Dans la préface de quinze pages, mises en tête du volume. M. N. nous présente le Majjhima-Nikâyo comme la compilation qui repré-

sente le mieux l'enseignement authentique de « Gotamo Buddho » ; c'est pour cela qu'il l'a choisie comme champ de travail. L'enseignement qui s'y trouve correspondrait selon lui, plus que tout autre recueil à la période primitive, où la distinction bien tranchée entre la « doctrine » (*Sutta*), la « discipline » (Vinaya), la « métaphysique » (Abhidhamma), n'était pas encore faite, où il n'y avait qu'un seul Pitaka, comprenant le Sutta et le Vinaya étroitement unis, dans leur simplicité primitive, non encore altérés par les superfétations ultérieures. Il reconnaît toutefois que cette simplicité primitive n'est pas d'une pureté absolue ; il signale dans un de ces discours l'immixtion de la légende, dans plusieurs autres, des emprunts faits aux doctrines qui ont précédé l'éclosion du Bouddhisme, et des notions d'origine étrangère à l'enseignement du Buddha, dont l'introduction résulte des fluctuations inévitables à un enseignement conservé par la tradition orale. Malgré tout, c'est là qu'il trouve, dans son expression la plus exacte, la parole du Buddha. Il tergiverse un instant sur la solidité de l'œuvre de Gotama, qui, en dépit des apparences, n'a cessé d'exercer une puissante influence sur l'esprit indien, influence qui s'est propagée en dehors de l'Inde. M. N. paraît ne pas désespérer de la voir se faire sentir en Europe ; et le souhaiter, bien qu'il reconnaisse qu'il y faudra du temps.

Qu'on désire ou qu'on ne désire pas l'extension du Bouddhisme, quiconque s'intéresse à l'histoire des religions, et au développement de l'esprit humain, doit remercier M. Neumann du soin qu'il prend de mettre à la portée des savants et du grand public une importante série des discours attribués à « Gotamo Buddho » et souhaiter l'heureuse terminaison du grand travail dont il a déjà accompli les deux tiers [1].

L. Feer.

Beitræge zur alten Geschichte, herausgegeben von C. F. Lehmann, Bd, I, heft 2, Leipzig, Dieterich, 1901. Prix : 8 mk.

La tentative de M. C. F. Lehmann mérite l'attention et les encouragements de la critique : à côté des revues spéciales, chaque jour plus

---

1. Au moment de publier ces comptes rendus, nous apprenons la mort de notre collaborateur. Attaché de longue date au Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, M. Feer y avait rendu de réels services par la richesse de son érudition linguistique qui embrassait l'ensemble des langues littéraires de l'Extrême-Orient, et par une complaisance qui n'était jamais en défaut. La plupart de ses travaux ont paru dans le *Journal asiatique*, les *Annales du Musée Guimet* et la collection de la *Pali Text Society*. La *Revue critique* perd en lui un collaborateur de longue date qui a fait connaître à ses lecteurs un grand nombre de publications importantes sur l'histoire, la géographie et les religions du monde hindou et du monde chinois. (A. C.)

nombreuses, il a pensé qu'il y avait place encore pour une publication périodique qui comprît à la fois des études sur l'astronomie babylonienne, par exemple, sur les cultes de Théra et sur les *Histoires* de Tacite. Au risque de ne satisfaire pleinement ni les orientalistes ni les hellénistes ni les latinistes, il est demeuré fidèle à cette conception légitime, mais un peu abandonnée aujourd'hui, d'une histoire ancienne embrassant l'Orient, la Grèce et Rome. Il s'est imposé, en outre, une autre condition assez lourde, qui est de n'accepter aucun compte rendu de livre : excellente mesure, mais qui, en exigeant des collaborateurs un effort continu de production personnelle, nuira peut-être à la régularité de la publication. Des trois fascicules annoncés pour 1902, je ne sache pas qu'aucun ait encore paru[1]. Examinons toujours le volume publié en 1901.

Les deux articles de MM. Ginzel et Lehmann ont pour sujet, l'un, les calculs babyloniens sur le cours du soleil et de la lune et sur la marche des étoiles, l'autre, l'histoire de *Sammuramat* (la Sémiramis des documents assyriens) ; mais ces deux orientalistes ont soin de rattacher leurs recherches soit à l'astronomie grecque, soit aux données d'Hérodote et des autres historiens sur Sémiramis. La seconde de ces études, en particulier, est du plus haut intérêt : l'auteur y insiste sur l'importance historique de *Sammuramat* dans l'histoire de la religion assyrienne (introduction du dieu babylonien *Nabû*, *Nebo*), et sur la source où a puisé Hérodote (la tradition du temple de *Nebo* à *Borsippa,* près de Babylone, et non celle du temple de *Bél-Marduk*, à Babylone même). — L'article de M. Hiller von Gærtringen, *Die Gœtterkulte von Thera*, repose tout entier sur le résultat des fouilles qu'il a pratiquées lui-même dans cette île : c'est une revue complète des divinités dont le nom figure dans les inscriptions ou dont la trace apparaît encore dans les monuments. — Deux études de M. Beloch se rapportent à l'histoire de la période hellénistique (*Zur Geschichte des pyrrhischen Krieges* et *Die Schlacht bei Kos*). — Quatre mémoires enfin traitent de sujets relatifs à l'histoire romaine : Holzapfel, *Die drei ältesten römischen Tribus ;* Rostowzew, *Der Ursprung des Kolonats;* Münzer, *Die Entstehung der Historien des Tacitus*, et Kornemann, *Die Zahl der gallischen civitates in der römischen Kaiserzeit.* Ce dernier article est accompagné d'un tableau synoptique qui contient la liste des cités gauloises à six époques différentes de l'empire romain.

Am. Hauvette.

---

1. Je m'étais, heureusement, trompé dans mes prévisions. Les fascicules III du t. I, et I du t. II viennent de paraître. J'en rendrai compte prochainement.

Ludwig Schmidt, **Geschichte der Wandalen** (1 vol. in-8° de 202 pp. — Leipzig, Teubner, 1901).

Ce livre comble une lacune importante dans l'histoire de l'ancienne Afrique. L'exploration systématique de l'Algérie et de la Tunisie, la publication d'innombrables documents, beaucoup de savantes monographies, et, depuis quelques années, plusieurs ouvrages d'ensemble ont jeté une vive lumière sur l'état social, économique, religieux et politique, de l'Afrique romaine et de l'Afrique byzantine. Mais, sur l'Afrique vandale, on en restait aux travaux vieillis et superficiels de Papencordt ou de Yanoski. Pour la première fois, M. Schmidt attaque ce sujet avec toutes les ressources de la critique moderne.

Son ouvrage est solide et fort intéressant. Dans un premier livre, où il a repris et complété un mémoire qu'il avait publié en 1888, il résume avec précision le peu que l'on sait sur les Vandales avant leur passage en Afrique, sur leurs invasions en Gaule ou en Espagne, sur leurs institutions primitives. Les deux livres suivants sont consacrés à l'histoire officielle du royaume africain sous Genséric (livre II), et sous ses successeurs (livre III). Enfin, le livre IV traite de l'histoire intérieure de ce royaume : situation respective des diverses races, conditions économiques, institutions politiques et militaires, justice et finances, attitude de l'Église, civilisation du temps.

Ce dernier livre est assurément le plus neuf ; mais on le voudrait encore plus complet. M. S. tire bon parti des textes d'auteurs, et il est en général au courant des récentes découvertes ou des publications de l'archéologie française ; pourtant son enquête sur la civilisation vandale paraît un peu écourtée. Il aurait pu tirer davantage des inscriptions de cette période, qui sont fort nombreuses, et des monuments figurés. Il néglige ou traite trop sommairement plusieurs questions essentielles : limites de l'occupation vandale aux diverses époques, condition légale de la population romaine, attitude des indigènes et constitution de principautés berbères indépendantes, persécutions religieuses contre les catholiques, persistance du Donatisme. Il serait surtout intéressant de préciser quelles ont été les relations des Berbères avec les Vandales, et dans quelle mesure les papes ou les empereurs ont encouragé la résistance de l'Église africaine.

On regrette aussi que M. S. ait expédié si sommairement la littérature et ait consacré une seule page à l'art de l'époque vandale. Les polémistes du temps, Dracontius, Victor de Vita et les documents d'Église, les poètes de cour dont les œuvres nous ont été conservées en partie dans l'*Anthologie de Carthage*, méritaient d'être étudiés de plus près, même pour l'intelligence des faits historiques.

Enfin, l'art de cette époque nous est beaucoup moins inconnu que ne paraît le croire M. Schmidt. Un grand nombre des églises d'Algérie ou de Tunisie, une centaine peut-être, datent de ce temps. On a

découvert aussi beaucoup de sculptures fort curieuses, qui attestent une conception particulière de l'ornementation végétale. Les bijoux, les armes, les ustensiles vandales ne manquent pas non plus dans les collections africaines ; et l'on en a publié déjà bien des specimens dans les albums de la *Description de l'Afrique du Nord*. Tout cela méritait attention. Après la rupture forcée avec Rome, un art assez original s'est développé dans le royaume vandale.

Le travail de M. Schmidt est donc à compléter sur quelques points. L'auteur n'en a pas moins le mérite d'avoir été le premier à ouvrir sur l'Afrique vandale une enquête vraiment scientifique; et il nous apporte un cadre tout prêt pour les futures découvertes.

Paul Monceaux.

Gino Arias. **Le Istituzioni giuridiche medièvali nella Divina Commedia.** — Firenze, Lumachi; vi-240 pages, in-16; 1901.

Parmi les multiples aspects sous lesquels a été examinée l'œuvre de Dante, celui-ci est un des moins rebattus : Dante juriste. Seule une monographie de V. Lomonaco (1872) y avait déjà été consacrée. Le jeune auteur qui reprend ce sujet avec une méthode plus scientifique et une information plus précise, est un historien du droit dont les premières publications ont déjà hautement attesté la valeur. Son volume dantesque ne doit donc pas être confondu avec la multitude d'opuscules qu'un zèle souvent indiscret inspire chaque année aux modernes commentateurs de la Divine Comédie. Pour l'en distinguer, il suffirait de cette particularité : le livre de M. Arias est le premier ouvrage qui ait été récompensé par le prix Villari, fondé il y a peu d'années par les amis, les élèves et les admirateurs de cet illustre maître, lorsque l'on célébra le quarantième anniversaire de son fécond enseignement.

Le volume de M. A. se compose d'une assez longue série de chapitres et de paragraphes courts et précis, ordonnés suivant la nature des questions juridiques qui y sont abordées, et dont chacun contient le commentaire d'un ou de plusieurs passages du poème, avec l'exposé des coutumes qui s'y reflètent et qui les expliquent. Cette revue de tous les textes juridiques de la Divine Comédie a son unité et sa conclusion générale; l'idée qui s'en dégage est que Dante, dans le domaine du droit comme dans tous les autres, appartient à une période de transition presque entièrement achevée; on y trouve encore quelques restes d'institutions appartenant à une époque déjà lointaine, et l'on y voit apparaître certaines idées, certaines conceptions, qui annoncent une ère nouvelle dans l'histoire de la pensée italienne. Ce petit volume a donc sa place marquée dans la bibliothèque de tout lecteur de Dante. On pourrait seulement souhaiter que la consulta-

tion en fût rendue plus aisée et plus rapide par un index des passages de la Divine Comédie qui y sont cités et commentés; c'est là une bien mince lacune, que M. Arias aura sans doute bientôt l'occasion de combler.

H. H.

Carlo Bertani, **Pietro Aretino e le sue opere.** Sondrio, E. Quadrio, 1901; in-8°, XI-405 pages.

Voici sur le célèbre Arétin un nouveau volume, dont on peut dire sans complaisance que le besoin se faisait sentir. Depuis un certain nombre d'années, les études sur le fameux pamphlétaire se sont singulièrement multipliées, en particulier sur sa vie; bien des points obscurs ont été éclaircis, bien des légendes ont été réduites à néant, et cette étrange figure d'Italien de la Renaissance est peu à peu sortie du domaine de la fantaisie pour entrer dans celui de l'histoire. Il était nécessaire que tous les éléments d'information, dispersés dans des opuscules ou dans les revues, fussent réunis, complétés et présentés au public en un corps organisé. D'autres avant M. Bertani avaient essayé de faire revivre l'Arétin dans une étude synthétique, où se seraient reflétés tous les aspects du personnage; mais il leur avait manqué cet esprit scientifique, ce souci de l'information complète, de l'exactitude minutieuse, et surtout de l'impartialité, qui sont, plus que jamais en un pareil sujet, indispensables. Ces qualités, à défaut peut-être de plus brillantes, M. B. les possède à un haut degré, et c'est ce qui lui a permis de faire œuvre vraiment utile. Avec une patience et une méthode au-dessus de tout éloge, il a rassemblé tous les renseignements publiés, il en a ajouté quelques-uns que lui ont fourni ses recherches personnelles; il a rapproché, contrôlé, discuté, et il se trouve avoir ainsi composé une biographie de l'Arétin qui, à l'heure actuelle, est l'expression parfaitement exacte de nos connaissances sur l'une des personnalités les plus singulières du XVIe siècle. Il faut bien qu'on le sache : quiconque aura désormais à porter un jugement sur le caractère ou sur les actes de l'Arétin, devra nécessairement commencer par consulter le travail de M. Bertani, quitte à tirer parfois des faits des conclusions un peu différentes de celles du nouveau biographe. En effet, quoiqu'il se défende, et de très bonne fois assurément d'avoir voulu composer une apologie, M. B. ne sait pas toujours se garder d'une bienveillance peut-être excessive à l'égard de son héros. Réduire à néant une légende inventée à plaisir par la haine et la calomnie, en y opposant des faits soigneusement contrôlés, c'est faire d'excellente besogne, et M. B. s'en est tiré avec honneur; mais il lui arrive aussi d'excuser, de justifier l'Arétin par de simples hypothèses, et de retourner contre les ennemis du pamphlétaire les insinuations dont celui-ci

n'a que trop souvent été victime [1]. Mais tout ce qui relève de l'appréciation personnelle se laisse aisément distinguer de ce qui est du domaine des faits, et par suite l'indulgence de M. B. dans ses jugements et ses interprétations n'ôte rien à la valeur de son œuvre. Il met sous nos yeux toutes les pièces du procès, il nous permet donc de discuter ses conclusions ; c'est l'essentiel.

La seconde partie, sur les œuvres de l'Arétin, est quelque peu écourtée ; les 160 pages, qui y sont consacrées, témoignent des mêmes qualités précieuses que la biographie, mais sont notoirement insuffisantes pour rendre compte de la place considérable qu'occupe l'Arétin dans le mouvement littéraire du XVIe siècle, par ses essais dans les genres les plus variés. La critique littéraire proprement dite est plus difficile à traiter que la critique historique ; M. Bertani dont ce volume est, croyons-nous, le début, s'y sent visiblement moins à son aise. Cela n'empêche pas qu'il n'y fasse preuve d'un jugement solide, et, tout compte fait, cet ouvrage de début contient beaucoup mieux que des promesses.

Henri HAUVETTE.

Les Grands écrivains de la France. — Molière, tomes XII et XIII. Lexique de la langue de Molière. 2 vol. in-8° de CCXXXI-512 et de 648 pages. — Paris, Hachette, 1900.

Avec ces deux beaux volumes, dont on est redevable à MM. Arthur et Paul Desfeuilles, se trouve terminée la magnifique édition de Molière de MM. Eugène Despois et Paul Mesnard. Ce *Lexique*, fait avec un soin minutieux, me paraît excellent à bien des égards, et il rendra certainement les services qu'on en pouvait attendre. Tous les mots employés ou créés par Molière ont été notés ; c'est presque une nomenclature comme ces Concordances de la Bible qui jadis étaient si utiles aux prédicateurs ou aux théologiens. On pourrait presque se demander s'il n'y a pas de ce côté un peu d'excès.

---

1. Je citerai comme caractéristique à cet égard tout le chapitre sur l'Arétin et Clément VII (pp. 36-70), en particulier l'histoire des démêlés du poète avec Giberti. — Non seulement M. B. laisse éclater presque à chaque page son indulgence pour l'Arétin, ce dont personne ne lui fera un crime impardonnable, mais il n'aime pas que l'on juge son héros avec moins d'indulgence que lui ; ne relève-t-il pas « le solite ezagerazioni sul Nostro » (p. 3, note 7) dans un article où je protestais ici même, il y a six ans, contre une inopportune réédition des calomnies dont l'Arétin a été l'objet depuis plus de trois siècles ? Cette critique inoffensive et discrète est loin de m'offenser ; mais elle montre combien M. B. est chatouilleux à l'endroit de son auteur favori. Je lui opposerai simplement le jugement d'une des revues les plus autorisées d'Italie, qui signalait dans mon article de la *Revue critique* mes « considerazioni ben altrimenti ponderate » (*Giorn. Storico della lett. ital.* t. 28 (1896), p. 283). Ni détracteur ni apologiste, telle me paraît être la formule dont tout critique doit s'inspirer ; et à cet égard je suis sûr d'être d'accord avec M. B,

Une autre observation qui se présente à l'esprit, — ce n'est pas une critique, car MM. D. n'étaient pas libres de faire autrement qu'ils n'ont fait, — c'est que ce Lexique ne forme pas un tout indépendant; il serait impossible de s'en servir si l'on n'avait à sa disposition les onze volumes du Molière Despois-Mesnard. Les mots sont enregistrés avec le sens que Molière leur a donné, et les références sont parfaitement exactes. Mais si la signification de ces mots donne lieu à des explications détaillées ou à des discussions, le lecteur est renvoyé à tel ou tel tome de l'édition Despois-Mesnard. Par exemple, si je rencontre le mot *Cabinet*, je songe tout de suite au vers d'Alceste qui a donné lieu a tant de commentaires, et MM. D. me disent tout simplement d'aller voir au tome V et au tome X à telles et telles pages. Si je veux une explication sur le mot *Carême-prenant*, qui a deux sens très différents quoique dérivés l'un de l'autre, il me faut aller au tome VIII pp. 102 et 103, et c'est toujours ainsi. Combien de lecteurs obéiront à ces injonctions et iront consulter les passages indiqués? Ainsi les deux énormes volumes de MM. D. ne se suffisent pas à eux-mêmes; il y faut joindre les onze volumes du texte de Molière, il y faut joindre aussi le *Lexique comparé* publié par M. Livet en 1895.

Un autre inconvénient de la méthode suivie par MM. D., ce sont les renvois de mot à mot dont la raison d'être n'apparaît pas toujours clairement. Ainsi au mot *Achevé*, je suis tout surpris de ne pas trouver ce vers célèbre du Misanthrope :

> Cléonte au levé,
> Madame, a bien paru *ridicule achevé.*

Mais à la fin de l'article il y a un renvoi : Voyez RIDICULE, COQUETTE. Pourquoi ce renvoi puisque *Achevé* pourrait être associé aussi bien à des mots comme *Avare*, *Hypocrite*, *Fourbe*, etc.? La preuve en est que le Lexique comparé de Livet donne les exemples suivants : *Ane achevé, fripon achevé*, *tyran achevé*, etc. C'est évidemment à *Ridicule* et à *Coquette* que le renvoi aurait eu sa raison d'être.

Je ne vois pas non plus pourquoi on me renvoie de *Comète* à *Arc-en-ciel*, *d'Arabe* à *Juif*, etc. Ces derniers renvois n'ont même pas l'avantage de faire gagner de la place. Parfois il n'y a ni citations ni renvois, ainsi l'on est surpris de ne trouver ni à *Dévot* ni à *S'emporter* le fameux vers

> Ah! vous êtes dévot et vous vous emportez!

Mais cela n'empêche pas que le Lexique de MM. Desfeuilles ne soit un instrument de travail bien utile, car il permettra d'étudier à fond l'admirable langue de Molière, et une édition comme celle de MM. Despois-Mesnard exigeait ce complément indispensable.

A. Gazier.

Vilh. Thomsen. **Sprogvidenskabens Historie en kortfattet Fremstilling.** Köbenhavn, Gad, 1902. In-4°, 87 pp.

A ce sobre et impartial résumé de l'histoire de la linguistique depuis Pâ*n*ini jusqu'à nos jours, je ne vois guère qu'une critique à adresser : le nom de l'auteur n'y figure que dans le titre. C'est assez dire qu'il ne fait pas à M. V. Thomsen la place qui lui revient dans les découvertes de ce dernier quart de siècle. Heureusement ses contemporains la lui réservent, et dans son propre pays aussi bien qu'à l'étranger. Il est de ces justes au mérite éclatant et prospère, à qui justice est rendue de leur vivant.

V. H.

Eduard Castle. **Nicolaus Lenau.** Zur Jahrhundertfeier seiner Geburt. Leipzig, Hesse, 1902, p. 120, in-18.

On ne se défie pas sans raison des livres provoqués par les centenaires. En voici un qui fait exception : il est solide, précis, complet, vraiment scientifique. Je crains presque qu'il ne le soit trop. J'entends que sous cette forme condensée à l'extrême, qui parfois amène des obscurités de style ou d'involontaires effets plaisants (p. 65), la mince plaquette risque de n'être pas lue de tous les lecteurs avec le profit que M. Castle est en droit d'attendre. Elle veut trop agir par suggestion et suppose un public déjà bien renseigné. Dans toutes ces lignes qu'elle indique sans en omettre, les plus importantes ne ressortiront peut-être pas assez. Il y a cependant un élément de la vie de Lenau — et il est essentiel — qui a reçu tout le développement désirable : ce sont ses passions successives ; je note, sans la discuter, l'indulgence très affirmative de l'auteur pour Sophie. Pour l'œuvre poétique qui eût pu être traitée avec plus d'ampleur, il y a à signaler d'intéressants rapprochements avec Heine. Sur plusieurs questions de détail, je serais en désaccord avec M. Castle, mais je ne peux en aborder ici la discussion ; je me permettrai de signaler quelques points. M. C. tranche bien vite la question, après tout complexe, des origines de Lenau. Le milieu souabe a été un peu négligé et méritait de nous être présenté avec plus de sympathie. P. 47, Duden, dans son ouvrage sur l'Amérique, n'est pas purement fantaisiste. P. 48, le *Schutt* de Grün est de 1836, et non de 1835. Sur le *Faust* remanié de 1840, il fallait mentionner l'influence capitale de Martensen. P. 91, les dates pour Caroline Unger et Fr. Sabatier sont inexactes ; voir l'article de M. Hartwig dans la *deutsche Rundschau* de mai 1897 qui donne pour l'une 1803-1877, pour l'autre 1818-1891. Je relève aussi quelques lapsus : p. 86, *Puyclaurens* pour Puylaurens ; p. 95, *Daunon* pour Daunou ; p. 96, *Lavour* pour Lavaur. Les notes (pp. 108-115), conte-

nant des références auxquelles il y aurait quelques minimes additions à faire, un index, neuf portraits et le fac-similé d'une poésie ajoutent encore au mérite de ce Lenau *in nuce*.

L. Roustan.

— M. Louis Leger a lu l'an dernier à la séance annuelle des cinq académies un travail sur *La bataille de Crécy d'après les récits bohémiens*. Il a développé ce travail dans un mémoire lu récemment à l'Académie des Inscriptions. A la suite de ces communications de M. Leger, un comité s'est formé à Paris pour élever sur le champ de bataille de Crécy un monument commémoratif de la mort de Jean de Bohême. Ce comité a pour président M. Leger, pour vice-président, M. Émile Picot, pour trésorier M. Jules Lair (11, rue Croix des Petits-Champs). Un autre comité a été constitué à Amiens, président M. Durand, archiviste de la Somme ; trésorier, M. Dournel, de la Société des antiquaires de Picardie. Un troisième comité, constitué à Abbeville, a pour président M. J. Vayson, président de la Société d'émulation, et pour trésorier M. le chanoine Mille. La municipalité de Prague a envoyé à M. Leger une souscription de mille couronnes (1,049 francs) pour le monument de Crécy.

— M. Théodore Lindner, professeur à l'Université de Halle, et connu surtout par une bonne histoire de l'Allemagne sous le règne de Wenceslas, se propose de publier une nouvelle *Histoire Universelle*. Sous le titre de *Philosophie de l'histoire (Geschichtsphilosophie, Einleitung zu einer Weltgeschichte seit der Voelkerwanderung*, Stuttgart, Cotta, 1902, XII, 206 pp.. in-8°; prix : 5 fr.), il vient d'en publier séparément l'introduction, divisée en dix chapitres. Ils traitent successivement du principe de stabilité (*Beharrung*) et de mouvement (*Veraenderung*) en histoire, des idées et de leurs origines, du rôle des masses et de celui des individus prééminents, des peuples et des nations. L'auteur étudie plus particulièrement le rôle des trois grands groupes ethniques qui ont constitué notre histoire moderne, et leurs manifestations vitales, les causes et le *processus* du développement historique, tout en déclarant qu'il est impossible d'en fixer les lois ; il proclame qu'il n'y a pas de divisions à établir dans l'histoire, car elle est *une*. Il n'y a pas de fatalisme non plus dans l'histoire (*Kein Muss*). On trouvera mainte idée suggestive dans les pages de M. Lindner, mais aussi quelques autres assez contestables et l'on ne peut s'empêcher de trouver, au sortir de la lecture de son volume — et de plusieurs autres — que la spéculation métaphysique envahit un peu trop, de nos jours, le domaine de l'histoire proprement dite et tend à l'entraîner dans des régions où elle se perd dans le vague et l'abstraction, sans profit visible pour la science. — E.

— L'œuvre d'un des plus anciens chroniqueurs latins de la Pologne, de l'évêque Baudoin de Kruszwica, avait été l'objet d'un mémoire de M. Max Gumplowicz, publié en 1895 dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Vienne. La biographie, fort obscure, du personnage restait à faire. M. Gumplowicz, agrégé à l'Université viennoise, est mort avant de pouvoir mettre au jour lui-même le résultat de ses dernières recherches qui viennent de paraître dans le bulletin de la *Société historique de la province de Posen*, et en tirage à part (*Leben und Schicksale Balduins, Bischofs von Kruschwitz* (*1066-1145*), Posen, Jolowicz, 1902, 63 pp. in-8°). L'auteur prétend y démontrer que cet évêque, dont on ne sait presque rien d'ailleurs,

et qui n'occupa son siège que pendant fort peu d'années, est identique avec un tout autre Baudoin, ce comte de Hainaut qui prit part à la première croisade, et disparaît après la prise d'Antioche en 1099; identique aussi avec un troisième Baudoin, que nous trouvons cardinal à Rome en 1137 et qui mourut archevêque de Pise en 1145. M. G. fait preuve d'une remarquable sagacité dans les déductions multiples par lesquelles il essaie de rendre probables ou du moins plausibles ces métamorphoses successives, auxquelles il a fini par croire de très bonne foi; il semble impossible pourtant qu'une telle substitution ou transformation ait pu s'opérer dans les régions élevées de la société d'alors sans qu'aucune source, flamande, polonaise ou italienne, en eût parlé d'une façon plus explicite. Il nous paraît en conséquence peu probable que la critique compétente adopte les avatars successifs proposés par M. G. pour son héros. — E.

— M. Henri Boehmer vient d'établir, par une enquête minutieuse et conduite d'après les règles les plus correctes de la critique externe et interne, la fausseté d'une série de privilèges pontificaux prétendument accordés au siège de Cantorbéry depuis Boniface IV jusqu'à Jean XII, et qui furent produits par l'archevêque Lanfranc au synode de Windsor en 1072. Souvent déjà suspectés, soit par Jaffé, soit par Stubbs et récemment encore par Plummer, ces documents inventés en partie de toutes pièces ou falsifiés en partie, pour bien établir la suprématie du siège de Cantorbéry sur celui d'York, doivent être définitivement rayés de la liste des pièces historiques; M. Boehmer démontre par une série de déductions ingénieuses comment l'ambitieux primat a été amené à procéder à ces faux, à quelle date ils ont été fabriqués (eutre le 8 avril et le 27 mai 1072) et conclut à sa parfaite responsabilité pour cet acte de fraude, tout en concédant qu'il n'en a probablement ressenti aucun remords; il y a dans son travail un excellent paragraphe, d'intérêt général, sur la mentalité des faussaires pieux si nombreux au moyen âge. Il n'est guère vraisemblable qu'un admirateur, même passionné, du politique éminent que fut Lanfranc, vienne s'inscrire en faux contre les conclusions de l'auteur, tant elles sont soigneusement motivées. — E.

— M. Germain Lefèvre-Pontalis vient de mettre au jour le quatrième et dernier tome de la *Chronique d'Antonio Morosini*, dont il avait entrepris de donner, avec le concours de M. Léon Dorez, les extraits intéressant notre histoire nationale dans la collection de la *Société de l'histoire de France* (Paris, Renouard, t. IV, 1902. 460 pp. in-8°), et dont nous signalions tout récemment le troisième volume, M. L.-P. nous y fournit une étude très fouillée sur Antonio Morosini, sur sa vie publique, sur la haute valeur de son œuvre, qui comprend près de deux cents pages. L'original du manuscrit se trouve à la Bibliothèque impériale de Vienne, une copie plus moderne à celle de Venise. Il comprend, à vrai dire, deux ouvrages différents, la *Chronique* proprement dite (dont les premiers feuillets sont perdus), qui embrasse les années 1202 à 1404, et le *Diario*, journal commencé le 10 avril 1404 et qui s'arrête (car les derniers feuillets du manuscrit font également défaut) actuellement au 20 novembre 1433. L'éditeur a joint à ce morceau, capital pour l'historiographie vénitienne au moyen âge, une série d'appendices, puis encore une vingtaine d'*annexes* aux tomes I-III, relatives pour la plupart à Jeanne d'arc. Une table alphabétique détaillée clôt le volume. — R.

— M. S. Issleib nous envoie le tirage à part d'une étude parue d'abord dans le *Neues Archiv fur saechsische Geschichte* (Dresde, Baensch, tom. XXIII, 63 pp. in-8°), relative aux rapports entre le margrave Jean de Brandebourg-Custrin et l'électeur Maurice de Saxe, dans les années qui suivirent la guerre de Smalkalde

et l'Intérim d'Augsbourg. Il nous raconte en détail, principalement d'après les archives de Dresde, les entrevues qui eurent lieu entre les deux princes à Dresde, en février 1551, puis à Torgau, en mai de la même année, et où furent débattues dans l'intimité la possibilité, puis les conditions d'une alliance contre l'Empereur et avec la couronne de France; on lira surtout avec intérêt le tableau des conférences de Lochau (sept. 1551), auxquelles prit part l'évêque de Bayonne, Jean de Fresse, envoyé de Henri II, et le récit des malentendus plus ou moins volontaires qui finirent par y séparer les deux princes allemands et à les brouiller au point que l'un devint le rebelle victorieux que l'on sait, tandis que l'autre allait combattre la France aux gages de ce même Charles-Quint contre lequel il complotait naguère. — R.

— M. Alcuin Hollaender, auquel on doit déjà toute une série d'opuscules sur l'histoire de Strasbourg pendant la seconde moitié du XVIe siècle, a puisé dans les archives de cette ville et dans les sources imprimées un ensemble de données curieuses sur une tentative de surprise contre la petite république, tramée en 1579 par les Guise et les Espagnols (*Ein Anschlag gegen die Unabhaengigkeit Strassburg's im Jahre 1579*, extrait de la *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, Heidelberg, Winter, vol. XVII). Cet essai *d'escalade*, organisé par Robert de Heu, sire de Malroy, sans doute avec la complicité latente du comte palatin Jean-George de la Petite-Pierre, mais dénoncé de différents côtés au Magistrat (entre autres par le roi de France) n'aboutit pas plus alors que n'ont abouti de nombreux projets analogues, médités par les Espagnols ou les Impériaux au cours du demi-siècle suivant. Ce qui fait, à notre avis, l'intérêt principal de cet épisode, c'est l'attitude curieuse que prit à cette occasion le célèbre comte palatin Jean-Casimir, tant vis-à-vis de Strasbourg que vis-à-vis de son cousin de Veldence et des cours de France et de Lorraine ; le rôle de ce maître intrigant, tel que nous le dépeint ici M. Hollaender, d'après des documents inédits, contraste singulièrement avec l'opinion courante de la plupart des historiens modernes, assez favorables d'ordinaire et même admiratifs à l'égard de ce personnage. — R.

— Nous avons reçu le tome deuxième du livre de M. Italo Raulich sur le duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier, qui, à en juger par le seul volume que nous connaissions, semble un ouvrage de sérieuse valeur (*Storia di Carlo-Emmanuele I duca di Savoia*, vol. II. Milano, Hoepli, 1902, XVI, 449 pp. in-18; prix : 6 fr.). Ses dimensions permettront à l'auteur de suivre dans tous ses détails la carrière si remplie et la politique aventureuse du prince, qui pendant tant d'années fut un voisin si incommode et si dangereux pour les princes et les gouvernements de France, de Suisse et d'Italie, et ne resta étranger à aucune des grandes intrigues politiques de son temps. Ce second volume embrasse la période décennale, qui s'étend depuis la guerre de Saluces jusqu'à la paix de Vervins (1588-1598); on y raconte la troisième guerre contre Genève, l'entreprise de Provence, les luttes soutenues dans les Alpes contre Lesdiguières et Henri IV, jusqu'au moment où Charles-Emmanuel finit par comprendre qu'il ne serait pas le plus fort de ce côté-là et préféra s'arranger avec la France à Vervins, pour tenter de s'élargir ensuite du côté de l'Italie. Les archives de Turin, de Venise, du Vatican, celles aussi de Simancas ont fourni des documents nouveaux à l'auteur. Ajoutons qu'on ne trouvera dans ce volume que les faits de politique extérieure ; l'histoire interne de la Savoie est réservée pour un volume à part. — R.

— Tous les historiens qui s'occupent de l'histoire du XVIe au XVIIIe siècle ont eu

l'occasion de feuilleter les *Relations* des diplomates vénitiens que J. Fiedler et Alfred d'Arneth ont publiées à Vienne de 1863 à 1870. La nouvelle série des *Dépêches vénitiennes envoyées de la Cour impériale*, parue sous les auspices de l'Académie impériale par les soins de MM. J. Stich et J. Turba, depuis 1889, est peut-être non moins connue. M. Alfred-Francis Pribram, professeur à l'Université viennoise, vient d'inaugurer une seconde subdivision de ces *Dispacci di Germania* (*Venetianischen Depesche vom Kaiserhofe*, herausgegeben von der K. Akademie der Wissenschaften, Zweite Abtheilung, I, Wien, Gerolds Sohn, 1901, XXIII, 729 pp. in-8°), en mettant au jour les communications des deux envoyés de la République, Giovanni Battista Nani, l'historien bien connu, et Alvise Molin, qui s'étendent du 2 avril 1657 au 23 juillet 1661, c'est-à-dire sur les débuts du long règne de Léopold Ier. M. Pribram ne nous a point donné le texte complet de leur correspondance diplomatique. Il explique avec raison que les notes hebdomadaires des deux personnages n'ont pas une égale importance pour les différents points de la carte d'Europe dont ils relatent les affaires, n'étant souvent que de simples *nouvelles à la main* dont on retrouve la substance dans les gros in-folios narratifs de l'époque, le *Theatrum Europaeum*, etc. Ce n'est guère que pour les régions où Venise a des intérêts majeurs à défendre que ses ambassadeurs font des efforts sérieux pour obtenir, par l'intrigue, par la persuasion, par la corruption même, des détails précis sur la situation politique et surtout sur les dessous des affaires traitées à la cour de Vienne. Aussi l'éditeur a-t-il consacré la plus grande partie de son volume aux dépêches relatives à la Hongrie, à la péninsule balkanique et notamment à Constantinople, en y joignant celles de Simon Reniger, le résident autrichien auprès de la Sublime Porte. Cependant on trouvera dans notre recueil quelques détails intéressants, sinon toujours nouveaux, sur la politique de Mazarin et du jeune Louis XIV, sur les personnages et les intrigues de la cour de Vienne, etc. Une table des matières, très détaillée, due à M. Édouard Jérusalem, permet aux travailleurs de s'orienter facilement dans ces sept cents pages d'impression compacte. C'est ainsi que l'on trouvera, p. 675 et suivantes, tout ce qui a rapport à notre pays, clairement et systématiquement groupé sous le vocable *Frankreich*. — R.

— Les questions économiques envahissent de plus en plus, dans l'histoire générale et dans l'histoire de la civilisation, le domaine réservé trop exclusivement autrefois à l'histoire politique; depuis un quart de siècle, en Allemagne surtout, sous l'impulsion de M. G. Schmoller et de son école, l'examen des données de la statistique, les recherches relatives à la production, au rôle du capital font, même pour l'époque du moyen âge, une concurrence sérieuse à l'étude des courants nationaux ou religieux. Comme c'est en Italie que le mouvement industriel se produisit avec le plus de précocité, dès le XIIIe siècle, il n'est pas étonnant que ce soit dans ce pays même qu'on aille scruter les problèmes du capitalisme et de la main-d'œuvre au moyen âge. De là les monographies de M. le comte Biglio d'Ajano sur l'industrie de la soie à Venise, celle de M. Sieveking sur l'industrie sericole à Gênes, celles enfin de M. Alfred Doren sur Florence. Dès 1897 M. Doren avait publié son volume sur l'organisation et le développement des corporations d'arts et métiers à Florence, au XIIIe et au XIVe siècle; il vient de mettre au jour un nouveau travail, aussi savant que volumineux, dans lequel il s'occupe spécialement de l'industrie lainière de cette ville (*Die Florentiner Wolltuchindustrie vom vierzehnten bis zum sechzehnten, ein Beitrag zur Geschichte des modernen Kapitalismus*. Stuttgart, Cotta, 1901, XXII-583 pp. in-8°). On voit qu'il a fouillé pendant de longues années les

archives de l'État et les collections municipales; mais il faudrait être un fabricant pour le suivre avec fruit dans tous les détails technologiques sur la fabrication des étoffes, un négociant et un banquier pour apprécier et contrôler tous les chapitres relatifs aux divers aspects économiques du sujet, aux comptoirs, aux magasins, aux entreprôts, ceux qui nous mènent chez les courtiers et les commissionnaires, chez les entrepreneurs, chez les ouvriers en fabrique et à domicile, etc. Aussi, nous bornerons-nous à recommander aux hisroriens la lecture attentive du chapitre VIII, où l'auteur a réuni les considérations générales sur l'histoire politique de Florence qui se dégagent pour lui de l'examen minutieux d'une branche de son activité économique. On peut s'y rendre compte combien plus variée encore, mais aussi combien plus difficile et compliquée va devenir au xxe siècle la tâche de l'historien; le cadre de ses études devient chaque jour plus vaste, en même temps qu'il est obligé de tenir compte désormais, dans la détermination des événements historiques, de l'action de facteurs dont il dépréciait encore volontiers l'importance, et que ses devanciers ignoraient même complètement. — E.

— M. E. Charvériat, dans son volume sur *Jean-Louis d'Erlach* (Lyon, Rey, 1902, 152 pp. in-18) n'a guère fait que résumer la volumineuse biographie que M. Auguste de Gonzenbach nous a donnée, il y a quelque vingt ans, du lieutenant et du successeur de Bernard de Weimar à Brisach. L'ouvrage de l'historien bernois, ceux de Roese et de M. Gustave Droysen sur le jeune prince saxon, lui ont fourni tous les matériaux de son travail, résumé lucide aux jugements généralement équitables. On doit s'étonner pourtant que, du moment où il choisissait un pareil sujet, il ne l'ait pas fouillé un peu davantage, surtout en abordant le seul chapitre vraiment intéressant — à un point de vue plus général — de la vie publique d'Erlach, celui de ses négociations avec la cour de France après la mort subite de son chef. — R.

— Nous recevons un nouveau volume de la *Cambridge Historical Series*, éditée par M. G. W. Prothero, et dont nous avons déjà parlé ici, à propos de l'histoire de France de M. Grant. C'est le second volume de l'*Histoire d'Écosse*, due à M. P. Hume Brown (Cambridge, University Press, 1902, xiv, 464 pp. in-18 avec cartes. Prix : 7 fr. 50). Ce tome s'étend de l'avènement de Marie Stuart à la Révolution de 1689, et s'occupe par conséquent d'une période de l'histoire écossaise particulièrement difficile à retracer. C'est un résumé forcément assez court, mais néanmoins très substantiel, très impartial aussi au point de vue politique et religieux, et qui ne laissera pas d'intéresser même un spécialiste, malgré la brièveté du récit, parce qu'on sent partout que l'auteur connaît à fond les recoins de son sujet et qu'il lui serait facile d'entrer dans tous les détails de chaque groupe de faits au lieu d'en esquisser seulement les contours. On pourra constater surtout, par la lecture des trois chapitres sur Marie Stuart, avec quel soin le professeur d'Edimbourg s'est gardé contre toute exagération, dans un sens ou dans l'autre, et la stricte équité de son récit n'est pas moins sensible — pour tout lecteur impartial, s'entend — lorsqu'il nous fait assister aux luttes de l'Église d'Écosse et de la Couronne dans la seconde moitié du xvie siècle ou qu'il nous raconte le règne de Charles Ier et les deux Révolutions. P. 69, il y a un *lapsus* de plume à signaler; la régente Marie de Lorraine, n'était pas la sœur de *Henri*, mais de *François* de Guise. — R.

— Le mémoire de M. F. W. Head sur les Stuarts, de 1660 à 1748 (*The fallen Stuarts*, Cambridge, University Press, 1901, xi-356 pp. in-18) a été couronné par l'Université de Cambridge et publié par ses soins dans la série des *Cambridge historical Essays*. C'est le travail consciencieux d'un homme de talent, qui s'est

appliqué à rapporter toutes les péripéties de l'histoire lamentable et trop souvent mesquine de la dynastie exilée, depuis le grand-père, Jacques II, jusqu'au petit-fils, Charles-Édouard, à la politique générale du XVIIe et du XVIIIe siècle. Il a voulu démontrer comment, selon le groupement des États et l'antagonisme variables des nations rivales, l'équilibre européen a été affecté par la question de la restauration des Stuarts. La démonstration est sans contredit habile; mais on ne peut s'empêcher de croire que M. Head, poursuivant son idée dominante et poursuivi par elle, n'ait parfois exagéré assez notablement l'importance de ce facteur dans les conflits entre les grandes puissances du continent, conflits qui donnèrent successivement à l'Angleterre protestante la suprématie dans la Méditerranée, dans la Baltique, la mer du Nord et la Manche. Par contre, l'auteur a bien raison de dire que le rôle des Stuarts était terminé du vivant même des derniers rejetons de la race, à partir de l'heure où Georges III montait sur le trône, roi national, lui aussi, né sur le sol de la patrie. Il est regrettable que l'inadvertance du correcteur ait laissé subsister un assez grand nombre de *coquilles* dans l'orthographe des noms de personnes et de lieux. — R.

— Parmi les nombreuses publications de circonstance amenées par le jubilé cinquantenaire de l'avènement du grand-duc Frédéric de Bade, on doit mentionner, comme présentant un intérêt durable, la *Festschrift* publiée par le directeur-général et les fonctionnaires du *General-Landes-Archiv* de Carlsruhe (Heidelberg, Winter, 1902, II-203 pp. in-8°; prix : 2 fr. 50). Nous signalons particulièrement dans ce recueil collectif les études suivantes à nos lecteurs : le récit d'un voyage du margrave Frédéric-Charles de Bade, fait en Suisse en 1775, récit rédigé par le professeur Bockmann, l'un de ses compagnons de route, et copieusement annoté par M. de Weech; l'étude de M. K. Obser sur les relations de Voltaire avec la margravine Caroline-Louise, et sur la visite que lui fit le poète à Carlsruhe, en 1758; le mémoire de M. Brunner sur l'éducation du margrave Georges-Frédéric de Bade-Durlach, l'un des héros des débuts de la guerre de Trente ans. On y lira surtou avec intérêt les détails sur son séjour à Dôle et à Besançon; tous les sujets traités dans ce volume l'ont été à l'aide des dossiers conservés aux Archives générales du grand-duché. — R.

— M. Paul Holzhausen qui publiait, il y a deux ans, une brochure intéressante sur le *Premier Consul et ses visiteurs allemands* (Bonn, 1901) vient de consacrer un nouvel opuscule à la mort de Napoléon et à l'impression qu'elle produisit sur le public européen, telle qu'on en trouve la notation dans la presse politique du moment et dans la littérature poétique contemporaine. Dans les quatre chapitres de son travail (*Napoleons Tod im Spiegel der zeitgenoessischen Presse und Dichtung*, Francfort, Diesterweg, 2902, VIII-117 pp. in-8°) intitulés *Le prisonnier de Sainte-Héléne*, *Voix de la presse*, *Poètes étrangers*, *Poètes allemands*, M. H., s'il n'a point épuisé la matière, a réuni cependant de nombreux et bien curieux témoignages du mouvement de l'opinion publique en 1821 et de l'élan presque universel qui poussa tous les poètes marquants de l'époque — sans compter une légion d'inconnus et d'oubliés — Byron et Pouschkine, Lamartine et Victor Hugo, Béranger et Manzoni, Grillparzer et Chamisso, Immermann et Heine, à payer un tribut plus ou moins explicite d'hommages ou du moins de souvenirs au dompteur, enfin vaincu par la mort, de l'Europe et de la Révolution. Son travail est d'ailleurs écrit dans un esprit de largeur et d'impartialité que l'on a plaisir à constater. — R.

— M. Dopsch, professeur à l'Université de Vienne, vient de publier une édition revue et passablement augmentée du manuel de son défunt collègue, Alphonse

Huber († 1898), *Oestreichische Reichsgeschichte, Geschichte der Staatenbildung und des œffentlichen Rechts* (Wien, Tempski, 1901, XII, 372 pp. in-8° ; prix : 10 fr.). Cet ouvrage, premier essai d'ensemble sur une matière récemment introduite dans le tableau des études des facultés autrichiennes, avait eu, lors de son apparition, en 1894, un légitime succès, et pour l'apprécier équitablement il ne faut pas oublier que c'est avant tout un guide pour l'étudiant en droit, auquel le professeur ajoutera les développements nécessaires. M. D. a surtout augmenté les chapitres relatifs à la Bohême et à la Hongrie dans les temps plus anciens. L'ouvrage est partagé en cinq périodes : la première (935-1526) expose la formation des territoires et de leur droit public, séparément par chaque parcelle de la future monarchie austro-hongroise ; la seconde (1526-1740) nous présente la suite de ce développement dans l'unité réalisée par les Habsbourgs ; la troisième est consacrée aux règnes bureaucratiques de Marie-Thérèse, de Joseph II et Léopold II (1740-1792) ; la quatrième, à l'ère des coalitions européennes contre la France et à la Restauration (1792-1848) ; la cinquième enfin nous retrace la genèse de la situation actuelle (1848-1898). Ce dernier livre est beaucoup trop court ; il ne comprend guère qu'une quarantaine de pages, et en particulier tout le mouvement (tantôt centralisateur, tantôt particulariste), si complexe de l'Autriche contemporaine, toutes les mutations incessantes dans son organisme constitutionnel, de 1859 à 1896, sont résumées en *vingt* pages. Il est impossible de se faire une idée nette et précise des détails de la Constitution actuelle, de l'organisation administrative des provinces, etc. Peut-être ces matières ne rentrent-elles plus dans le cadre officiel du cours auquel ont dû songer, avant tout, les savants rédacteurs du présent manuel ; mais il est certain qu'un étranger désireux d'informations, en prenant en main leur volume, sera quelque peu déçu en constatant combien chichement M. Dopsch a mesuré la place aux événements des trente dernières années. — R.

— M. G. Des Marez nous envoie la leçon d'ouverture de son cours d'histoire du droit à l'Université de Bruxelles prononcée le 4 mars 1902 (Bruxelles, Lefèvre, 1902, 22 pp. in-8°). Le savant économiste belge y expose *la conception sociale et économique de l'histoire du droit*, et les divergences qui se sont produites à ce sujet entre les jurisconsultes et les historiens d'abord, puis entre les historiens eux-mêmes (controverse entre K. Lamprecht et D. Schaefer, etc.). M. Des Marez est d'avis que cette conception est déterminée sans doute par les circonstances économiques, mais d'une façon très variable, selon le degré de civilisation d'une époque. Plus cette civilisation sera avancée, raffinée, plus l'influence juridique s'accentuera au détriment de l'influence économique. Il faut éclairer le droit par l'histoire et considérer aussi le droit comme l'une des sources de cette dernière. — E.

— M. Eugène Marbeau, qui se défend, trop modestement, « d'être un historien » a réuni dans un volume au titre un peu vague (*Le Charme de l'histoire, études diverses*, Paris, A. Picard, 1902, VI, 387 pp. in-8°) des lectures faites à la *Société des études historiques* sur des ouvrages dont il était chargé de rendre compte. Ce sont des notes prises au courant de la plume par un esprit judicieux et pondéré, qui tantôt se plaît à formuler des vérités théoriques, comme dans le discours sur le *Charme de l'histoire*, ou dans le rapport *du Droit sur les documents historiques*, et tantôt suivra M. Wiesener dans une appréciation de la politique de Granvelle aux Pays-Bas, ou tirera des *Mémoires* de Dufort de Cheverny, l'introducteur des ambassadeurs sous Louis XV, un agréable tableau de la société au XVIIIe siècle. A côté de notices biographiques sur Treilhard, sur Denis Cochin, sur Mme Pape-Car-

pentier, nous signalerons encore un fragment auto-biographique de l'auteur, déjà publié d'ailleurs par le *Revue des Deux-Mondes*, et relatif à son attitude comme maître des requêtes sous l'Empire et rapporteur au Conseil d'État de la demande du maréchal Magnan, grand-maître de la franc-maçonnerie française, tendant à faire déclarer le Grand-Orient d'utilité publique (1863). La littérature proprement dite est représentée dans ce volume par une étude sur les *Contes de Perrault* et par un parallèle ingénieux entre les *Maximes* de La Rochefoucauld et les *Pensées* de la comtesse Diane, sur la fortune, le courage et l'amour où se marque la différence sociale des deux siècles et leur divergence morale. — N.

— La Revue suédoise « *Sprak och Stil* » (Uppsala, 1901), dont nous annoncions, il y a quelques mois, l'apparition, nous envoie ses fascicules 2, 3 et 4, dans lesquels nous signalons, entre autres, les articles de M. Susy Silfverbrand sur l'emploi de *sig* et *sin* en suédois moderne ; —de M. Anna C. Paues sur quelques noms propres anglais en suédois ; — et de Elias Grip sur la langue de la conversation à la fin du XVIIIe siècle. — L. P.

— La librairie Gyldendal, de Copenhague, continue la publication du Dictionnaire anglo-dano-norvégien de Brynildsen (Fasc. 11-14), que nous ne saurions trop recommander, tant le système de prononciation figurée de l'anglais, qu'y a adopté M. O. Jespersen, nous semble pratique. — L. P.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 juillet 1902.

M. Clermont-Ganneau commente un fragment d'inscription grecque récemment découvert dans les ruines de l'antique Bersabée, sur la frontière Sud de la Palestine. Il montre que ce fragment doit appartenir à un grand édit impérial de l'époque byzantine, disposé en forme de tableau à plusieurs colonnes, et qui fixait le paiement de certaines redevances. Il contient de précieux renseignements sur la géographie et l'organisation administrative de la Palestine.

M. Perrot donne lecture d'un mémoire de Mlle D. Menant sur différentes cérémonies du culte mazdéen et présente des photographies où sont représentées toutes les phases du grand office du yasna.

M. Desplagnes, lieutenant d'infanterie coloniale, expose les résultats des fouilles qu'il a faites l'an dernier dans les nombreux *tumuli* de la région située entre Tombouctou et Goundam. Il y a trouvé une grande quantité de poteries à dessins géométriques, des colliers, des anneaux, des figurines en terre cuite ou en cuivre et d'autres objets antérieurs à l'islamisme, qui font penser à ceux des anciennes populations berbères du Nord et des peuplades nègres de la Guinée.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 21 juillet — 1902

Flemming, Le livre d'Hénoch. — Duemmler, Petits écrits. — Keil, Un papyrus de Strasbourg. — Samter, Les fêtes de famille chez les Grecs et les Romains. — Schömann, Antiquités grecques, 4e éd., p. Lipsius, II. — Greenidge, La vie publique romaine. — Bossert, La légende chevaleresque de Tristan et Iseult. — P. Brun, Autour du xviie siècle. — Boutmy, Éléments d'une psychologie politique du peuple américain. — Godefroy, Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française, 98, 99, 100. — Giannini, Chants populaires toscans. — Académie des inscriptions.

Dr. Joh. Flemming. **Das Buch Henoch**, æthiopischer Text; vol. VII, fasc. 1 des *Texte und Untersuchungen* de Gebhardt et Harnack. Leipzig, Hinrichs, 1902, in-8°, pp. xv et 172. Prix : 11 m.

En 1901, M. Flemming publiait dans les *Griechische Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte*, en collaboration avec M. Radermacher, une traduction allemande du Livre d'Hénoch basée sur le texte éthiopien et les fragments de la version grecque retrouvée en Égypte. Les fragments grecs étaient réimprimés en face de la traduction des trente-deux premiers chapitres qu'ils comprennent. Le texte éthiopien est l'objet du livre qui vient de paraître dans une collection différente. Il eût certainement été préférable que texte et traduction fussent réunis dans un seul volume ; les répétitions, fatales dans une double introduction, auraient été évitées ; les notes au bas des pages auraient gagné en homogénéité. En outre, c'est un sérieux inconvénient que de traduire un texte qui n'est pas encore définitivement établi ; M. F. est le premier à le reconnaître et il s'en excuse. Lorsqu'il travaillait à sa traduction, il n'avait pas encore les éléments complets pour constituer le texte éthiopien. Depuis, d'heureuses circonstances lui ont permis d'entreprendre cette tâche et de la mener à bonne fin. Du reste, M. F. a remédié à l'inconvénient que nous rappelons en donnant une liste des corrections de la traduction à la fin de l'introduction au texte, pp. xiii-xv.

La version éthiopienne du Livre d'Hénoch, faite au ve ou vie siècle de notre ère sur la version grecque de ce livre, est conservée dans de nombreux manuscrits, grâce à la considération dont cet apocryphe jouit dans l'Église éthiopienne qui l'a reçu dans le canon des livres bibliques. Les manuscrits connus jusqu'à ce jour sont au nombre de vingt-six ; M. F. en a collationné quatorze et il a laissé de côté les

douze autres qui ne présentent aucun intérêt particulier. Laurence qui publia à Oxford, en 1838, l'*editio princeps* de cette version, n'avait entre les mains qu'un seul manuscrit ; une seconde édition, de beaucoup supérieure à la première, fut faite par Dillmann à Leipzig en 1851 d'après cinq manuscrits.

La comparaison des manuscrits éthiopiens avec les fragments grecs découverts depuis ces deux éditions, a conduit M. F. à des résultats qui semblent définitifs. Ces manuscrits se divisent en deux groupes : le premier groupe qui comprend quatre manuscrits anciens et un moderne, représente l'ancienne version éthiopienne, tandis que le second groupe, composé de manuscrits modernes, reproduit une recension postérieure. Cette distinction établie, la méthode à suivre pour constituer le texte éthiopien était tout indiquée : le premier groupe forme la base de l'édition de M. Flemming. Si les manuscrits de ce groupe ne diffèrent pas entre eux, pas de difficulté. S'ils présentent des variantes, M. F. adopte la leçon qui répond à la version grecque dans les parties où celle-ci est conservée. Il est rare que la leçon grecque n'existe que dans des manuscrits modernes. Parfois cependant elle ne se trouve dans aucun des manuscrits connus ; dans ce cas, M. F. reproduit le texte des manuscrits anciens, alors même qu'ils seraient fautifs, mais il en signale l'incorrection dans l'apparat critique.

Quant aux parties où le grec manque et qui forment environ les quatre cinquièmes du Livre d'Hénoch, le choix est plus embarrassant là où il y a divergence entre les représentants de l'ancienne version éthiopienne. M. F. s'en rapporte généralement au ms. G (ms. Orient. 485 du Musée britannique), le meilleur de tous ; dans quelques passages, cependant, il lui préfère d'autres autorités, même des manuscrits modernes qui donnent parfois de bonnes leçons.

On comprend quelle supériorité cette méthode, suivie avec un sens critique, assure à la nouvelle édition sur ses devancières pour lesquelles les mêmes éléments de recherches n'existaient pas encore. Les cinq manuscrits que Dillmann consultait en 1851 sont modernes et appartiennent au second groupe. Ils contiennent le texte retravaillé de la recension, et offrent, de plus, une mauvaise orthographe que le regretté savant était obligé de garder. On sait combien l'orthographe varie pour un certain nombre de lettres éthiopiennes qui, distinctes primitivement. ont été ensuite confondues dans la prononciation et l'écriture. Grâce aux manuscrits les plus anciens, M. F. a pu rétablir les formes exactes des mots ; c'est un précieux avantage, car le Livre d'Hénoch est un des livres les plus recherchés pour l'étude de la langue éthiopienne, et Dillmann en a tiré de nombreuses citations pour sa grammaire et son lexique éthiopiens.

L'apparat critique, très complet, occupe environ la moitié de la page au-dessous du texte ; il renferme les variantes soigneusement

recueillies, et il est un utile contrôle pour le texte reçu; au point de vue de l'étude de la langue, il a également son importance.

Cette édition répond à tous les *desiderata*, et nous partageons l'avis de M. Flemming qui estime que, si de nouveaux fragments grecs ou même la totalité de la version grecque étaient retrouvés, le texte éthiopien ainsi reconstitué fournirait tous les éléments nécessaires pour l'élucidation et l'explication du nouveau fonds grec.

Le livre est imprimé très convenablement, les types éthiopiens sont ceux de la chrestomathie de Dillmann. R. D.

F. Duemmler, **Kleine Schriften**; t. I : Zur griechischen Philosophie ; t. II : Philologische Beiträge; t. III : Archaeologische Aufsätze. Leipzig, Hirzel, 1901 ; 3 vol. de xxxiv-vi-356, viii-550 et viii-374 pp.

La mort prématurée de F. Dümmler (1859-1896), professeur à l'Université de Bâle, fut un malheur pour la science. Doué d'une grande puissance de travail et d'assimilitation, et en même temps d'une rare activité, il avait dirigé ses recherches du côté de l'antiquité grecque, dont il avait un sens profond et sûr; les *Akademika*, le seul livre qu'il ait publié (1889), avaient immédiatement mis en vue le nom de l'auteur, et lui avaient fait une place parmi les connaisseurs des écoles socratiques. Mais il n'eut pas le temps de mettre en œuvre les matériaux qu'il avait réunis pour un grand ouvrage sur l'histoire de la civilisation grecque, dont quelques chapitres seulement furent achevés; du moins ses nombreux articles dans diverses revues, plusieurs dissertations parues séparément, et ce qu'il a laissé sans pouvoir y mettre la dernière main, montrent suffisamment quelle autorité il aurait pu acquérir dans le domaine qu'il s'était choisi. Ce sont ces articles que les amis de D. ont recueillis et publiés en trois volumes; ils doivent être, dit l'auteur de l'introduction générale, M. Studniczka, un monument littéraire qui donnera une idée d'ensemble de cette vie si courte et si remplie par le travail, et en même temps fera pressentir ce dont une fin trop prompte nous a privés. Ainsi compris, le recueil devait être complet : les éditeurs n'ont exclu que quelques recensions, trois notes très brèves sur des vases, et les articles publiés dans Pauly-Wissowa, sauf l'article *Athena*, une des dernières productions de Dümmler. Le tome I, précédé d'une courte préface de M. Joël, contient les articles originaux et les comptes rendus qui se rapportent à la philosophie grecque; le tome II, avec quelques mots d'introduction signés O. Kern, renferme les dissertations plus spécialement philologiques, relatives à la religion, à la mythologie et à la littérature grecques, et quelques articles d'épigraphie [1]; le

1. Était-il bien utile de les republier? Certaines inscriptions d'Amorgos, par exemple, ont été depuis mieux lues et mieux interprétées, et l'éditeur a négligé d'en faire la remarque.

tome III, enfin, donne les études archéologiques ; l'avertissement est signé J. Böhlau. Chaque volume est accompagné d'index qui renvoient en même temps aux *Akademika*. Dans ces trois volumes, qui intéressent également l'helléniste, il est certain qu'on trouvera des théories inexactes et des morceaux de moindre valeur. Si par exemple, dans le premier, les dissertations sur Antisthène sont originales et ingénieuses, si la discussion sur l'*Agésilas* montre bien les attaches de Xénophon avec l'école cynique, un article comme celui qui tente de déterminer la date de quelques dialogues platoniciens d'après les discours d'Isocrate est certainement bien plus dans le vague, et dans son ensemble bien plus conjectural que probant ; et d'une manière générale, malgré le mérite des études sur Platon, les travaux philologiques et archéologiques de D. me semblent avoir donné à la science des résultats plus sûrs et plus positifs que ses recherches philosophiques. C'est ce dont on se convaincra facilement par la lecture du tome III, où se montre plus particulièrement la finesse d'appréciation de l'auteur ; bien que l'on ait pu, dans certains articles, relever quelques hypothèses hasardées [1], l'ensemble du volume n'en présente pas moins une foule de bonnes observations, et notamment les essais sur les nécropoles et les céramiques de l'île de Chypre pourront toujours être consultés avec fruit. Le tome II, le plus considérable, est aussi le plus intéressant, par la variété des sujets, et parce qu'il renferme quatre articles inédits : *Der Zorn der Hera in Dichtung, Sage und Kunst*; *Gesetzgeber und Propheten in Griechenland ; Das griechische Weihgeschenk*, et un important fragment sur la royauté hellénique. Les trois premiers sont des morceaux académiques, composés en vue de la lecture publique ; dissertations élégantes dans leur forme, mais forcément un peu superficielles, destinées, par leur genre même, bien plutôt à charmer l'esprit de l'auditeur qu'à exposer ou confirmer un point de doctrine ; je m'imagine volontiers que la troisième a été particulièrement goûtée. Le fragment sur la royauté hellénique étudie la valeur de la *Politique* d'Aristote au point de vue de la constitution de l'état, examine les diverses formes de βασιλεία qui y sont analysées, et pose la question de savoir si Aristote a raison de considérer la royauté homérique comme la plus ancienne royauté grecque, et d'y rattacher toutes les autres constitutions. La réponse à cette question doit être donnée d'abord par l'étude de la constitution à l'époque des épopées homériques et de la valeur des épopées comme document, ensuite par des recherches sur la royauté et la plus ancienne constitution dans l'Hellade, c'est-à-dire sur la royauté spartiate. L'ouvrage est incomplet, et une critique de ces quatre chapitres serait ici d'autant moins à

1. Par exemple l'hypothèse d'une fabrique *pontique* pour un certain groupe de vases importés en Italie par les Phocéens ou les Corinthiens. (*Ueber eine Klasse griechischer Vasen mit schwarzen Figuren.*)

sa place que l'éditeur avertit en note que Dümmler aurait certainement modifié son point de vue s'il eût connu la dissertation de Töpffer sur la constitution de Lycurgue.

MY.

Anonymus Argentinensis. Fragmente zur Geschichte der Perikleischen Athen aus einem Strassburger Papyrus, herausgegeben und erläutert von Bruno KEIL. Strasbourg, Trübner, 1902. Un vol. in-8° de x-341. p. Prix 10 m.

Familienfeste der Griechen und Römer von Ernst SAMTER. Berlin, Reimer, 1901. Un vol, in-8° de VI-128 p. Prix 3 m.

G. F. SCHÖMANN. **Griechische Alterthümer.** 4e éd. par J. H. LIPSIUS. Vol. II. Berlin, Weidmann, 1902. Un vol. grand in-8° de VIII-644 p. Prix 14 m.

Le n° 84 de la collection de Papyrus des la Bibliothèque de Strasbourg contient un fragment d'un auteur anonyme grec qui fournit les renseignements suivants : 1. Création de deux épistates et mention de la constructon du Parthénon dix ans après les guerres médiques ; 2. Transport du trésor de Délos à Athènes sous l'archontat d'Euthydème, en 450, et cela sur la proposition de Périclès; ce trésor se montait alors à 5,000 talents fournis par le tribut des alliés, tel que l'avait établi Aristide; 3. Construction de cent galères; 4. détails sur l'organisation des tribunaux. Il semble à première vue que ces fragments tronqués ne nous apprennent rien de bien important, sauf ce qui concerne le trésor de Délos. Il n'en est rien. M. B. est arrivé à des résultats véritablement considérables, grâce aux combinaisons et aux rapprochements qu'il a su trouver. Il faut bien se garder de croire qu'il n'y ait là qu'une construction arbitraire et fantaisiste : l'hypothèse joue naturellement un rôle dans les arrangements de M. K., mais beaucoup moins qu'on ne le croirait. Dans les mains d'un savant qui connaîtrait moins sûrement que lui l'histoire de cette période, si obscure pour nous, qu'on appelle la pentécontaétie, ce fragment aurait donné probablement peu de chose. Assurément nous n'acceptons pas toutes les explications données par l'auteur; en particulier ce qu'il dit de la cavalerie et de la marine athénienne avant les guerres médiques ne nous paraît pas satisfaisant; la question des naucraries est reprise par l'auteur, sans succès d'ailleurs, ce qui n'étonnera pas quiconque est au courant ds la question. Mais, malgré ces réserves, il n'en faut pas moins reconnaître que l'ouvrage de M. K. est un des bons livres qui aient paru dans ces dernières années sur l'histoire de l'organisation de l'état athénien[1].

La part de l'hypothèse est plus considérable dans l'ouvrage de M. Samter. L'auteur se propose d'expliquer certains rites du mariage, des funérailles, etc., en Grèce et en Italie, en les rapprochant des

---

1. P. 58, n. 2. il faut écrire Martha, *Les Sacerdoces Athéniens.*

usages analogues qui ont pu nous être signalés dans d'autres pays, en Roumanie, en Serbie, en Suisse, en Russie, etc., etc. Sur la coutume qui consistait à couvrir de divers fruits la mariée, quand elle entrait dans la maison de son époux, M. S. fournit une explication très plausible.

Le second volume de la réimpression du manuel de Schömann vient de paraître. Il mérite les mêmes éloges que nous avons adressés au premier[1]. On est étonné que la révision et l'impression de ce volume ait pris cinq ans. Ces retards ont permis à l'auteur de profiter des dernières découvertes faites sur un sujet aussi intéressant que les antiquités religieuses de la Grèce. C'est ainsi qu'il a pu connaître l'*Anonymus Argentinensis* dont nous parlons en tête de cet article. On peut se demander cependant si M. L. a rajeuni l'ouvrage autant que cela était désirable. Assurément le Manuel de Schömann est un livre qu'on lit plutôt qu'un livre qu'on consulte; toute la valeur de l'ouvrage n'est pas dans les références, comme c'est le cas pour d'autres manuels. Il faut reconnaître que, sur certains points, l'information de l'auteur aurait pu être plus abondante et plus moderne[2]. Tel qu'il est, l'ouvrage est un des livres dont la lecture doit être tout particulièrement recommandée à nos étudiants.

Albert Martin.

A.-H.-J. Greenidge. **Roman public life.** Londres, 1902, in-8. xx-483 p. chez Macmillan.

Ce volume fait partie de la collection des manuels d'archéologie et d'antiquités éditée par la maison Macmillan. Il ne diffère pas sensiblement des traités d'institutions romaines que nous avons vus éclore depuis une dizaine d'années ; et il ne saurait point en différer, autrement que par des détails, les questions étant les mêmes et la doctrine ayant été à peu près fixée dans ses traits généraux. Ce nouveau manuel est d'ailleurs docte, consciencieux, correct; le plan est sage,

---

1. Voir le n° du 3 janvier 1898.

2. P. 62, il n'est pas sûr que les chars aient fait 12 fois le tour de l'hippodrome à Olympie; Pindare dit qu'ils tournaient 12 fois la borne; peut-être faut-il tenir compte des deux bornes de l'hippodrome; dans ce cas, les chars n'auraient fait que six fois le tour; c'est l'opinion de Wernicke, et P. Stengel est hésitant.— On aurait pu donner une idée du développement chronologique des jeux équestres ; le programme ne fut réellement complet à Olympie qu'en 256 avant J.-C., c'est-à-dire après l'époque classique. On aurait pu au moins mentionner l'Aphésis d'Olympie.— P. 276, n. 2, le renvoi, qui était faux, *Dem. c. Tim.* 144, a été mal corrigé, 145; il faut 149. La condamnation portée par Westermann contre ce serment des héliastes a été attaquée par Fränkel, Dareste; ce texte n'est assurément pas la transcription rigoureusement exacte du serment, mais on ne peut pas dire que ce document est l'œuvre d'un faussaire; voir ce que dit M. H. Weil à ce passage du discours de Démosthène.

le développement régulier. On y trouvera, comme dans tous les autres, les aperçus habituels sur l'origine de la cité romaine, sur l'organisation de la famille primitive, sur la constitution républicaine, le sénat, le principat, la dyarchie, etc. La partie sacrifiée est la bibliographie ; c'est celle qui fait l'importance d'autres ouvrages analogues : celui de Willems, que l'auteur a bien fait de signaler ; celui de M. Bouché-Leclercq qu'il a injustement omis ; celui de M. Schiller, puisque M. Greenidge a cru devoir en parler. Ici, elle occupe tout juste dix pages, au début ; nulle part on ne trouve, en note, des renvois à des ouvrages ou à des dissertations spéciales. Il est donc impossible d'aller au delà des faits ou des opinions émises par l'auteur, encore moins de savoir où il a puisé les théories qu'il épouse, quelles sont celles qu'il rejette : il faut le croire sur parole. D'aucuns penseront peut-être que ce n'est pas là le but d'un manuel, qui est essentiellement un outil de travail, une base de recherches. Dois-je ajouter que nous sommes, ce me semble, abondamment pourvus déjà de *handbuch*, *handbook* ou traités d'institutions romaines et qu'il y aurait mieux à faire, pour les professeurs et les érudits, que de recommencer constamment le même livre, comme pour les éditeurs de tous les pays, que de réimprimer les mêmes choses ?

Quumque superba foret Babylon spolianda tropaeis,
Bella geri placuit nullos habitura triumphos !

R. C.

La légende chevaleresque de **Tristan et Iseult.** Essai de littérature comparée, par A. Bossert. Paris, Hachette, 1902. In-8°, VI-280 pp. 3 fr. 50.

C'est à M. Bossert que revient le mérite d'avoir démontré, dès 1865, que le *Tristan* de Gottfried de Strasbourg est une imitation du *Tristan* du poète anglo-normand Thomas. Dans un livre « formé d'études anciennes et nouvelles », M. B. revient sur la légende de Tristan, dont il présente « le développement en France, en Angleterre, en Allemagne et jusque dans le Nord scandinave ».

Pour tenir cette promesse, faite dans sa préface, M. B., après avoir analysé le *Tristan* de Gottfried [1], le compare avec le *Tristan* anglais et avec les fragments de Thomas [2]. Il jette un coup d'œil sur les autres formes de la légende (Béroul, Eilhart d'Oberg, romans en prose), puis il examine la destinée de la légende chez les continuateurs de

---

1. Dans cette analyse, je relève une légère inexactitude. Tristan ne gagne pas l'amitié des chasseurs cornouaillais « en leur enseignant des airs bretons », comme il est dit p. 77. C'est plus tard seulement, à la cour du roi Marc, que le jeune étranger révèle sa connaissance des *lais*.

2. L'indication des éditions du *Tristan* de Gottfried, p. 63, note 2, omet la 3e édition du poème donnée par R. Bechstein en 1890.

Gottfried et dans la littérature moderne, arrêtant surtout son attention sur Wagner. A ces études il joint des considérations soit générales, parmi lesquelles il faut signaler un tableau du développement de la poésie épique et une vue d'ensemble sur l'origine de la poésie chevaleresque, soit particulières à la légende, telle la délicate esquisse du caractère de l'amour dans le *Tristan*.

C'est le *Tristan* de Gottfried qui forme la partie essentielle de l'étude de M. B. Il s'est efforcé de faire comprendre cette œuvre si attachante en l'analysant assez longuement et en traduisant les passages les plus caractéristiques. L'analyse est faite avec soin et la traduction a pour objet essentiel de donner l'impression de l'original sans s'attacher à une scrupuleuse fidélité[1].

M. B. s'est défendu d'épuiser le « vaste sujet » qu'il a abordé. Il s'est proposé seulement d'en « tracer les lignes principales ». Aussi serait-on mal venu à lui faire un reproche d'avoir glissé le plus souvent sur les questions soulevées[2] et laissé de côté nombre de points de détail intéressant l'origine de la légende et sa diffusion dans la littérature européenne. On aurait également tort de lui demander, au sujet de Gottfried, de son talent et de ses rapports avec son original, une étude approfondie et minutieuse qui aurait exigé un tout autre cadre que son « mince volume »[3]. Les érudits ne chercheront donc pas dans cet ouvrage ce que l'auteur s'est délibérément abstenu d'y mettre. Mais le public non initié à la littérature du moyen âge lira avec profit et intérêt cet exposé sommaire et élégant des questions relatives à la légende de Tristan[4].

F. Piquet.

---

1. Il me paraît que la liberté permise vis-à-vis du texte dans une traduction de ce genre va parfois un peu loin. C'est ainsi que *ein wort... daȝ man ûȝ der bühsen nimt* (v. 7948) est rendu par « tous les effets préparés » (p. 57), ce qui laisse dans l'ombre le mot *bühsen*, si important à divers égards. De même la comparaison du Christ avec une manche (v. 15740) n'est pas traduite par « se plie comme une étofle dont on s'habille » (p. 103) puisque le sens est : tourne au vent comme une manche. De même enfin « ... que les inquiétudes qu'il éprouvait lui venaient de là » (p. 70) n'équivaut pas à ... *waere sô nâhe gênde ein swaere* (v. 917 sq.) dont la signification est : ... que l'amour était un si douloureux tourment.

2. Le chapitre intitulé : Le merveilleux des poèmes de *Tristan*, par exemple, relève certains traits de merveilleux sans les signaler tous. On n'y trouve ni Urgan avec son remède magique, v. 16104 sqq., ni Petitcrû et son origine féerique, v. 15810 sqq., ni le songe de Mériadoc, v. 13515 sqq., qui est tout aussi intéressant, parce qu'il a le même caractère que le songe d'Iseut la Sage.

3. Une comparaison détaillée du texte de Gottfried avec la *Saga* d'une part, avec le fragment publié dans les *Archives des missions littéraires et scientifiques* (dont M. B. ne dit que quelques mots, p. 150, note 1) de l'autre, aurait heureusement complété la comparaison avec *Sir Tristrem* et achevé de mettre en évidence les traits caractéristiques du talent de Gottfried. Mais encore une fois c'eût été là un travail fort long et qui ne rentrait pas dans le plan de M. B.

4. On est surpris de voir M. B. paraître ajouter foi à la déclaration de Gaufrei de Monmouth, d'après laquelle ce dernier aurait puisé les éléments de son *Historia*

Pierre Brun. **Autour du dix-septième siècle.** Grenoble, librairie dauphinoise, H. Falque et F. Perrin, 1901, un vol. in-16 de VII-408 pp.

Sous ce titre un peu vague, *Autour du dix-septième siècle*, M. Pierre Brun, auteur d'une thèse distinguée sur Savinien de Cyrano Bergerac, a réuni en volume, « soigneusement » révisées et corrigées, une douzaine d'études littéraires qu'il avait déjà fait paraître en diverses revues, mondaines ou savantes.

Il faut tout d'abord mettre à part la dernière de ces études, que les érudits ont pu lire dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, et qui tranche sur le reste de l'ouvrage par son caractère sèchement analytique non moins que par son étendue. C'est une incursion *à travers les manuscrits inédits de Tallemant des Réaux*, trois volumes de composition assez disparate que conserve la Bibliothèque municipale de La Rochelle. De ces papiers, où les œuvres propres de Tallemant se mêlent aux pièces en prose et en vers par lui recueillies, M. B. a montré tout ce qu'on peut tirer, non seulement pour mieux connaître l'anecdotier souvent cynique des *Historiettes*, auteur insoupçonné d'une tragédie d'*Œdipe*, — mais encore et surtout pour démêler plus sûrement, en pénétrant dans certains de ses « dessous », la véritable physionomie, politique et religieuse, littéraire et sociale, de ce qu'on est convenu d'appeler le grand siècle.

Les autres études sont plus resserrées, plus synthétiques — et plus vivantes. M. B. a voulu, nous dit-il (p. VI), indiquer « l'intérêt qu'offrirait l'étude de la préciosité, du burlesque, du libertinage, et de l'alliage à doses inégales de ces trois éléments hétérogènes, mais non contradictoires, dans les auteurs de second ordre ». A vrai dire, dans le livre de M. B., on ne voit nulle part très bien cet « alliage », si ce n'est peut-être dans son étude sur *Adrien de Montluc, comte de Carmain, dit Cramail*, un type curieux de gentilhomme littérateur à cette époque ; mais en revanche, considérés isolément, les trois défauts particuliers du XVIIe siècle sont bien mis en lumière. Le morceau sur *Dassoucy* vaut plus qu'un simple « portrait » individuel : il contient une excellente définition du *burlesque* (pp. 52-53). Et j'en dirai autant du morceau sur *Pavillon*, où sont finement détaillés les traits constitutifs de la *préciosité* (pp. 212-213). Au *libertinage* appartiennent, avec l'étude d'ensemble sur *les libertins*, qui ouvre le volume, les croquis détachés où l'auteur analyse, dans *Ninon de Lenclos* et *l'abbé de*

---

regum Britanniae « à une source populaire », p. 33. Je ne crois pas qu'il soit exact de dire que « le frère Robert (auteur de la *Saga*) moralise volontiers et parfois hors de propos », p. 160. Pour la partie où la comparaison avec Gottfried est possible, c'est-à-dire pour les deux tiers environ de l'ouvrage, je n'ai relevé, hors l'exemple cité par M.B., quelques réflexions sans grande importance (ex. chap. XXIII, XXVII, LIII), aucune sentence qui ne soit déjà dans Gottfried, par conséquent dans l'original, alors qu'il existe de nombreux cas du contraire.

Chaulieu, les divers éléments du libertinage de pensée et de mœurs. On ne sait trop dans quelle catégorie faire rentrer les pages où M. B. nous expose, d'après ses *Lettres philologiques*, les idées littéraires et pédagogiques de *Roland Desmarets*, le frère aujourd'hui très obscur du fameux Saint-Sorlin, — ni celles qu'il consacre à *Pierre Bertrand de Mérigon*, professeur totalement oublié de langues hébraïque et grecque en l'université de Paris, — ni même celles qui font revivre en Boursault, connu comme homme et comme poète, un lointain précurseur du journalisme contemporain. Mais il n'importe : le cadre ici nous est de peu. L'essentiel est que M. B., en redonnant un peu de vie à tous ces disparus, nous ait montré le trait vraiment original de chacun d'eux. A cet égard, son œuvre est d'une instructive lecture. La série des individus dans lesquels il incarne un *type* de l'époque se présente à nos yeux bien nette et bien vivante, et tel de ses portraits, celui de *Maynard* par exemple, le type de l'*homme de lettres*, personnel, vaniteux, quémandeur, mécontent, ayant en dégoût la province, épris d'honneurs et de réclame, — celui surtout de *Saint-Amant*, un type remarquable de *goinfre*, qui ne vit que pour la « crevaille », se détache avec un relief véritablement saisissant. Les médaillons de M. B. sont bien « à couleurs vives », et c'est là ce qui donne à son livre un intérêt si savoureux.

Pourtant, je ferai mes réserves. Il me paraît qu'à force d'avoir fréquenté les recoins du grand siècle, M. B. a quelque tendance à vouloir l'absorber, l'englober tout entier dans ce qui fait l'objet de ses ordinaires préoccupations. L'étude sur les libertins est à ce point de vue singulièrement significative. Dans cette longue, trop longue énumération de libres esprits, assez arbitrairement groupés en trois principales classes, — libertins du monde, libertins philosophes, libertins politiques, — M. B. fait rentrer tout le XVIIe siècle, ou peu s'en faut. Libertins, Patru l'avocat, et le sceptique Huet, évêque d'Avranches, et Mme de Sévigné, la liseuse de Montaigne, — sans compter Vauban, et Boisguillebert, et le doux Fénelon lui-même. Je me demande alors ce qui peut bien rester du XVIIe siècle en dehors du libertinage, une fois réservés Pascal et Bossuet et Boileau. Encore Pascal est-il honoré du titre de « libertin » (p. 20) pour avoir écrit les *Provinciales*. Par contre, M. B. est sévère pour l'auteur des *Pensées*, « formidablement faible et bas sublimement » (p. 17), comme il l'est pour Bossuet, pour Massillon, pour tous ceux qui ont combattu le libertinage et les libertins. Semblablement, il ne pardonne pas au législateur de l'*Art Poétique* ses attaques aussi « virulentes » qu' « inconsidérées » contre le genre burlesque (p. 59), et c'est avec une joie maligne qu'il confond « Nicolas » parmi les « critiques myopes » qui n'ont voulu voir du grand siècle que les « perruques poudrées » et les « raffinés sentiments » (p. 51). Il y a là du parti pris, c'est évident, et je préfère M. B.

quand il rend aux auteurs secondaires la justice qui convient, sans manquer aux écrivains « impérissables ».

On aurait tort de juger le style de M. B. d'après cette phrase un peu pénible et prétentieuse de la préface, sur les « oubliés » et les « méconnus » (p. v) : « Certes, avant ces dernières années, ils ont bénéficié d'une quelconque condescendance, en laquelle entrait un peu du dédain héréditaire ; toutefois, il fut temps sans doute que, depuis deux ou trois lustres, la mode, cette déesse sans athéiste, vint au secours des modestes érudits qui ouvraient de ce côté une route à explorer. Cette route, — on m'accordera la faculté de l'écrire,— j'y suis entré en pionnier, alors que je m'efforçais à ériger le buste de ce S. de Cyrano Bergerac, que, depuis, le théâtre a fait à travers le monde connu et acclamé. » Que le lecteur se rassure et passe outre. M. B., Dieu merci, n'est pas coutumier de ce genre d'écrire, et son style, pour être un peu tendu parfois, n'en est pas moins de franche allure, très incisif, très coloré, bien personnel. Je l'ai déjà dit et je le redis : les portraits sont enlevés d'une touche vigoureuse, et je ne saurais mieux exprimer ma pensée qu'en disant qu'ils m'ont rappelé par instants la manière de Th. Gautier dans ses *Grotesques*.

Une critique en terminant. Je ne sais pourquoi M. B., « comptant sur l'intelligence des lecteurs » (p. vi), a confondu de parti pris avec son texte, sans les placer entre guillemets, la plupart de ses citations. Je ne vois pas ce qu'on y gagne. Si c'est pour éviter l'appareil scientifique, je crois que c'est là une erreur. Les guillemets, en pareils cas, sont des garants d'exactitude. D'autre part, comme M. B., dans ses transcriptions, conserve scrupuleusement la graphie des auteurs qu'il cite, rien n'est plus disparate et plus désagréable que de voir ainsi, dans la même phrase, sans que rien fasse le départ, l'orthographe moderne et l'orthographe ancienne.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est d'un réel profit. M. B. écrit quelque part, dans son étude sur Boursault : « Ce XVIIe siècle, qu'on veut voir si *un*, a été une période troublée par des divergences, des dissentiments et des polémiques de tout ordre » (pp. 140-141). Rien de plus juste et de mieux dit, et si depuis longtemps nous n'en étions certains, M. B., par son nouveau livre, nous aurait démontré clairement la vérité de cette idée. Remercions-le, du moins, de l'avoir une fois de plus fortement confirmée.

Henri CHAMARD.

Éléments d'une Psychologie politique du Peuple américain, par Émile BOUTMY, membre de l'Institut, in-12, 366 p. Paris, Armand Colin. 1902.

M. Boutmy appartient à une école d'historiens et de philosophes pour laquelle l'analyse ne vaut qu'à la condition d'être complétée par

la synthèse. L'étude psychologique d'un peuple suppose, en effet, une double opération de l'esprit ; il ne suffit pas d'examiner trait par trait la physionomie du peuple, il faut ensuite la recomposer en son entier. Une pareille tâche demande, outre les qualités spéciales au savant, des audaces d'homme d'imagination et de penseur. Ces *Éléments d'une Psychologie politique du Peuple américain* sont comme la suite de l'*Essai d'une Psychologie politique du Peuple anglais* paru l'année dernière [1]. Après la métropole, il convenait d'étudier l'ancienne colonie, devenue métropole à son tour, rameau puissant détaché du tronc et qui menace de l'étouffer sous l'exubérance de sa floraison. Le mot *Éléments* qui figure dans le titre à la place du mot *Essai* implique sans doute dans la pensée de l'auteur que cette nouvelle étude est moins achevée que la première. Tel qu'il est, fait d'articles détachés, écrits à diverses époques, mais corrigés à la lumière des événements récents et habilement fondus, le livre est des plus précieux pour ceux qui cherchent à se renseigner sur une nation appelée dès maintenant à influer sur les destinées de la démocratie en Europe, et qui préfèrent à une compilation de documents et de statistiques, photographie exacte, il est vrai, mais morte, un portrait vivant où le burin tenu par une main d'artiste a su glisser sur le trait secondaire, pour enfoncer le trait dominant.

Dans un chapitre préliminaire où M. B. passe en revue les ouvrages sur l'Amérique qui font autorité, surtout l'admirable livre de Tocqueville et le grand travail de Bryce, M. B. expose sa méthode. Après avoir étudié « l'individu », cellule isolée dans le grand corps politique, puis le « milieu », c'est-à-dire le pays, il voudrait observer « la rencontre, le choc, l'adaptation entre cet homme et ce milieu ». Le pays est un immense territoire inoccupé, que l'homme est tout d'abord obligé de mettre en valeur. La société américaine, avant donc d'être historique ou politique, sera économique. Cette loi, il faudrait en vérifier les effets dans les divers départements d'ordre spéculatif, philosophie, arts, sciences ; c'est d'elle que doivent dépendre la constitution de la famille et l'organisation de la propriété ; c'est sous son impulsion que les hommes se groupent en associations, fondent des églises, des universités, des villes ; ce sont ses effets que l'on observe dans chaque rouage des états de la fédération et de l'État américain lui-même.

Cette méthode est appliquée dans quatre chapitres successifs : dans un premier chapitre, l'auteur étudie la population et les divers éléments qui la composent, Puritains de la Nouvelle-Angleterre, immigrants du XIXe siècle, noirs émancipés. Un second chapitre consacré à la nation et à la patrie explique l'idéal patriotique. Le caractère américain porte l'empreinte que lui ont donnée les pèlerins de la

1. Voir *Revue Critique*, 24 juin 1901, pp. 493-496.

Mayflower ; dans l'édifice composite qu'est la nation américaine, le puritanisme est le ciment qui relie encore les divers matériaux ; les Américains modernes sont unis, par une communauté non de sentiments religieux, mais de traditions et d'ambitions, dont l'origine remonte au XVIIe siècle. Pour le Puritain qui abandonnait alors l'Angleterre sans esprit de retour, l'idéal semble avoir été d'organiser une société nouvelle qui pût servir de modèle aux sociétés européennes. D'essence « démocratique et populaire [1] », elle offrirait le spectacle nouveau « d'une nation sans roi et d'une église sans évêque ». Or l'Américain d'aujourd'hui, d'après M. B., « se considère comme ayant charge de faire voir au monde le type d'une société nouvelle : une grande démocratie, sage, puissante et prospère ».

Vraie démocratie en effet, puisque l'État en Amérique n'a eu pour se former, ainsi que M. B. l'explique dans son troisième chapitre, ni le prestige d'une royauté, ni le danger et la gloire des luttes extérieures. C'est l'individu qui a construit l'État graduellement. On assiste à ces pactes sociaux que les publicistes du XVIIe siècle reculaient aux premiers temps de l'humanité. Un groupe d'hommes a fondé la *township*, la cité; d'un groupe de cités qui font alliance sort l'état ; et la fédération des divers états a formé enfin l'État américain.

Si la note admirative a dominé jusqu'ici, la note critique apparaît quand l'auteur aborde en détail l'organisation du gouvernement. Or, le but que se propose M. B. n'est ni de résumer, ni de commenter M. Bryce, il étudie « les notions comparées de l'État en France et en Amérique ». Ce troisième chapitre est donc le centre, le point principal de son travail. Pour M. B., les Américains ont un gouvernement détestable et nous commettrions la plus lourde des erreurs en leur empruntant sans examen quelque particularité constitutionnelle. Seule une société économique, jeune et vigoureuse, s'accommode d'une pareille constitution : « la vigne américaine n'est pas exempte de phylloxéra, mais elle le nourrit sans dépérir » ; nous savons trop bien que nos vignobles n'y ont pas résisté.

Quels sont les défauts de cette constitution ? Son incohérence et son impuissance. L'auteur a multiplié les exemples. Un seul nous suffira : la législature des états possède tous les pouvoirs qui ne sont pas mentionnés expressément dans la charte d'une ville. Elle joue par conséquent, vis-à-vis de cette ville, le rôle d'une administration supérieure ; seulement elle ne dispose d'aucun argent pour la renseigner ; son pouvoir s'exerce au hasard de ses votes; et ce n'est pas toujours une Providence céleste qui dirige ce hasard. Une compagnie de tramways veut-elle obtenir une concession ? Les principaux intéressés, c'est-à-

---

1. Le mot est de Roger Williams, le fondateur de Rhode Island (*Rhode Island Records* I, 112. Voir *Gooch. Eng. democ. ideas in the XVII th. century* p. 85).

dire les habitants, sur lesquels retombera la charge éventuelle des taxes que peut entraîner la concession, ne sont ni consultés ni prévenus. Un petit groupe de politiciens a pris l'affaire en mains. Ils n'ont besoin pour réussir que d'un vote de la législature obtenu par les artifices que supposent les mœurs parlementaires américaines. « Ainsi aucun pouvoir n'est chez lui à sa place et dans son rôle. Chacun fait autre chose que ce qu'il est apte à faire. On ne peut donc pas s'imaginer un gouvernement plus faible et plus entravé. »

Le quatrième chapitre est consacré à la religion et à l'idéal. M. B. y critique avec une certaine sévérité l'ouvrage de M. C. Jannet, *Les États-Unis contemporains*, et dénonce l'erreur courante en France des progrès de l'Église catholique aux Etats-Unis. « Le catholicisme est surtout la religion des Irlandais et des Franco-Canadiens, qui l'apportent avec eux et la gardent fidèlement. Il paraît s'accroître juste dans la mesure de leur immigration ». Il est vrai que l'action du puritanisme, en tant que doctrine religieuse, va en s'affaiblissant, comme pour l'Anglais du XVIIIe siècle, la religion pour l'Américain moderne, dépouille son élément mystique, se réduit à des préceptes moraux [1].

Le dernier chapitre sur l'impérialisme américain est une des choses les plus fortes que M. B. ait écrites. « L'impérialisme est un état psychologique qui a commencé à paraître en Europe vers 1860. L'Allemagne l'a éprouvé la première ; puis il a gagné l'Angleterre, la France, et a enfin traversé l'Atlantique pour s'épanouir aux Etats-Unis. » Ce sont là des paroles de philosophe, capable d'observer les événements à une hauteur et à une distance où la vision est d'autant plus nette qu'elle n'embrasse que les contours généraux des objets. L'impérialisme européen présente trois caractères : « un désir extraordinaire » de conquête et de domination, une croyance mystique aux destinées providentielles de la nation (surtout en Allemagne et en Angleterre), la glorification de l'armée (surtout en Allemagne et en France). L'impérialisme américain revêt un caractère tout différent : la convoitise existe et le sentiment d'une supériorité qui paraît à certains moments de l'infatuation, mais l'élément mystique et le culte de l'armée sont absents.

L'impérialisme, en Amérique comme en Angleterre, provient de la soudaine prépondérance politique d'éléments incultes et grossiers. Les États de l'Ouest, peuplés d'immigrants, exigent des hommes d'état la même politique de conquête brutale que la populace anglaise à laquelle des lois récentes ont accordé le droit de suffrage.

---

1. Parlant des baptistes et des méthodistes, M. Boutmy ajoute : « Longtemps persécutés et traqués, entrés en scène plus d'un siècle après les presbytériens et les congrégationnalistes, etc. » (p. 300). Il y a ici une légère erreur. Les Baptistes paraissent dans les colonies américaines dès le règne de Charles Ier, plus d'un siècle par conséquent avant les méthodistes. Le plus illustre de ces Baptistes, Roger Williams, arriva en Amérique en 1631.

Des moralistes assez mal informés ont prédit à l'Amérique le châtiment de sa convoitise : l'impérialisme doit fortifier le pouvoir exécutif et l'armée. Déjà ils entrevoient dans le Nouveau Monde les excès d'une dictature militaire. M. B. montre l'inanité de ces prédictions, et son livre se termine sur une note optimiste, que justifie d'ailleurs assez l'humeur confiante du peuple américain.

M. B. dit au début de son livre que le régime parlementaire suppose pour bien fonctionner une oligarchie et que les Américains seuls sont en train de résoudre le problème d'une démocratie parlementaire. Il nous invite donc à observer leur œuvre. Son appel semble avoir été entendu. Les remarquables ouvrages de M. W. Wilson sur le *Gouvernement congressionnel*, de M. Bryce sur la *République américaine* viennent d'être traduits, comme nous l'apprend M. Bouvier, le distingué professeur de la Faculté de Droit de Lyon, dans une brochure fort intéressante (*Études et documents sur le droit public américain*. Paris. Pichon. 31 pp.) « Je n'insisterai pas, dit-il en parlant du droit public américain, sur la nécessité de connaître très exactement un pareil sujet ». L'ouvrage de M. Boutmy est la meilleure introduction à cette étude, parce que l'esprit y trouve des idées directrices sans lesquelles il risque de se perdre dans le détail.

Ch. Bastide.

La lettre du **Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française**, par Frédéric Godefroy. 98e, 99e et 100e fascicules. Librairie Emile Bouillon, Paris.

Beaucoup de mots que tous les dictionnaires donnent avec un historique insuffisant et même sans historique ne figurent pas dans ces trois fascicules. J'en citerai un certain nombre, non pour critiquer les laborieux continuateurs de Godefroy, mais pour montrer combien leurs lectures doivent être nombreuses et variées afin de faire moins d'omissions. C'est avec plaisir que nous les avons vus mettre à contribution Jean de Vignay, Raoul de Presles, et bien d'autres vieux auteurs inconnus à Godefroy, qui m'ont servi à enrichir l'historique du *Dictionnaire général*, mais ils s'y sont pris trop tardivement. Les mots suivants, qui manquent à la lettre S, sont plus ou moins antérieurs au XVIe siècle, comme : « Sablonnier, vendeur de sablon, salébreux, que donne Littré avec un ex. de Fénelon, sadinet (XIVe s.), salivaire, salleran, sampang, sanctifiant (XIVe s.), sang-froid au lieu de froid-sang, santon (1512), sarde, sarisse, scélératesse, sénatorial, sensément (XIVe s.), servilité, siccatif (1531), socialement, soi-disant (XVe s.), soierie (1404), date à remarquer, sommiste, sondeur, qui a dû être en usage depuis longtemps, car on trouve en 1394 : « Trois ancres, une longe *sonderesse* ». Ajoutons encore : Soucrillon (1447), sous-chantre (1499,) souchever, sous-ferme, sous-fermier, sous-principal, sous-tendu

(1556), stellaire, stimulation (1330), stupéfiant, subordonner (xve s.) employé par Chastellain, subsistant, substitutif, sudation (1547), ces deux derniers donnés comme néologismes par le *Dict. général;* sud-ouester, supprimable, suppéditer, fréquent au xvie s., au sens de « fournir », et que Darmesteter a cru être très moderne dans cette acception. On trouve suréminent, surnaturel dès le xve s., sursis, en 1335. Entre les mots savants proprement dits, manquent encore ceux-ci : savantissime, scélotyrbe, schène, scorpène, sémantique sous la forme *symantique*, mot qui a fait fortune grâce à M. Bréal, qui l'a ressuscité de nos jours; sémiotique, sotadique, sphériste, sphérule, stellionataire, stercoral, et, ce qui surprendra peut-être, synallagmatique en 1603. Quelques-uns de ces mots ont été admis comme sardanapalisme, sardanapalique, scatophage, stichomantie : est-ce qu'ils y avaient plus de droit que salomonique, sodomisme, spermophage, galophage, hylophage, sycomantie, sternomancie?

J'arrive maintenant aux mots dont l'historique ne remonte pas assez haut. On rencontre au xiie s. : sablonnière, saigneur, sandale, savant, « Par le spirit Dieu mult sunt savant », adjectif fréquemment employé avant le xvie s.; scapulaire, semainier, septante, serein, adj., session, sybille, siphon au sens de trombe, sourciller, subreption et susdit.

Au xiiie s. : saurage, scribe, secte, sensiblement, spatule, spécialité, suscription.

Au xive s. : sagace, salique, salubre, saphirin, scillitique, sciure, sculpter, secrétion, ségréger, septièmement, sertir, simoniaque, sinistrement, social au sens moderne, socratique, sodomitique, sollicitation, sortable, sous chevron, splendide, stable, stigmate, stoïque, subjugation (1327), subside (1328), subsistance, subvenir, succinctement, suggérer, suspens (en), synecdoche.

Au xve s. : Saper, scandaleux, sédentaire, serin, sexte, sonant, souchet, souris[2], spode, supportable, surdité. Pour le xvie s., j'omets beaucoup de mots dont il y a des exemples plus ou moins antérieurs à ceux qui sont cités dans le *Complément*, comme sacrificateur en 1512, soutien en 1526, sangiac en 1546, sapeur employé par Ronsard longtemps avant 1588, etc. Je dirai seulement qu'on trouve un demi-siècle avant Cotgrave : saleté, sabbatique, sandaraque, saugrenu, scinque, sébile, stalle, sectile, sévir, sous-maître. J'ai du plaisir à dire qu'après avoir lu et relu les nombreux articles contenus dans ces trois fascicules, j'en ai trouvé très peu qui soient à corriger ou à compléter. *Sablonner :* l'exemple extrait de La Curne « sablonner des lices », que Littré reproduit aussi en essayant de l'expliquer, n'est pas admissible. Il faut lire, d'après l'édition donnée par Prost : « Le trezorier du dit seigneur qui a payé la façon du champ applanyer, unyr et *sabellonner*, des lices, des chaffaux, etc. » Les citations de La Curne ont très souvent besoin d'être vérifiées sur les textes. *Sacrer :* « sacrant maints vœux à son nom immortel ».

— *Saison :* « pour la saison chacier avant », pour tuer le temps. — La « grise saison », la vieillesse. — *Saligot :* il fallait ici corriger l'article du Dictionnaire où Godefroy a expliqué ce mot par « salaison ». — *Salpêtre*, fém. : ung sol pour livre sur la salpetre ». — *Salutation*, au sens religieux de « salut » : « les choses nécessaires à ta salutation spirituelle ». — *Sanglier*, machine de guerre : « l'engin appelé saingler. — Vieil engin appelé sanglier ». — *Sanguin :* « gaules de sanguin. — Nous pouvons lier de genestes, de sanguins, de bouleau ». — *Savate :* « Jouer à la savatte parmi les rues ou à frappe-main. — Les fermiers de la vicomté sont tenus de faire mettre en bon état les banquarts, les savattes et cordages servants au dit poids ». J'avoue que *savatte* dans le dernier ex. est pour moi très obscur. — *Saupoudrer :* manquent les formes surpouldrer, suppoudrer. — *Sauter*, subst. : « et va presque imitant le sauter d'un bouffon ». — *Savonnier, ère :* « lanaria, l'herbe au foulon, ou l'herbe savonnière ». — *Sauvage :* » grans caillaux sauvages dont nous feismes taillier gamais ». — *Sauvagine :* « en ce transmarchement les arbres perdent leur sauvagine et malice ». — *Saupiquet*, propos libre, salé : « Contes un peu gras en saupiquez ». — *Scrupule*, s. f. : « ces sottes scrupules », écrit Branthôme. — *Scrutin :* l'ex. cité n'est pas de J. Bouchet, mais de Colin Bucher; au sens actuel, j'ai un ex. de ce mot à la date de 1594. — *Seigle* est souvent féminin au XVIe s. : « frappez dessus comme sur seigle verde », est-il dit dans Rabelais. — « Le froment, la seigle. — La seigle blanche ». — *Sembler*, comparer : « ki petit et tort menton ont sunt envieus et chiaus puet on a sierpent sembler ». — *Sente*, moyen : « comment de parler trouva sente ». — *Sentir :* « sentir le hareng pourry », sentir le huguenot. — *Sergent* désigne je ne sais quel meuble de cuisine : « deux serjans a rost et deuz grans broches de fer ».— *Serre-tête :* « ornement perleus qu'ils nomment serre-testes ». — *Singe*, agrès de navire, ce qui est une très vague explication : « des singes, cabestans, tours et guindaulx ». — *Somnolent*, qui invite au sommeil : « lict somnolent, lict venerable ». — *Sorcier, ère*, adj. : « oraisons sorcieres. — Une main sorciere », adjectif plusieurs fois aussi employé par Ronsard. — *Souffler :* « l'un allumant ses vains fourneaux... souffle en deux mois le meilleur de son bien ». — *Souhait :* « elle estoit si belle et si gracieuse que droit souhet ». — *Souillon, onne :* « une villageoise et souillonne ». — *Sourd :* « quand on les charpente (l'orme et le fresne), ils se trouvent molz et sourdz à la doloire ». — *Sourdaud :* « Le dict nombre sourdault ». — *Soutane :* « prendre la soutane à la romaine », c'est-à-dire la soutane qui n'allait que jusqu'aux genoux. — *Spectacle :* « un exspectacle pour lire, bordé de leton. — Sphère, masc. : le royal sphere ne peut perir pour un corps retrograde ». — *Stigmate*, fém. : « Celuy que Dieu avoit tant aimé qu'il l'a honoré de ses saintes stigmates ». — *Strapontin*, extrapontain dans Branthôme. — *Sucrin :* « plasfornés, popelins, succrins et tartinerie de four ».

A. Delboulle.

Giannini (Giovanni). **Canti popolari toscani scelti e annotati**. Florence, Barbèra, 1902. In-32 de xxvii-493 p. 2 fr. 25.

Le recueil de M. G. se rapporte à un ordre d'études très en faveur de nos jours par tout pays, mais surtout en Italie, où l'esprit régional redouble la curiosité pour la vie populaire. On possède depuis assez longtemps des collections spéciales aux diverses contrées de la péninsule, même à la Sardaigne dont les folkloristes n'attendaient d'abord rien ; il y a, du reste, aussi une anthologie extraite, et fort judicieusement, de tous les dialectes par Mlle Eugenia Levi, sous le titre de *Fiorita di Canti tradizionali del popolo italiano* (Florence, Bemporad, 1895).

M. G. était particulièrement désigné pour nous donner la fleur des chants de la Toscane, car voici quinze ans qu'il les étudie. Son recueil est des plus attrayants, et il a tâché de le rendre aussi instructif qu'agréable. D'abord dans ses notes (que malheureusement il rejette à la fin de chacune des divisions du volume), il explique les formes ou locutions qui s'écartent de l'usage général, quoiqu'il semble que le peuple toscan ait eu le bon goût, dans ses chants, de ne point se complaire comme les bourgeois de Florence à ces expressions qui n'ont cours que dans un rayon de quelques kilomètres. Il indique la commune où a été recueilli chaque morceau et les ressemblances avec des chants d'autres provinces d'Italie.

Je lui adresserai seulement quelques critiques. Glissons sur un premier point : on aimerait à savoir à quelle époque remontent ceux de ces chants dont on peut retrouver la trace dans le passé ; mais il serait peut-être injuste de reprocher à M. G. de ne pas s'être imposé ce surcroit de labeur. Au contraire, son plan eût pu être aisément modifié. Il nous donne une idée charmante mais incomplète du peuple toscan. Ses villageois expriment l'amour avec une simplicité exquise, même quand elle est ingénieuse (pour la naïveté touchante, v. les n°s 79, 90, 91, 102, 203 ; pour la finesse, v. les n°s 15, 16, 67, 72, 341, 344, 447, 504) ; rarement passionnés, ils sont plus rarement encore maniérés ou emphatiques. Mais enfin l'amour s'exprime-t-il toujours avec cette pureté et d'autre part occupe-t-il toute leur âme ? Sur le premier point, M. G. a certes fort bien fait d'écarter tout ce qui eût choqué la bienséance, et quelque part, à propos des *indovinelli*, il reconnaît qu'en Toscane comme ailleurs ils donnent à plaisir un air d'obscénité à des sens très innocents. Seulement, il eût fallu tout d'abord avertir nettement le lecteur et ajouter qu'en fait, dans la poésie populaire de la Toscane, la trivialité n'est pas plus absente que la licence ; la vraie originalité en consiste, non à être toujours irrépréhensible, mais à l'être quand elle le veut. Sur le deuxième point, M. G. nous dit incidemment que les chants narratifs de la Toscane proviennent de la France, de la Catalogne ou tout au plus du Piémont : observation fort juste et qui

fait souvenir que l'Italie a traduit ou paraphrasé pendant deux siècles nos poèmes épiques avant d'en composer d'originaux. Mais ne souhaiterait-on pas de savoir ce que les grands événements de ce siècle ont inspiré au peuple toscan? Sans doute une chanson politique est une pièce de circonstance qu'on oublie bientôt, mais elle a son prix. M. G. nous en donne une (n° 195) où une amoureuse sollicite de l'avancement et surtout des soins pour son fiancé, de complexion délicate, que réclame Victor-Emmanuel, *qui veut la meilleure jeunesse du pays :* est-ce seulement sur ce ton que la Toscane a parlé des *pattrie battaglie ?* ce n'est pas probable. De même, dans les morceaux qu'a choisis M. G., il n'est presque jamais parlé des travaux du laboureur; la femme aimée n'est réellement une paysanne que dans les pièces notées 1, 238, 252, 412. Au contraire, dans les chants populaires de la Romagne, les allusions à la vie des champs sont assez fréquentes. Ce contraste tient-il à la réalité ou aux préférences de M. G.? Il eût été bon de le dire. En supprimant un certain nombre de pièces d'amour assez insignifiantes, on eût pu en citer d'autres, de caractères variés, qui auraient ajouté à l'intérêt littéraire l'intérêt ethnographique.

M. G. a du moins fait preuve de science, de goût, et son recueil, qu'on feuillette avec beaucoup de plaisir, fait sentir en un instant la différence qui sépare la poésie populaire italienne de la nôtre qui tient moins à l'expression élégante et davantage à l'art de suivre un récit ou de présenter une idée sous diverses faces.

Charles Dejob.

— Mme M. Vessélovski a donné (Moscou, 1901) une jolie traduction du *Rouet des Brumes* de Georges Rodenbach, précédée d'une étude brève, mais juste que M. G. Vessélovski a consacrée au poète du *Silence*. — J. L.

— Le nom de Maxime Gorki fait prime sur le marché russe. Durant plusieurs mois de 1901, il fut impossible de se procurer, un peu loin des capitales, tel volume de ses œuvres. La troisième édition (à fort tirage) des œuvres complètes en 4 volumes a paru à Saint-Pétersbourg à la fin de 1901. Les éléments dont on dispose maintenant sont suffisants pour se faire une idée de ce romancier dont ses compatriotes se sont subitement engoués comme nous avons fait de Senkièvitch. La qualité maîtresse de Gorki semble consister dans un réalisme très orné et très arrangé. Son principal défaut réside dans la monotonie, et dans le perpétuel souci de souligner une philosophie de la vie chez ses moindres personnages; en outre, son interminable et ennuyeux roman *Foma Gordièev* montre bien qu'il n'a pas la vigueur d'esprit nécessaire pour concevoir une œuvre étendue. Mais, en revanche, quelles jolies choses que *Tchelkache; Sur le radeau;* et même que *les Gens d'expérience* (*Les Vagabonds*)! — J. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 juillet 1902.

M. Salomon Reinach essaye de montrer que la mort d'Orphée, mis en pièces par les femmes de Thrace, a tous les caractères d'une légende fondée sur un sacrifice rituel. L'antiquité a connu des traditions analogues où le héros divin est non seulement déchiré, mais dévoré pour être ensuite pleuré par ceux mêmes qui l'ont mis à mort, et ressusciter avec les attributs d'un dieu. De ces héros, le plus semblable à Orphée est Dyonisos Zagreus, qui appartient aussi à la mythologie de la Thrace: Zagreus, sous la forme d'un jeune taureau, est déchiré et dévoré par les Titans. Là paraît le caractère primitif de ces histoires de sacrifices dont la victime est un animal sacré; la substitution d'un homme à l'animal est l'effet d'une exégèse postérieure, qui n'admettait plus, du moins dans la même mesure, le caractère sacré des animaux. C'est le sacrifice rituel du bouc (*tragos*), suivi de lamentations, qui a été l'origine de la *tragédie* antique. Or, dans les cérémonies de ce genre, les fidèles avaient coutume d'imiter, en se déguisant, l'animal sacré qu'ils sacrifiaient. Si l'on applique cette observation au mythe d'Orphée, on remarquera que, dans les monuments figurés, Orphée porte une dépouille de renard et que les femmes thraces qui le sacrifient s'appellent *bassarides*, parce qu'elles portaient des peaux de renard (*bassareus* signifiait *renard* en thrace). Donc, si Dionysos est un taureau, Orphée est un renard, et le point de départ du mythe est le sacrifice du renard, *totem* rituel des Bassarides de la Thrace.

M. Bouché-Leclercq commence la lecture de son mémoire sur l'origine du culte de Sérapis.

M. Gsell signale une découverte récemment faite près de N'gaous (département de Constantine), par M. Jacquetton, administrateur de la commune mixte des Ouled-Soltane. Sous l'autel d'une chapelle chrétienne, M. Jacquetton a trouvé trois vases et un curieux coffret en marbre qui, comme l'attestent les inscriptions accompagnant ces objets, contenaient des reliques de saint Julien, de saint Laurent, de saint Félix et de saint Pasteur. Ces reliques furent déposées en cet endroit, en l'année 581, par Colombus, évêque de l'*ecclesia Nicivensis*, c'est-à-dire de l'église de N'gaous.

M. Edmond Pottier commence la lecture d'une notice sur les fragments d'un vase grec trouvé à Suse, dans les fouilles de M. de Morgan.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 28 juillet — 1902

Kirchner, Prosopographia attica, I. — Hérondas, p. Crusius, 3e éd. — Solmsen, Recherches sur la métrique grecque. — Heyden-Zielewicz, Ocellus de Lucanie. — Demoulin, Epiménide de Crète. — Héron de Villefosse, Le trésor de Boscoréale. — Viollet. Les communes françaises au moyen âge. — Des Cilleuls, Histoire de l'administration parisienne au xixe siècle. — Picarda, Les marchands de l'eau à Paris. — Kont, L'influence de la littérature française en Hongrie. — Faguet. La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire.

Johannes Kirchner. **Prosopographia attica.** Tome I (A à K). Berlin. Reimer in-8° de 603 p. Prix : 24 m.

M. Kirchner s'est proposé de dresser la liste de tous les Athéniens (et Athéniennes) qui ont vécu dans l'intervalle compris entre l'institution de l'archontat décennal et l'empire romain. Cette liste contient, pour les lettres A-K, un total de 8,959 noms, relevés dans les auteurs, dans les inscriptions et sur les monnaies. Quelques-uns ne devraient peut-être pas y figurer ; car, lorsque le démotique du personnage n'est mentionné nulle part, il est parfois difficile de savoir si l'on se trouve en présence d'un citoyen d'Athènes. Mais, dit M. K., « errare hic illic maluimus quam homines, quorum origo attica nobis quodammodo probata videretur, ab hoc onomastico segregare. » Par contre, je me demande pour quel motif il a exclu des gens comme Artémis ἐ[κ Π]ε[ι]ραῶς (CIA, II, 834b, col. 1, 64) ou Héracleidès ἐκ Σκαμ[β]ωνιδῶν (IV 2, 834b, col. 1, 17). J'ajoute d'ailleurs que ces omissions sont excessivement rares.

Pour la plupart de ces individus, le nom seul est connu. Mais il y en a aussi un grand nombre auxquels il a été possible de consacrer une notice étendue. Dans ce cas, M. K. ne s'est pas cru obligé de donner une biographie complète de l'homme, et d'autre part il ne s'est pas contenté de réunir les principales références. Entre les deux systèmes, il a adopté un moyen terme. Sa préoccupation s'est surtout portée sur la chronologie. Il s'est appliqué à déterminer la date de la naissance, de la mort et des principaux événements de la vie de chacun. Il ne pouvait naturellement entrer dans des discussions approfondies sur tous ces points ; il s'est borné à signaler les textes essentiels, ainsi que les ouvrages modernes où ils sont élucidés, et il y a joint sa propre

solution. A ce titre, l'ouvrage rendra des services inappréciables. C'est un instrument de travail nécessaire pour quiconque étudiera désormais les choses d'Athènes. Il offre sans doute les inconvéniens que présentent tous les répertoires biographiques; dans les questions controversées, on ne sera peut-être pas toujours de l'avis de l'auteur; mais comme il fournit lui-même tous ou presque tous les éléments du problème, rien ne sera plus aisé que de le rectifier, s'il y a lieu. La qualité fondamentale d'un livre de cette nature, c'est l'exactitude jusque dans les plus petits détails; elle existe ici au plus haut degré. Je ne l'ai pas rencontrée une seule fois en défaut dans les articles que j'ai eu l'occasion d'examiner.

Paul Guiraud.

Herondæ Mimiambi; accedunt Phœnicis Coronistæ, Mattii Mimiamborum fragmenta; tertium edidit O. Crusius. Editio minor. Leipzig, Teubner, 1900; 96 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Cette troisième édition des *Mimes* d'Hérondas, donnée par M. Crusius — ou plutôt cette réimpression de la seconde[1] — ne peut avoir son entière valeur que grâce à l'édition *major*, où M. C. doit expliquer et justifier ses corrections et ses restitutions. Elle n'en a pas moins son intérêt et donne lieu à des comparaisons fort instructives. Le déchiffrement du papyrus n'a pas toujours été facile, et la restitution des passages mutilés, qui sont nombreux dans certains mimes, a donné beaucoup de mal aux éditeurs et aux critiques. M. C. est un de ceux qui ont le plus fait pour Hérondas; il a fouillé le texte dans ses moindres détails, il a été l'un des premiers à en donner une bonne édition, il a étudié les personnages, la mise en scène et le développement de chaque morceau, retouchant, modifiant et perfectionnant, pour arriver, si possible, à la mise au point définitive. C'est ce qui fait que cette édition diffère sensiblement de la première; le texte lui-même, je veux dire ce que donne la lecture du papyrus, a subi des changements notables, et les restitutions, là où le goût et l'imagination sont en jeu, sont presque entièrement nouvelles. Le principe général de M. C. est actuellement de rétablir les formes ioniennes, c'est-à-dire qu'en présence d'une forme attique dans le manuscrit il suppose, le plus souvent, une faute du copiste et n'hésite pas à corriger; il admet par conséquent la plupart des corrections déjà proposées, quand elles répondent à ce principe, et à plus forte raison les corrections d'anciennes mains. Nous lisons maintenant I 1 ὄψῃ, I 7 ἀμμίη, I 85 σεῦ, III 36 μέζον, V 54 δραμοῦσα, etc. Il y a là une importante question. Nulle difficulté pour des pseu-

---

1, On a supprimé la préface et les indices, sauf celui des noms propres; c'est regrettable.

doïonismes comme δραμεῦσα et IV 89 τεμεῦσα, IV 42 χασκεύσῃ; de même, lorsqu'il s'agit d'une forme comme τρίς (acc.) I 40 etc., on peut s'appuyer sur le papyrus avec d'autant plus de sûreté que c'est la forme originale, bien que l'ionien use régulièrement du nom. τρεῖς en fonction d'accusatif, cf. τρεῖς I 80. Mais à propos des formes comme ὄψῃ et V 6 βούλῃ, il y a lieu de se demander si l'influence attique n'avait pas donné droit de cité, dans toute la langue, à ὄψει et βούλει (pap. ΟΨΙ, ΒΟΥΛΙ); or, il est certain que la langue d'Hérondas est entamée par l'attique, ce qui n'a rien de surprenant. Si des fautes comme ἡμέραν V 5 ou φρονοῦντα VII 129 doivent être attribuées au copiste, il est bien improbable qu'il soit responsable de tous les atticismes que l'on rencontre; ou alors il ne faut pas conserver V 46 et 78 ὧν ni VII 4 φιλῶ, ni peut-être V 21 μνᾶς, bien que cette forme soit attestée par une inscription de Thasos. Ce qui prouve encore qu'il faut y regarder de près, ce sont des formes comme σαυτήν, σαυτῆς à côté de σεωυτήν, ἑωυτόν, ou bien ποίου II 28, τείχῃ IV 7, τέσσαρας VII 102, εἰς *pass.*, etc.; toute forme ionienne donnée par le papyrus demande une étude spéciale. Il n'y a pas de moyen terme : ou l'on supposera, comme M. Meister par exemple, qu'Hérondas a écrit en un ionien parfaitement pur, ou l'on admettra l'influence de l'attique. La première hypothèse simplifie la question, il est vrai; mais, étant donnée l'époque d'Hérondas, la seconde me semble préférable. La difficulté de publication est alors plus grande, car il y aura toujours à déterminer dans quelle mesure l'attique peut avoir empiété sur l'ionien; le papyrus doit décider, et l'usage d'Hérondas, et l'épigraphie[1]. Parmi les retouches les plus importantes, il faut signaler la distribution des rôles dans le mime IV, d'après W. Schulze, où les interlocutrices sont Philé et Kynno ; chacune a sa servante, l'une Kokkalé, l'autre Kydilla, personnages muets. Pour les autres conjectures, en particulier celles des mimes VII et VIII, qui sont par endroits très mutilés, on les trouvera ingénieuses, trop ingénieuses peut-être; je ne puis me prononcer sans être mieux informé.

MY.

F. SOLMSEN. **Untersuchungen zur griechischen Laut-und Verslehre.** Strasbourg, Trübner, 1901, VII-322 p.

On peut toujours s'attendre à trouver, dans un livre de M. Solmsen, des observations intéressantes, d'ingénieuses combinaisons et de séduisantes théories; on est toujours sûr de s'y instruire, que l'on soit ou non convaincu par ses discussions. Dans le présent volume, dédié

1. Dans les conjectures, cependant, il ne faut admettre que l'ionien; II 15 ἐρῶ, VII 45 ἀργοῦσ' sont à rejeter; VIII 21 τηρέουσ' n'est pas conforme à l'usage d'Hérondas. — V 51 j'écrirais τείσεις (pap. TICIC).

au professeur Fortunatov de Moscou, il s'agit de l'allongement d'une brève dans certaines successions de syllabes, dans l'ancienne épopée grecque, et en second lieu de quelques phénomènes de métrique et de phonétique dus à la présence du digamma. Les conclusions auxquelles est arrivé M. S. sont d'une part : En présence d'un allongement régulier de ⏑ ⏑ ⏑ ⏑̲ en ⏑̲ ⏑ ⏑ —, un autre allongement, à savoir ⏑ ⏑̲ ⏑ ⏑, est permis lorsque le mot en question vient à se trouver immédiatement avant la césure bucolique (p. 6), type διίφιλος ; de même pour une série ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ ⏑, qui devient dans la même position ⏑ ⏑ ⏑̲ ⏑ ⏑ (μαχεούμενος = μαχεόμενος). D'autre part : Le digamma initial n'a jamais eu la propriété d'allonger une finale précédente terminée par une consonne, à la thésis ; et à cette place l'absence de l'allongement par position n'autorise pas à conclure que le digamma était devenu muet (p. 157) ; la raison en est (p. 161) d'abord que cette lettre n'est pas une spirante, mais une semi-voyelle, ensuite que la syllabe précédant le digamma était prononcée avec moins d'intensité qu'à l'arsis, où en pareil cas le F fait position. Ce sont les deux théories capitales de l'ouvrage. Je ne puis en exposer le développement : il faudrait entrer dans la critique des nombreux détails sur lesquels s'appuie M. S. Je me borne à noter combien le second principe, déjà entrevu par Hartel, est important pour la critique homérique. Pour le premier, je ne suis pas plus convaincu par M. S. que je ne l'ai été par M. Danielsson (V. *Revue*, t. XLV, p. 453). L'allongement d'une brève dans des positions déterminées ne peut être nié, et M. S. l'a amplement démontré ; mais je ne saurais admettre qu'il soit dû uniquement à des nécessités métriques ; il dépend de causes antérieures, qui sont du ressort de la phonétique, ou doivent être rattachées à l'analogie. En d'autres termes, si une brève devient longue en poésie, c'est qu'elle peut le devenir en dehors du mètre. Cette réserve faite, je me plais à reconnaître que l'ouvrage, du commencement à la fin, est du plus haut intérêt ; il faudrait appeler l'attention sur chaque page. Signalons, à titre d'exemples, les discussions sur τάγηνον — τήγανον (p. 44 sv.), δείελος — *δεελός — *δευσελός (87 sv.), ἱερός (147 sv.), αὖλαξ et autres formes du même mot (258 sv.), et particulièrement les lumineuses explications des formes οἰέτεας = ὀ-Fέτεας (96 sv.) et ἀνῶ = πτίσσω (p. 272 sv.) avec la conjecture ἀφανεῖ pour ἀφαύει Aristophane *Chev.* 394. Non moins que la métrique, la science étymologique sera redevable à ce nouveau travail de M. Solmsen.

MY.

J. von HEYDEN-ZIELEWICZ. **Prolegomena in Pseudocelli de universi natura libellum.** Breslau, Marcus, 1901, 77 p. (Breslauer philologische Abhandlungen, herausgegeben von R. Fœrster, t. VIII, fasc. 3).

Cette dissertation est un essai sur les théories philosophiques

d'Ocellus de Lucanie et sur les sources auxquelles il les a puisées. On sait que l'opuscule περὶ τῆς τοῦ παντὸς φύσεως n'est pas l'œuvre de cet antique pythagoricien, mais qu'il a été composé probablement au premier siècle avant notre ère, et qu'il n'a que des rapports très éloignés, si même il en a, avec l'ancien pythagorisme; certains points de doctrine, par exemple dans ce qui touche à la physique du monde, y sont plutôt opposés. M. von Heyden-Zielewicz a donc eu raison de chercher les sources de cet opuscule dans les écrits philosophiques d'autres écoles, et il montre avec beaucoup de vraisemblance, par de nombreuses comparaisons, que l'auteur de ce petit traité, qui est loin d'être sans intérêt, s'inspire tantôt des doctrines éléates, tantôt et le plus souvent des théories aristotéliciennes, en puisant soit directement dans Aristote, soit dans un auteur péripatéticien. Ces résultats, je dois le dire, étaient déjà connus ; M. von Heyden-Zielewicz a eu le mérite de préciser et de compléter la démonstration.

MY.

Hubert DEMOULIN. **Épiménide de Crète.** Bruxelles, Lamertin, 1901. 139 p. (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et des lettres de l'université de Liège, fasc. XII).

Avec cet ouvrage de M. Demoulin, nous sommes au pays de la fable ; il essaie de déterminer ce qu'il y a d'historique et de légendaire dans les récits assez confus que nous a laissés l'antiquité sur le Crétois Épiménide. Tout, en effet, dans ces renseignements, est contradictoire : le nom du père d'Épiménide est différent suivant les auteurs ; de même la ville de Crète où il est né ; de même encore la date de sa venue à Athènes, et les causes de ce voyage. Les modernes n'ont pu parvenir à débrouiller ce chaos, malgré leurs efforts. C'est qu'il n'y a vraiment pas où s'appuyer. L'indication la plus sérieuse est peut-être celle de Platon, *Lois* 642 *d*, selon laquelle Épiménide serait venu à Athènes en 500[1] ; mais elle est inconciliable, provisoirement du moins, avec l'ensemble des biographies, qui d'ailleurs ne concordent pas entre elles. M. D. s'appuie sur la Πολιτεία Ἀθηναίων d'Aristote, qui démontre, dit-il, qu'Épiménide vint purifier Athènes avant Dracon, après l'affaire des Cylonides ; il doit pourtant connaître les doutes presque universellement soulevés par les passages auxquels il fait allusion. « En résumé, conclut-il (p. 136), de la vie d'Épiménide un seul fait est absolument certain : c'est son arrivée à Athènes [vers l'an 625 avant notre ère] ; il purifia alors la ville [du sacrilège cylonien]. » Ce que je mets entre erochets dans la citation n'est rien moins que démontré. Malgré un plan qui l'oblige à se répéter fréquemment,

---

1. Je ne vois rien d'ironique dans ἀτεχνῶς *Lois* 677 *d* ; le mot est simplement opposé à ὡς ἔπος εἰπεῖν qui précède.

M. Demoulin n'a pas écrit un livre sans mérite. S'il n'a pas fait la lumière sur le devin crétois, il a réuni tous les témoignages de l'antiquité sur Épiménide [1], expliqué le développement des traditions qui le concernent, et montré dans son étude sur la vie d'Épiménide par Diogène Laërce, quelles étaient les sources du compilateur ; c'est la meilleure partie de l'ouvrage.

MY.

Le Trésor de Boscoréale, p. p. Héron de VILLEFOSSE. Grand in-4° de 292-XXXVI pl. Paris, Leroux, 1899-1902. Fondation Piot, t. V. Dédié à M. E. de Rothschild.

Voici, raconte M. Héron de Villefosse, dans quelles circonstances a été découvert le trésor d'argent de Boscoréale. Le 19 septembre 1894, M. Vincenzo de Prisco, propriétaire d'un domaine à Boscoréale, à 2 ou 3 kilomètres de Pompéi, commença à fouiller les constructions antiques qu'il y avait rencontrées : la veille de Pâques, 13 avril 1895, les bâtisses de la villa romaine étant toutes dégagées, les fouilles ne présentant plus qu'un médiocre intérêt, les ouvriers furent payés, et on se disposait à les congédier jusqu'après les fêtes. Cependant, comme la journée n'était point finie, on les occupa à vider le puits du pressoir antique. L'un d'eux, Michele, y descendit. A un moment donné, il remonta, se plaignant d'être indisposé, à cause du « mauvais air » : personne ne songea à descendre après lui, et chacun se retira. Sauf Michele, qui, resté seul avec M. de Prisco, lui raconta ce qu'il avait vu. La nuit venue, tous deux descendirent avec une lanterne et des paniers, et enlevèrent du puits le trésor. Le lendemain, il était en lieu sûr. Un mois après, il était, en grande partie, à Paris. C'est ainsi que fut déjouée l'excessive surveillance du gouvernement italien.

Le 24 juin, M. Edmond de Rothschild écrivait au directeur des Musées : « Ayant appris par MM. Schlumberger et de Villefosse le haut intérêt qu'il y avait pour la science archéologique à conserver en France le trésor de Boscoréale, j'ai fait l'acquisition de ce trésor dans l'intention de l'offrir au Louvre ». M. de Rothschild donnait 95 pièces ; mais son exemple fut contagieux : MM. Warren, américain, Tyszkiewicz, polonais, C. et E. Canessa, italiens, en ont donné 7 autres. Il reste chez M. de Rothschild 6 pièces, dont les deux vases historiques ; le Musée britannique en possède 1 : ce qui porte à 109 le nombre de morceaux connus de ce trésor. Le trésor de Hildesheim se composait de 70 pièces, celui de Bernay (trésor de temple), de 69[2]. —

---

1. Il n'eût pas été inutile pour le lecteur d'avoir ces textes en appendice.

2. Cf. H. Thédenat et H. de Villefosse, *Les Trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule.*

C'est ce trésor de Boscoréale que M. H. de V. vient d'éditer, sous les auspices de l'Académie des Inscriptions, dans les *Monuments et Mémoires* de la Fondation Piot.

La première et longtemps la plus célèbre de toutes ces pièces est une phiale ornée d'un buste symbolique de ville ou de province, coiffé de la dépouille d'un éléphant : on y a vu tout de suite la personnification de la ville d'Alexandrie, et M. de V. avait accepté lui-même cette hypothèse (p. 39) ; il la repousse aujourd'hui (p. 177), et regarde cette figure comme l'emblême de la province d'Afrique : les rapprochements qu'il apporte m'ont paru concluants, et doivent être, en outre, signalés à tous ceux qu'intéresse l'iconographie symbolique des provinces romaines[1] ; du reste, l'Afrique, coiffée de la même manière, reparaît dans un des vases historiques de la collection E. de Rothschild (p. 137). — Vient ensuite une phiale ornée d'un buste d'homme, que M. de V. rapproche de cette *imago argentea* que Trimalcion faisait passer à la ronde et que ses convives baisaient tour à tour (Pétrone, LX) : le trésor de Boscoréale est en effet un commentaire figuré, parfois très exact, du *Satyricon*. — Les miroirs d'argent, outre leur mérite propre, ont l'avantage de nous faire connaître, presqu'à coup sûr, que le propriétaire de la ville était une femme, cette *Maxima* dont le nom revient 47 fois sur les pièces du trésor[2] : la signature de l'un de ces miroirs, *M. Domitius Polygnos fece*, nous reporte à la première génération de l'ère chrétienne. — Viennent ensuite : les aiguières ornées de Victoires sacrifiant à Minerve, les écuelles aux Amours, les écuelles (si fines) aux branches d'oliviers, les canthares aux feuilles de platanes, les canthares aux grues[3] et aux cigognes, etc. — Une place à part doit être faite, dans ce groupe, à la paire des gobelets aux squelettes, qui donnent peut-être la plus curieuse de ces représentations macabres chères à la petite sculpture antique. M. de V. les étudie très longuement, en cherchant à retrouver, dans les textes anciens, les pensées philosophiques dont ont pu s'inspirer les artistes ; là encore Trimalcion fournit, avec son squelette d'argent, la meilleure allusion (*Satyr.*, XXXIV) : *Heu ? heu ? nos miseros ? quam totus homuncio nil est !*[4].

---

1. Voyez notamment la lampe de la collection Baione, que décrit et reproduit M. de Villefosse (p. 181), où Rome Panthée est entourée des mêmes attributs divins que le buste de l'Afrique de Boscoréale : ce qui exclut l'idée que l'Égypte en eût le monopole. — M. de Villefosse croit que cette lampe, comme la phiale, avaient une véritable « vertu talismanique ». — Resterait à savoir pourquoi le propriétaire de Boscoréale avait choisi l'Afrique comme porte-symbole.

2. Le buste d'une femme, détachée de son support, fut trouvé dans une armoire (p. 46).

3. Ici le paysage est niliaque. Je me souviens avoir lu quelque part le compte rendu d'un travail sur la flore et la faune figurées au trésor de Boscoréale. Ni M. de Villefosse ni moi n'avons pu retrouver ce compte rendu, ni le travail.

4. M. de Villefosse a raison de rapprocher de ces représentations bachico-philosophiques, celles, érotico-philosophiques, du vase d'Herstall.

Les deux pièces qui ont la plus grande valeur, non pas peut-être artistique[1], mais historique, sont celles qui appartiennent à M. de Rothschild, et que M. de V. a publiées en dernier lieu.

N° 104. — A : *Cortège consulaire (ou triomphal)* ; B : *Sacrifice.* Les deux scènes se font suite et ont pour centre ou pour but commun le Capitole, très facile à reconnaître. — M. de V. écarte l'hypothèse d'un triomphe, vu l'absence de captifs ou de trophées : la première scène est l'inauguration du consulat, la seconde, la prise des auspices avant le départ pour la guerre ; il s'agit, dans les deux scènes, de Tibère, consul en — 13 et chargé en — 12 de l'*imperium* en Pannonie.

N° 103. — A : *Auguste maître* et pacificateur de l'univers : Livie, sous une forme divine, lui présente la victoire ; derrière l'empereur, Agrippa lui présente sept personnes[2], sans doute symboles des provinces (l'une, l'Afrique, bien reconnaissable à sa dépouille d'éléphant). — B : *Auguste recevant la soumission des Barbares* : ils sont figurés, amenés par un jeune général (Drusus ?); sous la forme d'hommes à longue barbe, libres, qui présentent leurs enfants au prince : le premier de ces enfants, aux cheveux bouclés, les mains tendues, regarde Auguste avec confiance. M. de V. songe à une soumission de Germains[3], mais il se refuse (p. 156) à « reconnaître un épisode connu et déterminé. » Je serais volontiers plus audacieux que lui : les habitudes artistiques des Romains les entraînèrent assez à reproduire des scènes déterminées plutôt que des thèmes banaux. Or, en l'an 13-12, eurent lieu précisément, en Germanie, des faits importants, notamment des soumissions de chefs : quelques-uns de ces fils de chefs ont dû être envoyés à Rome, comme otages ou hôtes, et pour y recevoir l'éducation latine sous la tutelle d'Auguste et le nom de *Julius :* ce fut le cas d'Arminius. C'est une scène de ce genre que représente le vase n° 103, et l'un de ces enfants qui paraissent remis à l'empereur est peut-être Arminius lui-même[4]. Je livre mon hypothèse pour ce qu'elle vaut.

Ces deux vases sont donc contemporains, et la présence d'Agrippa[5]. mort vers le 19 mars 12, le *processus consularis* de Tibère, permet-

---

1. Voyez cependant le n° 104.

2. Cette intervention d'Agrippa à la tête des provinces soumises, est le commentaire et la confirmation de ce qu'a supposé sur son rôle M. Mommsen (*Res gestae*, 2e éd., p. 164) : *Demonstrat jus ei permissum ad universam rem Romanam pariter porrigi.*

3. Plutôt que de Parthes, l'envoi d'otages par les Parthes se plaçant en — 20. — En tout cas l'expression de ces figures correspond bien, comme le dit M. de V., à celle du monument d'Ancyre (VI, 5) : *Amicitiam nostram per* [*liberorum*] *suorum pignora petens.*

4. Arminius paraît être né vers — 18-16 (cf. Wissowa, t. II, col. 1191).

5. Il revint à Rome en — 13, et peut-être la scène 103, A, est-elle une allusion à ce retour.

traient de les dater de l'année 13. Ils sont, si je peux dire, le résumé de l'histoire extérieure de l'empire pendant cette année.

Il est possible qu'on ajoute quelques faits au commentaire donné par M. de V. Mais enfin, dans leurs lignes essentielles, c'est lui qui aura toujours arrêté le caractère et marqué la valeur [1] de ces deux grandes scènes historiques, les plus importantes que nous ait livrées l'archéologie figurée avec l'*Ara Pacis*, les camées de Paris et de Vienne, la cuirasse de la statue de Prima Porta. Encore, par le nombre, la variété et la précision des détails, il me semble que les deux vases de Rothschild ont l'avantage [2].

M. de V. a tenté d'établir un rapprochement plus intime avec l'*Ara Pacis* : celle-ci aurait inspiré les scènes du n° 103 (Auguste). C'est possible ; mais (M. de V. l'avoue lui-même) nous connaissons assez mal l'*Ara Pacis*. — Il ne serait pas impossible que le point de départ de ces sujets fût, non pas sculptural, mais pictural, et à chercher dans les tableaux exposés au jour du triomphe. — En tout cas, originaux au début, ces motifs devaient devenir rapidement vulgaires, et M. de V. a remarqué que les quatre scènes des vases 103 et 104 se retrouvent, en réplique, sur les reliefs de Marc-Aurèle (cf. p. 167).

Par l'importance et le nombre des sujets traités, la valeur des pièces et la beauté des héliogravures Dujardin qui les reproduisent, par la sûreté de la science de M. H. de V., complète, sobre et prudente, cette publication est donc une date importante dans l'histoire de l'art romain. Je ne sais qui l'on doit plus féliciter (sans oublier Michele et M. de Prisco), M. de Rothschild qui a donné le trésor à la France, l'Institut qui l'a publié dans un cadre magnifique, M. Héron de Villefosse qui l'a animé des ressources de son érudition.

Camille Jullian.

Paul Viollet. **Les Communes françaises au Moyen-Age.** Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XXXVI. Paris, Impr. nationale. (Klincksieck). MDCCCC. 159 p.

Ce mémoire est un chapitre détaché et développé de l'*Histoire des Institutions politiques et administratives de la France* dont M. Paul Viollet a commencé la publication en 1890 et dont tous les curieux de notre ancienne histoire attendent impatiemment la fin. A défaut de celle-ci, souhaitons de voir se multiplier les *excursus* du genre du présent Mémoire ou de celui qu'il a publié dans le t. 34 des Mémoires de l'Académie des inscriptions sur la Loi Salique envisagée comme

---

1. M. de Villefosse est trop modeste dans les réserves qu'il exprime p. 168.
2. Au point de vue artistique, le taureau immolé du n° 104 est, dit justement M. de Villefosse, de facture et de mouvement admirables.

loi de succession au trône. Le problème historique auquel s'attaque aujourd'hui M. V., le mouvement communal, a fait l'objet de nombreux travaux, monographies ou ouvrages d'ensemble. Il n'en est guère dont M. V. n'a su tirer parti. A chaque page on rencontre quelques-uns de ces détails typiques surpris dans de minces études d'histoire locale et qui sont autrement suggestifs que nos formules livresques. L'érudition que cette mise en œuvre suppose, loin d'étouffer les vues personnelles et les aperçus originaux, semble les susciter en leur fournissant d'inattendus points de départ. C'est dire que la dissertation de M. V. est loin de faire double emploi avec les travaux qui l'ont précédée et qui ont le même caractère général, par exemple avec les *Communes françaises à l'époque des Capétiens directs* de M. Luchaire (1890).

M. V. rejette la définition courante de la commune, celle de Du Cange (*Glossarium med. et infim. latinit.* ed. Henschel, v° *commune)*: *incolarum urbis aut oppidi universitas*, *domino vel rege concedente*, *sacramento invicem certisque legibus astricta*. Il lui reproche de mettre en relief l'idée d'entente réciproque confirmée par serment et non l'idée de personne morale avec des mandataires ou représentants permanents. La conjuration, l'accord des bourgeois pour lutter contre l'oppression dont ils souffrent, lui apparaît comme un élément embryologique et caduc, un des traits de la commune primitive ; à ses yeux, l'essence de la commune est dans le droit d'avoir une représentation permanente ; c'est ce qui fait la commune du XIIe siècle aussi bien que la commune de la période secondaire du moyen âge ou même la commune moderne[1]. Ainsi qu'il le fait remarquer, Beaumanoir, au XIIIe siècle, oppose les majeurs et jurés des villes de commune aux procureurs temporaires ou *establis* des *viles bateices*.

Selon M. V., le régime communal aurait commencé par être démocratique et une évolution remarquable aurait mis les communes sous la domination d'une oligarchie bourgeoise. D'autres trouvent l'aristocratie à l'origine de ce régime. C'est que la genèse des communes a été diverse. Le moyen âge nous apparaît comme un vaste champ d'expériences sociales où surgissent, au gré d'un accident, d'un hasard, les petits états féodaux. Il faut faire grande la part de l'imprévu dans leur formation. Sous ces réserves, il semble bien que dans l'âge héroïque des communes il y eût un plus grand nombre de ce que nous appellerions des citoyens actifs; le corps politique est allé se restreignant. Mais ceci n'exclut pas la possibilité d'une autre hypothèse : l'action d'une aristocratie urbaine au moment de la formation des communes; sans cette aristocratie, elles ne se seraient pas constituées; elle fut comme le germe qui mit en mouvement les forces

1. Cf. Esmein, *Cours élémentaire d'histoire du droit français*, 3e édition, p. 303.

urbaines ; à elle seule, elle aurait été impuissante, elle dut s'allier avec les autres éléments de la population pour lutter contre l'ennemi commun. Ainsi s'explique, sans doute, le fait que le corps politique communal eut, au début, une assez large base (Luchaire, *op. c.* p. 207).

A ces observations générales nous devrions joindre bien des remarques de détail, signaler les précédents du régime communal relevés par M. V. (p. 24), les renseignements nombreux au sujet des communes méridionales (tirés en grande partie des belles recherches de M. Dognon, *Les Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc*, 1800), les cessions de prévôté en Angleterre (p. 37), les riches détails sur la composition des communes, la situation des clercs et des nobles, les autorités communales, les précisions au sujet de certaines villes comme Tournai, Rouen, Montpellier, Nîmes, Albi, Toulouse, Reims, Amiens, Saint-Omer, Paris. Mais nous y renonçons, car il faudrait dire trop ou trop peu. Constatons simplement que, si on réunissait en une vaste publication les travaux récents sur les communes, le mémoire de M. Viollet en serait l'introduction naturelle ; elle dispenserait ceux qui veulent s'en tenir aux vues générales de lire le reste et elle permettrait aux autres de se reconnaître au milieu de ce dédale de renseignements particuliers.

J. Brissaud.

Histoire de l'administration parisienne au XIXe siècle, par Alfred des Cilleuls ; Paris, Champion, 3 vol. in-8° (Introduction. L'échevinage. L'Administration intermédiaire ; t. I. Période 1800-1830 ; t. II. Période 1830-1870).

Les marchands de l'eau. Hanse parisienne et Compagnie française, par Emile Picarda ; Paris, Emile Bouillon, 1901, in-8°.

I. La première de ces deux publications, « l'histoire de l'administration parisienne au XIXe siècle », traite un sujet des plus nouveaux. Un volume qui sert d'introduction a d'ailleurs pour objet l'administration antérieure à 1800 ; mais, même pour cette période, tout au moins pour celle qui s'étend du moyen âge à la Révolution, les ouvrages parus jusqu'ici exposaient seulement quelle était l'organisation administrative et n'expliquaient pas, en la critiquant, son fonctionnement. C'est ce fonctionnement que M. D. C. étudie, des origines à 1870, et pour le faire, peu d'érudits étaient aussi bien préparés que lui par une série de publications et d'études spéciales. L'histoire administrative aujourd'hui encore est un peu négligée. Tandis que des monographies sont consacrées aux moindres sujets archéologiques, les questions relatives à la façon dont les administrations anciennes ont fonctionné intéressent un nombre de personnes très restreint, et il faut bien dire que, si elles sortent du cercle ordinaire des recherches des érudits, c'est en partie

à cause de leur difficulté même. Quand on en écrit l'histoire, les administrations sont trop souvent considérées en quelque sorte par le côté extérieur, on décrit ce qu'elles étaient, indiquant surtout leur origine, leur développement chronologique, leur décadence, plutôt qu'on ne les étudie à fond en elles-mêmes et par la comparaison, à un point de vue à la fois juridique et philosophique. Mais, si le grand mérite de cet ouvrage est d'avoir de l'originalité, il présente précisément l'inconvénient de n'être qu'une étude des branches diverses de l'administration. Pour profiter réellement de sa lecture, il est bon de savoir au préalable à peu près ce qu'étaient le prévôt des marchands, le prévôt de Paris, et les différents pouvoirs administratifs. Il y est question de la levée du séquestre des offices municipaux au xve siècle (Intr., p. 19), alors qu'on n'avait dit nullement qu'il eût été mis. Cette façon de faire est encore explicable, en ce qui concerne la partie préliminaire, qui n'est qu'une introduction; malheureusement il en est assez souvent de même dans la suite de l'ouvrage, où il arrive à M. D. C. d'écrire comme si ses lecteurs savaient toutes sortes de choses qu'ils ne sont pas tenus de savoir. Il parle de la Caisse de Poissy comme si elle était bien connue (I, 27). Il désigne par leurs noms des administrateurs sans faire comprendre qui ils sont en indiquant leurs titres (t. II, 200); cf. 522, 708 et 709). Un défaut différent, mais du même ordre, que je ne relève qu'accessoirement, parce qu'il est léger, c'est, pour la dernière période, l'abus des allusions d'allure mystérieuse (II, 374, 567, 569, 574, 680).

A considérer le plan général et les proportions des diverses parties, je ne puis pas ne pas remarquer que le chapitre qui traite de l'époque révolutionnaire est vraiment trop court. L'auteur, je le sais bien, estime qu'il s'agit là d'une période de désorganisation. Mais, puisque le régime financier a été assuré, puisqu'on le voit reconnaître avec loyauté, rectifiant une opinion assez répandue, que « l'administration préfectorale naissante n'eut point à subir du fait de celle qui l'avait précédée d'embarras de nature à entraver sa marche » (I, 48), ne pourrait-il pas se rendre compte qu'il est dans son jugement tout au moins trop sévère? Je tiens à noter qu'il a bien vu le rôle étendu que le Bureau Central a joué. En ce qui concerne le xixe siècle, M. D. C. distingue cinq périodes : consulat et empire, monarchie traditionnelle, monarchie parlementaire, seconde république, présidence princière et second empire. Je me demande s'il n'eût pas été bien préférable de tirer les divisions de l'histoire même de l'administration parisienne plutôt que de la politique. Ainsi par exemple 1834 est une date administrative pour Paris, non 1830, et de même 1860, non 1852. Pour chaque division on trouve après quelques renseignements sommaires sur ce qu'était le corps municipal de l'époque une étude sur les finances, sur la charge de la Ville envers l'Etat et sur les divers services municipaux. Parmi les opinions intéressantes, les nombreuses appréciations que renferme cet ouvrage, je citerai celles qui portent sur les points sui-

vants : l'institution de deux préfectures présentée comme un retour à l'ancien régime (I, 3), la critique de l'administration impériale en matière financière (I, 81, 84), l'exploitation de la Ville de Paris en matière de dépenses de police (I, 92), les halles et marchés de Paris replacés pendant le Consulat et l'Empire sous le régime administratif d'avant la Révolution (I, 116), les revirements à courts intervalles des vues de Napoléon I (I, 134), le manque de sincérité de l'Etat en ce qui a trait à la Préfecture de Police (I. 252), la situation exceptionnelle d'Haussmann pour ainsi dire indépendant des ministres et qui tenta de créer un ministère de Paris (II, 212-213), le despotisme du second empire (II, 353), les rivalités d'administrateurs tels qu'Alphand et que Belgrand (II, 339), le caractère coûteux de la transformation de Paris (II, 384).

Pour chaque période un chapitre spécial contient un résumé. Mais, malgré l'existence de ces résumés, l'ouvrage paraît manquer un peu de vues générales ; l'étude y est trop fragmentée. Toutefois l'auteur, qui se plaît aux détails, doit être félicité pour avoir rejeté en note les preuves et tous les renseignements par trop secondaires. De là le grand développement des notes qui constituent la moitié de la publication. L'une d'elles a plus de quatre pages (n° 394). Elles sont même souvent plus curieuses à lire que le texte auquel elles se rapportent. Les anecdotes y sont abondantes pour toute la dernière période, pendant laquelle M. D. C. a été un témoin, et, en raison de sa qualité d'administrateur, son récit acquiert en partie le caractère de mémoires; il apprécie des hommes qu'il a connus; il raconte des anecdotes où il joue son rôle ou figure comme témoin (II, 551, 567; cf. 589, 664) et il le fait avec des détails des plus personnels (666, 710). Il va jusqu'à donner dans l'annotation son opinion sur la médecine telle qu'elle est pratiquée (687-89). Il y prend quelquefois le ton d'un polémiste (I, 435; cf. 706; II, 424, 447); on s'intéresse à lire l'exposé qu'il fait, en note particulièrement, d'excès de pouvoirs (II, 476; cf. 90), d'erreurs du Corps législatif (II, 445), ou de la Cour de cassation (II, 584). C'est trop souvent dans l'annotation que figurent les dates (n°s 876, 884). De même on ne s'attend guère à trouver dans les notes plus de six pages sur le parc de Monceaux (II, 560-566). Je signale celles où il fournit des renseignements biographiques minutieux sur le préfet de police Dubois (I, 359), parle des voitures de louage (I, 362), dénonce l'équivoque volontaire qu'on rencontre dans les actes du Consulat et de l'Empire (I. 402), complète l'étude parue sur Frochot (I, 418), critique l'administration de Napoléon III (II, 708), indique l'irrégularité d'opérations financières d'Haussmann (II, 602), le montre indisposant les grands corps de l'Etat (II, 703).

En somme, on peut trouver qu'il manque d'indulgence dans ses appréciations. Mais il faut ajouter cependant qu'il met en relief « les magnifiques résultats de l'administration de Chabrol » (I, 224; cf. 306,

319). Quant à l'étendue de ses recherches historiques, M. D. C. est un travailleur trop consciencieux pour qu'il soit aisé de mentionner des documents qu'il n'ait point vus. Peut-être n'a-t-il pas eu connaissance d'un rapport sur la création du « bureau spécial des archives et de la statistique » qui date de 1817 (Arch. nat., cote F^2 I 377); il n'a d'ailleurs rien dit des services d'archives, de bibliothèque et de travaux historiques. Il me permettra de regretter de plus que les archives de la Seine n'aient pas été utilisées par lui aussi complètement qu'il aurait pu le faire. Je lui adresserai ensuite une critique d'ordre général. S'il a puisé aux sources, il ne paraît pas avoir prêté assez d'attention aux imprimés. Sans doute il renvoie parfois à des publications (II, 472) et il donne même, sans qu'on voie bien pourquoi, toute une bibliographie pour le bois de Boulogne (II, 555). Mais quelle raison a-t-il de passer sous silence des travaux tels que ceux de M. Cauwès sur les rentes de l'Hôtel de Ville et de MM. Saint-Julien et Bienaymé sur l'octroi de Paris? S'il n'a voulu citer qu'un minimum d'ouvrages de référence, il en résulte que son travail sera en un certain sens à vérifier et à compléter à l'aide des imprimés contemporains des documents manuscrits. J'estime qu'un auteur a le droit de ne pas se servir de toutes les sources, à condition seulement de bien expliquer, ce que M. D. C. n'a pas fait, quelles ont été les siennes. Comme exemple d'ancien imprimé digne de remarque en l'espèce, je noterai le suivant : Considérations sur la direction des travaux de Paris, par A. V. Picolet, architecte (Paris, 1816, in-8°), publication dirigée contre l'administration du directeur Bruyère. A propos de la documentation, je lui ferai aussi un grief de ne pas avoir expressément signalé où se trouvent d'une part les chartes, d'autre part les délibérations municipales qu'il cite (Introd., p. 136-37; I, 514). N'est-il pas juste d'ajouter enfin qu'une table alphabétique aurait mieux valu que les longs sommaires des chapitres et qu'elle seule aurait pu faciliter beaucoup les recherches dans ce remarquable ouvrage [1].

II. Le sujet traité par M. Picarda comme thèse de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes est beaucoup plus particulier : *Les Marchands de l'eau*, à Paris. C'est une étude sur l'histoire de la hanse parisienne et sur la juridiction des marchands, et il est curieux que cette étude, en tant que juridique, n'ait pas été faite plus tôt. Les origines de la hanse, au contraire, avaient été recherchées déjà par d'assez nombreux auteurs, parce qu'elles se confondent avec celles de la municipalité parisienne. Aussi, bien qu'il s'agisse ici d'histoire commerciale et non

1. Je ne veux relever qu'en note une certaine tendance à ne pas respecter suffisamment l'orthographe des noms propres : Lebœuf pour Lebeuf (Intr., p. 11), Rittier pour Rittiez (id., 137), Tuetet (138), Boislile (143); et parfois quelque négligence dans le style (ainsi « à concurrence de », I, 472 ; que celle, II, 224; celui ou ceux afférents, 457, 464; renfermement 109, cohérie?, 69, retardatif, 54, ce mot ne voulant pas dire simplement qui retarde).

d'histoire administrative, peut-on s'étonner que M. P. n'ait pas cru devoir rappeler par un mot cette communauté d'origines. Au moins aurait-il dû noter que la charte de 1220 a donné un caractère municipal à la hanse, comme l'a bien établi M. des Cilleuls dans son étude sur le Parloir aux bourgeois et dans l'Introduction de son Histoire de l'administration parisienne (note 25). S'il ne cite pas ce dernier ouvrage, il n'a du reste pas renvoyé davantage aux travaux de Rud. Eberstadt, au livre de K. Hegel, Städte und Gilden, à celui de Fr. Morel, Les juridictions commerciales au moyen âge. Il ne pouvait même guère ne pas mentionner l'étude de Guilmoto sur les droits de navigation de la Seine. Ne vaudrait-il pas mieux aussi, dans une thèse des Hautes-Etudes, chercher à mentionner les manuscrits qui peuvent former un complément de la bibliographie?L'auteur aurait pu citer ainsi d'abord le mémoire avec pièces sur le droit de hanse appartenant à la Ville de Paris, conservé à la Bibliothèque Nationale, dans la collection Moreau (vol. 1061, f. 1-59), puis les quatre registres des « compagnies françaises de la prévôté des marchands de Paris » (1449-1561), qui font partie de la même collection (nos 1062-65). Cette lacune dans les recherches qui ont été faites est importante. Et, le serait-elle moins, il me semblerait toujours regrettable qu'une publication n'épuise pas pour ainsi dire un sujet, même au point de vue des sources secondaires, quand il est spécial véritablement.

Ces critiques sont d'un caractère général. L'ouvrage de M. P. étant sérieusement composé, je ne ferai, pour ce qui est de l'exécution dans le détail, qu'un petit nombre d'observations. Après avoir solidement démontré comment rien ne prouve que la hanse se rattache aux nautes de l'époque romaine, M. P. exprime l'avis qu'elle a pu se constituer à la fin du IXe siècle ou au commencement du Xe. Or, en somme, la marchandise de l'eau n'apparaît pour la première fois avec ses « coutumes » que dans l'acte de 1170 (cartul. de Paris par Lasteyrie, p. 404), où il est dit, il est vrai, que le roi confirme des privilèges qui existaient bien antérieurement à Louis VI. Comme l'acte de 1121 (Lasteyrie, p. 213) n'a pas un caractère de généralité et qu'il est un peu vague, comme il ne faut pas s'appuyer davantage sur l'acte de 1141 qui ne s'applique peut-être pas à la marchandise de l'eau, la prudence conseille de s'en tenir, pour ses origines, aux données de l'acte de 1170. En traitant ce même sujet, M. D. C. a voulu, ainsi que les juristes font souvent, interpréter trop rigoureusement des textes anciens. Il se trouve d'ailleurs qu'il oppose pour en tirer des conclusions différentes au sujet de la réglementation à ces époques un acte de 779 ou 903 à un autre de 1119, alors que ce dernier est la confirmation de celui que M. de Lasteyrie a publié dans son cartulaire avec la date du 9 septembre 814.

On constate d'autre part dans ce travail quelques omissions. M. P. ne fait pas mention des lettres de committimus obtenues par la hanse

en 1324 (cf. D. C., p. 10). Il n'a pas mentionné non plus le droit que les anciens échevins avaient de faire partie de la hanse (cf. D. C., p. 17). Il ne dit rien de la confirmation de ses privilèges (cf. D. C., p. 15). Il n'a pas indiqué la distinction qu'on a faite de grande et de petite hanse. Puis la définition imaginée pour désigner les marchandises auxquelles s'appliquaient les droits de hanse est compliquée (p. 35-38). Ne pourrait-on pas dire simplement que pour faire acte de marchand il fallait être un vendeur de profession, un commerçant exerçant son commerce habituel? Je reprocherai encore à M. P. d'avoir expliqué trop tardivement, après qu'il en avait parlé déjà, ce qu'était « la compagnie française » (p. 57). Il aurait dû dire nettement que la hanse, en tant que droit, disparut seulement avec l'ancien régime. Enfin, quoiqu'il étudie la compétence et la procédure du Parloir aux bourgeois, on ne voit pas d'une façon assez claire ce qu'est cette institution. C'était à la fois le siège de la hanse et de la municipalité, dit M. des Cilleuls (p. 9); si l'on y gérait les intérêts de la hanse, sans parler même de ceux de la ville, il ne faut donc pas entendre par là uniquement un tribunal. D'un autre côté, il importe de se rendre compte que ce tribunal n'était pas un tribunal de commerce, autrement dit un démembrement de la juridiction civile, qu'il ne doit pas être comparé à la juridiction consulaire, n'ayant jamais été commercial que peut-être par accident; sa juridiction était corporative et de police; c'est sur quoi M. Morel a insisté avec raison. M. P. a montré aussi que le Parloir avait la justice de l'eau sans caractère arbitral (p. 65-67); mais sa rédaction ici est un peu obscure.

En résumé, cette publication étant une thèse, je dois dire, après l'avoir critiquée, que l'auteur n'a pas manqué d'y faire preuve de qualités très réelles [1].

Marius Barroux.

J. Kont. **Étude sur l'influence de la littérature française en Hongrie (1772-1896)**. IV-509 pages, in-8, Paris. Ernest Leroux, éditeur, 1902.

L'histoire de l'Europe contemporaine ne présente guère de fait plus remarquable que celui du développement de la nationalité magyare. Au commencement du siècle, elle semblait destinée à se fondre dans l'Allemagne et même après la révolution de 1848, le gouvernement de Vienne espérait la germaniser. Elle avait à lutter contre les races hostiles qui habitent avec elle le royaume de Saint-Étienne et le combat qu'elle soutenait était d'autant plus inégal qu'elle avait contre elle la bourgeoisie, qui était en grande partie d'origine étran-

1. Le nom bien connu de l'érudit qui a fait paraître le Traité de la Police doi être orthographié : De Lamare (et non Delamarre, p. 8 et 9).

gère et que le peuple, ignorant et à demi barbare, semblait ne devoir prendre aucun intérêt à la renaissance nationale. Il a suffi cependant aux patriotes magyars d'un demi siècle pour conquérir dans la monarchie des Halsbourgs une influence prépondérante, pour s'assimiler les classes riches et pour réduire à une complète impuissance les Slovaques, les Serbes et les Roumains. Il y aurait sans doute plus d'une réserve à faire à propos des moyens qui ont été employés par les Magyars pour atteindre leur but et il est permis de se demander s'il n'eût pas été plus sage de respecter les droits des autres nationalités. Dans tous les cas, il est incontestable qu'ils ont témoigné de rares qualités d'intelligence politique et de vigueur intellectuelle et morale et il est certain que cette Renaissance magyare mérite une étude attentive,

M. Kont, dont le nom est déjà bien connu de tous ceux qui s'intéressent aux choses de Hongrie, nous donne un chapitre de cette étude dans le livre qu'il publie sous le nom d'*Influence de la littérature française en Hongrie*, mais qui en réalité dépasse un peu son titre de manière à nous présenter vraiment une histoire générale de la pensée magyare.

L'ouvrage s'ouvre par une introduction historique consacrée aux rapports de la France et de la Hongrie jusqu'au XVIIIe siècle. Après la paix de Szathmar et l'établissement définitif de la dynastie des Habsbourgs, la littérature hongroise disparaît jusqu'au moment où Bessenyei, le chef de l'Ecole française, disciple de Voltaire et des encyclopédistes, la tire de sa léthargie. C'est aussi l'écho des revendications françaises qu'on entend quand la diète de 1790 proteste contre les usurpations de Joseph II, et, si la majorité des Magyars, effrayée par la Révolution, ne tarde pas à abandonner ses exigences par crainte de perdre ses privilèges, quelques radicaux ne renoncent pas à leur rêve de liberté; les plus hardis d'entre eux expient sur l'échafaud leurs audaces de pensée et le pays retombe sous la lourde férule de François Ier.

Les relations avec la France sont presque complètement interrompues par les guerres napoléoniennes et l'école de Kazinczy demande son inspiration à Weimar et au romantisme allemand. Mais, pendant la Restauration, les écrivains magyars sont de nouveau attirés par Paris et depuis lors, les moindres nuances de la pensée littéraire française se réflètent dans la vie littéraire de Budapest. Les poètes lyriques connaissent de très près nos auteurs même quand leurs œuvres sont directement puisées aux sources nationales. Les romanciers et surtout les dramaturges imitent successivement les maîtres de notre théâtre et les auteurs préférés du public parisien. Jusqu'à aujourd'hui les sympathies des écrivains magyars nous sont demeurées fidèles et cela s'explique en partie, ainsi que l'indique M. K. en terminant, par

la place très large qu'accordent à notre langue les programmes de l'enseignement.

Pourquoi M. K. a-t-il laissé de côté à peu près complètement l'histoire, la critique et surtout l'éloquence politique, dont l'histoire est si glorieuse en Hongrie ? Sans doute pour nous ménager un second volume qui est nécessaire.

Dans un ensemble aussi vaste, il est impossible qu'il n'y ait pas matière à discussion. M. K. parle des écrivains hongrois avec une sympathie très naturelle, mais peut-être un peu trop uniforme. La Hongrie a fait de tels progrès qu'elle n'a plus besoin d'éloges de complaisance; à toutes les époques, les hommes réellement supérieurs sont rares et les écrivains magyars avaient jusqu'à hier à lutter contre de telles difficultés qu'il serait injuste d'attendre d'eux des œuvres de premier ordre; beaucoup, des plus réputés, ne sont que de bons ouvriers de lettres qu'il eût fallu sacrifier pour ne conserver que les plus représentatifs.

Il est permis de se demander si l'influence française a toujours été aussi prépondérante et surtout aussi directe que le prétend M. K. J'incline, pour ma part, à croire que les écrivains magyars ont surtout emprunté à la France leurs procédés, mais que sur les points essentiels et pour le fond même de leur pensée, ils sont avant tout les élèves de Herder et des romantiques allemands.

Mais ce ne sont là que des questions de nuance, des appréciations sur lesquelles la discussion demeurera longtemps ouverte. Ce qui est certain en revanche, c'est que le livre de M. Kont est un précieux répertoire de renseignements, dressé avec beaucoup de conscience et de rigueur et qui suppose un travail considérable ; ce ne serait peut-être pas beaucoup dire que d'affirmer que personne autre n'eut été, en France, capable d'écrire un livre semblable ; mais les Français s'étonnent de lui voir une connaissance si sûre et si étendue de la littérature française et les Magyars seront surpris qu'il ait pu suivre d'aussi près le mouvement des esprits à Budapest. Son livre paraît quelquefois un peu lent, mais il est solide ; il sera consulté avec fruit par tous ceux qui voudront étudier l'histoire de l'influence française en Europe et il ne pourra être négligé par aucun des écrivains qui s'occupent de la littérature hongroise.

E. Denis.

Faguet (Emile). **La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire.** Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr., 1902. In-18 de VI-297 p. 3 fr. 50.

A être un esprit libre, il n'y a pas aujourd'hui un grand mérite ni une grande originalité ; ce qui met M. F. à part, c'est qu'il est un esprit libre libéral. De là sa pénétrante sympathie pour Montesquieu, le héros de son nouveau volume. Jamais on n'avait mieux montré jusqu'où

Montesquieu a poussé l'horreur du despotisme et avec quelle sagacité il le prévient. Jamais on n'avait mieux prouvé que, chez lui, l'esprit de caste n'est au fond qu'un amour jaloux de la liberté, qu'il a été en réalité le vrai républicain du XVIIIe siècle. Je ne vois qu'une seule réserve à faire dans les pages qu'il lui consacre : il me semble que le passage cité p. 47-8 prouve que Montesquieu n'entend pas toujours par la vertu nécessaire aux républiques le simple patriotisme et que d'autre part c'est pour n'avoir pas assez tenu à la vertu sans épithète et à la gravité que Montesquieu n'a pas eu tout l'ascendant que son génie méritait; moins sémillant, moins érotique, il n'eût pas prêté à l'accusation de faire de l'esprit sur les lois. A propos de son panégyrique du divorce, M. F. dit finement : « Le divorce est le signe que sur deux êtres il y en a au moins un, plus souvent deux, qui ne sont pas nés pour le mariage, pour ses sacrifices, et, en d'autres termes, pour la vie sérieuse. » C'est dire qne le divorce ne cache pas seulement *le regret du célibat, le retour au célibat;* car, à ce compte, la séparation eût suffi.

On pourrait peut-être faire plus de réserves à propos de Voltaire et de Rousseau. Quoique Voltaire (et M. F. le prouve admirablement) n'aimât qu'à demi la liberté de conscience, c'est pourtant grâce à lui plus qu'à personne que nous en avons réellement joui durant de longues périodes du siècle dernier. Or, cette vérité banale s'obscurcit un peu dans le livre de M. F. De même, il oublie par moments un trait qu'il a parfaitement démêlé et qui sépare nettement Jean-Jacques des Montagnards, savoir que si Rousseau est fanatique comme eux de la souveraineté populaire, s'il eût probablement accepté un de leurs moyens de gouvernement, la guillotine en permanence, il eût au contraire réprouvé les autres, sans lesquels le premier devenait d'une application impossible, j'entends la presse officieuse et les clubs officieux ; Rousseau fractionne la société en individus qu'il soumet tyranniquement à la volonté générale, mais il veille avec un soin méticuleux à la formation spontanée de cette volonté; il supprime pour cela toute entente préalable, toute discussion, et, par suite, tout moyen d'éclairer, mais aussi d'embrigader ou d'intimider les citoyens. Enfin il n'est pas juste d'appeler l'ouvrier l'esclave et la victime de la civilisation (p. 99) ni de dire que l'égalité des droits n'est rien sans l'égalité des fortunes (p. 290); car d'un côté la civilisation a donné aux artisans un confortable et une hygiène jadis inconnus ; il y a toujours eu des gens bien logés, bien vêtus et bien nourris ; mais c'est seulement dans les Etats très civilisés que l'ouvrier a part à ces avantages ; d'un autre côté l'égalité devant la loi n'est pas seulement précieuse en elle-même : on peut s'en rapporter aux démagogues du soin d'apprendre à l'électeur ce que peut lui valoir son bulletin de vote.

Mais ces critiques portent sur des phrases perdues dans un ensemble plein de solidité dont il serait facile de détacher d'excellentes maximes

ou définitions (« Ce qui fait un peuple, ce sont ses traditions et ses souvenirs; mais, c'est pour beaucoup, l'instinct de la lutte pour la vie; car l'instinct de la lutte pour la vie, c'est l'instinct de la vie elle-même. » — « Rousseau, homme à formules précises et à développements fuyants...»), des remarques frappantes (« On ne peut pas savoir si Rousseau applique son système à l'universalité des individus composant un peuple ou seulement à un certain nombre de ces individus, et par conséquent *on ne saura jamais si Rousseau a été démocrate ou aristocrate* »), la démonstration, qu'il faut lire tout entière, de la nécessité des corps intermédiaires pour maintenir les droits des particuliers (448-9), les divers passages où il prouve que ce sont les chrétiens qui, par la distinction du spirituel et du temporel, ont pour la première fois fondé les droits de l'individu (notamment p. 198), la partie de sa conclusion où il montre que Voltaire a pour ainsi dire dicté les cahiers de 1789 et Montesquieu la Déclaration des droits de l'homme.

Il serait curieux aussi de montrer l'étendue des connaissances dont se nourrit la pensée de M. F. Personne ne fait moins étalage d'érudition; pourtant il sait, et dans le détail, tout ce que son sujet veut qu'il sache, par exemple l'histoire de ces parlements dont on ne relève quelquefois que les vues souvent intéressées. Jusque dans le passage où il reproche aux chrétiens de n'avoir pas rompu avec le judaïsme (ce qu'ils ne pouvaient faire sans renoncer à un de leurs arguments en faveur de la divinité du Christ), on remarquera combien il connaît la Bible, l'histoire de l'influence de la Bible, les différentes tactiques des divers chefs de l'Eglise dans leurs rapports avec l'esprit païen et la place à part tenue dans Israël par les prophètes.

M. F., dans son dernier ouvrage, avait annoncé qu'il abandonnait les études de politique. Il a fort bien fait de revenir à des problèmes dont l'examen a doublé, en les fondant mieux ensemble, l'esprit acéré et la mâle vigueur qui composent son talent. Le présent livre, à la différence du précédent, se termine par des réflexions pessimistes! raison de plus pour M. F., qui sait se faire lire, d'essayer de se faire écouter.

Charles Dejob.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 4 août — 1902

Pavolini, Extraits du Mahabharata. — Bérard, Les Phéniciens et l'Odyssée. — Adler, Le phare d'Alexandrie, Le Mausolée d'Halicarnasse. — Gsell, Les monuments antiques de l'Algérie. — Cheyne et Black, Encyclopédie biblique, III. — M. Lair, L'impérialisme allemand. — Le Dante de la maison Alinari. — Wulff, Pétrarque. — Broussolle, La critique mystique de Fra Angelico. — Peteut, L'abbé Dubos. — Revue de l'enseignement français et anglais, I. — Académie des inscriptions.

Paolo Emilio Pavolini. *Mahâbhârata.* Episodi scelti e tradotti, collegati col racconto dell'intero poema. (Biblioteca dei Popoli, diretta da Giovanni Pascoli. I.) — Milan, Palerme et Naples, R. Sandron, 1902. In-8, xxxij-314 pp. Prix : 3 fr.

Qui se sent le courage et le loisir de lire le Mahâbhârata — 110,000 stances ! — dans l'original ou en traduction ? Et quel lettré pourtant ne serait heureux de posséder, autrement que sous forme de tables des matières, un exact résumé de ce poème plus fameux que connu ? M. Pavolini, et comme sanscritiste, et comme littérateur italien, était mieux en mesure que personne de condescendre à ce désir. Mais, craignant à bon droit qu'un simple résumé, si élégant fût-il, ne parût trop sec et trop monotone, il y a encadré de larges extraits du poème lui-même : le conte de Çibi, du bouddhisme avant la lettre ; le touchant épisode de Sâvitrî, l'Alceste hindoue ; plusieurs fragments de l'admirable Bhagavad-Gîtâ, et notamment l'apothéose de K*rsna* ; des discours de guerriers, pleins de sagesse, d'héroïsme ou de fanfaronnades : tout ce qu'il fallait, en un mot, pour donner, dans les grandes lignes, une idée juste de cette œuvre complexe et de la société qui en put faire ses délices [1].

M. Pavolini suit pas à pas l'ordre des 18 chants du Mahâbhârata, en en indiquant les divisions essentielles, mais non pas les vers ; sauf

1. Mais M. P. a tort (p. 295, au bas) d'emboîter le pas à M. Geldner, en s'écriant « Voilà qui est bien caractéristique de la basse moralité des brâhmanes ! » Il s'agit (p. 14, l. 14-16, corriger ainsi la référence inexacte) d'un brâhmane qui répond au roi des serpents : « C'est pour gagner mes honoraires que je m'en vais guérir cet homme mordu d'un serpent ; si tu m'assures des honoraires égaux, je m'en retourne et je l'abandonne à son sort. » Que conclure de là, sinon que tous les hommes distingués de l'Inde ancienne n'étaient pas incorruptibles ? Je me suis laissé dire qu'il en pourrait être de même de ceux de l'Europe contemporaine.

toutefois pour les chants XII-XIII [1], où le lecteur lui saura gré d'être averti que Bhîsma mourant, plus hérissé de flèches qu'une pelote d'aiguilles, trouve encore le temps et la force de réciter aux Pândavas près de 20,000 stances de teneur variée. Je crois qu'il n'eût pas été mauvais d'étendre ce genre de comput à l'ouvrage entier : étant donné le caractère arbitraire de l'amplification, c'était le seul moyen, pour qui n'a pas le texte entre les mains, de se rendre compte de la longueur proportionnelle de chacune des parties.

L'auteur a joint à son livre un petit lexique de termes techniques, une esquisse de carte de l'Inde ancienne, une généalogie des Kauravas et des Pândavas, et 18 frontispices tout à fait hindous.

V. H.

V. Bérard, **Les Phéniciens et l'Odyssée,** tome Ier. — Paris, A. Colin, 1902, VII-591 pages, in-4°.

La tradition historique enseigne et personne, je crois, ne songe à contester sérieusement que les Phéniciens aient exploité la Méditerranée et débarqué sur presque toutes ses côtes. Mais les traces, ou du moins les traces anciennes, de leur commerce et de leur colonisation ont à peu près disparu. Le bassin de la Méditerranée occidentale présente aux temps historiques tout un monde de colonies phéniciennes, mais dans les pays grecs les établissements des Phéniciens n'ont laissé que de vagues souvenirs, les indices de leur influence sont discutables et les preuves que les archéologues sont en état d'en donner ne sont pas des plus topiques. M. V. Bérard a entrepris depuis déjà quelques années non seulement de retrouver les vestiges des Phéniciens mais de reconstituer et d'expliquer l'histoire de leur commerce et même de dresser la carte de leurs navigations. Il a commencé par un livre sur l'*Origine des Cultes Arcadiens*, où il montrait les Phéniciens traversant le Péloponèse par route de terre pour éviter les tempêtes du Taygète et fréquentant le sanctuaire du Lycée. Il a continué par une longue série d'articles dans les *Annales de géographie*, la *Revue archéologique* et la *Revue historique*. Le présent livre où on les retrouve achevés et insérés doit parfaire l'ouvrage. L'auteur nous y démontre donc que les Phéniciens ont eu des établissements sur des côtes où la venue et leur influence ont été oubliées ensuite et que ces établissements ont laissé des traces apparentes; c'est une première thèse. La

---

1. On ne voit pas bien pourquoi les stances gnomiques qui appartiennent au Çânti-Parva sont rangées sous la rubrique de l'Anuçâsana-Parva. Une note, toutefois, en avertit le lecteur. — Les notes, en général, sont suffisantes malgré leur sobriété, et fort exactes. Mais il ne faudrait pas laisser croire (p. 301) que le monosyllabe sacré *ôm* procède de la contraction effective de $a + u + m$. Ces fantaisies sont bonnes pour le Gôpatha-Brâhmana. Disons : « ... est *censé* procéder... »

deuxième thèse est que l'Odyssée est un témoin presque direct ou du moins le témoignage littéraire le plus direct de cette colonisation phénicienne. Il ne s'agit encore ici d'ailleurs encore que de la Télémaquie et du récit d'Ulysse. M. B. se met sous l'invocation de Strabon dont il cite deux phrases pour commencer. « Si Homère décrivit exactement les contrées, tant de la mer intérieure que de la mer extérieure, c'est qu'il tenait sa science des Phéniciens;..... les Phéniciens conquérants de la Libye et de l'Ibérie avaient été ses maîtres. » M. B. a voulu se convaincre par ses yeux de l'exactitude des descriptions homériques. Il a parcouru lui-même une partie des côtes où il suppose que le poète a mené son héros. Il a retrouvé Charybde et Scylla, l'île du Cyclope et celle d'Alkinoos, et il nous a rapporté de ce périple un Homère illustré de photographies instantanées, ce qui est agréablement original. L'Odyssée ainsi commentée et comparée vers par vers tantôt aux *Instructions Nautiques*, tantôt aux récits des voyageurs français, italiens et anglais du XVIIe siècle doit nous apparaître comme la transposition poétique d'un périple phénicien semblable au périple d'Hannon, prototype de Scylax, d'Avienus, de Scymnus de Chios et du périple de la mer Érythrée. La démonstration spéciale de cette seconde thèse est renvoyée au deuxième volume. Dans celui-ci l'évidence se prépare. Ne demandons pas davantage. M. B. démontre simplement que les sites homériques déjà étudiés, Pylos, la route de Phères, l'île de Calypso et d'Alkinoos sont des points de relâche, des stations ou des voies phéniciennes et d'autre part que les noms propres et les termes descriptifs d'Homère correspondent au vocabulaire et à l'onomastique du périple hypothétique en d'autres termes qu'Homère a vu par les yeux du navigateur phénicien. Nous n'avons donc à considérer ici cette question des sources d'Homère, qu'en tant qu'elle est éclairée par la solution du problème général de la colonisation phénicienne.

M. B. a eu des prédécesseurs auxquels il rend pleine justice. Depuis le vieux Bochart jusqu'à Gruppe, sans oublier Movers, on a proposé en fait de rapprochements mythologiques et d'étymologies tout ce qu'il était possible d'imaginer et plus qu'il n'était raisonnable. Les listes de Muss-Arnolt et de Lewy constituent un premier travail d'une grande valeur. L'originalité de M. B. est dans le caractère systématique et scientifique de son argumentation. C'est ce que, malheureusement, le plan discursif qu'il a adopté, sa manière un peu large et brillante mettent moins bien en lumière que ne le ferait un procédé d'exposition plus serré et plus ennuyeux. Il fait valoir deux séries d'arguments, les uns tirés de la configuration des lieux, les autres de l'étymologie des noms. Ces arguments, il les range respectivement sous les deux chefs de topologie et de toponymie. Si M. B. prend la peine de les désigner par des noms abstraits dont le premier est de son invention, c'est qu'il ne considère pas ses raisons comme d'ingénieuses

réflexions, isolées et valant chacune pour soi, destinées à encadrer des preuves d'ordre historique, sinon à y suppléer ; il montre au contraire qu'elles sont enchaînées systématiquement, qu'elles fournissent respectivement une évidence spéciale et que les conclusions déduites ont un caractère de nécessité. Il me paraît utile d'insister sur ce point, étant donné surtout que le travail de M. B. touche à un problème d'histoire d'un intérêt assez général et que partant il lui arrivera sans doute d'être très discuté et par plusieurs espèces de spécialistes. La discussion risque de s'égarer si elle ne porte pas tout d'abord sur les principes généraux de la méthode. Ajoutons que les objections que doivent soulever un grand nombre de ses applications ne peuvent pas infirmer les conclusions générales.

En somme, M. B. applique dans sa topologie la solution d'un problème d'histoire des arguments familiers à une autre branche d'études, l'anthropogéographie. C'est un des postulats de cette science qu'il y a des relations nécessaires, susceptibles de s'exprimer en lois entre la constitution et les besoins des groupes humains, la forme de leurs établissements et la configuration des lieux. On constatera par exemple que quand une ville n'a pas atteint une importance suffisante pour durer par elle-même et vivre en soi, elle ne survit pas aux raisons qui ont déterminé sa fondation. Les villes se déplacent suivant les conditions de la vie générale, et suivant les courants commerciaux. L'archipel est semé de vielles villes (Αστυπάλαια, pp. 31 sqq.). La crainte des pirates étrangers avait éloigné vers l'intérieur les établissements indigènes. Quant aux comptoirs commerciaux ils font face aux routes du commerce et, quand la direction du commerce change, changent avec elle. Ainsi les vieux ports de Lindos, Kamyros et Ialysos cédèrent la place à Rhodes. Il va de soi que les comptoirs d'une nation de commerçants qui exploitent les côtes sans songer à pénétrer dans l'intérieur ne seront pas les mêmes que les colonies d'une nation de cultivateurs et de conquérants qui cherchent des terres ; la Syracuse phénicienne est en un îlot, celle des Grecs s'étale sur la grande terre. Le comptoir des Vénitiens ou des Phéniciens s'installera sur un rocher bien protégé du côté de la terre ferme et fortifié surtout contre les barbares de l'intérieur, comme la ville d'Alkinoos, ce sera une guette avec de bonnes vues, bien à l'abri d'un coup de main. D'autre part le port étranger se tiendra à l'écart des villes indigènes, à distance du débouché des vallées. Si les gens de l'intérieur ont une marine, ils établissent au contraire le port à la bouche du fleuve ou aussi près que la nature le permet de la bouche du fleuve, ainsi Livourne est un port toscan tandis que Piombino (Populonium) est un port étranger. En Grèce, suivant que le commerce sera grec ou étranger le grand entrepôt sera continental ou insulaire ; le Pirée alternera avec Syra ou Délos. Il faut observer en outre qu'une marine à voiles, n'employant que de petits bâtiments, aura besoin d'un plus

grand nombre d'escales qu'une marine mieux pourvue ; on devra donc trouver un port phénicien et un port de séjour permettant l'attente partout où les courants sont dangereux et les vents instables, au revers des caps, à l'entrée des détroits. Par la même raison on est conduit à préférer dans bien des cas la route de terre qui évite les traversées dangereuses ; on devra donc pouvoir jalonner au passage des isthmes des routes phéniciennes : route de Pylos à Sparte, d'Oropos à Éleusis, d'Adramyttium à Cyzique, d'Argos à Sicyonne, routes protégées par des stations étrangères et coupées par des péages indigènes (Mycènes, Troie). De ces observations on peut conclure que de l'aspect d'un habitat humain, il est possible d'induire « les conditions qui l'ont fait naître, le genre et la période de civilisation auxquels il faut le rapporter. »

Pour compléter les principes de topologie dégagés par M. Bérard, il importe de mettre en lumière une loi de répartition des établissements que l'on pourrait appeler la loi des thalassocraties. Les marines qui se sont développées sur les bords de la Méditerranée paraissent avoir de tout temps tendu à l'exploitation entière du bassin. Il s'agit ici d'ailleurs d'un phénomène économique général. Elles ne sont arrêtées dans leur expansion que par les marines concurrentes. Le moindre changement des conditions locales dont dépend leur prospérité amène des perturbations sensibles de l'équilibre général. Bref la marine favorisée peut faire la loi aux autres ; elle impose à ses concurrents, à ses associés, à ses correspondants ses habitudes et son langage. L'histoire de la Méditerranée nous présente donc une suite ininterrompue de thalassocraties ; les anciens, qui avaient constaté le phénomène, en comptaient jusqu'à 17. Il s'ensuit encore une fois que nous devons trouver les traces des Phéniciens dans toute l'étendue du bassin.

L'étude des *Thalassocraties* modernes éclaire la toponymie comme la topologie de M. B. par le grand nombre des points de comparaison qu'elle lui fournit. Il y a dans l'onomastique méditerranéenne des couches de noms grecs, arabes, italiens et francs, témoins des navigations passées et parmi eux un nombre suffisant de doubles noms, de fausses étymologies, de noms déplacés, de noms grécisés et italianisés pour nous autoriser à chercher leurs pendants dans le trésor des noms antérieurs. Il va de soi que les Phéniciens ont donné des noms aux côtes qu'ils ont visitées. Pour ne pas s'en étonner, il suffit de se rendre compte que les accidents du terrain ne sont pas nécessairement étiquetés, sans raisons apparentes, comme sur les cartes. Les lieux ne sont pas nommés en raison de leur importance absolue, mais en raison de l'importance relative qu'ils ont pour celui qui les nomme. On a observé, et il est facile de vérifier, que les montagnards ne nomment guère que les vallées tandis que les crêtes et les pics sont nommés par les gens de la plaine. En somme la toponymie

donne des vues de pays. Il y a des chances pour que deux marines différentes ne nomment pas les mêmes lieux. Il en résulte des complications où nous voyons les géographes acculés. Observons en outre que bon nombre de noms géographiques à noms connus, ne sont pas des noms populaires, mais des noms savants ou techniques transcrits par les cartes, les géographes ou les pilotes. Notre propre expérience nous apprend que la carte impose ses noms et même ses bévues. Ceci posé, le jeu des étymologies n'intervient chez M. B. que très discrètement et à titre de vérification.

Une partie des étymologies proposées sont vérifiées par ce que M. B. appelle la règle des doublets. Un grand nombre d'îles, de villes et d'accidents géographiques du bassin de la Méditerranée et de l'archipel en particulier ont un double nom, l'un intelligible en grec et l'autre dépourvu de sens. La liste suivante montre qu'un nombre respectable d'entre eux sont des équivalents sémitiques de leurs doublets grecs. On s'étonnera peut-être de trouver cette liste si courte.

P. 341 sqq. Κάσος = Ἄχνη = קש, l'écume.
Ῥήνεια = Κελάδουσσα = רנה, le tumulte.
Ὠλίαρος (Antiparos) = Ὑλήεσσα (Paros) = על-יער, le mont de la forêt.
Πάξος (pour Paros) = Πλατεῖα = פס, la table.
Ἄμοργος = Αἰγιάλη — Ψυχία = מורגוע, le reposoir (LXX, ἀνάψυξις).
Μερόπη (Siphnos, peut-être pour Syros) = Ἄκις = מרפא, la guérison.
Rousadir = Μεγάλη ἄκρα = רשואדר, la grande tête.
Énosim (côte de Sardaigne) = Ἱεράκιον = l'île des Éperviers.
Μεγύρα, Μέαρα = Grotta Santa = מערה, la grotte.
Ἀλόπη (source) = Φιλότης = אלופה, amitié.
Αἰαίη = νῆσος Κιρκης = איאיה, l'île de l'épervier.
Σόλοι = Αἴπεια = סלע, rocher.
Σόλυμα (ὄρος) = Κλίμαξ = סלמה, échelle.
Μασίκυτος = Στενά = מאוקות, défilés.
Κύθηρα = Σκάνδεια = כתר, le bonnet.
Κάλαμοι (Kalamata) = Ἀβία = אבה, roseau.
Ἴδα = Δικτή = ידא, doigt.
Θήρα = Καλλίστη = תארא, la belle.
Abila = Ἄτλας = עבל, porter un fardeau.

Quelques-uns de ces doublets sont déjà spécialisés, l'un désignant l'île, l'autre l'échelle, l'un la chaîne de montagnes, l'autre un pic. Si l'on suppose que la spécialisation a pu être plus complète encore on pourra constituer d'autres égalités du même type. Ainsi, en Élide, la rivière *Neda* a pour affluent le *Lumax* sur les bords duquel la légende dit que Rhéa fut lavée par les nymphes après son accouchement; or, καθάρσις = λῦμα = נדה, impureté; ajoutons que la rivière coule au pied de *Phigalie* (פגל, chose impure) et que près de là se trouvaient les bassins de *Lepreon*, la ville de Lépreux. De même :

Hispania = νῆσος Καλυψους = פק-איצ, l'île de la cachette, l'île au trésor.
Ἀνεμούριον = Ποικίλη Πέτρα = הסקלה הנמורה, la roche tigrée.
Ἄμβρυσος = Κυπάρισσος = הברוש, le cyprès.

M. B. va plus loin et justifie son étymologie de Μινώα (מנוחה, le reposoir) et de Salamine (rac. שלמו, sauver) par la mention dans les périples orientaux d'une νῆσος εἰρήνης et d'un λιμὴν Σωτηριάς. Dans certains cas où manque l'équivalent l'étymologie est confirmée par la description ; ainsi la Χιμαίρα (הימורה, bouillonnement) est une bouche volcanique. La description peut se résumer dans une apposition ou une épithète, susceptible de fournir un nom propre. Ainsi
Ἀταβύριος = ὁ ὄμφαλος = חטבור, le nombril.
Καρια, acropole de Mégare = קריה, la ville.
Ἴνω, la source = עין, la source.
Σκύλλα πετραίη = סצרלה, la roche.
Ἐυρωπή, σκοτεινὴ χώρα τῆς δύσεως (Hesych.) = ערב, le couchant.
Κράγος, πέτρα περίκρημνος προς θαλαττῃ, קרעים, pans de roche.

D'autre part le doublet, disparu de l'onomastique géographique se retrouve dans les légendes locales. Ainsi.
Σάμος : Σάμος et Κράνιος fils de Κέφαλος = שמה, la haute.
Νάγιδος ὑπὸ τοῦ Νάγιδος κυβερνήτου = נגיד, le pilote.

Nous trouvons des exemples typiques de la manière dont une série de mythes peuvent s'analyser à ce point de vue dans un long chapitre sur les mythes de Mégare (*Une station étrangère*, pp. 192 sqq.). On observe non seulement que le nom de lieu devient nom de personne, mais encore que les différents éléments d'un nom étranger donnent naissance à des êtres distincts dont la relation dérive de la relation grammaticale des termes originaux. Ainsi de סרלת אברומו, la roche aux oiseaux, on tire *Scylla* fille d'*Abrotè*, de ציר צלמון (= Πέτραι ἀπότομοι), on fait *Tyro* fille de *Salmoneus*. A Mégare le mythe des jumeaux *Learchos* et *Melikertes*, qui devient *Palemon*, dieu marin dérive du nom divin מלקרה בל המון (בל המון =*Learchos*, le chef du peuple). Le doublet peut se composer d'éléments fort hétérogènes; ainsi c'est du rapprochement de la légende du navire pétrifié des Phéniciens et du nom de Κόρκυρα μέλαινα que l'auteur tire d'une part l'identification de Korcyre et de Σχερίη et leur étymologie : כרכרה שחרה=le vaisseau noir. Ainsi soutenu, M. B. peut risquer un certain nombre, mais un petit nombre d'étymologies sans autre justification que leur vraisemblance : *Temesa*, la fonderie, תמוש ; *Scriphos*, la fonderie, צרף ; *Siphnos*, la mine, צפן, etc. Cette liste n'est pas longue, mais il est probable que les sémitisants la raccourciraient encore. M. B. leur donne beau jeu en appuyant ses conjectures de considérations phonétiques où il est inexpérimenté. Dans l'ignorance profonde où nous sommes de la langue des navigateurs phéniciens et des dialectes de leurs clients, la phonétique risque de se perdre dans le brouillard. L'argument des doublets a beaucoup de valeur et il eût mieux valu s'y tenir. En réunissant

ses deux séries de données, M. B. nous montre les Phéniciens exploitant les mines du Laurion, les pêcheries de pourpre du Péloponèse, pénétrant du golfe de Crissa au centre de la Béotie, gagnant le fond de l'Adriatique, peut-être sur la route de l'Ambre, remontant le long de la mer Tyrrhénienne pour chercher l'étain de la Ligurie, franchissant les colonnes d'Hercule en longeant la côte africaine où ils utilisent la grotte de Perejil (Kalypso).

A l'aide d'Homère et des Francs, corsaires ou voyageurs, Paul Lucas, Tournefort et autres, M. B. anime le tableau schématique des navigations phéniciennes. Il nous donne une image intéressante de l'organisme complexe que constitue une grande marine commerciale antique, avec ses arsenaux, ses entrepôts, ses escales, ses factoreries, ses manufactures, ses marchés, ses clients, ses correspondants, ses corsaires, ses parasites, ses faux-ménages, ses dieux de la tempête et des transactions, sa division du travail et la multiplicité de ses opérations. Les Phéniciens fournissent la Grèce de camelote brillante et et de bijoux de pacotille, d'objets d'art en métal ou en émail (*Kyanos*), d'étoffes de lin, de boissons fermentées (p. 403). On s'aperçoit ici combien M. Bérard a tort de faire fi des archéologues. Il nous fournit la meilleure réponse aux critiques qu'il leur adresse quand il essaie de caractériser les mœurs des gens de la mer et d'énumérer les pièces de leur équipement pourvues de noms d'origine sémitique (ὀθόνη, tissu de lin ; אטון ; φᾶρος, grand voile, פאר ; les λῖτα, toiles, לוט ; γαυλός, cruche, גולה ; ξίφος, épée, סייפה ; γωρυτός, carquois, חריט ; σάκος, bouclier, סך, abri de terre). Mais l'étude qu'il fait ainsi du costume, des rhythmes, des instruments caractéristiques, restera incomplète si elle n'arrive à encadrer et à éclairer une étude du matériel archéologique. Les données archéologiques ont en outre cet intérêt qu'elles font entrevoir une série de navigations méditerranéennes au milieu desquelles les navigations phéniciennes viennent se placer. Elles pourront fournir un supplément soit de comparaisons soit de preuves directes, qu'il est nécessaire d'interpréter d'ailleurs, de nature à faire mieux juger de l'étendue et de la profondeur de l'action des Phéniciens. Pour le moment nous ne les voyons encore qu'à la surface du monde grec. Nous souhaitons que le deuxième volume réponde aux *desiderata*.

V. Hubert.

I. **Der Pharos von Alexandria** von F. Adler ; Berlin, 1901 ; in-fol., 16 pages, 3 planches.

II. **Das Mausoleum zu Halikarnass** [von F. Adler ; Berlin, 1900 ; in-fol., 12 pages, 5 planches.

I. — Ce mémoire est un essai de restitution du phare d'Alexan-

drie. M. Adler raconte la fondation de la ville, puis la construction du phare, d'après les sources assez maigres qui sont parvenues jusqu'à nous. Il en fixe l'achèvement vers l'année 280, indépendamment de M. Perdrizet, qui est arrivé, de son côté, à la même date. En passant, il traite de fable absurde (*albernes Märchen*) le récit de Lucien sur la supercherie de Sostrate ; la critique est sévère, car le conte de Lucien, si c'en est un, ne manque pas de finesse. M. A. retrace l'histoire du phare sous les Romains, les Byzantins et les Arabes, jusqu'à sa ruine complète au XIVe siècle et sa demi-résurrection sous la forme d'un château bâti, à la fin du XVe siècle, par le sultan Qâyt-bây, château qui s'élève encore à l'entrée du port oriental. Puis M. A. passe en revue les éléments d'une restitution figurée : descriptions antiques et médiévales, monnaies romaines à l'effigie du phare et représentations sculptées sur divers monuments. A cet inventaire succède la restitution même du phare, emplacement, formes et dimensions ; j'y reviendrai tout à l'heure. La monographie s'achève par une notice biographique sur l'architecte, Sostrate de Cnide, utilisant les récentes découvertes épigraphiques, et par un aperçu sur la valeur historique et monumentale du phare. Trois planches soigneusement gravées illustrent les conclusions de l'auteur et plusieurs dessins enrichissent son texte court, mais nourri.

Il y a deux parts à faire dans ce travail : la critique des sources et la restitution pratique et figurée ; la première s'adresse à l'historien, la seconde à l'architecte. Disons d'abord que l'ordonnance gagnerait à être un peu plus serrée. Le premier paragraphe, qui devrait s'en tenir strictement à l'histoire, contient déjà des fragments descriptifs dont la place était mieux indiquée dans les paragraphes suivants. A regarder de plus près, on s'aperçoit d'un défaut plus grave, parce qu'il est inhérent à la méthode qui consiste à restituer un édifice disparu, avec plans, coupe et élévations à l'échelle, sur des documents forcément insuffisants, malgré tout le soin que l'auteur apporte à les étudier ; commençons par les sources.

Un grand mérite de M. Adler, c'est d'avoir reconnu, l'un des premiers, la valeur des sources arabes sur le phare. Il les déclare à bon droit indispensables pour un essai de restitution (p. 6), en ajoutant toutefois qu'il ne faut s'en servir qu'avec une grande prudence. Ces derniers mots pouvant s'appliquer à tous les témoignages oraux ou écrits, je ne vois, pour en faire honneur aux seuls auteurs arabes, d'autre raison qu'un reflet du vieux préjugé qui consistait à les ignorer tout simplement. En réalité, malgré leurs erreurs et leurs lacunes, les sources arabes sur le phare sont incomparablement plus riches et plus précises que les sources antiques. L'auteur en tire un très bon parti ; sans lui reprocher de passer sous silence des auteurs peu importants, tels qu'Ibn al-Faqîh, Ibn al-Wardi ou Khalîl Zâhiri, on voudrait voir cités ici, sinon les récits trop fabuleux de Mas'ûdi

dans ses *Prairies d'or*, du moins la description curieuse de Dimachqi, la mesure de hauteur donnée par Abu l-fidâ', celles d'Ibn Mutawwadj dans Suyûti, enfin le long chapitre de Maqrîzi. Malgré ses impardonnables obscurités, ce morceau, que la traduction de M. Bouriant vient de rendre accessible à tout le monde, est capital pour l'histoire du phare. Même les sources citées ne sont peut-être pas toujours exactement comprises ; je le dis sans aucune intention de reproche, sachant par expérience à quelles difficultés l'on s'y heurte. Ainsi, les colonnes brisées signalés par 'Abd al-Latîf au bord de la mer (p. 6) provenaient, comme il le dit lui-même, des environs de la colonne de Pompée et ce passage n'a rien à voir avec le phare. Enfin, sans exiger toute la littérature moderne, on voudrait trouver mention des beaux travaux de la *Description de l'Égypte ;* on va voir sur quel point cet oubli se fait surtout sentir.

Malgré quelques lacunes, cette consciencieuse étude des sources donne une idée générale de ce qu'était le phare d'Alexandrie ; peut-elle servir de base à la reconstruction graphique de tous les détails de l'édifice ? Deux ou trois exemples feront voir à quel point ce problème est délicat, dès qu'on cherche à préciser, par le dessein, les indications vagues et souvent contradictoires des auteurs.

Commençons par une question fort simple, en apparence : la hauteur du phare. Ya'qûbi la fixe à 175 et Mas'ûdi à 230 coudées ; ils écrivent à moins d'un demi-siècle d'intervalle et rien ne fait supposer que le phare ait changé de hauteur d'une époque à l'autre. M. A. s'en tire (p. 10) en supposant que le premier emploie la coudée noire de 0 m. 49 et le second, la petite coudée de 0 m. 37, ce qui fait ressortir la hauteur, dans les deux cas, à 85 mètres, en négligeant les fractions ; le résultat serait parfait, si ces auteurs nommaient la coudée qu'ils emploient. Même s'il est exact, il ne donne pas la hauteur du phare antique, puisqu'il semble avéré qu'il a été rabaissé dès l'époque byzantine. C'est ici qu'intervient (p. 11) une indication de Josèphe, qui permettrait de fixer la hauteur du phare antique à environ 120 mètres, par un calcul indirect basé sur le rayon de courbure de la terre. M. A. prend la moyenne et s'arrête à 110 mètres pour son épure, en observant que les calculs de Mahmoud Bey l'ont conduit au même résultat; malgré (ou à cause de) cette coïncidence, on éprouve une vague inquiétude à voir ce chiffre traduit en élévation.

Pour calculer la longueur d'un côté du phare, M. A. part (p. 10) de la mesure faite par Ibn Djubair, qui a trouvé 50 et quelques coudées. Disons d'abord qu'Ibn Djubair, dans le texte cité de Wright, parle de *brasses* (*bâ'*) et non de *coudées* (*dhirâ'*), ce qui est très différent. Il est vrai que dans le texte de Maqrîzi, qui cite Ibn Djubair, on lit *coudées* et cette leçon est évidemment la bonne ; du moins cette remarque eût-elle donné à M. A. l'occasion de citer une fois Maqrîzi. Pour traduire ce chiffre, M. A. suppose qu'Ibn Djubair « a mesuré à la hau-

teur de la première terrasse, parce que la base du phare était entourée de maisons » et que sa coudée est celle de 0 m. 37, « généralement employée au XIIe siècle. » Puis il ajoute l'épaisseur des murs, dans l'idée qu'Ibn Djubair a mesuré dans œuvre ; à l'aide de ces suppositions, il admet comme assuré (*gesichert*) que le sommet du premier étage avait 22 mètres de côté, hors œuvre. Mais nous ne sommes pas au bout : en calculant l'empatement des murs, d'après les monnaies romaines, M. A. trouve 25 m. 20 pour le côté du phare à la base du tronc de pyramide, soit au niveau du seuil de la porte, et 32 m. 80 au sol, en supposant un talus de 60° entre le sol et le seuil de la porte, dont il fixe la hauteur à 7 m. 40, sur une indication d'Ibn Mutawwadj, qui donne 20 coudées (calculées à 0 m. 37).

M. A. avait déjà fait graver ses planches quand il a eu connaissance de la mesure de Ibn Batûtah : 140 empans pour un côté du phare. Il suppose que le voyageur l'a mesuré à sa base « parce que les maisons qui l'entouraient avaient disparu au XIVe siècle ; » puis, en donnant à son empan la valeur 0 m. 18, il arrive au même chiffre de 25 m. 20 pour le côté du phare au niveau du seuil, soit 32 m. 80 sur le sol. J'ai bien peur que tous ces calculs ne reposent sur le postulat que le phare mesurait à sa base 32 m. 80 = 100 pieds grecs = un plèthre carré (p. 11). Le rôle important que jouent les chiffres et les rapports simples dans l'architecture antique permet de supposer que Sostrate a fait entrer dans son épure le plèthre carré. Mais cette *hypothèse* n'est pas *prouvée* par les indications forcément élastiques des auteurs arabes ; en aucun cas, on ne saurait en *déduire* tout le détail des profils de l'édifice. Le point d'appui le plus solide pour sa thèse du plèthre carré, M. A. semble l'ignorer : c'est le texte d'Ibn Iyâs disant que le château de Qâyt-bây est bâti *sur les fondations du phare antique*, texte à rapprocher, non du château tout entier de Qâyt-bây, mais de son *donjon* carré, dont le côté, sur le plan soigneusement coté de la *Description de l'Égypte*, mesure exactement *trente mètres*[1]. M. A. cite bien le passage d'Ibn Iyâs (p. 7), mais comme il voit que le château tout entier est trop grand pour s'élever sur les fondations du phare, il suppose qu'il s'élève sur les fondations du *castrum* qui entourait le phare (voir sa note 38). S'il avait connu le plan coté de la *Description*, il aurait vu, sans doute, une relation frappante entre les

---

1. Et non 31 mètres, comme je l'ai dit en discutant ce problème, à propos des fondations du phare ; voir *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*, I, pp. 473 à 489. Ce chiffre de 30, que je viens de vérifier sur le plan de la *Description*, mais qu'il faudrait contrôler sur place, se rapproche encore plus des données d'Ibn Djubair et d'Ibn Batûtah, d'après mes calculs. Sans donner une grande valeur à ces derniers, je me borne à rappeler que je suis parti d'une donnée *réelle*, le côté du donjon de Qâyt-bây, que j'ai choisi, pour Ibn Djubair, une des coudées *égyptiennes*, enfin que ce travail ne vise qu'à retrouver les *fondations* du phare sous le donjon de Qâyt-bây.

mesures arabes du côté du phare et la longueur réelle du côté du donjon de Qâyt-bây. Dès lors, les mots d'Ibn Iyâs prennent un sens précis : c'est le *donjon* de Qâyt-bây qui s'élève *sur les fondations du phare*. Quant au château tout entier, il s'élève peut-être sur les fondations du *castrum ;* mais c'est une simple hypothèse, car M. A. ne cite aucun texte précis sur ce *castrum*. Il suppose bien, d'après une phrase obscure de Lucien, qu'il avait 164 mètres de côté (p. 10), mais quoiqu'il en dise dans sa note 38, cette mesure ne peut s'appliquer au château de Qâyt-bây, quadrilatère irrégulier dont le plus long côté, sur le plan coté de la *Description*, ne dépasse pas 150 mètres.

Même à supposer que l'enceinte du château représente celle d'un ancien *castrum*, on ne voit pas pourquoi M. A. place le phare au milieu de son front nord, à cheval sur la courtine, alors que le donjon de Qâyt-bây est à l'*intérieur* du château. Ici encore, M. A. oublie un curieux élément d'information : je veux parler de cette tradition du moyen âge, qu'on suit du VIIe au XVIe siècle, d'après laquelle le phare portait sur des voûtes et ces voûtes sur des *crabes* en métal ou en verre, probablement en bronze. En discutant cette tradition d'après les sources arabes et latines, pour réfuter l'interprétation que Quicherat voulait donner au mot *cancer* (croisée d'ogives), j'ai montré qu'il y avait peut-être, sous ces voûtes, un vide destiné à livrer passage aux flots de la mer. Un texte de Procope de Gaza, cité par M. A. (p. 6), montre l'empereur Anastase Ier faisant reprendre en sous-œuvre les substructions du phare ébranlées par les flots. Ces indices étaient trop vagues pour être traduits dans une épure ; du moins ne semblent-ils pas favorables à l'hypothèse d'un vaste *castrum* entourant le pied de l'édifice, qui paraît avoir plongé plus directement dans la mer.

Je crois en avoir assez dit pour montrer que les sources, malgré tout le talent que M. A. met à les faire parler, permettent à peine de retracer les grandes lignes du phare. Après cela, je ne vois guère le moyen de discuter les détails précis restitués dans les élévations, la coupe et les plans de chaque étage, enfin dans le fonctionnement et la disposition du fanal. Le phare de M. A. est un bel édifice, qui ressemble probablement à l'original ; est-ce en tout point le phare de Sostrate ? Si l'on veut se contenter d'en retrouver quelque vestige, la première chose à faire est de fouiller *sous les angles du donjon* du château de Qâyt-bây.

Si j'ai souligné les points discutables de ce travail, c'est qu'il en valait la peine. La tentative méritoire de M. Adler nous vaut, du moins, une monographie bien documentée et riche en aperçus nouveaux [1].

---

[1]. P. 6 : Ibn Khurdâdbeh n'était pas tunisien, mais bien les deux garants qu'il cite à propos du phare ; voir l'éd. de Gœje, p. 87. — P. 7 : Buka, lire Rukn. — Pp. 8 et 10 : Mustawag, lire Mutawwag. — P. 9 : Pool, lire Poole.

II. — L'autre mémoire est un nouvel essai de restitution du Mausolée. Conçu sur le même plan que celui du phare, il s'inspire de la même méthode, avec cette nuance qu'ici les sources écrites sont plus rares, mais les vestiges conservés plus nombreux. Il ne peut être ici question de comparer cet essai à tous ceux qui l'ont précédé (M. Adler en compte une trentaine); il suffit de dire qu'à un texte court, mais soigneusement documenté, comprenant un historique, un essai de restitution et un exposé des modèles et des imitations du Mausolée, sont jointes cinq planches gravées, avec élévations, plan, coupe et détails, d'après les textes, les fouilles de Newton et les débris conservés à Londres.

Max van Berchem.

Stephane Gsell, **Les monuments antiques de l'Algérie,** 2 vol. in-8o, 290 et 447 pp. illustrat. dans le texte et planches hors texte. Paris, Fontemoing, 1901.

Le premier volume du beau livre de M. Gsell est consacré aux monuments indigènes et aux monuments romains de l'Algérie, le second volume aux monuments chrétiens. Des planches hors texte, dont quelques-unes sont excellentes, nous montrent ces étonnantes ruines et la nudité grandiose des paysages où elles se dressent. Le texte est un modèle de sobriété et de précision. Toute hypothèse, toute légende est écartée au profit de la seule vérité. On acquiert au cours de cette lecture une confiance absolue dans le savoir, la méthode, la netteté d'esprit de M. Gsell.

Il ne sera pas inutile de signaler aux archéologues qui étudient l'art du moyen âge l'intérêt qu'offre pour eux le second volume. Ils y trouveront la description d'un très grand nombre d'édifices chrétiens élevés du IVe au VIIe siècle par les catholiques ou par les donatistes. On sait combien sont rares, en dehors de l'Italie et de quelques régions de l'Orient, les monuments de cette époque. M. G. nous en fait connaître d'un seul coup 169. Jamais, depuis le temps où M. le marquis de Vogüé publia son livre sur la Syrie, pareille richesse n'avait été offerte aux érudits. Il est vrai que les églises de l'Algérie sont beaucoup moins bien conservées que celles du Hauran. La plupart du temps quelques tronçons de colonnes en indiquent seuls la place. Il faut faire des fouilles pour en retrouver le plan. Néanmoins en observant minutieusement ces débris, où se rencontrent des clefs de voûtes et des fragments de charpentes calcinées, il n'est pas impossible de reconstituer l'église tout entière.

Le plan de ces églises diffère assez sensiblement de celui des basiliques de Rome. Elles n'ont pas de transepts et sont rarement précédées d'un atrium. Les absides ne sont en demi-cercle qu'à l'intérieur; à l'extérieur elles sont souvent enfermées dans un massif de maçon-

nerie qui les fait paraître rectangulaires. Deux sacristies carrées flanquent ordinairement l'abside. Aucune de ces églises ne semble avoir reçu de voûte sur la nef. C'est en Tunisie seulement qu'on rencontre quelques églises dont on peut dire avec certitude qu'elles ont été voûtées : particularité infiniment intéressante pour l'historien de l'art roman. En Algérie, les bas côtés seuls furent parfois, semble-t-il, recouverts d'une suite de voûtes d'arêtes. Les tribunes sont très rares.

Tous ces caractères, et quelques autres de moindre importance, permettent de rattacher ces édifices, non pas, comme on aurait pu le croire, à ceux de Rome, mais à l'architecture chrétienne de l'Égypte et de la Syrie. C'est là un résultat très intéressant. La démonstration deviendra plus complète encore quand M. Gsell aura publié le troisième volume de son travail qui doit être consacré à la décoration des églises. Ce ne sera pas assurément le moins intéressant des trois. L'œuvre une fois terminée sera, dans le domaine de l'archéologie, une des plus remarquables qu'on ait entreprise depuis longtemps.

Émile Male.

Encyclopædia Biblica. A Dictionary of the Bible, edited by T. K. Cheyne and J. Sutherland Black. Part III. (L-P) coll. 2689-3988. London, 1902 ; Adam and Charles Black, grand in-8° 20 sh.

Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser de cet ouvrage, de son esprit et de sa méthode, et nous avons signalé son incontestable utilité, tout en faisant quelques réserves sur les opinions émises par certains collaborateurs appartenant à l'école hypercritique (cf. *Revue critique*, 1901, t. LII, p. 265). La rapidité avec laquelle se poursuit la publication nous permet de croire que nous serons bientôt en possession de l'œuvre complète.

La tendance à trop verser dans les déductions théologiques est moins sensible dans cette partie ; non que la méthode ait été modifiée, mais parce que les sujets traités n'y prêtaient pas autant. Parmi les articles les plus importants, je signalerai les suivants : *Lord's Prayer* (Nestle) ; *Mesha* (Driver) ; *Ministry* (Schmiedel) ; *Names*, 1re partie (Näldeke) ; *Moses* et *Paradise* (Cheyne) ; *Old-Christian Literature* (van Manen); *Poetical Liter.* (Duhm) ; *Prophetical Lit.* ; *Paul* (Hatch et v. Manen) ; les articles historico-géographiques : *Moab*, *Palestine*, *Persia*, *Phœnicia ;* les articles consacrés à chacun des livres bibliques et spécialement celui des *Psaumes* (R. Smith et Cheyne).

Les éditeurs de cette savante publication feraient chose utile à plus d'un lecteur, s'ils plaçaient à la fin de leur ouvrage un index alphabétique français-anglais (et même allemand-anglais) des titres des différents articles de l'Encyclopædia. Si pour beaucoup de mots l'hésitation n'est pas possible, il en est cependant un bon nombre dont l'iden-

tification demande quelque réflexion ; plusieurs personnes seront peut-être obligées de recourir au dictionnaire pour se rappeler qu'il faut chercher *novice* à *neophyte*, *paon* à *Peacock*, *plomb* à *Lead*, etc. Un index comme celui que j'indique faciliterait aux lecteurs français l'usage de l'Encyclopédie.

Ils en ont d'autant plus besoin qu'ils ne sont pas à la veille d'avoir un *Dictionnaire de la Bible*, à en juger par la lenteur extraordinaire avec laquelle se poursuit la publication commencée sous ce titre, il y a onze ans, et qui n'en est encore qu'à la lettre J. Il est vrai que l'esprit peu scientifique et la méthode arriérée de l'ouvrage ne sont guère faits pour exciter nos regrets de ne pas le voir paraître ; l'ignorance affectée ou réelle des questions soulevées par la critique moderne, l'opiniâtreté avec laquelle on y défend des théories insoutenables, encore qu'elles n'aient rien à voir avec la doctrine catholique (par exemple l'interprétation du mot *jour* par « période », l'unité d'auteur des deux parties d'Isaie, etc.), l'insertion d'une foule de choses qui ne touchent que de loin à la Bible, en font une œuvre inutile et condamnée d'avance à l'oubli. L'éditeur sera sans doute seul à en tirer quelque profit. Je lisais récemment dans une apologie de ce Dictionnaire (*Revue du Clergé français*, 15 avril 1902) que ses rédacteurs ont pris « la seule position qui fût possible à l'heure présente » et que « quant à son *caractère scientifique*, on s'est efforcé de le proportionner au degré de préparation des lecteurs français ». C'est peu flatteur pour « les lecteurs » et pour le clergé en particulier. Mais, à supposer qu'il en fût ainsi, c'est, semble-t-il, une besogne peu honorable pour les rédacteurs que de s'ingénier à entretenir une semblable ignorance, au lieu de s'appliquer à la dissiper.

J.-B. Chabot.

Maurice Lair. **L'impérialisme allemand,** 1 vol. in-18, I, 341 p. Librairie Armand Colin 1902.

Après le livre de M. Bérard sur l'*Angleterre* et l'*Impérialisme*, et certainement inspiré de ce brillant modèle, voici venir un volume sur l'*Impérialisme allemand*.

Je reprocherai à son auteur, M. Maurice Lair, un tour d'imagination et un style trop lyriques dans un sujet qui demanderait beaucoup de précision et de sang-froid dans l'observation. Ce n'est pas la première fois que je constate combien l'étude de l'*Impérialisme* suscite chez ceux qui s'y livrent comme une sorte de *greater style*, dès qu'ils parlent de la *greater Britannia* ou *Germania*. Ici c'est de cette dernière qu'il s'agit : mais l'auteur a tout d'abord jeté un coup d'œil sur l'impérialisme des différentes branches de la race anglo-saxonne, Angleterre, États-Unis qui, avec celui de l'Allemagne, — le premier

en date et celui de la Russie — forment ce faisceau d'impérialismes naissants ou croissants qui nous englobent et provoquent les pensées ou les préoccupations de l'observateur politique.

Suivant son tempérament et selon qu'il est de dispositions optimistes ou pessimistes, celui-ci se réjouit ou s'alarme du développement qu'a pris le nationalisme sous sa nouvelle forme plus ou moins mondiale, c'est-à-dire en tant qu'effort des grandes puissances de la partie la plus civilisée de la planète pour étendre leur influence au-delà de leurs frontières, et les unes se tailler un empire colonial, les autres, assurer des débouchés à leur commerce et à leur population. Il y a là un travail d'extension de races et d'intérêts qui, évidemment, ne se fait pas et ne se fera pas sans luttes, qui peut-être engendrera des luttes sanglantes, qui peut-être ne suscitera entre puissances que des compétitions ardentes mais pacifiques dans leurs procédés. C'est le grand secret de l'avenir, et les données nous manquent pour savoir de quelle façon le problème se résoudra. Ce dont on peut être sûr, c'est qu'il fournira des aliments à l'intérêt de vivre de nos neveux et arrière-neveux, pour peu que leur curiosité des choses humaines ne s'éteigne pas. Quant aux prévisions dans un sens ou dans l'autre qu'on trouve dans bon nombre d'ouvrages contemporains, et notamment dans celui de M. Lair, elles me paraissent assez vaines, et d'ailleurs elles reposent souvent sur des études de chiffres et de faits assez superficielles et dans lesquelles il y a beaucoup de redites et d'assertions qui passent d'un livre à l'autre sans vérifications suffisantes. En général, pour tout ce qui touche l'étranger, nous vivons en France sur des phrases à effets qui durent quelques années, puis font place à d'autres aperçus. Je retrouve chez M. L. trop de phrases de ce genre ; je retrouve trop souvent surtout cette idée fausse que Voltaire citait comme un axiome et qui défraye au fond tant de nos jugements, qu'une nation ne peut s'enrichir sans qu'une autre s'appauvrisse. Chacun suit avec anxiété les progrès industriels de l'Allemagne, ou de la Russie, ou de l'Amérique, suivant que ses sympathies vont à l'un ou l'autre de ces empires, et voit d'avance ruinés les compétiteurs du peuple préféré. C'est toujours une *inondation* de produits d'au-delà les frontières qui vient tomber sur les malheureux consommateurs et leur fournir des vivres ou des objets d'existence à bon marché. « Un temps arrivera, s'écrie M. L. où les États européens pourront regretter d'avoir si bien équipé l'ours moscovite. Déjà les gigantesques puits de naphte du Caucase expédient aux ports anglais et belges des navires-citernes chargés de combustible liquide ; déjà les immenses forêts de l'empire voient leurs arbres séculaires tomber sous la hache, s'en aller en charpentes et en meubles, les grains russes ont appris (!) la route de Marseille... » Puis, quand il s'agit de l'Amérique, c'est un tableau encore plus lyrique de la « marée irrésistible » qui submerge ou va submerger la

vieille Europe sous des afflux monstrueux de produits manufacturés et transportés par de gigantesques *trusts*... Dans tout cela on n'oublie qu'une chose : c'est que les produits s'échangent contre des produits, et que si la Russie ou l'Amérique vendent beaucoup, elles achèteront nécessairement beaucoup et que ce sera définitivement au grand avantage des échangistes. Il faudrait parler en économiste des choses économiques, mais le sens économique est ce qu'on trouve trop rarement dans la littérature politique courante quand elle traite des rapports commerciaux internationaux.

M. L. n'échappe pas à ce défaut. Il cite beaucoup de statistiques et de chiffres, mais pas toujours avec un discernement suffisant des coëfficients de grandeur, ni des causes de variations dans les quantités. Dans l'*inondation* américaine il cite par exemple au même rang « les machines agricoles, les locomotives, le pétrole, les bicyclettes, les appareils de photographie et d'électricité, les instruments de musique... » La France voit s'élever cette marée irrésistible en dix années de 40 millions de dollars à 100. (Sur un chiffre total d'importations de plus de trois milliards de francs ce n'est pas encore terrifiant et surtout il ne faut pas oublier que sur les 500 millions d'importation américaine il y a près de 450 millions de matières premières ou de produits alimentaires (cotons 203 millions, cuivre 59, pétrole 41, etc.)

Quand il arrive à l'Allemagne qui est l'objet principal de son livre, M. L. serre de plus près son sujet. Il a lu beaucoup de documents et il connaît à fond l'évolution économique et politique de nos voisins d'Outre-Rhin depuis 1870. Il la résume en termes instructifs pour le lecteur, quoique presque toujours revêtus d'une forme trop imagée qui met en quelque défiance contre les jugements de l'auteur. L'ours moscovite, l'oncle Sam, John Bull, Herr Doctor, l'araignée germanique, etc., etc., jouent dans son livre un rôle excessif et transforment trop les phénomènes de développement industriel et économique qui se produisent dans le monde entier, — qui sont le résultat inévitable et heureux du progrès scientifique et de l'augmentation de la population — en une sorte de drame à quatre ou cinq personnages se livrant les uns contre les autres à de terribles et ténébreuses machinations. Nous sommes toujours pleins de l'idée romaine : à qui appartiendra l'empire du monde ? Il n'est pas mauvais que les peuples se le demandent, afin de maintenir leur rang dans le monde ; mais il est probable que le monde — encore moins dans le futur que dans le passé — n'appartiendra à personne exclusivement et qu'il y aura place dans l'atelier international pour tous ceux qui voudront et sauront travailler. Peu à peu nous nous apercevrons qu'il est puéril d'envisager sous le même jour la conquête de la prépondérance par les armes et le développement industriel. Dans le premier cas on peut dire que ceci tue nécessairement cela. Dans le second le profit de l'un,

contrairement à ce que disait Montaigne, fait le plus souvent le profit de l'autre, à condition que l'*autre* comprenne bien son intérêt.

Ces réserves faites, nous applaudissons au mouvement dont M. Lair se signale comme un des représentants éclairés et qui pousse nos publicistes à regarder par dessus les frontières ce qui se passe au dehors. Ils peuvent se tromper, et l'ironie des choses déjouera plus d'une de leurs prévisions. Il vaut encore mieux être le jouet de quelques illusions ou victime de quelques erreurs que de fermer les yeux sur le tourbillon du monde, et se confiner à nos incidents de boulevard ou de parlement. A ce point de vue les générations qui ont mûri depuis 1870 sont en notoire progrès sur leurs aînées. Elles ont ouvert en grand leurs fenêtres sur la planète.

Eugène d'Eichthal.

— La maison Alinari, de Florence, vient de commencer la publication de la *Divine Comédie* illustrée par des artistes modernes (*La Divina Commedia nuovamente illustrata da artisti italiani;* vol. I. *Inferno;* gr. in-4° de XVIII-140 pages, 1902). Cette entreprise n'intéresserait que médiocrement les lecteurs de cette *Revue*, si la *Società Dantesca*, qui travaille à réunir les éléments d'une édition critique du divin poème, n'avait fait accepter à l'éditeur une idée fort ingénieuse : au lieu de répéter le texte de la vulgate, pourquoi ne pas commencer à introduire dans l'œuvre du poète quelques-unes des corrections que les recherches actuellement faites sur les manuscrits permettent de considérer comme à peu près nécessaires? C'est là un essai fort délicat et fort intéressant; la réalisation en a été confiée aux soins de M. G. Vandelli, le plus actif collaborateur de la Société dantesque dans la grande entreprise de l'édition critique. On ne peut prétendre porter un jugement, en quelques mots, sur cette tentative dont l'intérêt n'échappera à personne; du moins fallait-il la signaler. — H. H.

— M. Fredrik Wulff, professeur à l'Université de Lund, traducteur de la *Vita Nuova* de Dante en suédois, s'occupe présentement de Pétrarque. Diverses communications, faites en 1901-1902 à plusieurs revues, témoignent de la grande activité qu'il déploie dans ce domaine; la plupart sont rédigées en français, heureusement! Outre quelques notes critiques sur la canzone *Che debb' io far* (*Lunds Universitats Arsskrift*, Band, 38, 1, 1) et trois sonnets (*Fran Filologiska Föreningen i Lund*, II, 1902), ou encore une traduction suédoise de la canzone *Italia mia*, précédée d'une conférence sur Pétrarque (prononcée devant les étudiants de Lund en novembre 1901), deux articles méritent d'être signalés tout particulièrement. L'un, en italien, a été inséré dans la *Rivista d'Italia* du 15 octobre 1901 (*L'Amorosa reggia del Petrarca*); le savant professeur y raconte comment, au cours d'un voyage en Provence, il a découvert l'endroit où a vécu Laure, où elle est ensevelie, où Pétrarque l'a aimée. Ses conclusions ont été fortement attaquées dans la même revue par M. E. Sicardi (15 janvier 1902). Nous n'entrerons pas ici dans cette polémique, mais il est évident que M. Wulff voudrait révolutionner la critique de l'œuvre de Pétrarque. L'autre article, qui vaut encore plus la peine d'être retenu, ne sera pas moins vivement discuté : l'intrépide critique s'y prononce contre l'authenticité de la note réputée autographe de Pétrarque, sur l'une des feuilles de garde d'un

Virgile conservé aujourd'hui à l'Ambrosienne, et relative, comme on sait, à Laure. La question est grave; M. W. promet d'y revenir et de la traiter à fond; il faut donc attendre (voir *Nyfilologiska Sällskapets i Stockholm Publikation*, 1901). — H. H.

— M. Broussolle réunit dans un agréable et coquet volume, *La critique mystique et Fra Angelico* (Paris, Oudin, 1902, 175 pages), deux articles publiés d'abord dans l'*Université catholique* de Lyon; l'auteur, admirateur clairvoyant du doux moine de Fiesole, s'attache à démontrer que Fra Angelico ne fut pas un simple mystique, dont la main était conduite, lorsqu'il peignait, par les anges, ministres de la grâce divine, mais bien un artiste, qui travailla sans cesse à perfectionner sa manière, et dont le talent se développa, se modifia aussi avec les années. Il paraît que cette thèse a paru hérétique et a fait scandale auprès des représentants de la « critique mystique »; elle nous semble, quant à nous, tout à fait naturelle; mais il y a plaisir à l'entendre développer par un homme de goût, bien informé, très épris de son sujet. Inutile de chicaner M. B. sur quelques appréciations de détail, fort secondaires d'ailleurs; c'est son droit d'avoir une admiration sans bornes pour le suave Fra Angelico, et même pour ce sec et froid Pérugin — plus je vais, plus cette impression se fortifie en moi — qui a fait de la peinture religieuse un simple métier, une série de procédés mécaniques; on peut seulement regretter qu'il ne fasse pas plus de cas du talent si dramatique et vigoureux de Giotto, dont la puissance me frappe davantage à chaque nouvelle rencontre avec ses œuvres. Les mystiques, quelque charme qui se dégage de leurs meilleures œuvres, n'occupent pas une place comparable dans l'histoire de la peinture italienne. — H. H.

— M. P. Peteut (*Jean-Baptiste Dubos*. Thèse de doctorat. Tramelan, Lachmann-Vuille, 1902, p. 98, in-8°) a tenté une réhabilitation de l'abbé Dubos, qu'il veut nous donner pour un philosophe plein d'idées originales et fécondes qui ont renouvelé la critique au dix-huitième siècle. On ne distingue pas toujours assez dans la thèse de M. P. si c'est au point de vue historique qu'il se place pour apprécier cette originalité de son auteur, qui peut s'admettre, à la condition de la réduire à de plus modestes proportions, ou s'il la juge au contraire d'un point de vue absolu, et alors il paraît bien difficile même de défendre une esthétique aussi pauvre. Le sujet, d'ailleurs, écrit dans une langue peu soignée, est plutôt esquissé que traité et à peine documenté. Il eût fallu insister avant tout sur le genre d'éducation et d'expérience artistiques qui a inspiré à l'abbé Dubos ses Réflexions; ce que dit M. P. de l'art contemporain reste dans le vague et le conventionnel. Le chapitre sur l'influence de Dubos en Allemagne vaut mieux, mais il est aussi trop sommaire. — L. R.

— Une troisième édition du *Tonnelier de Nuremberg* de Hoffmann, publiée avec une notice et un commentaire par M. Alfred Bauer, a paru à la librairie Hachette; elle a été revue et augmentée de nouvelles notes (voir p. 197-200, où l'on remarquera surtout la note « accusatif pour datif de lieu »). — C.

— M. Arthur Reed Ropes vient de publier dans la collection Pitt Press Series une édition scolaire du roman d'Erckmann-Chatrian, *Madame Thérèse*, où l'introduction et les notes sont faites avec le même soin et la même correction diligente que dans les précédentes éditions qu'il a données du *Blocus* et de *Waterloo*. — C.

— MM. Kaluza, Koschwitz et Thurau, de l'Université de Königsberg, entreprennent la direction d'une revue nouvelle : *Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht*, Berlin, Weidmann, 4 fascicules = 24 feuilles par an, 8 mk. Le 1er fascicule du tome Ier contient les articles suivants : Koschwitz, la réforme de l'enseignement des langues vivantes à l'école et à l'Université (s'élève avec beaucoup de

force et d'autorité contre l'empirisme béat que la France, elle aussi, connaît trop bien, et qui, après avoir ruiné chez nous les humanités, menace de ravaler l'enseignement des langues modernes à un savoir de commis-voyageur et de garçon d'hôtel); Kaluza, M. Sweet et la soi-disant méthode réformatrice (voir mon article de la *Revue critique*, XLIX, p. 78); Thurau, V. Hugo, poète du foyer et de l'école; Graz, la lecture à l'école; Delmer, les Universités d'Australie et l'enseignement des langues vivantes (en anglais); Lescoeur, la division et l'organisation du territoire français (en français); Baumann, peut-on parler de génitif et de datif dans l'enseignement du français? Viennent ensuite des communications diverses, résumés de périodiques et comptes rendus d'ouvrages, où je cueille cette gemme anonyme (p. 91) : « [M. P. Bourget] n'est plus un représentant de l'esprit moderne; il est maintenant catholique sans restriction. » D'abord, tel n'est pas l'avis des fervents qui lui demandent s'il a fait ses Pâques. Ensuite on s'étonne de rencontrer cette aimable antithèse de l'esprit moderne et du catholicisme ailleurs que dans les colonnes des lumineux organes qui s'intitulent *L'Aurore* et *La Lanterne*. — V. H.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 juillet 1902

M. Salomon Reinach continue la lecture de son mémoire sur la mort d'Orphée. — MM. Weil, Pottier et Bréal présentent quelques observations.

M. Bouché-Leclercq achève la lecture de son mémoire sur l'origine du culte de Sérapis. Le culte de Sérapis n'a été qu'une adaptation d'un culte memphite, celui d'Osiris-Apis, adaptation accomplie sous le règne et par la volonté de Ptolémée Ier Soter. Parmi les traditions, d'ailleurs discordantes, relatives à l'importation de la statue de Sérapis, il n'en est aucune qui mérite confiance. Celle qui fait venir la statue de Sinope est très probablement une invention du grammairien Apion, vulgarisée par Plutarque et Tacite. La statue, œuvre de Bryaxis, a dû être d'abord un Asklépios, introduit à Alexandrie par Ptolémée II Philadelphe.

Séance du 25 juillet 1902

M. Pottier communique une note sur un fragment de vase grec trouvé par M. de Morgan dans les fouilles de Suse. On peut le reconstituer assez exactement, en le comparant à un très beau vase plastique du Musée britannique qui représente un Sphinx. Le vase de Suse avait la forme d'un cheval, et entre les jambes de l'animal était peinte sur fond blanc une amazone vaincue. La technique et le style permettent de le ranger parmi les vases fabriqués à Athènes même, dans la première moitié du ve siècle. On peut supposer, d'après le sujet même, que cette œuvre industrielle a peut-être commémoré, comme d'autres monuments d'Athènes et de Delphes, sous une forme allégorique, la défaite des Perses à Marathon en 490, et que, prise lors du sac d'Athènes, en 480, par un soldat de Xerxès, elle aura été emportée à Suse.

M. Emile Mâle fait une communication relative à l'influence de la *Bible des pauvres* et du *Speculum humanæ salvationis* sur l'art du xve et du xvie siècle. Il montre que les artistes qui ont composé les cartons des tapisseries de la Chaise-Dieu et de celles de l'Histoire de la Vierge à la cathédrale de Reims ont copié tantot l'un, tantôt l'autre de ces livres. Il fait remarquer aussi que les premiers imprimeurs français empruntent soit à la *Bible des pauvres*, soit au *Speculum* les figures symboliques qui ornent les marges de leurs livres d'Heures.

M. Salomon Reinach continue la lecture de son mémoire sur la mort d'Orphée.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 11 août — 1902

Ament, La langue de l'enfant. — Diderot, Paradoxe sur le Comédien, p. E. Dupuy. — Faguet, La politique de Montesquieu, Rousseau et Voltaire. — Waihl, L'assemblée des notables de 1787. — Leconte de Lisle et les fonds secrets. — O. Weber, L'Arabie avant l'Islam. — Musil, Le château d'Amra. — Lizeray, Aesus, 3. — Recherches ougro-finnoises, II, 1. — Travaux de l'Institut Lazarev. — Indicateur de la philologie slave. — Goodell, Métrique grecque. — Florilegium grec de Sainte-Afra, XI-XV. — Walker, Les temps dans César. — Witkowski, Un nouveau fragment de Lucain. — Travaux de la Société philologique américaine, XXXII. — Villa, Psychologie. — Académie des inscriptions.

Begriff und Begriffe der Kindersprache, von Dr Phil. Wilhelm Ament (Sammlung von Abhandlungen aus dem Gebiete der pädagogischen Psychologie und Physiologie, herausgegeben von H. Schiller und Th. Ziehen, V, 4). — Berlin, Reuther et Reichard, 1902. In-8, vj-85 pp. Prix 2 mk.

Il est ennuyeux de se répéter et de mauvais goût de se citer. C'est pourquoi j'évite le plus possible de rendre compte des ouvrages qui traitent de questions sur lesquelles s'est portée autrefois ma propre attention et dont j'ai dit tout ce que je croyais avoir à dire. On m'excusera, pour cette fois, de déroger à la règle que je me suis imposée; et peut-être l'auteur du présent livre, qui ignore les miens, ne dédaignera-t-il pas le secours qu'ils lui apportaient par avance dans sa controverse avec M. Wundt.

La première assise de l'éternel problème de l'origine du langage est évidemment la question de savoir si l'enfant au berceau crée lui-même sa langue ou la reçoit d'autrui. Or cette question préjudicielle, ainsi que le remarque M. Ament, est encombrée et obscurcie de quantité de malentendus, dont j'ai essayé avant lui de la dégager dans mes *Antinomies linguistiques* par la distinction du « langage transmis » et du « langage appris ». En fait, l'enfant n'invente rien : lorsqu'il exprime sa faim en disant *ham* et avançant la tête, ce n'est que geste impulsif (p. 40); s'il crée un mot par onomatopée, ce n'est que pure imitation; car il n'y a aucune raison pour qu'il n'imite pas les bruits extérieurs tout aussi bien que le parler de sa mère ou de sa nourrice (p. 41). Reste le cas où un de ses mots nous paraît inexplicable; mais alors il ne nous faut accuser que notre ignorance, soit observation insuffisante ou insuffisant pouvoir d'analyse. Preyer n'avait constaté, chez la

petite fille qui lui servit de sujet, aucun mot dont il ne pût indiquer la provenance, excepté *vola* pour *Marie* (la bonne); et encore se croyait-il en mesure de le rapporter à la réponse de celle-ci lorsqu'on l'appelait, « *ja* | *wohl*, *ja* | *wohl* » (p. 33). De même, M. Deville déclarant ne pas comprendre pourquoi Suzanne s'était obstinée, jusqu'à un âge assez avancé, à appeler le savon *mené*, j'ai suggéré qu'apparemment on l'avait deux ou trois fois débarbouillée en lui disant que c'était pour l'em*mener* pro*mener*. Bien plus : dans mon *Langage Martien*, étudiant la langue créée de toutes pièces, — sincérité ou semi-simulation mise à part, — par une adulte en état second de somnambulisme spontané, j'ai démontré par induction aussi rigoureuse que possible que, sauf un résidu insignifiant, tous les mots de cette langue devaient ou pouvaient s'expliquer par emprunt aux idiomes connus peu ou prou du sujet (français, allemand, magyar et sanscrit). Ainsi voilà qui semble bien entendu : il n'y a pas pour le langage de génération spontanée.

A cette proposition fondée sur les faits, on peut opposer deux objections essentielles : l'une, également de fait ; l'autre, de pure théorie.

Il y a, dit-on, des exemples incontestables de mots créés arbitrairement, sans qu'aucun précédent les autorisât ou les suggérât : ainsi, le mot *gaz* (p. 45). — Pure logomachie, répondrai-je : de ce que le créateur ignorait lui-même le précédent qui l'avait déterminé, il ne s'ensuit point qu'il n'y en eût pas. M. Kluge (s. v.) a beau nous donner *Gas* pour une *willkürliche Schöpfung* de van Helmont; M. Thomas (Dict. Hatzfeld) est bien plus proche de la vérité, lorsqu'il conjecture que le grand alchimiste a songé, consciemment ou non, au mot *Geest* « esprit », pour désigner un corps en quelque sorte incorporel. Si ce n'est à celui-là, c'est à un autre, il n'importe : nous ne le saurons jamais ; mais ce qui est sûr, c'est que, pour que ces trois phonèmes se soient présentés plutôt que tous autres, et dans cet ordre *g a s* plutôt qu'en tout autre, à l'esprit de van Helmont, il a fallu une association d'idées, au moins fortuite et momentanée, entre l'objet qu'il s'agissait de dénommer et quelque représentation phonétique antérieure enfouie au tréfond de sa subconscience.

L'objection théorique est beaucoup plus grave : si l'homme n'invente rien, comment donc, à l'origine, a-t-il inventé le langage ? car enfin, l'imitation de ses semblables étant ici hors de cause, force est bien de convenir que le langage ne se compose pas exclusivement d'éjaculations instinctives et d'onomatopées, et que l'idiome même le plus rudimentaire suppose une relation arbitraire établie dans la plupart des cas entre le signe et la chose signifiée. — A cela aussi je crois avoir répondu dans mes deux essais, et particulièrement dans le dernier, p. 142 sq. « ... L'usage de la parole commence par un inconscient bavardage, vaguement intelligible peut-être pour le sujet parlant, mais à coup sûr intraduisible par lui et pour les autres..... Tout langage

commence par un gargouillis de mots, entre lesquels et sous lesquels le sujet n'apprend que plus tard à faire un choix et à mettre un sens précis..... Ce que nous nommons langage suivi a dû débuter par une éjaculation de sons quelconques, appropriés naturellement à l'organe qui les émettait, mélopée très probablement allitérante et assonante, gymnastique pulmonaire et labiale, sous laquelle le sujet ne mettait sans doute, et sûrement ne cherchait encore à faire comprendre à ses semblables aucun rudiment d'idée.... » Mais, l'idée qui n'y était point, ou à peine, ceux-ci ont cru la comprendre; et, en la comprenant, ils l'ont précisée dans leur esprit et, par contre-coup, dans celui du sujet; et ainsi, par une éducation réciproque et combien de fois séculaire! la relation s'est établie, le chaos s'est débrouillé, un langage est né. Je ne dis pas que tout cela soit simple; mais rien n'est simple en matière d'origines.

Telle est bien aussi la pensée de M. Ament, et il en tire dans l'application une conséquence qui m'avait échappé, sans doute parce qu'au point de vue spécial où je m'étais placé elle n'était qu'accessoire : si l'enfant, apprenant à parler, remplace tels sons par tels autres, un *k* par un *t*, un *r* par un *l*, ce n'est point qu'il soit *encore incapable* de prononcer les phonèmes en question : c'est qu'*il n'en est plus capable*, ceux-ci se présentant à son organe dans des liaisons insolites qui le déconcertent (p. 52). Le paradoxe n'est qu'apparent : il n'est guère d'enfant, en effet, qui, entre huit et douze mois, n'ait articulé accidentellement une gutturale profonde ou un *r* uvulaire; mais le même sujet qui aura spontanément et de bonne heure éjaculé la syllabe *krá* pourra rester longtemps rebelle à prononcer correctement *cravate*. M. A. va jusqu'à écrire (p. 54) que, dès ses premiers balbutiements, l'enfant est apte à émettre tous les sons. Prenons garde, ici, aux formules trop générales et aux malentendus dont par ailleurs l'auteur sait si bien faire justice. Tous les sons de toutes les langues imaginables? Toutes les émissions possibles du gosier humain? J'en doute fort, et j'estime que ce n'est point là du tout ce qu'il a voulu dire. Mais alors, tous les phonèmes de sa langue maternelle? Tout ce dont il a hérité obscurément, par l'effet de la conformation de son appareil buccal, déterminée à son tour par celle de l'organe de ses parents et de ses ancêtres? A la bonne heure, et voilà qui revient encore à ma doctrine du « langage transmis » : la phonétique nationale existe en puissance dans la bouche de l'enfant, comme la syntaxe nationale dans son cerveau.

Parti de semblables prémisses, s'étonnera-t-on que M. Ament termine son ouvrage (p. 79), par la considération sur laquelle se clôt mon *Langage Martien*, par l'évocation du principe selon lequel l'ontogénèse reproduirait la phylogénèse? Je crains même que dans l'application il ne le pousse jusqu'à une fâcheuse outrance : l'enfant allemand qui prononce *smuz* pour *Schmutz* retrouverait par un ata-

visme latent la phonétique du moyen-haut-allemand. A ce compte, il faudrait que, plus jeune encore, il eût prononcé *smut*, forme d'avant la seconde mutation consonnantique; et l'on ne devrait pas désespérer de recueillir un jour, dans ses premières tentatives d'imitation, la restitution prégermanique ou indo-européenne. Modérons nos ambitions. C'est pour nous surtout, dont il ne soupçonnait pas la venue, que Pascal semble avoir écrit : « Il faut dire en gros : cela se fait par figure et mouvement; car cela est vrai. Mais de dire quelles, et composer la machine, cela est ridicule; car cela est inutile, et incertain, et pénible ».

V. Henry.

Diderot. **Paradoxe sur le comédien**, édition critique avec introduction, notes, fac-simile, par Ernest Dupuy. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie 1902, 179 pp.

Une introduction très modeste, mais très précise, nous met à même d'apprécier la valeur de cette édition, la première vraiment critique du *Paradoxe*. Elle s'adresse « aux lecteurs que les recherches minutieuses ne rebutent pas ». Ces lecteurs seront d'autant plus nombreux que les lettrés trouveront ici leur compte aussi bien que les érudits.

C'est en 1830 que furent édités à Paris, chez Paulin, les quatre volumes posthumes de Diderot intitulés *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits*. Auparavant, le libraire Sautelet en avait détaché le *Paradoxe* (*Paradoxe sur le comédien*, ouvrage posthume de Diderot, Paris, Sautelet et Cie, rue Richelieu, n° 4, 1830). Cette première édition fut reproduite par celle de MM. Assézat et Tourneux, qui écrivaient dans leur notice : « Naigeon devait, croyons-nous, en avoir connaissance. Le catalogue de vente des livres de sa sœur, Mme Dufour de Villeneuve (1820) porte en effet cette mention : *n° 45, Paradoxes, copie d'un ouvrage de Diderot de la main de M. Naigeon, in-4° de 44 pages*. Si ce manuscrit n'est point le *Paradoxe sur le comédien*, nous ne savons ce que ce peut être, n'ayant pu recueillir aucun renseignement sur l'acheteur de ce numéro lors de la vente en question. » Or, « le hasard le plus singulier (ce hasard a été assez intelligent pour bien choisir son homme) fit tomber, il y a quelques années, entre les mains de M. Ernest Dupuy un manuscrit in-4° de 36 pages, incomplet, couvert en plusieurs endroits de ratures et de surcharges. C'était le manuscrit en vain cherché par Assézat et Tourneux; mais ce manuscrit, loin d'être une « copie » d'un ouvrage de Diderot, en était un audacieux remaniement.

On lit dans la *Correspondance* de Grimm (15 octobre et 1er novembre 1770), deux lettres où Diderot répond à un très médiocre ouvrage, *Garrick ou les acteurs anglais, ouvrage contenant des réflexions sur*

l'art dramatique, sur l'art de la représentation et sur le jeu des acteurs, traduit de l'anglais par Antonio Sticoti, acteur (Paris, Lacombe, 1769, sans nom d'auteur). Assézat et Tourneux avaient connaissance de ces deux lettres de Diderot ; mais ils n'y voyaient qu'une occasion de montrer « de quelle façon Diderot travaillait et comment on l'a trop souvent accusé à tort d'écrire d'inspiration et de ne se point relire. » Cet éloge devient plaisant, si l'on admet, après la démonstration de M. Dupuy, que le remaniement de Naigeon n'est qu'une plate amplification et une altération impudente du texte primitif de Diderot. Et il semble bien qu'il faille désormais l'admettre. Du moins, on l'admettra si l'on se contente de la certitude morale. Et j'ai bien peur que les plus exigeants en fait de certitude scientifique ne soient réduits à se contenter de ce très haut degré de vraisemblance auquel atteint la démonstration de M. Ernest Dupuy.

Il s'attache à prouver, non seulement que Naigeon a pu, mais qu'il a dû gâter, en l'amplifiant, un morceau dont l'ordonnance première était logique, l'expression rapide et lumineuse. Ruptures de sens, répétitions abusives, citations pédantesques, emprunts faits à Diderot lui-même et à ses contemporains, emprunts faits — ce qui est plus probant — à la *Correspondance* de Grimm, aux *Mémoires* de la Clairon, à la *Vie de Diderot* par sa fille Mme de Vandeul, ouvrages dont la publication est postérieure, tout concourt, lorsqu'on étudie les textes comparés et les fac-simile que nous soumet M. E. Dupuy, à nous convaincre, non pas, sans doute, que Diderot n'a pas autorisé ce remaniement (d'avance, dans son *Essai sur la vie de Sénèque le philosophe*, il avait fait Naigeon le maître d'approuver, de contredire, d'ajouter, de retrancher toute chose à son gré dans ses œuvres), mais qu'il n'a pu le contrôler. D'ailleurs, certaines façons de penser et d'écrire sont du pur Naigeon. Là-dessus, point de doute, ou, tout au moins, une probabilité équivalant à la certitude, à cette certitude toute relative qui peut devenir certitude absolue pour les lecteurs familiers de Diderot.

L'*Introduction* si ingénieuse et si serrée de M. Ernest Dupuy (XXIII pp.), appuyée d'exemples bien choisis, suffirait à éclairer le lecteur instruit. Les vingt-sept premières pages de la première partie achèveraient de le persuader. Il faut, en effet, distinguer, ce me semble, entre les deux lettres de Diderot publiées dans la *Correspondance* de Grimm. La seconde (p. 28 à 74) est tellement différente du texte Naigeon, que des questions autrement complexes se poseraient à ce sujet. Mais la première n'est qu'une copie amplifiée, et c'est là que le procédé de l'amplificateur et la médiocrité de l'écrivain peuvent être saisis sur le vif. Quelques exemples : P. 5, 6, 9, 20, 21, 49, le procédé du dialogue dramatique encadrant la dissertation. — P. 7 : Corr. Grimm : « Les mots ne peuvent jamais être les signes absolus d'une idée. — Man. Naigeon : Les mots ne sont et ne peuvent être que des

signes approchés d'une pensée »... — P. 8, la comparaison entre les vers de Racine et les serpents de Laocoon. — P. 9, très curieuse combinaison des procédés de composition et de style les plus divers, couronnée par une sorte d'aveu naïf de l'impuissance où l'on est d'enchaîner mieux ses raisons.— P. 11 : « La chaleur a son commencement, son milieu, sa fin..... La chaleur a son progrès, ses élans, ses rémissions, son commencement, son milieu, son extrême » (A cette même page, le fonds « inépuisable » de la nature, devient, chez Naigeon, le fonds « impérissable »). — P. 18-19, occasion, plus curieuse encore, d'un rapprochement de détail : « Leçon apprise d'avance....., leçon recordée d'avance. — Il va changer de chemise... Il va changer de linge. — Voir toute la p. 19, où l'on trouve, d'ailleurs, Naigeon déclamateur irréligieux aussi bien que rhéteur. — P. 25 : « C'est ce qui ne peut être évité que par une tête de glace... Cette abnégation de soi n'est possible qu'à une tête de fer ». — Voyez aussi, p. 12, 13, 22, les métaphores singulièrement amenées des « fantômes » et des « spectres ». Tous ces procédés de style paraissent trahir deux choses : une certaine pauvreté de l'imagination qui recourt sans cesse aux mêmes artifices ; un certain manque de justesse dans l'esprit et de précision dans le style.

Le lecteur intelligent se met donc bientôt d'accord avec l'éditeur. Cela établi, tout est-il établi, de façon rigoureuse et définitive ? Je n'oserais le garantir, On voit clairement que Naigeon, ami et disciple de Diderot pendant près de trente ans, un de ces amis dangereux et de ces disciples compromettants dont leurs amis et leurs maîtres n'ont pas lieu d'être fiers, a cru qu'aucun manuscrit de Diderot ne pouvait être imprimé dans l'état où il l'avait laissé ; qu'il fallait donc corriger « son ton domestique et familier, qui est mauvais ». On voit encore que Diderot, dans sa libérale insouciance, l'avait autorisé, presque invité à le faire. On voit bien enfin que M. Ernest Dupuy pose, avec netteté, avec loyauté, les questions essentielles (pp. XIII, XXIX, XXXIII). Mais on sent aussi que la question est engagée plutôt que résolue. Bien poser une question, ce n'est pas tout à fait la résoudre d'avance, car il est des questions insolubles, mais c'est du moins en rendre la solution certaine si cette solution est possible. Voilà le grand service que M. Ernest Dupuy aura rendu à la science. Avant lui, il n'y avait pas là de problème ; il y en a un aujourd'hui. Ce problème est à la fois particulier et général : en tant que problème particulier au *Paradoxe*, il est à moitié résolu ; en tant que problème s'étendant à l'œuvre entière de Diderot, il n'est que posé. Mais désormais il s'impose, sous sa double forme.

S'il était purement critique, il serait douteux que l'enquête à laquelle M. Ernest Dupuy convie les érudits pût donner, pour les autres œuvres, des résultats plus décisifs que les résultats obtenus par lui-même pour le *Paradoxe*, car le témoignage personnel de Diderot

serait nécessaire, et, selon toute apparence, fera toujours défaut. Mais la solution préalable du problème moral est indispensable peut-être à la solution du problème critique. Or, c'est écarter le problème moral qu'écrire (p. XIII) : « Est-ce en vertu d'une autorisation semblable que Naigeon s'est arrogé le droit de corriger et d'amplifier la dissertation sur l'art du comédien ? Aucun document ne permet de le dire. *Mais il importe peu que Diderot ait donné carte blanche à Naigeon pour le remaniement de son ouvrage*, si l'étude attentive de ce remaniement met le lecteur en état d'affirmer que Diderot n'en a jamais pris connaissance. » Ceci, la fine et solide argumentation de M. Ernest Dupuy le rend tout au moins probable ; mais le reste n'est pas indifférent, pour l'éclaircissement de la difficulté principale aussi bien que pour l'honneur de Naigeon. Qu'était-ce, au juste, que cet exécuteur testamentaire de Diderot ? Capable de conquérir l'absolue confiance d'un homme à qui les amis ne manquaient pas, capable même — que M. Ernest Dupuy me pardonne de hasarder cette hérésie — de compléter le texte de son maître, d'un vrai maître, par des additions qui ne sont pas toutes si fort indignes de lui, n'a-t-il été que présomptueux et indiscret ? ou faut-il voir en lui un falsificateur de parti pris, un malfaiteur littéraire ? M. Dupuy sait très bien, mais n'a pas cru devoir rappeler que Catherine II a offert, inconsciemment, une sorte de prime aux arrangeurs peu scrupuleux en promettant d'acheter tous les manuscrits de Diderot qui lui seraient apportés. Voilà qui doit nous inspirer quelques inquiétudes au sujet d'autres manuscrits que ceux du *Paradoxe*. Mais voilà aussi qui nous oblige à rechercher de plus près quel homme fut ce Naigeon, quels mobiles ont pu le déterminer, en quelle mesure on peut le retrouver dans les œuvres attribuées jusqu'ici au seul Diderot. La destinée de celui-ci est cruelle : pour être sûr de le bien connaître et de ne pas l'admirer à faux, il va falloir approfondir la vie et l'œuvre de Naigeon ; tâche plus fastidieuse encore qu'étendue. Je n'ose proposer à M. Ernest Dupuy un labeur si ingrat : ce serait mal le récompenser d'un livre si suggestif. Au surplus, dès à présent, ce livre même, tout sévère qu'il est pour Naigeon, lui ouvre l'avenir : il ne sera plus permis de l'ignorer.

Félix Hémon.

La Politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire, par Émile Faguet, de l'Académie française, 1 vol. 1-297 p. Société française d'imprimerie et de librairie, éd. 1902.

M. Faguet, qui est un infatigable travailleur et d'une puissance de production vraiment étourdissante, fait aujourd'hui sa *Politique tirée de* Montesquieu, de Rousseau et de Voltaire. Ce n'est pas naturellement une politique homogène qu'il extrait de ces trois auteurs :

au contraire il les met en perpétuelle contradiction l'un avec l'autre et montre quel triple courant divergent est né de leurs pensées et se retrouve à chaque instant sous les vagues ou les tempêtes de notre politique générale depuis la Révolution. Pour définir ces courants et rattacher nettement chacun d'eux à l'un des trois grands écrivains du XVIIIe siècle, il est forcé à pas mal de simplifications et de synthèses qui auraient parfois étonné les auteurs qu'il analyse et qui ne se piquaient peut-être pas d'autant de logique qu'il leur en attribue. Il serait parfois aussi facile de mettre Rousseau, ou Voltaire, en contradiction avec eux-mêmes (et d'ailleurs M. F. ne manque pas de l'indiquer) que Voltaire avec Rousseau ou réciproquement. « Rousseau, écrit avec justesse M. F. est d'autant plus insaisissable qu'à certains moments on croit pleinement le saisir et qu'il vous échappe ensuite par des contradictions qu'il reconnaît, qu'il promet de résoudre et qu'il ne résout point ». Quant à Voltaire, il le juge « rien moins que systématique dans ses idées politiques et pouvant être accusé même de les avoir eues quelque peu flottantes ». Montesquieu, lui, est plus cohérent, mais il est difficile à pénétrer parce qu'il dit rarement sa pensée d'une façon complète et claire, soit par prudence de caractère, soit par élégance d'un esprit qui a beaucoup aimé l'allégorie et parfois les rébus ; — parce qu'il a beaucoup parlé de l'Angleterre politique qu'il connaissait insuffisamment et jugeait souvent mal [1] en pensant tout le temps à la France qu'il connaissait bien, mais dont il ne voulait pas désigner avec trop de précision les organes constitutionnels, destinés, dans son esprit, à contrôler et contenir le pouvoir monarchique.

Malgré ces difficultés d'analyse ou d'interprétation, M. F. s'est proposé de consulter chacun de ses trois auteurs sur les questions vitales de l'organisation politique d'une nation. Voici la liste des questions qu'il a dressée et l'interrogatoire auquel il soumet les trois penseurs : l'idée de patrie, la liberté, l'autorité, socialisme et individualisme, centralisation et décentralisation (comme ces mots auraient fait sauter des écrivains du XVIIIe siècle !), le pouvoir judiciaire, l'État et les Églises, l'État et l'éducation, l'État et l'armée, Réformes administratives et de législation.

C'est, on le voit, un examen complet, et il faut admirer la patience et la pénétration d'esprit avec lesquelles l'auteur a poursuivi jusqu'au fond de la pensée des trois célèbres publicistes leur façon d'envisager les problèmes sur lesquels il voulait les interviewer. Les résultats de son enquête me paraissent en général d'accord avec une saine interprétation des textes : mais pour les rendre saisissables et saisissants, M. F., à mon avis, tire trop vers nous des esprits qui après tout sont

1. Nous avons essayé de le montrer en ce qui concerne le jeu des pouvoirs dans un chap. de notre vol. *Souveraineté du peuple et gouvernement* (1895).

éloignés de nous de cent cinquante ans, lesquels au point de vue de la marche des idées et des faits peuvent bien compter double. Vouloir retrouver dans Montesquieu ou dans Rousseau la racine de certains de nos principes ou préjugés politiques, la chose est possible et légitime : mais vouloir incarner et comme définir en eux chacune de nos conceptions sociales contemporaines, et par suite chacun de nos partis en action ou en germe, cela touche au paradoxe. Le premier danger d'une tentative de ce genre, c'est de s'exposer à donner aux mots employés par des écrivains aussi lointains un sens différent de celui où ils en ont usé, et d'élargir en quelque sorte ces mots de tout l'affluent de faits ou d'idées dû à cent cinquante ans de vie politique et sociale. M. F. n'a pas toujours évité le péril, par exemple en ce qui concerne les « corps intermédiaires » de Montesquieu. Pour Montesquieu c'était évidemment des corps privilégiés : M. F. y voit l'équivalent de nos associations libres contemporaines. Pour un peu, dès que deux individus se grouperaient, M. F. déclarerait qu'ils forment un corps intermédiaire, puisqu'ils ne sont plus l'unité. Il tombe presque dans l'erreur (peut-être voulue) où sont tombés les hommes de 1791 qui ont assimilé les groupements libres aux anciennes corporations, et ont tâché de les détruire ou de les prohiber par les mêmes proscriptions. M. F. au contraire les défend, et il a raison, mais il a tort de s'appuyer pour cela sur Montesquieu qui envisageait tout autre chose.

Je crains que la vision continuelle du temps présent, « des questions politiques qui nous préoccupent, qui nous divisent et nous ruinent depuis cent vingt ans » n'ait souvent et inconsciemment empêché M. F. de réaliser aussi complètement qu'il l'aurait voulu le programme qu'il s'était posé dans son Avant-Propos : « Il y aura plus de Voltaire, de Montesquieu et de Rousseau que de moi dans ce qui suit ». On sent que la politique était toute faite dans son esprit avant la consultation des ancêtres, et qu'il a, malgré lui, cherché dans cette consultation moins des lumières que des arguments en faveur de ses préférences et de ses antipathies. Il cite cependant impartialement de longs passages de ses auteurs, patiemment recueillis dans leurs œuvres et classés suivant le questionnaire qu'il a dressé — et ce n'est pas la partie la moins intéressante de son livre. Dans Voltaire surtout, il a fait des fouilles curieuses et revivifié des pages un peu enfouies dans l'énormité de ses écrits [1]. Mais est-il vraiment possible d'extraire de Voltaire une doctrine politique cohérente? M. F. s'évertue — non sans malice — à en faire un monarchiste absolutiste et avant tout antilibéral parce qu'il poursuit de sa haine l'intolérance de l'Église et des corps privilégiés, et que l'Église et les corps privilégiés sont des

1. Les citations seraient encore plus intéressantes si M. F. indiquait plus souvent d'où il les tire.

« pouvoirs intermédiaires », et que les pouvoirs intermédiaires sont pour M. F. (comme pour Montesquieu) les conditions même et la garantie de toute liberté (M. F. va presque jusqu'à accepter la vénalité des charges pour assurer leur indépendance!). Là encore l'auteur ne reste pas assez sur le terrain historique, où d'ailleurs plusieurs de ses appréciations seraient très contestables [1]. Il arrive par un ingénieux détour à identifier « le roi de Voltaire » avec l'idéal de la démocratie qui serait le despotisme de l'État, incarnation d'une majorité en nombre, sans contrôle, sans frein, en réalité le pur Jacobinisme. Dans son chapitre final M. F. développe cette thèse paradoxale. Il montre Montesquieu toujours invoqué par les vrais libéraux [2], incompris par la démocratie, et incompréhensible à la démocratie; Rousseau invoqué par les démocrates mais impraticable ; Voltaire s'incarnant « dans la majorité anonyme, c'est-à-dire les hommes à idées flottantes et discontinues » qui forment la grande masse électorale. La France, dit-il, est gouvernée depuis environ un demi-siècle par la pensée de Voltaire... « La majorité est devenue républicaine avec des défiances à l'endroit du développement de l'idée égalitaire et surtout de son dernier développement, logique et irréfutable, qui est le communisme : mais elle a bien compris qu'en attendant cet événement, et pour le retarder en amusant le tapis, une république n'a absolument rien à faire que la guerre aux anciennes classes dirigeantes et au christianisme ». Conséquence finale : l'État-roi, le rêve de Voltaire, qu'il apercevait sous forme d'un monarque éclairé, et qui se réalise actuellement sous les apparences d'un pouvoir parlementaire. Apparences seulement, dit M. F. : le Parlement dépend déjà et dépendra bientôt complètement du gouvernement. Tout devient place ou fonction de l'État. Les Français se croient libres, ils votent... : « le gouvernement, quand il voudra, les fera voter comme il voudra, comme il fait juger ses juges comme il veut qu'ils jugent. Il suffira d'une surveillance bien faite et d'une sévérité bien conduite, qui produiront l'intimidation nécessaire ». —

---

1. Une des plus singulières, est le reproche que M. F., à propos de Voltaire, fait aux chrétiens de s'être rattachés à l'Ancien Testament et aux juifs! « La faute irréparable des chrétiens a été de ne pas couper le câble, de ne pas rompre toute tradition du juif à eux et de se réclamer au contraire de l'Ancien Testament comme de leur fondement et de leur titre. *Ce fut une aberration*... Ils firent dire à Jésus (*sic*) : « Je ne suis pas venu détruire la Loi, mais l'accomplir »... Je ne sais pourquoi ils voulaient... que l'histoire d'un petit peuple peu intéressant fût l'annonce, la prédiction et l'image tracée à l'avance du peuple roi spirituel de l'Univers par la grandeur de la conception religieuse... » Et ce n'est pas là chez M. F. une simple boutade d'anti-sémitisme d'avant l'Évangile : il développe son idée en plusieurs pages et sérieusement : « être moitié juifs, moitié chrétiens, associer Moïse et Jésus... c'est là qu'est l'erreur énorme et c'est là qu'est le danger ». etc., etc... Pourquoi, aussi, Jésus a-t-il eu la singulière idée de naître en Judée ?

2. M. F. indique bien comment ce qui est vraiment libéral dans les *Déclarations des droits* de la révolution vient de Montesquieu, ou est d'accord avec Montesquieu et se trouve en contradiction avec ce qu'on y a introduit de Rousseau.

« Un président du Conseil des ministres, souverain absolu ; comme décoration brillante et majestueuse, un Parlement et un suffrage universel : voilà l'État de demain... » Et nous voici retournés au despotisme monarchique pur et simple qui est la philosophie politique de Voltaire. Elle sera réalisée. — « L'avenir appartient au roi Voltaire. Il appartient aussi au roi de Voltaire ».

Ce sont les derniers mots du livre de M. Faguet. Dans ce qui de ce livre n'est pas pure analyse ou citations, et qui est à proprement parler du Faguet, il y a du bon, de l'excellent, — et aussi les paradoxes d'un esprit, parfois d'un esprit de parti, qui semble influencé, excité, ou énervé par certains incidents de la politique contemporaine[1].

Eugène D'EICHTHAL.

Adalbert WAHL. **Die Notabelnversammlung von 1787 ; Studien zur Vorgeschichte der Franzœsischen Revolution.** Freiburg i. B., Tübingen u. Leipzig, Mohr (Paul Siebeck), 1899-1901, 2 volumes in-8°, de IV-103 et VIII-168 pages.

Après MM. Glagau et Roloff, dont la *Revue Critique* a signalé les travaux en leur temps, M. Adalbert Wahl, privat-docent à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, vient de s'adjoindre, comme une recrue nouvelle, au groupe des travailleurs allemands spécialisés dans l'histoire de la période révolutionnaire et qui s'honore de la tradition glorieuse des Ranke et des Sybel. Dès à présent, il semble que M. Wahl veuille se spécialiser dans sa spécialité : du moins, les travaux qu'il a publiés se rapportent tous aux préliminaires du grand mouvement de 89, sur lesquels il reste en effet beaucoup à apprendre. Feu Aimé Chérest, dans son très estimable et consciencieux ouvrage d'ensemble sur la *Chute de l'ancien régime* n'a pu que déblayer le terrain : on a maintenant à reprendre les questions en détail, une à une, et tel est, paraît-t-il, le projet de M. W. Ajoutons que l'auteur a très heureusement choisi les sujets auxquels il s'est attaché de préférence. Tous méritaient une étude particulière et rien que par la liste qu'il en a dressée, M. W. a donné la preuve, non pas seulement de la connaissance étendue qu'il a des dernières années du règne de Louis XVI, mais aussi de beaucoup de finesse et de pénétration. Car ce n'est pas chose aisée de discerner, dans le chaos des faits, la question qui vaut qu'on s'y arrête. Les monographies de M. W. se groupent assez nettement en deux catégories. Les unes

---

1. M. F. p. 106, dit à propos du *Mondain* de Voltaire, qu'il ignore quel est l'auteur de « *l'Ordre essentiel des Sociétés* », l'ouvrage cependant bien des fois cité de Lemercier de la Rivière. (Voir entre autres L. de Lavergne, *Les Économistes français du* XVIIIe *siècle*, p. 183).

racontent certains épisodes particuliers, les autres sont consacrées à la discussion de chiffres ou de textes, afin de déterminer leur valeur critique.

L'*Assemblée des Notables de 1787* (publiée en 1899), l'article intitulé *Necker et la convocation des États-Généraux* (dans les *Studien*, p. 113-144), auquel on peut joindre *la Réaction de 1781* (dans la *Historische Vierteljahrschrift* de 1898), se rapportent au premier groupe. Aucune de ces études ne constitue à vrai dire une de ces monographies solides et définitives qui seules font réellement progresser la science et dont les compatriotes de M. W. ont donné tant et de si parfaits modèles. Prenons pour exemple les *Notables de 1787* : c'est, du reste, de beaucoup le plus long et le plus détaillé des travaux de M. W. Pour renouveler le récit de Chérest (t. I, p. 81-232), il est de toute évidence qu'il fallait d'abord se munir d'une documentation plus étendue. M. W. a utilisé le texte complet de deux dépêches diplomatiques déjà connues par ailleurs : rien de plus. Aux archives nationales, l'inventaire sommaire de 1891 indique sur les Notables de 1787 plusieurs séries que Chérest ne paraît pas avoir dépouillées : M. W. n'a pas pris le soin de s'en assurer, bien qu'il soit venu à Paris. On trouve à la Bibliothèque nationale (et au Musée britannique), un certain nombre de brochures suscitées par l'assemblée de 1787 : il est possible qu'elles soient sans grande importance, encore fallait-il en avertir le lecteur ; Chérest ne les cite pas, M. W. non plus. Enfin, Chérest est à peu près muet sur ce qu'on pouvait appeler l'histoire provinciale des Notables de 1787 : M. W. fait comme son prédécesseur. Dans ces conditions, il est permis de conclure qu'une monographie des Notables de 1787 est encore à écrire. Le récit de M. W. n'est pourtant pas sans utilité. On y notera quelques rectifications de détail, quelques remarques complémentaires et surtout (là est son principal mérite) plus de réserve critique à l'égard des sources narratives. Peut-être même M. W. pousse-t-il un peu trop loin l'exclusion des mémoires du temps, où Chérest, au contraire, a largement puisé. Mais finalement, le récit de M. W. n'annule pas celui de Chérest.

Beaucoup plus remarquables nous apparaissent les monographies du second groupe. Elles sont au nombre de quatre : sur *les Cahiers de doléances* des paroisses de Paris hors-les-murs (*Studien*, p. 1-59), sur la levée de la *taille* dans la généralité de Paris sous Louis XVI (p. 60-90), sur *Arthur Young* et ses voyages en France (p. 91-112), sur le feudiste *Renauldon* et son traité des droits seigneuriaux (p. 145-168). Ici, M. W. est sur son terrain de prédilection, comme on a pu le deviner par ce qui vient d'être dit des sources de ses *Notables*, et il possède en effet, à un très haut degré, l'acuité du jugement, la clarté d'esprit et l'originalité de pensée, qui sont indispensables en ces études toujours si délicates de critique des sources. Est-ce à dire que les con-

clusions de M. W. peuvent être acceptées telles quelles ? Il s'en faut. Un nouvel exemple permettra de s'en rendre compte.

La plus importante des études critiques de M. W. est celle qui est consacrée aux *Cahiers de doléances*. On sait que, d'après l'estimation de M. Champion, les cahiers ont été au nombre d'environ cinquante mille, et les historiens français sont à peu près unanimes à les considérer, dans leur ensemble, comme des documents de premier ordre. Il n'en existe jusqu'à présent qu'une seule collection générale, celle des *Archives Parlementaires*. Elle ne donne le texte que d'un peu plus de douze cents cahiers, et sous une forme très défectueuse. D'autres cahiers ont été publiés depuis, et beaucoup sont encore inédits, sinon définitivement perdus. Que fait M. W. ? Il prend les *Archives Parlementaires*. Sur le texte qu'il y trouve, il applique les règles de critique minutieuse qui sont d'usage pour les documents de l'antiquité et du moyen âge ; il rapproche des passages, il argumente sur des mots, discute sur le total d'une addition, applique les préceptes les plus sains de la logique formelle et il arrive, au cours de ces opérations, à formuler plusieurs remarques particulières fort intéressantes à coup sûr, mais dont par malheur les plus substantielles avaient depuis longtemps été indiquées par Chérest ou M. Champion. Or, le texte des *Archives Parlementaires* est fautif. M. W. le sait, il le dit ; mais il n'en a cure. Il pouvait sans doute, à Paris, retrouver les textes exacts, sinon même des cahiers inédits. Mais M. W. ne travaille pas sur l'inédit ; il ne connaît que les textes imprimés. Consentira-t-il au moins à prendre connaissance des documents imprimés dans les collections spécialement faites à l'usage des historiens ? Par exemple, on ne peut évidemment apprécier les conditions dans lesquelles les cahiers ont été rédigés, si on ne lit attentivement la volumineuse publication de M. Armand Brette dans la *Collection des documents inédits*. M. W. ne s'en est pas préoccupé. Il appliquera la règle « quisquis praesumitur bonus, donec probetur contrarium », mais il n'ouvrira pas le *Recueil de documents relatifs à la convocation des États-Généraux de 1789*. Il y aurait appris, ne fût-ce que dans l'introduction [1], comment se pose, actuellement et en fait, la question critique des cahiers de doléances. Mais Mavidal et Laurent lui suffisent. Du moins, il va en faire une étude approfondie ? Détrompons-nous. M. W. laissera de côté tous les cahiers du clergé et de la noblesse. Restent les cahiers du Tiers : c'est encore une assez grosse besogne. Non : M. W. se contentera d'un exemple. Alors cet exemple sera choisi avec une prudence toute particulière. S'il s'agit de la valeur critique des cahiers des campagnes, on étudiera une région typique, où les faits que l'on constatera pourront très probablement se retrouver dans

1. T. I, p. LXIX, sqq. « Idée de la nature, du plan et de l'importance d'un recueil des cahiers de 1789, dont le présent recueil pourrait être la préface ».

plusieurs autres régions à peu près semblables; on prendra garde que la vie économique n'y soit pas exceptionnelle, ni la vie politique ; on notera que les conditions faites à la banlieue d'une grande cité sont toujours très particulières, et plus encore, en France, s'il s'agit de la banlieue de Paris. Cela va de soi. Et M. W. se détermine pour les communes rurales de... Paris hors-les-murs.

De là, des conclusions générales qui, si peu probantes qu'elles soient pour l'ensemble des cahiers, doivent pourtant être retenues ; car, nous le répétons, les travaux de M. W. sont très loin d'être indifférents, malgré leurs trop évidentes défectuosités de méthode et d'information. M. W. distingue entre les cahiers originaux et ceux qui ont été établis sur des modèles préparés d'avance. Les premiers renseignent sur quelques doléances locales, mais ne suffisent pas à connaître l'état exact des faits. La valeur des seconds est moindre encore. Ils n'apprennent ni quelle était la situation de la France en 1789, ni quelles étaient ses doléances et ses projets de réformes. « Nous ne pourrons plus appeler les cahiers le « cri de la nation », écrit M. W., p. 24, mais nous devons voir en eux un appel émané de crieurs professionnels, appel que la nation a, il est vrai, souscrit ensuite. » Ces cahiers nous montrent « comment dans l'esprit des paysans ont été préparées d'avance et artificiellement, les dispositions qui les ont poussés au vol et au meurtre » (p. 25). Les cahiers n'ont donc nullement la valeur qu'on leur attribue en France. Quant à la Révolution elle-même, il n'en faut pas non plus être dupe. « La sacro-sainte Révolution n'était pas nécessaire ». Cette formule a paru à M. W. si frappante et si vraie qu'il a éprouvé le besoin de la donner au seuil de son premier volume (*Notabelnversammlung*, *Vorwort*), en guise de profession de foi.

Il la cite en français, avec sa référence, qu'il était aisé de vérifier : les renvois de M. W. sont, en effet, toujours exacts et précis. Donc, M. Rouxel, rendant compte dans le *Journal des Économistes* du 15 mai 1899 des « principales publications économiques en langue française » s'exprime ainsi, p. 208 (nous mettons en italique le passage reproduit par M. W.) : « On passe ordinairement pour un réac (sic) quand on ose dire *que la sacro-sainte révolution n'était pas nécessaire*, *que les réformes sociales étaient commencées et se seraient continuées sans elle*, que la preuve s'en trouve dans l'exemple des autres États restés monarchistes. Nous sommes donc heureux de voir un républicain de vieille roche, M. C. Pelletan, soutenir à son tour cette opinion dans la *Revue des Revues* ». En d'autres termes, l'idée qui est ici exprimée, peut-être avec quelque ironie à l'égard des « républicains de vieille roche », mais sans équivoque possible, est que les Français n'ont pas, ou ne devraient pas avoir la superstition de la Révolution. Or, M. W. déclare, dans la préface de son second volume (*Studien*, *Vorwort*) qu'il n'espère pas que ses études soient en état

« de corriger en quelque manière le parti-pris (*Einseitigkeit*) des Français : chez eux, la discipline politique est trop raide, et les historiens, comme les autres, y sont trop complètement assujettis ». Voilà qui est assez piquant, certes, mais non précisément comme l'entendait M. W., puisqu'il se trouve par une fâcheuse coïncidence que le texte qu'il dénature en le tronquant dans sa première préface est en contradiction formelle avec l'affirmation générale qu'il porte dans sa seconde préface.

Quoi qu'il en soit, tous les historiens français qui n'ont pas l'idée préconçue que la Révolution française n'était pas nécessaire, sont « tendancieux » Et il fait beau voir avec quelle maëstria M. W. les exécute en bloc (*Notabelnversammlung*, p. 1-2), avec quelle âpreté, même avec quel mépris [1], il critique Chérest chaque fois qu'il croit en trouver l'occasion. Pour les préliminaires de l'assemblée des Notables « toute l'historiographie française est remarquablement en retard » sur Ranke. Treitschke l'a déclaré : on n'est pas capable, en France, de voir les choses « de haut ». M. Wahl va jusqu'à donner avec une gravité vraiment plaisante une leçon de français à Tocqueville (sur le sens du mot : jurisconsulte, *Studien*, p. 147, n. 1). Il y a beaucoup de jeunesse dans ces allures tranchantes.

G. Pariset.

— Nous recevons d'un de nos collaborateurs la rectification suivante : « Est-il permis d'écrire dans la *Revue critique*, 1902, I, 489 : « Une révélation piquante ; « Leconte de Lisle émergeant aux fonds secrets de l'empire »? Cette révélation date de l'époque du siège; la pension de Leconte de Lisle est mentionnée dans les *Papiers des Tuileries* (p. 143). Mais cette pension n'était pas payée sur les fonds secrets : elle l'était, comme tant d'autres, sur la cassette impériale. Je sais de source certaine qu'elle avait été demandée et obtenue, *à l'insu de Leconte*, par sa vieille amie républicaine, Mme Cornu, dont la réconciliation avec Napoléon III, son ami d'enfance, est exactement datée par les conversations de Nassau Senior (5 mars 1863) ».

— Dans une intéressante brochure : *Arabien vor dem Islam* (der alte Orient. 3e Jahrgang. H. 1. Leipzig, Hinrichs, 1901. 35 pp., 60 pl.). M. Otto Weber résume avec clarté les connaissances que l'on possède actuellement sur l'Arabie antéislamique. La péninsule a été, dans l'antiquité, le centre des mouvements de peuples qui ont donné aux Sémites une influence prépondérante sur le développement social de l'Asie antérieure. Mais l'historien en avait été réduit, jusqu'aux dernières années, aux sources littéraires classiques ou arabes et aux ins-

---

1. *Studien*, p. 138, n. 2 et 3. Vérification faite, nous croyons que M. Wahl n'a pas bien compris ce que Chérest a voulu dire, et le passage dont M. W. se permet de prétendre qu'il constitue « une affirmation inventée gratuitement », « à peine digne de mention », nous paraît au contraire très justifiable. En tout cas, le texte cité par M. Wahl lui donne certainement tort. Cf. Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* édition Champion, p. 52-53.

criptions cunéiformes, qui ne lui fournissaient que des renseignements vagues ou indirects; il possède actuellement des moyens d'information directe, grâce aux riches récoltes épigraphiques, que divers savants, et avant tous J. Halévy et Glaser, ont faites dans l'Arabie méridionale : M. O. W. attend, avec une légitime impatience, la publication des textes que Glaser a si heureusement recueillis et conservés. On trouvera dans les dernières pages du mémoire de M. O. W. un excellent exposé des résultats que l'on peut tirer des inscriptions actuellement connues, au double point de vue de la religion et de l'histoire. — M. G. D.

— M. Alois Musil vient de donner dans le tome CXLIV des *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne une intéressante notice intitulée *Kusejr 'Amra und andere Schlœsser œstlich von Moab.* C'est le journal de voyage d'une exploration faite par l'auteur en juin 1898 dans les régions inexplorées du désert de Syrie. Il s'y aventura avec une rare énergie et une audace qui n'était pas sans danger et y fit d'importantes découvertes. Au mois de juillet 1900, dans une nouvelle exploration, il put lever un certain nombre de plans et mieux étudier les monuments. La publication de ces documents est une véritable révélation pour les archéologues. La description du château de 'Amra, avec ses curieuses fresques en assez bon état de conservation, est fort intéressante. Il est à souhaiter dans l'intérêt de la science que l'auteur puisse poursuivre des recherches si fructueuses. — J. B. C.

— Le n° 20 de la *Revue critique*, paru le 19 mai dernier, rend compte d'nne brochure intitulée *Aesus* dont l'auteur avait signé des deux initiales H. L. Tout fier du succès de cet opuscule, M. H. L. vient d'en publier deux autres sous le même titre, et en signant il remplace la seconde initiale par un nom de famille complet : Lizeray. La seconde de ces deux nouvelles brochures, intitulée *Aesus*, 3e partie, débute ainsi : « Pythagore était un druide, puisque d'après le témoi-« gnage d'Ammien Marcellin, il établit les statuts de cette communauté. Les « Druides n'auraient pas laissé ce soin à un étranger. Ammien Marcellin ajoute « que les Druides scrutaient la série ». Voici le texte d'Ammien Marcellin, l. XV, c. 9, § 8 : « Per haec loca hominibus paulatim excultis viguere studia laudabi-« lium doctrinarum inchoata per bardos et enhagis (*lisez* uates) et drasidas (*lisez* « druidas). Et bardi quidem fortia uirorum illustrium facta heroicis composita « uersibus cum dulcibus lyrae modulis cantitarunt; enhages (*lisez* nates) uero « scrutantes seriem et sublimia naturae pandere conabantur; inter eos *drasidae* « (*lisez* druidae) ingeniis celsiores, ut auctoritas Pythagorae decrevit, sodaliciis « adstricti consortiis, quaestionibus occultarum rerum altarumque erecti sunt ». Les lecteurs de la *Revue critique* apprécieront ce que vaut la traduction de M. Lizeray. Plus bas, p. 35, nous lisons que le français *série* vient du grec Σειριος, d'où vient aussi le français « sire », expliqué à tort par le latin *senior*. Le mot sirène aurait la même origine, lit-on à la même page. Ces citations suffisent pour donner une idée de la méthode de M. H. Lizeray et de la valeur de ses doctrines dont la nouveauté ne peut être contestée. M. Lizeray a suivi mon cours. Il croit que je suis arriéré et cocasse. Lui n'est sûrement pas arriéré. — H. d'Arbois de Jubainville.

— Le fascicule I du tome II des *Finnisch-Ugrische Forschungen* (Helsingfors 1902) contient les articles suivants : K. Krohn, *Nécrologie Lönnrot;* O. Kallas, *Les collections de runes d'Esthonie;* K. B. Wiklund, *l'á et l'ú lapons en syllabe atone;* J.-J. Mikkola, *Emprunts finno-slaves,* etc. : en tout 80 pages ; plus 27 pages de recensions et 20 d'avis divers formulés sur la transcription phonétique des langues ougro-finnoises. Dans une note finale, M. G. Schmidt propose de faire le

mot *Kalevala* invariablement du neutre, en quoi il est d'accord avec l'usage français qui l'a toujours fait masculin. — V. H.

— L'Institut Lazarev de Moscou continue avec activité la publication de ses excellents travaux d'orientalisme (*Trudy po vostokovêdêniju*). Trois nouveaux fascicules ont paru récemment. Le directeur de l'Institut, M. Vsevolod Miller, donne dans le septième (Moscou, 1901, in-8°, 53-III pp.) la morphologie du dialecte judéo-tat (dialecte iranien du Caucase) : cette étude est purement descriptive et non plus comparative, comme la phonétique du même dialecte exposée par l'auteur dans le troisième cahier de la collection. M. N. Ashmarin, dans le fascicule IV, esquisse l'activité littéraire des Tatars musulmans de Kazan, de 1880 à 1895 (Moscou, 1901, VI-58 pp.). Enfin M. Khakhanov dans le fascicule IX, édite, traduit et étudie une version géorgienne de l'histoire de Barlaam et Josaphat, sous le titre de *Balvar et Jodaraf* (Moscou, 1902, XV-32 pp. et 2 feuilles de fac-simile du manuscrit géorgien). D'autres fascicules, notamment le 4e et le 8e non encore parus, sont sous presse. Tous ces travaux ont le grand mérite d'apporter à l'orientalisme des matériaux nouveaux correctement présentés et déjà prêts à être utilisés. — A. Meillet.

— Un compte rendu annuel des publications relatives à la philologie slave manquait encore. MM. Niederle, Pastrnek, Polivka et Zubaty ont entrepris de combler cette lacune et ils y ont pleinement réussi avec leur *Indicateur de la philologie et de l'archéologie slaves* (*Vêstnik slovanské filologie a starožitnosti*, I. Prague, 1901, in-8°, II-262 pp.). M. Zubaty s'est chargé de la grammaire comparée et des langues baltiques, M. Pastrnek des langues slaves et de la philologie du vieux slave, M. Polivka des littératures slaves et M. Niederle de l'archéologie. Les résumés de travaux sont rédigés en tchèque, mais, comme tous les titres sont reproduits dans leur forme originale, cette bibliographie peut être utile même aux personnes qui ne lisent pas le tchèque. Il est à souhaiter que cette utile entreprise obtienne le succès qu'elle mérite. — A. Meillet.

— L'ouvrage intitulé *Chapters on Greek Metric*, par M. Thomas Dwight Goodell, professeur de grec à Yale University (New-York, Scribner's sons, Londres, Arnold, 1901 ; 251 pp.) est très suggestif. Parfaitement informé, l'auteur, s'appuyant sur les théoriciens anciens, etudie le rythme en grec et analyse les pieds et les mètres d'une façon très subtile. Le livre n'a rien de pédantesque malgré sa forme scientifique et son érudition ; et M. G. sait, dans ses premiers chapitres, relever l'aridité de la discussion par d'intéressantes comparaisons avec la mélodie populaire et la mus que moderne. La partie spécialement technique du sujet est traitée avec clarté et compétence ; la théorie du pied est fouillée et ingénieuse, et le dernier chapitre, sur les mètres mélangés et composés, renferme d'excellentes observations. On pourra n'être pas toujours d'accord avec l'auteur, et l'on trouvera peut-être qu'il force parfois l'interprétation des textes ; mais son livre provoque la réflexion et la discussion, et c'est bien quelque chose. — My.

— Le recueil de textes grecs publié à la librairie Teubner (*Florilegium græcum in usum primi gymnasiorum ordinis, collectum a philologis Afranis*), qui comprenait déjà dix fascicules, vient de s'augmenter d'une nouvelle série de cinq fascicules, nos XI-XV, de 64 pages chacun (Leipzig, 1901) : le premier (XI) est précédé d'une dédicace à M. Th. Vogel et d'un avertissement de deux pages, dont, par parenthèse, le latin pourrait être meilleur et plus clair. Le choix de ces morceaux, destinés à la lecture, sans aucune note, n'a en lui-même rien qui soit criticable ; mais la disposition, dans quelques-uns des fascicules, est parfois singulière. Dans

le fasc. XV l'homélie de saint Basile sur la lecture des auteurs profanes voisine avec Procope et Priscus; dans le fasc. XIII, qui doit, nous dit-on, « illustrare vitam privatam Græcorum », on ne voit guère ce que vient faire le récit d'Er le Pamphylien entre Théophraste et Alciphron d'une part, Pausanias et Strabon de l'autre ; et l'on y rencontre un théorème d'Euclide à côté du discours de Lysias contre Diogiton. Il était facile de mieux faire ; et des morceaux choisis ne sont pas nécessairement un pêle-mêle. — Mv.

— M. A. T. Walker a présenté à l'université de Chicago comme thèse de doctorat : *The sequence of tenses in Latin, a study based on Caesar's Gallic war* (printed also in the Kansas University Quarterly, vol. VII, n° 4; Laurence, Kansas, 1899; 52 pp. in-8°). Il a fait le relevé de tous les exemples et les cite par leur référence sauf le premier de chaque série qui est souvent reproduit dans le texte. Cette disposition n'est pas faite pour faciliter l'étude. Mais ce qui rend le travail à peu près inutile, c'est que les références sont groupées d'après la nature des temps, non d'après celle des propositions. Il m'est impossible de discuter un travail que je devrais commencer d'abord par refaire. — P. L.

— On a retrouvé, dans la reliure du ms. 321 de Cracovie, des fragments d'un ancien manuscrit de Lucain. M. Passowicz a identifié un nouveau fragment intercalé dans le même volume (*Eos*, V, 120). On a ainsi 204 vers appartenant au livre IX de la Pharsale. L'écriture paraît être du xe-xie siècle. M. St. Witkowski vient de donner un relevé complet des variantes et des gloses : *De Lucani schedis Cracoviensibus* (Seorsim impressum ex libro : *Symbolae in honorem Ludonici Cwiklinski ;* Leopoli, 1902, sumptibus auctoris ; 16 pp. in-8°). Il établit ensuite une comparaison de ces fragments avec les manuscrits connus. Il semble que le manuscrit perdu était apparenté avec le *V(ossianus)* Q 51 et l'*A(shburnhamensis)*, plus avec le premier qu'avec le second. Quelques leçons particulières paraissent dues à des conjectures. L'étude de M. Witkowski est très soignée et rendra service. — P. L.

— Le vol. XXXII des *Transactions and Proceedings of the American philological association, 1901* (Boston, Ginn et C° ; 217-CLXXXIV pp. in-8° : paru en 1902), contient les mémoires suivants : B. I. Wheeler, *The causes of uniformity in phonetic change :* l'image du son ancien joue le plus grand rôle dans l'extension des innovations phonétiques. — E. B. Clapp, *Pindar's accusative constructions :* classification et discussion des exemples. — E. T. Merrill, *Some observations on the arch of Trajan at Beneventum :* discussion sur les diverses hypothèses proposées au sujet des bas-reliefs, — J. E. Harry, *A misunderstood passage in Aeschylus :* dans Eschyle, *Prom.* 119, ὁρᾶτε est un indicatif, non un impératif ; étude de l'emploi des formes ὅρα, ὁρᾶτε dans la littérature. — S. B. Franklin, *Public appropriation for individual offerings and sacrifices in Greece :* discussion sur Eschines, 3, 187 (εἰς θυσίαν καὶ ἀναθήματα) et le décret trouvé de l'Acropole et publié par Ziebarth, *Mittheilungen des d. Instituts in Athen*, XXIII (1898), p. 27 (cf. H. von Prott, *ib.*, XXV, 34). — M. H. Morgan, *Greek and Roman rain-gods and rain-charms.* Il y en a fort peu ; chez les Grecs, d'Homère à Théophraste, il n'est pas question de prière à Zeus ὕων. Lycophron et la Chronique de Paros parlent pour la première fois d'un culte de ce genre ; mais ils visent des mythes (Molpis, Deucalion), et non des faits contemporains. Le premier témoignage sur un culte contemporain est celui de Philochore (Athénée, p. 656 *a*) sur le culte des saisons à Athènes. La procession en l'honneur de Zeus Hyetios, à Cos (Collitz 3718), le rit du char et de la prière, à Crannon, en Thessalie (Antigonus, *Hist. Mirab.*, 15) sont les deux seuls

autres exemples avant l'ère chrétienne. Après l'ère chrétienne, on a la prière des Athéniens dans Marc-Aurèle (*Comm.* 5, 7), une inscription de Phrygie (Koerte dans les *Mittheil. d. arch. Inst., athen. Abth.*, 1900, p. 421), le culte de Zeus Ombrios ou Apemios sur le Parnès (Paus. I, 32, 2), de Zeus et de Héra à Arachnaeum (*ib.*, II, 25, 9), un rit magique en Arcadie (*ib.*, VIII, 38, 4). C'est tout pour la Grèce, car les mentions de Zeus Hyetios à Lébadée et à Argos, de Zeus Ombrios sur le mont Hymette, dans Pausanias, ne prouvent pas l'existence d'un culte. Aussi peu de témoignages chez les Latins. Virgile (*Georg.* I, 157) et Ovide (*Fast.* I, 681) indiquent que les cultivateurs priaient pour avoir la pluie, ce qui est confirmé par l'inscription *Ioui Pluuiali* (*C. I. L.*, IX, 524). Le rit du *Manalis lapis* est le seul que décrivent les auteurs latins (Festus, p. 2, 93; Nonius, p. 547). Pétrone mentionne une procession de matrones, pour obtenir la pluie de Jupiter (c. 44), et Tertullien (*Apol.*, 40; De *iei.*, 16) décrit une procession analogue, les *Nudipedalia*, accompagnée de sacrifices à Jupiter. Le culte d'une grande divinité avec rapport à la pluie est donc rare et peut être rattaché à des influences orientales. Ces pratiques étaient remplacées par le culte des Nymphes et des fontaines. — M. Warren, *On some ancient and modern etymologies.* De *iouestod*, de l'inscription du forum (*Revue*, 1901, I, 134, l. 15), on peut tirer un primitif *perioueso*, qui explique *periero, peiero*, par les intermédiaires *periueso* et *periuero*. Mais qu'est-ce que *iouestod* ? doit-on lire *iouestod* ? En tout cas, M. W. attire l'attention sur ce que les formes sans *r* de *periero* paraissent mal attestées dans Plaute ; elles appartiendraient au latin des derniers temps. M. W. passe ensuite à *soror* et *frater* et dégage les enseignements que comportent pour le linguiste moderne les étymologies fausses de Labéon et de Nigidius Figulus, *seorsum* et *fere alter;* il y avait une prononciation locale de *alter* qui rapprochait le mot de *ater*. Ainsi se trouve justifiée l'explication donnée par Deecke et par M. Mohl, de *dies ater* au sens de *dies nouus*. *Saltem* paraît être formé de *si altem; altem* = *alitem*, adverbe tiré de *alius* sur le même type que *item*. Dans une note additionnelle, M. Warren montre que *frequenter* est employé dès l'époque archaïque. — Ch. D. Adams, *The case of Harpalos :* les sources, la chronologie, Démosthène et l'affaire d'Harpale, la culpabilité de Démosthène; M. Adams incline à croire l'accusation mal fondée. — R. B. Steele, *Anaphora and chiasmus in Livy :* liste des anaphores d'après le mot répété; il y a 1,257 chiasmes dans Tite-Live ; étude de cette figure d'après les parties du discours. Les adverbes, noms et verbes sont fréquents dans le chiasme, rares dans l'anaphore. — G. Hempl, *The variant runes on the Franks Casket.* — C. P. Biu, *Greek* Θεωρός *and* Θεωρία : sens et emploi. — H. C. Elmer, *On the subjunctive with Forsitan.* Ce subjonctif est celui de l'interrogation indirecte, non le subjonctif potentiel, comme l'a soutenu M. Hale. M. Elmer a parfaitement raison. Cf. d'ailleurs Riemann, *Syntaxe latine,* § 173, v. 3 (4e édition, pp. 278 et 279). A mon avis, la meilleure preuve est dans le fait que *fortasse* est toujours employé avec un indicatif, au moins jusqu'au temps de Martial; ainsi, quand les Latins exprimaient l'éventualité par un adverbe, ils évitaient de l'exprimer une seconde fois par le potentiel. Le subjonctif après *forsitan* n'est donc pas un potentiel. Il est d'ailleurs arbitraire de séparer *forsitan* de *nescio an, haud scio an.* — A la suite de ces douze mémoires reproduits *in extenso,* on trouve le compte rendu de trois congrès ou sessions, tenues en 1900 et 1901. On m'excusera si je n'indique pas, même rapidement, les sujets des travaux analysés; ils sont au nombre de 68. Le relevé des titres prendrait à lui seul une page de la *Revue*. Il n'y a qu'à se féliciter d'une activité si féconde et à en louer la Société philologique américaine. — P. Lejay.

— Nous avons annoncé dernièrement, dans la collection Hoepli, un manuel de morale par M. Guido Villa. Il est l'auteur d'un grand ouvrage : *Psicologia contemporanea*, paru en 1899. Cet ouvrage vient d'être traduit en allemand : *Einleitung in die Psychologie der Gegenwart* von Guido Villa ; nach einer Neubearbeitung der ursprünglischen Ausgabe aus dem Italienischen übersetzt von Chr. D. Pflaum; Leipzig, Teubner, 1902; XII-484 pp. in-8; prix : 10 Mk. La préface nous apprend que le livre est complètement remanié et que nous avons affaire en réalité à une nouvelle édition. Il sera très utile pour se faire une idée exacte des nouvelles tendances et des systèmes de la psychologie moderne. M. Villa a fait une très grande place à l'analyse et à l'histoire des doctrines, non seulement dans un chapitre spécial, mais aussi dans l'exposé même de la théorie. Aussi l'index des noms de personnes comprend-il plus de 4 pages à deux colonnes de petit texte. — S.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er août 1902.

M. Barbier de Meynard offre à l'Académie, au nom de M. Huart, l'estampage d'une inscription turque provenant de la mosquée de Pékin, qui avait été confiée par feu M. Devéria à M. Huart.

M. Michel Bréal commente quelques mots grecs et latins. — MM. Weil, Reinach, Clermont-Ganneau, Bouché-Leclercq et Ph. Berger présentent diverses observations.

M. Salomon Reinach essaye d'établir, à l'aide de documents nouveaux, que cette célèbre statue est bien plus fortement restaurée qu'on ne le pensait. Un dessin d'un artiste français, daté de 1576, paraît prouver qu'à cette époque elle était privée des deux bras et des deux jambes et que le dauphin aujourd'hui placé à gauche de la déesse n'avait pas encore été sculpté. D'autre part, depuis cette époque, la tête de la Vénus a été l'objet d'un grattage qui en a gravement altéré le caractère. La signature d'artiste gravée sur la base a déjà été reconnue apocryphe au XVIIIe siècle ; M. Reinach a lieu de croire qu'elle est la copie un peu modifiée d'une inscription authentique connue au XVIe siècle, mais qui n'était pas, à ce qu'il semble, la signature de l'auteur de la Vénus.

M. Ph. Berger annonce que le R. P. Delattre a découvert deux nouvelles inscriptions puniques dans les fouilles de Carthage. Elles seront l'objet d'une prochaine communication.

M. Léon Dorez lit une note sur un manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque nationale et contenant des copies à la sanguine de plusieurs cartons de tableaux et aussi de plusieurs esquisses de Léonard de Vinci, esquisses qui se retrouvent toutes ou presque toutes dans le célèbre *Codex Atlanticus*, de Milan. Ce manuscrit, très probablement exécuté à Milan et conservé dans cette ville jusqu'au XVIIIe siècle, renferme deux traités de mathématiques dont le premier au moins a été utilisé par Léonard. Les dessins, qui sont sans doute l'œuvre d'un des élèves du grand artiste, ont été exécutés dans le premier quart du XVIe siècle. Ils apportent de nouveaux éléments à la question de l'authenticité de certaines peintures contestées de Léonard. — M. Salomon Reinach ajoute que ce manuscrit soulèvera des discussions passionnées.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 18 août — 1902

E. Naville, Le temple de Deir el-Bahari, IV. — Petrie, La nécropole d'Abydos, II. — Manuel Philès, Poésies, p. Martini. — J. Lebreton, La langue et la grammaire de Cicéron. — Faguet, Lichtenberger, Wolff, Sagnac, Cahen, Lévy-Schneider, L'œuvre sociale de la Révolution française.

E. Naville. **The Temple of Deir el Bahari**, IVth Part, Plates lxxxvii-cxvii : *The Shrine of Hathor and the Southern Hall of Offerings* (XIXth Memoir of the *Egypt Exploration Fund*). Londres, Kegan Paul, Quaritch, Asher, 1902, in-f°, 11 p. et 31 pl.

La publication de M. Naville suit son cours lentement mais sûrement. Les planches contenues dans ce volume, le quatrième de la série, ont été exécutées comme les précédentes par M. Carter et elles présentent partout la même élégance et la même fermeté de dessin. Je noterai toutefois qu'au moins dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, la reproduction des originaux est loin d'offrir autant de netteté que dans les volumes précédents. Le photographe et l'imprimeur n'ont pas apporté à leur œuvre autant de soin qu'ils auraient dû, et, dans plus d'un endroit les traits un peu faibles des hiéroglyphes et des figures ou sont à peine sensibles ou ont disparu entièrement : il y a telle planche qu'il faut regarder de loin pour que l'ensemble s'y recompose et que les textes y deviennent facilement déchiffrables.

Les portions du temple reproduites dans ce quatrième volume sont le sanctuaire d'Hathor et la Salle méridionale des offrandes. Le Sanctuaire d'Hathor paraît avoir été à l'origine une grotte consacrée à la déesse. Les tableaux des tombes thébaines de la XVIIe à la XXIe dynastie nous montrent souvent le mort arrivant à la montagne dans l'intérieur de laquelle se creuse son tombeau : une vache, la vache d'Hathor, ou quelquefois même la déesse en sa forme de femme, sort à mi-corps de la porte rocheuse et reçoit les prières du nouveau venu en attendant l'instant de l'introduire dans le monde au-delà. Divers indices m'ont toujours fait penser que cette cavité ou cette fente où la bonne déesse se cachait à demi était située à un point précis de la montagne thébaine, et qu'elle devait se trouver dans l'enceinte de Déîr-el-Baharî. Était-ce la chapelle centrale ou cette chapelle méridionale dont M. N. publie l'ensemble dans les planches lxxxvii-cvi ? La question demanderait à être examinée avec quelque détail avant de recevoir une

solution. De toute manière, M. N. a reconnu fort bien que les tableaux gravés sur les parois exprimaient la volonté très nette d'identifier la reine avec la déesse et de la faire participer aux honneurs qu'Hathor recevait parmi les vivants, comme parmi les morts. Ils sont la suite naturelle de ceux qui étaient tracés sur d'autres parties du temple, et où l'on racontait comment Hashopsouîtou avait été reconnue reine d'Égypte et divinité terrestre par l'ennéade thébaine : elle vient maintenant prendre la même investiture auprès de sa mère Hathor, la maîtresse du site qu'elle avait choisi pour y élever sa chapelle funéraire. Les galères royales l'amènent en pompe, par le Nil et par quelque canal jusqu'à faible distance de la montagne, et une escorte de soldats, accompagnée d'une foule d'hommes dansants et criants, court sur les berges parallèlement à la flotille. La reine, toujours vêtue comme un homme et la barbe au menton, pénètre dans le sanctuaire où la vache d'Hathor lui fait grand accueil. La bête familière lèche la main du souverain, puis elle lui tend son pis gonflé de lait. J'ai signalé déjà par ailleurs le rite d'allaitement usité en Égypte pour les adoptions : les déesses présentaient leur sein au roi et par là même se déclaraient sa mère. Hashopsouîtou, pour avoir tété Hathor, devenait le fils d'Hathor, puis, par extension Hathor elle-même, avec laquelle elle partageait désormais la possession du sanctuaire méridional. Cette cérémonie terminée, elle était reine d'Égypte de par l'adoption d'Hathor, comme elle l'avait été auparavant, de par l'adoption des autres dieux.

M. N. insiste à plusieurs reprises sur ce fait que la reine est souvent remplacée ou accompagnée dans les représentations par l'écran arrondi à long manche qui servait d'ombrelle aux souverains et qu'on nommait *khaibit*, l'*ombre*. Il voit dans cet emblème une forme matérielle du *double*. Cette ombrelle est représentée, dans l'un des bateaux de la flotille, comme appuyée contre le siège royal lequel demeure vide. « Le trône et l'ombrelle sont, dit-il, substitués à la per-« sonne qui devait s'asseoir là, ou plutôt au *double* qui suit si souvent « les rois et les reines dans les scènes religieuses ». M. N. a parfaitement raison, et les exemples qu'il cite ailleurs dans son mémoire sur l'édicule découvert à Karnak par M. Legrain, sont des plus convaincants. Il y a toutefois un point qu'il n'a point touché dans son exposition et c'était l'origine de l'emblème. J'ai indiqué ailleurs qu'à une époque très ancienne, le casse-tête en bois nommé *sakhimou* avait été choisi pour servir de support, après la mort, à la survivance de l'individu qui l'avait possédé : il était devenu ainsi l'emblème matériel et comme le corps de cette survivance, et il avait fini par désigner les images quelconques en pierres ou en bois auxquelles on attachait les *doubles* des hommes ou des dieux. Il semble bien que quelque chose d'analogue se passe pour l'ombrelle. Cet objet, qui était un insigne d'autorité, puisqu'on le portait depuis la plus haute antiquité derrière

les rois, les nobles et les personnes de rang élevé, fut considéré comme représentant également quelque chose du maître auquel il avait appartenu. Ce quelque chose était l'*ombre noire*, cette ombre que le corps projetait pendant la vie et que l'ombrelle projetait sur le corps. Un être, pour être complet, doit se composer de corps et d'ombre, et l'homme aurait été incomplet dans l'autre monde, si on l'y avait vu sans cette ombre qu'il avait possédée dans ce monde ci. L'ombrelle fut donc considérée comme figurant l'ombre de l'homme auquel elle avait appartenu, et elle devint, de même que le casse-tête, un support de la personnalité humaine. Toutefois, elle n'est pas, comme le dit M. N., un remplaçant du *double*. Le *double* en effet était une image colorée de l'individu, une image droite et indépendante, tandis que l'ombre était une silhouette noire et sans existence propre. Si d'ailleurs on regarde les scènes figurées, on y reconnaît que les images et les symboles du *double* sont, non pas *remplacés* par l'ombrelle, mais *accompagnés* d'elle. L'ombrelle n'était donc pas l'équivalence du *double*, mais un de ses attributs, et cette constatation de son rôle nous permet de définir l'idée qu'on se faisait d'elle. Le *double* n'aurait pas été la contrepartie fidèle de son homme s'il avait été dépourvu d'ombre, et d'autre part sa nature particulière ne lui permettait pas d'en projeter une par lui-même : en lui adjoignant l'ombrelle à laquelle l'ombre du vivant été attachée par les rites, on lui fournissait le moyen de recouvrer une ombre et de compléter ainsi la personnalité humaine.

La Salle des offrandes contient la représentation des rites du sacrifice funéraire, avec les prières qui les rendaient efficaces. Prières et rites sont empruntés au plus vieux fond du cérémonial égyptien, et cette circonstance porte M. N. à soupçonner la reine de goût pour l'archaïsme. Les faits ne me paraissent pas comporter cette interprétation. La reine n'est pas allé rechercher ces ceremonies antiques dans un rituel tombé en désuétude, mais c'étaient celles qu'on célébrait de toute antiquité pour la mise au tombeau des gens de haute classe. Je ne verrai entre ce qui se passa pour elle et ce qui se passait pour ses sujets qu'une seule différence : au lieu qu'on célébrait pour ceux-ci un service abrégé plus ou moins selon leur fortune, elle eut le service le plus développé qui se pouvait avoir, celui qui était le privilège presque exclusif des souverains et dont le formulaire est gravé dans les pyramides de la Ve et de la VIe dynasties. Le détail des scènes est fort intéressant, et l'interprétation que M. Naville en a donnée les éclaire très heureusement : je crois pourtant qu'un long mémoire serait nécessaire pour en mettre le détail en pleine valeur, et j'espère pouvoir publier ce mémoire quelque jour.

G. Maspero.

W. M. Flinders Petrie. **The Royal Tombs of the Earliest Dynasties, 1901**, Part II, with Chapter by F. Ll. Griffith, M. A., F. S. A., being the Twenty-First Memoir of the Egypt Exploration Fund. Londres, Kegan Paul, Quaritch, Asher, 1901, in-4°, viii-60 p. et lxiii pl.

La seconde année des fouilles de M. Petrie dans la nécropole archaïque d'Abydos a été presque aussi heureuse que la première. Les monuments sont sortis de terre en abondance, et, dans la masse, quelques-uns d'un intérêt singulier, ainsi ces quatre admirables bracelets qu'il a recueillis au bras d'une momie de femme. La diversité n'est pas grande parmi eux, et ce sont toujours les mêmes chapeaux d'amphore, les mêmes fragments de vases, les mêmes tablettes d'ivoire ou de bois, les mêmes stèles royales ou privées auxquelles nous sommes accoutumés depuis l'exploration d'Amélineau. Les légendes non plus ne varient guère, et nous en sommes toujours à attendre une inscription développée qui nous permette de saisir complètement en quoi le système hiéroglyphique des Thinites différait de celui des Menphites. Toutefois, si brèves que soient les formules inscrites sur ces débris, elles représentent jusqu'à présent les seuls témoignages contemporains qui nous soient parvenus de ces premiers Pharaons connus de l'Égypte, et comme tels, elles ont pour nous une valeur inappréciable.

M. P. les a reproduites avec un soin admirable, et il nous a rendu par là un service que tout le monde se plaît à reconnaître. Il les a interprétées, et là un dissentiment se creuse entre lui et d'autres égyptologues. Il a maintenu toutes les identifications qu'il avait proposées pour les noms de double déjà découverts, ainsi que la répartition qu'il avait faite de ces souverains entre une dynastie *zéro* qu'il créait de toutes pièces et la première dynastie manéthonienne; il a même poussé plus loin la reconstruction, et il nous arrive cette année avec un classement presque complet de la IIe dynastie :

Monuments	Liste de Séti Ier	Manéthon
Hotep-ahoui	*Bazau*	Bokhos
Ra-neb	*Kakau*	Kaiêkhos
Neteren	*Baneteren*	Binothris
Perabsen	*Uaznes*	Tlas.
(*Khasekhem*)	*Senda*	Séthénés
(*Kara*)	.....	Khairês
Khasekhemui	*Zaza*	Neferkhérés

Les raisons de ces classements ne sont pas des plus convaincantes. M. P. admet, et je crois qu'il a raison, tant d'après le témoignage de la statue n° 1 de Gizèh que d'après les découvertes récentes de Sakkarah, — que les tros rois qui ont pour noms de double Hotpou-sakhmoui (= Hotep-ahaui), Ra-nibou et Noutirni, se sont succédés dans

l'ordre qu'il indique, après quoi il ajoute : « Le seul lien qui les « réunit à la liste de Séti Ier consiste en ce que, s'ils sont les succes- « seurs immédiats du roi Qa (qui termina la Ire dynastie), Neteren « est le roi Baneteren de la liste. Comme il n'y a pas de fait qui s'y « oppose, cela peut s'accepter. Après eux, vient Perabsen qui, par « conséquent, serait le Uaznes de la liste de Séti. Devant Khasekhemui « doit probablement se placer Khasekhem, dont des statues et des « vases furent trouvés à Hiérakônpolis ; s'il en est ainsi, il serait le « Senda de la liste, Sethenes de Manéthon. Alors, il ne reste plus « qu'un nom dans la dynastie, Zaza d'après la liste de Séti Ier, pour « être celui de Khâsekhemui. Or, il semble y avoir quelque raison « que ce roi ait été le dernier prince des dynasties Thinites, puis- « qu'on ne connaît à Abydos aucune tombe postérieure à la sienne. « De plus, nous rencontrons dans sa tombe des sceaux au nom de la « reine, *mère de rois*, Hapenmaat. Elle semble avoir été adorée pen- « dant toute la durée de la IIIe dynastie, et par suite, avoir été l'aïeule « divinisée de cette dynastie » (p. 6). Il y a, dans tout ce raisonnement, trop d'hypothèses pour trop peu de faits positifs.

Que les trois rois dont les noms de double se lisent Hotpousakhmoui, Rânibou et Noutirni, se soient succédés dans cet ordre, j'ai déjà dit que je le considérais comme certain, mais d'abord appartiennent-ils à la IIe dynastie ? A bien y regarder, le seul argument que M. P. en donne, c'est le semblant d'assonance qu'il y a entre le nom de double Neteren-Noutirni et le nom Banuteren que nous fournit la liste de Séti Ier. Et si Banuteren est le Nuteren des monuments, on peut dire que les trois souverains en question sont les trois premiers rois de la IIe dynastie. Toutefois, il y a à l'identification de Noutirni avec Banoutirni, une difficulté que M. P. ne paraît pas avoir prévue. Quand même la lecture Banoutirni serait préférable à celle de Banoutêrou que donne la Table de Sakkarah, Banoutirni n'est pas un nom de même qualité que Noutirni. La liste d'Abydos n'admet pas en effet les *noms de doubles* des rois qu'elle cite, elle n'admet que leurs *noms propres* : le seul fait que Banoutirni y figure suffit à prouver qu'il n'a rien de commun avec *Noutirni*, lequel est un *nom de double*, et, par suite que *Noutirni* et *Banoutirni* sont deux personnages différents. L'argument de M. P. repose, on le voit, sur une assomption inadmissible jusqu'à nouvel ordre. J'ajoute qu'un document auquel il n'a point songé nous oblige à reculer le roi Noutirni assez bas dans la série et à le compter dans la IIIe dynastie plutôt que dans la IIe. Il est nommé sur le monument de Palerme que M. Pellegrini a publié, et une partie de ses annales religieuses nous a été conservée sur ce monument : or, la position qu'il y occupe ne permet guère, malgré la mutilation, de le placer à beaucoup plus de quatre ou cinq règnes en avant de Sanofroui, qui figure également sur le document. J'inclinerai donc à le classer parmi les premiers Pha-

raons de la IIIe dynastie, ou tout au plus parmi les derniers de la IIe, non loin de Khâsakhmoui dont le nom est formé comme celui de son deuxième prédécesseur Hotpou-sakhmoui.

Ce n'est là jusqu'à présent qu'une hypothèse que j'émets sous toute réserve : un fait, que M. P. a découvert lui-même, paraît démontrer qu'en tout cas, la place assignée aux trois souverains Hotpou-sakhmoui, Rânibou et Noutirni au début de la IIe dynastie ne saurait leur être maintenue. Sur plusieurs monuments, le nom qu'on lit provisoirement Narmirou est écrit avec l'un seulement des deux signes qui le composent, et, dans d'autres cas, tandis que le poisson *nârou* est enfermé dans la maison de double, le second signe, celui qu'on rend par *mer*, *mirou*, est tracé en dehors et au-dessous, montrant ainsi que le poisson était le *nom de double*, l'autre signe le *nom propre* (pl. XIII, n°s 91, 92). M. Georges Foucart, guidé par le style des monuments, avait déjà placé le roi ainsi nommé parmi ceux de la IIe dynastie, et essayé de reconnaître dans les hiéroglyphes le Bouzaou de la liste de Séti Ier, le Boêthos de Manéthon. M. Naville, reprenant la même idée, fut frappé de la ressemblance que présente le deuxième signe avec le déterminatif qui accompagne les lettres Bouzaou sur la table d'Abydos ; *Nârou* serait le *nom de double*, Bouzaou le *nom propre*, et nous aurions ainsi le premier souverain de la IIe dynastie. J'avoue que je ne verrais pas grand chose à reprocher dans le raisonnement de Naville, si dans d'autres documents le nom de double du roi Hotpousakhmoui n'était pas écrit en abrégé Hotpou. Il faut donc attendre encore d'autres preuves avant de prendre parti dans une question aussi délicate ; il me paraît toutefois possible d'admettre la conjecture jusqu'à nouvel ordre. Ce serait un des rois de la soi-disant dynastie *O* qui retrouverait sa place traditionnelle dans la lignée des Pharaons; du même coup Hotpou-sakhmoui, Rânibou et Noutirni seraient délogés de celle que M. P. leur avait imposée pour les motifs que j'ai dits.

Il y aurait encore bien des réserves à faire sur la nature des inscriptions où M. P. reconnaît des noms royaux, et par suite des radiations à opérer dans sa suite de Pharaons. Je ne suis pas convaincu qu'il y ait eu un Pharaon Sama ou Sma, par exemple, mais c'est là une question qui ne pouvait être discutée utilement que dans une revue d'égyptologie. Aussi bien le monde que M. Amélineau, M. de Morgan et M. Petrie nous ont ouvert est si peu exploré encore que les plus habiles ne doivent éprouver aucun étonnement ni aucune honte à s'y égarer : il leur arrivera à tous plus d'une fois d'y prendre le Pirée pour un homme. Les inscriptions ont été soumises à un examen minutieux par M. Griffith et par un de ses élèves, M. Thomson. Ici encore l'incertitude est grande, à cause du genre même du texte auquel nous avons à faire. On sait combien les titres de l'époque classique de l'Égypte nous sont malaisés à comprendre : qu'est-ce de ceux de l'épo-

que thinite? Il me semble qu'un titre tel que *Khorp-noubiou*, doit être traduit *chef des fondeurs* et non *chef des nageurs*. J'ai appelé, il y a longtemps, l'attention sur la légende des *Forgerons d'Horus*. Les gens qui travaillaient les métaux devaient occuper un haut rang dans le conseil des premiers Pharaons, comme les forgerons de l'Afrique actuelle et pour les mêmes raisons. Plus loin, M. Griffith ou M. Thompson traduit le titre *Kharpou hir-abou* par *ruling in the King's heart;* mais *kharpou* dans ces titres est suivi ordinairement d'un nom de métier ou d'office, et il serait plus conforme à l'analogie de traduire ici *chef de ceux qui sont au cœur* du roi ou d'un endroit, quel que soit l'emploi ou la qualité exprimés par le groupe *hir-abou*. Plus loin, M. Griffith se demande si le groupe *sakhmoui*, qui entre dans le *nom de double* de plusieurs rois, ne devrait pas être entendu des *deux couronnes* de la Haute et de la Basse Égypte (p. 54). Les deux *sakhimou* ou les *deux casse-têtes* sont ici Horus et Set-Typhon, représentés chacun par le casse-tête du nom de Sakhimou. J'ai consacré quelques heures de mon dernier cours au Collège de France, en 1899, à montrer qu'une des formes, les moins étudiées jusqu'à présent de la personnalité humaine chez les Égyptiens, celle qui s'appelait *sakhimou*, aurait été à l'origine le casse-tête en bois *sakhimou*, cette arme primitive devenue un emblême de rang et de dignité. Cette arme, mise sur ou dans la tombe du mort au moment des funérailles, y servait de support à sa survivance, comme firent plus tard les *statues de double :* l'âme qui avait animé le corps pendant la vie, animait désormais le casse-tête et durait tant que celui-ci durait. A mesure que les concepts de l'autre vie se multiplièrent, le concept du *sakhimou* s'effaça ; le terme finit par devenir une expression de nature générale qui désigne la forme matérielle à laquelle l'âme, le double, le lumineux, le cœur étaient forcés de s'attacher afin de persister. C'est un phénomène du même genre qui, attachant à la hache l'âme des dieux, fait de la hache à tranchant de pierre l'expression courante de l'idée de *dieu*. Les conceptions analogues qui ont cours chez d'autres peuples anciens ou modernes sont bien connues, et j'espère, quand le temps me le permettra, répandre cette étude. On voit suffisamment, dès à présent, pour quels motifs je ne pense pas qu'il y ait lieu d'adopter sur ce point la conjecture de M. Griffith.

Le moment n'est pas venu de discuter à fond toutes les idées énoncées ou développées dans ce livre. La découverte de documents du même genre à Sakkarah, sous la pyramide d'Ounas, montre que nous sommes à peine au début de ce genre de recherches, et qu'il y aurait quelque imprudence à établir sur les faits trop peu nombreux qui sont venus au jour dans ces dernières années des théories trop compliquées. Prenons donc le second volume de M. P. pour ce qu'il est, pour un recueil de faits auxquels l'auteur a joint les explications que la réflexion lui a suggérées sur le moment. Les faits resteront acquis,

et c'est là le grand mérite de M. Petrie. Il en sera des théories ce qu'il en a été de beaucoup d'autres : les faits qui viendront par la suite n'en laisseront subsister peut-être qu'une partie, si même ils laissent subsister celle-là.

G. Maspero.

Manuelis Philæ carmina inedita ex cod. C VII 7 bibl. nat. Taurinensis et cod. 160 bibl. publ. Cremonensis edidit Æ. Martini. Naples, typis academicis, 1900; xv-240 p. grand in-4° (Extr. des *Atti* dell' Accad. di Archeologia, Lettere e Belle Arti, vol. XX).

Un grand nombre de vers de Manuel Philès sont déjà connus ; M. Martini en augmente la collection par ce volume, où il donne des morceaux pour la plupart inédits (quelques-uns avaient déjà été publiés d'après d'autres manuscrits par Miller), qu'il a découverts dans un manuscrit de Turin et dans un manuscrit de Crémone. Quémandeur et flagorneur, versificateur prolixe et monotone, Philès n'inspire pas un bien vif intérêt ; certaines de ses œuvres, cependant, ne sont pas sans mérite, et parmi celles qui sont publiées dans ce volume, il en est qui fournissent des renseignements utiles sur son époque. M. M. le remarque avec raison dans sa préface, et le montre encore mieux dans les notes qui accompagnent chaque morceau. La publication est faite avec soin ; un excellent index facilite les recherches ; des addenda, dus en partie à M. P. Maas, de Munich, corrigent des fautes d'impression et rectifient des vers faux. Il reste néanmoins encore des observations à faire sur le texte ; en voici quelques-unes : 3, 1 ἀλλά est suspect, ne pouvant avoir la dernière brève devant γλ, qui fait toujours position, et ὁ φίλος ne peut être une fin de vers ; on peut lire καὶ γλυκὺς ὁ σὸς φίλος, cf. 39, 2. — 10, 10 Κρής n'est ni un chien (Miller) ni un taureau (Festa), mais un cheval : « que ce soit un cheval de Crète ou un cheval ailé comme Pégase » ; les chevaux crétois étaient renommés pour leur rapidité, κραιπνοὶ θέειν Opp. *Cyn.* 301. — 76, 6 la fin de vers μετὰ ψύχος ἔαρ pèche contre le mètre ; lire ψύχους [1] ; aussi bien le sens est-il « printemps au milieu de l'hiver » et non « après l'hiver », comme l'indique d'ailleurs φῶς ἐν ζόφῳ qui précède. — 76, 273 l'accentuation νάπυ, corrigée dans les addenda en νᾶπυ, peut être conservée ; un vers de Philès se termine par ce mot, περὶ ζ. ἰδιότ. 602. — 76, 281 εὐτεχνῶς est suspect ; la seconde syllabe doit être brève, et χν fait toujours position ; lire un adverbe comme εὐπρεπῶς, ou peut-être, comme 47, 7 ἀσφαλῶς καὶ κοσμίως ; il s'agit d'un cavalier en selle. — 91, 10 φθόρου doit être considéré comme un adjectif, et non comme un substantif équivalent à φθορᾶς (v. index), cf. 93, 23. — 91, 18 le vers n'a pas

---

1. Ce n'est peut-être qu'une erreur typographique.

besoin de correction. — 93, 12 l'hémistiche faux καὶ τέκνων ὅμιλος est corrigé, dans les addenda, par M. Maas en καὶ τῶν τέκνων ὅμιλος, ce qui est inadmissible, τέκνων ne pouvant faire que deux longues, comme toujours ; et par M. Martini en καὶ φιλτάτων ὅμιλος, excellent pour le sens et pour le mètre ; j'estime cependant qu'on restera plus près du manuscrit en lisant καὶ τεκνίων ὅμιλος. — P. 238, l. 6 il n'est pas exact de dire que le mot ἀτεγνῶς est *toujours* au second pied ; v. par exemple 80, 66 où il est au quatrième [1].

MY.

Études sur la langue et la grammaire de Cicéron; thèse présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris par Jules LEBRETON. Paris, Hachette, 1901 ; XXVIII-471 pp. in-8°.

Caesariana syntaxis quatenus a Ciceroniana differat. Thesim facultati litterarum universitatis Parisiensis proponebat Iulius LEBRETON. Paris, Hachette, 1901 ; VII-118 pp. in-8°.

Les deux thèses du P. Lebreton forment un ensemble de science solide et précise. Elles ne sont pas et elles ne pouvaient pas être un répertoire complet de toutes les parties de la syntaxe. Au lieu de viser à une étude générale et forcément superficielle, l'auteur a préféré prendre quelques points et les pousser à fond. Riemann avait donné l'exemple de cette méthode dans son livre sur Tite-Live. Le P. L. ne pouvait choisir un meilleur modèle.

Le premier chapitre est consacré à la syntaxe d'accord. Quand le verbe a plusieurs sujets au singulier, l'accord avec le plus rapproché est général, si les sujets sont des noms de choses ou des noms mélangés (choses et personnes, collectifs et noms d'individus). Le P. L. distingue entre les noms de choses, les abstraits et les concrets ; mais la statistique des exceptions, c'est-à-dire des emplois du pluriel, prouve que cette distinction n'a pas de conséquence pour l'accord. On a en effet les chiffres suivants :

	Abstraits	Concrets
Discours	1 (?)	5
Rhétorique	3	2
Philosophie	13	12
Lettres	2	3

L'écart est insignifiant en regard des milliers de phrases où le verbe est au singulier. Les 13 exemples des œuvres philosophiques

---

1. Lire 2, 43 ἀντιπῖπτον ; 11, 14 ἐκθιάζῃς ; 43, 78 et 72, 16 ἐσμόν ; 75, 16 πρᾶττε ; 76, 39 ὑπ' ; 80, 73 ταλαιπώρων. — 17, 1 παστῆρας ; M. Martini se donne beaucoup de peine pour trouver un sens à ce mot inconnu ; or le mot est corrompu, comme on le voit par sa place dans le vers.

s'expliquent, d'après Anz, parce que les notions abstraites acquièrent une individualité, une personnalité dans les discussions philosophiques. Le P. L. accepte cette explication. Mais les 12 exemples de pluriel avec des sujets concrets prouvent que l'individualité des entités abstraites n'a rien à voir en cette affaire. Quand les sujets sont exclusivement des noms de personnes, le pluriel est la règle ; l'accord avec le plus proche ne se rencontre que si l'attribut est placé en tête ou après un seul sujet, ou quand les sujets agissent séparément ou sont présentés comme agissant séparément.

L'étude de l'accord du démonstratif ou du relatif sujet avec l'attribut prouve que la règle enseignée maintenant est à peu près absolue dans Cicéron quand le substantif est un mot latin.

Dans ce cas, le P. L. ne fait que confirmer et préciser des résultats déjà connus, mais auxquels manquait l'appui d'un dépouillement complet et méthodique des textes. De même, il démontre que Cicéron est, de tous les écrivains latins, celui qui a le plus employé de substantifs abstraits au pluriel. Je citerai encore, comme des suppléments à nos connaissances plutôt que comme des acquisitions nouvelles, ce que dit le P. L. des noms collectifs, de l'affaiblissement du sens démonstratif des pronoms, du génitif des pronoms personnels, de l'emploi libre de *quisque*, des deux impératifs, du futur antérieur dans les propositions indépendantes (*uidero*), des formes passées passives avec *fui* ou *sum*, de *cum... tum...*, de l'infinitif dans les propositions subordonnées du discours indirect, de l'omission du sujet de la proposition infinitive, de l'emploi de *ab ;* de *que*, *ue*, *ne* après un *e* bref.

Voici des points qui me paraissent plus neufs. Dans deux propositions relatives coordonnées (cf. Riemann, *Syntaxe*, § 17), le deuxième relatif n'est remplacé par un démonstratif que dans Cicéron et moins souvent qu'il n'est répété (p. 100). — *Ipse*, dans certaines conditions, peut être le remplaçant du réfléchi (p. 131).— La force transitive dans Cicéron, c'est-à-dire l'emploi transitif et intransitif des verbes, est pour la première fois étudiée dans un chapitre très approfondi (pp. 150-185). La distinction entre *possum*, « je pourrais », et *poteram*, « j'aurais pu », tend à s'effacer dans Cicéron, et *poteram* (*debebam*, etc.) se substitue à *possum* (*debeo*, etc.) : 46 exemples de l'imparfait répartis à peu près également sauf pour les œuvres de rhétorique, qui n'en présentent que trois (p. 281). Il faut ajouter que les listes dressées par le P. L. attestent un fait que les grammaires ne mentionnent pas explicitement ; cet usage particulier de l'indicatif des verbes *possum*, *debeo*, etc., se rencontre aussi bien dans les propositions subordonnées que dans les principales. — L'emploi de *quam* au lieu de *quam ut*, « trop pour », après un comparatif, est appuyé par deux exemples, *De Or.*, II, 161 et *Phil.*, IX, 9 (p. 291). — Il faut considérer comme les acquisitions les plus précieuses de la science la réfu-

tation d'une théorie fausse ; les idées fausses sont plus funestes que l'ignorance. Aussi doit-on mettre parmi les dissertations les plus importantes du P. L. la réfutation des singulières théories émises par M. Elmer sur le mode de la défense en latin (prohibitif). Les 13 pages consacrées par le P. L. à cette réfutation (293-306) donnent, entre tant de choses excellentes, un modèle de discussion claire et solide. — A la suite, une courte page (306) nous montre la présence de l'impératif dans les propositions relatives ; mais alors, le relatif est un lien de coordination. — Pp. 309 suiv., le P. L. esquisse une théorie très séduisante des origines du subjonctif dans les relatives consécutives ; il le rapproche du futur ou du subjonctif éventuels en grec. — Après *cum* exprimant l'équivalence, l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif ne pourraient servir qu'à marquer l'enchaînement des faits ; mais dans Cicéron, l'imparfait ne se trouve qu'une fois et le plus-que-parfait est sans exemple connu (pp. 331 et 334). — Lorsque *cum... tum...* sont chacun suivis d'un verbe, *cum* est une conjonction de subordination (p. 345, remarque). — Après *antequam* ou *priusquam* exprimant un fait qui se répète dans le présent, on a régulièrement le parfait de l'indicatif (p. 346). — Noter la remarque, p. 350, sur la différence de la 2e personne du subjonctif avec sens indéfini (« on ») et de la 2e personne de l'indicatif (adversaire réel, quoique fictif) ; elle est de simple bon sens, mais le bon sens n'est pas toujours la qualité des savants. — Le P. L. a repris les statistiques de M. Blase sur la période conditionnelle. Il a mis dans le classement des exemples beaucoup plus de finesse et de justesse d'esprit. Aussi peut-on opérer sur ses chiffres. Le type *si sit... sit* se trouve 202 fois ; le type *si sit... est* ou *erit*, 35 ou 36 fois. Je ne vois pas, dès lors, comment le P. L. peut appeler le premier « une création de la langue savante ». La grande quantité des exemples dans les œuvres philosophiques (122) prouve que cette construction était amenée là plus souvent qu'ailleurs par la discussion dialectique ; remarquer que les types irréguliers sont plus fréquents aussi dans les mêmes œuvres (16 sur un total de 35 ou 36). — Le P. L. démontre que l'indicatif dans les propositions subordonnées du style indirect se rencontre en toute circonstance (p. 365) ; ici reparaît l'explication par anacoluthe que nous signalerons à propos des temps. Mais il faudrait nous dire maintenant quand le subjonctif est nécessaire.

J'ai laissé de côté jusqu'ici le chapitre consacré à la concordance des temps. Son importance et son étendue (70 pages) exigent pour lui une discussion particulière.

La base des règles courantes est la distinction entre le temps relatif et le temps absolu. Les grammairiens allemands, à la suite de Lattmann, et le P. Lebreton, disent que le temps est exprimé d'une façon absolue quand il est exprimé par rapport au moment où l'on parle (*eum exercitum quem* accepit, *amisit* = *accepit exercitum*) ; le temps

est exprimé d'une façon relative quand il est exprimé par rapport au temps de la principale (*eum exercitum quem* acceperat, *amisit*).

En partant de ces définitions, le P. L. dénonce une « erreur grave » de Riemann. Au subjonctif, dit Riemann (4e édition, p. 416), « le fait même d'employer soit une des formes passées (*scriberem*, *scripssissem*), soit une des formes non passées (*scribam*, *scripserim*), indique que l'ensemble de la phrase, et par conséquent la proposition subjonctive elle-même, appartient ou n'appartient pas au passé, par rapport au moment où l'on parle ; le temps de la proposition subordonnée est donc indiqué ici, dans une certaine mesure du moins, d'une façon absolue. » Pour le P. Lebreton, au contraire, *scriberem*, etc. exprime le temps relatif par opposition à *scribam*, etc.

On me permettra de défendre ou, du moins, d'expliquer brièvement la pensée de Riemann.

A l'indicatif, le rapport des temps se présente sous un double aspect. 1° Le latin, en général, est exact à maintenir dans une même sphère temporelle (présent, passé, futur) les diverses propositions d'une même phrase : *Naturam si* sequemur *ducem*, *nunquam* aberra*bimus* (en fr. : « Si nous *suivons* ») ; cf. Riemann, *Syntaxe*, § 149, où divers cas sont confondus [1]. Cette sphère temporelle est déterminée par rapport au temps de celui qui parle. 2° Dans une même sphère temporelle, le rapport du temps de la proposition subordonnée avec celui de la principale est aussi en latin plus exactement exprimé qu'en français : *quicquid* petieris *tibi dabitur ;* cf. *ib.*, § 138 (où le dernier alinéa qui ramène la fatale distinction de l'aoriste et du parfait complique inutilement des faits simples).

Ainsi dans les exemples précédents, il y a d'abord à déterminer la sphère temporelle de toute la phrase, et alors, pour reprendre des expressions que Riemann n'applique qu'au subjonctif, on indiquera que l'ensemble de la phrase, et par conséquent la proposition subordonnée elle-même, appartient ou n'appartient pas au présent de l'écrivain, au passé, au futur. Le temps de la proposition subordonnée se trouvera indiqué, par suite, dans une certaine mesure, d'une façon absolue. Ce sera ici le futur. D'autre part, comme le rapport de la subordonnée à la principale est marqué par le choix de l'un des futurs, la même forme pourra, en même temps, exprimer la relativité. *Sequemur*, *petieris* sont absolus en tant que futurs ; ils sont relatifs en tant que futur présent, futur antérieur.

Ces distinctions, que Riemann a eu le tort de ne pas établir pour l'indicatif, nous n'avons plus maintenant qu'à les transporter au subjonctif. La première série des temps, *scribam*, *scripserim*, place l'action dans la sphère du présent (ou du futur) par rapport à l'écrivain ;

---

1. Cette question, sauf pour l'emploi du futur, ne me paraît pas encore avoir été bien élucidée.

la deuxième série, *scriberem*, *scripsissem*, dans la sphère du passé. Il y aura concordance des temps, c'est-à-dire maintien de toute la phrase dans une même sphère temporelle, si la subordonnée est au présent après une principale au présent, au passé après un passé. L'exemple de Cicéron, cité par Riemann, p. 421 : *Quanta conscientiae uis* esset *ostendit* (*Cat.*, 3, 11), est un exemple de concordance des temps. Toute la phrase est transportée dans le passé de l'orateur par l'emploi de *esset*, et cela, malgré la logique analytique. La puissance du remords est un fait général ; en français, nous disons : « Il montra quel est le pouvoir du remords ». Notre phrase est analytique ; les deux propositions sont traitées comme des assertions presque indépendantes. Mais en latin, on ne sort pas du moment de l'expérience ; on a vu ce pouvoir dans le passé et on exprime ce pouvoir au passé, sans égard à la généralité de la vérité abstraite. Nous retrouvons là deux traits, que l'on dit, à tort ou à raison, être des caractères propres de la langue latine : la recherche du concret et l'esprit de synthèse. *Esset* : cela est passé par rapport à l'orateur, parce qu'il ne se met pas en peine de savoir si cela est toujours vrai. Il pense seulement à Lentulus et à son trouble dans une journée mémorable. L'expression du temps par rapport à *ostendit*, le temps relatif, consiste dans le choix de *esset*, par opposition à *fuisset* ; « *esset* est relatif à *ostendit ;* il marque le rapport de simultanéité qui existe entre cette vérité générale et ce fait passé. » Ces lignes du P. L. (p. 214) sont exactes.

Je n'ajouterai pas avec lui : « Le temps absolu serait *sit* ». Les grammairiens allemands et le P. L. opposent le temps absolu au temps relatif de manière à ce qu'ils s'excluent. Pour Riemann, l'absolu et le relatif sont deux points de vue différents d'une même idée.

Il suit de là que Riemann n'a pas donné de nom à *sit* dans une construction comme : *quanta sit ostendit*. C'est, simplement, une violation de la règle de la concordance des temps, comme *fuisset* serait une violation de la loi du rapport des temps.

Il suit de là aussi que, d'un mode à l'autre, on comparera, comme des faits de même nature, le choix de *sequemur* ou *petieris* avec celui de *esset* ou *fuisset*, et d'autre part celui de *sequemur* ou *sequimur* avec celui de *esset* ou *sit*.

Ces explications portent sur une définition. Mais les questions de définition sont importantes, et je crois, en particulier, l'idée de Riemann juste et féconde.

Le P. L. me paraît donc avoir eu tort de suivre Lattmann en appelant concordance des temps à l'indicatif l'emploi de *petieris* subordonné à *dabitur*, verbe principal, et concordance des temps au subjonctif l'emploi de *esset* subordonné au passé *ostendit*.

Il n'en reste pas moins que les deux questions ainsi juxtaposées sont fort bien étudiées par le P. Lebreton. Grâce à lui, elles font de

grands progrès. Je ne parlerai de l'emploi des temps à l'indicatif que pour signaler une question à étudier. La relativité des temps n'est pas seulement exprimée dans la phrase, du verbe de la subordonnée à celui de la principale. Elle l'est aussi dans les propositions indépendantes. Riemann, p. 214, n. 1, considère cet emploi comme exceptionnel. Le P. L. en cite trois exemples dans un cas particulier. Il y aurait lieu de poursuivre les recherches, en y comprenant le jeu des temps dans le récit.

Pour le subjonctif, le P. L. distingue les propositions subordonnées qui échappent ordinairement à la concordance des temps, celles qui y sont souvent soustraites, celles enfin qui y sont ordinairement soumises. Dans ce dernier groupe, le P. L. considère deux cas, le verbe principal indépendant (au présent ou au passé) et le verbe principal dépendant. Cette classification est tout empirique et commode pour la recherche et le premier dépouillement des faits. Je regrette que le P. L. n'ait tenté nulle part de donner quelques conclusions générales, telles qu'on peut les déduire de son exposé. Je vais l'essayer ; mais, comme je le ferai brièvement, on est prié de se reporter au livre pour mettre les distinctions et les nuances que je suis forcé de supprimer ici.

On peut dire que sont soustraites, plus ou moins complètement, à la règle de concordance, les parenthèses (relatives et autres); les propositions conditionnelles (cas omis par le P. Lebreton, mais supposé par lui), y compris les comparatives conditionnelles dépendant d'une particule contenant *si* isolé (*ut si*, etc. ; cf. p. 225) et les comparatives ironiques (après *quasi uero*, etc., *ib.*) ; les propositions causales ou adversatives dépendant de *qui* et de *cum*. La concordance des temps n'est guère observée dans les propositions consécutives que pour marquer le lien étroit des propositions et pour ne pas présenter la conséquence comme un fait isolé ayant une valeur par lui-même (p. 230, mais voir les détails donnés pp. 226 suiv.). Ce dernier point a de l'importance, car il confirme la conception qui est au fond de la notion du temps absolu d'après Riemann. Avec la concordance au passé, toute la phrase est transportée dans le passé et forme un tout. Le contraire pose les deux propositions dans une certaine indépendance logique. Nous avons le même phénomène, dans les mêmes conditions, après *cum* causal ou adversatif. La concordance est observée pour marquer que la subordonnée fait partie de la pensée du sujet de la principale (p. 236).

En dehors des cas énumérés, la concordance des temps est soumise à un certain nombre d'influences perturbatrices générales, même dans les propositions où elle est habituelle. 1° La nécessité d'exprimer l'idée d'irréalité entraîne la suspension de la règle pour toute espèce de propositions (pp. 224, 238, 252 [cf. Riemann, *Synt.*. § 236, r. VII, *d* et *e*, qui n'est pas cité], 253) ; quand il y a irréel dans l'une des pro-

positions, l'autre peut être énoncée sans égard à l'emploi de l'imparfait ou du plus-que-parfait. 2° La contagion d'une forme voisine peut amener une forme semblable, soit que l'on attende la concordance (pp. 248 et 260), soit que l'on attende le désaccord (cas de l'irréel, pp. 237 et 254). 3° La place de la proposition joue un rôle dans le choix du temps, surtout pour la question indirecte (pp. 259-260) ou avec un verbe principal au présent historique (p. 239). 4° Le prétérit latin correspond à l'aoriste et au parfait grec. De cette indistinction résulte une liberté à peu près complète quand le verbe principal est au prétérit (pp. 255 et 259). Le P. L. s'est efforcé, bien à tort, d'établir une différence. On peut donc effacer des grammaires latines la distinction grecque de l'aoriste et du parfait ; car sa principale raison d'être paraissait se trouver dans les règles de la concordance des temps. 5° Enfin le P. L. fait la part assez large à l'anacoluthe (pp. 250 et 260).

Sous la réserve de ces exceptions, la concordance des temps est habituelle dans les propositions temporelles qui comportent le subjonctif, dans les causales dépendant de *quod* ou de *quia*, dans les comparatives non conditionnelles dépendant de *quasi* ou de *tanquam*, dans les finales, dans les complétives avec *ut*, dans l'interrogation indirecte, dans le discours indirect [1].

Reste le cas d'une proposition subordonnée à une subordonnée ; c'est une catégorie bien distincte : le plan du P. L. est illogique sur ce point. Alors le temps est le même que si le verbe principal était indépendant. Le P. L. revient donc à la règle de Reusch et de Dräger. Il n'ajoute rien d'essentiel à ses devanciers.

Le résultat de toutes ces règles, pour le discours indirect, est le mélange forcé des divers temps. Le P. L. l'établit pour Cicéron d'une manière évidente. Cependant ses listes d'exemples comportent deux observations. Cicéron ne s'attache pas, comme César, à préparer le passage d'une série de temps à l'autre par une forme intermédiaire (participe, infinitif) ; cf. Riemann, *Syntaxe*, p. 423 et Meusel, *Beiträge*, p. 360. C'est là une différence de la syntaxe de Cicéron d'avec celle de César que le P. L. n'a pas signalée. Autre point important. Ce mélange est surtout fréquent dans les ouvrages philosophiques. En dehors de projets de sénatusconsultes et de motions législatives, où Cicéron se conforme aux habitudes du style officiel, il y en a seulement cinq exemples dans les discours, deux dans les Verrines (1, 157 ; 2, 20), deux dans le *Pro Tullio* (38 et 39), un dans le *Pro Marcello* (96-97), en somme, quatre fois sur cinq dans des discours de jeunesse.

---

1. Cette énumération est fondée sur le silence du P. L. dans ses précédentes distinctions. Il ne la donne nulle part, à tort, et il est possible qu'un point ou deux soient contestables.

Telles sont les conséquences des recherches du P. L. sur la concordance des temps. Il valait la peine de les dégager. On peut en mesurer la portée.

La dernière observation me conduit à une critique générale du livre et spéciale de l'introduction. On distingue aujourd'hui soigneusement les diverses époques de la langue de Cicéron et les divers genres auxquels elle a été employée. Le P. L. proteste et défend la thèse de l'unité. Je suis sûr qu'il l'entend *cum grano salis*. Mais des lecteurs inexpérimentés ou ignorants peuvent s'y tromper. La méthode, inaugurée par MM. Wölfflin, Hellmuth, Landgraf, suivie d'ailleurs par Riemann, est la seule féconde. On doit la perfectionner, non en creusant un fossé de plus en plus profond entre les discours et les autres ouvrages, mais en subdivisant les groupes reconnus, et en allant toujours par des distinctions de plus en plus ténues vers une statistique qui n'est plus à la fin que l'analyse des cas particuliers classés chronologiquement. D'ailleurs, tel groupe, comme les discours, ne se distingue pas de tel autre, comme les lettres, parce qu'on ne rencontre pas du tout ici telle construction usitée là. C'est surtout une question de proportion. Il est évident qu'un écrivain ne peut pas entièrement s'abstraire de la langue familière, d'autant plus que, dans certains cas, un tour populaire peut être employé pour produire un effet cherché. Mais quand on a un rapport de 3 à 15, on peut bien dire que Cicéron ne parle pas tout à fait la même langue en toute circonstance.

Le P. L. lui-même fait quelquefois de ces comparaisons. Je regrette seulement qu'il n'en ait pas usé toutes les fois qu'il pouvait; ainsi p. 225 (concordance après *proinde quasi*, etc.). Voici quelques chiffres intéressants que je relève d'après les listes d'exemples. Le relatif, représentant l'expression française « celui de », avec un génitif ne se trouve dans les discours que deux fois dans les Verrines et une fois dans les Philippiques. Le présent est employé au lieu du futur après *si* (Riemann, *Syntaxe*, § 149, r. 1), 4 fois dans les discours, 6 fois dans les œuvres philosophiques, et 14 fois dans les lettres. A noter que sur les quatre exemples des discours, celui du *Pro Flacco*, 106, est cité à tort. Le verbe principal est au présent; toute la période se trouve donc transportée au présent, par une figure de rhétorique naturelle dans une péroraison. C'est tout autre chose que l'emploi familier du futur que présentent surtout les lettres. La substitution du démonstratif au relatif, dans une proposition coordonnée à une relative (Riemann, § 17), se trouve 3 fois dans les discours et seulement dans les Philippiques, 4 fois dans les œuvres de rhétorique, 3 fois dans les lettres, 10 fois dans les œuvres philosophiques. Le subjonctif parfait dans les défenses (*ne repudiaris*) a 6 exemples dans les discours, 1 dans les œuvres de rhétorique, 11 dans les œuvres philosophiques et 26 dans les lettres; la majeure partie (18) se rencontre

dans les lettres à Atticus. Faute d'une statistique comparative, on ne sait que penser de l'emploi de l'infinitif dans le discours indirect après *qui* servant de simple liaison (p. 372) ; il faudrait avoir la liste des subjonctifs.

C'est le principal défaut de cet excellent livre, quoique il ne soit pas constant (voir p. 345 et ailleurs). Une des préoccupations du P. L. est de montrer que nos règles sont trop strictes. La distinction entre les catégories d'ouvrages prouve souvent que la règle courante est, en somme, vérifiée par les discours. Au contraire, les œuvres philosophiques paraissent, à l'extrême opposé, caractérisées par une grande liberté et l'extension de constructions rares ou exceptionnelles (cf. p. 94 et ci-dessus) [1].

---

1. Il est regrettable que le P. L. ne se soit pas affranchi de la ponctuation allemande dans les citations latines. — P. 77 (exemples de noms de ville pris au sens collectif), *De leg.*, II, 36 : *Athenae* est personnifié, mais n'est pas synonyme d'*Athenienses* ; *De rep.*, II, 7, *Carthaginem*, *Corinthum*, ainsi que *Spartam*, *De off.*, II, 77, peuvent désigner la ville matérielle avec son contenu, comme ailleurs on a *theatrum* ou *cauea*. Dans la plupart des textes cités à cette page, le nom des habitants n'aurait pas eu du tout le même sens que celui de la ville. — Pp. 90-91 : Cic., *Or.* 4 : « In poetis non Homero soli locus est... aut Archilocho aut Sophocli aut Pindaro, sed horum uel secundis uel *infra secundos*. » Dans tous les exemples connus de Cicéron, une expression prépositionnelle jouant le rôle d'un substantif, οἱ μετὰ τοὺς δευτέρους, n'est employée qu'avec le sens d'un nominatif ou d'un accusatif. Aussi Riemann a-t-il expliqué ici même, *Rev. cr.*, 1881, II, 177, la locution de l'*Orator* par : *Est etiam locus infra secundos*, Le P. Lebreton, à la suite de Sandys, préfère entendre : *Eis qui infra secundos sunt*. La raison de symétrie sur laquelle il s'appuie n'est pas décisive ; Cicéron aura plutôt manqué à la symétrie qu'à une habitude constante de syntaxe. Le P. L. cite aussi l'imitation de Columelle, *praef.* 29 : « Latiae Musae non solos adytis suis Accium et Vergilium recepere, sed eorum et proximis et *procul a secundis* sacras concessere sedes ». Columelle a manifestement compris la phrase de Cicéron comme Sandys et le P. Lebreton ; mais cela n'est pas aussi important qu'on peut le croire. Il a appliqué à Cicéron une syntaxe devenue fréquente de son temps ; il l'a lu avec les yeux d'un contemporain de Sénèque. — P. 110, *Pro Marc.*, 32 : *pro aliis* s'oppose à *de me ipse* et doit signifier littéralement « pour autrui » ; le sens de « les autres » résulte seulement du contexte. — P. 140, *Ad Att.*, VII, 11, 1 : *Sibi habeat suam fortunam*. Cette phrase me paraît appartenir à un groupe de formules créées d'après un même type général : la formule de répudiation (*tuas res tibi habeto*), une formule de conjuration (*suis se teneant Nocturnae*, Pétr. 64), une formule d'imprécation (*teneas tuis te*, Hor., *Sat.*, II, 3, 324 ; cf. Zielinski, *Philologus*, LX [1901], 6). Les deux derniers exemples montrent que le datif n'est pas amené par la locution *suus sibi*. — P. 289, ajouter aux exemples de *possem* « j'aurais pu », *De diu.*, II, 24, cité par Draeger. — P. 300, n. 2, le renvoi à *The Classical review* est faux ; *ib.*, lire : Hor. *Sat.*, 2, 3, 88. — P. 369, n. 2 : l'indicatif avec *dum* dans le discours indirect se rencontre-t-il ailleurs qu'après un verbe au présent (*dic, uidete, iudico*) ? — P. 410, dans quelques exemples cités (*Tusc.* 4, 82 ; *De or.*, 1, 207 ; *De fin.*, 1, 12), *ab* me paraît avoir le sens de « sous le rapport de ». D'autres s'expliquent par la périphrase abstraite d'un mot concret qualifié (*a consensu ciuitatis* = *ab omni ciuitate*, *Phil.*, 14, 13) : ce serait une question à étudier, non plus dans Cicéron (cf. p. 41), mais comparativement chez tous les auteurs. — Je laisse complètement de côté, dans cet article, le chapitre du gérondif et de l'adjectif en *-ndus*.

Je dirai peu de choses de la thèse latine ; je ne voudrais pas abuser plus longtemps de la patience du lecteur. Le P. L. y étudie surtout l'emploi des parties du discours : substantifs, pronoms, prépositions, adverbes, particules. Il traite aussi de quelques points de la syntaxe des cas (accusatif, datif, ablatif), des temps (présent pour le futur, imparfait dans les propositions conditionnelles et consécutives, temps composés), des modes (subjonctif de répétition, subjonctif sans conjonction, infinitif complétif, participe au lieu du substantif verbal), de la construction personnelle ou impersonnelle. En général, César se montre beaucoup plus sévère que Cicéron. Déjà les recherches de M. Meusel avaient établi cette conclusion pour plus d'un point. La thèse du P. L. ajoute de nouvelles preuves et étend à d'autres séries de faits le même jugement. On ne pourra plus dire que le purisme de César se révèle surtout dans le vocabulaire [1].

Quand, il y a plusieurs années, le P. Lebreton vint me trouver avec un gros carton plein de listes d'exemples et que je luis dis d'en faire une thèse, mon conseil d'abord lui parut hardi. Il l'a suivi et je ne suppose pas qu'il s'en repente.

Paul Lejay.

L'Œuvre sociale de la Révolution française. Paris, Fontemoing, s. d. (1901). In-8, VII-461 pages.

L'Œuvre sociale de la Révolution française est composée de la juxtaposition de six monographies : *sur les Idées maîtresses de la Révolution*, par M. Émile Faguet, de l'Académie française ; sur *le Socialisme et la Révolution*, par M. André Lichtenberger ; sur les *Doctrines de l'Éducation révolutionnaire*, par M. Maurice Wolff; sur la *Pro-*

---

1. P. 6, aj. *De or.*, 3, 199 : *Oratio quae* quadam mediocritate *laudatur*. — Pp. 37 suiv. : la plupart des exemples cités du subjonctif de répétition me paraissent s'expliquer autrement ; je reviendrai ailleurs sur cette question. — P. 87, 3° : une grande partie des exemples de Cicéron cités ici pourraient être mis hors de cause ; il n'y est pas question d'une matière avec laquelle on fait un objet en lui donnant une forme nouvelle (« une statue d'or »), mais il y a substitution complète d'un objet à un autre (*de tua* pecunia nauem *aedificatam*) ; dans les inscriptions, la préposition *de* est ordinaire pour indiquer l'origine des fonds, de là les abréviations courantes *d(e) p(ecunia) p(ublica)*, *d(e) p(ecunia) s(ua)*, *d(e) s(uo)*. — P. 92, 2 *a*, voir dans Schmalz, *Antibarbarus*, v° *pro*, les exemples de *utilis pro*. — P. 93, *P. Sest.* 78, *pro exspectata aedilitate*, « en considération de » ; cp. *pro tempore* dans César. — Peut-être eût-il été utile de signaler l'emploi de *circiter* dans Cés. *B. g.*, I, 50, 2 ; cf. Meusel, *Beiträge*, 289. — Il ne semble pas que le P. Lebreton ait connu ou utilisé l'index de Meusel et surtout ses *Beiträge*, base essentielle de toute étude sur la langue de César. — Çà et là l'usage des autres auteurs eût éclairé celui de César et de Cicéron et permis de mettre en relief les points caractéristiques ; mais cette ignorance, toute relative, est la rançon nécessaire de recherches aussi approfondies.

priété foncière et les Paysans, par M. Ph. Sagnac; sur *la Révolution et le Clergé*, par M. L. Cahen, sur l'*Armée et la Convention*, par M. Lévy-Schneider. Il est certain que l'œuvre politique de la Révolution est aujourd'hui mieux connue que son œuvre sociale, et c'était une idée heureuse, dont il faut remercier les auteurs, d'avoir voulu résumer pour le grand public ce que la Révolution a fait au point de vue social. Mais six chapitres seulement suffisaient-ils? Et les deux derniers tout au moins — sur le clergé et sur l'armée — ne sont-ils pas, par leur objet, « politiques » autant que « sociaux » ? Le sujet n'est pas présenté dans son ensemble. « Une unité cependant apparaîtra au lecteur, dit M. M. Wolff, qui a signé l'avant-propos, c'est l'unité qui résulte d'une même méthode de recherches ». Ici encore, on regrette de ne pouvoir acquiescer. Par son philosophisme — et peut-être aussi par sa philosophie — le premier mémoire contraste avec les cinq autres.

Les idées maîtresses de la Révolution, écrit M. Faguet dans le style qui lui est propre, « à mon avis se réduisent à la vérité à une seule... Cette idée unique..., c'est l'idée d'égalité (p. 3, cf. p. 7, 8, 9, 13). Laissez cette idée prendre conscience d'elle-même... vous voyez cette idée grandir, se débrouiller, monter sans cesse, jusqu'à dominer et offusquer les simples idées pratiques de meilleure législation et meilleure administration, et devenir comme l'idée maîtresse, comme le « principe » qui anime les esprits et les maîtrise... Et cette idée, après avoir été, non l'idée initiale, mais l'idée essentielle de la Révolution, devient l'idée maîtresse et, peu s'en faut, l'idée unique de la démocratie du XIXe siècle. Cette idée a comme deux faces... Chez les uns elle naît du sentiment de l'envie, chez les autres elle naît du sentiment de la justice... Et toujours est-il que l'idée d'égalité a été l'idée maîtresse, et j'ai presque envie de dire l'idée-matrice de la Révolution française ». Et l'analyse se poursuit, au grand plaisir du lecteur, car elle est fort intéressante. Il arrive même à M. Faguet de citer quelques faits. La Révolution — comme du reste tout événement historique — est si complexe, qu'on y trouve toujours tous les faits qu'on cherche. Avec une douzaine d'autres faits saillants, un autre écrivain construira aussi aisément, mais non certes plus brillamment que M. Faguet, une autre thèse sur la liberté dans la Révolution, sur la propriété, ou la religion, ou la patrie, ou tout autre concept général, au choix. Ce sont là jeux qui plaisent au goût français.

Les lecteurs de la *Revue critique* connaissent les discussions auxquelles ont donné lieu les travaux de M. André Lichtenberger et qui ont eu leur prolongement jusque dans la presse périodique. La question est de savoir jusqu'à quel point la Révolution française a été socialiste. « En d'autres termes, dans quelle mesure les hommes de ce temps ont-ils conçu que l'État avait le droit et le devoir de modifier la propriété individuelle dans une intention égalitaire ou commu-

niste ? » (p. 65). La réponse de M. André Lichtenberger nous a paru probante. Ceux-là même qui la contesteront, reconnaîtront qu'elle est remarquablement bien venue, claire et solide d'aspect. — Le style oratoire de M. Wolff a allongé peut-être à l'excès un mémoire sur l'éducation révolutionnaire, où l'on trouvera d'utiles indications, à la condition qu'on se donne la peine de les rechercher sous le balancement des périodes. — La thèse de doctorat ès-lettrès que M. Ph. Sagnac a soutenue en 1898 sur *la Législation civile de la Révolution française*, a eu un retentissement mérité. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle marque une date dans l'histoire des études relatives à la Révolution française. Pourtant, M. Sagnac n'a pas été le premier à s'occuper de l'histoire sociale de la Révolution, et son livre n'est rien moins que définitif : il constitue plutôt un programme d'études qu'un système de conclusions élaborées de telle façon que rien ne serait à y changer. Mais c'est une synthèse, hardie et lumineuse, des « principes » et de la législation révolutionnaire sur « la propriété », « les personnes et les familles » de 1789 à 1795 et de 1795 à 1804. Par là, M. Sagnac a véritablement fait œuvre d'initiateur. Il a délimité dans toute son étendue le champ à explorer, et il en a dressé une triangulation provisoire. Il arrive souvent en histoire, et l'on pourrait en citer plusieurs exemples caractéristiques, que la synthèse a inauguré des études nouvelles, par anticipation sur la synthèse finale qui doit les clôturer. M. Sagnac était donc particulièrement bien qualifié pour étudier dans l'*Œuvre sociale de la Révolution* la propriété foncière et les paysans de 1789 à 1793. Son travail est mieux qu'un résumé des chapitres correspondants de sa thèse. C'est une charpente nouvelle, en partie faite de matériaux nouveaux. — Les deux derniers chapitres, sur le clergé et sur l'armée — sont l'un et l'autre consciencieux et instructifs. Le travail de M. Lévy-Schneider nous a paru, cependant, plus personnel que celui de M. Cahen. Il est aussi plus développé : il tient à lui seul le quart du volume et ne dépasse pas le 9 thermidor. La description, très remarquable, que M. Lévy-Schneider trace ici de l'armée révolutionnaire fait pendant au tableau qu'il a donné de la marine sous la Convention, dans sa monumentale thèse de doctorat sur *Jeanbon Saint-André* (1901).

G. Pariset.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 25 août — 1902

Legrain et Naville, L'aile nord du pylone d'Aménophis III à Karnak. — Crum, Ostraca d'Egypte. — Spiegelberg, Le papyrus démotique de Strasbourg. — Eschyle, Choéphores, p. Tucker. — Euripide, I, p. Murray. — Hécube, p. Wecklein. — Dollot, Le système de la Barrière. — Berton, L'évolution constitutionnelle du second Empire. — Bucher, Travail et rythme. — Miss Faraday, Mythologie du Nord. — Du Bled, La société du xviie siècle. — Guillois, Sainte-Beuve et Chénier. — Baensch, Jean-Henri Lambert. — Vaihinger, Nietzsche philosophe. — H. Bloch, Pages choisies de littérature allemande. — Berneker, Chrestomathie slave. — Les grands artistes. — Filon, La caricature en Angleterre. — Pitollet, Morceaux choisis de l'espagnol.

G. Legrain et Edouard Naville. **L'aile Nord du Pylone d'Aménôphis III à Karnak.** (Annales du Musée Guimet, t. XXX, 1re partie), 1902, Leroux, in-4°, 22 p. et 17 planches.

En 1897, M. Legrain mit au jour, vers l'angle extérieur nord-est de la Salle Hypostyle de Karnak, au point où le mur de Séti Ier rejoint l'ancien pylone d'Aménôthès III, les débris d'un petit édifice construit sous Ramsès III avec des matériaux empruntés à des édifices antérieurs. Il y découvrit dans la masse de beaux blocs en grès rouge du Gebel Ahmar, qui portaient sur l'une au moins de leurs faces des bas-reliefs au nom de Thoutmosis III et de la reine Hatshopsouîtou. Le nombre en est encore trop peu considérable pour qu'on puisse rétablir la chapelle à laquelle ils appartenaient, mais, disjoints et mutilés qu'ils sont, les représentations y sont si curieuses que M. Naville leur a consacré un mémoire entier.

Elles se rattachent à deux ordres d'idées bien distinctes. La première série met en jeu la reine vivante. On l'y voit, dans la cérémonie de délimitation de l'aire de la chapelle, courant la rame et le vase à libation à la main, après quoi elle fait l'offrande de l'eau et de l'encens aux dieux Mînou et Amonrasonthîr et elle leur présente tour à tour des anneaux de jambe, des bracelets, l'objet nommé *âbou* ; enfin, elle leur fait le sacrifice obligatoire des quatre bovidés. Elle est toujours figurée comme un homme avec le jupon court, les sceptres, les couronnes, la barbe postiche attachée au menton, mais dans les légendes les mots qui la désignent et les pronons qui se rapportent à elle sont toujours au féminin. Il y a pourtant une exception pour cer-

tains mots tels que *soutonou*. Celui-là, même appliqué à la reine demeure masculin, si bien qu'on rencontre, dans les phrases où il se trouve, un mélange bizarre de formes masculines et féminines pour désigner le souverain. Ainsi, la plus importante de ces scènes, celle qui nous montre les deux célèbres obélisques de Kannak dressés devant Amon, est décrite ainsi : *Soutonou ẓosef sâhâ takhonoui ouroui ni-tef-es*... qu'on doit traduire littéralement LE *roi* LUI-*même érige deux grands obélisques au père d'*ELLE... C'était d'ailleurs l'habitude de la reine en pareil cas, et nous avons d'autres exemples plus compliqués d'une semblable phraséologie. L'édifice n'était pas achevé au moment où la reine mourut, car sur plusieurs tableaux de la même série, l'offrande est faite par son neveu et successeur Thoutmôsis III, et tous ceux de la seconde série paraissent avoir trait à l'enterrement de Hatshopsouîtou. Dans les uns, celle-ci est représentée sous forme d'Osiris-momie ; dans un autre, on voit Thoutmôsis III pilotant la barque qui la conduit au tombeau (pl. xv).

On sait quelles controverses la question de succession des trois premiers Thoutmôsis a soulevées dans ces derniers temps parmi les égyptologues. M. Sethe, étudiant les monuments de l'époque sur les copies de Lepsius, a cru y retrouver la trace de révolutions qui auraient fait passer Thoutmôsis Ier et Thoutmôsis III sur le trône à plusieurs reprises, avant que le dernier s'y implantât définitivement. Les documents découverts par M. Legrain, sans apporter d'éléments très décisifs dans l'espèce, nous fournissent néanmoins quelques indices intéressants. Ils nous prouvent, par exemple, que Thoutmôsis III, loin de faire marteler l'image de sa tante, lui rendait les honneurs royaux et achevait les constructions qu'elle avait commencées sans y rien effacer. Si donc l'ère des *persécutions*, pour parler comme M. Sethe, s'ouvre sous Thoutmôsis III, ce n'est pas au début du règne de ce dernier qu'elle commence, mais beaucoup plus tard. Les savants qui ont suivi la discussion comprendront aisément quelle est la valeur de cette constatation.

G. MASPERO.

W. E. CRUM. **Coptic Ostraca from the Collections of the Egypt Exploration Fund, the Cairo Museum and others**, with a contribution by the Rev. F. E. Brightman, Special Extra-Publication of the *Egypt Exploration Fund*. Londres, Kegan-Paul, Quaritch, Asher, 1902, in-4° XXII-99-125 p. et 2 pl.

Les *Ostraca* rassemblés par M. Crum et publiés par lui sont un peu moins de six cents. La plupart ont été recueillis à Thèbes, mais un assez grand nombre proviennent de diverses autres localités de l'Égypte. Ils couvrent le domaine presque entier de la littérature copte, textes bibliques et liturgiques, fragments d'homélies et de commentaires sur les livres saints, lettres d'évêques, d'abbés, de simples

moines, documents ecclésiastiques, actes juridiques et administratifs, reçus, quittances, bref, toutes les pièces qui peuvent nous informer sur la vie journalière du peuple égyptien à l'époque byzantine et durant les premiers temps de l'époque arabe. La plus grande partie en est conçue, ainsi qu'il convient, dans l'idiome thébain, mais un certain nombre sont dans l'un des dialectes de la Moyenne Égypte.

Le tout est fort curieux à étudier et pour l'histoire économique ou religieuse du pays, et pour la philologie copte. Par malheur, les textes ne sont pas toujours d'intelligence facile. En premier lieu, les lacunes y abondent produites, les unes par les cassures de l'ostracon, les autres par la disparition de l'encre au cours des siècles; et puis notre connaissance actuelle du lexique copte est si restreinte que beaucoup de mots se rencontrent qu'on n'avait jamais vus auparavant. Cela est vrai surtout pour les textes qui se rapportent aux occupations ou au matériel de la vie courante : la Bible, qui est la source principale où nos lexicographes ont puisé, n'en contenait qu'un petit nombre, et nous sommes souvent fort embarrassés en présence de ceux que nous découvrons. M. C., très prudent, parfois même un peu trop prudent, ne s'est pas risqué à les interpréter, même lorsque le contexte leur prêtait un sens plausible. Sans doute, il faut éviter l'affirmation audacieuse et se garder de l'imagination en pareille matière, mais une conjecture honnête, avancée discrètement, n'a rien qui doive effrayer, quand même d'autres documents obligeraient plus tard à la retirer. La conjecture d'un savant aussi versé que M. C. l'est dans la science du copte populaire, serait toujours la bienvenue et stimulerait l'esprit du lecteur. Dans l'état actuel, les notices qu'il a données de chacun des ostraca et les courts commentaires qu'il y a joints irritent souvent la curiosité plus qu'il ne la satisfont, malgré l'ingéniosité et la sûreté de beaucoup de ses informations.

Les copies sont presque toutes de la main de M. C. et elles paraissent être d'une exactitude remarquable, si j'en juge par celles qu'il m'a été possible de comparer aux originaux dans les collections de Gizèh. Il est regrettable que, dans les notices M. C., n'ait pas pu faire usage de l'alphabet copte et qu'il ait transcrit les phrases ou les mots qu'il distingue en une italique courante mêlée de caractères de convention : il faut parfois retranscrire sa transcription en copte pour se rendre compte de ce qu'on a sous les yeux. Ce sont là toutefois des inconvénients, somme toute, assez légers, et qui n'enlèvent rien au mérite de l'ouvrage. Si M. Crum a abordé son sujet timidement parfois, du moins, l'a-t-il traité avec une rigueur toute scientifique, et les résultats qu'il a obtenus font de son livre l'ouvrage le plus important qui ait paru cette année sur la langue copte.

G. Maspero.

W. Spiegelberg. **Die Demotische Papyrus der Strassburger Bibliothek**, mit 17 Lichtdrucktafeln in Mappe und 6 Abbildungen in Text. Strasbourg, Schlesier et Schweikhardt, 1902, in-f°, 17 pl. avec un texte in-4°, 52 p.

L'étude du démotique a été longtemps le monopole des rares savants installés dans les conservations des Musées européens, et plus d'un égyptologue dut, après l'avoir abordée, y renoncer du tout faute de pouvoir avoir accès aux collections dites publiques. Les facilités de reproduction que la photographie a fournies pour ces textes qu'on ne pouvait autrefois déchiffrer fructueusement que sur les originaux, et aussi l'abondance toujours croissante des documents, ont décidé plusieurs des recrues nouvelles à se consacrer à cette branche de notre science. M. Spiegelberg est en train d'y passer maître comme M. Griffith, et nous avons lieu d'espérer beaucoup s'il persévère dans la voie où il vient de s'engager si brillamment.

Les papyrus de la Bibliothèque de Strasbourg ne contiennent aucune œuvre littéraire de valeur. M. S. y a trouvé quelques fragments d'un hymne thébain à Amon et c'est tout : le reste n'est que contrats et pièces d'administration. L'aire de temps que couvrent ces documents est considérable; elle s'étend du règne de Psammétique III à celui de l'empereur Hadrien, c'est-à-dire de la fin du vi^e siècle avant J.-C., au milieu du iie siècle après J.-C. Pendant ce temps, l'aspect de l'écriture a changé beaucoup et la rédaction des formules s'est modifiée non moins que l'écriture : c'est donc une étude de paléographie que M. S. a dû faire pour les déchiffrer en même temps qu'une étude de droit, et il a réussi aussi bien dans l'une que dans l'autre. Les contrats les plus anciens ne sont encore qu'un hiératique très défiguré par la précipitation du scribe qui l'écrivait, mais les groupes primitifs sont encore reconnaissables presque partout : il me semble que M. S. éprouve parfois trop de scrupules à reconnaître des mots fort clairs et à les traduire. Sans doute, il ne faut pas se lancer à l'aventure à travers ces textes embrouillés et les rendre au hasard, mais entre la dérivation sans règle et l'excès de timidité, il y a un terme moyen qu'un savant aussi avisé que l'est M. S. définirait aisément s'il le voulait : l'égyptologie ne serait pas arrivée au point où elle en est, si les premières générations d'égyptologues s'étaient montrées aussi timorées que l'est une partie de la génération actuelle.

M. S. a très bien démêlé les différences qu'il y a entre les formules des époques ptolémaïque et romaine, et il a établi avec beaucoup de bonheur le cadre juridique de chacune d'elles : il me semble que j'aurais été plus affirmatif que lui sur certains points qu'il laisse douteux, mais l'ensemble de ses traductions est assez complet malgré tout pour que les légistes non égyptologues puissent trouver en elles une matière mieux préparée pour l'étude qu'elle ne l'était précédemment. Je me bornerai à lui poser une question sur un point où nul doute ne

paraît s'être présenté à son esprit. Le début des quittances de l'époque ptolémaïque contient, à plusieurs reprises, un membre de phrase, *metri hêt-i n pahat,* et *hêt-i metri amou,* qu'on traduit depuis Révillout, je crois, par *mon cœur est content de l'argent...* et par *mon cœur en est content.* La formule *metri hêt-i* suggère aussitôt un rapprochement avec le *chapitre du cœur* dans le *Livre des Morts* : là, le *cœur* est adjuré de ne point *porter témoignage* contre son maître devant le tribunal Osirien, et le mot employé pour cela est également *metri*. Ne voudrait-il pas mieux traduire la phrase démotique en donnant au mot *metri* son sens habituel de *témoin*, porter témoignage? La quittance commençait : « Tu as donné, et *mon cœur rend témoignage* de l'argent..... », et plus loin : « J'ai reçu de toi le prix en argent de ces « choses, complètement et sans défaut, ce dont *mon cœur* rend témoi- « gnage. » J'ai déjà proposé le sens il y a longtemps, mais à une époque où peu de savants s'occupaient du démotique, et cette conjecture est demeurée perdue comme bien d'autres du même genre. Peut-être M. S. trouvera-t-il quelque utilité à l'examiner.

Il semble résulter de divers passages du texte que M. Spiegelberg prépare une édition complète des Papyrus démotiques de Berlin. La collection est beaucoup plus riche et l'œuvre sera plus considérable : la lecture du présent volume en facilitera grandement l'étude et permettra aux Égyptologues de se familiariser au préalable avec les différentes formes de textes démotiques qu'ils y rencontreront.

G. Maspero.

The Choephori of Aeschylus, with critical Notes, Commentary, Translation and a recension of the Scholia by T. G. Tucker, Cambridge, at the University Press, 1901. Un vol. in-8° de civ-318 pp. Prix : 12 sh. 6.

Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis. **Euripidis fabulae.** Recognovit brevique adnotatione critica instruxit Gilbertus Murray. Tomus 1. Oxford, Clarendon Press. Un vol. in-12 de 350 pp.

Euripidis Fabulae. Ediderunt R. Prinz et N. Wecklein. Vol. I. Pars III. *Hecuba.* Editio altera quam curavit N. Wecklein. Leipzig, Teubner, 1901. Un vol. in-8° de 67 pp.

L'édition des *Choéphores* de M. T. G. Tucker est faite d'après le modèle que M. Jebb a inauguré en Angleterre avec sa grande édition de Sophocle. Ces éditions comprennent une longue introduction, un commentaire critique et exégétique très développé, une traduction en anglais. M. T. a donné en plus une recension des scholies. Cela ne lui a point paru suffisant. Comme il a l'esprit inventif et amoureux des nouveautés, il a imaginé des procédés matériels, tels que des renvois d'une forme particulière, tels que l'emploi des lettres capitales dans le texte grec pour les passages où la leçon du Laurentianus est rejetée. Tout cela est évidemment pour faciliter la tâche du lecteur. On ne peut être que reconnaissant à M. T. de tant d'attentions.

M. T. a publié en 1889 une édition des *Suppliantes* : il est donc familier avec la critique d'Eschyle. Sa compétence est incontestable; sur presque tous les points sa science est abondante, et, en général, de bon aloi ; il a de plus une grande indépendance de jugement et l'esprit libre de tout respect aveugle de la tradition. Ces qualités ne sont pas sans quelque excès. L'esprit d'indépendance et de finesse de M. T. dégénère assez souvent en subtilités et même en bizarreries. C'est un peu la tendance de la philologie anglaise à notre époque. Elle aime courir les aventures ; elle évite les chemins frayés et elle ne redoute pas de s'égarer, pourvu qu'elle aille quelque part où l'on ne soit pas allé avant elle. Nous sommes loin de penser que, malgré des excès et des erreurs, l'école anglaise n'ait pas rendu des services ; elle en aurait rendu davantage si elle avait possédé un peu plus de ce bon sens pondéré qui est une des meilleures qualités de celui qu'on peut regarder comme le chef de cette école, M. Jebb. Il est évident que ce n'est pas de ce côté que penche M. Tucker. Ainsi sur cette tragédie des *Chaephores*, il y a une question assez délicate dont on s'était déjà préoccupé dans l'antiquité. Comment faut-il juger les moyens que le poète a employés pour amener la reconnaissance d'Oreste et d'Électre ? Que penser de cette idée émise par Eschyle que les membres d'une même famille, à quelque sexe qu'ils appartiennent, doivent se reconnaître à la couleur ou à la finesse des cheveux et à la forme des pieds ? Jusqu'à ces dernières années on n'avait vu là qu'une naïveté du vieux poète. Assez récemment des essais d'explication se sont produits : M. Verrall expose que les Atrides, étant des Asiatiques, avaient les cheveux différents de ceux des Hellènes ; M. Wilamowitz allègue le libre développement que la pratique de la gymnastique donnait aux organes du corps, en particulier au pied qu'on n'avait pas encore songé à enfermer étroitement sous prétexte de le protéger. M. T. va encore plus loin. Il a retrouvé un article, qui était passé bien inaperçu jusqu'ici, d'un savant qui, comme archéologue, a rendu à Pompei de grands services, M. Mau. Cet article [1] avait pour objet de montrer que le passage de l'*Électre* d'Euripide, consacré à la critique d'Eschyle, c'est-à-dire les vers 518-544, était l'œuvre d'un interpolateur. Fort de cet appui, et en faisant quelques emprunts à M. Verrall, M. T. a construit un système : c'est Stésichore qui le premier aurait eu l'idée d'amener la reconnaissance du frère et de la sœur par la mèche de cheveux et par les empreintes des pieds. L'invention était si jolie qu'Eschyle la prit à Stésichore, et seul un interpolateur d'assez basse époque pouvait en faire la critique; Euripide, lui, était incapable d'une telle irrévérence. Apparemment il n'est pas coutumier du fait ; dans les *Phéniciennes*, dans les *Suppliantes*, il a montré combien il était soucieux de ménager le vieux poète qu'on lui opposait comme un rival.

---

1. Paru dans les *Commentationes in honorem Theod. Mommsen.*

On ne sera pas surpris de trouver de telles subtilités dans les corrections proposées par M. T. et dans ses explications. Un trait particulier de la critique verbale de M. T. est la tendance à créer des mots nouveaux, des formes qui n'existent pas, ainsi v. 278, γεννῷ; 416, φανίοαι ; 542, ἡμφωπλίζετο ; 630, ᾀδήποτε, etc., etc. Quant aux explications forcées, les moins acceptables ont souvent pour objet de défendre le texte traditionnel, et c'est curieux de voir ce critique, qui prend facilement ses aises avec la tradition des manuscrits [1], se tourmenter l'esprit pour défendre une mauvaise leçon de ces manuscrits contre une correction considérée jusqu'ici comme certaine. Ainsi au v. 15 la correction de Casaubon μειλίγματα justifiée par *Perses* 613 : de même 129, φθιτοῖς correction de Hermann contre βροτοῖς. Il y a heureusement autre chose que ces excès [2] dans l'ouvrage que nous examinons. Nous avons indiqué plus haut les qualités qui le recommandent et qui en font un secours utile pour une des pièces les plus intéressantes et les plus difficiles d'Eschyle.

D'Eschyle nous passons à Euripide. La collection des classiques grecs d'Oxford va s'enrichir d'une édition de ce dernier poète. Le premier volume vient de paraître. Il contient le *Cyclope*, *Alceste*, *Médée*, les *Héraclides*, *Hippolyte*, *Andromaque*, *Hécube*. Les pièces seront donc rangées d'après l'ordre chronologique, approximativement du moins dans bien des cas. L'édition comprendra quatre volumes dont un pour les fragments et les indices. Rien de plus commode que ces volumes; tout y est clair, net, bien disposé ; le texte paraît constitué d'une façon satisfaisante ; les corrections sont assez peu nombreuses ; les notes critiques, au bas des pages, ce qui est excellent, donnent le nécessaire. Sur un point nous ferons une objection. Pourquoi ne pas avoir laissé aux manuscrits les lettres représentatives choisies par Kirchhoff? La grande édition Prinz-Wecklein, l'édition Weil, presque toutes les éditions d'Euripide ont adopté ces lettres. Je sais bien que M. Ed. Schwarz, en éditant les scholies d'Euripide, a cru devoir faire un changement; il a eu tort, et ceux qui l'imitent ont tort également. Ce changement n'a d'autre résultat que de causer de l'embarras et de la confusion.

L'édition d'*Hécube* de M. Wecklein mérite les mêmes éloges que les autres pièces déjà parues dans cette grande édition. La première édition de l'*Hécube* avait été donnée par Prinz en 1883; elle a seulement 56 pages. L'édition nouvelle comprend 13 pages de plus qui sont consacrées à un *Appendix coniecturas minus probabiles continens*. Ce n'est pas la partie la moins intéressante pour le lecteur, ni celle qui a coûté le moins de peine à l'éditeur. Albert Martin.

---

1. Les corrections faites au texte par M. T. sont indiquées dans la préface pp. LXXXV-LXXXIX.

2. Au v. 71, la correction φοιβαίνοντες serait assez séduisante; le mot a été relevé par Hésychius ; 730, τοῦ στέγους au lieu de τοὺς ξένους est à signaler.

René Dollot. **Les origines de la neutralité de la Belgique et le Système de la Barrière (1609-1830).** Préface de M. Emile Bourgeois. Paris, Alcan, 1902. In-8, xxv-570 pages.

L'indépendance des Provinces-Unies a posé en Europe une question belge. Placés entre la France et la Hollande qui grandissaient l'une et l'autre en force et en ambition, éloignés de l'Espagne dont, au contraire, la décadence devenait de plus en plus visible, les Pays-Bas catholiques ne semblaient pas devoir rester longtemps dans la situation qui leur était faite. A deux reprises, en 1632 et en 1635, Richelieu fut amené à s'occuper d'eux. Les principes qu'il formula à cette occasion sont du plus haut intérêt. Le cardinal n'était partisan, ni d'une annexion de la Belgique à la France, ni d'une annexion à la Hollande, il n'admettait le partage entre la France et la Hollande que comme un pis-aller. Pourtant, la France et la Hollande étaient alors en bons termes et d'intelligence contre l'Espagne. Mais il est dangereux, pour la paix, que deux États puissants deviennent voisins. En conséquence, le roi de France et les Provinces-Unies ne devaient « prétendre aucune autre chose de toutes les provinces qui étaient sous la domination du roi d'Espagne, que deux ou trois places, chacun pour gage et pour lien de l'union et de la paix qui devaient être par la suite entre les trois États ». « Ils gagneraient assez, ajoutait Richelieu, s'ils délivraient les provinces de la sujétion de l'Espagne et leur donnaient moyen de former un corps d'État libre ». Et « les provinces catholiques, qui lors feraient un corps d'État, ne dépendant que de soi-même, auraient trop d'intérêt à conserver la France et les Hollandais en union pour qu'il pût arriver brouillerie entre eux [1] ». C'est ainsi que deux cents ans d'avance, Richelieu a prévu la Belgique contemporaine. Au contraire, Mazarin fut annexionniste de propos délibéré, depuis janvier 1646. Louis XIV fut annexionniste, pendant presque tout son règne, et peut-être encore en février 1701. Ni l'un ni l'autre ne réussirent. Ils n'acquirent, très péniblement, que la bande méridionale des Pays-Bas, et, tout bien pesé, l'un des plus étranges paradoxes de l'histoire de France est que Bruxelles ne soit pas devenue française, comme Arras ou Lille. Les vrais continuateurs de Richelieu sont les Hollandais, et les Hollandais obtinrent gain de cause. Ils ne voulurent pas être voisins de la France. Dès l'époque des traités de 1648, leur désir constant est « qu'il y ait une barrière entre leur État et le nôtre (la France) » [2]. En 1658 avec Mazarin, en

1. Voy. Dollot, p. 56-57.

2. Journal du congrès de Munster, par François Ogier, aumônier du comte d'Avaux, p. p. Boppe, 1893, p. 171. Ce texte est le premier en date de ceux que cite M. D., où l'on trouve non seulement l'idée, mais le mot même de *Barrière*. Richelieu employait l'expression de « barre entre nous et les Hollandais » (Dollot, p. 98 et 56).

1663-1664, puis en 1668-1670 avec Louis XIV, Jean de Witt négocia pour le « cantonnement » des Pays-Bas, c'est-à-dire pour une organisation indépendante, analogue à celle des cantons suisses. Le point tournant de l'histoire de la question belge semble se placer vers 1670-1673. Au commencement de 1670, Witt proposa une dernière fois son système de cantonnement ; en juillet 1672, lors du début triomphal de la guerre de Hollande, Louis XIV, en repoussant les propositions des États généraux aux abois, laissa passer la dernière occasion favorable d'assurer à la France la possession de la Belgique ; l'année suivante, aux conférences de Cologne, après la constitution de la Grande-Alliance, les Hollandais sont déjà revenus au principe de la Barrière, et dorénavant ils s'y tiennent ferme. Les Pays-Bas restèrent à l'Espagne (puisqu'aussi bien l'Espagne et la Hollande sont alliées contre la France) ; l'idée du cantonnement est abandonnée ; mais les Pays-Bas ne passeront pas à la France, ils feront barrière entre la France et la Hollande, et la France n'étendra pas ses frontières jusqu'aux Provinces-Unies. Les traités de Nimègue et de Ryswick affermirent le principe de la Barrière. La guerre de succession d'Espagne le compléta. Le désastre de Ramillies livra aux armées coalisées presque toute la Belgique (1706) et les Espagnols, maintenant alliés de la France, ne possédèrent plus que quelques places aux deux extrémités du pays (Nieuport sur le littoral, Luxembourg, Namur et Charleroi d'autre part). Les Anglais et les Hollandais, à frais communs, occupèrent les Pays-Bas. En 1709 et en 1713, par les deux traités, dits de la Barrière, ils s'entendirent pour l'organisation de leur conquête. Entre temps, les Anglais s'étaient réconciliés avec la France, et avaient retiré leurs troupes (1712). La paix d'Utrecht céda les Pays-Bas à l'Autriche (1713). Mais les Hollandais en étaient, de fait, les seuls maîtres. Pour prendre possession de la Belgique, l'Autriche dût reconnaître le traité de la Barrière (1715). Désormais, le principe de la Barrière fut garanti par le système des places de la Barrière. En rendant la Belgique à l'Autriche, les États-Généraux ne l'évacuèrent pas complètement. De la mer à la Meuse, la frontière française resta bordée et surveillée par une ligne de places fortes, occupées par les Hollandais et constituant la « Barrière » [1]. En outre, la situation des Provinces Unies aux bouches de l'Escaut était consolidée; le commerce d'Anvers, comme celui de toute la Belgique, demeurait plus que jamais sacrifié aux intérêts hollandais.

1. Ainsi, le mot de Barrière a deux sens très distincts. Le système des places de la Barrière est un complément du principe de la Barrière, mais le principe de la Barrière n'impliquait pas forcément le système des places de la Barrière. M. D. n'insiste nulle part avec précision sur cette distinction fondamentale. De là, une réelle obscurité dans certains passages. Et, pour achever la confusion, M. D. fait de temps en temps allusion à une « barrière intérieure » (p. 243, 406), sur laquelle il ne s'explique pas nettement.

La co-souveraineté austro-hollandaise, succéda ainsi au condominium militaire anglo-hollandais de 1706 à 1712. Le régime nouveau dura jusqu'en 1782, date de l'évacuation définitive des garnisons hollandaises ; mais ni Charles VI, ni Joseph II ne purent briser la sujétion économique de la Belgique à la Hollande. Par contre, ils ne firent rien pour diminuer l'autonomie des Pays-Bas qui eurent jusqu'à une diplomatie propre. Il arriva même que la France maintint son ministre à la cour de Bruxelles alors qu'elle était en guerre avec la cour de Vienne, à cause de la succession de Pologne. Le système des places de la Barrière garantissait donc à la Belgique une quasi-neutralité et une demi-indépendance. Certes, il n'a pas la beauté juridique. Il n'est pas simple, ni clair. Il combine en les unissant, deux tendances contraires qui, dissociées, réaliseront l'émancipation définitive d'une Belgique neutralisée, aussi bien que l'annexion de la Belgique à la Hollande. Il est bâtard. Mais il a vécu. Donc il était viable[1]. Et surtout, il a donné une solution à la question belge d'autrefois. Dès 1715, la France renonce à l'annexion. La Belgique cessa d'être le champ de bataille de l'Europe occidentale. Sauf en 1744-1748, elle ne subit plus d'invasion étrangère. La double servitude qui la subordonnait à l'Autriche et à la Hollande, la libéra de la guerre. Puis les troubles de 1787, suivis en 1790 de la proclamation d'indépendance des « Etats belgiques unis », ouvrirent la crise révolutionnaire. Quand celle-ci prit fin, on vit se développer, avec une logique remarquable, les germes contraires que renfermait le système des places de la Barrière, et la Belgique, d'abord annexée à la Hollande pour constituer l'éphémère royaume des Pays-Bas (1814), reçut enfin de l'Europe, après la révolution de 1830, la garantie de son indépendance et de sa neutralité. On voit par cet aperçu, si incomplet qu'il soit, le nombre et l'impor-

---

1. Quoi qu'en dise M. D., qui, dans son appréciation du système des places de la Barrière, ne consigne guère que des critiques, surtout juridiques et parfois très vives. Par exemple, p. 243, M. Dollot dit que l'idée de barrière « n'est qu'une altération désastreuse » de l'idée de neutralité, p. 407, il démontre « l'absurdité du système », p. 422, il « achève de le condamner » en le « stigmatisant ». — Sur les origines de ce procédé si curieux de places fortes enclavées à l'étranger et de rôle à la fois défensif et offensif, M. D. insiste avec raison (p. 149-153) sur le cas de Rheinberg, au XVIIe siècle (le cas de Ravenstein est moins concluant puisque Ravenstein est au contraire une enclave étrangère en terre batave) ; mais le rapprochement qu'il établit avec les cantons suisses et surtout avec les dépendances continentales de l'Angleterre (Calais, Dunkerque), ne nous a pas paru très probant. C'est en Allemagne qu'il fallait chercher les origines des places-barrières. La géographie politique des États prussiens, par exemple, au début du XVIIIe siècle en fournit plusieurs exemples caractéristiques. Du reste, la place de Rheinberg ne fut-elle pas une enclave hollandaise en terre allemande ? Pendant la guerre de succession d'Espagne, ce fut bien, semble-t-il, à Limbourg dès 1703 (ainsi que l'établit M. D. p. 353-357) qu'a été organisé le régime d'occupation militaire qui servira de précédent, pour 1709, au système des places de la Barrière.

tance des questions traitées par M. D.[1]. Son livre est certainement un des plus intéressants et à tout prendre, un des plus remarquables qui aient paru depuis longtemps en histoire diplomatique.

Non qu'il soit sans défauts. En fait, il se décompose, à peu près également, eu deux ouvrages qui sont de méthode et de valeur très différentes. D'une part, M. D. a raconté en détail, d'après les textes, et le plus souvent d'après les pièces d'archives elles-mêmes, les négociations relatives à la Barrière. Cette partie de son œuvre est excellente. Sans doute, M. D. n'apporte pas de nouveauté retentissante, mais il a rendu ce grand service d'exposer pour la première fois au public français la question belge, telle qu'elle s'est posée en droit des gens, dans une évolution plus que deux fois centenaire. Peut-être les commentaires juridiques de M. D. ne paraîtront-ils pas toujours convaincants. Beaucoup ne sont, au fond, que de simples paralogismes anachroniques[2]. Mais le lecteur n'a pas trop à s'en plaindre. Les raisonnements inexacts sont parfois les plus profitables, puisqu'il a fallu réfléchir pour en chercher le point faible. Chez M. D., l'historien et le juriste ne sont pas toujours absolument d'accord ; mais sans leur collaboration constante, l'auteur n'aurait pu, comme il a fait, retrouver jusque dans leurs origines les plus lointaines, les éléments d'une question contemporaine de droit international. — C'est l'historien seul qui est en jeu dans la seconde portion de l'ouvrage. M. D. a cru devoir, en effet, raconter, souvent de manière assez détaillée, les événements particuliers au cours desquels se sont produits les projets et les négociations qui concernent la Belgique. L'intention était louable, mais un rappel très bref eût suffi, croyons-nous, pour placer à chaque

---

1. Outre les visées intermittentes de l'Angleterre sur le littoral des Pays-Bas, il faudrait mentionner encore les nombreux projets qui ont été agités pendant que la question belge était ouverte. Voici les principaux : 1644, constitution d'un royaume belge en faveur de Gaston d'Orléans ; 1644, mariage franco-espagnol qui eût donné la Belgique à la France ; 1648, ligue entre les Pays-Bas du sud et les Pays-Bas du nord (ou Provinces Unies) ; 1658 et environs, cession de la Belgique par l'Espagne à l'Autriche ; 1668 et 1688, échange des Pays-Bas contre le Roussillon ; 1684 et années suivantes, création d'une souveraineté aux Pays-Bas en faveur de l'électeur de Bavière (projet repris en 1784-1785 sous la forme d'un échange de la Bavière contre les Pays-Bas érigés en royaume d'Austrasie). Plusieurs de ces projets sont en relation étroite avec les négociations relatives à la succession d'Espagne. Un fait significatif (que M. D. a omis de mettre en lumière), est que pendant tout le temps que fonctionna le système des places de la Barrière, les projets cessèrent : la question belge était close.

2. M. D. résume ainsi sa doctrine, p. 99 : « Nous rencontrons dans l'histoire des origines de la neutralité de la Belgique, une série de conceptions juridiques qui, par une évolution anormale et singulière, vont du parfait à l'imparfait. De l'idée de neutralité entrevue sous Richelieu, nous passons à celle d'État-tampon qui lui est inférieure comme institution politique pour aboutir à celle de Barrière qui n'a la valeur ni de la première, ni de la seconde ». Pas un mot dans cette phrase qui ne nous semble — même après une lecture attentive du livre de M. D. — plus ou moins sujet à contestation.

moment, la question belge dans son milieu historique. M. D. a voulu mieux faire. Son volume en a doublé d'étendue, sans y beaucoup gagner. Ici, le récit n'est plus de première main. C'est un résumé du résumé. Et les ouvrages qu'utilise M. D. sont forcément inégaux. Tous à peu près, sont de langue française. M. D. déclare lui-même qu'il ne sait pas le hollandais, il ne mentionne dans sa bibliographie qu'un seul livre anglais, et il ne lui arrive pas une seule fois de transcrire sans quelque inexactitude les titres ou citations des trois ou quatre ouvrages allemands qu'il a choisis, comme au hasard, parmi tant d'autres au moins aussi importants. M. D. est donc très mal informé des textes étrangers, dont la connaissance est pourtant absolument indispensable en histoire diplomatique. Il en résulte, entre autres conséquences fâcheuses, que M. D. a rarement eu occasion de se placer, comme il est nécessaire, au point de vue étranger, pour comprendre la diplomatie étrangère. Le contraste est frappant de ses appréciations, suivant qu'elles se rapportent aux hommes d'État français ou aux politiques des autres pays [1]. Mais ce ne sont là que des critiques qui, pas plus que les trop nombreuses petites défectuosités d'exécution [2], n'atteignent le sujet propre du livre et la valeur de l'exposé qu'en a donné M. Dollot.

G. Pariset.

H. Berton. **L'évolution constitutionnelle du second Empire** (Doctrines, textes, histoire). Paris, Alcan, 1900, 770 pp. in-8°.

L'auteur nous informe que lorsqu'il a soumis l'idée de son ouvrage

---

1. Un seul exemple : p. 253, Louis XIV laisse ses troupes dans les places qu'il aurait dû évacuer conformément au traité qui venait d'être signé : pas un mot de blâme ; rien ne paraît plus naturel à M. D. ; p. 241, les Hollandais agissent exactement comme le roi de France : leur conduite est une « scandaleuse violation de la parole donnée », leur « raisonnement déconcerte par l'impudence ».

2. L'orthographe des noms propres n'est fixée ni pour les personnes (p. 39, Berruyer, p. 40, Berruier ; p. 74, Duplessis, p. 75, Du Plessis, etc.) ni surtout pour les localités (p. 90. l. 5 : Dunkerke, l. 22 : Dunkerque ; p. 83, Mardih, p. 89, Mardyck, sur la carte : Mardick ; on a en outre Moerdyck, p. 369, Maerdyck, p. 407 et Maesyck sur la carte ; p. 139, Berg-Saint-Vinox, p. 158, Bergues-Saint-Vinoc ; p. 46, Maestricht, p. 95, Maëstricht, etc.). Si M. D. avait dressé une table alphabétique, il aurait non seulement rendu service à ses lecteurs, mais il se serait aussi évité ces variations. Les fautes d'impression abondent et quelques-unes peuvent induire en erreur : p. xvii, *F*lammermont, p. 98, l. 13 : anti, *lire* archi ; p. 139, l. 8, Saint-Vincent, *lire* Saint-Venant, l. 14 Invy, *lire* Ivoi, Chavaney, *lire* Chavancy (le texte cité dans cette page n'est qu'une analyse et non une reproduction de l'original), p. 248, Russie, *lire* Prusse. Pour les dates : p. 72, l. 2 : 16*43* ; p. 89, l. 11 du bas : 1645 ; p. 127, l. 3 : 1649 ; p. 362, l. 6 : m*ai* ; p. 369, l. 6 : 1709 ; p. 374, l. 11 du bas : 1712 ; p. 380, l. 5 du bas : 1*1* avril ; p. 429, l. 12 : *18* octobre ; p. 541, l. 1 et 547 l. 19 : 165*8*, etc.

à M. Esmein, ce maître éminent « l'accueillit avec un peu d'inquiétude ». C'était une idée louable assurément d'étudier historiquement l'évolution de la constitution du second Empire; bien qu'elle soit beaucoup moins « obscurcie par la mauvaise foi des partis, que M. Berton ne l'imagine. C'est une idée juste que « les textes constitutionnels, même complétés par les lois en décrets, ne suffisent pas pour connaître les institutions et qu'il faut savoir dans quel temps et par quels hommes elles ont été élevées et modifiées ». Mais on pouvait se demander si M. B. avait l'expérience historique, la connaissance des phénomènes sociaux et la force de pensée nécessaires pour un pareil travail. Et l'on peut douter que le résultat ait dissipé les inquiétudes de M. Esmein.

Le livre est très gros. Il est divisé en trois parties chronologiques : Empire autoritaire (1852-1860), De l'Empire autoritaire à l'Empire libéral (1860-1870), Empire libéral (1870). L'étude juridique des textes est combinée avec l'exposé historique, suivant un plan parfois difficile à saisir. La première et la troisième partie sont plutôt des analyses de l'organisation et du fonctionnement du régime, l'une au commencement, l'autre à la fin de l'Empire. La deuxième partie est plutôt une histoire des partis d'opposition, des influences qui ont agi sur le gouvernement et des décisions de Napoléon III ; de façon que l'étude des lois de 1868 se trouve renvoyée à l'année 1870. L'analyse des institutions est faite suivant des divisions conventionnelles : Pouvoir constituant, le peuple et le sénat. — Pouvoir législatif. — Pouvoir exécutif, l'Empereur. — Pouvoir exécutif, le gouvernement. — Pouvoir exécutif, autorités administratives et judiciaires. — Pouvoir exécutif, son fonctionnement. — Dans l'étude historique la moitié (4) des chapitres porte un même titre « Le réveil de l'opposition » avec les sous-titres : « Causes nationales.— Les anciens partis.— Au corps législatif. — Les hésitations du pays. »

Les institutions sont décrites et les faits sont racontés assez exactement. L'auteur paraît s'être passionné pour son sujet et avoir bien compris le caractère de ce gouvernement. S'il avait pu mettre en ordre ses connaissances et ses idées et surtout concentrer en 300 pages ce qu'il a étalé en 750, s'il avait eu le courage de renoncer aux réflexions, aux dissertations, aux ornements oratoires, aux formules à effet, il aurait pu écrire un livre qui — sans rien apporter de nouveau à la science — rendrait au moins service au public ; car il n'existe aucun exposé d'ensemble de l'histoire constitutionnelle de l'Empire.

Il ne paraît pas que M. B. fût mûr pour un travail de ce genre. Voici comment il décrit sa méthode : « Il s'agit de prendre le droit constitutionnel pour centre et pour noyau de l'œuvre et de ramener à lui tous les faits de l'histoire politique. Il s'agit de demander à celui-là les principes directeurs, à celle-ci le sens de ces principes. Il s'agit d'étudier l'histoire politique en fonction du droit constitutionnel. De

la sorte seulement l'on connaîtra bien l'histoire constitutionnelle d'un pays ou d'un régime, cette histoire qui seule contente un esprit philosophique parce qu'elle seule, ne se bornant pas à commenter les textes et à photographier les faits, classe, ordonne, relie, généralise et enseigne. Si l'on applique cette méthode au second Empire il convient de chercher d'abord les principes de son action dans le texte des constitutions et des sénatus-consultes, de juger abstraitement ces principes et de bien fixer de quelle doctrine ils sont l'expression ou à quelle doctrine ils conduisent, de les étudier enfin dans leur application selon les textes constitutionnels ou quasi-constitutionnels qui en portent la marque. Mais aussi il convient de grouper autour d'eux tous les faits et de toute nature de l'histoire politique qui ont découlé de ces principes ou qui ont réagi sur eux. — Si l'on y réussit, de l'amas confus des textes et de la multitude des faits se dégageront les grandes pensées du règne, et son histoire constitutionnelle nous apprendra à quelles lois obéit sa destinée et quelles réflexions elle impose. »

Si M. B. avait quelque expérience de l'histoire, il aurait cherché les « principes de l'action » de Napoléon dans ses idées personnelles et dans les conditions pratiques de son gouvernement plutôt que dans le texte des constitutions et il n'essaierait pas de faire découler des principes les faits de l'histoire politique. Ces procédés d'abstraction juridique ne donnent aucune connaissance précise des actes, des conceptions et des conditions réelles. Pour une société très rapprochée de nous les faits restent intelligibles parce qu'ils ont été très analogues à ceux que nous voyons encore se produire ; nous nous représentons sans peine les procédés de pression du deuxième Empire. Mais les abstractions dont on recouvre ces réalités ne nous les rendent pas plus intelligibles ; au contraire. Les juristes, quand ils résument en formules abstraites les pratiques et les précédents d'un régime, satisfont à un besoin pratique ; ils fournissent des règles pour la solution des cas imprévus. Mais à quoi sert de réduire en règles un régime qui ne fonctionne plus ? Il n'a plus qu'un intérêt historique, il ne reste plus qu'à constater dans quelles conditions il s'est formé, modifié et détruit.

L'auteur a eu l'avantage d'être en rapport personnel avec un des hommes politiques les plus importants de cette période, M. Émile Ollivier, qui lui a communiqué, sinon des faits nouveaux, du moins quelques-unes des intentions de son gouvernement. Mais il semble que la reconnaissance envers une personnalité si notoire a paralysé ses facultés critiques. Et c'est la conception historique de M. E. Ollivier que M. B. s'est laissé imposer, peut-être à son insu. « L'Empire autoritaire sort de l'abstraction, dit-il, l'Empire libéral de l'empirisme. La théorie de l'un a présidé à son organisation, la théorie de l'autre ne s'est dégagée qu'après son achèvement » (p. 6). L'Empire libéral (celui du ministère Ollivier), réalisait « ce que souhaitaient

alors... tous les hommes de liberté ; un gouvernement représentatif fondé sur la volonté populaire » (p. 740), il « gagnait en durée ce qu'il perdait en puissance »... Les populations réclamaient avant tout le repos...; vaincus par cette passivité... les partis désarmeraient... partis de droite et de gauche. » M. B., sans s'en apercevoir, expose ici le rêve de M. E. Ollivier : une monarchie bonapartiste parlementaire et populaire. « Ce que fait la monarchie anglaise, pourquoi l'empire libéral ne l'eût-il pas fait aussi bien? et pourquoi, méritant la même gratitude, n'en eût-il pas tiré le même profit ! »

M. Berton, comme M. Ollivier, ne paraît pas se rendre compte de la puissance du sentiment dans la vie politique de la France ; s'il veut mesurer la force du sentiment républicain et de la haine accumulée par le coup d'État et le régime de compression de l'Empire autoritaire, qu'il lise l'*Histoire du parti républicain en France* de M. G. Weill et se demande pourquoi en 18 ans aucun républicain ne s'est rallié à l'Empire, sauf le seul M. E. Ollivier.

Il serait facile aussi de contester la thèse fondamentale sur le caractère de l'évolution constitutionnelle de l'Empire et de soutenir même la thèse inverse. Ce n'est pas l'Empire autoritaire qui sort de « l'abstraction » et l'Empire libéral de « l'empirisme ». C'est au contraire l'Empire libéral qui a été une concession aux doctrines abstraites de l'école libérale ; c'est la monarchie impérialiste parlementaire qui a été l'application de la théorie parlementaire abstraite. L'Empire autoritaire était le produit de « l'empirisme » ; il est né de l'alliance de la bourgeoisie et du clergé contre les républicains démocrates, il reposait sur une coalition des intérêts qui se croyaient menacés, il s'est appuyé sur la force matérielle de l'armée ; il s'est organisé par une combinaison d'expédients empiriques, tels que le régime de la presse, la candidature officielle, la surveillance des suspects, l'action personnelle des préfets ; sa forme même était un retour à une tradition historique, le gouvernement personnel du premier consul assisté d'un Conseil d'État et de ministres chefs de service. « L'abstraction », c'est-à-dire la théorie du pouvoir constituant, n'était qu'un décor insignifiant. C'est seulement quand Napoléon III s'est laissé persuader d'ajouter à cette construction empirique la façade parlementaire du ministère Ollivier que « l'abstraction » a pris place dans la vie politique réelle. La théorie libérale parlementaire aurait-elle fini par dissoudre les institutions empiriques de l'Empire autoritaire ? La combinaison tentée en 1870 aurait-elle abouti à un régime viable, si la guerre n'était venu couper court à toute cette expérience ? C'est une de ces questions qu'il est oiseux de poser, puisqu'il n'existe aucun moyen d'y répondre.

Ch. Seignobos.

— L'ouvrage de M. Karl Bucher, *Arbeit und Rythmus*, (Leipzig, Teubner, 1902, in-8°, 455 pages), est avant tout philosophique : c'est une étude approfondie sur le travail qui nous apparaît comme une loi de nature acceptée sans contrainte par tous les hommes, comme une condition non seulement de la vie, mais du bonheur. L'argument fondamental de ceux qui ont traité ce sujet (Lafargue, *Le droit à la paresse*; Lippert, *Kulturgeschichte der Menschheit*) et dont l'avis est tout différent, est que les peuples primitifs et les sauvages d'aujourd'hui ne se décident à travailler qu'à contre-cœur. M. B. fait une distinction essentielle entre le travail commandé, régulier, et le travail libre; autant les sauvages mettent de l'entrain à travailler à leur guise, autant ils ont horreur de la corvée, et c'est ce qui explique l'échec des nombreuses tentatives faites pour coordonner leurs forces en vue d'une production déterminée. Même la pratique de l'esclavage, d'après M. B., suppose chez l'exploiteur, au début du moins, un certain déploiement d'activité et les qualités de travail qu'il cherche à développer chez ses semblables pour en tirer parti et finir par ne rien faire. L'auteur conçoit le travail de l'homme comme lié intimement au rythme; le frontispice de son livre représente précisément un groupe de quatre femmes pétrissant le pain aux sons de la flûte (reproduction d'une terre cuite trouvée dans les fouilles de Thèbes et conservée au musée du Louvre). Au rythme naturel des mouvements du corps et des sons inarticulés qui les accompagnent, au rythme des outils a succédé le rythme artificiel, chant et musique. L'auteur croit pouvoir admettre que partout le processus a été le même, et un certain nombre des chants renfermés dans l'ouvrage viennent à l'appui de sa thèse : origine de l'idée du rythme dans les mouvements du corps; création de refrains d'abord simplement rythmés et dépourvus de sens (v. les nos 104, 175 et 184); puis improvisations poétiques sur l'origine et l'objet mêmes du travail, ensuite sur le caractère, les besoins et la condition des travailleurs et enfin sur des objets quelconques. L'action du rythme consiste à régler, à économiser et à alléger le travail. Ce rôle est savamment développé par l'auteur : il nous montre le parti qu'a su en tirer l'industrie (voir l'histoire du planteur américain, p. 233) et illustre ce point de vue à l'aide d'une foule de documents intéressants. Le rythme dans le travail ne pouvait guère s'étudier que dans les chants des peuples primitifs ou sauvages. C'est dire que dans la collection de chants publiée par M. B. il ne faut pas chercher beaucoup de chefs-d'œuvre d'imagination; et pourtant il est des chansons nègres qui ne manquent pas de saveur poétique (cf. le chant bengalais, p. 72). M. B. conclut qu'à l'origine travail, musique et poésie n'ont dû faire qu'un, mais que l'élément fondamental fut le travail, tandis que musique et poésie n'étaient qu'accessoires, le caractère commun de ces trois éléments étant le rythme, essence de la musique et de la poésie antiques. C'est donc aux mouvements rythmés, produits par l'énergie humaine, et en particulier à ceux du travail proprement dit que l'auteur fait remonter l'origine de la poésie. Cette conclusion donne à l'ouvrage une portée bien plus grande qu'on ne l'attendait et que M. B. ne paraît l'avoir prévu lui-même. L'argumentation est solide, la thèse bien soutenue, quoique certaines idées paraissent trop systématiques; ainsi l'on se demande si l'auteur n'a pas été entraîné trop loin par l'amour de son sujet en faisant naître la conception première des rythmes prosodiques de la cadence des outils, tels que marteaux, fléaux, etc. (v. p. 353). Le dernier chapitre est une excellente étude du rythme au point de vue économique. Un appendice donne la musique de quelques chansons de travail caractérisant les cinq parties du monde. Au point de vue psychologique et ethnologique, le livre de M. B. abonde en documents instructifs puisés aux meilleures sources. L'auteur a su en faire un si bon choix et les présenter en une

langue si claire et si concise qu'ils restent attrayants jusqu'au bout. Aussi ne faut-il pas s'étonner que *Arbeit und Rythmus*, tout savant qu'il est, soit arrivé à sa troisième édition depuis 1897. Celle-ci apporte une soixantaine de textes nouveaux portant pricipalement sur les Etats-Unis d'Amérique et conçus en anglais nègre ; cette langue, qui rend ces chansons particulièrement curieuses, les fait comparer à celles que chantent en français les nègres de la Louisiane. — E. Clarac.

— La petite étude de miss Winifred Faraday, *The Divine Mythology of the North*, (London, Nutt) s'adresse au grand public, et l'auteur n'a voulu et n'a pu faire qu'un exposé très sommaire de la mythologie du Nord : aussi miss F. se contente, après quelques indications générales sur les chants eddiques, de donner de chacun d'eux un rapide résumé. De ci de là cependant s'y trouvent intercalés quelques aperçus, quelques jugements, qui suffisent à montrer l'intérêt profond et varié de cette vieille poésie religieuse des anciens Scandinaves, En bien des points nous ne partageons pas les idées de miss Faraday ; mais nous avons été heureux de constater qu'au lieu d'admettre que ces chants soient le produit tardif d'une double influence classique et chrétienne, elle les attribue à l'âge païen et croit à la possibilité de leur origine populaire : ce qui est absolument notre conviction (cf. nos *Vieux Chants pop. scandinaves*. II. p. 66, 118, 131, 135). — L. Pineau.

— M. Victor du Bled continue la série de ses études sur la société française du XVIe au XXe siècle (3e série XVIIe siècle. Paris, Perrin, in-16, XXII-328 pp.). Cette fois, c'est avec *les Diplomates* que nous faisons connaissance, et même une ample connaissance : car l'auteur ne leur consacre pas moins des deux tiers de son nouveau volume. Il ne s'est d'ailleurs pas borné, comme on le croirait d'après le sous-titre, aux hommes et aux choses du XVIIe siècle. Sous prétexte qu'il aborde « un sujet d'ordre général qu'il vaut mieux traiter d'un seul coup » (p. XI), il a cru devoir englober dans sa laborieuse enquête sur notre société mondaine des diplomates de tous siècles et de tous pays; et devant nos yeux qu'éblouit souvent, il faut bien le dire, un pareil kaléïdoscope, défilent tour à tour ambassadeurs vénitiens et nonces pontificaux, Spanheim et Kaunitz, l'abbé Galiani et lord Chesterfield, Grimm et Franklin, Bernis et Ségur, Narbonne et Talleyrand, Metternich et Bismarck. M. du B. ne se lasse point de nous remémorer ce qui a fait d'eux des « hommes du monde », leurs subtiles attaques et leurs fines ripostes, tous leurs traits d'esprit et tous leurs bons mots. La dernière partie de l'ouvrage nous ramène au XVIIe siècle. L'auteur, après Victor Cousin, fréquente avec amour *les grandes dames de la Fronde* (Mme de Chevreuse, Mme de Longueville, Anne de Gonzague), et, guidé par Saint-Simon, il nous fait voir ce qu'étaient sous Louis XIV *la cour, les courtisans, les favoris*. On a déjà dans cette *Revue* (5 novembre 1900 et 23 décembre 1901) suffisamment relevé les défauts de M. du B., pour n'avoir plus à critiquer cette absence à peu près complète d'idées directrices, ce dédain fâcheux de la composition, cette profusion d'anecdotes acceptées sans contrôle et redites sans méthode, ce style qui vise toujours au brillant. J'aime mieux signaler au lecteur l'intérêt de la *préface*. Pour une fois, M. du B. s'est permis une synthèse : en quelques pages, il a retracé largement, et non sans bonheur, l'évolution politique et sociale de l'aristocratie française depuis le XIIIe siècle jusqu'à l'époque actuelle. — Henri Chamard.

— M. A. Guillois a fait tirer à part l'article qu'il avait publié dans le « Bulletin du bibliophile » et où il reproduit des *notes inédites de Sainte-Beuve sur un exemplaire de la 1re édition des œuvres d'André Chénier*. On lit ces pages avec intérêt; elles montrent les procédés de travail du grand critique et prouvent une fois de plus la conscience, l'application, le labeur de Chénier : Sainte-Beuve explique cer-

tains passages du poète, les apprécie d'un coup de crayon, les corrige, et, surtout, signale les imitations antiques qui, comme il disait, sortent à chaque pas. — A. C.

— Le travail de M. Otto Baensch (*Johann Heinrich Lamberts Philosophie und seine Stellung zu Kant.* Tübingue et Leipzig, Mohr, 1902. 103 p.) rétablit les vrais rapports de Lambert avec Kant, rapports dénaturés par Riehl, Zimmermann, même par Lepsius et surtout par Bartholmess. Ces écrivains ont essayé, à tort, de faire de Lambert le précurseur de Kant. Bartholmess va jusqu'à dire « que le langage philosophique de Kant est presque tout entier l'ouvrage de Lambert » et que « si l'on avait mieux connu les écrits de Lambert, on n'aurait ni tant loué ni si fort blâmé dans Kant ce qui appartenait à son devancier et à l'un de ses maîtres. » M. B. prouve que le mathématicien de Mulhouse, loin d'avoir pressenti et préparé les théories kantiennes, n'y a rien compris lorsque leur auteur les lui communiqua, et ne fut, au contraire, qu'un des derniers imitateurs de Descartes, Spinoza, Leibniz et Wolff dans la vaine tentative d'appliquer la méthode mathématique à la métaphysique. (On sait qu'il a démontré l'incommensurabilité du rapport de la circonférence au diamètre, trouvé, en étudiant les orbites des comètes, un théorème simple qui porte son nom, et qu'un de ses travaux a donné naissance à la série dite de Lagrange.) Après avoir exposé la philosophie de Lambert dans une première partie qui comprend les deux tiers de sa brochure, M. Baensch retrace les relations personnelles entre Lambert et Kant surtout à l'aide de cinq lettres échangées entre eux de 1765 à 1770. Ces relations furent plutôt froides du côté de Kant, bien qu'il s'exagérât la valeur philosophique de son correspondant, comme il ressort de ses lettres à Jean Bernoulli, — Th. Schœll.

— M. Hans Vaihinger expose dans son livre *Nietzsche als Philosoph* (Berlin, Reuther et Reichard, 1902, 105 p., 2e éd.) aussi impartialement que possible les théories Nietzchéennes, sans les critiquer ni les apprécier. Les initiés n'auront rien à y apprendre. Cependant le groupement original et clair des idées les intéressera. Après avoir réfuté les objections courantes et défini les qualités éminentes de l'écrivain, M. V. série à un septuple point de vue ses tendances caractéristiques : antimoralisme, antisocialisme, antidémocratisme, antiféminisme, antiintellectualisme, antipessimisme, antichristianisme. Puis il formule le principe fondamental de Nietzsche emprunté à Darwin, et montre comment ce principe unique donna naissance successivement aux sept tendances de ci-dessus. Enfin il esquisse la théorie du surhomme, en ayant soin de distinguer (ce que souvent on a omis de faire) le surhomme historique, toujours discutable, du surhomme idéal de l'avenir, qui est le but vers lequel tend tout le système. En somme, la sympathie perce sous l'exposé, si objectif qu'il s'efforce d'être et quoiqu'il reconnaisse hautement (p. 104) les graves dangers du nietzschéisme pour les lecteurs dénués de maturité philosophique, et en compare les effets subversifs à de la dynamite intellectuelle et morale. Nous reprocherons cependant à l'auteur un ton parfois trop pédantesque et une méthode un peu doctorale. Nietzsche mérite d'être traité en artiste et en poète et non en scolastique. Le paragraphe (p. 38) relatif à ses prédécesseurs est écrit avec soin; raison de plus de nous étonner que La Rochefoucauld, Pascal et surtout Montaigne soient aussi peu nommés que Bismarck parmi les surhommes historiques (p. 96), car Montaigne n'est nommé qu'au passage (p. 40) au même titre qu'Agrippa de Nettesheim ; ce n'est pas assez, et M. Kalthoff, dans *Nietzsche und die Kulturprobleme unsrer Zeit* (Berlin, Schwetschke, 1900, p. 28 et suiv.), avait montré avec évidence les rapports étroits qui unissent Nietzsche à Montaigne. Et, si Nietzsche est le Montaigne allemand et fin de siècle, Bismarck n'est-il pas le

surhomme qui asservit à ses fins personnelles, je ne dirai pas ses semblables (ce serait un terme archi-antinietzschéen), mais le troupeau humain, et qui sait imposer sa volonté à la vie et à l'histoire ? Et n'est-ce pas l'antipathie inspirée à Nietzsche par l'œuvre du grand chancelier qui l'a empêché même de proférer son nom? D'autre part M. Vaihinger ne cite ni Aug. Comte ni Spencer parmi les inspirateurs de Nietzsche, alors qu'il admet pourtant une période nettement positiviste (p. 48) dans le développement de son héros. Par contre, il nous semble relever avec raison deux facteurs de ce développement qui ont été souvent négligés : le fait que, jusqu'à la fin, N. a jugé les choses en philosophe classique (p. 47), puis l'influence du ciel méditerranéen et du climat niçois, sans laquelle N. n'aurait pas réussi *sich so vollständig loszureissen* (p. 6). Cette brochure de M. Vaihinger est surtout caractéristique comme symptôme de l'intérêt croissant que l'Allemagne elle-même commence à prendre à son grand démolisseur. — Th. Schœll.

— Le recueil que M. H. Bloch, professeur agrégé au lycée de Charleville, vient de publier sous le titre de *Pages choisies de littérature allemande depuis les origines jusqu'à nos jours* (Paris, Garnier. In-8°, VII et 812 p.) est fait avec conscience, avec soin et compétence. M. Bloch a divisé son sujet en neuf périodes; il apprécie chacune de ces périodes, analyse les œuvres les plus considérables et en donne des extraits accompagnés de notes ; il ajoute quelques indications bibliographiques. Par la solidité des notices, par la justesse des jugements qui témoignent d'une considérable lecture et d'un esprit pénétrant, par le choix des morceaux et leur commentaire, par les aperçus chronologiques qui terminent chaque période, le livre l'emporte de beaucoup sur les publications analogues; on peut dire que c'est le meilleur recueil de ce genre que nous ayons en France, et on souhaiterait qu'il fût entre les mains de tous nos élèves. Les maîtres même trouveront beaucoup à rapprendre et à apprendre dans cet instructif volume. — A. C.

— M. Erich Berneker, professeur à l'Université allemande de Prague, vient de publier à Strasbourg, chez Trübner, un recueil qui sera le bienvenu de tous ceux qui s'intéressent à l'étude des langues slaves : *Slavische Chrestomathie mit Glossaren* (un vol. in-8° de IX, 484 pages). Il existait déjà un certain nombre d'ouvrages dont les auteurs avaient groupé quelques spécimens des diverses langues slaves, mais aucun de ces recueils n'a été entrepris sur des bases aussi larges et avec une exécution aussi soignée que celui de M. Berneker. Il donne successivement — en accompagnant chaque langue d'un glossaire et en présentant pour chacune d'elles des specimens des principaux dialectes — des textes cyrilliques, russes, petit-russes, bulgares, serbo-croates, slovènes, tchèques, slovaques, polonais, serbes de Lusace et polabes. Le livre rendra certainement de grands services. — L.

— Nous avons déjà signalé la collection nouvelle de l'éditeur Laurens, les *Villes d'art célèbres*, si coquettement entreprise. Dans des conditions analogues, mais un format un peu moindre, il fait paraître une autre collection sous le nom *Les Grands Artistes,* texte concis, illustration nombreuse et bien choisie. Voici déjà *Albert Dürer*, dû à M. Auguste Marguillier; *Raphaël*, œuvre de M. E. Muntz; et *Watteau,* qu'a écrit M. Gabriel Séailles; d'autres sont sous presse. Le plan est très simple, comme il convient quand on n'a que 125 pages de marge, gravures comprises, mais ces petites monographies s'intitulent « biographies critiques », et elles n'ont pas tort, car c'est bien cela qu'il y avait à faire : l'essentiel sur la vie de l'artiste, l'essentiel sur ses œuvres, et un jugement d'ensemble prouvant qu'on a vécu suffisamment dans l'intimité de l'un et des autres pour en avoir conçu quelques idées personnelles. Il est à souhaiter que l'éditeur et les auteurs de ces jolis volu-

mes tiennent la main à ce que le caractère de la collection reste tel. Ces trois premiers sont d'une lecture agréable, d'une information suffisante et contiennent des idées personnelles; c'est tout ce qu'on peut demander de mieux, avec l'illustration, qui est naturellement photographique et comporte un bon choix de 24 planches hors texte. — H. de C.

— Sous le titre général de *La Caricature en Angleterre*, M. Augustin Filon a complété d'anciens articles parus voici longtemps dans la *Revue des Deux Mondes*, des études sur Hogarth, Rowlandson, Gillray et la caricature politique, et il a fait du tout une très complète et attachante monographie. Remontant jusqu'au moyen âge, il a montré la race anglaise naturellement portée à ce genre de manifestation de l'esprit, la satire et la caricature, le symbolisme comique, l'allusion politique. Puis, après cette période plus artistique qui nous conduit jusqu'au roi Georges III, cette « caricature vivante », et à l'histoire et la philosophie de la mode dans les croquis satiriques, jusqu'à la violence insensée, affolée des caricatures politiques contre Napoléon et contre la France, il étudie la transformation du genre avec les livres illustrés, puis les revues, avec Cruikshank, avec Leech. C'est l'histoire d'une évolution complète depuis « l'instinct » jusqu'à « la tradition » et « l'éclectisme ». Tout cela est exposé avec une vraie maîtrise de style et de couleur, en même temps qu'une particulière légèreté de main, qualités qui n'étonneront pas tous ceux qui savent combien M. A. Filon a pénétré la vie anglaise et sait en faire revivre dans ses études le mouvement et la chaleur extraordinaires. Huit photogravures ornent le texte : elles auraient pu, semble-t-il, être choisies plus caractéristiques. (Paris, Hachette, éd. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.). — H. de C.

— Nous avons signalé plus d'une fois ici les petits volumes successivement parus dans la collection des classiques espagnols publiée chez l'éditeur Garnier sous la direction de M. F. Mérimée. Il y manquait jusqu'à présent ces *Morceaux choisis* que comporte toute collection de textes pour l'étude d'une langue vivante. Mais on a eu la bonne idée de ne pas les donner en bloc, en un seul recueil : trois recueils gradués de dificulté se succèderont, dont voici le premier. C'est à M. C. Pitollet, un élève de M. Mérimée, que le choix est dû, et il nous paraît fort judicieux. Des textes, courts, mais suffisamment significatifs, pris dans les auteurs modernes, y sont mêlés de coupures de journaux tout usuelles mais utiles pour se familiariser avec le maniement de la langue : faits divers, programmes, annonces même. Des notes éclaircissent les difficultés principales. — H. de C.

— M. Paul Regnaud, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à l'Université de Lyon, fait paraître à la librairie parisienne de Fontemoing, par livraisons, un *Dictionnaire étymologique de la langue allemande, sur le plan de celui de M. Kluge, mais d'après les principes nouveaux de la méthode évolutionniste.* Trois livraisons ont déjà paru; (p. xii et 1-128); la première, qui contient la préface et les abréviations, va de *Aal* à *Berg;* la deuxième, de *bergen* à *durch;* la troisième, de *dürfen* à *gaffen*.

— Nous ne faisons qu'annoncer le deuxième volume de la *Geschichte Belgiens* de M. Henri Pirenne. Ce volume paraît en allemand avant de paraître en français, comme l'indique du reste le sous-titre du livre : *Uebertragung des französischen Manuskripts von Fritz* Arnheim (Gotha, Perthes. In-8°, xxxiii et 594 p.) Nous reviendrons sur l'ouvrage lorsqu'il sera publié en langue française.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 1er septembre — **1902**

Abou'l-Kâsim, p. Mez. — Fighiera, La langue et la grammaire de Salluste. — Emile Thomas, Pétrone, 2e éd. — Methner, Les temps et les modes en latin. — Lucie Faure, Les femmes dans l'œuvre de Dante. — Gough, L'Itinéraire d'Edouard I. — De Goeij, La rythmique du combat du Cid contre les Maures. — Batt, La nature dans la littérature allemande. — Demiau, Guibert et son temps. — Dépêches du prince Bélosselsky. — Mautouchet, Philippeaux. — Du Bayet, Carra Saint-Cyr et Charpentier, p. De Fazi du Fayet. — Lottin, Le général de Billy. — Souvenirs du capitaine Desbœufs. — Guillon, Les guerres d'Espagne sous Napoléon. — Kircheisen, Bibliographie napoléonienne.

Abulkâsim ein bagdâder Sittenbild, *mit Anmerkungen herausgegeben von Adam* Mez. Heidelberg, 1902. Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, in-8°, LXIX et 146 pp. de texte arabe.

L'auteur de ce singulier ouvrage est un soi-disant poète nommé Abou'l-Motahher Mohammed El-Azdi, un inconnu qui se réclame d'écrivains justement célèbres tels que Ibn el-Haddjadj, El-Djahez et d'autres illustrations littéraires des IIIe et IVe siècles de l'hégire. Son nom et son livre ne sont cités nulle part. Seul un polygraphe arabe semble l'avoir rencontré et lui attribue un ouvrage de littérature, autant qu'il est permis d'en juger par le titre toujours vague des œuvres de ce genre. Cet Abou'l-Motahher appartient sans doute à la fin du IVe siècle de l'ère musulmane ou au commencement du siècle suivant : il résidait à Isfahân sa patrie, et partageait probablement les préjugés religieux et la haine de ses compatriotes contre la population sunnite de l'Irak.

Le silence qui a régné pendant sept ou huit siècles sur son livre s'explique par le mépris qu'il dut inspirer aux écoles littéraires, pourtant peu rigoristes, du monde musulman. C'est un pamphlet, un triste pamphlet, plein de peintures révoltantes, de scènes immondes qui provoquent le dégoût dès les premières pages ; c'est ignoble et ennuyeux, la monotonie dans l'obscène. On ne peut lui dénier cependant quelque virtuosité de style : comme El-Djahez, comme Hamadani, il cherche à relever le trivial du sujet par le raffinement du langage et à dissimuler l'ordure sous les fleurs d'une rhétorique à

outrance. Mais le dévergondance d'esprit, qui chez ses modèles n'est que l'exception, est pour lui la règle.

Le thème peut se raconter en deux mots. Le héros, personnage inventé de toute pièce et qui porte le surnom méprisé d'*Abou'l-Kâsim*, est invité chez un riche habitant de Bagdad qui traite les beaux esprits de la ville. Là, pendant une journée entière, — car dans cette parodie burlesque, la règle classique de l'unité de lieu et de temps est observée — il se livre à tous les débordements de gestes et de paroles que le sadisme oriental a pu enfanter. Tout cela défie traduction et commentaire.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'auteur a des prétentions de moraliste. Il se glorifie dans sa préface de donner un tableau de mœurs et d'avoir réuni dans la personne de son Abou'l-Kâsim les différents types des classes qui formaient la population de la capitale. Odieuse peinture, si elle était vraie ; mais gardons-nous de la tenir pour telle. Si corrompu que fût le centre de l'empire des Abbassides, si profondément que la démoralisation eût pénétré dans la société musulmane avilie par le despotisme des Khalifes, terrorisée par la milice turque déjà maîtresse de l'État, malgré tous ces signes de décadence, il serait injuste de croire à la sincérité du peintre. Les scènes qu'il retrace, invraisemblables même à Gomorrhe, sont enfantées dans le délire d'une imagination hantée par d'inavouables visions.

Quel profit tirer d'une pareille évocation? un seul peut-être : la valeur lexicographique. Il y a là en effet toute une technologie tirée de la vie réelle, une énumération à l'infini de bijoux, vêtements de prix, meubles, mets raffinés, fruits et friandises dont on chercherait vainement la définition dans les meilleurs dictionnaires indigènes, sans en excepter le *Tadj* et le *Lisân*. C'est par là seulement que la complicité de l'éditeur devient excusable et, jusqu'à un certain point, méritoire. Dieu me garde de méconnaître les efforts de M. Mez pour l'accomplir en conscience. Il a dépouillé toutes les productions des écrivains humoristiques de l'époque, Ibn el-Haddjadj dans le manuscrit de Copenhague, El-Khârezmi dans ses Lettres, Hamadâni dans ses fameuses séances (*Makâmât*). Mais, hélas, en dépit de ce labeur opiniâtre, les neuf dixièmes des termes techniques restent sans explication, et les quelques pages réunies sous la rubrique de *Verzeichniss der in den Wörterbüchern fehlenden Ausdrücke*, sont pour le lecteur une source de déceptions. Ajoutons qu'il ne pouvait en être autrement en l'absence de gloses qui auraient rendu à ces passages énigmatiques le même service que les gloses de Chérichi et de Motarrezi aux rébus de Hariri.

M. M. est d'ailleurs trop sobre de renseignements sur les sources de son édition. Il nous dit, il est vrai, que son manuscrit est unique — et nous en savons trop bien la cause — mais quelques détails sur l'âge, la provenance, l'authenticité et la valeur de cette copie n'eus-

sent pas été de trop. Qu'une publication si dénuée de secours soit une tâche de confiance (*Vertrauenssache*), nous n'y contredisons pas, mais nous lui accorderions plus de crédit, si au lieu de références lointaines, l'éditeur avait plus souvent emprunté aux auteurs mis par lui à contribution, des exemples, des comparaisons d'où aurait jailli la lumière. En outre, il aurait pu, en multipliant les signes de vocalisation, faire connaître son opinion personnelle dans les passages les plus difficiles.

Mais à quoi bon ces critiques de détail à propos d'un document qui, pour l'honneur de la littérature arabe et le bon renom de l'orientalisme, n'aurait dû jamais être tiré de l'oubli où le dédain public l'avait relégué ? Il est bien entendu d'ailleurs que cette condamnation ne s'adresse qu'à l'ouvrage arabe. Nous reconnaissons volontiers que M. Mez possède une préparation solide, une sûreté d'intuition, un esprit alerte et pénétrant, tout un ensemble de qualités qui, appliquées à une plus digne entreprise, donneraient les meilleurs résultats. C'est une revanche à prendre : il la doit au public, il se la doit plus encore à lui-même.

B. M.

Luigi Silvio Fighiera. **La lingua e la grammatica di C. Crispo Sallustio.** Savona, tipografia D. Bertolotto e c. 1900, 279 pp., in-8°.

Après une introduction sur les archaïsmes et les vulgarismes de Salluste, M. Fighiera relève et discute les particularités grammaticales de l'auteur dans l'ordre ordinaire. Son travail me paraît soigné et complet. M. F. connaît la bibliographie récente de Salluste[1]. Il paraît moins bien renseigné sur les études relatives à des chapitres particuliers de grammaire latine. Ces lacunes sont excusables à cause de la difficulté de trouver certaines brochures étrangères.

Voici quelques observations de détail. P. 22 : M. F. ne se demande pas dans quelle mesure des formes recomposées (*superiactis*) ou non assimilées (*ad probo*) peuvent être le fait des copistes et non de Salluste. — P. 116 : *utrique*, au lieu de *uterque*, se trouve en outre dans Horace, *Sat.* II, 3, 284. L'exemple du *Pro Mur.* 26, rentre dans une autre catégorie. — P. 187 : on savait que la concordance des temps avec un présent historique se fait dans Salluste d'après la même règle que dans Cicéron et César (Riemann, *Syntaxe*, § 236, r. 2 et la note). L'unique exception relevée par M. F. peut s'expliquer ; *Iug.* 103, 3 : *Eos...*, *si* placeat, *Romam legatos ire iubet* : Salluste a gardé le temps du discours direct : *si placet*. — P. 191 : Salluste garde fréquemment l'indicatif dans les propositions subordonnées du discours indirect.

---

1. Cependant je ne crois pas qu'il ait cité les *Sallustiana* de Kunze.

Ce résultat est à comparer avec celui auquel le P. Lebreton est arrivé pour Cicéron. — P. 193 : noter un exemple de *possem* au lieu de *possum*, *Cat.* 7, 7. — P. 194 : autre constatation utile : la 2e personne singulier du présent du subjonctif au lieu de l'impératif, *Cat.* 35, 6. — P. 195 : le subjonctif seul après *cauere*, *censere*, ne doit pas s'expliquer par une ellipse. — P. 197, le subjonctif après *dum* : *conspici dum tale facinus faceret* (*Cat.* 7, 6), me paraît s'expliquer par la subordination à un infinitif. — P. 198 : le subjonctif après *quanquam* : *quanquam et possis et delicta corrigas*, est le subjonctif de la 2e personne indéterminée (« on »); cf. Riemann, *Syntaxe*, § 162, rem. 1 cp. avec § 161, r. 4. — P. 206 : l'emploi d'un participe quelconque au lieu d'un substantif verbal *(alii deprehensi = aliorum deprehensio)* est un usage bien plus ancien que Cicéron. — P. 211 : le gerondif en *-do* me paraît désigner l'instrument dans les exemples cités, et non pas remplacer une proposition avec *dum*.

J'aurais voulu que M. F. reprit à la fin la question des archaïsmes et des vulgarismes et donnât le tableau complet des particularités grammaticales classées à ce double point de vue. Ces deux caractères du style de Salluste ont été exagérés et on a voulu les trouver là où ils n'ont que faire. De plus, je crois qu'ils sont l'effet d'une tendance beaucoup plus générale, le mélange des couleurs, ou, si l'on veut, le mélange des styles. La grande originalité de Salluste, dans la littérature latine, est d'avoir créé l'histoire comme genre littéraire. Jusque-là, les Romains ont connu des annalistes, des érudits, des mémorialistes: Caton, Varron, César. Salluste a voulu leur donner ce qu'Hérodote, Thucydide, Xénophon avaient donné aux Grecs : l'histoire. Il devait donc créer le style de l'histoire. C'était une tâche embarrassante. Il n'existait pas d'autre style d'art que celui de Cicéron, lequel était bien oratoire. Salluste a cherché ailleurs. Il a emprunté l'esprit de son récit et les éléments de son style à Thucydide : l'abstraction, l'archaïsme, les tours familiers, les expressions poétiques se trouvaient déjà mêlés dans le modèle. Prenant pour point d'appui l'écrivain qui paraissait correspondre chez les Latins à Thucydide, Caton le censeur, Salluste a mélangé dans son élocution tout ce qui pouvait la relever et la distinguer de la prose oratoire. Ainsi s'expliquent ces métaphores poétiques que signalaient les Anciens à côté des néologismes et des archaïsmes. L'ensemble est composite et artificiel. M. Fighiera aurait dû tenter de nous le montrer dans sa conclusion.

Mais son livre fait preuve d'une grande conscience. Certains chapitres, comme celui du vocabulaire (pp. 31-74), sont excellents, et partout l'on sent le latiniste attentif et averti [1].

Paul Lejay.

---

1. A propos des « hellénismes » de S., M. Fighiera a trouvé la note juste. p. 113.

Émile Thomas, **Pétrone, L'envers de la société romaine**; deuxième édition, revue et considérablement augmentée. Paris, Fontemoing, 1902, VIII-239 pp. in-18.

M. Émile Thomas avait publié en 1892 une brochure sur Pétrone intitulée : *L'envers de la Société romaine.* Il en donne une seconde édition chez un autre éditeur. Les figures qui l'ornaient ont disparu. Le livre en revanche s'est accru d'additions qui sont les bienvenues.

D'abord un préambule contenant les témoignages des anciens, les chapitres connus du livre XVI des Annales de Tacite, un sommaire détaillé du roman, chapitre par chapitre. A la fin, « diverses études sur Pétrone », comme l'annonce le titre. Il convient d'y insister puisqu'aussi bien les chapitres publiés en 1892 sont reproduits avec des changements insignifiants [1].

De la première et de la troisième études, sur les travaux récents et la transmission du texte, il n'y a qu'à louer la prudence, la solidité et la clarté. Peut-être cependant, dans un livre écrit en France pour des Français, n'eût-il pas été inutile de mentionner les quelques pages de M. Pichon sur Pétrone dans sa *Littérature latine* (pp. 509 et 583). Puisque M. T. s'adresse au grand public, un récit de la fraude de Nodot et du succès qu'elle obtint auprès des académiciens d'Arles et de Nîmes, aurait prévenu contre toute méprise : et cet incident n'est pas le moins amusant de l'histoire du *Satiricon.* Aussi bien, la controverse qui s'engagea sur le fragment de Trau reste à étudier. La supercherie de Nodot n'en est qu'un épisode; car il a profité certainement des doutes émis sur le Pétrone authentique pour fabriquer et accréditer sa rhapsodie. On pourrait même se demander s'il n'y a pas vu d'abord un jeu d'esprit sans portée.

Le deuxième chapitre a pour titre : « Les clausules métriques dans Pétrone. » M. Th. conclut que l'on ne peut rien tirer de cette méthode pour l'établissement du texte et pour la solution des problèmes de détail. Mais on ne voit pas bien comment il est arrivé à cette conclusion. Il parle de « prétendues règles », et en même temps, il semble les accepter comme point de départ. On dirait même qu'il ait trouvé trop de clausules. L'attitude est ambiguë. L'on est un peu déconcerté par cette façon de s'avancer, puis de reculer, par ce commencement d'attaque, suivi aussitôt d'un mouvement de retraite au moment où le lecteur croit tenir un jugement ferme. Si M. T. ne veut pas entendre parler des clausules, qu'il n'en parle pas; ou s'il ne croit pas à la prose métrique, qu'il le dise; même sans donner ses raisons, il peut être sûr que son avis sera écouté avec attention et respect, comme d'un des hommes qui connaissent le mieux Cicéron. Il faut ajouter que l'on

1. Sur cette partie, voir l'article de M. Paul Thomas, dans la *Revue*, 1893, I, 220.

éprouve la même gêne, quand on lit certains jugements portés sur des contemporains. Ainsi la cinquième étude est une critique très fine et très discrète de *Quo Vadis :* trop discrète, car il y a maintes réticences, et vraiment c'est de la discrétion mal employée. On peut bien dire de ce célèbre roman tout le mal qu'on en pense. L'inconvénient de ces critiques à demi poussées est qu'on n'y mette plus que l'auteur et qu'on ne les achève en forçant le trait.

Il me reste à parler de la quatrième étude : Pétrone et le roman grec. C'est la plus longue. On la connaissait déja par la *Revue de l'instruction publique en Belgique* qui l'avait donnée.

M. T. y reprend une thèse exposée en 1899 par M. R. Heinze dans l'*Hermes*. M. Heinze suppose qu'il a dû exister des romans satiriques grecs, et, parmi ceux-ci, des parodies de romans d'amour. Le *Satiricon* se rattache à ce groupe, restitué par conjecture. M. T. admet cette hypothèse et la complète. Dans le *Satiricon*, « on sent un persiflage continu dont le roman d'amour traditionnel fait avant tout les frais... Aussi revoyons-nous ici la suite des incidents qui se déroulent d'habitude dans ces récits : tempête, songes prophétiques, oracle, visite à un temple ou à une pinacothèque, déguisements inutiles et rencontre subite d'ennemis; séparations, enlèvements, captivités, serments vrais, et, à l'occasion, faux serments; menaces et tentatives de suicide; d'habitude à la fin, reconnaissances, réunion et mariage des amants. » (Pp. 209-210). La thèse est intéressante et M. T. la développe ingénieusement. Est-elle bien solide? Quand elle parut sous sa première forme, dans l'*Hermes*, elle m'avait semblé fort hypothétique. Les efforts de M. T. ne modifient pas mon impression.

Je vois bien, de part et d'autre, les mêmes épisodes, des cadres semblables. Mais supposons qu'il n'y ait jamais eu, à aucune époque, de roman grec, Pétrone aurait-il pu concevoir le sien autrement? Voulant peindre certaines mœurs et certaine classe, pouvait-il s'y prendre différemment? Est-ce que le roman picaresque, à certains égards si voisin du *Satiricon*, n'est pas surtout un roman d'aventures? Et de tels héros peuvent-ils avoir dans la vie autre chose que des « aventures »? Si l'on ajoute à ces nécessités de fond, l'influence de l'épopée, trop diminuée par M. Heinze, et qui domine toute la littérature ancienne, on conviendra que la similitude du cadre est une question bien secondaire. Avec l'hypothèse de la parodie, on ne va pas d'ailleurs très loin dans l'explication du *Satiricon*. Prenons le souper de Trimalcion. Admettons que l'auteur en ait puisé l'idée dans le récit de quelque repas luxueux. Combien la large fresque dépasse l'esquisse qu'elle prétendrait ridiculiser! Et ce n'est pas l'idée d'un festin qui est ici moquée, mais tout le détail, la mise en scène, les personnages, les conversations. L'on sent que si Pétrone raille, ce n'est pas un modèle littéraire, répété dans le passé à autant d'exemplaires qu'on le voudra; c'est la réalité, le faste d'un parvenu qui se tend vers la somptuosité des grands

sans y atteindre [1], la fatuité des importants de province, les potins de petite ville, les tics et les bassesses des gens de rien. Il n'y a plus de parodie, s'il y en a jamais eu, mais le persiflage d'un grand seigneur homme du monde, curieux et méprisant. Je retiens donc le mot de persiflage, mais je l'applique autrement.

A ne considérer que le *Satiricon*, l'hypothèse de M. Heinze est assez inutile. Il faut de plus constater la fragilité de son fondement. Pour expliquer les fragments conservés de Pétrone, on suppose par conjecture, non un ouvrage, mais deux groupes d'ouvrages grecs, un roman d'amour, analogue à celui que nous connaissons; puis la parodie dudit roman d'amour. Ces hypothèses sont possibles, mais comme elles ne paraissent pas indispensables, on pourrait peut-être attendre pour les formuler. Elles sont possibles; cependant elles supposent que le roman de Tatius et d'Héliodore dérive par imitation de cette première floraison du roman érotique. Or, Rohde a montré comment Chariton, Héliodore, Tatius et autres se rattachent à la nouvelle sophistique g ecque, *du* IIe *siècle de notre ère*, et procèdent, par suite, d'un mouvement d'idée qui commençait à peine au temps de Pétrone [2].

Je ne repousse nullement l'hypothèse de parodies partielles : en dehors des véritables questions religieuses et des affaires publiques, Pétrone ne paraît s'être abstenu d'aucun genre d'irrévérence. Mais vouloir introduire un système dans la plus souple et la plus vivante des peintures me semble une faute de goût et une erreur d'histoire littéraire.

Avant de terminer, signalons un rapprochement que M. T. n'avait pas eu le temps de faire. Dans le n° 4 de l'*Hermes* de 1901 (pp. 364 suiv.), M. C. Robert a donné un commentaire tout à fait neuf d'une frise peinte dans la maison de la Farnésine. Il y voit l'illustration d'un roman de voyage. Les héros sont au nombre de deux; on les arrête, ils sont traduits devant un roi; la nuit, on leur vole leurs vêtements dans la rue; à la cour d'un autre roi, l'un d'eux parvient à une haute dignité; on voit aussi une scène de lecture où parade un poète couronné. En somme, ici encore, nous avons des aventures, et quelques-unes se rapprochent de celles du *Satiricon*. M. Heinze verra peut-être dans cette interprétation la confirmation de sa théorie. Je m'abstiendrai plutôt d'en rien conclure : on a vite épuisé les incidents de la vie humaine.

Il vaudrait mieux, peut-être, au lieu de s'engager dans des hypo-

---

1. Noter les très justes et très intéressantes réflexions de M. T., pp. 127 suiv., sur la fortune de Trimalcion.

2. M. T. semble admettre cette idée de Rohde, cf. p. 205. — L'objection subsiste, même en supposant Chariton plus ancien qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. A la suite de découvertes de papyrus, on le fait remonter maintenant jusqu'aux environs de l'an 100 de notre ère.

thèses invérifiables, tâcher de tirer du connu tout le possible. M. Paul Thomas, dans son compte rendu, avait indiqué l'influence sur Pétrone de la poésie satirique et dramatique des Latins. C'est une voie accessible.

En tout cas, le livre de M. Émile Thomas est le plus piquant des guides. Il éveille la curiosité, provoque la controverse, incite à la recherche. J'ai cru, en le discutant, lui rendre le plus sincère des hommages. Nos lecteurs connaissent trop le talent et l'érudition de l'auteur pour que j'aie besoin de m'appesantir dans la banalité des éloges.

Paul Lejay.

Untersuchungen zur lateinischen Tempus- und Moduslehre, mit besonderer Berücksichtigung des Unterrichtes. Von Rudolf Methner. Berlin, Weidmann, 1901, vi-313 pp. petit in-8°. Prix : 6 Mk.

M. Methner veut introduire dans l'enseignement grammatical du latin des simplifications fondées scientifiquement. Tel est l'objet de son livre.

Le premier principe que pose M. M. est que les temps en latin ne désignent pas plus qu'en grec ou en allemand le rapport temporel de deux actions. Voilà certes une grande simplification. Dans Cicéron, *Man.*, 19 : *Tum cum in Asia res magnas permulti* amiserant, *scimus Romae solutione impedita fidem concidisse*, on explique *amiserant*, d'après les règles ordinaires, comme l'expression d'une action antérieure à celle de *concidisse*. Pour M. M., *amiserant* exprime simplement l'état résultant d'un événement passé. Mais je ne vois pas bien comment il analyserait cette phrase de Cicéron, *Tusc.* 1, 26 : *Melius ea quae* erant *uera, cernebat*. De plus, il est forcé d'admettre en trois circonstances l'expression du temps de la subordonnée par rapport à celui de la principale (p. 30 suiv.). La simplification n'est pas plus réalisée que l'exactitude par cette tentative. Retenons cependant un détail de la discussion. M. M. propose d'introduire dans l'étude des formes temporelles un paragraphe consacré à l'emploi « achronistique » ; par exemple, pour le présent de l'indicatif avec *dum* (p. 13). C'est là en effet un usage tout à fait particulier. Mais il faut remarquer que ces propositions ont leur verbe pétrifié à un mode comme à un temps donné. Elles correspondent, dans la syntaxe, à ce que sont les adverbes parmi les formes casuelles.

J'ai voulu montrer par l'analyse des deux premiers chapitres l'utilité et la faiblesse d'un livre comme celui de M. M. Il nous oblige à nous rendre compte de nos idées en les soumettant à la discussion et en orientant les recherches dans des directions nouvelles. Mais ces discussions, fondées sur des matériaux connus, conduisent souvent à des impasses et obligent à reprendre la grande route. Il en va tout

autrement des travaux de détail, où par le rapprochement et la recherche de tous les exemples accessibles, on tente d'arriver à un résultat purement objectif. On est alors toujours payé de ses peines. Ces travaux paraissent exclusivement savants. Mais en même temps qu'ils font progresser la science, ils nous forcent à corriger nos livres d'enseignement. Le progrès pédagogique n'est réalisable que par un progrès scientifique.

Dans le troisième chapitre, M. M. distingue le parfait présent (parfait grec) et le parfait historique (aoriste), et étend cette distinction au futur et au plus-que-parfait. Voilà qui n'est pas nouveau ni simple, et perpétue, en l'étendant, la fâcheuse conception hellénistique des temps latins. Le quatrième chapitre est consacré au subjonctif. M. M. y ramène tout à l'idée de volonté. Le potentiel s'explique même ainsi : « Je veux que ce soit possible. » Cette conception unitaire d'un mode dont les origines sont complexes me paraît difficile à accorder avec l'histoire. De plus, comment se fait-il que *non*, et non pas *ne*, est la négation du potentiel et de l'irréel ? Je me rapprocherais davantage de M. M. sur la question de l'irréel : je crois que la théorie actuelle est une théorie philosophique et nullement une théorie grammaticale. En revanche, le subjonctif après *forsitan* est pour moi un subjonctif de l'interrogation indirecte (cf. Riemann, *Syntaxe lat.*, § 173, r. 3), non un potentiel (pp. 121 et 124). Dans les chapitres V et VI (formes nominales du verbe, concordance des temps), nous retrouvons la préoccupation qu'a M. M. de restreindre ou de nier les distinctions faites dans nos grammaires.

La partie consacrée aux modes ne contient que deux chapitres, sur les modes dans les propositions temporelles et sur les modes dans les propositions relatives. C'est encore le même mélange de théories contestables et de détails intéressants. M. M. n'atteint pas davantage le but pédagogique qu'il poursuit. Ainsi, pour lui, les divers emplois de *cum* se réduisent à deux : *cum* temporel avec l'indicatif (question « quand ? »), et *cum* circonstanciel ou descriptif avec le subjonctif (question : « dans quelles circonstances ? » pp. 219, 225, 273). Je veux bien, et l'on reconnaît dans cette distinction une influence dont M. M. se défend un peu, celle de M. Hale. Mais ces deux notions abstraites suffisent-elles aux enfants ? Ils demandent des prescriptions concrètes, particulières, applicables immédiatement. Aussi M. M. est-il forcé d'ajouter à son énoncé diverses traductions de *cum*. Et voilà la porte rouverte aux distinctions qu'il raille chez les autres (pp. 208 suiv.) : *cum temporale*, *coincidens*, *iteratiuum*, *inuersum*, *historicum*, *causale*, *concessiuum*, *aduersatiuum !*

Si je crois que M. M. n'a pas atteint son but, je rends hommage au travail et à l'effort intellectuel que suppose son livre. Un maître tirera toujours un profit à le lire. Le sujet n'offre plus, il est vrai, beaucoup d'intérêt chez nous. La simplification des études latines va être

réalisée, dans la France officielle, par leur suppression; car les parents n'auront pas la cruauté de faire passer leurs enfants par le plus rude chemin. L'Église catholique aura bientôt le monopole de ces études : les questions discutées par M. Methner deviendront des questions confessionnelles. Paul Lejay.

Lucie Félix Faure. **Les femmes dans l'œuvre de Dante.** Paris, Perrin, 1902, in-16, 320 pages.

Si l'on excepte Béatrice, qui occupe la place que chacun sait dans la vie, dans la pensée et dans l'œuvre entière de Dante, les rôles de femme n'ont qu'une importance fort secondaire dans la Divine Comédie ; à vouloir les considérer à part — et nulle mieux qu'une femme n'était qualifiée pour entreprendre cette étude partielle — on risque fort de n'apercevoir aussi et de ne faire voir qu'un côté, et le moindre, de l'œuvre du farouche exilé. Quand on a évoqué Francesca, la Pia, Matelda, mettons encore Sapia, Piccarda et Cunizza, il ne reste plus qu'à rappeler des inconnues comme la « Donna pietosa » et Gentucca, des créatures irréelles comme Manto, ou encore à substituer à l'analyse de la pensée de Dante des méditations d'un tour purement personnel. Mlle Lucie Félix Faure a demandé le sujet de ses méditations presque autant à la théologie du *Convivio* qu'à la poésie de la Divine Comédie. Ce caractère mystique du livre que nous avons sous les yeux explique encore la prédilection de l'auteur pour les personnages et les scènes du Purgatoire ou du Paradis; visiblement la poésie de l'Enfer, la sévérité, l' « injustice » même du poète pour certains papes, l'ont mise mal à l'aise; la célèbre figure de Francesca, qui n'exprime que la passion sans repentir, sans autre désir que la possession éternelle de son amant, ne lui a pas inspiré un de ses bons chapitres. Le point de vue n'est assurément pas celui auquel la critique historique ou simplement littéraire nous a accoutumés. Il n'est que juste de dire cependant que Mlle Lucie Félix Faure est bien informée, et que son livre témoigne de vastes lectures, en particulier dans sa longue introduction. Une critique sévère — « injuste » même, comme Dante à l'égard des papes — pourrait tout au plus remarquer que cette reprise d'idées en somme bien connues était à peine nécessaire, puisqu'il ne s'agissait de les renouveler sur aucun point. H. H.

Itinerary of king Edward the first throughout his reign, A.-D. 1272-1307 ; by Henry Gough. Paisley, Alex. Gardner, 1900. 2 vol. viii-175 et 317 pages, in-4°.

Il n'est aucun des lecteurs de cette *Revue* qui ne sache l'importance

de semblables travaux, quand ils sont exécutés avec méthode. C'est le cas pour l'Itinéraire d'Édouard Ier. M. Gough avait à sa disposition les belles séries d'archives du P. Record Office qui lui fournirent en abondance les matériaux dont il avait besoin ; il en a dressé la liste à la fin de chacun de ses deux volumes. En tête, il a publié le texte d'un calendrier rédigé dans les premières années du XIVe siècle pour l'usage du prieuré de la Sainte-Trinité à Knaresborough, comté d'York, afin de donner « une idée juste de l'année ecclésiastique telle qu'elle était comptée pendant le règne d'Édouard Ier ». Puis la mention des séjours du roi est soigneusement placée à la suite de chaque jour des années de règne, avec l'indication des sources où M. G. a puisé son renseignement, les noms de lieux étant, autant qu'il était possible, donnés sous leur forme moderne. — Cette nomenclature rendra de grands services aux historiens, aux diplomatistes. Pour l'Angleterre on peut le suivre avec confiance; mais M. G. n'a pas pris le même soin pour identifier le nom des localités où Edouard Ier séjourna pendant ses visites en France, et surtout durant les trois années qu'il passa dans son duché de Gascogne (1286-1289). Le tome II des *Rôles gascons*, s'il avait paru plus tôt, aurait pu lui épargner quelques erreurs. Ainsi, à la date des 17 et 18 septembre 1286, des lettres royales sont datées de « Nancrans » ; c'est Nancras (Charente-Inférieure, arrondissement de Saintes, canton de Saujon); le 6 février 1287, le roi était à Blanquefort (Gironde, chef-lieu de canton); le 12 février, à Lamarque (Gironde, arrondissement de Bordeaux). Quatre jours après, on nous dit qu'il est à « Plancoet » en Bretagne, ce qui est matériellement impossible. « Usete » (26-28 mars) ne présente aucune difficulté, car c'est Uzeste, canton de Villandraut. Bourg-la-Reine (4 mai) n'est pas, que je sache, une localité de Gascogne; c'est La Bastide Chalosse, autrefois Labastide-la-Reine (Landes, canton d'Hagetmau). « Camperianum » près de Bordeaux, est Camparrian; et, quand l'on constate que le roi est, le 6 juillet, à Saint-Sever, on devrait savoir qu'il ne pouvait se trouver le lendemain à Oléron ; l'auteur n'a pas reconnu ici Oloron, qui était pourtant une ville épiscopale. Bellegarde (2 octobre 1289) est la même localité que Bonnegarde (19 novembre 1288); il eût fallu le dire. « Genestan » (21 mai 1188) ne saurait être Genestan près de Nantes ; c'est Geneste, près de Blanquefort ; de même « Camfrancum » (28 octobre 1288) n'est pas « Camperan » (*sic*) en Gascogne, mais Camfranc, situé sur le versant espagnol des Pyrénées. « Moringes » (20 janvier 1289) est Mourenx (Basses-Pyrénées). Si le roi était à Condac (ou Condat), c'est-à-dire à Libourne, le 13 juin 1289, il ne pouvait pas être le lendemain à Dax; M. G. a lu sur le manuscrit « Aquis. », sans reconnaître le mot « Aquistris », qui désigne Guîtres ; le 16 juin, le roi était à Barbezieux (« Barberen » n'existe pas) et à Pons (« Pounz » est une forme surannée).

J'en ai assez dit, trop peut-être. Il est clair qu'avant de hasarder

telle de ces identifications, M. G. n'a pas regardé une carte d'assez près. On trouvera encore, du moins chez nous, que placer une localité dans son ancienne province (exemple Lavardac en Gascogne, Agen en Guyenne, Vendôme en Orléanais *sic*, etc.) est plus qu'insuffisant. Bien qu'au temps d'Édouard Ier il n'y eût en France ni départements, ni arrondissements, ni cantons, nous n'avons plus aujourd'hui d'autre moyen pratique pour retrouver sûrement une localité que de dire le canton ou l'arrondissement où elle se trouve. Le *Dictionnaire des Postes* est la loi et les prophètes. Je le dis, parce que nos voisins d'outre Manche n'en sont pas toujours convaincus, et l'on a pu surprendre de regrettables hésitations à cet égard même parmi les rédacteurs des excellents *Calendars* qui paraissent sous la direction aussi active qu'éclairée de sir Maxwell Lyte.

Si fondées que soient ces critiques, je ne voudrais pas laisser oublier que la partie de l'Itinéraire d'Édouard Ier relative à la France est de beaucoup la moindre de ce gros travail et que mes critiques ne sauraient s'appliquer aux noms de lieu anglais, écossais ou gallois. Ici M. Gough est un guide sûr. On y retrouve la maîtrise avec laquelle l'auteur a publié les Documents sur l'expédition d'Écosse de 1298, qu'il nous a donnés il y a quatorze ans.

Ch. Bémont.

Roger de Goeij. **Le Rythmique du Combat du Cid contre les Mores :** *le Cid de Pierre Corneille.* — Paris, Fischbacher, et Bruxelles, Bulens, janvier 1902, 15 pages et 4 tableaux. Prix : 5 fr.

Cette brochure intéressante associe à un essai de notation rythmique du récit de don Rodrigue un développement théorique qui eût gagné à être écrit en meilleur français.

De la notation, j'ai peu de chose à dire : en général, je suis d'accord avec l'auteur, à cela près qu'il admet presque toujours un trop grand repos à la césure. Il pousse même la superstition de la coupe médiane jusqu'à scander « A se rendre moi-même.... en vain je les convie », ce qui, à mon humble avis, fait un gros non-sens. Je récite : « A se rendre... moi-même, en vain, je les convie »; et, si le rythme est rompu, tant pis pour le rythme; il n'a d'autre office que d'obéir au mouvement de la pensée.

Mais la thèse essentielle de M. de Goeij, c'est que le rythme du récit est celui « de la vague de marée », et que Corneille l'a consciemment et merveilleusement reproduit. Si, comme je le pense avec lui, Corneille est un grand poète lyrique, les deux propositions me paraissent incompatibles : le poète entend des rythmes chanter dans sa mémoire, et le grand poète trouve d'instinct, sans presque le chercher, celui qu'appelle l'inspiration de l'heure présente; mais de se dire

« je vais imiter tel rythme naturel », c'est affaire à un métricien émérite, ou à un habile versificateur, ou à qui l'on voudra enfin, sauf à un vrai poète. Si Corneille a vraiment imité le mouvement de la vague de marée, c'est qu'il l'avait dans l'oreille sans le savoir : on l'aurait beaucoup étonné en le lui apprenant [1].

V. H.

Max Batt. **The treatment of nature in German literature**, from Günther to the appearance of Gœthe's Werther. Chicago, University Press. 1902, In-8°, 112 p.

Cette dissertation que M. Batt a présentée à l'Université de Chicago pour obtenir le titre de docteur, témoigne d'une lecture considérable. L'auteur consacre d'abord quelques pages au XVIIe siècle et il juge avec raison que les descriptions de la nature sont alors « conventionnelles » (p. 14), notamment chez Opitz, mais non chez Spee, Dach et Fleming. Puis, dans un deuxième chapitre, il aborde le XVIIIe siècle ; il caractérise Günther, Brockes, Haller, Hagedorn, les anacréontiques, Wieland, Kleist, Zachariae, Gessner, Klopstock, les bardes, Herder, l'Union de Gœttingue (qu'il a tort de nommer le *Hainbund* et qu'il faut appeler soit le *Hain* soit le *Bund*), Gœthe ; mais si ses appréciations sont justes et ses citations, souvent topiques, tout cela n'est-il pas un peu mêlé et confus ? Le troisième chapitre est vraiment intéressant : M. Batt a eu l'idée ingénieuse de chercher dans les correspondances du XVIIIe siècle comment s'exprime le sentiment de la nature ; il trouve qu'avant 1750 « les lettres ont peu à faire avec la nature, et après 1750, beaucoup » (p. 89). Il traite, dans un quatrième chapitre, des relations de voyage ; là encore, il fait des citations curieuses, et certains voyageurs, comme Forster, lui inspirent de bonnes observations. Quatre pages de conclusion et cinq pages de bibliographie terminent cette étude consciencieuse.

A. C.

Capitaine Demiau, du 143e d'infanterie. **Guibert et son temps.** Albi, Corbière et Julien. Paris, Gougy. 1901, in-8°, 51 p.

Guibert mérite un livre. En attendant qu'il ait le loisir de composer ce livre, M. le capitaine Demiau publie sur l'auteur de l'*Essai général de tactique* cette brochure de cinquante pages qu'on lira avec

---

1. J'ajoute un argument de fait : si Corneille avait eu pareille intention, soyons persuadés qu'il n'aurait pas failli à nous le dire dans ses délicieux *Examens* où il se confesse avec toute l'ingénuité du génie.

intérêt, mais que lui-même qualifie d'ébauche. Il a divisé son sujet en trois parties. Il retrace d'abord la vie de Guibert (p. 8, lire Ponte-Novo et non *Porto-Nuovo*). Puis il expose son œuvre, les réformes où son influence s'est fait sentir (effectif, organisation générale de l'armée, discipline, tactique). Enfin, il examine « les résultats de l'œuvre » et il assure que Guibert a eu une profonde influence sur Napoléon. Mais il a tort de croire que Bonaparte eut pour professeurs à l'École militaire les deux Keralio (p. 43). Ce qui est certain, c'est que le lieutenant Bonaparte savait que Guibert avait été colonel de la légion corse, et il écrit dans un cahier de notes que Guibert a fait une préface fort hardie à son *Traité de tactique* ainsi qu'une tragédie sur le *Connétable de Bourbon*.

A. C.

Un ambassadeur russe à Turin, 1792-1793, dépêches de S. E. le prince Alexandre Bélosselsky de Bélozersk, publiées par la princesse Lise Troubetzkoi, née princesse Bélosselsky de Bélozersk. Paris, Leroux. 1901, in-8° 154 p.

On trouvera dans ce recueil les dépêches que le grand-père de la princesse Troubetzkoï, le prince Bélosselsky, ambassadeur de Russie à Turin en 1792, envoyait à son gouvernement. On aurait dû nous dire dans la préface que les unes sont en russe, les autres en français, et nous espérons que les dépêches en langue russe ont été traduites exactement. Quoi qu'il en soit, elles seront utiles à l'historien. Le prince mande à Pétersbourg les événements de Paris d'après les gazettes et les récits des voyageurs, et il lui arrive de modifier les choses, même de les russifier. Il rapporte qu'au surlendemain du 20 juin, Louis XVI aurait dit à Petion, du ton d'un tsar « Tais-toi, tu es un hypocrite ! » Il assure — en 1792 ! — que Marseille a proclamé son indépendance et que sept départements du midi veulent se séparer du reste de la France. Dans sa haine contre la démocratie, il qualifie les Français de peuple lâche et absurde. Mais il a parfois des réflexions justes. Il remarque que le manifeste de Brunswick a produit la rage au lieu de la crainte, que la France ressemble à une vaste fourmilière irritée, que les alliés pourront la vaincre, mais non la dompter. Ce qui fait l'intérêt du volume, c'est la peinture de la cour sarde, de son outrecuidance et de l'effarement, de la terreur panique qui la saisit lorsque Montesquiou et Anselme envahissent la Savoie et le comté de Nice. Le prince Bélosselsky a entendu le roi de Sardaigne comparer les Français à des brigands et à des bêtes féroces ; il a vu ce même roi abattu, désespéré, et il décrit avec la verve de l'indignation la fuite honteuse des Sardes qui reculent et tombent les uns contre les autres comme des capucins de cartes, de ces Sardes qui naguère se moquaient des sans-culottes et se vantaient de n'en faire qu'une bouchée : voilà, dit-il à diverses reprises, le fruit de la faiblesse du gouvernement, de

l'imprévoyance du roi, de la légèreté du ministère, de l'ignorance des officiers et des généraux[1].

A. C.

Le conventionnel Philippeaux, par Paul MAUTOUCHET. Paris, Bellais, 1900, in-8°, XLII et 108 p.

L'ouvrage de M. Mautouchet sur le conventionnel Philippeaux est fait avec soin et conscience. L'auteur étudie de la façon la plus détaillée et la plus complète la vie de ce conventionnel qui joua un rôle si considérable dans une des plus critiques périodes de la Révolution. Nous voyons Philippeaux, avocat au Mans, souhaiter des réformes, les demander dans ses écrits, applaudir à la Constituante qui les entreprend ; nous le voyons se déroyaliser peu à peu, s'élever contre la monarchie qu'il respectait d'abord, et son journal qui reproduit cette évolution d'idées, nous fait comprendre les dispositions d'une bonne partie de la France qui, comme lui, après avoir aimé le roi, le suspecta, le détesta et le combattit. Nous le voyons ensuite siéger à la Convention. Ici encore, il évolue. Il incline d'abord vers les Girondins, tout en restant indépendant, tout en se gardant d'appartenir à un parti, et en assurant qu'il sera toujours un « observateur impartial ». Mais insensiblement il se rapproche de la Montagne, sans toutefois s'inféoder à elle ; il craint de se laisser aveugler par la passion et il veut se préserver, dit-il, des préventions et de l'engouement. M. M. expose la part que son héros qui, comme il dit, est un travailleur, prend à l'œuvre économique et sociale de l'Assemblée, les mesures qu'il propose pour assurer les subsistances, les efforts qu'il fait pour admettre le partage égal des successions. Mais le fait décisif dans la vie politique de Philippeaux et qui tient une grande place dans l'histoire de la guerre de Vendée, c'est sa mission de trois mois et demi dans les départements du Centre et de l'Ouest. Il ne put garder le silence à la vue des maux et des abus de toute sorte qui frappèrent son regard ; il dénonça hautement et sans crainte ce qu'il voyait de « scandaleux » et de « criant » ; il déclara qu'il fallait « extirper la gangrène » (p. 165), « purger l'armée de tous les éléments vicieux » ; il désapprouva la direction qu'on donnait à la guerre ; il entra en lutte avec les représentants et les généraux qui le contredisaient. Même sa mission terminée, il continua d'accuser ceux qui lui semblaient être les auteurs des défaites républicaines. Mais lui aussi, fut attaqué par

---

1. Les noms propres qui abondent sont presque toujours orthographiés avec correction ; lire pourtant p. 79, La Porte et non *la Porta*; p. 101 Chapareillan, et non *Caparillan* ; p. 146, 149, 150, de Vins et non *de Winz*, p. 152 Utelle et non *Utel*.

ses adversaires, et ses adversaires eurent le dessus, parce qu'il avait mis en cause le Comité de salut public. M. M. nous fait voir comment l'infortuné fut enlacé dans un réseau d'intrigues, comment il se débattit en vain dans les mailles du filet qui l'enveloppait, comment il succomba sous les dénonciations des clubs, sous les insultes des journaux, des placards et des pamphlets, sous les invectives de Levasseur et de Choudieu, sous l'inimitié toute puissante de Robespierre. Car, bien que Philippeaux se soit élevé contre les hébertistes et qu'il ait inculpé surtout Ronsin et Vincent, Robespierre le tient pour son ennemi personnel : Philippeaux a osé dénoncer le Comité de salut public, a osé en appeler à la Convention « pour qu'elle observe et juge », a osé dire que le Comité devenait le complice des coupables dont il assurait l'impunité. Après avoir immolé les hébertistes, Robespierre immole donc Philippeaux ; il lui en veut de ses accusations précises, formelles et qu'il sent fondées. Peu importe que Philippeaux partage les idées religieuses de Robespierre, le félicite de sa campagne contre l'athéisme, lui affirme son amour pour la République : Robespierre hait Philippeaux ; Philippeaux, dit-il, a voulu nuire aux « autorités les plus dévouées à la cause du peuple », et « se constitue le dénonciateur du Comité ». Et Philippeaux entraîna Danton et les Dantonistes dans sa chute : Desmoulins avait loué son « cher et brave collègue Philippeaux » ; Danton avait recommandé les mémoires de Philippeaux en blâmant le Comité de « perpétuer la guerre » ; ils épousaient donc la querelle de Philippeaux, et cette sorte d'alliance qu'ils avaient faite avec lui, fut, dit M. M. avec raison, pour beaucoup dans leur perte. M. Mautouchet a composé son ouvrage d'après toutes les sources : le journal le *Défenseur de la Vérité* que Philippeaux publiait chaque semaine, ses discours, comptes rendus et pamphlets, et une foule de documents manuscrits et imprimés (cf. la Bibliographie p. XXIII-XLII) ; pas une pièce importante ne lui a échappé ; son travail est d'ailleurs très clair, très nettement disposé, et sa sympathie pour Philippeaux ne l'empêche pas d'être impartial ; on ne peut que le remercier et le féliciter de cet excellent travail.

A. C.

Les généraux Aubert du Bayet, Carra Saint-Cyr et Charpentier. Correspondances et notices biographiques 1757-1834, avec trois portraits, par le comte DE FAZI DU BAYET. Paris, Champion, 1902, in-8°, XXXIII et 350 p.

Aubert du Bayet, le défenseur de Mayence, le combattant de la Vendée, l'ancien ministre de la guerre, était ambassadeur à Constantinople lorsqu'il mourut le 27 frimaire an VI ; sa veuve épousa le général Carra Saint-Cyr, et sa fille, le général Charpentier. Voilà pourquoi M. le comte de Fazi du Bayet a uni dans son volume ces trois géné-

raux. La publication qu'il nous offre ne sera pas inutile à l'histoire. Elle comprend non seulement des notices biographiques, mais des documents inédits. Tout d'abord, la correspondance intime de du Bayet avec sa femme : incarcéré sous la Terreur, le général écrit à Mme du Bayet des lettres touchantes et lui raconte, entre autres détails, qu'il « se nourrit des mâles conceptions de Young » ; plus tard, il lui donne des conseils sur le règlement de ses affaires, voire sur sa toilette, et lui indique comment elle pourra le rejoindre à Constantinople. Des pièces diverses accompagnent cette correspondance : quelques-unes concernent la guerre de Vendée et les opérations de du Bayet en Bretagne; d'autres, l'ambassade de Constantinople. Dans la partie du volume relative à Carra Saint-Cyr et à Charpentier, il n'y a guère à signaler qu'une réfutation d'un passage des Mémoires de Bourrienne sur la première évacuation de Hambourg : dans cet écrit (p. 307-314) Carra Saint-Cyr accuse Bourrienne de mauvaise foi et d' « impudente calomnie ». Il faut remercier M. de Fazi du Bayet d'avoir livré à la publicité ses papiers de famille qui nous font mieux connaître le brave et chevaleresque du Bayet [1].

A. C.

Lieutenant Lottin. **Un chef d'état-major sous la Révolution, le général de Billy,** d'après sa correspondance et ses papiers. Avec un portrait et une carte. Paris, Berger-Levrault, 1901, in-8°, x et 209 p.

Jean-Louis de Billy, né à Dreux en 1763, était professeur de mathématiques à Paris lorsqu'il s'enrôla en 1789 dans l'artillerie de la garde nationale. Élu en 1792 capitaine des canonniers du bataillon des Pères Nazareth, puis adjudant d'artillerie, il fut chargé par Santerre des fonctions d'adjudant général de l'artillerie, et ensuite du commandement des compagnies de canonniers dirigées sur Châlons. Il s'éleva ainsi de grade en grade, et en 1795 il était chef d'état-major de Kléber et de Marceau. Sa carrière méritait d'être étudiée. Il a été le principal auxiliaire de plusieurs généraux d'armée, et sa tâche était très compliquée à cause du manque d'instruction et d'intelligence d'un grand nombre de chefs subalternes. On le voit, à certains instants, tout en s'instruisant lui-même, assumer les responsabilités du commandement. Son activité tenait du prodige, et M. Lottin assure que « c'était

---

1. P. 7, du Bayet « fut nommé commandant en chef » ; il fallait ajouter *de la ville de Worms ; — id.* il ne fut pas « chargé de la défense de Mayence » où commandait Doyré ; il avait sous ses ordres les troupes de la garnison — ; lire p. 102, Maribon-Montaut (et non *Maribaud-Montant*) ; p. 168 et 237, Verninac (et non *Vernissac* et *Verminac*) ; p. 211, Pille (et non *Pill*) ; p. 214, Gillet et Marec (et non *Gillot* et *Marat*) ; p. 222, Boissy (et non *Roipig*) ; p. 225, il n'y a pas de membre du Comité qui se nomme *Pironaux*.

un service écrasant » (p. 13), un « surmenage inouï » (p. 71), mais que Billy était « un homme de fer » (p. 77), qu'au milieu des souffrances de la campagne du Hundsrück, il restait l'âme du corps dont Marceau était la tête (p. 131). Aussi Billy fut-il, après la mort de Marceau, le chef d'état-major de Championnet et de Gouvion Saint-Cyr. Blessé à Zurich, il vint à Paris diriger la troisième division du ministère de la guerre. Après la suppression de cette division, il alla faire, comme général de brigade, la campagne de Hohenlinden. Il eût été sans doute un des meilleurs lieutenants de Napoléon; il s'était distingué à Austerlitz; mais il fut tué à Auerstaedt. On sait que l'empereur nomma *quai de Billy* « le quai sur lequel le pont d'Iéna doit s'appuyer du côté de Chaillot » (décret du 3 novembre 1807). M. L. qui a eu en main les papiers du général, nous communique les pièces les plus importantes, et notamment celles qui concernent la campagne du Hundsrück. A cet égard, son livre sera donc utilement consulté. Mais M. Lottin insiste aussi, et avec raison, sur le fonctionnement du service d'état-major dans les armées de la Révolution; à cet autre point de vue, son étude sera profitable et on lui pardonnera nombre de menues incorrections [1], un peu de désordre dans la composition et des expressions risquées [2].

A. C.

---

1. Que dans les documents l'auteur respecte l'orthographe adoptée par Billy, passe; mais il ne doit pas écrire dans le texte *Lautreck* pour Lauterecken (p. 85 et 89). *Alzenis* pour Alzey, *Mouchel* pour Moschel (p. 86), *Lefèvre* pour Lefebvre (p. 145), *Schlacter* pour Schlachter (p. 51), etc. Et d'ailleurs, il était de son devoir de donner ses documents purs de fautes; ce n'est pas au lecteur à faire ce travail de rectification et à peiner sur la carte; que coûtait-il à M. Lottin de changer tant de noms estropiés? Il l'a compris un instant, et en certains endroits du registre d'ordres qu'il copie, il tâche d'identifier les noms, mais il se trompe souvent : p. 51, il veut qu'Argenthal soit *Ariendall*, or Argenthal est exact; — *id.* lorsqu'il rapporte que la colonne Schlachter (il écrit *Schlacletd!*) passe par « Kolweiller » pour se poster à « Eckweiller », il met en note que « Kolweiller », c'est *Ollweiler* et « Eckweiller », *Weiler;* or, il faut lire soit Ohlweiler soit plutôt Gehlweiler et Eckweiler — p. 52, il propose de lire au lieu de « Schômeberg » *Schonneberg*; or, il faut lire Schöneberg; — p. 53, il lit *Bouknau* au lieu de « Bucgen », et c'est Bockenau qu'il faut lire, etc.

2. P. 44, « cette génération sublime, exubérante de courage », n'est-ce pas exagéré, et, plus haut, ne voyons-nous pas Billy en Vendée s'indigner — et le mot est à retenir — de la conduite « de tant d'hommes ignobles dans cette guerre impie » (p. 17)? — P. 130, « l'instruction de Billy était immense », n'est-ce pas trop dire? — P. 158-172, trop de phrases sur l'« évolution », la « doctrine », etc. : les généraux voulaient « achever leur synthèse philosophique » (p. 162); les réquisitionnaires ont « agi plutôt sous l'influence d'un réflexe que par déduction logique » (*id.*); « le courage est une synthèse » (p. 167); « le rôle joué par Billy dans le drame de l'évolution » (p. 172); ces expressions détonnent dans une étude d'histoire militaire.

Les étapes d'un soldat de l'Empire (1800-1815) Souvenirs du capitaine Desbœufs, publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par Charles Desbœufs, son petit-fils. Paris, Picard, 1901, in-8°, XII et 224 p.

Le capitaine Desbœufs était né à Elne. Il s'engagea en 1799, à dix-huit ans. Caporal en 1803, sergent en 1807, sous-lieutenant en 1809, lieutenant en 1812, capitaine en 1813, il prit sa retraite à trente-deux ans [1]. Il écrivit ses mémoires vers 1836. Ils se lisent avec intérêt, car ils fourmillent d'anecdotes et de traits de mœurs, et ils font revivre, comme dit l'éditeur, la physionomie des régiments et la vie quotidienne des soldats de Napoléon. Ce qui nous a frappé surtout, c'est le récit de l'existence de Desbœufs en Italie ; le jeune soldat subit alors les pires vicissitudes, et il souhaitait un jour de vieillir tout à coup de dix ans (p. 41). Dans la campagne de 1805, il fut au passage de l'Adige. L'année suivante il séjourna en Dalmatie. En 1807, il combat les Morlaques. En 1809, il assiste sous les ordres de Marmont aux affaires de Zrmanja et de Gospitch, puis à la bataille de Wagram et à celle de Znaïm. En 1811, dans la guerre d'Espagne, il se distingue par sa bravoure et ses chefs le placent toujours aux postes les plus dangereux : il commande à Fuentès — où il fait des économies qui lui permirent plus tard de quitter le service et de se marier (p. 161) — et à Huesca, la seconde ville de l'Aragon. Assiégé dans Huesca ou plutôt dans le couvent crénelé du Castillo par Mina, puis par Chapalongara, il réussit à fuir avec sa petite garnison et à franchir les Pyrénées par des sentiers où jamais troupe n'avait paru (p. 192). Il fallut alors défendre le territoire français, disputer les passages de la Nève et de la Bidouze, lutter autour de Toulouse, et là s'arrête le journal de Desbœufs. Mais il le termine avec regret : « les souvenirs de ces quinze années de vie aventureuse, de ces jours de gloire et de désastre, de tous ces héros d'une époque mémorable, de ces beaux régiments qui ne sont plus, viennent sans cesse hanter mon esprit » (p. 215).

A. C.

Les guerres d'Espagne sous Napoléon, par E. Guillon. Paris, Plon. 1902. In-8°, V et 364 p., 3 fr. 50.

M. Guillon a voulu faire l'histoire des guerres d'Espagne, la détacher ainsi de l'ensemble des autres guerres napoléoniennes, et la raconter, dit-il, d'une façon claire, rapide et sommaire, sans prétention technique ni théorie. Il y a réussi. Il a rendu la couleur de cette longue et singulière lutte, et il en a retracé nettement les vicissitudes. Son résumé sera très utile, d'autant qu'il a voyagé en Espagne, visité quel-

1. Et non à trente ans, comme on lit dans l'introduction.

ques champs de bataille, et plus d'une fois, à la Corogne, au jardin de San-Carlos où se trouve le tombeau de sir John Moore, il a « évoqué la campagne de 1809 et senti monter autour de lui dans le silence la mélancolie de ces souvenirs » (p. 108). On remarquera surtout les détails qu'il donne sur l'histoire intérieure de l'Espagne et sur les chefs des guerillas[1].

A. C.

F. Kircheisen. **Bibliographie Napoléonienne**. Paris, Chapelot. 1902. In-8°, v et 188 p., 12 fr.

On peut critiquer cette Bibliographie ; on y trouve des fautes d'impression ; on s'étonne que certains ouvrages n'y figurent pas. Mais l'auteur nous la présente comme un « travail préparatoire » et un « extrait de sa collection qui comprend plus de 30,000 ouvrages ». Il faut donc, sans récriminer, l'accepter telle quelle, et, de fait elle sera utile. Le plan est le suivant : 1re partie, la personne de Napoléon, sa vie, sa famille ; 2e partie, histoire politique et intérieure de la France ; 3e partie, relations internationales (guerres et diplomatie de 1796 à 1815) ; 4e partie, l'Europe pendant le règne de Napoléon ; 5e partie, mémoires, correspondances, biographies ; 6e partie ou appendice, ouvrages contenant des critiques sur les Mémoires. Une table alphabétique (où manquent les noms des éditeurs de textes comme Lecestre et Brotonne) termine le volume qui, répétons-le, rendra des services, notamment parce qu'il cite nombre d'ouvrages étrangers et qu'il embrasse l'histoire de tous les états de l'Europe. Seulement, il eût fallu l'intituler *Essai de bibliographie* ou *Choix d'ouvrages concernant Napoléon et son époque.*

A. C.

---

1. P. 42, la nouvelle édition de Rocca est, non de 1866, mais de 1887. — P. 80, Victor n'est pas « un ancien tambour ». — P. 103, Lefebvre-Desnouettes ne fut pas « prisonnier plusieurs années ». — P. 297, Franceschi-Delonne n'était pas un « ancien prix de Rome pour la sculpture ».

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — **8 septembre** — **1902**

Erman, Formules égyptiennes pour mère et enfant. — Leo Meyer, Manuel d'étymologie grecque, IV. — Mémoires de la Société néophilologique d'Helsingfors, III. — A. Roussel, L'évêque Le Coz. — Le matérialisme historique ou économique. — Jacob, La civilisation de l'Occident. — L'Ancien Orient, III. — Collin, Les publications du prince Bonaparte. — Magnusson, Fragment de légende danoise. — Revue Bourdaloue. — Quincy, Mémoires, III, p. Lecestre. — Tombo, Ossian en Allemagne. — Remy, Inde et Perse dans la poésie allemande. — Mége, La Grande Peur. — Mme Durand de Fontmagne, Un séjour à Constantinople. — Challan de Belval, Carnet de campagne. — H. Fischer, Dictionnaire souabe, IV. — Marchot, Petite phonétique du français prélittéraire. — Vignon, Le patois de la région lyonnaise.— Karppe, Essais de critique.— Leger, Le monde slave, II.

A. Erman. **Zaubersprüche für Mutter und Kind, aus dem Papyrus 3027 des Berliner Museum** (aus den Abhandlungen der Kœnigl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin vom Jahre 1901). Berlin, 1901, G. Reimer, in-4°, 52 p. et 2 pl.

Le papyrus que M. Erman vient de transcrire et de traduire contient deux séries de formules différentes, dont les unes ont trait aux enfants nouveau-nés, les autres sont bonnes pour les jeunes mères. Le texte est incomplet du commencement et de la fin, des lacunes le coupent çà et là dans les parties conservées, et la nature même du sujet le rend obscur à des modernes. M. E. en a néanmoins tiré bon parti, ainsi qu'on devait s'y attendre, et il a résolu presque toutes les difficultés qui s'y rencontrent. S'il a laissé çà et là quelque chose à faire à ceux qui viendront après lui, c'est que l'étrangeté des idées l'a troublé malgré lui, et qu'il a éprouvé une timidité assez naturelle à suivre la pensée du praticien égyptien jusqu'aux extrêmes de l'absurde. C'est à quoi pourtant il faut savoir se résoudre lorsqu'on entreprend d'interpréter ces ouvrages demi-populaires, qui sont déjà si nombreux dans nos musées à côté des traités de médecine d'allure à peu près scientifique.

La plupart des formules du premier genre sont destinées à protéger les enfants contre la maladie nommée *nashou*, et contre la maladie nommée *toumouîtou*. Ce qu'étaient ces maladies, il est difficile de le dire avec précision, mais les Égyptiens les avaient personnifiées selon leur usage, et les considéraient comme causées par la présence

soit des mauvais esprits qui portent leurs noms, soit des revenants, morts ou mortes, qui sont l'origine de la plupart des infirmités humaines. M. E. paraît n'admettre qu'avec hésitation et comme une conception nouvelle ce rôle des morts. Il est pourtant vieux dans notre science, depuis le jour où Chabas l'indiqua pour la première fois en 1855 dans sa note sur les esprits possesseurs, et il y a beau temps déjà qu'on a reconnu « *l'ennemi et l'ennemie*, *le mort et la morte*, *celui-ci et celle-là* » dans les passages de nos formules pour lesquels il propose ce sens. La spécification des deux genres est due, comme dans la formule latine *sive deus*, *sive dea*, à l'ignorance bien naturelle où les vivants étaient d'ordinaire du sexe de l'être invisible qui les menaçaient : en doublant ainsi l'invocation, ils paraient à toute résistance qui aurait pu venir d'une seule attribution de genre. Certaines recettes de notre document tracent un tableau pittoresque de l'action de ces êtres maudits. « Évanouis-toi, [mort] qui viens « dans les ténèbres, qui entres en tapinois, dont le nez est en arrière et « la face détournée, [évanouis-toi] frustré de ce pourquoi tu es venu ! « — Évanouis-toi, [morte] qui viens dans les ténèbres, qui entres en « tapinois, dont le nez est en arrière et la face obverse, [évanouis-toi] « frustrée de ce pourquoi tu es venue ! Que si tu es venue pour flairer « [*i. e.* baiser] cet enfant, je ne te permets pas de le flairer. Que si tu « es venue pour apaiser les cris [litt. pour le silence], je ne te permets « pas d'apaiser ses cris ! Que si tu es venue, pour le fauder, je ne « permets pas qu'il soit faudé ! Que si tu viens pour le prendre, je ne « permets pas que tu me le prennes. Je lui ai fait des charmes contre « toi avec de la laitue (OUB *T.* P, ÔB *M.* PI, *lactuca*) qui point, avec « des aulx qui te font mal, avec du miel doux aux hommes, répu- « gnant aux morts, avec des épines du mormyre, avec une tresse de « filasse, avec l'arête dorsale d'un *latus*. » Il est curieux de voir combien la superstition des mères ou des nourrices égyptiennes est identique à celle des mères et des nourrices européennes de nos jours. La paysanne bretonne ou picarde craint comme l'Égyptienne antique le lutin ou le revenant qui viennent sucer l'âme de l'enfant dans un baiser, ou qui le bercent lorsqu'il crie la nuit et l'endorment d'un sommeil d'où il ne se réveillera plus, ou le faudent de telle façon qu'il en soit tout meurtri sans que pourtant on voit sur son corps la trace des meurtrissures, ou qui l'enlèvent pour le garder avec eux ou pour le dévorer. On défendait le nourrisson par des charmes faciles à se procurer, feuille de laitue, gousse d'ail, miel, arêtes et piquants de poissons, corde ou tresse de filasse. Toute incantation exige comme sceau ou comme instrument durable une amulette dont la nature varie, ou un collier de perles enfilées qu'on passe au cou de l'enfant : le collier d'ambre de nos bébés est probablement le terme auquel ont abouti les colliers magiques qu'on attachait au cou des bébés égyptiens et de tous les bébés dans le monde antique.

La seconde partie de l'ouvrage, qui est d'un scribe différent, contient la manière de préparer les charmes qui protègeront l'enfant pendant la grossesse et aussitôt après la naissance. Ils sont d'un usage moins restreint que les précédents, mais ils procèdent des mêmes idées. Voici par exemple un chapitre de [fabriquer] un *lien* pour un enfant. « O petit oiseau, as-tu chanté dans le nid ? Es-tu brûlant dans « les cépées ? Ta mère n'est pas avec toi ; tu n'as pas de sœur pour « t'éventer, pas de nourrice pour te faire des charmes ! Qu'on m'ap- « porte des perles longues d'or, des perles d'améthyste, un chaton de « bague en pierre sur lequel sont gravés un crocodile et une main « pour repousser et pour détruire celle qui se plaît à brûler les mem- « bres [de l'enfant], pour repousser cet ennemi ou cette ennemie « infernale. Évanouis-toi, [ennemi, devant] ce charme. — Dire cette « formule sur des perles longues d'or, sur des perles rondes d'amé- « thyste, sur un chaton avec crocodile et main, noués sur un brin de « fil charmé, et mis au cou de l'enfant. » L'écrivain, qui avait sans doute expérimenté la recette, a mis en note à la fin *bon*. Il avait sans doute expérimenté la recette et elle avait réussi à écarter la fièvre de l'enfant. Comme il arrive souvent, à force de répéter ces grimoires, on en perdait le sens de vue et on finissait par ne plus avoir que des enfilades de mots à peu près incompréhensibles. C'est le cas d'une formulette qui devait être fort usitée, puisqu'on devait la répéter matin et soir au lever et au coucher du soleil, afin de chasser les revenants dangereux. Elle figure quatre fois dans notre manuscrit, et c'est heureux car chaque version en est si altérée que nous aurions éprouvé de la peine à en rétablir le sens partout, si elle avait été isolée. « For- « mule à déclamer sur l'enfant, le matin — Tu te lèves, o Shou, tu « te lèves, o Râ ! Que si tu vois le mort venant contre [l'enfant] un « tel, né d'une telle, ou la morte,— la femme qui nuit où elle se trouve, « — méditant quelque [mauvais] dessein, que celle-ci ne prenne l'en- « fant dans ses bras ! « Il m'a sauvé, mon maître Râ ! » [dit alors] une « telle, je ne te donne pas [mon enfant], je ne donne pas mon [cher] « fardeau au voleur ou à la voleuse ; [mais] la main [qui est gravée « sur] le chaton de sa bague (litt. ma main sur toi du chaton) est un « charme pour toi, et vois, moi je te garde ! — Dire cette formule sur « un chaton où est gravée une main et qu'on a charmé ; le nouer de « sept nœuds, un le matin, puis un autre le soir, jusqu'à ce qu'on ait « fait les sept nœuds. »

L'intérêt que présente ce document n'est pas confiné, on le voit, aux seuls égyptologues : les savants qui s'occupent des superstitions populaires de tous les temps et de tous les pays y trouveront leur compte. Ils doivent donc remercier M. Erman de nous l'avoir fait connaître et sous une forme si claire qu'ils pourront l'utiliser en toute sécurité.

G. Maspero.

J. H. Breasted, **a New Chapter in the Life of Thoutmose III** (forme le fascic. 2 du t. II des *Untersuchungen zur Geschichte und Alterthumskunde Ægyptens* de Sethe), Leipzig, Hinrichs, 1900, in-4°, 31 pp.

M. Breasted a eu le mérite de rappeler l'attention des savants sur une inscription de Karnak, jadis publiée par Mariette, E. de Rougé et Brugsch, et qui a trait à l'avènement de Thoutmôsis III. Il l'a rétablie, autant que faire se peut dans l'état de mutilation du texte, il l'a traduite, commentée, et il en a déduit les conclusions historiques suivantes. Thoutmôsis III, fils d'une certaine Isis qui n'appartenait pas à la famille royale, n'avait aucun droit direct sur la couronne : il fut destiné au sacerdoce dès sa jeunessse et devint prophète au temple d'Amon à Karnak. *C'est alors qu'il épousa l'héritière réelle du trône Hatshepsouîtou*, dont le père Thoutmôsis Ier ne régnait qu'en vertu de son mariage avec la princesse Ahmasi, fille d'Aménôthès Ier et de Ahhotpou. *Peu après son mariage la mère de celle-ci, la reine Ahmasi, mourut, et par suite, Thoutmôsis III se trouva avoir des droits au trône, supérieurs à ceux de Thoutmôsis Ier du chef de sa femme. Il capta la faveur du sacerdoce d'Amon, et il obtint l'appui de celui-ci pour un coup de théâtre, sans analogue dans l'histoire d'Égypte : à propos d'une fête du dieu, ils firent les préparatifs de son installation, le posèrent dans une des salles du temple sur le parcours de la procession, puis, quand Thoutmôsis Ier qui ne se doutait de rien parut, le dieu rendit un oracle qui proclamait roi contre lui le jeune Thoutmôsis III. Thoutmôsis Ier, pris au dépourvu, dut abandonner la partie, et le règne de Thoutmôsis III commença.* A l'exemple de M. Breasted, j'ai mis en italiques tout ce qui, dans le récit qu'il fait de ces événements, me paraît être la part de l'imagination et ne pas sortir nécessairement des données du texte égyptien.

Il est toujours délicat d'utiliser des documents aussi endommagés que l'est l'inscription de Karnak : on a trop de tendance a mettre dans les lacunes des faits importants, dont il n'est point question dans les parties conservées du texte. Ici, M. Breasted, convaincu par avance de la justesse des théories de M. Sethe sur la succession des trois premiers Thoutmôsis, n'a pas eu de peine à en retrouver la confirmation dans le récit incomplet et fort obscur des événements racontés par l'inscription. Il a de plus été surpris par l'indication de certaines idées et par l'application de certaines coutumes antiques dont l'étrangeté est souvent une cause d'erreur pour les modernes : il a pris pour un coup de théâtre sans analogue, dans l'histoire d'Égypte, ce qui n'était fort probablement qu'une des formalités usuelles à l'avènement des souverains. Les faits mentionnés dans l'inscription sont simplement ceux-ci. Thoutmôsis III, comme beaucoup de princes royaux qui ne paraissaient pas appelés à régner comme Khâmoisît au temps

de Ramsès II, par exemple, fut destiné au sacerdoce et mis dans le temple d'Amon, probablement avec l'intention d'avoir un prince de sang royal à la tête du clergé le plus puissant de l'Égypte. Il était là depuis son enfance, lorsqu'un jour de fête, au moment où un souverain dont le nom est perdu, parcourait processionnellement le temple, il fut posté sur le chemin de la procession et, au moment où la pompe défila devant lui, désigné par la statue du dieu lui-même pour être sacré roi, ce qui fut fait promptement : l'inscription ne dit rien qui nous autorise à croire ou que le Pharaon régnant ignorât les intentions du dieu, ou qu'il fut obligé de céder la place au Pharaon nouveau. On voit, par ce résumé du texte, ce que l'interprétation de M. B. a ajouté au simple récit des faits.

Si maintenant, en essayant de faire entrer les détails que l'inscription fournit dans le cadre des événements connus de l'époque, je veux tirer des conclusions à mon tour, je ne vois rien qui justifie l'hypothèse du coup d'état supposé par M. Breasted. Aucune expression du texte ne permet de soupçonner qu'il y ait eu un complot heureux dans le temple, quelque chose comme la tragédie d'Athalie à Jérusalem, mais l'allure même du morceau où l'on rencontre la phraséologie ordinaire à l'époque montre qu'il s'agit d'une scène convenue et réglée par l'étiquette ordinaire. La succession au trône était enveloppée à Thèbes de conceptions et d'un appareil que nous commençons à peine à soupçonner par quelques endroits : il était convenu, par exemple, qu'au moins dans de certains cas, l'héritier légitime de la couronne, prince ou princesse, était le produit d'une théogamie et qu'Amon descendait du ciel pour venir l'engendrer dans le sein de la reine. C'était là une fiction admise de tous et qui ne surprenait personne chez les anciens, mais quelle peine avons-nous eue à la réaliser lorsque nous avons commencé à expliquer les documents hiéroglyphiques! Il est certain aussi, par des exemples comme celui des Pharaons Harmhabi et Thoutmôsis IV, probablement aussi Ramsès III, que, dans d'autres cas encore mal définis, vraisemblablement quand le personnage avait une mère étrangère ou alliée de loin à la famille solaire, le dieu Amon ou un autre intervenait lui-même et désignait l'héritier du pouvoir. On en a la preuve directe pour le royaume d'Éthiopie, où la *Stèle de l'Intronisation* nous donne le cérémonial suivi, le défilé des *frères royaux* devant la statue du dieu et la façon dont cette statue *saisit* celui des *frères royaux* qui doit être roi : on sait que le royaume d'Éthiopie est la continuation du royaume thébain, au moins en ce qui concerne les mœurs et la religion, et une coutume de ce genre à Napata dérive presque nécessairement d'une ancienne coutume de Thèbes au moins pour l'ensemble. Chose curieuse, la tradition classique avait gardé le souvenir de cette élection du Pharaon de Thèbes, et j'ai eu occasion, il y a vingt cinq ans déjà, de citer le récit que Synésius fait, dans son *Égyptien*, de l'élection d'Osiris comme roi d'Égypte à

Thèbes : l'évêque cyrénéen a certainement puisé le récit qu'il fait dans quelque bon auteur de l'époque des Ptolémées. En résumé, il me paraît que l'inscription de Karnak nous offre le tableau d'un fait d'usage courant, l'élection d'un Pharaon par le dieu, non pas à l'insu du Pharaon régnant, mais avec sa connivence : c'est l'association au trône de Thoutmôsis III, par le souverain qui le précéda au pouvoir et qui, n'ayant pas d'héritier entièrement légitime, eut recours au procédé employé lorsqu'il n'y avait que des princes du sang à droits incomplets ou douteux.

Et maintenant qui est ce Pharaon ? Pour M. Breasted, qui croit aux théories de M. Sethe, c'est Thoutmôsis Ier, pour ceux qui, comme Naville et comme moi, s'en réfèrent au témoignage immédiat des monuments, ce n'est pas Thoutmôsis Ier, c'est Thoutmôsis II ou bien la reine Hatshepsouîtou, mais plus probablement Thoutmôsis II. C'est là un point sur lequel j'aurai l'occasion de revenir longuement par ailleurs. Pour le moment, après avoir démontré ce qui me paraît être le côté faible du mémoire de M. Breasted, je me bornerai à faire ressortir les qualités brillantes d'égyptologue dont il a donné la preuve, et à souhaiter qu'il s'émancipe promptement de ce qu'il peut y avoir d'outré dans l'enseignement des maîtres éminents dont il a été l'élève à Berlin.

G. Maspero.

Handbuch der Griechischen Etymologie, von Leo Meyer. IV : σ, ν, μ, ρ, λ. — Leipzig, Hirzel, 1902. In-8, 608 pp. Prix : 14 mk.

Ce volume termine le considérable ouvrage de M. L. Meyer. Du moins je le suppose ; car l'éditeur ne nous en informe pas, et il ne nous dit pas non plus, — ce que je lui demandais il y a longtemps déjà [1], — s'il se propose d'y adjoindre un index alphabétique, que rendrait bien nécessaire l'ordre fantaisiste où y sont rangées les têtes d'articles. En somme, il est évident que le manuscrit tout entier était livré à l'impression, *ne varietur*, avant la publication du tome Ier, et que toutes les limes de la critique devaient s'émousser sur ce rocher de bronze. Des défauts et des mérites généraux de l'œuvre, je n'ai dès lors plus rien à dire, et je dois me borner, dans le détail, à un triage discret.

P. 2-3, σῆν « cribler » : M. L. M. aurait pu apprendre par le Dictionnaire de M. Prellwitz que l'initiale n'est ni *ky* ni *ty*, mais bien *tw*. — P. 41, σήμερον : puisque l'att. a τήμερον, il est difficile de croire que l'initiale ait été *ty*, et l'allemand * *hiu tagu* indique nettement un groupe *ky*. — P. 103, σκύλαξ : j'ai indiqué dans mon *Lexique Breton* les références celtiques, — P. 116, σπένδω : on s'étonne d'avoir lu tout

---

1. *Revue critique*, LII (1901), p. 42.

l'article sans trouver mention de *spondêre*. — P. 119, σπολάς : a tout l'air de dépendre de στέλλω, et dans ce cas n'aurait rien de commun avec *spolia*, qui au surplus pourrait être un emprunt. — P. 137, στέαρ : la longue de στέατος indique à n'en pas douter un ancien * στῆαρ, et le rapprochement avec rac. *sthâ* est une pure plaisanterie : cf. σταῖς, irl. *tais* et br. *tôaz* « pâte ». — P. 145, στέργω : il est inimaginable de donner ce mot pour isolé, alors que toutes les langues celtiques le possèdent; cf. irl. *serc* « amour ». — P. 195, σχέειν : où lit-on pareille forme? — P. 206, σφάζω appellerait du moins le rapprochement de φάσγανον. — P. 216, σφίγξ est sûrement grec, puisqu'il n'est pas égyptien, et que ce sont les Grecs qui ont infligé ce singulier nom aux statues colossales d'Égypte, — P. 221, σμάραγδος : emprunt certain; il n'en coûtait pas une ligne de plus de citer sk. *marakata*. — P. 233, νέος : « ungewisser Herkunft »; ce n'est pourtant pas une aveugle témérité que de le rattacher au radical *nu-* « maintenant », sk. *nûnám* (et cf. *nû-tana* « nouveau »), gr. νῦν, lat. *nunc*, all. *nun*, etc. — P. 241 : me croira-t-on, si je dis que M. L. M. explique l'all. *uns* par chute de la voyelle dans un mot comme sk. *nas* ou lat. *nôs*, après quoi l'*u* s'y est préfixé en qualité de voyelle euphonique? — P. 248, νέκταρ : c'est peine perdue que de détacher un suffixe -ταρ dans cet emprunt sémitique reconnu de longue date. — P. 269, νῆσος : le celtique et le latin indiquent tout autre chose qu'une dérivation de νάειν [1]. — P. 299, μήκετι : faut-il se torturer l'esprit pour comprendre que le k de ce mot est sorti de οὔκετι? quant à celui-ci, il est étymologique [2]. — P. 310, μέταλλον : emprunt sémitique [3]. — P. 361, μοῦσα : la séduisante dérivation de * μοντ- = lat. *mont-*, « nymphe des montagnes » (le Parnasse et l'Hélicon), proposée par M. Wackernagel, méritait mieux qu'un dédaigneux silence. — P. 376, μῶνυξ : l'auteur, qui pourtant doit connaître l'équation μία = * σμ-ια, ne souffle mot de la restitution parallèle * σμ-ωνυχ-. — P. 381 : μνᾶσθαι « rechercher une femme » n'est pas le même mot que μνᾶσθαι « se souvenir »; cf. βάνα et sk. *gnâ* « femme », soit donc * βνα- devenu * μνα-. — P. 414 : M. L. M. juge « insolite » l'accentuation de μυρίοι, πλησίος, ἀντίος; or, ces trois mots sont précisément les étais les plus solides de la loi suivant laquelle un oxyton dactylique devient paroxyton. — P. 426, μέλαθρον : le quasi-doublet dialectal κμέλεθρον est cité, mais rien de plus, rien absolument du got. *himil* « ciel », qui sûrement a dû commencer par signifier « plafond ». — P. 461 : ce n'est pas tant la consonne que la voyelle qui s'oppose au rapprochement de ῥίπτω et got. *wairpan* « jeter »; car enfin le π peut provenir de quelque accident d'assimilation; et même sans cela il n'est loi de Grimm qui tienne contre la synonymie de ῥέπειν et *werfen*. — P. 499, λέων : n'est

1. V. Henry, *Dict. Br.*, s. v. *énez*.
2. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 379.
3, *Revue critique*, LI (1901), p. 65.

pas « vermuthlich », mais visiblement, un emprunt « ungriechisch », mais, en précisant, sémitique; hebr. *lbi'*, etc. — P. 525 : lat. *lepidus* ne se rattache en tout cas que de bien loin à λέπειν « peler », puisqu'il est à *lepor* comme *calidus* à *calor*. — P. 541, λίτρα : il est à peu près certain que ce mot sicilien est emprunté à l'italique et nous atteste la prononciation anté-latine * *lithrá* devenue lat. *libra*. — P. 553, λαβ- : en présence du parfait εἴληφα, c'est vraiment trop de scrupule phonétique que d'omettre le sk. *rábhaté labhaté*. — P. 596-598, le contraste de vocalisme et d'accentuation unit étroitement λιμήν à λείμων, et l'on n'en saurait, ce semble, séparer λίμνη.

M. L. Meyer a cru servir la science et, dans un sens, il l'a incontestablement servie, moins encore en lui fournissant un répertoire d'une prodigieuse richesse, qu'en lui rappelant les progrès qu'elle a accomplis depuis trente ans et qu'il méconnaît.

V. Henry.

Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors, III. Helsingfors, Wentzel Hagelstam [1902], un vol. in-12, de 576 pages.

On s'occupe beaucoup d'études romanes et germaniques en Finlande. Le présent volume en est la preuve, et il donne aussi en appendice une *Liste des travaux sur les langues et littératures modernes, publiés par des auteurs finlandais ou parus en Finlande de 1897 à 1901* : cette liste ne comprend pas moins de cent trente numéros, ce qui forme un ensemble respectable pour une période de quatre années. Quant au tome III de la Société néo-philologique de Helsingfors, il se compose de huit mémoires, tous intéressants, bien faits, et portant sur des sujets variés.

M. U. Lindelöf s'occupe d'abord du manuscrit *Junius* 27 de la Bodléienne d'Oxford (p. 1-73) ; ce manuscrit, qui remonte au xe siècle, et qui a été plus tard entre les mains d'Isaac Vossius, contient d'importantes gloses anglo-saxonnes sur les Psaumes. Ce sont ces gloses que publie M.L., en les faisant suivre d'un commentaire linguistique.— M. Hugo Palander traite ensuite de l'influence du français sur la langue allemande pendant le xiie siècle (p. 75-204). C'est un sujet qui, ces derniers temps, avait été déjà plusieurs fois abordé soit en Allemagne, soit en France. M. P. l'a conçu d'une façon sévère, mais très précise : il a été sobre de considérations générales (elles avaient été présentées par ses devanciers), mais en revanche il a dressé des statistiques à peu près définitives, semble-t-il, et auxquelles il faudra désormais se reporter. Une première liste comprend l'ensemble des trois cents mots français qui avaient pénétré à cette époque en allemand ; d'autres viennent ensuite, qui répartissent la matière en tenant compte des régions, des dialectes, des différents auteurs. On y voit, par

exemple, que dans son seul *Iwein* Hartmann von Aue n'a pas employé moins de cinquante mots français; Heinrich von Veldeke en a employé jusqu'à soixante-quinze dans son *Eneidé* : toutes ces constatations ont leur prix. — M. U. Lindelöf, avant de se vouer aux études germaniques, avait collationné jadis le texte des chansons attribuées à Gautier d'Épinal : il en donne ici une édition critique (p. 205-320), avec l'aide de M. A. Wallensköld qui a déjà publié celles de Conon de Béthune. Quoique dépourvue d'introduction historique, la présente édition est fort complète, elle fournit sur la classification des manuscrits, sur la langue et la versification des chansons, tous les renseignements désirables : en somme, sur 23 pièces, 15 peuvent être vraisemblablement attribuées à Gautier d'Épinal, 8 restent d'origine incertaine. Cette poésie courtoise du début du XIIIe siècle est un peu grêle, mais elle ne manque pas cependant d'un certain charme. — Dans ses remarques *A propos de Victor Hugo* (p. 321-342), M. J. Poirot démontre pièces en mains que notre grand poète : 1° a imité dans quelques passages de *Han d'Islande* Schiller et Joseph de Maistre; 2° qu'il s'est imité lui-même en peignant le Nemrod de la *Fin de Satan*. Suit une description très minutieuse du manuscrit des *Voix Intérieures*, et des variantes qu'on peut y glaner. — Quant au *Conte de l'Ile-poisson* de M. J. Runeberg (p. 343-395), c'est un travail fait jadis pour la conférence de M. Gaston Paris à l'École des Hautes Études : nous y trouvons un bon spécimen de la méthode chère aux folkloristes, celle qui consiste à poursuivre un épisode donné à travers tous les siècles et toutes les civilisations, à en dessiner une sorte de schéma idéal par l'élimination de tous les traits accessoires. Ici nous partons du *Zend Avesta* pour aboutir au *Saint-Brendan*, en passant par les *Mille et une Nuits* et le *Physiologus* : je ne dis pas que tout cela soit toujours absolument certain, mais c'est à coup sûr fort ingénieux, un peu kaléidoscopique. — M. T. E. Karsten nous offre ensuite (p. 396-442) une contribution à l'étymologie germanique. Les mots étudiés sont : all. mod. *drohen*, *sehnen*; mha. *stunz*; got. *wis*; ags. *dwaescan*. — Puis voici de nouveau un texte français du moyen âge : c'est une *Vie de Saint Quentin* (p. 443-526), en vers alexandrins, formant 189 quatrains dont chacun a une rime unique. M. Werner Söderhjelm a découvert ce poème perdu dans le ms. fr. 23117 de la Bibliothèque Nationale : il le publie pour la première fois, et par une étude attentive des formes et des rimes arrive à établir qu'il a dû être composé vers 1300 par un Picard. Ajoutons que l'œuvre n'a qu'une valeur littéraire plutôt faible : les vers en sont prosaïques et parfois même insipides. Mais c'est toujours un texte.

Le présent volume se termine enfin par un mémoire de M. J. Poirot sur *Deux questions de Phonétique française* (p. 527-568), et j'aimerais à y insister, si je ne craignais d'allonger outre mesure ce compte rendu. Même en laissant de côté la première question (relative aux

explosives labiales), je dois dire un mot au moins de la seconde qui est une *Contribution à l'étude de l'e muet* (p. 540 et ss.). Les pages qu'a écrites M. P. sur ce sujet sont vraiment fort curieuses, elles sont neuves, et si l'auteur, comme il le dit modestement, doit son point de départ à une observation de M. Sievers, l'éminent phonéticien allemand, il n'en a pas moins le mérite d'avoir transformé les données d'un problème depuis si longtemps débattu. Evidemment, en ce qui concerne la nature de ce mystérieux *e* muet et de son rôle dans la prononciation normale du français actuel, on n'en était plus tout à fait au fameux mot de Rivarol, y constatant « le dernier écho de la vibration sonore d'un corps » : cette ingénieuse définition est très littéraire, mais elle l'est trop, et résulte d'une impression imparfaitement soumise à l'analyse. On était assez généralement d'accord pour reconnaître que l'*e*, tout en ne se faisant plus entendre, avait pour résultat d'allonger la voyelle contiguë. M. P. le prouve en se servant de la méthode de mensuration de Rousselot : tandis que la voyelle finale de *chanté*, par exemple, se prononce en un dixième et demi de seconde, celle de *chantée* en demandera deux dixièmes et demi, etc. Mais il y a plus : ces voyelles n'ont pas non plus la même qualité, l'une étant tendue, tandis que l'autre est relâchée ; et enfin la distinction capitale qui existe entre elles, c'est une distinction de tonalité. Prononcez deux phrases comme *mon ami Monsieur X.*, et d'autre part, *mon amie Madame X.*, vous avez dans le premier cas une voyelle *i* émise sur une note bien plus élevée que dans le second. L'observation est parfaitement exacte, chacun peut la vérifier journellement. Est-ce tout ? Non, car cela doit s'étendre aux cas où la voyelle, au lieu d'être contiguë à l'*e* muet en est séparé par une consonne, et l'*a* de *balle* n'a pas lui non plus la même tonalité que celui de *bal*. Ces nuances sont très délicates, je l'accorde, un peu fugitives et peut-être en train de disparaître : cependant elles existent encore. De ces prémisses M. P. tire déjà des conclusions sur les changements de tonalité qui correspondent à l'expression de certains sentiments ; sur les véritables différences qu'il y a entre la prononciation française du Midi et celle du Nord ; enfin sur l'intonation qui distingue quelques formes grammaticales. Entre parenthèses, il ferait bien, à propos de ces dernières, de ne point chercher à établir une différence entre *il aima* et *qu'il aimât* (p. 557) : ce sont là deux formes également périmées, qui n'existent plus dans le français parlé, et pour lesquelles on ne peut aboutir par conséquent qu'à des observations artificielles. D'ailleurs toute cette dernière partie du mémoire indique et soulève de nombreuses questions, sans avoir la prétention de les vider : mais M. Poirot nous dit qu'il les reprendra et tâchera de leur donner tout le développement qu'elles comportent. On doit souhaiter qu'il tienne sa promesse le plus tôt possible, car il y a bien de la sagacité dans ce premier essai,

et je ne sais pas si depuis l'ouvrage de Pierson on avait rien écrit d'aussi suggestif sur l'élément musical du langage.

E. Bourciez.

A. Roussel. **Un évêque assermenté (1790-1802)** ; Le Coz évêque d'Ille-et-Vilaine, métropolitain du Nord-Ouest. Un vol. in-8° de vii-565 p. Paris, Lethielleux (sans date).

Correspondance de Le Coz évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, publiée pour la Société d'Histoire contemporaine par le P. Roussel, de l'Oratoire. Un vol. in-8° de xiv-429 p., Paris, Picard, 1901.

On peut juger par le seul titre de ces deux ouvrages du progrès qu'ont fait dans ces dernières années les études historiques relatives à la période révolutionnaire. L'évêque assermenté dont la vie sacerdotale est racontée aujourd'hui par le P. Roussel, prêtre de l'Oratoire et ultramontain déterminé, n'était pas le premier venu. Évêque métropolitain du Nord-Ouest c'est-à-dire archevêque de Rennes, il présida successivement les deux conciles de 1797 et de 1801, et le Concordat le *transféra*, sans consécration nouvelle, sans pénitence et sans rétractation, de l'évêché de Rennes à l'archevêché de Besançon. Et pourtant le P. R. déclare dans son avant-propos qu'il veut parler de lui avec « indifférence », sans se constituer « son ami ou son ennemi, son panégyriste ou son détracteur ». Au lieu de lui appliquer comme le faisaient ses devanciers, les épithètes de loup, d'intrus, de jureur, voire même de gredin, le nouvel historien veut bien considérer comme un honnête homme ce coryphée du clergé constitutionnel. C'est en cela surtout que ce livre me paraît intéressant, car il se distingue des histoires si passionnées et si injustes des Crétineau-Joly, des Ludovic Sciout, et de quelques autres encore. Il faut en savoir gré au P. R., mais lui a-t-il été possible d'écrire une telle histoire sans prévention et sans parti pris ? Des études de ce genre peuvent-elles être entreprises par des ecclésiastiques adversaires déclarés des doctrines de l'ancienne église gallicane ? L'adhésion qu'ils donnent *a priori* aux anathèmes de Pie VI ne les empêche-t-elle pas de juger les hommes et les choses avec cette impartialité sans laquelle, dit le P. R. lui-même, « la plume de l'écrivain se déconsidère, quand elle ne va pas jusqu'à se déshonorer ? » Telles sont les questions que le lecteur doit commencer par se poser, et dès lors il ne demandera aux ouvrages de cette nature que des faits, des matériaux pouvant servir aux historiens futurs. Le livre du P. R. me paraît appelé à rendre ce genre de services ; il est bon à consulter, avec précaution, mais il est loin d'être définitif, et il n'empêchera pas un nouveau biographe de tenter une étude plus vraiment impartiale et plus complète.

Malgré son étendue, l'ouvrage du P. R. me paraît offrir de nombreuses lacunes. Ainsi je n'y vois pas ce qu'on y cherchera certaine-

ment, des indications précises sur l'état du diocèse de Rennes de 1791 à 1794, et sur le rôle politico-religieux de Le Coz, président des deux conciles de 1797 et de 1801, si intéressants pour l'histoire religieuse de la Révolution. Les statistiques font défaut, alors que les chiffres ont une si grande importance en ces matières, et qu'il y a intérêt à connaître le nombre approximatif des assermentés et celui des réfractaires aux différentes époques, en 1791, en 1795, en 1801. Je ne trouve même pas chez le P. R. une bibliographie complète des nombreuses publications de Le Coz, un évêque qui imprimait très volontiers.

Ce qui me paraît plus regrettable, car cela dénote chez le nouvel historien un manque absolu d'impartialité, c'est le ton léger, presque folâtre, de certaines pages destinées à faire connaître ce que nous appelons, nous autres profanes, les crimes, les atrocités des chouans. Il y a, p. 308, quelques lignes bien malheureuses sur les mobiles bretons de 1871 dont les balles « se plaisaient à perforer la poitrine et plus souvent le dos des communards ; » et j'ai peine à comprendre qu'un historien « indifférent » se résigne à parler des chouans, « ces implacables justiciers de Dieu » comme le P. R. l'a fait p. 242. Il raconte gaîment que ces brigands allaient la nuit chez les curés constitutionnels accusés ou simplement soupçonnés de délation, et qu'ils les priaient de venir en toute hâte assister quelque mourant. « Le pauvre *jureur*, sans défiance et tout heureux de voir que *ses* paroissiens recouraient enfin à son ministère, se levait et suivait ses guides. Après avoir passé le bourg, dans le coin du premier champ venu, ceux-ci déclaraient au malheureux que le moribond c'était lui-même, et qu'il se dépêchât de réciter son acte de contrition, car il n'avait plus qu'un instant à vivre ; puis, ramassant leurs fusils cachés dans la haie voisine, ils le fusillaient sans écouter ses plaintes, ni se laisser attendrir par ses lamentations..... » L'assassinat de l'évêque Audrein, ou plutôt « l'exécution du pauvre Audrein après un jugement sans doute un peu sommaire » (p. 407) est raconté sur ce même ton qui fait peine au lecteur ; et si je crois devoir citer ces exemples, c'est pour montrer qu'avec les meilleures intentions du monde les hommes les plus doux se laissent entraîner quand ils sont engagés dans les querelles de parti. Aux yeux du P. R. Le Coz est assurément un honnête homme, mais c'est un naïf, peut-être un niais que le gallicanisme a engagé dans une voie mauvaise, et qui a fait cause commune avec de bien vilaines gens.

Ce n'est pas ainsi que doit être traitée l'histoire religieuse de la Révolution, et les ecclésiastiques qui l'étudient devraient tâcher de n'être pas plus papistes que le pape. Ils devraient savoir que Pie VII avait déclaré, étant évêque d'Imola, que s'il avait été français, il aurait accepté la Constitution civile du clergé. Ils devraient se rappeler surtout que douze prélats constitutionnels ont été, comme je le disais en commençant, transférés par le pape à de nouveaux sièges, et quels sièges ? Versailles, Strasbourg, Besançon, Toulouse, ce qui suffirait

à laver de tout crime le haut clergé constitutionnel. Chez quelques-uns de ses membres, chez Le Coz en particulier, les vertus sacerdotales étaient jointes au patriotisme le plus ardent, et c'est ce que le P. R. ne me paraît pas avoir assez mis en lumière.

Cependant il a fait une œuvre utile, et surtout il a donné un bon exemple. Quand nous aurons une douzaine de monographies semblables, on sera bien près de connaître la vérité sur l'histoire religieuse de la Révolution française.

— La Correspondance de Le Coz comprend environ cent quatre-vingt lettres écrites par ce prélat entre les années 1790 et 1802; elle est intéressante et instructive. Elle a été publiée par les soins de la Société d'histoire contemporaine, et c'est M. Boulay de la Meurthe qui en a été le commissaire responsable. Aussi le commentaire historique est-il complet, sobre, impartial. Je n'y vois guère à relever qu'une erreur, et elle est bien peu importante : On y lit, p. 65, note 2, que Gobel déposa sa croix et sa calotte sur le bureau de l'assemblée ; c'est une erreur absolue, car il s'agit de la Législative, et non de la Convention où Gobel abdiqua en novembre 1793. C'est probablement de Torné qu'il est question dans la lettre de Le Coz.

A. Gazier.

Annales de l'Institut international de sociologie, publiées sous la direction de René Worms. T. VIII : Le matérialisme historique ou économique (travaux des années 1900 et 1901), 1 vol. in-8°, 1-338 pp. Giard et Brière, éd. 1902.

Il semble qu'en sociologie les systèmes dépendent beaucoup de l'ordre de métaphores qu'on emploie pour définir et expliquer les phénomènes sociaux. Prise dans l'ordre architectural l'image de la société aboutit facilement à l'idée d'un édifice avec base, infrastructure et superstructure. Comparée à un fruit elle se présente à l'esprit comme ayant un noyau, un contenu, une enveloppe, etc. ; — et ce sont les deux images qui ont été employées concurremment et non sans beaucoup de discussions sur les détails, par les auteurs ou les partisans de la théorie du matérialisme historique ou économique. C'est une théorie forcément simpliste. Si on avait recouru à une comparaison avec un arbre et sa souche, on serait arrivé à l'idée de racines puisant dans des couches différentes les sucs nécessaires à assurer la croissance et le développement du végétal entier, qui par là même aurait eu pour sources des éléments de nature diverse : et par une métaphore de ce genre on se serait rapproché davantage de la réalité d'une organisation sociale nécessairement complexe.

Le plus sûr serait de renoncer à toute métaphore — (on sait combien l'*organicisme* a été à juste titre battu en brèche) — et de rechercher simplement par une étude purement historique et analytique

l'ordre et la succession des phénomènes sociaux ; mais ce serait renoncer à cette apparence d'unité et de synthèse qui est si séduisante en matière sociologique. Ce serait renoncer du même coup à cet enchaînement logique d'aspect rigoureux qui d'une conclusion sociologique aboutit à une conclusion socialiste, et veut imposer celle-ci au nom d'une dialectique impérieuse. Au fond c'est ce passage qu'ont prétendu effectuer, en partant d'Adam Smith et des physiocrates, K. Marx et ceux qui lui ont emprunté sa doctrine du matérialisme économique. A Smith avait fait une observation (plus ou moins exacte) de l'état social qui a précédé l'organisation capitaliste. Marx reprenant sa conclusion, l'étendant au moyen de la dialectique hégélienne, la projette en quelque sorte dans l'avenir, en prouvant que l'état capitalistique renferme les germes de sa propre destruction, et doit par conséquent, grâce au prolétariat constitué en parti d'action, revenir au communisme. Le matérialisme économique n'est plus dans ses mains une méthode désintéressée d'étude sociale, mais une chaîne hors de laquelle il n'est plus permis de sortir et qui d'anneau en anneau, par un engrenage fatal, conduit forcément la société à un avenir prévu et démontré. On conçoit dès lors de quelle importance le matérialisme historique est pour les écrivains à tendances collectivistes. « C'est par ces deux grandes découvertes, a écrit Engels, la conception matérialiste de l'histoire et la découverte du secret de la production capitaliste au moyen de la plus-value, que le socialisme est devenu une science. »

Laissant de côté cette seconde théorie dont l'inanité a été plus d'une fois démontrée et qui remonte à une mauvaise théorie de la valeur, l'*Institut international de sociologie* a cru devoir consacrer son congrès de 1900 à la question du matérialisme historique. Pendant trois séances et demie le congrès a discuté cette question ; après le congrès, plusieurs membres absents ou silencieux ont envoyé leur opinion écrite : de cette double source est né le volume de comptes rendus qui nous est aujourd'hui présenté et qui ne manque pas d'intérêt, bien qu'il y ait forcément un certain désordre, beaucoup de répétitions et aussi de malentendus dans un recueil de ce genre. Le désordre vient de l'absence de définitions préalables précises. M. de Kellès-Krauz qui avait été chargé du rapport initial a tenté cependant de louables efforts pour préciser le sujet : mais il ne l'a pas fait sous une forme très accessible. On peut en juger par la phrase suivante, qui en même temps indiquera combien est conjectural et contestable le point de départ de toute la doctrine : « Le mode de production détermine toute la vie sociale, parce que à l'origine toute l'activité individuelle et volontaire des hommes dans la société, sans en excepter les manifestations comprises sous les termes « art » « philosophie » et « religion » primitifs, a pour unique but et objet la conservation de la vie et la satisfaction des besoins essentiels, et que plus tard lorsque

apparaissent se diversifiant et se compliquant, l'un après l'autre, d'innombrables et toujours nouveaux besoins matériels et spirituels, d'une part (condition négative) chacun d'eux ne peut naître qu'au moment où la richesse matérielle de la société le permet, d'autre part (détermination positive et beaucoup plus importante) chacun de ces besoins ne peut être satisfait (et on peut considérer comme certain que la manière de satisfaire, ou de pouvoir, ou de ne pas pouvoir satisfaire un besoin, détermine sa qualité même), chacun de ces besoins ne peut être satisfait que par les moyens mis à la disposition des hommes par le mode de production et de telle manière que la satisfaction des besoins matériels essentiels, du moins des besoins de ceux qui comptent dans chaque société donnée, n'en souffre aucun dommage appréciable, si indirect fût-il, mais qu'au contraire dans la plupart des cas, dans tous les cas importants, elle en soit favorisée. » Et pour éclaircir sa pensée, M. de Kellès-Krauz use de l'image architecturale : « On peut se représenter la société comme un bâtiment à plusieurs étages se supportant respectivement... Chacune des couches de la vie sociale est *basique* vis-à-vis de l'ordre des phénomènes *formel* qui lui est superposé : on peut développer tous les phénomènes sociaux en une série suivant *leur ordre de formalité* (secondaire, tertiaire, etc.) vis-à-vis de l'outillage productif social. Cette série a été diversement construite par Engels, de Greef, Labriola ; il reste encore beaucoup à faire pour qu'elle soit bien étudiée... »

Des sociologues de différentes nationalités ont pris part au débat, les Italiens avec beaucoup de métaphorisme dans la forme, les Français avec clarté, mais en se faisant plus d'une fois reprocher par M. de Kellès-Krauz, dans sa réplique, qu'ils n'étaient pas dans le sujet. La plupart, notamment MM. Fouillée, Tarde, R. Worms, ont fait des objections, des réserves ou des critiques. M. Loria a surenchéri sur l'auteur du rapport en poursuivant la thèse de Marx dans toutes ses conséquences religieuses, morales, esthétiques. « Les grandes créations de l'art au moyen âge étaient dues aux sublimes impulsions de la foi : mais l'intimité et la puissance extraordinaires de la foi à cette époque était à leur tour le résultat de la nécessité de contenir les éléments antagonistes s'agitant en milieu d'un système social déséquilibré. Et après cela il n'est pas absurde d'affirmer que même dans les créations les plus sublimes de l'art chrétien, parmi les aiguilles fantastiques des cathédrales gothiques, ou sur les figures séraphiques des saints et des martyrs, on voit poindre les traits cabalistiques et le satanique sourire du facteur économique... » Engels, on le sait, et M. Loria le rappelle sans l'approuver, avait affirmé que la crémation des morts a été remplacée par leur inhumation, par cela seul que l'épuisement des forêts avait renchéri le bois !

M. Novicow, dans un jugement bref, mais juste, me paraît avoir défini exactement le matérialisme historique « une méthode de

recherche féconde, pourvu qu'elle ne soit pas exclusive ni absolue. » Au fond c'est celle qu'ont suivie Montesquieu, A. Smith, Buckle, que Saint-Simon et Aug. Comte ont, à des points de vue différents, essayé de systématiser. Marx tout en l'enrichissant par des vues de détail profondes ou ingénieuses, l'a gâtée en la convertissant en machine de guerre. Sous ce rapport les faits eux-mêmes l'ont bien affaiblie : ils ont été en général en contradiction avec ceux que Marx avait déclarés devoir sortir fatalement du capitalisme. Ceux qui aujourd'hui encore veulent tirer de la doctrine des conclusions absolues au sujet de l'avenir social se tromperont comme Marx s'est trompé. Il y a non seulement dans l'ensemble de l'organisme social, mais même dans son développement purement industriel et scientifique, celui-ci régissant celui-là, plus d'inconnues que n'en peut résoudre d'avance la prévision humaine. Le communisme, par exemple, qui apparaît à plusieurs socialistes la formule fatale de la société d'avenir, par une rétrogadation vers un état primitif, est-il conciliable avec le progrès des moyens de communication qui tend à l'établissement d'un marché mondial ? Les communismes locaux, ou même nationaux, ne remédieraient en rien aux soi-disant maux du capitalisme et de la rentabilité. Les activités individuelles en seraient engourdies, et les groupes mal favorisés par la nature, le climat ou les conditions générales, seraient d'autant plus écrasés par les groupes mieux partagés. Ou bien il faudrait imaginer le communisme universel avec un état-major général de production et de distribution, égalisant partout par des compensations les supériorités et les infériorités. Quelle tâche ! et quelle Providence y suffirait?

Eugène d'Eichthal.

— Sous ce titre : *Œstliche Kulturelemente in Abendland* M. Georges Jacob publie une conférence de vulgarisation faite à Erlangen le 4 février 1902. Il s'étend particulièrement sur l'origine orientale de l'alphabet, des signes de numération, de la fabrication du papier, et sur l'usage de l'imprimerie en Chine longtemps avant que cet art ne fût connu en Europe (Berlin, Mayer und Müller, 1902, grand in-8°, pp. 24). — J.-B. Ch.

— Les deuxième et troisième fascicules de la collection *Der Alte Orient* (3e année, 1901), comprennent une dissertation de M. Hugo Winckler sur la *conception du ciel et du monde chez les Babyloniens*, considérée comme base de la mythologie de tous les peuples (Hinrichs, pp. 62, 1 m. 20). Le quatrième fascicule est consacré à une étude du docteur Alfred Wiedemann sur « *La littérature amusante des anciens Égyptiens* » : chants populaires, chants d'amour, fables, voyages d'aventures, etc. (Hinrichs, pp. 32, 60 pf.).— Ch.

— M. V. Collins, représenté à Paris par la librairie H. Champion, publie : *A Catalogue of all the Publications (so far as they can be traced) of the Late Prince* L.-L. Bonaparte, *to Aid to the Comparative Study of European Languages.* Le prince, ayant la conviction d'accumuler des documents beaucoup plus intéressants

pour les linguistes de l'avenir que pour ses contemporains, avait conservé intacts des ballots entiers de ses œuvres : il en résulte que la plupart des ouvrages relevés au catalogue sont en vente à prix marqués et en assez grand nombre. Langues néo-latines, celtiques, finno-ougriennes, et surtout — cela va sans dire — dialectes euscariens, il y a de tout dans ce monument composite de la prodigieuse activité d'un travailleur qui a su faire le meilleur emploi de sa fortune et de ses loisirs. — V. H.

— Faut-il anathématiser ou bénir les honnêtes relieurs des premiers temps de l'imprimerie? Il est certain qu'ils ont gâché plus d'une feuille de manuscrit précieux ; mais encore nous en ont-ils conservé quelques-unes, qui sans eux auraient à jamais sombré dans la boîte aux ordures. C'est l'histoire du fragment publié aujourd'hui, dans les *Transactions of the Cambridge Philological Society*, par M. Eirikr Magnusson : *Old Danish Version of the Legend of St-Christina in collotype facsimile*, London C.-J. Clay, 1902, in-8°, 36 pp. cotées (151-) 186 et 4 pp. non cotées. La feuille servait de couverture intérieure à une Bible de Venise 1519 qui faisait partie du fonds Ashburnham. L'écriture est fort belle et très nettement reproduite; la langue, curieuse et au plus tard du XIVe siècle, probablement antérieure ; une transcription, un commentaire philologique et un vocabulaire-index en facilitent la lecture et l'interprétation. — V. H.

— *La Revue Bourdaloue* paraît depuis le 1er janvier 1902, aux bureaux de la *Revue des sciences ecclésiastiques*, 77, rue Nationale, Lille. Le succès de la *Revue Bossuet* empêchait les jésuites de dormir, et ils se sont empressés de fonder ce nouveau recueil dont le besoin ne paraissait pas bien urgent. La rédaction est exclusivement composée de jésuites, bien qu'un seul affiche cette qualité sur la couverture : c'est assez dire dans quel esprit elle sera dirigée. La Revue porte comme sous-titre : « *Sermons inédits*, *Lettres*, *Documents*, *Bibliographie* ». Il semble que quelques volumes suffiraient amplement pour réunir tout cela. Mais se pouvait-il que Bourdaloue parût inférieur à Bossuet ! — C. T.

— Le troisième et dernier volume des *Mémoires du chevalier de Quincy* publiés pour la Société de l'histoire de France par M. Lecestre (Paris, Renouard, 1901, in-8°, XXIII p.) est aussi intéressant que les deux volumes précédents. Il traite, en quatre chapitres, des campagnes de 1710, de 1711, de 1712 et de 1713 et, comme antérieurement, l'éditeur y a mis des notes instructives sur les lieux et les personnages que cite le chevalier. Il se termine par un appendice relatif à Quincy et par une table alphabétique des matières qui nous a parue très copieuse et fort bien faite. La notice préliminaire que M. L. nous avait promise et qui doit être placée en tête du tome premier, est jointe à ce volume. M. Lecestre y expose avec détail la généalogie des Quincy et y retrace la vie de son auteur. Mais on appréciera surtout le jugement qu'il porte sur les *Mémoires*. Il montre que l'œuvre a été rédigée entre 1738 et 1745, et que Quincy a consulté, outre sa mémoire et ses notes personnelles, l'*Histoire militaire* que son frère aîné avait publiée en 1724. En somme, si le style de Quincy est un peu lâché et parfois lourd et diffus, son livre se lit facilement. Il n'a pas une valeur historique considérable et ce n'est pas un document de premier ordre. Mais Quincy ne raconte guère que ce qu'il a vu, et il y a dans son récit des anecdotes curieuses, des détails piquants et des traits de mœurs de tout genre qui donneront une juste idée de la vie d'un officier à la fin du règne de Louis XIV. — A. C.

— Nous recevons deux numéros ou fascicules des *Germanic Studies* de la Columbia University. L'un est consacré à Ossian en Allemagne (*Ossian in Germany*,

1901, in-8°, 157 p.) et a pour auteur M. Rudolf Tombo. Mais ce travail n'est qu'un commencement ; M. Tombo donne d'abord une bibliographie des traductions et imitations d'Ossian ; puis il rend compte de l'accueil qui fut fait en Allemagne aux poèmes ossianiques et retrace l'influence d'Ossian sur Klopstock et les bardes (Gerstenberg, Denis, Kretschmann, etc.) ; il compte étudier plus tard la même influence sur Herder, Gœthe, Schiller, les poètes de Gœttingue et les romantiques. L'autre fascicule, de M. Arthur Remy, a pour titre *The influence of India and Persia on the poetry of Germany* (1901, in-8°, 81 p.). Il est fait avec beaucoup de soin, beaucoup de conscience, et il témoigne de vastes lectures. En outre, il est nettement divisé. Après avoir parlé de l'Inde et de la Perse dans la littérature du moyen âge (il oublie, soit dit en passant, l'*Alexandre* de Lamprecht) et dans celles des siècles suivants. (Olearius, Gryphius, etc.), M. Remy passe en revue les grands écrivains qui se sont tournés vers l'Orient : Herder, Gœthe, Schiller, les Schlegel, Platen, Rückert, — qui a la part du lion (p. 38-56) — Heine, Bodenstedt (p. 64-71), quelques moindres poètes (p. 72-73) et Schack. Un dernier chapitre, le treizième, contient une conclusion (p. 79-81) sur cet « oriental movement » de la poésie allemande. Le travail de M. Remy qui renferme nombre d'aperçus intéressants et de rapprochements curieux, sera longtemps consulté. — A. C.

—Le travail de M. Francisque Mège sur *La Grande Peur* (Clermont-Ferrand, Bouy, 1901, in-8°, 103 p.) renferme une foule de détails intéressants, tirés des archives municipales et des correspondances du temps ou empruntés à la tradition orale. L'auteur montre d'abord ce que fut *la dernière année de la province d'Auvergne* et comment la grande peur se produisit, la panique qui se répandit partout, les hommes s'armant et s'en allant à la découverte, les femmes fuyant avec les enfants après avoir jeté leur argent dans un puits et enfoui ce qu'elles avaient de plus précieux soit dans le jardin, soit derrière des fagots ou au fond du fumier. Il recherche ensuite comment la grande peur peut être expliquée ; ce ne fut pas un complot et la suite d'intrigues, comme on le crut alors ; ce fut un mouvement spontané, le résultat du « choc » que causa la nouvelle de la prise de la Bastille. M. Mège expose enfin à quoi aboutit la grande peur, à la formation de la « nation », aux milices bourgeoises ou gardes nationales, aux comités permanents, aux fédérations locales qui amenèrent la fédération générale de 1790. Cette monographie, la plus complète qu'on ait sur le sujet, — et sur un sujet important et fort peu connu — ne peut manquer d'être bien accueillie. — A. C.

— Mme la baronne Durand de Fontmagne — c'était alors Mlle Drummond de Melfort — cousine de notre ancien ambassadeur à Constantinople, M. Thouvenel, dont elle avait accompagné la famille, publie aujourd'hui les souvenirs de ses deux années de séjour en Orient (1856-1858). Ces notes, si longtemps gardées en manuscrit, ont donné la matière d'un volume (*Un séjour à l'ambassade de France à Constantinople sous le second Empire*, Paris, Plon-Nourrit, 1902, in-18, p. 316) dont la fraîcheur d'impressions et la curiosité amusée de la jeune fille font le principal agrément. Il y a de jolis et lumineux paysages, de spirituels croquis de scènes de mœurs, où l'on sent une main qui tenait aussi souvent le crayon et le pinceau que la plume. Le livre n'est pas d'ailleurs borné aux turqueries. Il contient aussi d'intéressants détails sur le monde diplomatique de Constantinople, européen et turc, des anecdotes, des souvenirs sur la récente guerre de Crimée, un curieux chapitre sur le faux départ de notre représentant dans l'été de 1857. Tout cela est bien un peu en surface et nous livre plus les dehors que les dessous de la diplomatie. Mais nous avons maintenant pour démêler ces intrigues le volume de

M. L. Thouvenel (*Trois années de la question d'Orient*, Paris, 1897) auquel celui-ci ajoute un aimable complément. (A signaler çà et là quelques vétilles: P. 68, l'île de Mételin s'appelle plutôt Mytilène; p. 158, Erasme et les étacistes sont bien injustement malmenés ; p. 185, l'origine du Phanar s'explique d'habitude d'une façon plus simple ; p. 191, l'Atmeideh fût bâtie par Achmet Ier et non par Achmet III; p. 211, qu'est-ce que la muraille *de porcelaine* de Chine ? Enfin des noms propres mal transcrits : *Radcliffe* pour Redcliffe, *Wildenbrück* pour Wildenbruch, *Richtoffen* pour Richthofen. — L. R.

— Dans le *Carnet de campagne d'un aide-major* (Paris, Plon, in-8°, 332 p., 3 fr. 50), M. le docteur Challan de Belval raconte ses souvenirs de la guerre franco-allemande où il a servi du 15 juillet 1870 au 1er mars 1871. Il appartint d'abord à la division Guyot de Lesparre et il a vu la surprise de Beaumont et la bataille de Sedan ; il était avec la brigade Abbatucci lorsque le 1er septembre, à deux heures de l'après-midi, elle se reporta en avant à travers haies et fossés. Il rejoignit ensuite l'armée de la Loire ; il vit Coulmiers, Villepion, Loigny ; plus d'une fois, sous une pluie de fer et de feu, il a pansé les blessés français et allemands. On lit son livre avec intérêt ; il renferme nombre d'anecdotes intéressantes et de détails curieux notamment sur les marches du corps commandé par le général de Failly et sur les armées de la province où manquait l'énergie autant que la discipline (p. 225). — A. C.

— Nous recevons le fascicule IV du *Schwäbisches Wörterbuch* de M. H. Fischer, col. 481-640, qui va de *auskommen* à *Bärenhaut* (mais il faut tenir compte de ce que le *b* et le *p* ne font qu'une seule rubrique), Tübingen, Laupp, 1902. Ainsi qu'il l'avait fait pressentir, l'éditeur s'est vu dans la nécessité d'élever le prix de souscription de la livraison, moins toutefois qu'il ne s'en était réservé la faculté par sa première circulaire : fixé à titre d'essai à mk. 2 50, ce prix est aujourd'hui définitivement porté à mk. 3, pour les trois livraisons déjà parues comme pour celle-ci et toutes les suivantes. — Col. 56 B : la prononciation de *pack* par *ph*, surtout dans la locution populaire *phàk ti* « f... le camp ! » m'avait étonné lorsque je composais mon lexique du colmarien, et je l'avais attribuée à une emphase expiratoire spéciale. Il paraît que c'est tout simplement la prononciation en *ph* de l'allemand littéraire, légitime ici parce que le mot est un emprunt tardif qui est venu de la langue des gens instruits. — Col. 613 : dans le même ouvrage, j'ai eu tort d'attribuer le genre masculin (alsacien) du mot *bank* à une influence française, puisque ce genre est également souabe; en fait, il procède du moyen-haut-allemand, mais tend à disparaître devant l'expansion de l'allemand classique. — Col. 628, l'alsacien, lui non plus, ne connaît pour le « carton » d'autre nom que le composé *pàpetèkl*, et la première fois de ma vie que j'ai lu le mot *pappe*, je ne l'ai pas compris; car je ne l'avais jamais entendu qu'au sens de « bouillie à manger ». — Parmi les emprunts les plus curieux au français, je signale : col. 511, *ausschosieren* « trier » = choisir ; col. 568, *badaschér* « voyageur en chemin de fer » = *passager ;* col. 578, *paien* « payer » (facétieux) ; col. 626, *babirmasché* « carton-pâte » = *papier mâché*. Dans *baladeren* « babiller » (col. 581), outre ce que l'auteur conjecture, il semble y avoir un peu de tout, du français *ballade* et jusqu'à de l'espagnol *palabra*. — V. H.

— M. P. Marchot vient de publier, à l'époque fixée, la fin de sa *Petite phonétique du Français prélittéraire*, dont la première partie a été ici même l'objet d'un compte rendu (*Revue critique*, 1902, I p. 415 et ss.). Cette seconde partie relative aux consonnes offre, comme l'autre, un grand nombre de remarques et d'hypo-

thèses intéressantes. Ce qui est dit notamment de la chute des voyelles atones non initiales devant l'accent (à propos de la sonorisation des sourdes intervocaliques, § 53) mérite d'être pris en sérieuse considération : toutefois l'auteur a tort de ne pas tenir compte des réactions qu'ont évidemment exercées les unes sur les autres des formes comme *vindicare, vindicat*, ou *collocat*, *collocare*, etc. M. P. est revenu (dans un erratum au § 47) sur la date erronée et trop ancienne qu'il avait assignée à l'effacement des voyelles finales : l'objection lui avait été faite ici. En revanche il persiste à admettre que l'*a* atone s'est affaibli en *e* dès le VIe siècle : cette supposition, assez gratuite, l'amène à dire que *caballum* a d'abord été *kevallo,* d'où ensuite *tcheval,* et tout cela ne me paraît rien moins que prouvé. Un certain nombre d'observations de détails seraient à faire : en voici une au hasard. Je ne pense pas que personne soit encore tenté de tirer le mot *biais* d'un latin **biface* (comme il est dit à la p. 66) : la phonétique provençale s'y oppose absolument. J'ai indiqué il y a deux ans, je crois, la seule étymologie possible, qui est tout simplement l'adjectif *bifarius*, ou, pour mieux dire, un type vulgaire * *bifasius* en rapport direct avec le grec διφάσιος. — E. B.

— Il a déjà été rendu compte ici (*Revue critique*, 1901, I, p. 156 et ss.) des études que M. Vignon consacre aux pronoms dans les *Patois de la région lyonnaise*. Les cinq nouveaux articles publiés par lui dans les tomes XIV, XV et XVI de la *Revue de Philologie française* ont encore trait aux pronoms sujets ; le dernier seul aborde les pronoms régimes de la 1re et de la 2e personne du singulier. Tous ces articles sont consciencieux et renferment des faits patiemment classés : on les consultera avec fruit, quoiqu'on se perde parfois un peu dans le détail, et que les conclusions de l'auteur ne ressortent pas toujours assez nettement. M. V. aurait dû citer plus fréquemment de petites phrases types, et son exposé en eût reçu quelque lumière : je songeais à cela en lisant l'étude sur les tournures interrogatives si intéressantes qui correspondent au français populaire *j'aime-ti*, et qui ont pris une si grande extension dans toute cette région du Sud-Est. Sur ce point, comme sur tant d'autres, les divers fascicules de l'*Atlas linguistique de la France*, à mesure qu'ils paraîtront, vont nous apporter des renseignements complémentaires qui seront précieux, même après les études spéciales du genre de celle-ci. — E. B.

— M. S. Karppe, docteur ès-lettres, a publié à la librairie Alcan dans la Bibliothèque de philosophie contemporaine des *Essais de critique et d'histoire de philosophie* (In-8°, 224 p., 3 fr. 75). Ces essais sont les suivants : I. Philon et la patristique. II. Quelques mots touchant le groupement des idées autour du christianisme naissant. III. La morale de Maïmonide et la morale de Spinoza. IV. La morale du « juste milieu » dans Maïmonide. V. L'idée de nécessité chez Averroès et Spinoza. VI. Monothéisme et monisme. VII. De la part qui revient à Richard Simon et à Spinoza dans l'histoire de la critique biblique. VIII. Herder, précurseur de Darwin. IX. Le spinozisme de Gœthe.

— M. Louis Leger vient de publier à la librairie Hachette la 2me série du *Monde slave*. Ce volume, le huitième d'une série de mélanges commencée il y a trente ans par l'auteur, comprend des études sur *les Bohémiens* à Crécy, *l'Histoire de Pologne*, *la Pologne napoléonienne*, *Mickiewicz en Suisse*, *Alexandre Pouchkine*, *Les origines de la Russie*, *Les manuscrits slaves*, *l'Evangéliaire slavon de Reims*, *l'Art de voyager en Russie*.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — **15 septembre** — **1902**

LUEDERS, Le Mahabharata. — Thucydide, V-VIII, p. HUDE. — THULIN, L'optatif itératif dans Thucydide. — MAX EGGER, Denys d'Halicarnasse. — MORAWSKI, Les rhéteurs anciens. — MORRIS, Syntaxe latine. — Plaute, Captifs, p. LINDSAY. — MAU, Catalogue de la bibliothèque de l'Institut archéologique allemand, II. — Hrosvitha, p. WINTERFELD. — S. BERGER, Les préfaces de la Bible. — PANZER, Hilde-Gudrun. — La Sæga de Fridhthjof, p. LARSSON. — La Saga de Constance, p. GOUGH. — LUND, Santé et hygiène des Scandinaves. — NYROP, La vie des mots. — ARNOLD, La Pologne dans la littérature allemande. — Duc de BROGLIE, Le dernier bienfait de la Monarchie. — RENOUVIER, Uchronie. — WIPPRECHT, Les mythes grecs. — BUTTIN, Les armures à l'épreuve. — DES MAREZ, Une charte de Robert II. — Lettre de M. Adalbert Wahl.

Ueber die Grantharecension des Mahâbhârata. (Epische Studien I.) Von Heinrich LÜDERS. (Abhandlungen der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, phil. -hist. Kl., N. F., IV, 6.) — Berlin, Weidmann, 1901. In-4° (iv-), 92 pp. Prix : 6 mk.

La critique d'un texte aussi formidable d'étendue et souvent aussi intolérable de monotonie que celui du Mahâbhârata, ne saurait avancer qu'à pas très lents, et l'on ne peut assez admirer la patience des pionniers qui s'y engagent. Depuis que Burnell a appelé l'attention sur les manuscrits du sud de l'Inde, M. Winternitz et M. Lüders lui-même en ont publié de courts spécimens. Aujourd'hui ce dernier nous en donne des fragments plus étendus : les treize premières sections du chant IV (Virâ*t*aparvan), et des extraits des chants X (la Surprise nocturne), XI (les Lamentations) et XII (la Consolation intérieure). Sa prédilection pour le premier est justifiée : le séjour des Pâ*nd*avas à la cour du roi Virâ*t*a est un prétexte à récits variés, amusants et même gaillards, qui ont valu à cette partie de l'épopée une popularité toute spéciale ; on la récitait de préférence dans les fêtes et les assemblées, et ainsi, passant de bouche en bouche, à travers des gens de climats et de langages divers, elle était plus que toute autre sujette à s'altérer ou à se surcharger d'ornements adventices. Aussi les variantes, par rapport à la Vulgate de Bombay, sont-elles considérables : on en jugera par le seul nombre des stances, 519 contre 290 pour les treize sections publiées, soit près du double. Il va de soi que ni l'une ni l'autre ne représente le texte original, et qu'en bien des cas on ne saurait même avec une probabilité approximative décider si c'est la nâgarî qui abrège ou le grantha qui amplifie. Néanmoins l'auteur relève avec sagacité nombre

de cas où les leçons de ce dernier texte lui semblent meilleures, et nous laisse entrevoir, pour un avenir encore bien lointain, la possibilité d'établir une édition critique où la grande épopée hindoue apparaisse dégagée des remaniements bâtards que les derniers siècles littéraires lui ont infligés.

V. H.

Thucydidis, **Historiae.** Recensuit C. Hude. Vol. II, libri v-viii, editio maior. Lipsiae, Teubner, 1901, 378 p. in-12°.

J'ai rendu compte, cette année même (*Revue critique*, 10 mars 1902), d'une édition des mêmes livres V-VIII de Thucydide, publiée par le même savant C. Hude, à la même librairie Teubner. Une rapide comparaison des deux textes me confirme dans l'idée que l'auteur n'a fait qu'adapter son travail au caractère de deux collections différentes : dans l'édition in-8°, les notes critiques, et surtout les *testimonia veterum*, tenaient plus de place ; dans celle-ci, l'*apparatus criticus* se réduit à l'essentiel. M. Hude nous donne le tome II de cette édition in-12° avant le tome I : nous n'avons donc ici, avec le texte, qu'un *Index nominum propriorum ;* la préface sera sans doute en tête du 1er volume. Il faut remercier l'éditeur Teubner d'avoir mis ainsi à la portée du public savant, sous un format plus commode et à un prix moins élevé, une excellente édition, la meilleure que nous ayons aujourd'hui, de Thucydide.

Am. Hauvette.

Thulin (Carl). **De optativo iterativo apud Thucydidem** (extrait d'un volume de mélanges en l'honneur du professeur M. Weibull). Lundæ, 1901, 51 p., in-8°.

L'auteur a publié récemment une étude *de obliqua oratione apud Thucydidem* dans les *Acta Universitatis Lundensis*, t. XXXVII (1901). C'est un essai du même genre qu'il nous donne aujourd'hui sur l'optatif itératif dans Thucydide. Le principal mérite de cet opuscule consiste dans des statistiques bien faites, fondées sur l'excellente édition de Hude. Le malheur est que les meilleures éditions ne sauraient guère nous donner sur ce point une certitude absolue : la confusion est trop facile dans les manuscrits entre les terminaisons verbales des différents modes, pour qu'il n'y ait jamais doute sur l'emploi de telle ou telle forme.

Am. Hauvette.

EGGER (Max.). **Denys d'Halicarnasse**, thèse présentée pour le doctorat de l'Université de Paris (Faculté des Lettres), Paris, Picard, 1902, XIII-306 p., in-8.

Il y a beaucoup à louer dans cet ouvrage ; et les qualités que j'y veux apprécier d'abord sont de celles qu'on ne saurait trop recommander aux futurs docteurs de nos Universités françaises. Le livre de M. Max Egger est d'une correction matérielle presque irréprochable : c'est un plaisir, devenu assez rare, que de lire des textes grecs aussi correctement imprimés ; l'auteur a donné à l'exécution typographique de son travail un soin remarquable, et il a obtenu de son imprimeur une variété, une élégance de caractères, qui n'est jamais à dédaigner. Mais le zèle de M. E. ne se marque pas moins dans la composition et le style de son livre : tout y est d'une ordonnance claire, ferme, précise, et le lecteur garde, de l'ensemble comme de chaque partie, une impression nette. Un autre mérite encore, et qui touche cette fois au fond du sujet, me semble digne d'être noté : dans l'œuvre de Denys d'Halicarnasse, M. E. a voulu montrer surtout l'enchaînement logique ou chronologique des divers traités, et par là il a réussi souvent à nous éclairer sur les circonstances et les dispositions particulières qui ont présidé à la composition de tel ou tel écrit. C'est là sans doute un résultat qui a sa valeur ; mais Denys d'Halicarnasse n'est pas un penseur assez original pour que cette étude exclusive de ses traités de rhétorique suffise à nous le faire bien comprendre, et M. E. lui-même a eu si bien ce sentiment, qu'il a donné comme sous-titre à sa thèse : *Essai sur la critique littéraire et la rhétorique chez les Grecs au siècle d'Auguste*. Malheureusement, cette partie essentielle du sujet fait presque entièrement défaut : loin d'expliquer Denys d'Halicarnasse par ses prédécesseurs, anciens ou immédiats, par ses contemporains et ses successeurs, M. Egger ne sort guère d'une analyse exacte, mais sèche et étroite, des œuvres qu'il a choisies pour l'objet propre de son étude, et il ne recherche ni l'originalité de ces théories littéraires, ni leur provenance, ni leur influence sur les grammairiens ultérieurs. Je sais bien que les textes sont rares ; mais l'histoire de la critique littéraire et de la rhétorique, au temps d'Auguste, n'est pourtant pas réduite au seul témoignage de Denys, et bien d'autres écrits nous sont connus, au moins partiellement, qui pourraient lui être utilement comparés. Sans parler des adaptations latines de cette rhétorique grecque si familière aux contemporains de Cicéron, ne sait-on pas que se place précisément vers la même date, soit un peu avant soit un peu après Auguste, ce traité *de l'Élocution*, περὶ ἑρμηνείας, qui nous est parvenu sous le nom de Démétrius de Phalère ? D'autres comparaisons encore auraient pu se présenter à l'esprit de l'auteur, et ces aperçus rapides, ces coups d'œil jetés sur les alentours du sujet, auraient, ce semble, rehaussé l'intérêt du livre.

Am. HAUVETTE.

Casimirus Morawski. **Rhetorum romanorum Ampullae.** Cracuoiae, apud bibliopolam societatis litterariae Polonicae, 1901; 20 pp. in-8°.

Casimirus Morawski. **Parallelismoi siue de locutionum aliquot usu et fatis apud auctores graecos nec non latinos.** Cracoiuae, apud bibliopolam societatis librariae polonicae, 1902, 23 pp. in-8°.

Le genre de recherches dont M. Morawski s'est fait une spécialité est connu ; il suit à travers la littérature latine les *sententiae* traditionnelles, transmises par les écoles de rhétorique.

Dans la première brochure, il passe en revue, entre autres, les types suivants : *Causa illis uiuendi fuit fortiter mori* (Sén. *Suas.* 7, 4); *per ipsas cicatrices percussa es* (Sén., *Cons. Helu.*, 15, 4); *nocentem facere* (Sén., *Controu.* 9, 4, 10) (*aliquod facinus*) *innocentia est*; *parum ad mortes nostra terra late patet* (Pl., *N. H.*, 19, 6); *uincere peius erat* (Lucain, 7, 706); *captum capere;* l'emploi de *argumentum*, de *quota pars*. Il montre l'influence de la rhétorique sur les tragédies de Sénèque, sur Lucain, Tacite, Pline le jeune, Pline l'Ancien, Manilius. Il étudie enfin, chez les poètes, la comparaison d'une ville considérable, comme Rome, avec ses humbles débuts (Ov., *Fastes*, I, 243, etc.). — P. 2, on pourrait rapprocher, comme ayant quelque analogie, l'expression de Juvénal, 8, 84 : *Propter uitam uiuendi perdere causas.*

Dans la deuxième brochure, M. M. remonte au père de la rhétorique, à Gorgias. Il suit la fortune du mot raillé par l'auteur du Traité sur le Sublime : γῦπες ἔμψυχοι τάφοι. Il rattache à Gorgias les hyperboles relatives à l'expédition de Xerxès en Grèce : ὁ τὸν Ἄθω διορύξας, ὁ τὸν Ἑλλήσποντον ζεύξας. La comparaison d'un homme vaillant à une tour ou à une muraille remonte encore plus haut, à Homère. Le mot de Cornélie, mère des Gracques, pourrait servir de pendant : le fils enfant est la parure de sa mère, homme fait, son rempart. M. M. recueille les formules inspirées par l'idée que l'on ne meurt qu'une fois. Les dernières pages forment un supplément aux précédentes études. En terminant, M. M. montre l'influence de la rhétorique sur les tragédies de Sénèque.

Il est à désirer que M. Morawski poursuive et complète ces études et nous donne le livre d'ensemble que seul il est en possession de nous donner. Il faudrait combler enfin une des lacunes de notre outillage ; à côté des dictionnaires de mots, nous avons besoin des dictionnaires d'idées [1].

Paul Lejay.

---

1. Pourquoi M. M. emploie-t-il *nec non* et prend-il le mot *auctores* dans un sens inconnu au latin classique?

On principles and methods in Latin syntax, by E. P. Morris, professor of Latin in Yale university. New-York, Charles Scribner's sons; London, Edward Arnold, 1901, xi-232 pp. in-8°. Prix : 2 sh.

Ce volume fait partie des « Yale bicentennial publications ».

M. Morris s'est proposé d'étudier quelques points de syntaxe générale en se fondant sur la syntaxe latine, particulièrement sur la syntaxe de Plaute.

Le premier chapitre est une esquisse historique des études de syntaxe depuis le milieu du XIXe siècle. M. M. indique les divers courants qui ont porté les philologues. On est un peu étonné que, dans cette revue où sont mentionnées maintes brochures, méritoires mais sans grande portée, le nom de Riemann ne figure même pas. La lacune est de taille.

Les chapitres suivants étudient le groupement des concepts, les moyens d'exprimer les relations, le procédé d'adaptation des mots à l'expression des relations, l'expression des relations par des mots isolés (prépositions, conjonctions), la parataxe, les conjonctions de subordination en latin, le groupement des mots ; un dernier chapitre est intitulé : forme, fonction et classification.

On trouvera dans ce livre un résumé clair et personnel d'idées connues. Les chapitres sur la parataxe et les conjonctions m'ont particulièrement intéressé. M. M. fait observer que les conjonctions remontent en général à une époque où la signification des formes casuelles n'était pas encore tout à fait précise. Ce qu'il dit de *quamuis*, pp. 167-168 et ailleurs, est obscur ; cf. Riemann, *Syntaxe*, § 201. M. M. propose trois classifications des conjonctions ; chacune a ses défauts. Dans une syntaxe historique, le meilleur serait un classement historique. On court le risque avec les classements logiques d'arriver à des résultats choquants : dans celui que préfère M. M., *quamuis* vient au deuxième rang. Le dernier chapitre a pour objet le plan général de la syntaxe ; je ne reviendrai pas sur ce sujet que j'ai traité ici à propos de la Syntaxe latine de M. Schmalz (*Revue*, 1900, I, 102). Je crois que, dans tout son livre, M. Morris aurait pu tirer un meilleur parti de l'*Essai de sémantique* de M. Bréal.

Paul Lejay.

The Captiui of Plautus. Edited with introduction, apparatus criticus and commentary, by W. M. Lindsay. London, Methuen and C°, 1900, 2 ff., 384 pp., in-8. Prix : 10 sh. 6.

On sait les grands services rendus par M. Lindsay à la critique de Plaute. Turnèbe s'était servi d'un manuscrit, du IXe-Xe siècle probablement, qui provenait du monastère de Sainte-Colombe, à Sens. Le manuscrit a disparu. On n'en connaissait que les citations faites par Turnèbe dans ses *Aduersaria*. M. L. a eu la bonne fortune de décou-

vrir dans une édition du XVIe siècle, à la Bodléienne, une collation partielle de ce manuscrit (*Persa*, *Poenulus ; Pseudolus*, 730 à la fin ; *Rudens*, 1-790 ; *Bacchides* 35-80, 570-650, 810-900). Auparavant, il avait étudié la tradition du texte dans une brochure publiée à Oxford. (*Palatine text of Plautus*, 1896). Comme toujours, les découvertes les plus heureuses n'arrivent qu'à ceux qui sont préparés à les faire.

Tous ces résultats sont résumés de la façon la plus claire dans l'introduction. Mais l'étude des manuscrits ne fait que la première et la plus courte partie de cette introduction. M. L. traite ensuite, et avec grand détail, de la prosodie et de la métrique. Il faut joindre à ces deux parties un appendice, sur le rôle de l'accentuation dans l'ancienne versification latine. On sait que M. L. croit à un rôle de l'accent dans les phénomènes prosodiques, phonétiques et métriques ; il suppose un accent latin de nature expiratoire. Sur ces deux points, je ne puis ici que formuler une divergence. Quelle que soit l'opinion du lecteur, il sera satisfait de trouver, réunis en un bref espace, les faits sur lesquels M. L. établit son opinion.

Cette partie du livre, 120 pages environ, peut être considérée comme une introduction générale au théâtre de Plaute. L'introduction à la pièce même n'a que deux pages. Le commentaire est au contraire fort développé. On y retrouve encore d'assez nombreuses notes de prosodie et de métrique. D'autres notes discutent les leçons des manuscrits que M. L. a collationnés à nouveau. L'éditeur montre un jugement très sain. Il ne veut pas douter d'un texte, quand il est formellement attesté par Nonius (cf. v. 426), et vraiment cela nous change, quand on a si longtemps rencontré « stolidus Nonius » dans les travaux allemands. Mais la partie la plus considérable est formée par les observations grammaticales. Elles sont excellentes et telles qu'on peut les attendre d'un connaisseur et d'un savant comme M. L. Çà et là, on pourrait désirer plus de détails : 139, *ne fle*, ne me paraît pas « a common construction » ; 531, *malum*, il faudrait donner le sens, si bien éclairci par M. C. Martha ; 653, *capti ceperunt*, renvoyer maintenant à C. Morawski, *Ampullae*, p. 14. Mais on a très souvent une véritable étude sur une construction dans Plaute : 28, *si* avec le verbe *posse* ; 149, *animum induco ;* 164, *opus est* avec l'acc. ; 329, *animum aduorto ;* etc. V. 517, M. Lindsay éclaircit un sens de *spernere* par l'ancien usage de « to spurn ». Ailleurs il ne s'est pas refusé des rapprochements avec la littérature anglaise, et il a eu raison (486, citation du *Marchand de Venise* ; cf. 142, 604, etc.).

En résumé, cette édition est digne de servir de modèle. Pour les étudiants, elle est la meilleure introduction à l'étude de Plaute [1].

Paul Lejay.

---

1. La collation nouvelle que M. Lindsay a faite des manuscrits a surtout servi à des renseignements orthographiques. Je note l'épel *qum*, introduit dans le texte, v. 143.

A. Mau. **Katalog der Bibliothek des Kaiserlich-Deutschen Archaeologischen Instituts in Rom.** T. II, Rome, 1902, in-8°, 615 pages, chez Loescher.

Le second volume du catalogue de la bibliothèque de l'Institut archéologique allemand contient la liste des livres relatifs aux choses antiques énumérées par classes : ouvrages généraux sur l'archéologie, ouvrages spéciaux relatifs à l'architecture, aux petits monuments, à la plastique, à la sculpture en ronde-bosse, aux bas-reliefs, aux terres cuites, aux peintures, aux mosaïques, à l'épigraphie, à la numismatique, aux antiquités proprement dites (religion, mythologie, droit, organisation militaire, vie privée, etc.), enfin aux monuments et à l'histoire du christianisme. Une longue table alphabétique clôt le volume, où chaque nom d'auteur est suivi de la liste de ses ouvrages avec renvoi, pour le titre complet, aux pages du catalogue. Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit à propos du tome Ier. La bibliothèque de l'Institut allemand étant merveilleusement fournie, ce catalogue est, en somme, une bibliographie de l'archéologie gréco-romaine ; il est bien peu des livres vraiment utiles à consulter sur chaque question qui n'y figurent pas.

R. C.

Hrotsvithae opera. Recensuit et emendauit Paulus de Winterfeld. Berolini, apud Weidmannos, MCMII. XXIV-552 pp. in-8°. (Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex Monumentis Germaniae historicis separatim editi).

M. de Winterfeld s'occupe de Hrotsvit depuis une dizaine d'années. Entre temps, il a publié des poètes de l'époque carolingienne. Une nouvelle édition de Hrotsvit ne pouvait être placée en de meilleures mains.

On sait que les œuvres de cette religieuse forment trois groupes : des poèmes tirés de la légende et de l'hagiographie que l'on pourrait appeler des épyllies sacrés ; les célèbres poèmes dramatiques ; enfin deux récits épiques, tirés cette fois de l'histoire locale et moderne, les *Gesta Ottonis* et les *Primordia coenobii Gandeshemensis.*

Sauf pour ce dernier ouvrage, toute l'édition repose sur un manuscrit de Saint-Emmerand de Ratisbonne, aujourd'hui à Munich, lat. 14485. C'est le manuscrit dont s'est servi Conrad Celtes ; M. de W. croit qu'il a été copié et envoyé à Saint-Emmerand par ordre de Gerberg, l'abbesse et l'amie de Hrotsvit. Il est, en tout cas, de la fin du xe siècle ou des premières années du xie.

Il n'y a plus de manuscrit des *Primordia ;* on est obligé de s'en tenir à l'édition de Leuckfeld, contrôlée par quelques témoignages secondaires.

La première partie, les épyllies sacrés, s'est formée par accumula-

tion, et Hrotsvit en a fait des recueils successifs, de plus en plus étendus. M. de W. a fort bien démêlé cette histoire dans la préface.

Un double apparat court au bas du texte ; avec l'apparat critique, fort soigné, nous avons le recueil des modèles et des sources d'expression. Comme Hrotsvit se répète ou s'imite elle-même assez souvent, cette partie contient beaucoup de renvois d'une partie à l'autre. Le texte des drames est publié avec l'indication de la fin des côla, et avec les cercles qui, dans *Gallicanus*, marquent la division en scènes.

Voici quelques observations. P. 75, *Theophilus*, v. 454-455 : ces vers sont une combinaison du texte de Prudence, cité par M. de Winterfeld, et de la formule du *Benedicite : Nos et haec tua dona benedicat dextera Christi ;* le passage est une paraphrase du *Benedicite* destinée à introduire la lecture de table. — L'expression : *Pax romana*, qui se trouve au moins deux fois dans *Gallicanus* est empruntée aux écrivains de l'Empire ; cp. Sén. *De clem*, I, 1, 4, 8 ; Pline, *N. H*, XVII, 1, 1. — P. 110, 10 : *sudore* peut avoir été suggéré par la locution connue, (*sine*) *sudore et sanguine ;* H. l'emploie à faux, comme plus haut, p. 109, 22, la formule *manibus pedibusque.* — 114, 32, lire : *sed tis in omnibus praeceptis.* — 115, 11 : *Deus det prouentum* ; cp. les expressions de saint Paul, *Deus incrementum dedit*, etc., *Cor.* I, 3, 6 et 7 ; II, 9, 10. — 115, 19 : *Vulgo dicitur quod dilecti socius et ipse sit dilectus ;* c'est le proverbe français : les amis de nos amis sont aussi nos amis. — 127, 26 : noter le sens de *inutilis,* « nuisible », si fréquent chez les médecins. — 131, 31 : *Duritiam cordis* ; expression biblique, Mt. 19, 8 ; Mc. 10, 5 ; 16, 14. — 141, 35 : *O factum bene :* cf. Ter. *Andr.* 105. — 147, 24 : *Idem uelle, idem nolle* : pensée souvent exprimée (Salluste, *Cat.* 20, 4 ; etc. : cf. Otto, dans l'*Archiv* de Wölfflin, V, 386), que l'on pourrait peut-être ici rattacher à l'imitation d'Agius, avec d'autres emprunts (cf. Weyman, *Archiv*, VIII, 24) ; mais Agius a : *unum.* — 150, 36 : *Peiora prioribus apposuit ;* cp. Mt. 12, 45 : *Fiunt nouissima hominis illius peiora prioribus ;* et Lc. 11, 26. — 157, 16 : *Diabolicum est in peccatis durare*, c'est la deuxième partie d'un proverbe vulgaire : *perseuerare diabolicum ;* le rapprochement avec Jérôme, *Adu. Ruf.*, 3, 33, n'est pas exact pour ce point. — 158, 6 : *Quatinus superhabundet diuina gratia, ubi superhabundauit facinorum abominatio ;* cp. saint Paul, *Rom.*, 5, 20 : *Ubi autem abundauit delictum, superabundauit gratia.* La forte théorie de saint Paul est d'ailleurs ici rabaissée à la moralité vulgaire de la prédication. — 172, 37 (et 151, 19) : *Subitoque non comparuit ;* cf. *Reg.*, III, 20, 40.

Je ne puis, en terminant, dissimuler l'impression que m'a produite une lecture attentive des drames de Hrotsvit. Les idées enfantines [1],

1. P. 112, 4. Constantin veut promettre la main de sa fille, Constantia, au païen Gallicanus pour qu'il sauve l'empire. Constantia a fait vœu de virginité, avec

la brusquerie des péripéties [1], l'immoralité naïve [2], le comique inconscient [3], placent ces drames bien au-dessous des pièces de collège. La clarté du style et une certaine aisance de dialogue ne rachètent pas assez la pauvreté du fonds. Ces œuvres témoignent éloquemment de ce que devenaient les restes de la civilisation au moyen âge [4]. Hrotsvit pastiche Térence sans le comprendre et dans un esprit de niaiserie. Quand on veut mesurer la grandeur de la Renaissance et la fécondité de la culture humaniste, on n'a qu'à lire sans parti-pris une œuvre quelconque du moyen âge.

Il ne faut pas cependant regretter la peine prise par M. Paul de Winterfeld. Son édition est un modèle de précision. De très riches index forment plus de la moitié du volume. Tous ces secours permettent d'étudier Hrotsvit à tous les points de vue. Pour bien des auteurs classiques, nous n'avons pas encore l'instrument de travail, commode et perfectionné, que nous trouvons dans cette édition.

Paul Lejay.

---

l'approbation de son père, qui ne l'a pas oublié. Constantin veut cependant que l'on promette sa main à Gallicanus. Constantia : « Quid, si uictor reuertetur, mihi erit agendum ». Constantia : « Reor omnipatrem, prius esse inuocandum quo ab huiusmodi intentione Gallicani reuocet animum ». — P. 119, 31 : les tribuns, qui avaient fui devant l'ennemi, échappent au châtiment en se faisant chrétiens.

1. Ebert a signalé l'invraisemblable rapidité de l'action. Mais, dans une même scène, la rapidité est encore plus grande et vraiment choquante, quand un personnage, sur un incident insignifiant, se range à un parti inattendu. Telle est la conversion de la courtisane Thaïs, à la simple mention de la présence de Dieu (p. 170, 15). La conversion de Gallicanus est aussi bien subite.

2. Constantia engage son père dans une promesse qu'ils ne tiendront pas et dans une véritable supercherie vis-à-vis de Gallicanus (p. 112, 18, je ponctuerais : *Simula prudenter, peracta expeditione...*). Abraham accepte, sur la demande de la famille, la garde d'une enfant de sept ans : « Sed eius gazas pauperibus erogare decreui » ; et son voisin, le moine Effrem approuve : « Despectio temporalium condecet animum caelo intentum » (148, 7).

3. Pendant que la pupille d'Abraham s'évade de sa cellule, le moine est absorbé dans des visions : « Draco mirae magnitudinis nimiique foetoris, rapido impetu adueniens, candidulam secus me columbam repperiens cepit, deuorauit, subitoque non comparuit. » P. 151, 17. — Le dialogue où l'ermite Pafnuce disserte de la musique n'est pas exempt de ces traits involontaires : 164, 10 ; 165, 30. — Toute la première partie du drame *Abraham* ne peut manquer de procurer à un lecteur moderne une douce gaîté. La donnée, qui est celle de la fille mal gardée, contraste de manière amusante avec la gravité du milieu et des personnages. La bonne sœur qu'était Hrotsvit n'y a rien vu. — Quelques-uns des défauts relevés ci-dessus remontent aux récits hagiographiques découpés par Hrotsvit ; mais elle en a pris la responsabilité.

4. Voir, par exemple, ce que devient l'idée de l'harmonie des sphères, *Pafnutius*, 164 suiv. Le disciple demande pourquoi on ne l'entend pas ; Pafnuce donne diverses raisons : « Sunt etiam qui dicunt quod spera tam iocundum, tam dulcem efferat sonum ut, si audiretur, omnes in commune homines, semet ipsis neglectis omnibusque postpositis studiis, ducentem sonum ab oriente sequerentur in occidentem. » Et le disciple, de dire avec sagesse : « Praestat ut non audiatur ».

Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate ; Mémoire posthume de Samuel Berger. Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1re série, tome XI, 2e partie. Paris, imprimerie nationale ; librairie C. Klincksieck, MDCCCCII, 78 pp., in-4°. Prix 3 fr. 50.

Ce dernier mémoire du regretté Samuel Berger est un dernier service rendu par lui à la science.

Une première partie a pour titre : Les préfaces de la Vulgate. On sait que, en tête des livres bibliques, se trouvent des préfaces. Ces introductions, dues à saint Jérôme, à Isidore de Séville, à Priscillien, à Raban Maur, à d'autres encore, forment un groupe important et original dans la littérature chrétienne. Quelques-unes, comme les arguments des quatre évangiles, nous font remonter aux débuts de la littérature chrétienne latine et aux plus anciennes manifestations de l'hérésie dans l'Église romaine. Grâce aux préfaces de saint Jérôme, nous pouvons suivre la chronologie de la composition de la Vulgate. A côté de ces morceaux, on trouve dans les Bibles du moyen âge tout un pullulement d'apocryphes, dont bien peu offrent quelque intérêt. S. Berger suit le classement et le choix de ces documents à travers les éditions principales de la Bible, celles d'Alcuin, de l'Université de Paris, les *Correctoria* des dominicains, les traductions du XVIe siècle jusqu'à la Bible de Sixte V.

La deuxième partie du mémoire est le « Relevé des rubriques et des premiers mots des préfaces des livres de la Bible d'après les manuscrits de la Vulgate ». Après chaque *initium*, on trouve les cotes et les dates des manuscrits principaux qui contiennent la pièce.

Un appendice renferme les tables : ouvrages cités, abréviations, manuscrits à date certaine, manuscrits à date approximative. Il n'est pas besoin de faire remarquer l'intérêt que les deux dernières tables présentent aux paléographes, comme celui de tout le travail pour les bibliothécaires.

La dernière œuvre de Samuel Berger est une œuvre utile, solide et désintéressée. Elle donne la meilleure image du savant consciencieux et de l'érudit serviable dont nous ressentirons longtemps la perte.

Paul Lejay.

Hilde-Gudrun. Eine sagen-und literargeschichtliche Untersuchung, von Friedrich Panzer. Halle a. S., Niemeyer. In-8°, XI-452 pp., 12 mk.

Si la thèse de Lachmann, qui voyait dans le *Nibelungenlied* une superposition de poèmes d'âges différents, est aujourd'hui fortement ébranlée, il ne paraissait pas jusqu'à ces derniers temps que la théorie analogue relative à *Gudrun* dût avoir le même sort. Les sagaces tra-

vaux de Müllenhoff, pour ne citer que le plus important des critiques qui se sont voués à cette tâche, semblaient avoir mis hors de doute que le poème de *Gudrun* est formé d'une partie ancienne, à laquelle furent incorporées plus tard un nombre considérable de strophes nouvelles. M. Panzer croit au contraire, et il s'efforce de le démontrer, que *Gudrun* est un poème d'une parfaite unité et composé par un seul individu. Les arguments de M. P. sont de deux ordres : ils s'appuient sur la forme du poème et sur l'origine de la légende.

Les observations de M. P. sur la langue, la métrique, le style, la composition et les caractères aboutissent toutes à la même conclusion : *Gudrun* a été écrit d'un seul jet. Bien que M. P. ait négligé de porter son attention sur certains points, tels que la présence des mots étrangers (dont l'importance a été mise en relief par M. Martin dans sa nouvelle édition de *Gudrun*, p. XXIX sq.) les allitérations, les antithèses, etc., on peut dire cependant que les résultats auxquels il est arrivé méritent la plus sérieuse considération et emporteront la conviction de nombreux lecteurs.

Si M. P., dans la seconde partie de son livre, qui est de beaucoup la plus importante, a un peu perdu de vue la démonstration entreprise, il ne l'a cependant pas oubliée. Les recherches sur l'origine des faits présentés dans *Gudrun* l'ont entraîné dans de vastes études de folk-lore et de légende comparée. Passant en revue les divers motifs de *Gudrun*, il fait voir les rapports que présentent les légendes réunies dans ce poème avec les contes ou chansons populaires, les romans byzantins, les légendes anciennes, les récits et poèmes français, allemands et norrois du moyen âge (*Goldener*, *Südeli*, *Apollonius de Tyr*, *Salomon*, *Jourdain de Blaie*, *Saint Brandan*, *Rother*, *Orendel*, *Biterolf*, etc.) et montre comment s'est constituée l'œuvre allemande sous les influences les plus diverses[1]. L'un des principaux résultats de ces laborieuses investigations est la démonstration de l'unité de *Gudrun* ; les emprunts signalés par M. P. se poursuivant logiquement dans les strophes authentiques et les strophes considérées comme intercalées, il faut admettre qu'une seule intelligence a fondu les éléments disparates dont se compose le poème. Mais ce n'est pas là le seul fruit des recherches de M. P. Au cours de son travail, avec une vaste érudition et une rare perspicacité, il a éclairé certains points obscurs de la légende et redressé nombre d'opinions erronées. Intéressante est sa tentative de démontrer pour *Gudrun*, comme on l'a fait pour le *Nibe-*

---

1. M. Panzer dit avec raison, p. 274, que l'enlèvement de Tristan par les marchands norvégiens n'a qu'un vague rapport avec l'enlèvement d'Hilde. Mais la légende de *Tristan* offre en un autre endroit un point de comparaison avec cette donnée. C'est la *quête* d'Iseut par Tristan, le déguisement de ce dernier en marchand, les libéralités, le tribut au roi et surtout la question que se pose Tristan dans la *Saga*, se demandant « s'il doit attirer Iseut sur le vaisseau pour s'enfuir ensuite avec elle » (*Gottfr.* v. 8684 ss., *Saga*, chap. XXXIV).

lungenlied (v. surtout Fr. Kauffmann : Z. f. d. Phil. 31, p. 50 sqq.) qu'il y a une étroite relation entre les poèmes médiévaux et les contes populaires, ceux-ci présentant souvent la forme la moins altérée, ce qui ruine la théorie de l'origine norroise. Un autre point important du travail de M. P. est l'apport de la preuve que la chanson dite *Ballade des Shetland* n'a rien à voir avec la légende de Hilde-Gudrun.

M. Panzer ne peut évidemment espérer que tous les rapprochements, si nombreux dans son travail, seront unanimement acceptés, ni que sa théorie de l'unité de *Gudrun* sera admise sans conteste (M. Martin a déjà déclaré qu'il persistait dans ses anciennes opinions); mais quelles que soient les critiques de détail qu'on pourra lui adresser et quelque succès qu'ait sa thèse, il n'en reste pas moins que son livre a fait faire un grand pas à la *Gudrunforschung*.

F. Piquet.

Altnordische Sagabibliothek, IX. **Fridhthjofs saga ins frœkna** herausgegeben von Ludwig Larsson. Halle a. S., Max Niemeyer, 1901, in-8° de xxiv-56 p., br. 2 M.

Palæstra, XXIII. **The Constance saga,** by A.-B. Gough. Berlin, Mayer u. Müller, 1902, in-8° de 84 p., br. 2 M. 50.

De toutes les sagas l'une des plus connues chez nous, tout au moins de nom, est bien celle de Fridhthjofr, ce joli roman d'amour de la fin du xiiie ou du commencement du xive siècle. Repose-t-il sur un fait historique ? Si M. Larsson assure que non, M. Finnur Jonsson est moins affirmatif. Quoi qu'il en soit, c'est un petit chef-d'œuvre autant pour la clarté et la simplicité de l'exposition que pour la vérité des caractères : il mériterait d'être apprécié en France. Nous n'avons pas à redire le soin qui distingue les éditions de la « Altnordische Bibliothek ». M. Ludwig Larsson a fait précéder la sienne d'une introduction dans laquelle, après avoir résumé le sujet, il en fait l'historique et traite des manuscrits, de l'âge, de la composition de la saga, ainsi que de ses rapports avec le poème de Tegnér ; enfin il indique les différentes éditions et traductions. Il y a ajouté un double index des noms propres de personnes et de lieux. De nombreuses notes, au bas de chaque page, facilitent la lecture du texte.

La « Constance saga » est cette histoire bien célèbre d'une jeune fille qui, repoussée par les siens, arrive dans un pays étranger, dont elle épouse le prince. Pendant une absence de son mari, elle est faussement accusée d'avoir mis au monde un monstre et bannie avec son enfant. Finalement, son innocence est reconnue. Ce thème, qui se retrouve dans tant de contes, a inspiré maint auteur du xiie au xive siècle ; en outre, il a été en Angleterre plusieurs fois associé à des traditions historiques : c'est dire de quel intérêt en est l'étude. M. A.-B.

Gough, dans la première partie de son travail, après avoir exposé les relations réciproques des versions littéraires, dont il donne une liste et la classification, et avoir comparé entre eux les différents contes européens qui ont ce même sujet, en dresse un arbre généalogique dont la racine serait « a prehistoric Anglian folk-tale ». Dans la seconde partie il étudie les rapports du conte et de l'histoire, notamment dans la saga northumbrienne d'Ælla et Eadwine et dans la très ancienne saga d'Offa et Trytho, où se retrouvent des personnages du Beówulf. C'est une savante dissertation que celle de M. Gough et, quoiqu'un peu touffue, fort intéressante. Il n'y a pas de conclusion : sans doute, parce qu'il ne pouvait pas y en avoir. Comme l'auteur, nous exprimons le vœu que quelque mythologue ou folkloriste nous dise bientôt l'origine de ce conte et nous en donne l'explication : il semble qu'un de ces vieux mythes solaires si honnis pourrait bien encore se cacher là-dessous !

Léon Pineau.

Troels Lund. **Sunhedsbegreber i Norden i det 16. Aarhundrede**. Kbhvn. Det Schubotheske Forlag, 1900. 1 vol. petit in-8 de 271 p. Br. 4 Kr.; rel. 5 Kr. 25.
Kristoffer Nyrop. **Ordenes Liv**. Id., 1901, 1 vol. de 239 p.
Chaque volume orné du portrait de l'auteur par P. S. Krœyer.

La maison Schuboth de Copenhague a entrepris sous le titre général de « Kultur-Bibliothek », en un élégant format, sur beau papier et admirablement imprimée, une collection dont nous avons le plaisir d'annoncer ci-dessus les deux premiers volumes.

M. Troels Lund est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le présenter ou de faire son éloge. Son nouveau livre n'est pas inférieur à ses nombreux et savants travaux antérieurs sur le moyen âge scandinave. Après avoir brièvement exposé comment les Égyptiens, les Grecs et les Romains, puis les Arabes ont successivement compris la santé, et comment de leurs conceptions très diverses tout naturellement s'explique la variété des remèdes qu'ils employaient, il dit ce qu'à leur tour les Scandinaves du XVIe siècle en ont pensé et cite quelques-unes des mille façons bizarres qu'ils avaient alors de soigner les maladies : montrant au milieu de tout cela les louables efforts des Paracelse et des Tyge de Brahe pour arriver à la vérité. M. Troels Lund se demande si nous sommes aujourd'hui beaucoup plus avancés qu'au XVIe siècle ? Sans doute, les conditions hygiéniques se sont bien améliorées ; cependant, elles sont loin d'être parfaites encore. Des maladies ont disparu ; d'autres sont survenues : et, conclue-t-il non sans malice, il est tant de façons différentes et souvent opposées de soigner la même que ce n'est guère que merveilleuse chance quand le patient en réchappe.

« Les mots ne signifient naturellement, mais à plaisir ». Sur cet apophthegme de Rabelais, qu'il a inscrit en tête du deuxième volume de la « Kultur-Bibliothek », M. Kristoffer Nyrop, avec la clarté et l'esprit qui sont deux de ses plus brillantes qualités, nous raconte toute la vie des mots : comment par la synecdoche, la litote, l'antiphrase, etc., etc., ceux-ci en sont venus à signifier tout autre chose que ce qu'ils exprimaient à l'origine. Mais ce sont là affaires de grammairien et je passe. Je ne veux m'arrêter qu'aux derniers chapitres, ceux où l'auteur, par des exemples typiques, montre non seulement l'importance de l'harmonie phonétique dans le style, mais son influence sur l'emploi et la valeur même de certains mots. Cette influence est particulièrement frappante dans le parler populaire. On lui doit des croyances superstitieuses en grand nombre ainsi que les formulettes enfantines, le langage des fleurs et le culte de certains saints : pourquoi, autrement, saint Expedivit serait-il le patron des causes pressées et « l'Expéditionnaire de la très sainte Vierge » ? et saint Claude guérirait-il la claudication, comme saint Clou les abcès ? A remarquer que cela n'existe pas qu'en France. En Allemagne, c'est pour la même raison que saint Augustinus est invoqué pour les maladies d'yeux, « Augenkrankheiten », et santa Rosa pour l'érésipèle, « die Rose ».

M. Kristoffer Nyrop dit n'avoir eu d'autre but que d'attirer l'attention du grand public sur la sémasiologie ou sémantique et de montrer l'intérêt qu'il y aurait à attribuer à cette science assez nouvelle une place plus importante dans l'enseignement. Il est regrettable qu'il n'y ait pas une édition française de son livre. Aussi bien pourquoi ne nous la donnerait-il pas lui-même ?

Léon Pineau.

R. F. Arnold. **Geschichte der deutschen Polenlitteratur.** Halle, Niemeyer, 1900, 1 Band, 298 pages.

L'ouvrage de M. Arnold nous présente sous une forme aussi dégagée que possible de tout fatras, de toute érudition indigeste, l'histoire des œuvres écrites en allemand par des Allemands installés en Pologne, ou naturalisés Polonais, — ou même par des Polonais comme Stanislas Ponatiowski. Ce premier volume, divisé en quinze chapitres, dont le premier a pour titre : *Moyen âge et réformation*, s'arrête après le troisième partage de la Pologne. Naturellement l'auteur développe avec abondance la période où la Pologne, déchirée par l'anarchie et incapable de dépouiller tout à fait l'esprit du moyen âge, devient la proie de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. Il s'efforce de mettre en relief les impressions causées en Allemagne par ces événements

qu'on a nommés des forfaits historiques, de nous montrer quel lien étroit unit, vers 1770 surtout, l'histoire et la littérature, quelle forme a adoptée chez des écrivains, comme Schubart, par exemple, la pitié pour la douleur des Polonais et l'admiration quand même pour la force triomphante, enfin dans quelle mesure la pensée allemande a été mêlée à la discussion des grands problèmes politiques et sociaux soulevés par les discordes intérieures et la chute de la Pologne. Les deux grands courants qui dominent la littérature polonaise au XVIIIe siècle, d'une part l'influence exercée par les écrivains de la période d'émancipation et de lumière, et d'autre part, comme en manière de réaction, le « Rousseauisme », ont été mis en pleine lumière par M. A., et c'est à notre sens, la partie la plus intéressante du livre. Il faut louer aussi l'art avec lequel les œuvres isolées sont rattachées au mouvement général des idées et comment, entre autres, est expliquée par une filiation directe avec les théories émises par l'auteur du *Contrat social*, la constitution polonaise du 3 mai 1791. Dans l'ensemble, ouvrage solide, étagé sur des sources indiscutables. M. A. met tout son amour propre d'historien à être strictement objectif et déclare que dans le partage de la Pologne, c'est l'Autriche qui a joué le rôle le plus sympathique. Pour la Prusse, il n'ose se prononcer d'une manière aussi absolue, mais il semble, comme malgré lui, entraîné à partager l'opinion de Moltke qui se résume en ces mots : « L'excès de la liberté et celui de l'esclavage ont détruit l'indépendance de la Pologne ». Peut-être insiste-t-il trop sur cette idée ; peut-être rend-il les Polonais plus coupables qu'ils ne sont de leurs propres malheurs. C'est bien de croire qu'ils ont été châtiés par une Némésis ; il n'eût pas été puéril de croire aussi, d'un autre côté, à un tribunal universel de l'histoire universelle (*ein Weltgericht der Weltgeschichte*). Dans un second volume M. Arnold se propose de parler de l'influence du romantisme et d'étudier le développement de la littérature polonaise-allemande jusqu'en 1848 et même 1863. Le mérite du premier volume fait bien augurer de celui qui suivra.

C. Senil.

Duc de Broglie. **Le dernier bienfait de la monarchie.** Paris, C. Lévy, 331 pp. in-8°.

Sous ce titre tendancieux, le duc de Broglie a raconté l'histoire de la création du royaume de Belgique dans cette forme académique, solennelle et prolixe qui plaisait à son public. Cette œuvre posthume est un recueil d'articles publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*; elle paraît sans avertissement d'aucun genre, sans indications précises de sources, sans bibliographie. Elle s'adresse au public académique, non aux historiens, et ne relève guère que de la critique littéraire.

L'histoire du royaume des Pays-Bas depuis 1815, qui forme le chapitre premier (pp. 1-83) n'est qu'une revue sommaire sans aucune valeur originale. — La partie personnelle du travail se réduit aux trois chapitres sur la conférence de Londres et l'élection du duc de Nemours ; (l'étude s'arrête à ce moment). Sur ces épisodes d'histoire diplomatique le duc de B. a apporté quelques détails inconnus, quelques-uns tirés de ses souvenirs, la plupart extraits des papiers encore inédits de Talleyrand et de la correspondance entre Louis-Philippe et sa sœur [1] qu'il avait en sa possession. De Louis-Philippe lui-même, il tenait le récit de l'entrevue entre le roi et Bresson où le roi, ayant laissé parler le diplomate, le renvoya sans lui donner d'instructions précises ; ce qui lui permit de faire croire aux Belges qu'il accepterait l'élection de son fils et lui donna l'avantage de pouvoir la refuser.

Mais ces souvenirs personnels, rien n'indique à quelle époque ils ont été notés. Et les documents inédits (des papiers de Talleyrand ou des archives des affaires étrangères (?) sont cités parfois de façon qu'il soit impossible de les identifier [2].

Les références sont rédigées dans une forme qui indique ou une grande inexpérience historique ou le dédain pour tout appareil de preuves. P. 113, note 1. A propos de la conclusion de la paix d'Andrinople l'auteur, au lieu de rappeler le rôle bien connu de l'envoyé prussien, se réfère à un article de Droysen en ces termes (note 1) : « Nous trouvons ce détail dans un écrit auquel le célèbre Droysen a attaché son nom (*sic*) et dont le but évident a été de montrer que la politique d'indépendance et d'hostilité contre l'Autriche et la Diète... avait été inaugurée... dès 1830 (*Zeitschrift für Preussische Geschichte und Landeskunde*, Berlin, 1874). — P. 147, n. 1. « Souvenirs tirés des papiers de Stockmar « c'est le *Denkwürdigkeiten*. Id., n. 2. « Droysen, document *(sic)* déjà cité ; « c'est l'article indiqué plus haut. — P. 150, n. 1. « Archives des affaires étrangères. — Le prince de Polignac au baron Mortier chargé d'affaires de France à Berlin, déc. 1829. — P. 159, n. 1, même rubrique, oct. 1830 ».

Il est impossible de découvrir suivant quelle règle l'auteur a déterminé les affirmations qui lui semblaient exiger une référence. La discussion critique des témoignages est également très irrégulière. Une discussion méthodique eût été pourtant d'autant plus nécessaire que cette étude consiste exclusivement en détails de négociations diplomatiques difficiles à contrôler et qu'une bonne partie n'est connue que par un homme aussi suspect que Talleyrand. Ch. Seignobos.

---

1. Il y fait une allusion p. 260.

2. P. 240. Dépêches de M. de Bourgoing (déc. 1831). — P. 244. Extraits de trois lettres sans aucune référence. — P. 268. Corresp. du duc de Dalberg avec Talleyrand, janvier 1831, *passim*. — P. 303. Talleyrand à Madame Adélaïde, 22 janvier 1838 (*sic*). — P. 305. Citations d'une lettre de Lamartine, sans référence.

Ch. Renouvier. **Uchronie (L'Utopie dans l'histoire).** Esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être, 2e édition. Alcan, 1901, xvi-413 pp. in-8°.

En rééditant ce livre étrange, vieux d'un demi-siècle, M. Renouvier n'a pas eu la charité d'y joindre une notice pour expliquer dans quelles conditions il l'a composé autrefois et à quelle conception il correspondait. Il a tenu à lui laisser la forme mystérieuse et romantique — un peu démodée aujourd'hui — d'un manuscrit anonyme écrit vers 1600 par un moine victime de l'inquisition, publié avec 3 appendices écrits par 3 dépositaires successifs du manuscrit 1° au xviie siècle, 2° vers 1658, 3° en 1709 et 1713.

Tout le monde connaît au moins de nom l'*Uchronie*. On sait que c'est une plaisanterie en 400 pages, œuvre d'un des philosophes les plus originaux et les plus profonds de son temps. C'est l'histoire imaginaire de ce qui serait arrivé en Europe si Marc-Aurèle avait eu des successeurs capables de faire les réformes nécessaires, si l'Europe avait évité l'invasion des Barbares et le régime ecclésiastique du moyen âge. L'auteur admet qu'elle aurait gagné plusieurs siècles et que la civilisation aurait atteint dès le xvie siècle le point où elle est aujourd'hui. A l'*Uchronie* exposée dans le manuscrit les *Appendices* opposent la réalité telle qu'elle s'est déroulée.

L'*Uchronie* est un procédé littéraire pour présenter une doctrine métaphysique indiquée dans les 5 pages d'une « Postface de l'éditeur ». Il s'agit de démontrer que le déterminisme est une illusion, qu'il aurait pu arriver autre chose que ce qui est arrivé et que le cours des événements dépend de l'usage que l'homme fait de sa liberté. La thèse n'est pas exposée en termes si vulgaires, (ce n'est pas la manière de M. Renouvier). Mais je ne pense pas trahir sa pensée en la traduisant [1].

Ce n'est pas le lieu dans la *Revue critique* de discuter en détail la doctrine de la liberté humaine. Mais puisqu'on a appelé l'histoire en témoignage, je me permettrai d'indiquer comment la question se pose pour les historiens.

L'histoire ne fait connaître que l'évolution qui s'est réellement produite, elle n'apporte donc aucun appui au « fatalisme », si on prend le mot au sens oriental, à ce fatalisme fondé sur la croyance, parfois inconsciente, à l'action d'une puissance surnaturelle qui veille à l'exécution rigoureuse de ses décrets préétablis. « Cela devait arriver

1. Il parle p. 411 des moyens de « rendre un grand changement historique concevable et probable sous la simple condition d'un changement supposé de quelques volontés » et p. 412 il espère qu'il « aura forcé l'esprit à s'arrêter un moment à la pensée des possibles qui ne se sont pas réalisés... Il aura combattu et qui sait? peut-être ébranlé les préjugés dont le fatalisme ouvert ou déguisé est la racine. »

fatalement » équivaut à dire : « Cela serait arrivé quand même les conditions auraient été différentes ». Proposition qui a un sens très clair si elle équivaut à : « Cela était écrit » ou « Allah l'a voulu », car alors le Destin ou Allah est conçu comme une force supérieure qui annule toutes les autres conditions, l'événement ne peut être modifié puisqu'il est le résultat d'une force toute-puissante. Dans toute conception scientifique au contraire cette proposition est dépourvue de sens, car elle devrait se formuler ainsi : « Le même effet se produirait quand même les causes de cet effet ne se seraient pas produites ».

L'historien ne peut donc pas refuser d'admettre que, si une partie des conditions avait changé, le résultat aurait été différent ; pas plus que le géologue ne contestera que l'érosion d'une vallée aurait été différente si le courant de l'inondation avait été détourné dans une autre direction,— ce qu'un tronc d'arbre suffisait à produire. Un changement de personnes dans le gouvernement impérial aurait suffi peut-être aussi à amener une transformation, sinon radicale, du moins appréciable sur l'évolution de la société romaine. Ce serait une affirmation ultra-scientifique de déclarer qu'un changement de direction ne peut rien changer à la série des événements.

Mais l'histoire ne nous montre que la série des « possibles » qui se sont réalisés. Elle ne nous apprend pas si ces possibles étaient possibles autrement qu'en un sens subjectif, c'est-à-dire concevables pour notre intelligence et s'ils pouvaient être réalisés *dans les conditions* qui existaient réellement. Elle nous dit encore moins que ces possibles hypothétiques aient dépendu de « quelques volontés ». La position même de la question exclut toute intervention de la volonté, à plus forte raison de la liberté humaine. Car l'histoire pose la question exactement dans les mêmes termes que toute autre science de l'évolution. La géologie, la paléontologie botanique et zoologique disent également : La distribution actuelle des terrains, des flores et des faunes est le résultat d'une série de conditions ; si quelques-unes de ces conditions avaient manqué, le résultat serait autre. Il n'est question ici ni de liberté ni de volonté. Et même en histoire on pourrait éliminer cet élément en ne considérant que les phénomènes matériels indépendants de la « volonté ». Il suffirait de modifier très légèrement les données de l'*Uchronie* : Marc-Aurèle n'a besoin de faire aucun acte de volonté, il ne déshérite pas son fils Commode ; c'est Commode qui reçoit sur la tête une tuile indépendante de toute volonté ; l'Empire passe à un général honnête qui réalise les réformes prescrites par Marc-Aurèle ; et l'*Uchronie* se déroule toute pareille.

Ch. Seignobos.

— Les livraisons 7, 8, 9 du tome V du *Recueil d'Archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau viennent de paraître à la librairie Leroux. Sommaire : § 22, Épigraphie gréco-romaine de Palmyre. — § 23, Inscriptions néo-puniques. — § 24, Orotal et Dusarès. — § 25, Archéologie et topographie de Palestine. — § 26, Trois nouveaux cachets israélites archaïques. — § 27, Inscriptions grecques de Bersabée.

— « L'exégèse rationaliste de la mythologie, telle que l'ont essayée les anciens, témoigne en général d'un médiocre génie et presque toujours d'une complète méconnaissance de la véritable nature du mythe ; mais elle ne saurait être à nos yeux dénuée d'intérêt, puisque les plus grands esprits de l'antiquité, un Hérodote et un Thucydide, un Platon et un Aristote, paraissent avoir été dominés par les idées que systématisèrent plus tard les représentants officiels du rationalisme, les Évhémère et les Paléphate. » Tel est le point de vue auquel s'est placé M. F. Wipprecht, dans un supplément au programme du progymnase de Donaueschingen : *Zur Entwicklung der Rationalistischen Mythendeutung bei den Griechen*, I, Tübingen, Laupp, 1902, in-4°, 46 pp. L'auteur s'efforce de remonter aux premières origines des conceptions qu'un âge plus réfléchi substitua aux naïves légendes jusqu'alors acceptées par la foule. Les premiers « généalogistes », Phérécyde, Acusilas, Hécatée même, bien qu'il ait conscience des droits de la critique subjective, se bornent à refondre les mythes, selon l'exemple que leur en avaient donné les poètes, mais sans la moindre intention d'en éliminer le merveilleux. Le rationalisme ne commence à poindre que chez Hérodote : le mythe y devient un fait historique, et tout ce qui en répugne aux lois de la nature s'efface ou s'atténue. La tendance s'accentue dans Thucydide, pour qui les hommes, et non les dieux, sont les acteurs et les moteurs des contingences historiques. Mais elle s'exagère et se corrompt aussitôt avec Hérodore d'Héraclée : la recherche sincère devient recherche d'afféterie et de subtilité; l'explication ne vaut plus par l'ensemble quasi-historique où elle s'encadre, mais par le degré plus ou moins grand d'ingéniosité qui en marque le détail, et la voie est préparée à l'évhémérisme, ce burlesque et voltairien contre-pied de toute science et de toute méthode. — V. H.

— Le tome II du *Livre de la Création et de l'histoire* d'Abou-Zéïd Ahmed ben Sahl el-Balkhî, publié et traduit par M. Ch. Huart, comprend les chapitres vii, viii et ix « consacrés à la cosmologie, à la psychologie et à l'eschatologie, telles qu'on les entendait dans les écoles du monde musulman au milieu du xe siècle de notre ère ». Voici le titre de ces trois chapitres : Ch. vii, De la création du ciel et de la terre et de ce qui s'y trouve. Ch. viii, Apparition d'Adam et dispersion de sa postérité. Ch. ix, Des troubles et des événements qui marqueront le lever de la dernière heure, la fin du monde et la disparition de l'univers ; et de la nécessité de la résurrection (Paris, Leroux, 1901, in-8°, pp. x-220-241 ; tome XVII, ive série, des Publications de l'École des Langues orientales vivantes).

— Le titre donné par M. Charles Buttin, à l'étude qu'il a publiée en 1901 dans la *Revue savoisienne : Notes sur les armures à l'épreuve* (à part, Annecy, impr. Abry, in-8° de 100 pages) est trop modeste, car il est difficile d'apporter plus d'érudition et de donner plus de renseignements nouveaux dans une pareille matière. Il ne s'est pas contenté en effet de décrire les moyens qui ont été usités pour vérifier si telle ou telle pièce d'armement pouvait résister aux pièces des arbalétriers ou aux balles des arquebusiers et des mousquetaires, il ne lui a pas davantage suffi d'indiquer à quelles marques on reconnaît les épreuves, mais il a

encore cité une quantité de textes relatifs à son sujet et il a expliqué chemin faisant des expressions techniques, pour l'intelligence desquelles on restait indécis. Signalons aux archéologues l'interprétation, que je crois exacte, des termes « de toute botte » et « de botte cassée », En somme, excellente petite publication. — L.-H. Labande.

— *Note sur une charte de Robert II de Jérusalem*, tel est le titre d'une étude diplomatique et historique fort bien rédigée, que M. G. Des Marez a publiée à Bruxelles en 1901 (librairie Kiessling et Cie, in-8° de 32 p., extrait du t. XI, n° 3, ve série des *Bulletins de la Commission royale de Belgique*). Cette charte déjà connue et dont les termes avaient été reproduits dans une bulle d'Innocent IV (30 mars 1254), avait accordé à l'église Saint-Donatien de Bruges des privilèges de juridiction et lui avait apporté la confirmation de droits sur certains biens. Comme M. Des Marez a pu avoir l'original en mains, il en a profité pour en donner le texte exact et présenter sur la forme et le fonds un certain nombre d'observations des plus judicieuses. — L.-H. L.

Lettre de M. Adalbert Wahl.

Monsieur le Directeur, M. G. Pariset, dans une critique assez sévère de deux de mes écrits, publiée dans le numéro du 11 août de la *Revue Critique*, finit par m'adresser le reproche ridicule, que je donne à Tocqueville une leçon de français. Je regrette d'avoir à donner à mon critique une leçon d'allemand. S'il connaissait à fond notre langue, il aurait vu — comme vous, Monsieur, le ferez sans doute en jetant un coup d'œil sur le passage en question, (*Études*, p. 147, note 1) — qu'il ne s'agit pas là de la signification du mot « jurisconsulte », mais de la qualité de ceux à qui le célèbre Tocqueville, par une légère erreur, l'applique. La même observation est à faire sur toutes ou presque toutes les autres remarques critiques de M. Pariset : par exemple s'il connaissait à fond notre langue ou bien s'il avait lu attentivement ce que j'ai écrit, il aurait trouvé (*Notables* p. 159) les raisons pour lesquelles j'ai pu négliger les séries des Archives Nationales [utilisées déjà par Ranke, et qui ne contiennent en substance que la même chose que l'imprimé de 1787-1788, si souvent cité, mais jamais étudié ou même lu avant mes *Notables*]. De même, il aurait vu (*Études*, p. vi et 3 sqq.), pourquoi j'ai pris pour base de mon travail (*Études* n° 1) les cahiers de Paris-Hors-Les-Murs, et pourquoi l'édition des Archives Parlementaires était absolument suffisante pour le but que je m'étais proposé et que je crois avoir atteint.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Dr A. Wahl,
Privatdocent à l'Université
de Fribourg en Brisgau.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 22 septembre — 1902

Harnack, L'essence du christianisme. — Troeltsch, Le christianisme et l'histoire religieuse. — Wimmer, Questions de conscience. — Holzhey, Esdras-Néhémie. — Schmiedel, Les problèmes de la vie de Jésus. — Duhm, Isaie. — Bertholet, Esdras-Néhémie. — Delitzsch, Job. — E. Müller, Le vrai Job. — Boecklen, Juifs et Perses. — Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines, I. — Neville, La syntaxe du comparatif. — La Pinelais, Les gens du roi au Parlement de Bretagne. — Xénopol, Les principes de l'histoire. — L.-G. Pélissier, Le portefeuille de la comtesse d'Albany. — Nerrlich, Correspondance de Jean-Paul. — Mme Asfolfi, Ranlero de Calboli. — L. Hartmann, Spécimen d'un Corpus des chartes italiennes. — Guérard, Introduction aux inventaires des archives du Vatican. — Registres de Martin V, 1. — L.-G. Pélissier, Trois lettres de Lascaris. — Béthune, Mathieu Lansbert. — Lettre de M. des Cilleuls.

Das Wesen des Christenthums, von A. Harnack. Akademische Ausgabe. Leipzig, Hinrichs, 1902, in-8, IV-189 pages.

L'Essence du christianisme. Traduction française du précédent ouvrage. Paris Fischbacher, 1902, in-8, 320 pages.

Die Absolutheit des Christenthums und die Religionsgeschichte, von E. Troeltsch. Tübingen, Mohr, 1902, in-8, XXIII-129 pages.

Gewissensfragen. von R. Wimmer. Tübingen, Mohr, 1902, in-8, 108 pages.

La *Revue critique* (n° du 24 décembre 1900) a déjà signalé à ses lecteurs les seize conférences de M. Harnack sur l'essence du christianisme. Une édition « académique » (lisez : à bon marché, 1 mk.) et une traduction française viennent de paraître simultanément et mettent ce livre à la portée d'un plus grand nombre de personnes. L'édition allemande reproduit le texte déjà connu. La traduction française a été consciencieusement faite, mais elle est parfois d'une langue un peu incorrecte, et elle est obscure ou inexacte en certains endroits. Exemple (p. 33) : « Deux des Évangiles nous présentent en vérité une préhistoire (histoire de la naissance), mais nous pouvons la tenir pour nulle, car bien qu'elle contienne des choses dignes de foi, nous devons les considérer à l'égard de notre but comme dépourvues de sens. » M. H. a écrit : « Deux Évangiles contiennent, à la vérité, une préhistoire (histoire de la naissance), mais nous pouvons la négliger (*unbeachtet lassen*) ; car, quand même elle contiendrait des choses

plus croyables qu'elle n'en contient réellement (*Glaubwürdigeres als sie wirklich enthaelt)*, elle serait sans aucune signification pour notre but. » La phrase de l'original était déjà tournée de façon à ne pas froisser le lecteur par une négation directe de l'historicité de la *Vorgeschichte* ; l'interprète enchérit sur cette réserve de pure forme, en introduisant une réserve de fait et en affirmant l'historicité partielle. S'il y a une seconde édition, le traducteur fera sagement de revoir son œuvre dans le détail.

Il me paraît de plus en plus clair que la thèse fondamentale de M. H., à savoir, que le christianisme consiste essentiellement dans la foi au Dieu père, est trop exclusive, artificielle, et qu'elle est contredite par l'histoire, sur laquelle on voudrait l'appuyer. L'Évangile se résume en un mot : le royaume ou le règne de Dieu. C'est le royaume que Jésus prêche, et non la foi au Père. Cette foi est impliquée dans la conception du royaume ; mais le royaume, et par conséquent la religion de Jésus, est essentiellement une espérance. Le royaume est à venir ; il est censé prochain ; l'Évangile le prépare ; mais on ne peut dire que le royaume soit tout à fait présent dans l'Évangile. Tous les textes clairs et authentiques établissent la notion eschatologique du royaume. Pour prouver que le règne de Dieu est quelque chose d'intérieur à l'homme et d'acquis par la foi au Père, on va chercher un texte de Luc (XVII, 21) assez équivoque, car il peut se traduire : « Le royaume de Dieu est parmi vous » ou bien « en vous », et qui a surtout l'inconvénient d'appartenir uniquement au troisième Évangile et à son développement rédactionnel, où il faut faire la part de l'évangéliste. C'est ce texte douteux que l'on préfère à la masse des textes certains, d'où il résulte que le royaume n'est rien moins que l'idée d'une religion individualiste, mais qu'il est avant tout l'espérance d'une justice et d'un bonheur perpétuel réalisés dans une société d'élus. Que ce soit là une conception symbolique relativement à nous, et que cette conception n'ait pu se maintenir dans sa forme première, ce n'est pas raison pour chercher ailleurs l'essence du christianisme. Il ne faut pas oublier que le royaume des cieux devait se réaliser sur la terre. La formule abstraite de l'Évangile serait donc : espoir assuré d'une justice et d'un bonheur parfaits, que les âmes de bonne volonté préparent en commun, en attendant qu'il plaise à Dieu de les leur faire goûter éternellement. En dehors de cette espérance l'historien ne voit pas de christianisme, et il ne voit pas non plus de Christ. Le Christ de l'histoire est le messager de cette espérance ; il se donne comme l'instrument providentiel de sa réalisation. Déplaçant l'essence du christianisme, M. H. déplace la conscience du Christ. Celle-ci consisterait dans la conscience filiale, laquelle serait la connaissance du Dieu père. Et pour étayer cette thèse, on n'a encore qu'un texte, qui, cette fois, se trouve dans Matthieu (XI, 27) et dans Luc (X, 22) : « Nul ne connaît le Fils si ce n'est le Père, ni le Père si

ce n'est le Fils. » Ce texte ne prouve pas seulement que « la connaissance de Dieu est la sphère où se meut la filiation divine », car il ne s'agit pas de la simple connaissance du Dieu père, mais d'une connaissance réciproque et d'une relation transcendante. Si le passage est authentique, il prouve plus que ne veut M. H.; s'il représente une pensée de la tradition, il ne prouve plus rien pour la thèse, et l'on restera en présence des autres textes qui mettent le caractère propre de la filiation divine de Jésus dans sa fonction messianique. Jésus est fils de Dieu en tant que son représentant, agent du royaume, témoin et garant de la grande espérance, non pas en tant que révélateur de la religion du Père. L'idée de son rôle implique un ministère social, et non seulement une connaissance individuelle communiquée à d'autres individus.

Bien qu'il ne traite qu'une seule question et ne la perde jamais de vue en la développant, M. E. Troeltsch est assez difficile à suivre. Un style plus lucide permettrait aux lecteurs de rendre meilleure justice à la puissance incontestable de sa pensée et à la solidité de ses aperçus. Sa critique de l'ancienne conception dogmatique et apologétique de l'histoire religieuse est tout à fait remarquable; de même celle des systèmes mis en avant par Schleiermacher et Hegel, de l'idée d'absolu appliquée à la religion. A la différence de M. Harnack, qui n'hésite pas à dire que le christianisme est la religion même, l'auteur affirme très nettement que « la construction du christianisme comme religion absolue est impossible au point de vue historique, et avec les moyens de l'histoire ». L'histoire ne connaît aucune idée générale d'où elle puisse dériver le contenu et la suite du réel ; le réel est conditionné, particulier, individuel. Et M. T. de montrer jusqu'à quel point l'Évangile, à sa source même, est ainsi conditionné, comme il l'a été et l'est encore dans son développement. Démêler le noyau absolu de l'écorce relative est une entreprise irréalisable, pour cette raison fort simple, que l'on ne sort jamais du relatif. « L'histoire n'est pas une place pour les religions absolues et les personnalités absolues. Ces associations de mots impliquent contradiction ». Mais il ne faut pas avoir peur du mot « relatif », car sous l'individuel et le conditionné agissent des « valeurs » de portée générale. Rien n'empêche même de considérer comme durables les principales acquisitions de l'ordre scientifique, artistique, social, religieux. Les grandes « valeurs » de l'ordre spirituel sont comparables entre elles ; la comparaison révèle ce qu'elles ont de commun, l'espèce de but ou d'idéal qui flotte en quelque sorte devant l'activité individuelle qui les réalise imparfaitement. Le but est pour l'homme comme une réalité supérieure, principe des efforts qu'il fait pour l'atteindre. Finalement M. T. déclare que le point de vue historique n'exclut pas, et qu'il inclut, mais comme affaire de conviction personnelle en des choses qui n'admettent pas l'évidence mathématique, la reconnaissance du christianisme comme

la plus haute vérité religieuse, et que cette façon d'envisager le christianisme peut être un fondement suffisant pour la foi et la vie chrétiennes. Il y aurait quelque intérêt à comparer cette théorie de la connaissance religieuse avec celle du plus grand (on pourrait presque dire le seul) théologien catholique du XIXe siècle, Newman. On trouverait entre les deux des analogies frappantes, et d'autant plus significatives que M. Troeltsch n'a sans doute jamais lu Newman.

L'ouvrage de M. Wimmer est aussi d'un grand intérêt, mais les problèmes religieux y sont moins discutés en eux-mêmes que par rapport à la conduite à tenir vis-à-vis de la communauté, de l'Église officielle et de son culte, par un protestant dont la pensée n'est pas satisfaite par la théologie traditionnelle. C'est une série de lettres, écrites d'un style très clair, d'un ton pénétrant; document très instructif de psychologie religieuse.

A. B.

Die Bücher Ezra und Nehemia, von C. Holzhey. München, Lentner, 1902, in-8, 68 pages.

Die Hauptprobleme der Leben Jesu Forschung, von O. Schmiedel. Tübingen, Mohr, 1902, in-8, IV-72 pages.

La brochure de M. Holzhey contient une bonne analyse littéraire et historique d'Esdras-Néhémie, mais non une discussion critique de ce livre. Ainsi la question, si controversée depuis quelques années, du rapport de la mission d'Esdras avec celle de Néhémie, n'est pas examinée ni même indiquée. Une idée qui paraît juste, et qui, en tout cas, mérite l'attention des exégètes, domine ce travail : le compilateur d'Esdras-Néhémie aurait été non seulement préoccupé de ce qui regardait le temple et le culte, et peu soucieux de tout le reste, mais il aurait pensé aussi à justifier l'exclusion des Samaritains et à polémiser indirectement entre eux. Il a passé délibérément sous silence les fautes et les déconvenues des chefs religieux de la communauté, et il a retouché selon ses propres idées l'édit de Cyrus et les autres documents officiels qu'il reproduit.

M. O. Schmiedel a voulu donner un aperçu raisonné des principaux problèmes que soulève maintenant la critique des Évangiles relativement à la vie de Jésus. Après avoir réfuté brièvement l'opinion radicale qui conteste jusqu'à l'existence du Christ et l'authenticité de toutes les Épîtres de Paul, il discute la question des sources et d'abord celle du quatrième Évangile. Il se prononce résolument contre l'origine johannique et le caractère historique de ce livre; il en apprécie exactement le caractère allégorique; mais on peut hésiter à le suivre dans l'identification de Nathanaël à l'apôtre Paul. La date de 130-140 doit être aussi un peu trop tardive. Le caractère des Synoptiques est bien

défini. La part d'allégorie qui est entrée dans les récits est peut-être exagérée, et l'auteur affirme trop absolument que la tradition a parfois changé, sans s'en apercevoir, des métaphores en faits. La portée symbolique de certains récits paraît avoir été perçue des évangélistes, par exemple dans la multiplication des pains, et ailleurs encore, où la pensée des narrateurs semble flotter entre l'idéal et le réel. M. S. place avant 70 la rédaction des *Logia* et du proto-Marc; vers 70, celle de la source ébionite (?) de Luc; vers 80, Marc; vers 90, la compilation de Matthieu, et vers 120 sa rédaction définitive; vers 100, Luc. Ces dates ne peuvent être qu'approximatives. Il paraît très vraisemblable que Marc lui-même n'est pas un écrit d'une seule venue, bien qu'il ait acquis sa forme traditionnelle avant les deux autres Synoptiques. La rapidité de son exposé conduit M. S. à formuler des jugements un peu absolus sur certains sujets importants, tels que les miracles, la résurrection de Jésus. L'on peut apprendre beaucoup sur ce dernier point dans les Synoptiques et le dernier chapitre de Jean, nonobstant les divergences des récits ; et le témoignage de Paul, que M. S. dit être le seul historique, serait peu intelligible sans les Évangiles. Paul (I *Cor.* xv, 4) dit que Jésus est ressuscité le troisième jour, « selon les Écritures » : cette préoccupation de l'argument scripturaire n'est pas précisément d'un historien ; et ce que Marc et Matthieu laissent entendre par la fuite des apôtres et le rendez-vous en Galilée vaut les renseignements de Paul, les complète certainement, et les éclaire. En ce qui regarde la cène, le Fils de l'homme, le royaume de Dieu, M. S. fixe l'état des questions d'après les plus récents travaux. Il rejette la conception purement immanente ou purement transcendante du royaume, les deux points de vue ayant été associés dans la réalité. Il tend néanmoins à restreindre le point de vue eschatologique, trouvant dans les paraboles et dans le Discours de la montagne « beaucoup de choses » qui ne seraient pas en rapport avec la perspective apocalyptique. Ces choses-là seraient à examiner dans le détail. Mais il semble bien que dans toutes les paraboles, sans exception, et dans tout l'enseignement authentique de Jésus, l'idée du royaume en tant que présent est subordonnée à celle de sa consommation. La moisson, dans les paraboles de la semence, le développement final du sénevé, la fermentation par l'effet du levain correspondent à l'accomplissement du royaume, et ne sont pas en dehors du point de vue schatologique. On peut retrouver du « purement humain » et de « l'éternellement valable » dans la prédication de Jésus sans lui retirer sa couleur native, ce qui l'a faite vivante dans le milieu et le temps où elle s'est produite. Que Jésus ait commencé par se croire le prophète du royaume, et que ses succès l'aient amené à se croire Messie, c'est ce que les textes ne permettent guère d'affirmer. Il peut y avoir quelque convention dans le récit du baptême; mais ce récit prouve du moins que la tradition la plus ancienne rattachait

à cette circonstance l'entrée de Jésus dans la pleine conscience de son rôle. Au lieu de supposer que la scène de la transfiguration aurait influencé celle du baptême, on pourrait tout aussi bien admettre le contraire pour les paroles du Père céleste; car il n'est pas très probable que le récit de la transfiguration ait pris une consistance définitive dans la tradition évangélique avant celui du baptême.

Alfred Loisy.

Das Buch Jesaia übersetzt und erklärt von B. Duhm. (*Handkommentar z. A. T.* III, 1). Zweite Auflage. Gœttingen, Vandenhœck, 1902, gr. in-8°, XXII-446 pages.
Die Bücher Esra und Nehemia erklärt von A. Bertholet (*Kurzer Hand-Commentar z. A. T.*. Lief. 17). Tübingen, Mohr, 1902, gr. in-8°, VIII-112 pages.
Das Buch Hiob neu übersetzt und kurz erklärt von F. Delitzsch. Leipzig, Hinrichs, 1902, in-8°, 179 pages.
Der echte Hiob, von E. Müller, Hannover, Rehtmeyer, 1902, in-8°, 40 pages.

Le commentaire de M. Duhm a fait époque dans l'exégèse d'Isaïe. La première édition a paru il y a dix ans, et l'auteur s'excuse fort agréablement de n'avoir pas donné hospitalité dans la seconde à toutes les opinions et hypothèses qui ont été émises depuis ce temps-là dans les nombreux écrits publiés sur le même sujet. Il est certain que le développement de la littérature exégétique oblige le commentateur à faire un choix. La présente édition n'en contient pas moins nombre de compléments utiles et des retouches de détail; comme on a pris de plus petits caractères pour imprimer la traduction, le volume garde à peu près les mêmes proportions, mais l'aspect du texte est moins flatteur pour les yeux.

Des hypothèses très diverses se sont produites en ces derniers temps au sujet d'Esdras-Néhémie, soit en ce qui concerne la valeur des données contenues dans ces livres, soit en ce qui regarde leur interprétation, la chronologie des faits, le rapport de la mission d'Esdras avec celle de Néhémie. M. Bertholet résume avec beaucoup de clarté tout ce travail critique, puis il procède lui-même à l'analyse des documents; il maintient l'authenticité des mémoires d'Esdras et de Néhémie, sauf des modifications rédactionnelles qui sont, en grande partie, antérieures à la compilation définitive; il admet aussi l'authenticité, souvent contestée, des lettres reproduites en araméen dans le livre d'Esdras. Son opinion sur le IIIe livre d'Esdras est à considérer. Ce livre ne serait pas une traduction faite d'un seul jet; il représenterait, pour une partie de son contenu, un texte plus ancien, meilleur et autrement distribué que le texte massorétique; mais il aurait été revisé ensuite d'après celui-ci. Les jugements opposés que l'on a portés sur cet apocryphe seraient de la sorte conciliés. L'enchaînement des faits serait à prendre comme il suit: en 538, édit de Cyrus et retour d'exilés sous la conduite de Sesbassar, peut-être un fils de Jéchonias; le tem-

ple est reconstruit sous Darius, et achevé en 516, Zorobabel ayant succédé comme gouverneur à Sesbassar; sous Artaxerxès Ier, une tentative de reconstruction aboutit à faire détruire l'enceinte de Jérusalem, et c'est alors que se place la mission de Néhémie, en l'an 20 du règne (445 av. J.-C.); la mission d'Esdras se placerait vers 430, entre les deux séjours de Néhémie; alors aurait eu lieu la promulgation de la Loi; on ne sait comment se termina l'activité d'Esdras à Jérusalem, et ce n'est peut-être pas sans intention que le récit en est demeuré incomplet. Cette combinaison présente certains avantages. N'a-t-elle pas aussi quelques inconvénients? En lisant la relation de ce qui s'est passé durant le second séjour de Néhémie, se douterait-on que la réforme d'Esdras vient seulement d'avoir lieu? Mais l'état des documents ne permet que des conjectures. Dans le commentaire, M. Bertholet donne une attention particulière à la critique du texte; la critique littéraire est conduite avec beaucoup de sagacité; l'explication historique est très érudite dans sa concision. Le dictionnaire des noms propres, qui se trouve à la fin du volume, sera bien accueilli.

M. Delitzsch a voulu étudier le livre de Job comme si l'on venait de le découvrir, et que ni la tradition ni la critique ne s'en fussent encore occupées. Le procédé n'est pas à la portée de tout le monde, et il peut avoir des inconvénients, même pour un orientaliste aussi consommé que M. D. Il est aisé de dire que les Septante ne sont pas, pour la critique des textes bibliques, un auxiliaire aussi précieux qu'on le croit volontiers maintenant; mais il ne faudrait pas oublier que, pour le livre de Job, la version grecque primitive se présentait comme une recension très différente de l'hébreu traditionnel. La question de ce rapport peut être négligée, mais elle ne devrait pas l'être; elle n'en existe pas moins, car il n'est pas sûr qu'on l'ait résolue d'une façon définitive. Est-il si nécessaire de s'abstraire de toute tradition interprétative et du travail d'autrui? Le peut-on même autant qu'on le voudrait, et le fait-on réellement? Hâtons-nous d'ajouter qu'un tel essai, tenté par un homme très compétent, offre certains avantages, et qu'il peut contenir plus de nouveauté utile qu'un commentaire où l'on ne fait que prendre, en quelque sorte, la suite de l'exégèse courante.

En ce qui regarde la composition du livre, M. D. pense que les discours de Job et de ses amis sont postérieurs au récit (I-II, XLII, 7-17) qui les encadre. Ils auraient été substitués à des discours en prose où les amis du patriarche ne parlaient pas plus sagement que sa femme et où Job était moins hardi que dans les discours poétiques. Cette conclusion se fonde sur le passage (XLII, 7) où Iahvé dit que les amis n'ont pas parlé si bien que Job. Elle ne s'impose pas; et s'il est vraisemblable que la légende est plus ancienne que les discours, il est peut-être risqué d'affirmer que, dans sa forme actuelle et spécialement dans la manière de présenter les trois amis, elle n'est pas adaptée aux discours. Les dialogues seraient « le Cantique des cantiques au pessi-

misme ». M. D. en retire, comme ayant été ajoutés après coup, le chap. XXVIII, les discours d'Élihu (XXXII-XXXVII), les descriptions de l'autruche (XXXIX, 13-18), de l'hippopotame et du crocodile (XL, 15-XLI, 26). Il y a sans doute quelque exagération à dire que le discours de Iahvé ne corrige qu'en apparence le pessimisme du poème. L'auteur n'est pas moins sincère dans ce discours que dans les autres ; pour sauver la justice de Iahvé, il se réfugie dans le mystère, c'est-à-dire qu'il croit à la justice divine, et qu'il est incapable de le démontrer ; le pessimisme de sa raison est très réellement combattu par l'inspiration de sa conscience religieuse, par sa foi. La traduction de M. D. est soignée, de lecture facile, et ne contient, est-il besoin de le dire ? que ce qu'on est habitué à trouver dans le livre de Job, avec une somme de divergences dans les détails beaucoup moindre que la préface n'aurait pu le faire craindre. Le commentaire philologique est renvoyé à la fin du volume, et renferme de précieuses remarques sur le vocabulaire, la langue, l'état du texte (que M. Delitzsch juge très favorablement, tout en y pratiquant d'assez nombreuses corrections), certaines locutions particulières. Pour ces dernières remarques, qui constituent la majeure partie du commentaire, l'auteur fait un excellent usage de l'assyrien. En somme, œuvre de mérite et contribution importante à l'exégèse de Job.

Le travail de M. Müller est d'une originalité moins solide. L'on y établit, en cinq ou six pages, que Job a vécu plus de 1500 ans avant l'ère chrétienne (il ne connaît que la création, le déluge, la ruine de Sodome et aucune légende plus récente ?!), et il préludait à l'athéisme en soutenant que Dieu est injuste (*David Strauss der Urzeit*); son livre consistait dans *Job*, I, 1-4, 13-19, 11-7*b*-8, 11-12 ; III-XXXI, et finissait à l'endroit où on lit maintenant : « Fin des discours de Job ». Tout le reste a été ajouté postérieurement, à des époques différentes, et M. Müller ne s'y intéresse guère. Il donne la traduction de son Job primitif, sans s'occuper autrement du parallélisme dans les discours, et sans la moindre note. La traduction, d'ailleurs, est toujours claire et assez fidèle, sauf quelques libertés (par exemple, XIX, 20, Job se plaint d'avoir perdu toutes ses dents). Faute de preuves, la thèse générale échappe à la discussion.

Alfred Loisy.

Die Verwandschaft der jüdisch-christlichen mit der parsischen Eschatologie, von E. Bœcklen. Gœttingen, Vandenhœck. 1902, in-8, 150 pages.

La question traitée dans cette brochure est agitée depuis longtemps, sans que l'on soit arrivé à des conclusions indiscutables. M. Böcklen ne prétend pas la résoudre, mais seulement l'exposer, et l'on doit dire qu'il y a réussi. Le rapport des deux eschatologies, judéochrétienne et

mazdéenne, est établi par un rapprochement fort détaillé de textes groupés sous quatre chefs principaux : la mort, le sort de l'individu après la mort, le sort final du monde, les légendes paradisiaques qui tournent à l'eschatologie. De ces quatre points, le deuxième et le troisième sont ceux qui comportaient le plus grand développement. Il résulte du tableau ainsi tracé que le problème, comme il arrive d'ordinaire, est beaucoup plus complexe que ne l'avaient cru ceux qui l'ont soulevé d'abord. La date incertaine de l'Avesta est une difficulté. Le défaut de renseignements directs sur les rapports des Juifs avec les Perses en est une autre. Certaines analogies semblent frappantes ; les différences ne le sont pas moins, non seulement dans des détails caractéristiques, comme la trompette de la résurrection, qui tient une grande place dans l'eschatologie juive, chrétienne et islamique, et manque tout à fait dans le parsisme, mais dans des doctrines importantes, comme celle du Messie, dont le sauveur avestique se rapproche plutôt par certains traits extérieurs que pour l'idée fondamentale. Il faut évidemment tenir compte des ressemblances et des différences pour apprécier à sa juste valeur l'influence iranienne dans le développement de l'eschatologie juive. M. Boecklen estime, peut-être avec raison, que M. Soederblom, dans son remarquable ouvrage, *La vie future d'après le Mazdéisme*, est trop enclin à réduire au minimum et les ressemblances et l'influence. Celle-ci paraît être l'explication la plus naturelle de celles-là ; mais ce n'est qu'une hypothèse, et l'auteur se demande, pour finir, et sans conclure, s'il n'y aurait pas d'autres possibilités.

A. L.

E. Babelon. **Traité des monnaies grecques et romaines.** Première partie : Théorie et doctrine. Tome I. Paris, Leroux, 1901, in-4°, 1206 p. Prix : 40 fr.

Malgré la valeur que conserve encore la *Doctrina Nummorum veterum* d'Eckhel, François Lenormant avait entrepris un travail d'ensemble sur la *Monnaie dans l'antiquité*. De cet ouvrage trois volumes seulement parurent en 1878-1879, et la mort empêcha l'auteur d'achever sa tâche. Il faut espérer que M. Babelon sera plus heureux. Le traité dont il nous donne le tome premier s'annonce comme devant avoir des proportions considérables. Il sera divisé en deux parties, dont l'une, en trois volumes, étudiera « au point de vue didactique et synthétique, toutes les questions relatives à la numismatique » ancienne, et dont l'autre contiendra la description historique. « Chaque province, chaque ville, chaque dynastie royale y aura son livre, son chapitre ou son paragraphe, suivant son importance. Toutes les monnaies principales y seront décrites, classées et accompagnées, quand il y aura lieu, d'un court commentaire expliquant les types et les légen-

des. Une série de planches sera annexée à chaque volume et dans le texte même on notera jusqu'aux prix marchands des pièces. »

L'objet du présent volume est nettement déterminé par M. B. en ces termes : « C'est une introduction générale, qui définit la science numismatique et résume son histoire, donne la nomenclature raisonnée des espèces connues des Grecs et des Romains, indique les systèmes en usage dans l'antiquité pour compter la monnaie, analyse les manipulations techniques du métal, d'abord dans la mine, puis dans l'usine d'affinage, enfin dans l'atelier monétaire. »

On est confondu de la masse énorme de renseignements qu'il renferme. M. B. possède à fond son sujet. Je doute qu'aucun document ancien, qu'aucun ouvrage moderne, qu'aucun article de revue lui ait échappé. Il s'appuie constamment sur l'érudition d'autrui, mais sans jamais s'y asservir. Il discute librement les hypothèses de ses devanciers; il opte entre elles, lorsqu'il a des raisons d'adhérer à l'une ou à l'autre, et, s'il n'a pas de motifs de préférence, il suspend son jugement. Il n'est pas pour les opinions aventureuses ni pour les brillantes conjectures. La marque essentielle de son esprit est la prudence, la rectitude et le bon sens. L'exposition est d'une lucidité parfaite. Quand il emploie une expression technique, il ne manque pas d'en donner la signification. Les questions les plus arides et les plus compliquées acquièrent sous sa plume une clarté qui permet à tout le monde de les comprendre et même d'y trouver un certain agrément, si bien que cet ouvrage d'une science si vaste et si profonde est aussi un modèle de vulgarisation. L'abondance et l'exactitude des références sont poussées jusqu'à la minutie. Enfin, un index très riche et très méthodique facilite singulièrement les recherches. Nous n'avons en somme qu'un vœu à exprimer, c'est que M. Babelon continue et achève son œuvre absolument dans le même esprit et avec le même bonheur.

Paul Guiraud.

K. P. R. Neville. **The case-construction after the comparative in Latin**. Macmillan, 1901, 4 ff. et 87 p., in-8. Prix, cartonné : 60 c.

L'université Cornell, d'Ithaca (New-York), a publié sous ce titre le n° xv des *Cornell Studies in classical philology*. Comme les précédents travaux dont j'ai eu le plaisir de rendre compte, ce mémoire est une étude assez solide et fort claire. Il y a à Ithaca une école active de philologie latine et je crois ne pas trop m'avancer en en félicitant tout particulièrement M. Ch.-E. Bennett.

Le travail de M. Neville est un dépouillement de la littérature latine antérieure à l'Empire. Il aboutit aux conclusions suivantes. 1° *Quam* est toujours employé après le comparatif quand ce comparatif n'est

pas en accord avec un nominatif ou un accusatif constituant le premier terme de la comparaison. 2° *Quam* est employé régulièrement quand le deuxième terme est modifié par une incise; quand l'un des deux est modifié par le génitif d'un nom ou d'un pronom ou par un adjectif; quand l'adjectif au comparatif est modifié par un ablatif de différence ou par un datif; quand le comparatif est formé à l'aide de *magis;* quand le comparatif est en accord avec l'accusatif sujet d'une proposition infinitive affirmative; quand le comparatif est un adverbe, excepté dans certaines expressions numérales et dans certaines formules (cf. 5°). 3° On a tantôt *quam* tantôt l'ablatif, quand le comparatif est en accord, soit avec un accusatif complément direct dans une phrase affirmative, soit avec un nominatif constituant le premier terme de la comparaison (cp. 1°). 4° L'ablatif est régulièrement employé dans les phrases négatives d'un caractère général (excepté dans le cas du 1°), dans les questions oratoires, dans les expressions proverbiales. 5° L'ablatif est toujours usité dans *alius alio* et avec *opinione*, *spe*, *expectatione*, *aequo*, *iusto*. Les résultats indiqués sous le 2° et le 4° sont particulièrement intéressants.

On pourrait reprocher à M. N. une classification un peu mécanique. Il y a deux points à distinguer dans la syntaxe du comparatif: la construction du complément et la symétrie de la construction. L'ablatif, quand il est employé, est symétrique du mot qualifié par le comparatif. Les expressions du type *citius opinione* sont des exceptions à la symétrie de la construction. Il en est de même dans nombre de phrases avec *quam;* ainsi, Cic. *De sen.* 68 : *Senex est eo meliore condicione quam adulescens.* Ce qui est comparé ce n'est pas *condicio* et *adulescens*, mais *condicio senis* et *condicio adulescentis*. Il y a lieu de distinguer les phrases de ce genre, où il y a une ellipse (ici de *est condicione*), d'avec celles où *quam* est suivi du véritable complément du comparatif : *Si equum meliorem habeat quam tuus est* (*De inu.* I, 52). C'est pour cela qu'il faut séparer, contrairement à l'avis de M. N. (p. 5), cette phrase de celles qu'il cite en même temps (*causam habet meliorem quam tu*, *P. Lig.*, 10, etc.), et la placer avec celles qu'il a groupées pp. 32 et suiv. (par ex. Tér. *Ht.* 354 : *Mea res minor quam tua*).

Cette distinction découle du principe de symétrie des deux termes. Quand on compare des circonstances différentes par le moyen d'un terme commun, *condicio,* ce terme se trouve au premier plan de la phrase, et les circonstances lui sont rattachées sous forme de déterminations: *senis*, *adulescentis*. On a de même, forcément avec *quam : partem Numidiae specie quam usu potiorem* (Sal. *Iug.* 16, 5) ; *exercitus lingua quam manu promptior* (*ib.* 44, 1) ; *senior seni similior quam puero* (Var, *L. L.* X, 4 ; cp. *ib.* : *Vir uiro similior quam uir mulieri :* la répétition du mot marque bien qu'il s'agit du même objet placé dans des rapports différents). Par là, aussi, s'explique la pre-

mière partie de la seconde règle de M. N. Quand l'un des membre des la comparaison est accompagné d'une détermination, la comparaison porte souvent principalement sur la détermination; dans: *Nequius nil est quám egens consili seruos* (Plt., *Bacch.*, 651), l'idée qualifiée *nequius* n'est pas celle de *seruos*, mais celle de *seruos* en tant que *egens consili*. Il y a donc encore ici un défaut de symétrie. Dans l'expression de Térence citée plus haut (*Ht.* 354), les deux termes sont *res* en tant que *mea* et *res* en tant que *tua*. Une même idée, *res*, est commune; on ne la compare pas à elle-même, mais on compare deux circonstances particulières de cette idée générale.

J'ajoute que, sur ce point, les conclusions de M. N. sont attaquables. Il faudrait étudier de nouveau la question. On trouvera pp. 42-43 un certain nombre de phrases où l'ablatif est usité quand l'un des deux termes est accompagné d'une détermination. M. N. paraît ne s'en apercevoir que pour un seul exemple. Il y en a bien d'autres, et M. N. abrège ses citations de manière excessive, ce qui peut tromper. Je noterai, dans Cic.: *Quod uoluptatibus* quibusdam (omis par M. N.) *iucundius (Fin.* 2, 48); domini *morte ipsa tristius* (*Mil.* 59). Si l'on ajoute les exemples cités de Caton et de Varron, quatre de Cicéron, deux de Salluste, un de Catulle, il ne reste plus dans la liste de M. N. que cinq exemples de Cicéron environ, et un de Catulle. Les onze autres devront être ajoutés aux « exceptions » des pp. 26 suiv.

Il faudrait rechercher aussi dans quelle mesure on a le même cas après *quam* qu'avant. C'est une question fort intéressante, parce qu'elle touche à l'histoire d'un des caractères généraux du latin. Il est évident que : *Non multo minorem quam Laelium,* est plus « synthétique » que : ...*quam Laelius*. Ici, M. N. ne nous fournit rien qu'un recueil de textes. Quand Cicéron, *De fin.* I, 2 (Neville, p. 25) dit : *Vt propemodum iustioribus utamur illis qui omnino auocent a philosophia, quam his qui rebus infinitis modum constituant;* il ne semble pas qu'il aurait pu dire aussi : *quam hi ; his* est sous la dépendance de *utamur*, comme *illis*. De même, on expliquera, *Pro Mil.* 34 : *Me suffragatore meliore utebatur quam Clodio ;* Sall., *Ep. Pompei ad sen.*, 4 : *fateor me ad hoc bellum maiore studio quam consilio profectum.* Il faudrait, en conséquence, paraphraser autrement qu'on ne le fait un vers bien connu d'Horace, *Ép.*, I, 10, 11 : *Panc egeo iam mellitis potiore placentis.* On dit que cette construction, dont on ne cite pas de second exemple, équivaut à *potiore quam mellitae placentae sunt* [1]. La construction conforme aux habitudes de la langue ne serait-elle pas plutôt : *potiore quam mellitis placentis ?* Remarquez que *egeo* et *utor* appartiennent, comme verbes de sens opposé, à une même catégorie sémantique et grammaticale. Alors je me demande si l'on ne

1. M. Neville n'avait ni à citer ni à discuter ce texte, qui est en dehors des limites chronologiques de son étude.

peut pas écrire le vers d'Horace, avec un très léger changement : *Pane egeo quam mellitis potiore placentis* [1].

Ces réflexions, à côté du mémoire de M. Neville, prouvent au moins l'intérêt que j'ai pris à le lire. Il rendra service aux latinistes.

Paul Lejay.

G. Saulnier de la Pinelais. **Les gens du roi au Parlement de Bretagne 1553-1790.** Rennes, Pihon et Hoommay, Paris, Picard, 1902, 1 vol. in-8, xvii-468 p.

Après avoir étudié *le Barreau*, M. Saulnier de la Pinelais passe aux gens du roi du Parlement de Bretagne. Ce n'est pas qu'il y ait de bien grandes différences entre les gens du roi du Parlement de Bretagne et ceux des autres Parlements du royaume ; et, malgré ses très consciencieuses recherches dans les Archives d'Ille-et-Vilaine et la Bibliothèque de Rennes, M. de la P. ne nous apprend rien d'inconnu sur l'histoire et le rôle du parquet breton. Les documents, dit-il lui-même, « ne revêtent pas de particularités vraiment essentielles distinguant les gens du roi à Rennes de leurs collègues du dehors ». Un embryon de ministère public paraît avoir existé, sous la forme des procureurs ducaux, dans les différentes cours ou Barres de la Bretagne du xive siècle ; au xve apparaît même « un procureur général de Bretagne » ; le rôle de ces magistrats s'accroît avec le temps dans le duché comme dans le royaume ; il s'accroît encore après l'union de 1532 ; il est capital lors de la réformation de la coutume en 1539. Mais leurs attributions restent mal définies, même après l'édit d'érection du Parlement de Bretagne de 1553. La seule chose qu'il y ait de spécifiquement bretonne dans cet édit, c'est la répartition des offices d'avocats-généraux entre « originaires » et « non-originaires ». Encore cette particularité finit-elle par disparaître. On donne, à plusieurs reprises, des accrocs à la règle, et elle fut définitivement abolie en 1714.

Aussi faut-il chercher surtout dans ce livre, à propos de Bretagne, une étude — et une bonne étude — sur l'histoire générale du ministère public. M. de la P. montre que le rôle des « gens du roi » est plus considérable que ne le font d'ordinaire les historiens de nos Parlements. Ils occupaient une situation mixte assez bizarre, entre le roi,

---

1. Un autre vers d'Horace a quelque analogie avec celui des Epîtres, *Sat.* I, 10, 55 : *De se loquitur non ut maiore reprensis* (ent. : *ut de non maiore quam ii quos reprehendit*). On a raison de ne pas le citer ; car le second terme, *reprensis*, ne peut être soumis à la même influence que *maiore*, celle de la préposition *de ; maiore quam repensis* serait un non-sens. — D'ailleurs, Hor. construit très librement le complément du comparatif ; l'abl. n'est pas rare après l'adverbe : *Se seruo melius uestiret* (*Sat.* I, 1. 97) ; *Spectaret populum ludis attentius* (*Ep.* II, 1, 197) ; *Plus laudatore nouetur* (*A. p.*, 433).

dont ils étaient les mandataires, et « le Parlement, dont ils relevaient étroitement et qui, lui aussi, « représentait l'autorité royale », autorité résumée surtout dans la redoutable personne de M. le Premier.

Parmi les « gens du roi », bien que la préséance appartienne légalement aux avocats généraux, nous ne tardons pas à voir le procureur général jouer en réalité le rôle de chef. Si la législation ne lui donne qu'un rôle secondaire dans les affaires criminelles, il prend une part éminente à l'action disciplinaire et à l'élaboration de ces « arrêts de règlement » qui font de chaque Parlement, pour l'étendue de son ressort, un véritable pouvoir législatif et en même temps administratif.

A côté des institutions, les hommes. C'est là que le sujet aurait pu prendre une saveur plus spécialement bretonne. Mais cette partie du livre est loin d'être la plus importante ; elle se compose de quelques notes sur les avocats-généraux, et d'un court chapitre sur le plus célèbre d'entre eux, la Chalotais[1]. M. de la Pinelais a-t-il craint de s'aventurer ici sur un terrain brûlant, où les cendres sont mal éteintes ? — En résumé, si ce livre nous apprend peu de choses sur le Parlement de Bretagne, c'est un bon travail sur les « gens du roi ».

H. Hauser.

A. D. Xénopol. **Les principes fondamentaux de l'histoire.** Paris, E. Leroux, 1899. VI-348 pp., gr. in-8°.

Depuis deux ans au moins que je dois à la *Revue critique* le compte rendu du livre de M. Xénopol, je m'y suis repris à trois fois et chaque fois je me suis arrêté sans parvenir à l'écrire. Les lecteurs de cette *Revue* savent que M. X. est un érudit solide et un historien habile dans son art. Je m'étais réjoui de voir une question fondamentale de méthode, si souvent obscurcie par les métaphysiciens et les amateurs, traitée à fond par un historien de métier. Comme l'auteur, je pense qu'il est dangereux pour l'histoire de laisser formuler « sa méthode et ses principes par les philosophes et les naturalistes ».

Dans la partie historique de cet ouvrage j'ai retrouvé en effet les habitudes d'information complète et d'analyse exacte que M. X. apporte dans tous ses travaux. Les 250 premières pages sont consacrées surtout à discuter les théories émises sur le caractère et le but de l'histoire, sur les facteurs de l'évolution et les lois sociologiques ; toutes les doctrines, tous les systèmes de philosophie de l'histoire et de sociologie sont exposés fidèlement et critiqués dans un esprit scientifique. Tout ce qu'on pourra reprocher à M. X. c'est d'avoir trop bien fait les choses, d'avoir pris la peine de discuter les compi-

---

1. Il manque à la bibliographie : H. Carré, *La Chalotais et le duc d'Aiguillon*.

lations de quelques amateurs avec autant de soin que les systèmes originaux. N'a-t-il pas fait trop d'honneur à B. Kidd, à MM. Lavollée, Bourdeau, Yves Guyot [1] ?

Le système personnel de l'auteur est exposé surtout dans les derniers chapitres. J'aurais eu un vif désir de le résumer et de le discuter. Mais j'ai dû m'avouer, après un examen renouvelé, que j'en suis incapable. Les propositions essentielles, « les lois fondamentales », établies par l'analyse de M. X. sont formulées dans une langue tantôt abstraite tantôt métaphorique, que je ne comprends pas. Je prends donc le parti de les reproduire textuellement.

« I. La force de l'*évolution* manifeste son action par les lois suivantes dans la sphère du développement intellectuel :

1° Le progrès de l'esprit humain est constant et il n'est pas possible de lui assigner une limite;

2° Le progrès, quoique constant, n'est pas continu ; il procède par vagues qui avancent puis reculent pour avancer de nouveau plus loin que... les précédentes ;

3° L'évolution ne juxtapose pas seulement les formes nouvelles aux anciennes, elle les y greffe ;

4° L'évolution des formes de l'esprit se fait par le haut et de haut en bas.

II. La force du *milieu intellectuel* donne naissance aux lois suivantes :

1° Il y a toujours une correspondance entre les faits intellectuels et l'état général des esprits, loi qui a comme corollaire la suivante : Le changement du milieu intellectuel entraîne toujours un changement dans les faits de l'esprit qu'il entoure.

2° La vérité seule n'est pas soumise à l'influence du milieu ; elle ne change pas avec ce dernier.

III. La force de l'*expansion* donne naissance aux lois suivantes :

1° L'expansion est d'autant plus puissante qu'elle s'étend davantage dans l'espace et surtout dans le temps ;

2° L'expansion procède comme l'évolution par vagues progressives ou régressives. Les vagues de l'expansion ne concordent pas toujours avec celles, de même nature, de l'évolution.

IV. La *lutte pour l'existence* peut donner lieu à ces deux lois :

1° Elle a pour conséquence la disparition de l'élément vaincu, lorsqu'il ne peut être assimilé par l'élément vainqueur ;

2° Elle donne naissance à de nouveaux produits intellectuels lorsque les éléments entre lesquels elle se livre peuvent entrer en combinaison.

---

1. L'article de M. A. Mater (et non pas Matter) signalé p. 344 est d'un de mes élèves qui a fait ses études historiques après l'avoir écrit et ne considère plus qu'en souriant cette œuvre d'adolescence. — Taine s'appelait Hippolyte, non pas Henri.

V. La *réaction contre l'action* peut être formulée dans la loi que : La réaction est en proportion inverse de l'action.

VI. La force de l'*imitation* produit les lois suivantes :

1° L'imitation empêche le progrès, lorsqu'elle s'applique aux formes existantes ; elle le favorise lorsqu'elle s'applique aux idées nouvelles ;

2° L'imitation ne donne naissance à des successions historiques que lorsqu'elle s'applique à des éléments successifs, par conséquent dissemblables ;

3° L'imitation consciente passe à l'inconscient lorsque le développement s'arrête et que les faits deviennent coexistants.

VII. La force de l'*individualité* se manifeste par les lois :

1° Toute personnalité humaine imprime au mouvement qu'elle provoque le sceau de son individualité. Cette empreinte est d'autant plus forte que la personnalité est plus marquante ;

2° L'action du génie, lorsqu'elle résume la tendance de son époque, accélère l'évolution ; lorsqu'elle agit en sens contraire, elle la retarde ;

3° Les génies scientifiques ne font qu'accélérer la découverte de la vérité. La science ne peut avoir une signature individuelle.

VIII. Le hasard n'étant pas une force proprement dite, quoique générateur de faits historiques, ne peut donner naissance à des lois de développement. »

« Il n'y a pas d'évolutions parallèles semblables. L'évolution de la même forme ne se répète jamais dans le temps d'une façon identique. Chaque évolution est une forme unique et caractéristique ».

« Les faits historiques sont d'autant plus constants et leurs causes sont d'autant plus intrinsèques qu'ils sont le produit d'une généralité plus ou moins étendue ; ils deviennent d'autant plus contingents et leurs causes d'autant plus extrinsèques qu'ils sont déterminés par l'intervention de personnalités plus marquantes ou par celles du hasard. »

Plusieurs de ces propositions sont évidentes et je n'en vois aucune qui me paraisse fausse — dans la mesure où je la comprends. Mais je n'aperçois pas l'usage qu'on en peut faire. Je crains qu'elles ne soient que la traduction en langage conventionnel de notions de sens commun. Je ne sais si l'on peut atteindre la précision nécessaire à une loi tant qu'on opère avec des termes aussi mal définis que : « progrès, milieu intellectuel, expansion, élément, action, réaction, individualité, génie, personalités ». Et je me demande si ces formules peuvent être considérées comme des lois.

Ch. Seignobos.

Matériaux pour servir à l'histoire d'une femme et d'une société. Le portefeuille de la comtesse d'Albany 1806-1824, lettres mises en ordre et publiées avec un portrait, par Léon-G. Pélissier. Paris, Fontemoing, 1902. In-8°, XXVIII et 726 p.

Ce livre dédié à M. Frédéric Masson, « docteur ès sciences napoléoniennes », est attachant et utile à la fois. M. L.-G. Pélissier y a recueilli les lettres des correspondants de la comtesse d'Albany que possède la bibliothèque de Montpellier. Ces lettres datent des années 1803 à 1824. Le laborieux éditeur ne les a pas reproduites toutes. Plusieurs n'étaient guère intéressantes, et il les a d'ailleurs analysées dans son inventaire du fonds Fabre-Albany. D'autres, signées de noms illustres, ont été déjà publiées, par exemple dans les deux volumes que Reumont a consacrés à la biographie de Mme d'Albany, dans un recueil spécial dû à Saint-René Taillandier, etc. M. L.-G. P. ne donne donc dans le présent recueil que trois cent cinquante lettres sur plusieurs centaines et n'y fait figurer que cinquante correspondants sur quatre-vingt-dix. On remarquera le caractère cosmopolite de la correspondance, et M. L.-G. P. a raison de croire qu'elle présente des aspects assez variés de l'état des esprits en Europe pendant les vingt premières années du siècle dernier. Notons aussi, avec M. L.-G. P. l'incohérence de ce *carteggio* et la médiocrité intellectuelle de ses divers auteurs — cette médiocrité des familiers de la comtesse d'Albany permet d'ailleurs d'apprécier au juste la valeur et l'importance politique de son salon et de son influence. — Mais l'histoire trouvera dans les lettres de ces « médiocres » nombre de renseignements. Nous avons lu, en particulier, avec intérêt celles de Mme de Souza et de la vieille Mme de Maltzam qui « rappelle dans le décor du Paris impérial les grâces surannées et le libertinage philosophique de Versailles. » M. L.-G. Pélissier annote cette correspondance, et ses notes sont instructives. Il a pris la peine fort louable de dresser une table chronologique des lettres avec sommaire détaillé et un index alphabétique. On ne peut que lui savoir gré de sa publication [1].

A. C.

Jean Pauls Briefwechsel mit seiner Frau und Christian Otto, hrsg. von Paul Nerrlich. Berlin, Weidmann. 1902. In-8°, XVI et 350 p., 7 mark.

Cette nouvelle et fort méritoire publication de M. Nerrlich ne peut manquer d'intéresser les amis de Jean-Paul. Elle contient 208 lettres. 69 sont inédites. M. N. publie de nouveau les autres parce qu'elles

1. P. 20, le Lombard cité dans la lettre de Mme de Maltzam est, non pas Lombard de Langres, mais Lombard le Prussien. — P. 42, lire au lieu de *Brün-Munster* Brun-Munter et p. 616, au lieu de *Fossigny*, Faucigny.

sont inexactement reproduites dans les quatre volumes de la correspondance donnée de 1829 à 1833 par Ernest Förster. Comme M. N. le montre dans sa préface, Förster avait changé certains mots, soit par inadvertance (comme *unerträglich* pour *unerklärlich*), soit par pruderie (comme *Frau* pour *Kebshälfte*). M. Nerrlich a revu avec le plus grand soin le manuscrit des lettres et il rétablit le texte. En outre, il fait connaître les noms que Förster avait laissés en blanc ou indiqués seulement par des initiales. Sa publication comprend deux parties : la première, « Jean-Paul à Otto », va de 1790 à 1809 ; la seconde, « Le mariage et les voyages », de 1800 à 1824. Elle se termine par une suite de notes relatives au texte et dont beaucoup sont très instructives dans leur brièveté, ainsi que par un index très soigné.

A. C.

— La librairie E. Loescher et Cie, de Rome, vient de publier deux brochures. La première, *Una Pergamena del 1280 contenente un codicillo al testamento di Raniero da Calboli*, par Luisa Atti Astolfi (in-4° de 22 pages), a pour but de mettre au jour une pièce intéressante concernant ce Raniero, « onore della casa da Calboli », célébré par Dante. Podestat de Forli, puis de Faenza, de Parme et de Ravenne, Raniero joua un certain rôle dans les luttes gibelines et guelfes de la seconde moitié du XIIIe siècle. L'éditeur a fort convenablement présenté ce personnage ; même ses observations sur la forme et l'écriture du codicille sont peut-être trop minutieuses. — La deuxième brochure est un *Corporis Chartarum Italiae specimen*, rédigé par M. Ludwig Hartmann. Le projet de réunir en *Corpus* toutes les chartes de l'Italie antérieures au XIIIe siècle, est certainement très séduisant et doit être encouragé. La forme même que veut lui donner M. Hartmann pour la partie postérieure à la proclamation de l'empire de Charlemagne, appelle des objections. Il propose en effet de diviser les documents par province et pour chaque catégorie de chartes d'établir le formulaire avec ses variantes principales. Au lieu de publier le texte complet de chaque pièce, on se bornerait à remplacer toutes les formules par un numéro ou une lettre alphabétique renvoyant au formulaire général. L'idée est belle en théorie; mise à exécution, elle réduirait considérablement les frais d'édition ; mais elle a le malheur de réduire les documents à de véritables formules algébriques ; la pratique en serait pénible et amènerait certainement bien des mécomptes. — L.-H. Labande.

— On sait combien il est difficile de s'orienter dans ce dédale qu'on appelle les archives du Vatican. Aussi le R. P. Louis Guérard fait-il œuvre utile en mettant les lecteurs de sa *Petite introduction aux inventaires des archives du Vatican* (Rome, Spithöver, Paris, A. Picard, 1901, in-8° de 39 pages), à même de profiter de son expérience. Après avoir indiqué en quoi consiste l'inventaire de De Pretis (dont il donne un extrait des rubriques générales), il passe en revue les principaux fonds : registres de bulles, brefs et suppliques; archives de la Chambre apostolique ; fonds du château Saint-Ange ; *Miscellanea* ; archives de la secrétairerie d'Etat ; fonds Borghèse. Pour toutes ces séries, il mentionne les guides ou inventaires que doivent consulter les chercheurs. Enfin, il donne un aperçu très exact de ce que sont les fameux répertoires de Garampi. Conclusion : il est extrêmement

difficile, pour ne pas dire impossible, de connaître tous les documents qui existent au Vatican sur un sujet déterminé. Tous les inventaires sont en effet incomplets ; certains fonds ont été à peine fouillés. Pourquoi une équipe d'archivistes n'entreprendrait-elle pas un répertoire suffisamment détaillé, portant sur l'ensemble de ces archives ? N'est-ce pas là une œuvre essentielle ? — L.-H. Labande.

— Le premier fascicule des *Registres de Martin IV* (1281-1285), publiés ou analysés par les membres de l'École française de Rome, a paru avec la date d'avril 1901 (Paris, A. Fontemoing, in-4° de 112 pages). Il comprend les bulles de toute la première année de ce pontificat, les communes et une partie des lettres curiales de la seconde année ; en tout 276 numéros. Ces actes sont édités selon la méthode bien connue ; il n'y a donc pas lieu d'insister sur ce point. Pendant ces deux premières années passées tout entières à Orvieto et Montefiascone le rôle de Martin IV ne paraît pas avoir été bien saillant : on le voit préoccupé de plaire à la maison de France, dont il confirme tous les privilèges (numéros 36 à 53, 56, 63 à 69), et dont il cultive les membres les plus influents (numéros 57 à 61, 70 à 73) ; il ratifie encore les conventions entre le roi des Romains et Charles d'Anjou, roi de Sicile (numéro 11), commence l'enquête de la canonisation de Louis IX (numéros 84, 85), etc. Mais ses plus grands soucis sont la croisade, à laquelle Charles d'Anjou servira de chef, et la levée des décimes en Angleterre, en Ecosse, en France, en Italie, en Allemagne, en Norvège, qui permettront le passage en Terre-Sainte (numéros 29 à 34, 54, 55, 74 à 76, 79, 81, 86, 87, 116, 117, 119 à 121, 140, 141, 143 à 145, 150 à 152, 154, 157, 161, 248, 272). La dernière curiale publiée (très importante) est relative au procès engagé contre le roi d'Aragon. — L.-H. L.

— M. L.-G. Pélissier, professeur à l'université de Montpellier, a publié il y a quelques mois une étude *Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise (1504-1509)* dans les mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1re série, t. XI, 1re partie (et à part, librairie C. Klincksieck, 1901, in 4° de 42 pages). Ces trois lettres sont les épaves de la correspondance diplomatique de l'illustre humaniste grec : elles sont conservées dans le fonds Dupuy de la Bibliothèque nationale. Elles ne portent pas la date de l'année, mais par un raisonnement très suivi M. P. a démontré qu'elles sont des 20 août 1505, 21 novembre 1507, et 11 juillet 1508. Nommé ambassadeur par l'influence de son protecteur le cardinal d'Amboise, au moment où se signaient les traités de Blois (22 septembre 1504), Lascaris arrivait deux mois après à Venise, où manquant bien souvent d'instructions précises, et destiné à masquer par sa présence les négociations entreprises par Louis XII contre la Seigneurie, il eut surtout à jouer le rôle d'observateur et à maintenir les Vénitiens dans l'illusion de l'alliance française, à laquelle il croyait lui-même. Sa mission prit fin après la conclusion du traité de Cambrai (10 décembre 1509) : il quitta Venise le 30 janvier suivant. Le mémoire que lui consacre M. L.-G. P. dénote une connaissance approfondie des menées diplomatiques de cette époque ; il constitue une excellente contribution à l'histoire des relations de la France avec la République de Venise ; il met surtout en lumière un côté jusqu'ici peu connu de la physionomie de Lascaris. — L.-H. L.

— *Matthieu Lansbert, l'inventeur du célèbre Almanach*, tel est le titre d'une petite publication in-16° (30 pages) que M. Léon Béthune à donnée à Liège en 1901 (impr. H. Vaillant-Carmanne). L'auteur n'a pas de peine à montrer que l'inventeur du fameux almanach en question n'a rien de commun avec le Philips Van Lamsbergh, mort à Midellebourgh en 1632 ; il établit aussi facilement que la

transformation du nom de Lansbert en Laensbergh a été le fait du scribe, qui a copié le privilège octroyé par le prince de Liège à l'imprimeur de l'almanach ; mais il a été moins heureux dans la détermination de la personnalité de Matthieu Lansbert. S'il faut en croire la légende mise au bas de son portrait, l'astronome aurait été chanoine de Saint-Barthélemy de Liège et professeur de philosophie (remarquer que l'étude du ciel et des astres rentrait alors dans la philosophie). Comment a-t-on pu avoir l'idée de proposer son identification avec un notaire de Liège, marié et peut-être père de famille ? C'est absolument inadmissible. — L.-H. Labande.

Lettre de M. des Cilleuls.

On vient de m'envoyer le numéro de la *Revue critique* du 28 juillet dernier, contenant l'article de M. Marius Barroux, sur mon *Histoire de l'Administration parisienne*.

Ce compte rendu renferme des appréciations personnelles, que je n'ai point la prétention de discuter, et des reproches qui auraient pour base les règles du langage et ma narration des faits.

Je passe condamnation sur les griefs controversables de grammaire, pour m'en tenir aux expressions que bannit, sans motif, M. Barroux.

1° « retardatif » ; ce mot, dans le sens attribué, est au dictionnaire de l'Académie, édition Boiste revue par Charles Nodier ; la critique passe au dessus de ma tête ;

2° « cohérie » ; le terme n'est ni un archaïsme, ni un néologisme, ni, encore moins, un barbarisme : quoiqu'ancien, il reste usité dans la langue juridique ;

3° « renfermement ». Je m'étonne qu'un archiviste aussi distingué que M. Barroux ne connaisse pas un mot qu'on trouve, au XVIIe siècle, dans une foule d'actes sur la répression de la mendicité.

Voilà pour les règles : passons aux faits.

Avec la manière dont s'exprime M. Barroux, on doit croire que l'administration de Chabrol a, seule, trouvé grâce devant moi : or, il n'en est rien.

Pour la période révolutionnaire, les registres de la municipalité élue, en 1790, et qui fut renversée au 10 août 1792, ont été détruits en 1871 ; comment décerner l'éloge ou le blâme à des actes disparus ? Pour la période directoriale, j'ai, de mon mieux, utilisé les comptes rendus des Administrateurs du département de la Seine, en faisant valoir les difficultés contre lesquelles on se débattait alors.

Dans le résumé qui termine chaque période, j'ai successivement mis en relief les mérites de Frochot, de Rambuteau, Armand Marrast, Berger et Haussmann. A l'égard de ce dernier, le fait se trouve attesté :

1° Par M. Arthur Chuquet, dans son rapport à l'Académie des sciences morales et politiques, sur le concours pour le prix Berger ;

2° Par M. le comte de Franqueville, président de la même Académie, dans son discours à la séance annuelle de 1901.

Un historien, s'il « manque d'indulgence », n'est jamais dispensé de justice, et l'accusation implicite, que tend à faire peser sur moi M. Barroux, devait m'émouvoir d'autant plus qu'elle semble donner un caractère ironique au passage où l'on me représente comme « un écrivain consciencieux » — à l'équité près !

Alfred des Cilleuls,
Membre du Comité des travaux historiques.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 29 septembre — 1902

G. de Lafont, Les Aryas de Galilée. — Gregory, Critique du Nouveau Testament, II. — Lake, Un manuscrit des Évangiles. — Feine, Jésus-Christ et Paul. — Sievers, Etudes sur la métrique hébraïque, II. — Grimme, Les Psaumes. — Calippe, Saint Paul et la cité chrétienne. — Brown, Gladstone et autres essais. Démétrius de Phalère, De elocutione, p. Radermacher. — Salvemini, Études historiques. — Vaganay, Le sonnet au xvie siècle, I. — Pocquet, Le duc d'Aiguillon et La Chalotais, III. — Bernard, Le sermon au xviiie siècle. — Pierre, Les bustes de Vassé offerts à Troyes par Grosley. — Muoni, Louis de Breme et Mme de Staël. — Goldoni, La famille de l'antiquaire, p. Mme Boghen-Conigliani. — Henderson, Les collèges de l'Illinois. — Académie des Inscriptions.

Comte G. de Lafont. **Les Aryas de Galilée et les origines aryennes du christianisme**. Première partie. Paris, Leroux, 1902, in-8°, xii et 258 p.

L'auteur s'est proposé, en s'aidant des résultats de la science des religions et, d'une façon plus générale, des branches d'études qui ont pris un développement extraordinaire au cours du xixe siècle, linguistique, philologie comparée, archéologie préhistorique et protohistorique, anthropologie, etc., de résoudre un problème qui s'est posé devant son esprit et lui semble de première importance. Le christianisme est-il un produit de la race sémitique ou de la race dite aryenne ou indo européenne ? La personne du Christ lui-même appartient-elle aux Juifs ou bien aux Aryas ? Jésus de Nazareth aurait été, d'après lui, de race aryenne parce que la population de la Galilée, à laquelle il appartient, était elle-même aryenne. Mais, dit-il, « je ne borne pas cette étude à vouloir démontrer que les Galiléens étaient des Aryas... Ce sont les origines aryennes du christianisme que je désire étudier et, sur ce terrain, il me sera facile de faire la preuve que la plupart des doctrines, des dogmes, des croyances et des rites du christianisme ont leur source dans les religions aryennes de l'antiquité. »

Dans la première partie, que nous avons sous les yeux, M. de Lafont s'est proposé de montrer, « d'une part, l'évolution religieuse dans l'esprit humain, et les doctrines, croyances, institutions qui en sont sorties dans les deux branches les plus importantes de la race humaine, les Sémites et les Aryas ; » de l'autre, de signaler « les migrations des principaux peuples aryens en Palestine et en Asie Mineure, dès les

temps les plus reculés dont l'histoire fasse mention. » Dans la suite, il étudiera les institutions et croyances religieuses du christianisme d'après le Nouveau Testament et les premiers pères de l'Eglise à l'effet de démontrer, par la comparaison, que « ce n'est pas dans l'Ancien Testament des Juifs, mais bien dans les religions antérieures de la famille indo-européenne que leur origine se retrouve. »

La question est légitime, bien qu'elle ne semble point posée par l'état actuel des recherches de cet ordre. L'érudition de M. de L. malgré sa visible bonne volonté, ne semblera malheureusement pas au niveau des plus récentes publications. Sa confiance dans des synthèses, qui ont été singulièrement ébranlées au cours des vingt dernières années, reste entière ; le mélange des données anthropologiques et ethnographiques avec les conclusions résultant de l'étude des textes relatifs à l'évolution des idées, des rites et des croyances, ôte beaucoup de leur valeur aux déductions de l'auteur.

Les deux premiers chapitres sont ceux qui ont trait le plus directement à la thèse soutenue par ce livre; M. de L. après avoir établi que des peuples aryens ont, à différentes reprises, séjourné en Syrie et en Palestine durant de longues périodes, prétend retrouver, particulièrement en Galilée, un élément non sémite mêlé aux Israélites de vraie race. C'est à celui là qu'appartiendrait Jésus. D'autre part, à partir du ve siècle avant notre ère, l'influence aryenne s'exerça d'une façon incontestable par les Mèdes, les Persans et la conquête grecque.

Qu'il y ait là des données, dont l'historien des idées doive tenir compte, nous ne le contesterons pas ; mais il nous est difficile de tenir pour une démonstration l'argumentation quelque peu diffuse de l'auteur, où se trouvent mêlés des éléments de provenance et de valeur très différentes.

Que les Israélites représentent un rameau absolument authentique du tronc sémitique, que la doctrine juive ancienne n'ait pas subi des influences persanes ou grecques, qu'il n'y ait pas lieu d'admettre dans le christianisme primitif la trace et la marque d'idées et rites de provenance hellénique, nous ne le prétendons certainement pas; mais il eût été désirable, dans l'intérêt même de sa thèse, que M. de Lafont délimitât plus exactement son sujet et fit choix, en même temps que de matériaux mieux vérifiés, d'un plan plus sévère.

Maurice Vernes.

Textkritik des Neuen Testamentes, von C. R. Gregory. Zweiter Band. Leipzig, Hinrichs, 1902, in-8°, p. 479-993.

Codex 1 of the Gospels and its allies, by Kirsopp Lake (*Texts and Studies*, VII, 3). Cambridge, University Press, 1902, in-8°. lxxvi-201 pages.

Jesus Christus und Paulus, von P. Feine. Leipzig, Hinrichs, 1902, in-8°, viii-309 pages.

Le second volume de l'important ouvrage que publie M. Gregory

sur la critique du Nouveau Testament traite des anciennes versions, des écrivains ecclésiastiques et de l'histoire de la critique. Comme pour le précédent volume (cf. *Revue* du 6 mai 1901), les matériaux sont pris des *Prolegomena* rédigés par le même auteur pour l'édition critique du Nouveau Testament de Tischendorf. Il va sans dire que l'on trouve çà et là des compléments utiles, soit dans les considérations générales sur l'origine des versions et l'emploi des témoignages ecclésiastiques, soit dans les indications bibliographiques et l'appréciation des plus récents travaux ou éditions critiques.

M. K. Lake a étudié un groupe assez remarquable de manuscrits minuscules des Évangiles, dont le principal est celui qui porte le n° 1 dans l'apparat critique de Tischendorf-Gregory ; les manuscrits apparentés sont au nombre de trois : 118, 131, 209. Le texte du ms. 1 est publié intégralement ; les variantes des trois autres sont indiquées au bas des pages. Une introduction très érudite contient la description et l'histoire des manuscrits, l'examen de leurs relations, des considérations sur le caractère de leur archétype, le tout complété par des listes de leçons qui appuient les conclusions de l'auteur. Bien que ces manuscrits ne soient pas anciens (M. L. rapporte le ms. 1 au XIIe siècle ; les autres sont du XIIIe et du XIVe), leur texte se distingue par de notables particularités ; il a plusieurs points de contact avec celui des manuscrit Vatican et Sinaïtique, un certain nombre avec les anciens manuscrits latins, et quelques-uns avec le texte syriaque ancien (entre autres, le nom de« Jésus Barabbas », dans *Matth.* XXII, 16-17) ; c'est le texte de Marc qui présente le plus de variantes. Dans le ms. 1 la finale deutéracanonique vient en supplément, précédée d'une note critique qui est aussi en marge du ms. 209. Le ms. 1 renvoie la section de la Femme adultère à la fin du quatrième Évangile. La famille de manuscrits que M. Lake nous fait connaître méritait le soin qu'il en a pris, et ce nouveau volume des *Texts and Studies* est une excellente contribution à la critique du texte évangélique.

C'est un sujet fort complexe que celui du rapport où Paul et sa doctrine se trouvent vis à vis de Jésus et de l'Évangile. M. Feine a traité cette question dans le plus grand détail, avec une méthode sévère et une érudition sûre. La tendance de sa critique est conservatrice. Beaucoup penseront certainement qu'il met plus de paulinisme dans l'Évangile qu'il n'y en a en réalité, et peut-être se tromperont-ils, pour ce qui regarde l'interprétation des textes ; ils pourraient avoir raison, sur certains points, en ce qui concerne l'enseignement personnel du Christ. L'ouvrage comprend deux parties : discussion de l'idée que Paul se faisait de sa dépendance à l'égard de Jésus ; examen de cette dépendance, d'après les sources. La seconde partie est naturellement la plus considérable ; l'auteur expose d'abord les problèmes de la vie de Jésus (conscience messianique, Jésus et l'Ancien Testament, signification de la mort de Jésus, le paulinisme de Marc) ; puis il com-

pare l'enseignement évangélique et l'enseignement paulinien touchant Dieu, le royaume céleste, le salut, les biens de ce monde, le Fils de l'homme, la cène, le baptême, la Loi, la justification, l'Esprit, la mission des disciples, les données historiques de la vie de Jésus. On aurait pu facilement, avec un meilleur ordre, éviter quelques répétitions.

Il est impossible d'analyser et de critiquer ici la longue et minutieuse collation de textes à laquelle s'est livré M. F. Quelques remarques donneront une idée de l'esprit qui a présidé à ses recherches, et des réserves qu'il y a lieu de faire sur un assez grand nombre de ses conclusions. Arguer de ce que, d'après Marc, les apôtres n'ont pas compris le Christ avant sa mort, pour soutenir qu'ils ne sont devenus vraiment apôtres, comme Paul lui-même, que par mission du Christ ressuscité, est une façon par trop *paulinienne* d'envisager la question. Les apôtres galiléens ne l'entendaient pas ainsi. Ce que dit Marc de leur inintelligence pourrait être une marque de paulinisme ; en tout cas, c'est une vue passablement systématique, et qui trahit, pour le moins, la conscience vague que l'auteur avait d'un fait assez significatif pour l'historien, à savoir que l'impression immédiate produite sur les apôtres par l'enseignement et les miracles de Jésus, n'avait pas été ce qu'on aurait pu croire d'après la façon dont on se les représentait, au bout de trente ou quarante ans de prédication chrétienne. Mais ce fait n'a pas grand chose à voir avec les origines de l'apostolat. Les prétentions de Paul ont été justifiées surtout par ses succès. Un trait peu contestable d'influence paulinienne dans Marc est le but que le second Évangile assigne aux paraboles, ou plutôt l'un des buts, puisque le texte traditionnel en énonce deux : Jésus parlait en paraboles pour instruire ses auditeurs « selon qu'ils pouvaient entendre » (IV, 33) ; il parlait en paraboles pour que les Juifs ne le comprissent pas, et pour ne pas compromettre l'effet de la réprobation décrétée contre eux (IV, 11-12). Le deuxième but est tout à fait conforme à la théologie de Paul, et l'on ne peut y voir qu'une conception dogmatique, superposée à l'enseignement de Jésus. L'idée d'une sentence d'endurcissement proclamée par Jésus lui-même, après la parabole du Semeur, peut ne pas sembler contradictoire à un théologien, et M. F. admet cette idée ; mais pour l'historien les deux ordres de pensées ne sont pas compatibles dans le même esprit et au même moment ; ils sont d'ailleurs assez discernables et séparables pour la critique, dans la rédaction de l'Évangile. Le récit fondamental suppose que les paraboles étaient assez claires, et montre Jésus étonné de ce que les apôtres ne les comprissent pas ; c'est en vertu d'une autre conception, nullement historique, des paraboles, que l'on y voit des écrits à clef, profondément mystérieux, inintelligibles pour les auditeurs et aptes à prévenir la conversion de gens qui sont destinés à l'enfer. Il ne devrait pas être nécessaire de prouver que cette conception n'a pas été celle de Jésus.

La discussion des textes concernant la cène eucharistique est excellente dans l'ensemble : on y explique fort bien que Paul croit à une communion réelle avec le Christ glorifié, et que les écrits évangéliques concordent avec Paul. Cependant le problème initial n'est pas élucidé ; il est, en quelque façon, supprimé, l'auteur se contentant d'affirmer que l'idée de Paul et des évangélistes a dû être celle du Christ, parce que le temps manque pour l'évolution qu'admettent beaucoup de critiques. Cette assertion peut être vraie en partie, c'est-à-dire que le point de départ et les éléments de la croyance devront remonter à la circonstance indiquée par les récits traditionnels. Il ne paraît pas moins incontestable que le rite ecclésiastique a influencé les récits. M. Feine dit que les apôtres n'ont pleinement saisi la pensée de Jésus qu'après la résurrection. Il aurait pu insister sur ce point. Le christianisme est sorti du travail intense qui s'est accompli durant les quelques semaines au bout desquelles on retrouve les apôtres convaincus de la résurrection de leur Maître, et pratiquant avec leurs adeptes le rite de la fraction du pain. Les critiques qui cherchent de tous les côtés l'origine de la cène ecclésiastique n'auraient-ils pas trouvé une piste meilleure que celles qu'ils poursuivent, s'ils avaient apprécié convenablement le rapport qui existe, dans la primitive tradition chrétienne et même dans les textes bibliques, entre la foi au Christ ressuscité et la foi eucharistique? Les deux ne semblent pas avoir grandi indépendamment l'une de l'autre. Mais on n'a pas d'égard à ce fait quand on discute leur formation : les théologiens catholiques et les luthériens conservateurs sont habitués à résoudre la distinction de cette double foi en une sorte de séparation originelle ; les autres sont trop aisément persuadés d'avance que les apôtres n'ont pas pu avoir l'idée, que ces théologiens n'acceptent pas pour eux-mêmes, d'une communion réelle au Christ glorieux, au Christ esprit, dans les conditions vaguement indiquées par les paroles solennelles du dernier repas.

Alfred Loisy.

Metrische Studien. I. Studien zur hebræischen Metrik, zweiter Theil : Textproben, von Eduard Sievers. Leipzig, Teubner, 1901 ; in-4°, pp. 405-599.

Psalmenprobleme. Untersuchungen über Metrika, Strophik und Paseq des Psalmenbuches, von Hubert Grimme (*Collectanea friburgensia*. N. F. III), Fribourg, Weith, 1902, in-8°, VII-205 pages.

M. Sievers complète son important travail sur la métrique biblique par la publication d'un nombre considérable de morceaux rythmés pris dans les diverses parties de la Bible hébraïque. Il donne le texte sans points-voyelles, mais distribué conformément à la coupe rythmique, et, en regard, la transcription en caractères ordinaires, avec

l'accentuation métrique. Ce ne sont encore que des morceaux choisis; mais les pièces poétiques contenues dans les livres historiques, quelques chapitres des prophètes, de Job, des Proverbes, de l'Ecclésiaste, un certain nombre de Psaumes, le Cantique des Cantiques et les quatre premières Lamentations y ont trouvé place. Œuvre de longue patience, et qui mériterait d'être définitive si le sujet le permettait. L'auteur se borne généralement à accentuer le texte traditionnel en suivant les indications du parallélisme. Il en résulte que le rythme de certains morceaux, par exemple dans les discours de Job, paraît extraordinairement capricieux par endroits et très régulier ailleurs. N'est-il pas bien difficile de fonder la métrique sur une base solide si l'on ne soumet d'abord le texte a une critique attentive ? Le commencement de l'histoire de Jonas est cité en exemple de récit rythmé ; mais on peut craindre que l'hagiographe ne se soit pas douté qu'il écrivait en mesure.

L'essai de M. Grimme a pour objet les Psaumes, matière tout indiquée pour les recherches métriques. On y trouve d'abord un exposé général du système que l'auteur croit être le vrai : ce système prend pour base la vocalisation et l'accentuation massorétiques ; c'est la syllabe accentuée (*Hebung*), alternant avec la ou les syllabes non accentuées (*Senkung*), qui fait tout le rythme du vers; les vers d'un même morceau ont la même mesure, c'est-à-dire le même nombre de syllabes accentuées. Si la mesure n'est pas constante, il y a lieu de suspecter le texte traditionnel. On propose une série d'exemples où la métrique exige des corrections, que l'on exécute. Quelques-unes au moins de ces corrections semblent fort contestables. Ainsi, *Ps.* II, 12 : « baisez *le maître* », pour signifier « les pieds du maître », avec le mot très rare *gebîr*, remplaçant *bar*. L'hébreu n'est pas bon, mais la restitution vaut-elle mieux ? D'autres sont plus satisfaisantes, et comme elles portent souvent sur des passages d'interprétation difficile, elles seront toujours bienvenues comme conjectures. Ces notes formant la majeure partie de l'ouvrage, et s'étendant sur tout le psautier, la critique de détail en est impossible ici. L'ensemble constitue un travail fort méritoire, si incertaines que soient inévitablement un grand nombre de conclusions. La méthode suivie n'est nullement arbitraire, bien que l'on puisse avoir moins de confiance que M. Grimme dans plusieurs de ses évaluations métriques. Un chapitre important et remarquable de son étude est le relevé des psaumes non homogènes, des psaumes compilés par juxtaposition des pièces différant de mètre et d'origine. La liste en est assez longue. On pourrait souhaiter que l'analyse des morceaux vînt corroborer les indications de la métrique. Le caractère composite de ces psaumes mêlés résulte en partie de gloses, en parties de confusions involontaires, en partie, et principalement, d'additions et de combinaisons voulues. L'affinité de certains compléments, dans les psaumes du premier livre, est signalée à bon

droit comme l'indice d'une sorte de révision et d'adaptation qui aurait été faite d'abord pour cette partie de la collection. M. G. pense que le mètre peut, jusqu'à un certain point, servir à dater les morceaux. L'idée mérite considération ; mais là encore il serait bon de ne pas mettre en avant la métrique toute seule. En ce qui regarde la strophique, l'auteur se montre extrêmement circonspect : les textes sont plus altérés que ne permettent de le constater le témoignage des versions et la métrique du vers. C'est là un fait grave, s'il est vrai, et qui est de conséquence pour toute la métrique biblique. On ne nous en donne pas moins une longue liste de psaumes, avec le schéma de leur division. Cette statistique se trouverait bien d'être appuyée par un texte sous les yeux du lecteur. Dans l'ensemble, les idées et conclusions de M. Grimme gagneraient certainement à être présentées en forme un peu moins algébrique. Tel qu'il est, et quelques réserves que l'on puisse faire sur les détails, son livre est une œuvre de grande valeur ; l'on souhaiterait y voir l'annonce d'un commentaire des psaumes où sa théorie générale et ses conclusions particulières trouveraient une justification plus sensible, et qui profiterait en même temps du secours très réel que la métrique apporte à l'exégèse.

Alfred Loisy.

Saint Paul et la cité chrétienne, par l'abbé C. Calippe. Paris, Bloud, 1902 ; in-12, xi-313 pages.

Livre bien fait, bien écrit, sans prétention scientifique ni parti pris anticritique. L'auteur a étudié saint Paul dans les commentateurs catholiques, bien qu'il connaisse et utilise un peu le livre de A. Sabatier. Ce qui l'intéresse est moins la vie de l'Apôtre, dont il trace une esquisse sommaire, que sa doctrine, et dans la doctrine certains éléments qui, pour saint Paul, étaient accessoires, ou qui ne lui sont pas personnels, ou qui n'existent même chez lui qu'à l'état rudimentaire : la famille, le travail, la propriété, l'État, la ville antique, la mutualité, l'autorité, l'unité, le développement. Saint Paul serait étonné lui-même d'avoir enseigné tant de choses. Mais il faut reconnaître que si M. Calippe a pris surtout dans les Épîtres ce qui est pour lui d'intérêt actuel, sans s'inquiéter autrement de l'importance relative des idées au point de vue du christianisme primitif, il ne sollicite pas trop les textes et reste généralement dans la limite des conceptions pauliniennes. Cet ouvrage montre que l'on peut tirer beaucoup de la tradition catholique pour l'interprétation historique des Épîtres ; mais il prouve aussi, par ses lacunes, que l'on ne peut pas négliger impunément les résultats certains, et élémentaires, de la critique. Les quelques pages concernant la théologie proprement dite et la christologie pauliniennes sont tout à fait insuffisantes ; et comme on y introduit les don-

nées de l'Épître aux Hébreux, elles contiennent beaucoup d'idées qui n'appartiennent pas à l'enseignement de Paul. L'Épître aux Hébreux est citée ainsi, sans la moindre hésitation, un peu partout. En l'an de grâce 1902, cela n'est plus permis à un historien, quand même il serait aussi théologien, et soucieux avant tout de connaître les idées de Paul sur un sujet qui n'a pas autrement préoccupé l'Apôtre, à savoir l'organisation chrétienne de la société.

A. L.

Brown (Robert), **Mr Gladstone as i knew him and other Essays,** London, Williams and Norgate, 1902, 287 pp. in-8.

A en juger d'après la nomenclature de ses précédents ouvrages, M. Robert Brown s'occupe d'histoire religieuse, d'astronomie ancienne et de mythologie comparée. C'est au même ordre d'études, en dépit des apparences, que se rattache le livre que nous avons sous les yeux : dans la vie de M. Gladstone, l'auteur ne rappelle que les circonstances où le grand homme d'État n'a pas dédaigné de témoigner quelque intérêt, par lettre ou dans une conversation privée, à des écrits sur *le dieu Poseidon* ou sur l'*Influence sémitique dans la mythologie grecque*. Ces témoignages et ces souvenirs, M. B. les place en tête de son nouveau volume, moins encore, ce semble, pour se faire valoir lui-même que pour rehausser la gloire de M. Gladstone. Je comprends moins la raison d'être d'un article intitulé *The general election of 1900 and after*, et je m'étonne de voir le volume s'achever par une pièce de vers sur la reine Victoria, C'est que M. Brown est poète en même temps que savant : les citations fréquentes qu'il fait lui-même de ses écrits antérieurs, notamment de son étude sur *Tellis and Kleobeia*, affectent volontiers la forme poétique. Ici pourtant c'est en prose qu'il a composé sur Sappho une « rêverie », et un essai sur *Samuel et Teiresias*. A vrai dire, tout cela n'est qu'accessoire dans un livre qui contient avant tout d'importantes *Études sur Pausanias*. Avec beaucoup de conviction, l'auteur défend une thèse, la même ou à peu près que M. Victor Bérard dans l'*Origine des cultes arcadiens*, et il fait ressortir, par une série de démonstrations minutieuses (pp. 93-235), le mérite particulier de Pausanias comme témoin des influences orientales sur la religion grecque. Il y a là un travail sérieux, et, je crois, solide, qu'on ne s'attend pas d'abord à trouver sous le titre de cet ouvrage.

Am. Hauvette.

Demetrii Phalerei qui dicitur *De Elocutione* libellus. Praefatus recensuit adnotavitque L. Radermacher. Lipsiae, Teubner, 1901, xvi-132 pp., in-8.

Aucun savant peut-être n'était plus apte que M. Radermacher à

publier et à commenter ce précieux écrit. Initié par ses travaux antérieurs sur le texte et la langue de Denys d'Halicarnasse à l'histoire de la rhétorique grecque, il pouvait mieux que personne contribuer à déterminer la date de ce traité, à en marquer la place dans le développement de la critique littéraire, à en établir le texte véritable, par une comparaison avec le style des écrivains contemporains. Aussi n'a-t-il pas manqué de produire une œuvre originale, même après les travaux dont le περὶ ἑρμηνείας a été l'objet jusque dans ces années dernières. Le point essentiel était de donner au texte une base nouvelle, ou du moins plus solide que par le passé, en revisant le manuscrit de Paris 1741. C'est à quoi M. R. a travaillé pendant l'été de l'année 1896, et ces recherches paléographiques ont eu pour effet de mieux définir la nature des corrections qu'avait signalées, dans un précédent travail, le savant philologue H. Schenkl : M. R. attribue ces leçons de seconde main, non à l'initiative personnelle d'un correcteur, mais à une tradition distincte de la première. A cette collation complète du manuscrit principal, M. R. a joint l'étude partielle d'un manuscrit récemment entré à la bibliothèque de Saint-Marc à Venise (X, 34), et il en a tiré des indications certaines sur la parenté étroite de ce manuscrit avec ceux que nous possédions déjà. Dans les *Adnotationes*, M. R. n'a pas essayé d'exposer tout au long, à l'usage des étudiants, les questions que soulève ce livre. Il n'a pas refait pour son compte le commentaire explicatif de Schneider, de Gœlles, de Spengel et d'autres. Il a songé surtout aux savants déjà versés dans la connaissance de la rhétorique grecque, et il a recueilli pour eux tous les textes qui lui paraissaient jeter quelque jour sur les études particulières de l'auteur du περὶ ἑρμηνείας. Dans cette enquête approfondie, M. Radermacher devait donner une attention spéciale aux questions de langue et de style : ses notes, à cet égard, abondent en remarques du plus haut intérêt. A ces remarques se rattachent en partie les conclusions sur la date du Pseudo-Démétrius de Phalère. L'écrivain qui a composé le περὶ ἑρμηνείας est de ceux qui échappent encore à l'influence de l'atticisme triomphant; mais il n'est pas de beaucoup antérieur à cette époque, et une allusion évidente à un mot de Strabon permet de le placer, en fin de compte, dans le premier siècle de notre ère.

Am. Hauvette.

Salvemini. **Studi storici**. Un vol, in-8° 169 pp. Firenze. tip. Galileiana, 1901.

Ce nouveau livre du savant auteur des mémoires sur la *Dignità cavalleresca nel comune di Firenze* et *Magnati e popolani in Firenze dal 1280 al 1295* est trop peu caractérisé par son titre. M. Salvemini qui abandonne aujourd'hui ces études de Florence médiévale où il est passé maître, réunit sous ce titre modeste quatre mémoires relatifs à

l'histoire du moyen âge italien où l'on retrouvera toute sa sagacité et son érudition. Il suffira de les énumérer ici.

I. *Un comune rurale nel secolo* XIII. Étude sur la commune de Tintinnano au XIIIe siècle. (La Rocca di Tinninnano di Val d'Orcia, possession de l'abbaye de San Salvatore di monte Amiata, fief des Tignori vers 1170, vendu à la commune de Sienne en 1250). La première charte de la population est la *charta libertatis* de 1207 : M. S. part de là pour étudier la situation des paysans (juridique et économique) sous les communes italiennes, et la commune de Tintinnano sous la domination siennoise, jusqu'en 1297, date de la concession de son statuto. Très bonne contribution à l'histoire du développement communal et économique de la Toscane.

II. *Le lotte fra stato e chiesa nei Communi italiani durante il secolo* XIII. L'auteur commence par définir la nature du sentiment religieux en Italie au XIIIe siècle : l'Italie y est très religieuse, mais d'une foi indépendante à l'égard des papes (damnés par Dante, brûlés en effigie à Pérouse, etc.). On ne peut donc attribuer à des motifs d'incrédulité ou d'anticléricalisme la lutte soutenue contre l'église par les communes italiennes dès leur naissance : elle est née de la nécessité « de se constituer en organismes parfaitement autonomes et de s'assurer l'exercice illimité de la souveraineté en supprimant la souveraineté concurrente de l'Église ». On ne saurait mieux dire. M. Salvemini recherche ensuite les causes de ces luttes, puis les étudie à Fano, Acqui, Plaisance, Modène, Reggio, Pistoia, Padoue, Sienne, et avec plus de détails à Verceil, où un grave conflit coupé de révoltes à main armée et d'excommunications dura de 1198 à 1254, à Florence, où des questions de juridictions et de dîmes se débattirent de 1280 à 1327 et se résolurent en faveur de la commune, et enfin à Parme, « la commune où la lutte au XIIIe siècle a été la plus intense et la plus continue ». M. S. a savamment coordonné dans ce mémoire les recherches antérieures de Raumer (Geschichte der Hohenstaufen und ihrer Zeit), et de Ruffini, (*Lineamenti* storici delle relazioni fra lo stato a la chiesa), et y a ajouté les résultats des siennes propres, C'est un bon tableau de la question.

III. *L'abolizione del l'ordine dei Templari.* Étude critique et histoire du débat historique sur l'innocence ou la culpabilité des Templiers, dont il indique l'importance au début surtout pour la connaissance du caractère de Clément V et de Philippe le Bel et le jugement à porter sur eux. (A ce propos, jugement original sur ce dernier, « il primo per tempo, non ultimo certo per merito fra i grandi tiranni del Rinascimento »). Il note d'abord le désaccord des chroniqueurs contemporains et des historiens modernes sur la question, la lumière apportée par la publication des procès et autres documents, de Michelet (1841-1851) à Delisle, De Curzon, et aux registres de Clément V (1885-1888), et la discussion de ces documents dans les ouvrages de Schottmuller, Prutz et Lea. Vient ensuite l'exposé des théories opposées de Loiseleur

et Prutz, qui admettent la culpabilité, de Lea qui croit à l'innocence, et de Gmelin (1893) qui confirme Lea. M. Salvemini conclut aussi (en s'appuyant aussi sur les études de Ch. V. Langlois et de Rigault) à l'innocence des Templiers. Peu d'originalité dans cette étude surtout analytique et bibliographique, mais un bon et judicieux exposé de cette célèbre polémique historique, qu'il croit définitivement tranchée.

IV. *La teoria di Bartolo da Sassoferrato sulle costituzioni politiche.* Bartolo (1314-1357) est intéressant pour avoir le premier abandonné la méthode a priori en matière de science politique et introduit la notion de la relativité dans la science politique, dans son petit traité *De regimine civitatis*, composé vers la fin de sa vie. Ce traité est resté presque oublié par les divers historiens de la science politique. M. Salvemini en donne un résumé clair et substantiel, en recherche les sources (le Digeste, le glossaire d'Accurse, la Politique d'Aristote, et surtout les constitutions communales contemporaines), et étudie les ressemblances que peuvent présenter avec le traité de Bartolo *l'Esprit des lois*, le *Contrat social*, et divers projets de constitutions publiés pendant la Révolution française, notamment *l'Acéphocratie* de Billand-Varenne, et même les théories de Tocqueville. Il reconnaît cependant que Bartolo n'a pas eu d'action directe sur ces écrivains qui ne le connaissaient même pas de nom probablement. Mais c'est lui accorder déjà trop d'importance que de dire que la littérature constitutionnelle moderne se meut sans le savoir sur un terrain dont les frontières ont été fixées dès le XIVe siècle par l'intelligence vraiment géniale de B. da Sassoferrato. Opinion exagérée, mais exhumation intéressante à titre de curiosité.

Léon G. Pélissier.

Vaganay (Hugues). **Le sonnet en Italie et en France au XVIe siècle.** 1er fascicule. Lyon. Au siège des Facultés catholiques, 1902. In-8° non paginé.

M. Vaganay est un dévôt du sonnet : il en réimprime de vieux recueils, il a écrit la bibliographie des sonnets français du XIXe siècle, des sonnets relatifs aux saints, il va donner celle des sonnets italiens de *proposta e risposta*, des sonnets espagnols antérieurs à 1700. En ce moment, il achève l'étude dont le titre figure en tête de cet article et aujourd'hui il ne nous donne que la première partie d'un catalogue chronologique des sonnets italiens et français du XVIe siècle. Il ne pouvait imaginer un meilleur moyen de nous inspirer confiance dans le travail qu'il annonce, car ce tableau atteste les recherches les plus étendues et les plus méthodiques. Ç'aurait déjà été une lourde tâche que de classer tous les recueils signalés par les bibliographes, mentionnés dans les catalogues de libraires ou découverts par M. V. Mais

il a fait plus ; il relève tout ouvrage du temps pour peu qu'il contienne un sonnet ; puis, dans les livres qui en contiennent de différents auteurs, il fait la part de chacun ; il fait aussi celle des destinataires ; et ces deux dernières parties de l'ouvrage auront, grâce aux tables qu'il nous promet, une importance toute particulière pour l'histoire littéraire, qu'il s'agisse de publier les œuvres complètes d'un poète ou d'étudier sa vie. Je ne parle pas des services que M. Vaganay rend à l'histoire comparée des littératures néo-latines ; ils sont trop évidents.

L'ouvrage, qui paraît sous les auspices des Facultés catholiques de Lyon, a été luxueusement imprimé par la maison Protat de Mâcon. Il n'est pas paginé pour permettre les intercalations.

Charles Dejob.

B. Pocquet. **Le duc d'Aiguillon et La Chalotais.** T. III, Paris, Perrin, 1902, 1 vol. gr. in-8°, 656 p.

Dans ses deux premiers volumes, dont il a déjà été rendu compte dans cette revue, M. Pocquet avait poussé le récit de l'affaire de Bretagne jusqu'à l'évocation par le roi du procès des parlementaires bretons et aux lettres patentes du 22 décembre 1766. Tout en déclarant ne pas vouloir trouver de coupables, Louis XV exilait La Chalotais et ses coaccusés et prenait l'engagement de ne jamais leur rendre sa confiance. Cette solution bâtarde ne devait satisfaire personne. Dès le lendemain, les partisans du procureur général de Rennes recommençaient la lutte. Ils voulaient obtenir sa complète réhabilitation et en même temps se venger de ses tout puissants adversaires, notamment du duc d'Aiguillon. C'est le récit de leurs efforts et finalement de leur victoire qui remplit le troisième volume de M. P. L'auteur expose avec exactitude — un peu longuement peut-être — les réclamations que firent entendre les États de Bretagne et les divers Parlements de France contre la mesure royale. Il nous raconte comment les « chalotistes » passèrent de la défense à l'attaque, et, à travers les émouvantes péripéties de l'affaire des assemblées secrètes des jésuites, puis de la prétendue tentative d'empoisonnement contre La Chalotais, il en arrive à l'histoire du fameux procès d'Aiguillon, cause première de la dissolution par Maupeou des Parlements de France. M. P., après une sérieuse étude des pièces, reconnaît qu'on ne peut affirmer avec certitude la culpabilité du gouverneur de Bretagne, accusé de subornation de témoins contre La Chalotais. Par contre l'infamie de son agent, le subdélégué Audouart, lui semble incontestable : les dépositions si concordantes et si accablantes des témoins les plus divers laissent peu de doutes à cet égard. M. P. avoue que les partisans du procureur général se sont laissé parfois entraîner un peu loin dans la fièvre de la lutte. Il

n'en a que plus d'autorité pour proclamer légitime la réhabilitation de La Chalotais dès l'avènement de Louis XVI. Ce magistrat reçut alors les réparations les plus flatteuses pour son amour propre. Il fut rétabli, ainsi que son fils, dans sa charge de procureur général. La terre de Caradeuc fut érigée en marquisat, on lui accorda des dédommagements pécuniaires pour toutes les pertes qu'il avait subies durant sa détention et son exil. Le retour des exilés fut salué par les Bretons des plus chaleureuses acclamations : la réhabilitation était complète. Est-ce trop s'avancer que de conclure avec M. P., que le roi Louis XVI voulait ainsi reconnaître l'innocence des magistrats bretons, injustement persécutés ? Une si solennelle réparation vient s'ajouter aux nombreuses preuves que M. P. avait déjà données dans ses précédents volumes de leur non-culpabilité. La Chalotais avait toujours refusé de demander sa grâce : « Je veux justice et ne ferai rien pour avoir grâce », avait-il dit. Fort du témoignage de sa conscience, il repoussa à maintes reprises les offres les plus séduisantes qui lui furent faites par le gouvernement pour l'amener à la résignation et au silence. Il obtint enfin cette justice qu'il réclamait, et la postérité n'a aucune raison pour être d'un autre avis que les contemporains qui virent en lui un honnête homme, victime d'injustes calomnies. Tout ce qu'on peut dire, c'est que son rival le duc d'Aiguillon a été à son tour trop sévèrement jugé par l'histoire. Il ne manquait pas de talents et son plus grand tort fut de se faire l'instrument de haines particulières et des visées despotiques des ministres de Louis XV.

M. P. a donc bien fait de reprendre l'étude de cette affaire de Bretagne, qui, comme l'affaire du Collier, nous montre à nu l'anarchie au milieu de laquelle s'agitait l'Ancien Régime à la veille de la Révolution. Le seul regret qu'on puisse exprimer est que, dans son désir de donner toutes ses preuves, il n'ait pu se résigner à condenser en un seul volume — au lieu de trois — son décisif plaidoyer en faveur de La Chalotais et de ses coaccusés. Pourquoi, d'autre part, M. Pocquet n'a-t-il pas donné à son étude une conclusion où il aurait montré la place et l'intérêt du petit drame qu'il nous raconte dans l'histoire générale du XVIIIe siècle ?

Georges Gazier.

A. Bernard. **Le Sermon au XVIIIe siècle.** Paris, Fontemoing, 1901, 1 vol. in-8°, 608 p.

Jusqu'à ces derniers temps, presque tous les critiques, à la suite de l'abbé Maury, ont sévèrement jugé l'éloquence religieuse du XVIIIe siècle. Ils ont répété qu'elle était mondaine et séculière, que l'exposé d'une morale plus philosophique que religieuse faisait le sujet de tous les sermons. Pour eux, les prédicateurs invoquaient alors l'autorité

des auteurs profanes de préférence à celle des textes sacrés ou des Pères de l'Église : rougissant de prononcer le nom de Jésus-Christ, ils se contentaient de parler timidement du « législateur des chrétiens ». Leur seule préoccupation était de gagner les suffrages des élégantes dames qui goûtaient par dessus tout le genre maniéré et fleuri des petits abbés de cour. Déjà quelques écrivains, ayant eu la curiosité de jeter un coup d'œil sur ces sermons si méprisés, osèrent dire que ce jugement leur paraissait injuste et erroné. M. A. Bernard vient de se livrer à une enquête des plus consciencieuses pour savoir ce qu'il en fallait penser, et de là est sortie cette volumineuse thèse de 600 p. qui lui a valu le grade de docteur ès-lettres. Les conclusions se distinguent par leur nouveauté. Il établit, d'une façon indiscutable, que les orateurs sacrés du XVIIIe siècle, sauf quelques rares exceptions à la fin du siècle, furent aussi préoccupés que leurs prédécesseurs d'exposer et de développer les vérités fondamentales de la religion. Sans doute, ils ont souvent traité dans la chaire des questions de morale ; mais n'est-ce pas que la société de leur temps, plus dissolue qu'incrédule, avait surtout besoin d'être rappelée à l'observation des préceptes du Décalogue? Cette morale, du reste, les orateurs sacrés ne la séparaient nullement, comme on l'a voulu faire depuis, du dogme catholique : l'Evangile et la Bible étaient toujours la source première de leur inspiration.

M. B. montre que, parmi les orateurs de ce temps, quelques-uns méritent, au point de vue purement littéraire, d'être tirés de l'oubli. Il cite notamment les deux frères André et Gaspard Terrasson, le P. de Neuville, dont il s'exagère peut-être la valeur, les abbés Poulle et Beauvais, ce dernier déjà connu par ses remarquables oraisons funèbres, et enfin ce curieux personnage de Torné qui, plus tard, membre de la Législative, puis évêque constitutionnel du Cher, apostasia après s'être marié, mais qui alors tonnait du haut de la chaire contre l'incrédulité. Assurément, aucun de ces sermonnaires ne mérite d'être placé à côté des Bossuet, des Bourdaloue et des Massillon : ils manquent d'originalité et leur imitation maladroite des orateurs du siècle précédent est parfois choquante. Leur style est affecté et souvent prétentieux : la décadence en un mot est indéniable. Mais n'en est-il pas de même au XVIIIe siècle dans tous les genres que le XVIIe siècle avait élevés si haut? L'éloquence religieuse n'est pas alors inférieure à l'éloquence judiciaire et politique, et les noms que nous avons cités ne sont pas indignes de figurer dans une histoire littéraire au deuxième rang, au même titre que ceux de Crébillon, Destouches, Regnard, Dancourt ou J.-B. Rousseau.

Le grand intérêt du livre de M. B. est d'avoir mis en lumière ce fait incontestable. Est-ce à dire qu'il ait écrit sur le sermon au XVIIIe siècle un livre définitif? Nous ne le croyons pas et c'était au reste assez difficile, en traitant un sujet encore à peu près complètement inex-

ploré. La division de l'histoire de la prédication en cinq périodes de 1718 à 1789, périodes divisées le plus souvent sans raisons bien probantes, déroute et fatigue le lecteur. Elle entraîne à des redites fâcheuses, les orateurs sont étudiés à plusieurs reprises, suivant les diverses époques qu'ils ont traversées. Il en résulte que l'on n'a plus sur leur œuvre et sur leur valeur littéraire qu'une impression confuse. M. B. a lu un nombre considérable de sermons, il en a transcrit beaucoup d'extraits, mais peut-être n'a t-il pas toujours choisi les plus caractéristiques : tel morceau qu'il cite avec éloges a paru à d'autres bons juges déclamatoire ou banal. On a l'impression, en lisant cet ouvrage consciencieux, que l'auteur n'a pas toujours dominé son sujet. Il n'en est pas moins vrai que son mérite est grand d'avoir voulu réagir contre un dénigrement systématique, que M. Bernard a apporté des conclusions originales fondées sur une sérieuse étude des textes, et que quiconque voudra désormais étudier le sermon au XVIIIe siècle devra recourir à son livre.

G. G.

— Sous le titre d'*Histoire singulière et véridique de cinq bustes en marbre offerts à la ville de Troyes par Grosley et exécutés par le sculpteur Louis-Claude Vassé* (Paris, Champion, 1902, in-8° de 127 pages), M. J. Pierre narre les tribulations, les injures, les calomnies, etc., auxquelles se trouva en lutte un généreux donateur, qui avait voulu rendre hommage à quelques-uns de ses plus illustres concitoyens et rappeler leur souvenir à la postérité. Grosley avait d'abord commandé dix bustes au sculpteur Vassé, mais vu l'accueil que reçurent les cinq premiers (ceux de Pierre Mignard, de François Girardin, de Pierre Pithou, de Jean Passerat et du P. Lecointe), il fut découragé par l'hostilité et le mauvais vouloir de ceux à qui il destinait ses libéralités, et n'alla pas plus loin, « tant il est difficile, comme l'a dit un de ses biographes, de faire du bien aux hommes et à jamais impossible d'être prophète dans sa propre patrie ». Ces bustes ont fini par être enlevés du grand salon de l'hôtel de ville de Troyes, où Grosley avait voulu qu'ils fussent placés à perpétuité, mais où ils ont souffert toute espèce d'avaries ; ils sont aujourd'hui exposés, avec celui du donateur (juste retour des choses d'ici-bas), au Musée de la même ville. — L.-H. Labande.

— Ce furent les écrits de Mme de Staël et surtout deux articles insérés par elle dans la *Biblioteca italiana*, qui firent éclater en Italie la querelle du romantisme. J'ai signalé le fait et rapidement esquissé l'histoire de cette polémique dans *Madame de Staël et l'Italie*, M. Al. Luzio en a depuis traité dans un important article sur Gius. Acerli : M. G. Muoni (*Ludovico di Breme e le prime polemiche intorno a Madama di Stael ed el romanticismo in Italia*. Milan, 1902, in-8° di 99 p.), revient sur la question pour l'année 1816, donne de plus amples analyses des articles et brochures qui s'y rapportent et ajoute de nouveaux détails. D'autre part, il groupe de nombreux passages empruntés à la correspondance de la duchesse d'Albany, de Foscolo, de Mme de Staël, de Stendhal, de S. Pellico, pour donner un aperçu du caractère de Ludovico di Breme, le fougueux champion de Madame de Staël. Il se propose de reprendre un jour la question d'ensemble, et l'on sent en

effet qu'il n'a encore que recueilli des matériaux. Souhaitons seulement que, sur ce sujet qui n'est plus neuf, l'intérêt de ses conclusions le dédommage de sa longue patience! — Charles Dejob.

— Nous recommandons à nos professeurs l'édition que Mme Emma Boghen Conigliani donne de la *Famiglia dell' Antiquario* de Goldoni (Turin, Paravia, 1902, in-8° de 107 p.), en particulier pour le soin avec lequel Mme B. C. relève les gallicismes qui abondent chez Goldoni comme chez la plupart des autres Italiens de la seconde moitié du XVIIIe siècle ; les équivalents qu'elle y substitue en note apprendront à leurs élèves à ne plus transporter nos locutions dans la langue qu'ils étudient. Je regrette seulement, et même pour les élèves italiens, que Mme B. C., à propos de la partie en dialecte, n'ait pas donné la clef des principales formes du parler vénitien ; à supposer même qu'un écolier romain ou sicilien lise couramment le vénitien, il eût été utile d'appeler son attention sur une syntaxe qui s'éloigne sensiblement de l'usage commun ; il est vrai qu'on a de sérieux motifs en Italie pour ne pas trop fixer l'esprit de la jeunesse sur les dialectes. Les notes historiques (en particulier sur les monnaies et sur les masques) et les notes littéraires sont judicieuses et intéressantes. Pour les rapprochements avec d'autres pièces de Goldoni, il aurait été bon de ne pas se borner à les indiquer : des analyses de quelques lignes auraient ouvert aux jeunes gens une vue un peu plus étendue sur un vaste répertoire que la *Famiglia dell' Antiquario* ne peut évidemment représenter à elle toute seule. Mais il faut compter dans cette sorte de publication avec les exigences des libraires et se rappeler que chez nous les éditions scolaires pêchent souvent par le défaut opposé. Mme B. C. en dit assez pour prouver son goût et son érudition qui s'étend même à tout ce qui a été écrit chez nous sur Goldoni. — Charles Dejob.

— La société archéologique et historique de l'Orléanais vient de publier le vingt-huitième volume de ses mémoires (633 p., gr. in-8°). Entre autres travaux d'histoire et d'archéologie locale où sont relatées d'intéressantes fouilles exécutées à Orléans, nous signalerons les documents inédits sur les guerres de religion dans l'Orléanais, recueillis par MM. Baguenault de Puchesse, L. Auvray et Bernard de Lacombe, première série, 1560-1565. — C. E. R.

— La brochure de M. Ch. R. Henderson (*Die ökonomische Lage der Collegien im Staate Illinois, Nord-Amerika.* Inaugural-Dissertation. Leipzig, Liebisch, 1902, p. 59, in-8°) étudie la situation assez critique de ces écoles d'outre-mer, demi-lycées et demi-universités. La concurrence des établissements de l'Etat, les nouvelles exigences de la vie sociale et la diminution des revenus de ces vieilles fondations religieuses ont mis les plus faibles d'entre elles dans l'alternative de périr ou de se transformer. Après avoir esquissé l'évolution de ces institutions d'un autre âge, pesé leurs chances problématiques de durée, souligné l'esprit conservateur et classique qu'elles représentent dans l'enseignement en face des tendances utilitaires des écoles publiques, signalé leurs mérites et leurs lacunes, l'auteur examine les réformes qui pourraient rendre un peu de force à beaucoup de ces organismes appauvris et condamnés à disparaître. Si locale qu'elle soit, l'étude de M. H. n'en reste pas moins une contribution utile à l'histoire de l'éducation en Amérique. — L. R.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 8 août 1902.

M. Clermont-Ganneau indique les rectifications à faire à quelques inscriptions grecques de Syrie mal interprétées jusqu'ici.

M. Collignon donne lecture d'une note sur une tête féminine en marbre appartenant au musée du Louvre et découverte à Tralles. Il y reconnaît le fragment d'une statue funéraire de type attique et montre l'intérêt de ce monument pour l'étude des influences attiques sur les écoles de l'Asie-Mineure.

M. Héron de Villefosse présente un rapport du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, sur les fouilles de la nécropole voisine de la colline Sainte-Monique, à Carthage. Il s'agit de la découverte d'un cinquième sarcophage de marbre blanc, orné de peintures comme les précédents. Les couleurs employées sont le rouge, le jaune, le bleu et le noir. Les rampants des frontons sont ornés d'oves, et le champ est rempli par deux monstres cornus, ailés, disposés symétriquement, tournés l'un vers l'autre, une patte de devant levée. La queue de ces animaux fantastiques, au corps de lion, se prolonge en rinceaux jusque dans les angles du fronton. Le couvercle conserve l'empreinte de deux objets de forme arrondie, qui y avaient été déposés au moment de l'inhumation. — Outre les photographies qui sont jointes à ce rapport, le R. P. Delattre envoie la photographie d'une longue épitaphe trouvée dans les mêmes fouilles. Cette épitaphe était gravée sur le tombeau d'une femme carthaginoise descendant de plusieurs rabs.

Séance du 13 août 1902.

M. Clermont-Ganneau communique, de la part de M. Grenard, vice-consul de France à Siwas (Asie-Mineure), les photographies d'une grande inscription hittite, découverte à Palangah et gravée sur une sorte de fût de colonne en granit orné de sculptures. Les caractères du texte, qui est d'une étendue considérable, sont gravés en creux et non en relief, contrairement à l'usage ordinairement suivi dans cette écriture encore mystérieuse. A côté se trouvent deux grands lions en pierre, de style également hittite. Cette inscription a été transportée à Siwas et vient, sur les instances de M. Grenard, d'être expédiée à Constantinople.

M. Clermont-Ganneau fait ensuite passer sous les yeux de ses confrères, de la part des RR. PP. Prosper et Barnabé d'Alsace, de la Custodie franciscaine de Jérusalem, les photographies et les copies de deux inscriptions grecques chrétiennes qui viennent d'être découvertes sur le sommet du mont des Oliviers. La première de ces inscriptions, qui est en mosaïque et fait partie d'un grand pavement d'une vingtaine de mètres de superficie est, d'après les déchiffrements de M. Clermont-Ganneau, l'épitaphe collective d'Eusèbe, prêtre, de Théodore, diacre, et des quatre moines, Eugène, Elpidios, Euphratus et Agathonicos, devant appartenir à l'un des nombreux monastères qui, à l'époque byzantine, couvraient le mont des Oliviers. — La seconde, qui est gravée sur un bloc de pierre calcaire et rédigée en grec barbare, présente une curieuse abréviation du mot *Pentecôte*. Cette inscription serait l'épitaphe d'un certain Josépios, se disant prêtre du sanctuaire nouvellement fondé de l'*Apparition de l'Ange*. M. Clermont-Ganneau montre, par une série de rapprochements historiques et archéologiques, qu'il s'agit d'un sanctuaire marquant le lieu voisin de l'Ascension, où, d'après une vieille légende, un ange serait apparu à la Vierge, une palme à la main, pour lui annoncer sa mort prochaine. Si elle a été trouvée *in situ*, cete seconde inscription permettrait de préciser ce lieu dont parlent plusieurs anciens pèlerins, mais qui avait été perdu de vue par la tradition moderne.

M. Oppert communique deux textes arithmétiques trouvés par le R. P. Scheil et composés de carrés et de rectangles, dont l'ensemble fournit une série de chiffres cycliques.

M. Salomon Reinach rappelle qu'on a signalé à Milo, en 1877, la découverte de toute une collection de statues de marbre, parmi lesquelles se trouvaient un Poseidon colossal et un fragment d'une grande statue équestre. Le musée du Louvre possède depuis 1900 un moulage de Poseidon qui a été déposé au musée d'Athènes; mais la statue équestre avait disparu et était restée inédite. M. Reinach vient de

recevoir de M. Schiff, l'un des membres de l'école d'Athènes, une photographie de cette statue qui, jusqu'en 1901, était demeurée couchée dans le sable du rivage. A cette époque, elle a été transportée à Athènes par les soins du ministre, M. Staïs, qu'une tempête avait obligé de relâcher à Milo. La base de cette statue équestre qui s'est conservée en partie porte une dédicace des environs de l'an 200 après Jésus-Christ; comme, à cette date, il y avait encore dans l'île une école de marbriers capables d'exécuter de très grandes statues dans un style digne de la belle époque, il y a donc lieu de considérer le Poseidon de Milo, découvert en même temps, non comme une œuvre hellénique ou alexandrine, mais comme la copie tardive d'un original grec qui avait pu être enlevé de l'île par les Romains.

Dans une note sur les reclus du Serapeum de Memphis, M. Bouché-Leclercq se propose uniquement de spécifier le sens du mot κατοχοί, remis en question tout récemment à propos de discussion sur les origines du monachisme chrétien. Il se prononce pour le sens usuel de *reclus* et contre le sens de *possédés* que voudraient lui substituer des érudits préoccupés d'assimiler κατοχοί à *fanatici*.

Séance du 22 août.

M. Salomon Reinach s'efforce de mettre en lumière des caractères distinctifs du style de Phidias, en particulier dans le modelé et le dessin distraits du visage. Le point de départ obligé d'une étude de ce genre est l'admirable tête du fronton occidental du Parthénon qui appartient à la famille de Laborde, à Paris, et dont la partie supérieure est intacte. Les observations de détail suggérées par cette tête sont confirmées par les quelques têtes bien conservées des métopes et de la frise du Parthénon et permettent de reconnaître, parmi les copies antiques qui remplissent nos musées, des œuvres apparentées à celle-là. De ce nombre est une grosse statue en bronze, découverte à Paris même, près de l'église Saint-Eustache, au XVIIe siècle, et exposée à la Bibliothèque nationale. Après avoir attiré l'attention de l'Académie sur des têtes du style de Phidias conservées à Oxford, à Londres, à Dresde et à Corneto, M. Reinach exprime le regret que les études du détail soient encore si difficiles par suite du petit nombre des grandes photographies d'après l'antique et l'insuffisance de nos musées de moulages.

M. Clermont-Ganneau signale, dans le groupe d'antiquités phéniciennes dont le musée du Louvre vient de faire l'acquisition, une inscription phénicienne de trois lignes qu'on avait proposé de traduire ainsi : « A Baaliation, fils d'*Abdmelkart*, homme de *Moloch Astarté* ». M. Clermont-Ganneau démontre que cette lecture est erronée et doit être ainsi modifiée : « A Baaliaton, fils de *Abdhor*, *prêtre* de *Malak Astarté*. » Le nom *Abdhor* signifie en effet *serviteur d'Horus*, et manifeste les attaches du personnage avec le milieu égyptien. De plus, le défunt était prêtre de cette énigmatique divinité, Malak Astarté, dont le culte était très populaire à Tyr, et dont le nom, avec son caractère binaire, rappelle, à plus d'un égard, l'entité mythologiques que les Grecs appelaient Hermaphroditos.

M. Édmond Pottier lit une note sur un canthare de terre émaillée, d'époque gréco-romaine, donné au musée du Louvre par M. Paul Gaudin. La technique comporte une double polychromie, en brun et en vert clair, des formes d'anses ciselées indiquant une imitation directe de la métallurgie. Le sujet lui-même est à rapprocher des deux célèbres gobelets de Bosco Reale qu'on appelle les *Vases aux squelettes*. Mais ce qui fait ici la nouveauté du sujet, c'est le motif de danse qui ne se trouvait pas jusqu'à présent sur les monuments similaires. C'est donc un document important pour l'étude des origines antiques de la *Danse des morts* ou *Danse macabre* représentée sur de nombreux monuments du moyen âge.

Séance du 29 août 1902.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Auguste Audollent, professeur à la faculté des lettres de l'université de Clermont-Ferrand, une note relative aux résultats obtenus pendant la dernière campagne de fouilles exécutées au sommet du Puy-de-Dôme. Ces recherches ont été poursuivies à l'aide d'une subvention fournie par l'Académie sur les ressources du legs Piot. Grâce à ce subside, M. Audollent, assisté de M. Ruprich-Robert, architecte, a pu entreprendre, autour du temple de Mercure Dumias, une exploration assez étendue, qui a révélé la présence, à l'ouest du grand sanctuaire, d'une série de murs sans lien apparent entre eux, mais tous d'une basse époque, et dont la structure rappelle souvent celle des constructions byzantines dans l'Afrique romaine. Leurs caractères principaux sont l'absence d'appareil régulier et l'emploi de matériaux déjà utilisés dans des édifices antérieurs. L'existence de ces murs confirme donc les conclusions de

MM. Audollent et Ruprich-Robert sur la survivance du grand temple des Arvernes après le milieu du troisième siècle, où l'on place généralement sa destruction définitive. Le long mur de soutènement de la colline qui domine la montagne a été dégagé encore sur une quarantaine de mètres au delà du point où les fouilles avaient été arrêtées en 1901. Il ne semble pas que ce mur se prolonge plus loin. Mais la découverte la plus importante à laquelle les recherches ont abouti est celle d'un édifice absolument ignoré, qui occupe une petite plate-forme sur le flanc oriental du Puy-de-Dôme et qui, si l'on en juge par la régularité de sa construction, est d'un temps assez rapproché de la fondation même du sanctuaire de Mercure. Le plan est bien celui d'un temple, mais aucune inscription n'a révélé la divinité qui devait y être adorée. M. Audollent mentionne encore un long dallage, sur la colline du sommet, à proximité de la chapelle de Saint-Barnabé; une colonne cannelée, en cipolin, intacte au moment où elle fut exhumée; une base et un chapiteau de colonne en domite. Ces derniers morceaux proviennent, le premier de la route que les explorateurs ont sondée à plus de 4 mètres au-dessous du sol; les autres, d'une fouille au pied d'un des murs postérieurs (à l'ouest) dont il a été question ci-dessus. Parmi les nombreux objets découverts, il convient de citer : environ deux cents monnaies romaines, la plupart des deux premiers siècles, quelques-unes en argent, un Néron en or; un lot de pièces du moyen âge, exhumées près de la chapelle de Saint-Barnabé; une série de fibules très variées, parmi lesquelles il en est de bien conservées et offrant un caractère vraiment artistique; de nombreux vases en poterie rouge vernissée à figures en relief, dont on a pu reconstituer quelques-uns; quelques fragments d'inscriptions mutilées, sur l'un desquels on lit [*deo Mercur*] IO; des morceaux de marbre vert et rouge, taillés et pouvant donner une idée de la décoration mosaïque du temple. Tous ces objets fournissent, comme on le voit, de précieux éléments d'information sur l'histoire et la structure du célèbre monument qui s'élevait jadis au sommet du Puy-de-Dôme.

M. Clermont-Ganneau donne une nouvelle interprétation d'une inscription trouvée sur un bas-relief de Syrie, récemment acquis par le musée du Louvre.

M. Edmond Pottier, dans une notice sur un aryballe à tête de femme appartenant au musée du Louvre, étudie la technique et les sujets de ce monument et le rapproche d'un très beau lécythe proto-corinthien appartenant au Musée Britannique, dont il semble être le pendant. Il est permis de croire, d'après des documents nouveaux, que cette fabrication, dont le centre est encore inconnu, pourrait être d'origine argienne. En tous cas, elle a subi de très fortes influences venues d'Ionie.

M. Michel Bréal commence la lecture d'un mémoire sur la langue des XII Tables.

Séance du 5 septembre 1902.

M. S. Reinach donne lecture d'une lettre de M. Emile Cartailhac, correspondant de l'Institut, annonçant la découverte de gravures et de peintures préhistoriques dans une caverne du département de la Haute-Garonne. Ces gravures et peintures sont analogues à celles qui ont été trouvées dans la grotte de Combarelles en Périgord.

M. Reinach annonce ensuite que la plus belle collection connue d'objets de l'âge du renne, comprenant un grand nombre de gravures, de sculptures et de peintures qu'on a pu admirer au Palais du Trocadéro en 1900, vient d'être donnée au Musée de Saint-Germain par M. Edouard Piette, qui a mis trente ans à la former. Grâce à cette généreuse donation, le Musée de Saint-Germain se trouve être désormais non seulement le plus riche en antiquités de l'âge du renne, mais le seul où toutes les séries d'objets et d'usage de cette époque soient représentées d'une manière complète. Une salle spéciale du Musée, qui portera le nom du donateur, sera consacrée le plus tôt possible à l'exposition de cette magnifique collection.

M. Michel Bréal achève la lecture de sa communication sur la loi des XII Tables. Des doutes ayant été récemment exprimés au sujet de l'antiquité et de l'authenticité de ce document, M. Bréal a cru devoir en soumettre la langue à un nouvel examen. Cette langue est archaïque, plus archaïque qu'on ne le croit communément. Beaucoup de termes ont été mal compris, avaient cessé d'être compris dès l'époque de Varron et de Cicéron. M. Bréal donne un certain nombre d'exemples : *vindex*, *assiduus*, *proletarius*, *carmen*, *fraus*, *venenum*, *hostis*, *orare*, etc. La grammaire et la syntaxe présentent d'autres signes d'antiquité. M. Bréal signale un certain nombre de gloses, qui n'avaient pas été reconnues jusqu'à présent, et qu'on a regardées à tort comme faisant partie du texte. Enfin l'existence de ces Tables ne peut être révoquée en doute, puisque des écrivains nous disent sur quelle Table se trouvait telle ou telle prescription. — MM. Boissier et Reinach ajoutent quelques observations.

M. Collignon lit une étude sur un buste en terre cuite du Musée de Bruxelles,

dont la photographie lui a été communiquée par M. Franz Cumont. Ce texte, exécuté à peu près grandeur nature, représente une femme drapée dans un voile, suivant le type consacré pour les bustes funéraires. Il a été trouvé à Smyrne, et a fait partie de la collection Misthos. Certains indices permettent de croire que le visage de la jeune femme a été modelé d'après un moule pris après la mort et retouché. C'est un procédé qui paraît dériver du moulage sur le vif, dont l'invention est attribuée à Lysistratos de Sicyone, et certains masques funéraires de bronze de l'époque romaine prouvent qu'il était d'usage assez courant. A un autre point de vue, le buste de Bruxelles est un intéressant spécimen de la statuaire en terre cuite au début de l'époque impériale. — MM. Reinach et Müntz ajoutent quelques observations.

M. le Dr Hamy communique, de la part du capitaine Normand, une note sur de nouvelles inscriptions découvertes aux abords de Figuig. Ces gravures sur roche sont en grande majorité exécutées d'un trait lisse et profond de 5 millièmes de millimètres, et probablement à l'aide d'instruments en pierre, dont on trouve de grandes quantités dans toute la région. Les figures représentées sont des animaux, éléphants, antilopes, autruches, etc. D'autres traits d'origine plus récente, qui tranchent en plus clair sur le fond sombre de la roche, ont eu pour auteurs des indigènes qui ont tracé sur les anciennes figures des sentences religieuses, dont M. Normand a relevé la liste. — M. Reinach présente quelques observations au sujet des éléphants d'Afrique.

Séance du 12 septembre 1902.

M. A. Héron de Villefosse annonce que le R. P. Delattre a découvert, le 9 août dernier, dans ses fouilles de Carthage, un sixième sarcophage de marbre blanc, orné de peintures décoratives. Le défunt y repose encore noyé dans un bain de résine qui remplit la cuve jusqu'au bord; il a été transporté dans cet état au Musée Lavigerie. Sur les grands et les petits côtés le sarcophage est orné de panneaux peints : sur un fond rouge, un buste sortant d'une fleur donne naissance à droite et à gauche à une tige ondulée dont chaque courbe engendre un rinceau qui se répète alternativement en sens inverse pour se terminer par une guirlande et un buste contre l'encadrement. Le jaune et le bleu dominent dans ce décor. La baguette qui entoure les panneaux porte une ligne continue de perles bleues. Cette découverte offre un très grand intérêt et démontre une fois de plus l'importance des fouilles que le P. Delattre poursuit depuis tant d'années avec une persévérance infatigable. — MM. Boissier et Maspero présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach étudie la formule du baptême des adultes où il est question de renoncer à Satan et à ses pompes. Ce dernier mot est entendu aujourd'hui comme signifiant les vanités mondaines. A l'origine, il signifiait tout autre chose. Tertullien ne parle pas des *pompes* du diable, mais de sa *pompe*. Or le grec *pompé* et le latin *pompa* signifient *escorte*, *cortège*, et les anciennes formules baptismales mentionnent la renonciation à Satan et à ses anges. La pompe de Satan, ce sont les milliers de démons subalternes qui composent son armée, alors que les anges déchus sont ses lieutenants, son état-major. Ainsi le néophyte qui embrassait le christianisme renonçait à Satan et à tout son entourage. Plus tard, on négligea, dans la formule, de mentionner les anges déchus ; alors le mot *pompe* cessa d'être compris et tendit à prendre, au pluriel, la signification qu'il a encore aujourd'hui. — MM. Boissier, Clermont-Ganneau et le R. P. Thédenat présentent quelques observations.

M. Philippe Berger, président, annonce qu'il vient d'être informé que le prochain Congrès des Orientalistes (1904) aura lieu à Alger.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 6 octobre — 1902

Rousselot, Principes de phonétique expérimentale, II. — Passow, Études sur le Parthénon. — Cumont, Les mystères de Mithra. — Bechtel, Onomastique féminine de l'Attique. — Blass, Grammaire grecque du Nouveau Testament. — Graffin, Jadart, Laurent, Les notices cadastrales de Terwel. — Du Teil, Rome, Naples et le Directoire. — Daudet, Pichegru et les complots royalistes. — Pecorini-Manzoni, Le général Türr. — Rentner, La constitution des États-Unis. — H.-G. Schmidt, Le tyrannicide. — H. de Lacombe, La commission de l'enseignement en 1849. — L. de Montesquiou, La raison d'État. — Szily, Dictionnaire de la néologie hongroise. — Gyulai, Éloges et essais. — Huszar, Balzac. — Académie des inscriptions.

Rousselot. **Principes de phonétique expérimentale.** Deuxième partie. Analyse physiologique de la parole, I. in-8°, p. 331-640. Paris, 1901, Prix, 15 fr.

En publiant, en 1897, la première partie de cet ouvrage [1], l'éditeur annonçait que tout serait terminé à la fin de 1898. En fait, la seconde partie n'a paru qu'à la fin de 1901 et elle sera suivie d'une troisième : c'est que l'auteur, en rédigeant cette seconde partie, a senti le besoin de donner à son exposition un tout autre développement qu'il ne l'avait prévu ; il a fait de nouvelles expériences dans le laboratoire qui lui a été confié au Collège de France, il a pu utiliser des expériences faites par d'autres personnes et il a été ainsi mis à même de passer en revue presque toutes les questions qui se posent aux phonéticiens et de montrer quels services peut rendre en chaque cas la phonétique expérimentale. — On trouvera, dans ce volume, des analyses des divers phonèmes d'où il résulte immédiatement que nul phonème n'est simple et qu'une voyelle par exemple, loin d'être une tenue identique à elle-même d'un bout à l'autre, comprend plusieurs moments successifs et varie à tous les points de vue : hauteur, intensité, timbre ; on verra comment s'exécute le passage d'un phonème à un autre et qu'il n'y a pas d'instant précis où cesse la consonne et où commence la voyelle d'une syllabe ou inversement; on apprendra à connaître les fonctions du larynx, du voile du palais, et combien sont variés et complexes les problèmes relatifs à la qualité sonore ou sourde, nasale ou non nasale

1. Voir la *Revue critique* du 28 février 1898.

des divers phonèmes. On ne saurait entrer dans le détail de tous ces faits sans tracés et sans caractères de transcription. Les linguistes devront lire avec attention un livre qui ne renouvellera pas d'une manière fondamentale l'idée qu'ils se font de la phonétique, qui n'est nullement révolutionnaire, comme on pourrait être tenté de le croire au premier abord, mais qui précisera sur une infinité de points leurs notions, qui leur fournira des definitions exactes, qui les mettra à même de substituer dans leur pensée les mouvements articulatoires et les sons aux lettres que leur éducation de philologues les a trop habitués à considérer, et qui surtout leur donnera le moyen de refaire et de contrôler les expériences faites et d'en instituer de nouvelles. Il est bien entendu que les expériences décrites, analysées et discutées dans le livre sont seulement des exemples servant à illustrer les divers procédés expérimentaux et que, avant d'être utilisées pour décrire la phonétique d'une langue donnée, la plupart devraient être reprises avec des sujets variés et étudiées à tous points de vue. M. l'abbé Rousselot a écrit des *Principes de phonétique expérimentale* et non pas un traité de phonétique. Mais tel qu'il est, l'ouvrage est d'un singulier intérêt; pour avoir attendu quelques années la suite promise, les lecteurs n'auront du moins pas été déçus dans leurs espérances.

A. Meillet.

Wolfgang Passow. **Studien zum Partheuon.** (Philologische Untersuchungen herausgegeben von A. Kiessling und U. von Wilamowitz.) In-8°, xi-65 p. avec figures. Berlin, Weidmann, 1902.

Outre une courte notice sur la disposition des métopes du Parthénon et la symétrie de leurs motifs, ce fascicule contient deux mémoires importants qui aboutissent à des résultats nouveaux.

I. Le manuel des antiquités grecques d'Hermann-Blümner enseigne que les Grecs n'avaient pas de parure spéciale pour la tête, que le bandeau ou la *taenia* n'était que la marque d'une victoire remportée dans un concours. A l'encontre de cette doctrine, M. W. Passow a prouvé que les vainqueurs aux jeux recevaient des couronnes, non des bandeaux — que des bandeaux leur étaient offerts, à titre complémentaire, par leurs amis, entre autres cadeaux utiles ou agréables — enfin que les éphèbes, dans l'art grec, sont toujours représentés avec un bandeau, bien que cet article de toilette soit quelquefois invisible, parce qu'il était indiqué en couleur seulement et a disparu. Cette théorie avait été entrevue par Stephani (*Compte rendu* pour 1874, p. 141), mais il ne l'avait pas développée; on peut la qualifier de nouvelle en même temps que d'ingénieuse et de vraisemblable.

II. Tout le monde a remarqué que les chevaux de la frise du Par-

thénon sont trop petits par rapport aux hommes (d'un tiers environ). On en a généralement conclu que les chevaux attiques étaient de faible stature. M. P. a démontré, par le passage de Xénophon qui concerne les diverses manières de sauter en selle, que le cheval attique était, au contraire, assez grand, atteignant ou dépassant la hauteur de 1 m. 60, et il a confirmé ce résultat par l'étude des vases peints. La petitesse des chevaux du Parthénon s'explique par le désir naturel de l'artiste de respecter la loi de l'*isoképhalie*, c'est-à-dire de faire en sorte que les têtes des personnages, montés ou non montés, se trouvent sur une même ligne horizontale. L'allure des chevaux du Parthénon est, suivant M. P., très conventionnelle ; mais comme il ne connaissait, sur cette question, ni les études de Muybridge, ni celles du colonel Duhousset, ni les miennes, je crois qu'il n'a pas rendu justice à Phidias. L'usage des « instantanés » lui aurait fait admirer, dans les chevaux du Parthénon, un pressentiment étonnamment exact du premier temps du galop *réel*, tel que la photographie l'a fait retrouver de nos jours, après que l'art l'eut oublié pendant dix-huit siècles (cf. *Rev. archéol.*, 1901, I, p. 27 et suiv.). Mais M. P. a fait d'excellentes observations sur les encolures renversées de ces chevaux attiques, et a expliqué cette singularité par l'usage des mors « torturants » dont on se servait à cette époque ; la condition d'un « cheval du Parthénon » était peu enviable et la coquetterie de son allure était achetée au prix de vives souffrances. Enfin, l'auteur a examiné les peintures de vases où l'on a cru reconnaître des chevaux marqués sur le flanc d'un *san* ou d'un *koppa*, désignant leurs haras d'origine. Il a rappelé que, d'après le témoignage d'Aristote, les chevaux réformés étaient marqués au fer sur la ganache et qu'il n'est pas question d'une autre marque ; le κοππατίας et le σαμφόρας des *Nuées* d'Aristophane doivent s'expliquer autrement. Les marques signalées dans les peintures de vases ne se rencontrent pas seulement sur des chevaux ordinaires, mais sur Pégase et des Centaures. En réalité, ce ne sont que des indications stylisées et maladroites de l'os de la hanche, qui se trouvent exclusivement dans la céramique à figures noires pour faciliter la lecture de la forme.

L'auteur de ce livre original, né en 1863, fut élève de M. de Wilamowitz à Goettingue et professeur au gymnase prussien de Hirschberg. En 1886, il publia une dissertation remarquée, *de crimine* βουλεύσεως. Le gouvernement ayant institué, en 1889, un cours archéologique de vacances à Berlin (*archaeologischer Ferienkursus*), le jeune professeur le suivit et se prit d'enthousiasme pour l'archéologie figurée. Dès lors, dans son trou de Hirschberg, il y consacra ses loisirs, d'ailleurs parcimonieusement mesurés. Deux ans après, en proie à d'atroces migraines, résultant sans doute d'un néoplasme dans le cerveau, il se tua, laissant un petit volume prêt pour l'impression. M. de Wilamowitz en a surveillé la publication et a ajouté quelques obser-

vations savantes ; surtout, il l'a fait précéder de quelques pages émues, où le cœur d'un homme excellent transparaît sous le cuir du philologue.

Quelques semaines avant de se libérer d'un coup de pistolet, M. Passow avait écrit lui-même une courte introduction à son livre. Elle se termine par des remerciements que je ne savais pas avoir mérités de lui, car j'ignorais son existence. Il me voulait du bien pour la publication de mes *Répertoires*, qui lui avaient permis de connaître, au fond de sa province, quelques milliers de monuments figurés. Cet hommage posthume m'a beaucoup touché; on me pardonnera de le dire.

Salomon Reinach.

Franz Cumont. **Les mystères de Mithra.** Deuxième édition revue, contenant 22 figures et une carte. In-8, xviii-189 pp. Paris, Fontemoing, 1902.

Une nouvelle édition *revue* d'un bon livre est facilement un excellent livre : tel est le cas de cet exposé de la religion de Mithra, par le savant auteur du grand ouvrage en deux volumes in-4° où il a paru d'abord. Je n'exagère pas en disant que le *Mithra* de M. Cumont est le plus beau travail sur un chapitre de mythologie antique qui ait jamais été publié, et que le court volume où il en a condensé les résultats est une des lectures les plus attachantes et les plus instructives qui soient. M. C. n'est pas seulement un érudit de grande envergure, mais un écrivain ; il est, à ma connaissance, le premier savant belge auquel on puisse, sans restriction, adresser cet éloge. Voici, par exemple, comment il termine un ingénieux chapitre où il montre le mazdéisme transformant la conception du César romain plus efficacement que l'exemple des Ptolémées et des Séleucides, faisant de l'empereur le protégé et le frère du Soleil, et l'investissant d'un prestige égal à celui de la divinité elle-même : « On peut dire que ces chimères théocratiques survécurent à la chute des idoles, et que la vénération des foules, aussi bien que le cérémonial de la cour, ne cessèrent point de considérer la personne du souverain comme d'une essence surhumaine. Aurélien avait essayé d'instituer une religion officielle assez large pour embrasser tous les cultes de ses états, et qui aurait servi, comme chez les Perses, de justification et de soutien à l'absolutisme impérial. Cette tentative échoua, grâce surtout à l'opposition irréductible des chrétiens. Mais l'alliance du trône et de l'autel, que les Césars du iiie siècle avaient rêvée, se réalisa sous une autre forme et, par un étrange retour des choses, l'Église fut appelée à soutenir l'édifice dont elle avait ébranlé les bases. L'œuvre que les prêtres de Sérapis, de Baal et de Mithra avaient préparée, s'acheva sans eux et contre eux ; mais ils n'en avaient pas moins prêché les premiers en Occident la

divinité des rois et avaient été ainsi les initiateurs d'un mouvement dont les répercussions devaient se prolonger à l'infini. » (p. 86-87) Ce sont là des idées justes et profondes, exprimées avec une vigoureuse lucidité.

M. C. déclare que lorsqu'on s'occupe du culte de Mithra, il faut savoir pratiquer *l'ars nesciendi* et fait observer qu'avec beaucoup de monuments et peu de textes, nous sommes dans la situation de l'exégète qui voudrait reconstituer la doctrine et la légende chrétienne d'après les sculptures des porches de nos cathédrales. On peut espérer que le nombre toujours croissant des bas-reliefs mithriaques permettra de compléter, sur bien des points, les résultats auxquels M. C. s'est arrêté. Déjà M. Toutain a fait valoir des arguments, tirés des monuments eux-mêmes, à l'appui d'interprétations en partie nouvelles (*Rev. de l'hist. des relig.*, 1902, p. 141.) A cet égard, il n'y a pas lieu de décourager la multiplication des hypothèses; le mot de plus d'une de ces énigmes graphiques pourra s'offrir même au chercheur le plus novice. Toutefois, on ne doit pas perdre de vue que les représentations d'un rite de sacrifice ne sont pas nécessairement des épisodes de la légende divine et qu'à l'époque tardive des bas-reliefs mithriaques, l'art romain faisait une large part à des motifs purement décoratifs, qui peuvent induire une exégèse trop rigoureuse en erreur.

Traitant du mithraïsme dans son ensemble, M. C. ne pouvait omettre de répondre à ces deux questions : Comment se fait-il que le mithraïsme ressemble si étrangement au christianisme ? Pourquoi le christianisme a-t-il fini par l'emporter sur le mithraïsme?—Sur le premier point, il admet une solution éclectique : beaucoup d'analogies s'expliquent par la communauté de l'origine orientale des deux religions; la légende du héros iranien a fait des emprunts à celle de Jésus, mais, en revanche, la liturgie chrétienne a pu s'inspirer de celle de Mithra. Sur le second point, il me paraît avoir touché juste : le christianisme avait, sur le mithraïsme, ce grand avantage de rompre ouvertement, implacablement avec l'ancien paganisme. Cette intransigeance lui valut des persécutions, mais, les persécutions finies, lui assura la victoire définitive, celle qui s'achève par la disparition du vaincu. Je crois même que cette disparition fut plus complète que ne le croit M. Cumont, aux yeux duquel le manichéisme du moyen âge serait une survivance du mithraïsme. Le dualisme, du moins dans l'Europe occidentale, me semble avoir été bien plutôt une continuation des hérésies gnostiques et le résultat presque inévitable de la comparaison des deux Testaments par des gens à qui l'idée de l'évolution était étrangère. Le dualisme est si bien cela que les modernes et même nos contemporains y échappent difficilement lorsqu'ils se mêlent, sans préparation suffisante, de lire les Écritures. La graine du manichéisme médiéval est bien venue d'Orient, mais c'est en terre chrétienne qu'elle s'est implantée et qu'elle a grandi.

Quant à la question des similitudes si frappantes entre le christianisme et le mithraïsme, il ne semble pas qu'on puisse la résoudre en alléguant des emprunts, car Tertullien, qui constate la chose, l'attribue à la malignité de Satan et Julien n'aurait pas négligé d'accuser le christianisme de plagiat, si cette accusation avait eu chance d'être admise. A moins de se contenter de raisons vagues sur l'analogie nécessaire de deux religions à un même moment de l'évolution de l'humanité (explication qui ne vaut que pour la morale religieuse), force est d'admettre une source commune, à laquelle le christianisme et le mithraïsme ont emprunté l'un et l'autre. Cette source ne peut guère être que la religion d'Atys et d'Adonis, si répandue et si influente en Asie. Ce fut, pendant toute la durée de l'Empire romain, une religion populaire, dont, par suite, nous ne savons que peu de chose. Mais les religions qui deviennent officielles, comme le mithraïsme et le christianisme, naissent toujours de religions populaires; il en est d'elles, à cet égard, comme des langues écrites, qui sont des patois auxquels la fortune a souri.

M. Cumont a peut-être insisté à tort sur le caractère « militaire » du mithraïsme (pp. 33, 118). Asssurément, il a surtout été propagé par les soldats, mais ce n'était pas en raison de leur métier. Le catholicisme n'est pas une religion maritime parce que les populations de nos côtes sont restées catholiques. La diffusion du mithraïsme dans l'Empire romain a été le fait des esclaves et des soldats recrutés dans les pays où cette religion florissait et tout naturellement disposés à la répandre. Ce n'est pas plus une religion militaire qu'une religion servile : c'est une régression vers un mysticisme sacrificiel, sous-jacent au paganisme gréco-romain, et plus séduisant en même temps que plus grossier.

Salomon Reinach.

Die Attischen Frauennamen nach ihrem Systeme dargestellt, von F. Bechtel. — Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1902. In-8, viij-144 pp. Prix : 5 mk.

L'auteur avait projeté une étude générale de l'onomastique féminine chez les Grecs; s'il s'est restreint à l'Attique, c'est que seules les épitaphes attiques lui donnaient le moyen de distinguer les bourgeoises des irrégulières, — esclaves, affranchies, courtisanes, — condition indispensable d'une classification scientifique des noms propres.

La première partie de l'ouvrage contient le catalogue de tous les noms composés, — et accessoirement leurs hypocoristiques, — rangés sous la double rubrique des termes composants. — M. Bechtel aboutit à cette conclusion (p. 38) que, dans ce domaine, il n'y a point, à proprement parler, d'onomastique féminine : en ce sens que les noms de femmes se construisent exactement des mêmes éléments que ceux

d'hommes, et non d'autres, et ne sont en réalité que des noms propres d'hommes, primitivement adjectifs, mis au féminin.

Tout différemment en est-il de la catégorie étudiée dans la seconde partie, celle qu'il faudrait appeler « mononyme ». L'auteur y distingue les sous-classes suivantes : 1° nom appellatif; 2° adjectif; 3° nom pris au calendrier; 4° nom dédicatoire; 5° ethnique; 6° nom emprunté à la position sociale; 7° nom métonymique. Et cette dernière, à elle seule, comporte maintes variétés : noms de dieux et déesses, d'héroïnes, de héros de contes, de personnages historiques, d'animaux, de plantes, de minéraux, etc. Sur l'origine de ces vocables et les allusions plus ou moins piquantes qu'ils recèlent, M. Bechtel, moins astreint à la brièveté qu'il ne l'était dans le grand ouvrage de M. Fick [1], s'est répandu en considérations toujours ingénieuses, parfois humoristiques, et convaincantes pour la plupart.

V. H.

Grammatik des Neutestamentlichen Griechisch. Von Friedrich Blass. Zweite, verbesserte und vermehrte Auflage. — Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1902. In-8, xij-348 pp. Prix 5 mk. 40.

La première édition de ce livre (1896) comptait 329 pages. On ne saurait donc dire que la seconde soit « considérablement augmentée ». Mais c'est qu'elle ne pouvait point l'être, tant l'ouvrage était déjà complet dans sa sobre économie et harmonieux en ses proportions. M. Blass s'est contenté,—avec raison, je crois, — d'y insérer quelques additions de détail et d'y corriger les inévitables lapsus : non point tous, semble-t-il, car la fausse référence à Luc 21.15 de la première édition est reproduite dans celle-ci (p. 149, l. 4, lire « 21.25 »). Heureux l'auteur à qui l'on ne peut reprocher que pareilles peccadilles!

La méthode de M. B. présente toutes les grandes qualités, et aussi les petites lacunes qu'on doit s'attendre à rencontrer chez un philologue éminent qui se défie un peu trop de la grammaire comparée. Les faits grammaticaux sont admirablement observés et classés; l'explication, parfois, en est un peu superficielle, faute de remonter assez haut dans le passé. C'est ainsi que l'attraction dite inverse (p. 178) — le substantif de la proposition principale construit dans la proposition relative et au même cas que le relatif qui s'y rapporte — s'éclaire d'un jour tout nouveau lorsqu'on ne se borne pas à en constater l'usage en grec classique : cette tournure a dû appartenir, sous une forme quelconque, à une langue plus ancienne, et c'est à titre de legs ancestral que l'ont reçue et développée le grec et le sanscrit. Ce qui, dans ces langues cultivées et ordonnées, paraîtrait bizarrerie ou inexplicable

---

1. Cf. *Revue critique*, XXXVIII (1894), p. 147.

afféterie de langage, n'offre plus rien de déconcertant, si on le reporte à ces temps lointains où le départ entre les deux propositions principale et relative n'existait encore qu'à l'état de vague ébauche. Prenons, au contraire, un exemple de dégénérescence grammaticale : n'est-ce pas se contenter à trop bon marché, que d'attribuer la mort du superlatif (p. 34) à la disparition de la catégorie du duel ? Le latin n'a pas de duel, et pourtant il distingue rigoureusement le superlatif du comparatif. Ainsi font l'anglais et l'allemand, qui ont perdu le duel depuis 1500 ans ou davantage. Là où effectivement la disparition du duel est en cause, c'est l'inverse qui semble s'être produit : je veux dire que le comparatif a été supplanté par le superlatif, à en juger par la substitution courante de τίς à πότερος (p. 180). Pour moi, le triomphe du comparatif sur le superlatif dans le grec du Nouveau Testament n'est purement et simplement qu'un hébraïsme [1].

M. Blass, en collationnant pour sa grammaire, non seulement les meilleures éditions, mais encore les leçons des meilleurs manuscrits, a mis entre les mains des hellénistes un incomparable instrument d'étude et de consultation, et on l'en louerait ici davantage si depuis six ans il n'avait recueilli maint autre suffrage plus autorisé.

V. H.

Les notices cadastrales de Terwel sur les villages de la frontière de Champagne en 1657, par M. Roger Graffin, membre de l'Académie de Reims, avec la collaboration de MM. Henri Jadart et Paul Laurent, archiviste du département des Ardennes, Paris, Picard, 1902, in-8°, 164 pp.

En 1656, Fabert, alors gouverneur de Sedan, proposait à Mazarin de faire reviser l'assiette de la taille dans les élections de Reims, de Rethel et de Sainte-Menehould. Il fallait, disait-il, prendre une autre voie que celle des élus pour répartir l'impôt, parce que la corruption était extrême chez ces officiers établis pour les tailles, et mieux valait employer un « homme de bien » qui déterminerait la force de chaque lieu par la grandeur de son territoire et le nombre de ses habitants. « Cela, ajoutait Fabert, est proprement le cadastre que le cardinal de Richelieu avait tant souhaité d'établir dans les lieux de la taille. » Le projet de Fabert fut accepté, et un « homme de bien », Terwel, commissaire-général pour la discipline, subsistance, logement et paiement des troupes de Champagne, eut mission de l'exécuter. Ainsi, cinquante ans avant que Vauban publie son *Projet d'une dîme royale qui supprime la taille* et deux siècles avant l'établissement de notre cadastre moderne, Fabert propose une réforme capitale dans l'assiette de l'im-

---

1. L'*n* du type latin *Crescens* (p. 32) n'était pas seulement « wenig gesprochen », mais tout à fait amui avec allongement compensatoire.

pôt. La routine, la résistance des élus, l'opposition de la Cour des Aides firent échouer la tentative. Néanmoins, le travail de Terwel a son mérite. Son enquête, dressée sur les lieux au commencement de 1657, fut minutieuse. Elle est conservée à la bibliothèque Sainte-Geneviève, et ce sont ces *Notices cadastrales* que MM. Graffin, Jadart et Laurent publient aujourd'hui. Édouard de Barthélemy les avait analysées en 1883 et 1884 dans les *Travaux* de l'Académie de Reims. Nos trois érudits champenois les ont reproduites entièrement et on leur saura gré de cette reproduction intégrale. Terwel relève les noms des seigneurs laïques et ecclésiastiques de chaque village; il indique des lieux aujourd'hui disparus; il mentionne les métiers et les moyens d'existence des habitants, et ses renseignements s'étendent à 530 communes, hameaux, cours ou fermes du département des Ardennes, ainsi qu'à 30 localités de la Meuse, de la Marne et de l'Aisne. Voici comment procéda Terwel dans sa tournée, ou, ainsi qu'il s'exprime, dans sa procession. Il interrogeait deux ou trois habitants et leur faisait affirmer par serment et signer, comme il dit, « l'étendue du terroir labourable et la fertilité, la quantité des prés, les vignobles, bois, aisances ou usages communs, ce qui est affermé ou en propre aux habitants, le nombre des charrues, le nombre d'habitants et ménages pleins ou à demi, leur commerce, ce qu'ils paient aux ennemis ». Terwel ne trouva pas toujours les éclaircissements qu'il désirait : en certains endroits, les gens refusèrent tout renseignement, dans la crainte d'une surtaxe. Mais son enquête fournit nombre de détails intéressants. Nous connaissons désormais les chiffres des impôts et des contributions qui, en 1656, pesaient sur la population des vallées de l'Aisne et de la Meuse, et nous voyons que chaque ville, en général, payait, outre la taille, une sorte de tribut ou de rançon à deux bureaux ennemis, à Montmédy, à Rocroi — et l'on sait qu'alors un *Rocroi* signifie un brigand (« Les Rocrois, gens sans conscience », a dit La Fontaine). — Aussi les villages vendaient-ils leurs biens communaux, leurs « aisances » ou même leurs cloches. Beaucoup d'entre eux avaient été brûlés en partie; très souvent Terwel inscrit dans son carnet cette mention : « la moitié ou le tiers ou le quart brûlé » ou encore : « restent dix, vingt, trente maisons ». Les trois éditeurs ont fait la biographie de ce Terwel jusqu'alors presque inconnu. C'était un Allemand qui eut en 1661 ses lettres de naturalité; il s'engagea de bonne heure, se signala par sa bravoure et, peu à peu s'éleva jusqu'à la charge de maréchal des logis des armées et d'intendant des places de la Meuse; il mourut à Sedan le 16 février 1678.

A. C.

Rome, Naples et le Directoire, armistices et traités (1796-1797), par M. Joseph du Teil. Paris, Plon. 1902, in-8°, 8 fr.

M. du Teil a entrepris de faire l'histoire des négociations engagées durant la campagne de 1796-1797 entre la France et les puissances du sud de l'Italie, Rome et Naples. Il a consulté l'étude du marquis Maresca sur Naples, le *Spicilegio* où Mgr Carini a donné la correspondance du chevalier d'Azara, les travaux de MM. Séché et Sciout, les documents de nos dépôts d'archives et les mémoires du temps. Son ouvrage qui comprend une introduction et trois parties, est très minutieux et très complet. L'introduction expose les relations de la France avec les deux Siciles et le Saint-Siège depuis la Révolution. La première partie montre comment Bonaparte dicte à Rome et à Naples des armistices qu'il impose ensuite au Directoire, car il est déjà « le centre de tout ». La deuxième partie nous transporte dans le Directoire qui forme deux partis : les intransigeants, Reubell, La Réveillère-Lépeaux et Barras, et les modérés, Carnot et Le Tourneur. Grâce à Bonaparte, les modérés l'emportent souvent sur les intransigeants, et, finalement, après la rupture des pourparlers avec l'envoyé de Pie VI, le Directoire consent non seulement à traiter avec Naples, mais à laisser au général en chef la mission de conclure avec Rome. La troisième partie retrace le triomphe des intransigeants du Directoire. Absorbé par la lutte contre les Autrichiens et désireux d'ailleurs, comme il dit, d'être le sauveur et non le destructeur du Saint-Siège, Bonaparte a fait au pontife des ouvertures pacifiques; puis, lorsqu'il a marché sur Rome, il s'est arrêté à Tolentino, en mettant de côté, selon l'expression de Clarke, la gloriole d'entrer dans la ville; puis, après le traité où il n'est pas question de religion, il a demandé ou plutôt redemandé un bref de pacification qu'il semble sur le point d'obtenir. Mais le 18 fructidor éclate : Bonaparte, n'ayant plus Carnot pour le seconder, abandonne les projets de concordat qu'il roule dans son esprit, et les triumvirs du Directoire, maîtres désormais, appliquent sans obstacle la politique outrancière qui doit aboutir à la proclamation de la république romaine et de la république parthénopéenne. La publication de M. du Teil a une grande valeur et bien qu'elle eût pu être allégée par endroits, c'est une des meilleures études d'histoire diplomatique qui aient paru récemment. Parmi les personnages dont M. du Teil rapporte les démarches, reproduit les conversations, et cite la correspondance, outre Bonaparte et les Directeurs, deux sont surtout attachants, le prince de Belmonte-Pignatelli et Cacault. Le prince Belmonte, plénipotentiaire de Naples, intervient dans le traité de Tolentino, et le rôle qu'il joue alors est mis pour la première fois en relief (c'est d'ailleurs au petit-neveu du prince, naguère chargé d'affaires à Paris et aujourd'hui nonce apostolique à Bruxelles, que M. du Teil a dédié son ouvrage). Quant à Cacault qui fut notre agent à Rome et qui s'intitu-

lait un révolutionnaire corrigé, il remplit sa mission avec tact, il sait satisfaire à la fois Bonaparte et le Directoire, il déploie par instants une sagacité merveilleuse; c'est ainsi que dans une lettre du 9 mai 1796 il prévoit toutes les phases de la campagne.

A. C.

Ernest Daudet. **La Conjuration de Pichegru et les complots royalistes du Midi et de l'Est**, 1795-1797, d'après des documents inédits. Paris, Plon xxiv-394 pages in-8°.

Il faut louer M. E. Daudet d'avoir replacé la conjuration de Pichegru dans son milieu. Il a bien montré qu'elle n'était qu'un anneau de la chaîne des complots royalistes qui faillirent renverser la République en l'an IV et l'an V. La partie la plus intéressante et aussi la moins contestable de son récit est précisément celle où il retrace l'action des principaux agents du Roi dans l'Est et dans le Midi : Imbert-Colomès, Levasseur, Lamothe, Surville, Allier, Tessonnet, Bésignan, etc. Le lecteur, friand de portraits hauts en couleur et de romanesques aventures, y trouvera son compte, aussi bien, d'ailleurs, que l'historien. Celui-ci regrettera cependant que M. Daudet n'ait pas mis dans une lumière suffisante la liaison de ces différents complots avec celui de Pichegru. Mais il retiendra (le point est important) que partout les royalistes s'efforçaient de corrompre les généraux républicains, qu'au moment même où ils négociaient la trahison du commandant de l'armée de Rhin-et-Moselle, ils réussissaient à s'assurer le concours du général Ferrand à Besançon, et ils croyaient pouvoir gagner à bref délai Kellermann, qui commandait l'armée des Alpes. De l'ensemble des faits racontés, de l'aveu des chefs royalistes [1], ressort cettte impression que la République courut les plus graves dangers pendant les deux premières années du Directoire. On est alors en droit de demander à M. D. comment il peut affirmer dans son introduction (p. ii) que le coup d'Etat du 18 fructidor ne fut destiné qu'en apparence à sauver la République contre les entreprises des royalistes, mais en réalité à satisfaire seulement les intérêts personnels des trois Directeurs : La Révellière, Reubell et Barras. M. D. annonce qu'il prépare un livre sur le 18 fructidor (p. 276). Il sera curieux de connaître les raisons qu'il ne manquera pas de donner à l'appui de cette opinion.

En attendant, on comprend que M. D. ait considéré ce premier point comme acquis. Il en avait besoin pour appuyer cette autre thèse qui fait précisément l'objet de son livre et qu'il n'a nullement démontrée,

---

1. Sur les moyens d'action des royalistes et sur leurs espérances, voir notamment la lettre de Tessonnet à Wickham du 21 sep. 1795 (p. 117 et suiv.) et la lettre de Condé au même (p. 226),

disons-le tout de suite : A l'en croire, la trahison de Pichegru est une légende, légende créée par le Directoire pour légitimer le coup d'Etat (p. 111). Il n'est pas vrai que Pichegru ait oublié à aucun moment ses devoirs de soldat. Aussi longtemps qu'il a commandé l'armée, tous ses actes ont été inspirés par les motifs les plus purs, etc.

M. D. avoue cependant (p. 110 et p. 258) que Pichegru n'a pas fermé l'oreille aux propositions des royalistes, qu'il a promis son concours au Roi dans le but de favoriser la « Restauration ». Comment M. D. concilie-t-il de pareilles promesses avec l'accomplissement des devoirs militaires ? Il se borne à affirmer que le concours de Pichegru fut tout platonique. Qu'importe ! si cela est vrai, la trahison était néanmoins voulue, et il est permis d'ailleurs de supposer qu'elle a eu un commencement d'exécution, car l'argumentation de M. D. pour prouver le contraire est loin d'être concluante.

Comment procède-t-il en effet ? Il cite et analyse longuement les témoignages des agents royalistes Fauche-Borel, Montgaillard, Demougé, etc. (leurs rapports contemporains des événements et leurs mémoires postérieurs) et il y relève — sans trop de peine — des contradictions, des inexactitudes, etc. Il montre encore que la plupart de ces agents, envoyés par Condé auprès de Pichegru, furent des hommes peu scrupuleux, d'une moralité très douteuse, que tous ont eu intérêt à faire croire à Condé que leurs négociations réussissaient quand bien même elles échouaient complètement et il conclut que, ces agents ayant menti dans certaines circonstances, leurs dires intéressés ne méritent aucune créance. — Quiconque sait où se recrute d'ordinaire le personnel de l'espionnage ne sera sans doute pas surpris que les agents de Condé aient ressemblé à tous les autres. Mais s'ensuit-il que leur témoignage doive être rejeté en bloc ? La conséquence est forcée, car si M. D. a pu mettre en relief les points où ils se contredisent, il aurait pu tout aussi bien mettre en évidence ceux où ils s'accordent et où ils disent manifestement la vérité. En tout cas il est difficile d'admettre qu'ils aient toujours menti et que deux ans durant ils soient parvenus à tromper le prince de Condé sur les véritables intentions de Pichegru et sur sa conduite réelle.

Mais admettons pour l'instant la thèse de M. D. Ecartons toute la masse imposante des témoignages des espions chargés de corrompre Pichegru. Il reste contre ce dernier des charges accablantes. Il reste la lettre écrite à Condé par le colonel autrichien baron Vincent, le 28 décembre 1795 [1]. Venu au camp français pour conclure un armistice, Vincent s'est entretenu avec Pichegru, lui a montré une lettre de Condé et en a reçu cette réponse : « Pour le moment la chose est impossible, *le prince de Condé sait la manière dont je pense, que je suis*

1. Publiée par M. D., p. 109.

disposé à tout faire pour lui. Mais je n'ai personne à qui me fier. Mon armée n'est pas à la hauteur des circonstances dans le bon sens. Il faut attendre tout du temps. » En dépit de toutes les interprétations, de ce témoignage accablant (dont M. D. ne songe pas d'ailleurs à nier la parfaite authenticité), il résulte que Pichegru, à cette date, était bien un traître, qu'il s'était mis en relations avec le chef des émigrés, qu'il lui faisait savoir sa façon de penser, qu'il se disait disposé à *tout faire* en faveur de la monarchie qu'il avait juré de combattre. La trahison arrêtée dans son esprit, il n'attendait plus que le moment favorable pour passer aux actes. Il reste encore contre Pichegru ses propres aveux : le silence qu'il a gardé jusqu'à la mort sur l'accusation infamante, les billets qu'il a écrits à Condé et qui se trouvent aujourd'hui aux archives de Chantilly[1]. Cela suffit largement pour repousser l'apologie de M. D.

Il s'en faut du reste qu'on doive écarter en bloc les témoignages des agents royalistes. Quand Fauche-Borel par exemple rappelle dans une lettre à Wurmser que Pichegru « a *écrit*, reçu des sommes d'argent, *envoyé des personnes de confiance*...[2] », il ne peut pas mentir, car son correspondant était à même de contrôler ses affirmations, ayant été probablement en rapports avec « ces personnes de confiance » envoyées par Pichegru.

Enfin la méthode de M. D. est loin d'inspirer confiance. Par crainte de pédantisme, sans doute, il n'indique jamais de références et se borne à donner à la fin du volume une liste très sommaire des sources consultées. M. Caudrillier a pu lui reprocher justement une documentation insuffisante[3]. Il n'a pas connu, en effet, les mémoires manuscrits de Legrand, Abbatucci, Desaix; il n'a pas fait usage du dossier de Fauche dans la série F des Archives Nationales; il n'a pas consulté la correspondance de Wickham et de Crawford avec leur cour, de Clerfayt, de Wurmser, de l'archiduc Charles avec l'Empereur. On peut relever dans son livre des omissions graves. Il passe sous silence les missions de Fauche et de Demougé auprès de Pichegru en oct., nov. et déc. 1795. On regrette qu'il n'ait pas le goût de la précision, qu'il écrive par ex. (p. 128) la *direction départementale* du Doubs au lieu de l'*administration centrale*. Son manque de précision se traduit par des inexactitudes particulièrement nombreuses dans son récit des opérations de l'armée de Rhin-et-Moselle, récit d'ailleurs superficiel et confus. Ces inexactitudes sont plus graves encore quand elles amènent l'auteur à accuser le Directoire d'avoir fait œuvre de faussaire alors

---

1. M. D. croit qu'il n'existe qu'un seul autographe de Pichegru à Chantilly, mais M. Caudrillier affirme qu'il en a vu plusieurs (*Révolution française* du 14 février 1902).

2. P. 221.

3. *Révolution française*, article cité.

qu'en réalité le seul coupable en l'affaire est M. D. lui-même, qui ne cite pas exactement les textes[1].

En somme on a l'impression, en lisant ce livre, qu'il a été fait très vite.

Albert Mathiez.

Pecorini-Manzoni (Emilio). **Stefano Türr ed il risorgimento italiano.** Catanzaro, typog. nouvelle, 1902. In-8° de 209 pp.

Bien que ce livre soit plutôt un ouvrage de circonstance que d'érudition, il importe de le signaler, non seulement parce qu'il est écrit dans un esprit très favorable à la France, mais parce qu'il résume la vie d'un homme qui unit au courage le plus chevaleresque un sens politique qu'on trouve rarement chez ceux que le sort a comme lui arrachés à leur patrie et jetés dans les révolutions étrangères. Né hongrois en 1825, soldat de l'Autriche en 1840, il passe à l'armée piémontaise en 1849, s'offre après le désastre de Novare aux Badois révoltés, sert comme volontaire en Crimée et devient enfin un des premiers lieutenants de Garibaldi dans l'expédition des Mille. Qui ne croirait qu'il va s'unir alors aux plus violents des amis du dictateur pour porter les choses à l'extrême ? Car l'érection des Deux-Siciles en République indépendante, l'attaque des États pontificaux se lient dans la pensée des Mazzinistes à une marche sur la Vénétie demeurée autrichienne et cette marche assurerait la revanche de la Hongrie sur l'Autriche. Mais ce brillant officier comprend mieux les nécessités de la politique que les conspirateurs, que les publicistes braves, dévoués, mais sectaires, qui entourent Garibaldi. Son esprit délié n'excelle pas seulement aux ruses de guerre (v. p. 15-16 comment il remplace à Orbitello les munitions égarées des Mille) ; il démasque la folie d'un plan de campagne qui compromettrait le passé, le présent et l'avenir. Plût au ciel qu'en 1870, le gouvernement français, quand le général Türr lui prêchait la sagesse, eût su l'en croire comme Garibaldi avait fini par le faire ! Et puisse sa verte vieillesse être encore longtemps fertile en conseils judicieux et efficaces !

On remarquera aux pp. 14-19 l'histoire du faux télégramme fabriqué par Crispi pour couper court aux hésitations qui retardèrent l'expédition des Mille et p. 20 le rappel de la réfutation trop souvent oubliée que le général Türr a opposée à la légende du vaisseau anglais protégeant la descente de Garibaldi à Marsala.

Charles Dejob.

---

1. M. D. accuse le Directoire d'avoir affiché sur les murs de Paris une conversation de Montgaillard comme une lettre de Pichegru écrite de sa main (p. IX-XI). L'affiche du Directoire portait au contraire, conformément à la vérité : « Pièce trouvée dans le portefeuille de D'Autraigues et écrite de sa main ».

Ad. Rentner. **Die Verfassung der Vereinigten Staaten von America übersetzt und kurz erlaütert.** Tubingen et Leipzig, Mohr, 1901, VII-184 pp. in-8°.

Ce n'est pas seulement une traduction et un commentaire de la Constitution des États-Unis, très commode pour le public allemand. Une *Introduction* de 33 pages raconte l'histoire de la constitution et des amendements. Une vue d'ensemble (pp. 34-39) expose le plan et les idées fondamentales de la Constitution.

On ne saurait exiger des idées nouvelles sur une question si parfaitement approfondie par tant d'auteurs américains. M. Rentner n'a pas la prétention de rivaliser avec le commentaire juridique de Foster. Il a voulu seulement « présenter au lecteur à grands traits la structure intérieure des États-Unis et lui en faire connaître les lois et les coutumes les plus essentielles ». Il l'a fait avec précision et intelligence. Les explications détaillées qu'il a jointes à chaque paragraphe du texte officiel sont nettes et claires, elles forment un tableau complet de l'organisation fédérale, non seulement telle qu'elle l'était à l'origine, mais telle que l'ont faite les lois successives. Quelques-uns de ces commentaires (loi de finances, vote du Président, élection du Président, nomination des fonctionnaires, compétence des tribunaux fédéraux, administration des territoires) prennent l'importance de petites dissertations spéciales.

L'auteur n'a pas suivi exclusivement l'interprétation fédéraliste de Holst, il a cherché à se maintenir en dehors des systèmes ; ce qu'il expose, c'est l'interprétation commune à tous les partis.

Ce travail est donc en tout point digne d'éloges. Mais parmi les Allemands qui ne savent pas l'anglais s'en trouvera-t-il assez pour lui fournir un public ?

Ch. Seignobos.

H. G. Schmidt. **Die Lehre vom Tyrannenmord.** Ein Kapitel aus der Rechtsphilosophie. Tubingen, Mohr, 1901, 141 pp. in-8°.

L'auteur été amené par ses travaux sur la contre-réforme en France à étudier la doctrine du tyrannicide, et il est remonté jusqu'à l'antiquité pour en chercher les origines. Il étudie successivement les Grecs, la Bible, les écrivains du moyen âge, les jésuites, les réformateurs, Bodin, Grotius et Hobbes; puis il revient aux monarchonaques, Languet (qu'il admet sans discussion comme auteur du *Vindiciae contra tyrannos*), Buchanan, Milton ; enfin il examine les Anglais de la fin du XVIIe siècle, Rousseau et au XIXe siècle ce qu'il appelle « Nihilisme et anarchisme ». C'est une revue rapide et superficielle sans caractère scientifique, sans analyse précise des conditions historiques où se sont produites les différentes doctrines.

Ch. Seignobos.

Les débats de la Commission de 1849 sur la liberté de l'enseignement, par H. de Lacombe. Nouvelle édition, 1 vol. in-18, I. vii-1, 344 pp. Téqui libraire édit.

A l'instigation de Mgr. Dupanloup, M. de Lacombe avait, en 1899, publié une première édition de ces Débats de la Commission extra-parlementaire de 1849 d'où sortit la loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement. Cette édition et d'autres qui suivirent ayant été épuisées, M. de L. en publie une nouvelle, à laquelle il a joint des extraits de la discussion parlementaire et des commentaires sur la loi de 1850. Le volume est divisé en deux parties, l'une qui concerne l'enseignement primaire, l'autre l'enseignement secondaire.

C'est un document historique intéressant et que nous n'examinerons ici que du point de vue purement historique. Les discussions de la Commission relative à l'enseignement primaire prouvent le véritable affolement dans lequel les événements de février et de juin avaient jeté M. Thiers et une bonne partie de la bourgeoisie libérale. Le socialisme, à leurs yeux, était presque tout entier sorti de l'enseignement primaire organisé par la loi de 1833. M. Thiers déclarait qu'il y avait en France 43,000 instituteurs qui étaient devenus des « anticurés, des curés du socialisme et de l'athéisme ». Il voulait remettre entièrement l'enseignement primaire aux mains du clergé (p. 84) ; et sur l'observation faite par un certain nombre de représentants de celui-ci qu'il n'était pas en situation matérielle de pourvoir à l'enseignement dans toutes les écoles, il demandait qu'au moins « le clergé fût chargé de l'enseignement primaire, partout où cela est possible » ; il voulait la suppression des écoles normales, la surveillance de l'instruction par le clergé, l'exemption du brevet pour les membres des congrégations ; des subventions budgétaires assurées à ces derniers, etc. « Persuadé, disait-il, que les congrégations religieuses peuvent être un puissant auxiliaire pour revenir au bien, je n'hésite pas à proposer tous les moyens d'activer leur développement... Il ne nous est pas permis de sommeiller en des circonstances aussi graves. Condé seul peut dormir la veille de Rocroi » (p. 42). Mgr Dupanloup et Montalembert allaient moins loin en apparence que M. Thiers. Ils demandaient seulement que les entraves fussent brisées ;... « et vous verrez, disait Montalembert, s'accroître rapidement ces congrégations enseignantes pour lesquelles je ne demande qu'un seul privilège, l'assimilation de la lettre d'obédience aux brevets ».

M. Thiers fut moins facile à convaincre en ce qui concernait l'enseignement secondaire. Il eut des paroles vives contre ceux qui attaquaient l'Université et les droits de l'État : il déclara ouvertement qu'il en avait voulu au clergé de son hostilité contre la monarchie de juillet, et il ne cacha pas son peu de sympathie pour les Jésuites, auxquels il pensait qu'on cherchait à rouvrir les portes de l'enseignement sous le

nom de « congrégations reconnues par l'Église ». Il fut à la fin désarmé par son désir d'une alliance avec le clergé au point de vue social, par l'habileté de Mgr Dupanloup et aussi, — on croit le deviner dans ses paroles — par la conviction où il était que l'enseignement congréganiste ne se développerait pas en France à côté des établissement universitaires. « Croyez-vous, disait-il (p. 278), que les congrégations éléveront beaucoup de collèges?... Je ne crois pas à l'action puissante des congrégations dans l'enseignement, pas même à celle des Jésuites. »

La loi Falloux, comme on l'appelle, écrit M. de Lacombe, pourrait s'appeler aussi la loi Thiers, tant il l'avait épousée avec ardeur, tant il la défendit courageusement, ayant réplique à tout, intervenant dans une seule séance jusqu'à cinquante fois dans la discussion, prononçant trois grands discours qui... entraînèrent, en faveur de la loi, la formation d'une majorité énorme ».

M. Thiers pouvait sans doute, au point de vue libéral, invoquer de bonnes raisons en faveur de ce qu'on a appelé la liberté de l'enseignement (quoique dans cette liberté une forte partie de ses partisans y compris M. Thiers, déclarât qu'il ne pouvait pas s'agir de la liberté « d'écoles Raspail ou Proudhon »); mais on ne peut pas dire qu'au point de vue des faits ses prévisions fussent bien fondées. Après les avoir reproduites, M. de Lacombe a soin de rappeler que contrairement à ce que croyait M. Thiers, — et à ce que croyaient aussi des ultramontains opposés à la loi — « d'après la statistique officielle, en dehors des établissements créés par les congrégations reconnues ou par celles simplement autorisées à l'enseignement, 88 maisons d'éducation religieuse et libre, — dont 27 tenues par les Jésuites — s'élevaient en 1899 sur notre sol de France, grâce à la loi Falloux ».

Eugène D'EICHTHAL.

La raison d'État par LÉON DE MONTESQUIOU, 1 vol. in-18, 147 pp. librairie Plon, 1902.

Bien que se réclamant ouvertement du *Credo quia absurdum* (p. 21), M. de Montesquiou aime à raisonner, et il raisonne à la façon du Rousseau du *Contrat social* : « Raison d'État, bien public, intérêt de société ou volonté générale, autant de synonymes. La volonté générale étant en effet la volonté de vivre ne peut vouloir que ce qui fait vivre, que ce qui est l'intérêt de la société. Est-il de l'intérêt de la société que le gouvernement soit indépendant de la volonté du nombre : seul le gouvernement qui sera indépendant de la volonté du nombre sera donc l'expression de la volonté générale... Donc la raison est d'accord avec la raison d'État pour ranger la démocratie, cette forme inférieure des sociétés, à son rang de régression mentale (l'expression est de Bourget), et pour réclamer la monarchie. »

Par des raisonnements du même genre, Rousseau était arrivé à la conclusion absolument opposée. Il pensait que la volonté générale ne pouvait pas se tromper sur l'intérêt général, et toute la doctrine démocratique en découlait. La vérité, prouvée par l'histoire, est que les volontés particulières ou générales se trompent également, et qu'on ne peut baser aucun système social sur des spéculations arbitraires. L'ordre social vit d'empirisme et d'enchaînement historique, et les théoriciens qui croient avoir raison dans leurs livres, ont, sans le concours des événements, peu d'influence sur les destinées des peuples. M. de M. veut bien admettre que certains souverains héréditaires ont pu commettre des erreurs ou des fautes, malgré que l'intérêt de leur puissance fût de n'en pas commettre : mais, dit-il aux peuples, vous avez chance qu'un souverain comprenne son intérêt et par suite gouverne bien, tandis que la démocratie étant forcément anarchique ne pourra jamais organiser, donc ne pourra jamais bien gouverner. Le tout est de s'entendre sur les prémisses. Il en est comme de la liberté que M. de Montesquiou définit d'une façon particulière « Être libre c'est avoir le pouvoir de réaliser ses volontés..., en tant que ces volontés ne sont désorganisatrices ni de soi-même ni de la société... Vous avez la volonté de vous enivrer. Prétendrez-vous que votre liberté consistera à pouvoir vous enivrer? Je pense bien plutôt qu'en vous empêchant de vous enivrer on vous contraint à rester libre... » Où ne peut-on aboutir par les raisonnements en détournant ainsi les mots de leur sens usuel? Ce sont à proprement parler des logomachies.

Eugène D'EICHTHAL.

—Au moment du renouveau littéraire les écrivains hongrois se virent obligés de former de nombreux vocables pour rendre les idées nouvelles. Les membres de l'*École Française*, de même que ceux qui s'inspirèrent des chefs-d'œuvre de la littérature allemande, avaient à lutter contre la pauvreté de l'idiome magyar. Le vocabulaire philosophique et esthétique, celui même de la vie sociale et politique étaient en grande partie à créer. Plusieurs générations d'écrivains ont travaillé, depuis 1770 jusque vers 1820, dans ce sens. La néologie (*nyelvujitás*) a divisé les hommes de lettres en deux camps hostiles : les néologues eurent comme chefs Kazinczy et le fondateur de la grammaire historique magyare, Révai; les puristes (*orthologus*) se recrutaient surtout parmi les membres de l'*École populaire ;* leur grammairien était Verseghy et leur code la « Grammaire de Debreczen ». Les brochures des maîtres et des disciples parurent coup sur coup, mais finalement la victoire resta aux néologues. L'Académie, fondée en 1825, adopta les vues de Kazinczy et de Révai. Il ne faut cependant pas croire que tout ce que cette époque a créé ait obtenu droit de cité; des milliers de vocables ont disparu, mais ce qui en resta est encore assez considérable. L'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie hongroise, M. Coloman SZILY, nous donne dans le *Dictionnaire de la néologie hongroise* (*A magyar nyelvujitás szótárá*. Budapest, Hornyánszky, 1902, XV et 403 pp. in-8°) un véritable

travail de bénédictin. Il a groupé dans l'ordre alphabétique à peu près 4,000 mots qui avec les composés et les dérivés montent au nombre de 12,000; il a démontré, à propos de chaque mot, chez quel écrivain, dans quel dictionnaire, dans quel journal le terme se trouve pour la première fois. Il a même compulsé les procès-verbaux des séances de l'Académie où l'on discutait souvent sur tel ou tel terme nouveau. Nous voyons dans ce Dictionnaire les procédés employés par les hardis novateurs et combien de vocables qu'on croyait très anciens, ne remontent en réalité qu'au commencement du XIXe siècle, Grâce à ce travail, auquel l'auteur a ajouté la liste des principaux suffixes, on suit, étape par étape, le travail des néologues, travail dont on parle souvent, mais que personne jusqu'ici n'a examiné dans tous ses détails. Ce Dictionnaire est en même temps une contribution très précieuse à l'histoire de la lexicologie magyare que M. Szily ne tardera pas à nous donner avant de couronner ses travaux linguistiques par le « Grand Dictionnaire » que l'Académie l'a chargé d'élaborer. — J. Kont.

— L'éloge académique a eu trois grands représentants en Hongrie : François Kölcsey (1790-1838). Joseph Eötvös (1813-1871) et Paul Gyulai (né en 1826). Les *Éloges* de ce dernier, depuis longtemps classiques (*Emlékbeszédek* par Paul Gyulai. Budapest, Franklin, 1902. Deux volumes, 450 et 445 pages, in-8°), sont parmi les meilleures productions de la critique littéraire magyare. C'est en artiste que M. Gyulai évoque la carrière des écrivains, qu'il trace en traits définitifs leur caractéristique et lègue leur mémoire à la postérité. Un premier recueil de ces morceaux achevés parut en un volume. Aujourd'hui l'éminent critique et poète fait réimprimer les anciens essais et ajoute quelques nouveaux éloges, discours et notices nécrologiques écrits de 1880 jusqu'en 1900. Le recueil nous semble définitif, car M. Gyulai qui a renoncé à la présidence de la Société *Kisfaludy* et a abandonné la chaire à l'Université qu'il a illustrée depuis la mort de Toldy, ne prendra plus guère la parole dans les séances solennelles des sociétés littéraires où ces Éloges furent prononcés. Le premier, celui de Kazinczy, remonte à 1859 lorsque la Hongrie, opprimée par la réaction autrichienne, célébra le centenaire du grand réformateur de la langue, du hardi champion des belles lettres; les autres furent lus à l'Académie et à la Société *Kisfaludy*. Il est difficile de faire un choix, car tout est excellent dans ces volumes. Cependant les éloges des écrivains avec lesquels Gyulai était en communion d'idées, se distinguent par une chaleur communicative vraiment remarquable. Personne n'a mieux caractérisé le grand romancier Kemény ou le poète national, Jean Arany; personne n'a mieux parlé de Vörösmarty ou du grand réformateur Széchenyi. Aux quatorze essais du premier volume, M. Gyulai a ajouté les belles introductions dont il a fait précéder les *Œuvres* de Maurice Lukács, un « gentilhomme de lettres » et de Ladislas Arany, l'auteur du « Héros de de la Fée Morgane ». Nous trouvons également les discours d'ouverture des séances solennelles de la Société *Kisfaludy* où il a traité les questions littéraires et esthétiques à l'ordre du jour (*La poésie et la culture littéraire; la langue nationale et Max Müller; les traductions; l'influence de la littérature sur le développement national; l'art et les mœurs; le théâtre; l'éloquence; la pureté de la langue; l'élément historique dans la poésie; les journaux; les feuilletons*) et prononcé ces courtes nécrologies, semblables aux médaillons des grands artistes. Parmi ces dernières, nous relevons celle qu'il consacra au regretté Sayous, qui fut membre étranger de la Société *Kisfaludy*. — J. Kont.

— M. Guillaume Huszár, professeur de littérature française à l'École polytechnique de Budapest, nous envoie une brochure sur *Honoré de Balzac* (Budapest,

Athenaeum, 1902, 53 pages) où il retrace avec beaucoup de précision la vie du grand romancier. Les trente premières pages sont consacrées à la biographie, le reste contient une analyse esthétique de la *Comédie humaine* où l'auteur s'est inspiré principalement de l'étude de Taine. P. 17. *Ausztralia* est probablement une faute d'impression pour *Ausztria* (Autriche). — J. K.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 19 septembre 1902.

M. Clermont-Ganneau présente quelques observations au sujet du dernier sarcophage découvert par le R. P. Delattre dans ses fouilles de Carthage.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur le batr éthiopien et la livre d'or.

M. H. Dufour, chargé par le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient de réunir les éléments d'une étude sur les bas-reliefs du Bayon, dans l'ancienne ville khmère d'Angkor-Thôm, présente une série de photographies de ceux de ces bas-reliefs qui se développent sur la face Est de la deuxième enceinte et un plan général du monument.

M. Salomon Reinach commente les bas-reliefs qui ornent deux coffrets de pierre qui ont passé de la collection du duc de Blacas au Musée britannique. Il montre que les explications qu'on en a proposées sont inadmissibles et que l'interprétation de ces mystérieux monuments reste à découvrir. Un bas-relief de style analogue, découvert dans un puits à La Condamine et conservé au Musée de Monaco, n'est pas moins inintelligible, mais contribue à mettre hors de doute l'authenticité des coffrets du duc de Blacas. M. S. Reinach présente des photographies de ces monuments, qu'il se propose de publier prochainement pour rappeler sur eux l'attention des archéologues et des orientalistes. — MM. Müntz, Héron de Villefosse, Babelon et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Séance du 26 septembre 1902.

L'Académie décide que sa séance publique annuelle aura lieu le vendredi 14 novembre.

M. Ph. Berger, président, annonce la mort de M. Dümmler, directeur des *Monuments Germaniæ*, correspondant de l'Académie depuis 1900.

M. Joret communique le mémoire sur la correspondance de Millin et de Bœttiger, dont il donnera lecture à la séance publique annuelle des cinq Académies.

Le R. P. Lagrange expose qu'on a récemment découvert, près de Beit-Djebrin (Palestine), entre Jérusalem et Gaza, deux hypogées très remarquables. De nombreuses inscriptions grecques permettent de conclure que cette nécropole appartenait d'abord à une colonie de Sidoniens établis à Marésa à l'époque macédonienne et qu'elle a servi ensuite aux Iduméens habitant le pays. Des peintures représentent les animaux les plus rares et les plus appréciés, et divers sujets relatifs au culte, un berbère, des coqs, des vases, des trépieds et des pyrées. Le culte était nettement païen. On voit à quel point l'hellénisme avait pénétré si près de Jérusalem avant la conquête de Jean Hyrcan qui força les Iduméens à adopter la circoncision. Des photographies par les soins de MM. Peters et Tiersch, et des aquarelles exécutées par les RR. PP. Vincent et Savignac permettent de juger en détail de ce monument. — MM. Weil et Clermont-Ganneau présentent quelques observations relatives à une inscription métrique de cette nécropole.

Le R. P. Lagrange donne ensuite, à la prière de M. Ph. Berger, quelques détails sur les inscriptions et les monuments découverts dans les fouilles du temple d'Eshmoun, à Saïda. — MM. Reinach et Berger présentent quelques observations.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 13 octobre — 1902

Schwally, Le livre des beautés et des laideurs. — Garstang, El-Arabah. — Diehl, Justinien. — Delafosse, L'agni, le mandingue, le haoussa. — Lettre de M. Pariset. — G. Jahn et Praetorius, Réponses. — Bertholet, Bouddhisme et christianisme. — Preudhomme, Les manuscrits de Suétone. — É. Fischer, La confession protestante. — Vallier, Journal, p. Courteault et Vaissière, I. — Lilienfein, Théories sur l'Église et l'État chez les Carolingiens. — Witlichen, Angleterre et Prusse, 1785-1788. — Jenkins, Le droit des colonies anglaises. — Mlle Langkavel, Les traductions françaises de Faust. — Deberre, La vie littéraire à Dijon. — Canby, La nouvelle. — Mme E. Lévi, De pensée en pensée. — Erckmann-Chatrian, Le conscrit de 1813, p. Ropes. — Nouvelles d'Athènes. — Peterfy, Œuvres, II. — Kazinczy, Correspondance, p. Vaczy.

Kitâb al-Mahasîn val-masâvi (le livre des beautés et des laideurs) herausgegeben von Dr F. Schwally-Giessen, 1900-1902). Ricker'sche Verlagsbuchhandlung, 3 fascic. gr. in-8° xvi et 647 p. de texte arabe.

En rendant compte d'un document portant le même titre et publié il y a deux ans (*Revue critique*, 1900, II, p. 274), j'ai dit ce qu'il fallait entendre par cet intitulé bizarre que l'éditeur M. van Vloten avait traduit d'une façon un peu vague par « livre des beautés et des antithèses ». Ce sont des mélanges de morale et de littérature où chaque qualité est mise en regard du défaut correspondant, la générosité opposée à l'avarice, le courage à la lâcheté, et ainsi de suite, avec un grand renfort de traits historiques ou légendaires confirmant la thèse, ou pour mieux dire, la série d'antithèses qui sont le fond de l'ouvrage. Ce genre de dissertation paraît avoir eu une certaine vogue aux belles époques de la littérature arabe ; aussi doit-on faire bon accueil à l'édition très soigneusement élaborée que M. Schwally, professeur de langues sémitiques à Giessen, vient de nous donner d'un document du même ordre et qui paraît même l'emporter sur celui d'El-Djahez, publié à Leyde en 1900, par la variété et la richesse de ses informations [1].

Malgré ses persévérantes recherches. M. S. n'a pu recueillir presque

1. Tous les chapitres n'ont cependant pas le même mérite d'originalité et d'inédit; voir entre autres la section des proverbes et dictons, pp. 485 et suiv.

aucune indication biographique sur l'auteur. On n'en connaît guère que le nom *Mohammed ben Ibrahim* et le surnom ethnique *El-Beïhaki* c'est-à-dire originaire du district de Beïhak, dans le voisinage de Neïsapour, la ville moderne de Mechhed dans le Khorassan.

D'après une note du catalogue des manuscrits arabes de Leyde on pourrait croire qu'il était fils du savant chroniqueur Yakoubi dont on doit une belle édition à M. de Goeje, mais rien ne confirme cette conjecture. D'une curieuse anecdote racontée par Beïhaki lui-même, M. S. conclut avec assez de vraisemblance que cet auteur vivait sous le règne du khalife abbaside El-Mouktadir-billah, c'est-à-dire au commencement du xe siècle de notre ère. Cette donnée s'accorderait ainsi avec l'opinion de M. van Vloten sur l'origine commune des deux traités et l'existence d'une source, aujourd'hui perdue, où ils auraient puisé l'un et l'autre. C'est, je crois, la seule hypothèse acceptable.

M. S. n'a eu à sa disposition que deux copies dont l'une est incomplète, et peut-être son entreprise eût-elle été téméraire, s'il n'avait trouvé dans le texte d'El-Djahez une rédaction souvent littérale qui lui a permis de combler maintes lacunes, maintes fausses leçons dues à l'ignorance des scribes. Son édition est donc aussi correcte qu'elle pouvait l'être en l'absence d'autres documents. Il faut lui savoir gré aussi d'avoir, en vocalisant les citations poétiques, indiqué au lecteur comment on pouvait en expliquer les difficultés. Le savant professeur de Giessen est bon grammairien, parfois même un peu rigoriste. Pourquoi, par exemple, persiste-t-il à proscrire l'emploi de l'*élif* dans le mot *ibn* au commencement de la ligne ? L'usage en pareil cas mérite d'être respecté.

Avec une louable sincérité, M. S. s'excuse, à la fin de sa préface, de n'avoir pas donné à son travail le luxe d'appareil critique et de références qu'il comportait. Réduit aux maigres ressources de la Bibliothèque de Giessen, sans doute il ne pouvait faire mieux : nous pensions cependant que la facilité des communications bibliographiques entre les différents centres scientifiques de l'Allemagne tendait de plus en plus à supprimer les distances. — Une étude sur le groupe des écrits relatifs aux contrastes ou antithèses dont je parlais en commençant, devait paraître en tête du texte arabe, dont M. S. ne paraît pas avoir calculé au préalable l'étendue avec précision. La crainte de grossir outre mesure son livre, peut-être aussi les injonctions de la maison de vente ont-elles contraint le savant éditeur à sacrifier l'introduction promise. C'est d'autant plus fâcheux qu'un prospectus de librairie inséré dans le IIIe fascicule paru tout récemment annonçait « *eine erschöpfende literarhistorische Einleitung*. »

Pour les mêmes causes et plus regrettable encore est l'omission d'un index. C'est, je le reconnais, une besogne ingrate et qui ne peut sans danger être confiée à un auxiliaire, mais elle s'impose aujourd'hui comme le complément indispensable de toute bonne édition de textes

orientaux. Une simple liste des titres de chapitres ne le remplacera jamais. Dans cet amalgame de récits de toute provenance où abondent les *isnad* [1], les noms propres d'hommes et de lieux, le lecteur a absolument besoin d'être guidé pour ne pas dépenser son temps en de pénibles recherches. Deux feuilles en petit texte tout au plus auraient suffi pour combler cette lacune préjudiciable, il faut en convenir, à la publicité d'un document qui se recommande surtout par la diversité et l'abondance des détails. Est-il d'ailleurs besoin de rappeler qu'en Orient on se préoccupe médiocrement de méthode dans la coordination d'un livre, et certes Beïhaki ne fait pas exception à la règle : malgré quelques velléités de classement dans l'ordre des chapitres, il passe « du grave au doux, du plaisant au sévère » avec une désinvolture qui fera regretter davantage le secours de tables analytiques rigoureusement dressées.

Ces réserves faites, il est juste de souhaiter la bienvenue à un texte fort rare qui, par son âge et les autorités sur lesquelles il repose, fournit à l'histoire politique, sociale et littéraire des Arabes une foule de données d'un véritable intérêt. Je recommande surtout à l'attention des érudits les premiers chapitres consacrés au Prophète, aux quatre khalifes orthodoxes, aux Alides, etc. — plus loin, de curieux extraits d'anciens poèmes, — des épisodes historiques comme celui de l'anneau enlevé à un général chinois fait prisonnier dans le Turkestan au xe siècle (pp. 501-504), enfin divers récits inédits qui complètent utilement les relations du *Livre des Chansons* (Aghany), du *Kitab el-'Ikd* et d'autres recueils littéraires de l'époque classique. M. Schwally, en mettant à la disposition des recherches de l'érudition un écrit d'ancienne date dont la lecture est attrayante en même temps qu'instructive, a bien mérité des études orientales et contribué à leur bon renom autant qu'à leurs progrès.

B. M.

John Garstang, **El Arabah : a Cemetery of the Middle Kingdom; Survey of the Old Kingdom Temenos; Graffiti from the Temple of Seti,** with notes by Percy E. Newberry, On the Hieroglyphic Inscriptions, and by J. Grafton Milne. On the Greek Graffiti (Egypt Exploration Account, 1900). — Londres, Quaritch, 1901, in-4°, VIII 49 p. et XL planches et plans.

C'est un début, et un début qui promet. M. Garstang avait été chargé par M. Petrie de fouiller la partie de la nécropole d'Abydos qui s'étend entre Omm el-Gaâb et la Chounet ez-Zébîb; il nous donne dans ce volume le résultat de ses travaux auquel il a joint le relevé du grand

1. C'est-à-dire la série des témoignages sur lesquels s'appuie une tradition ou un récit. On constate des lacunes dans les listes données par Beïhaki ; voir un exemple caractéristique, p. 259, *in fine*.

téménos au milieu duquel le temple d'Osiris s'élevait, et la copie de quelques-uns des graffiti grecs du temple de Séti Ier. Il ne pouvait résulter de tout cela qu'un livre composite, manquant un peu d'unité, mais abondant en détails intéressants. Les tombeaux explorés par M. G. appartiennent surtout aux temps du premier empire thébain, mais on y trouve mêlées des tombes en moins grand nombre de beaucoup d'autres époques plus anciennes ou plus récentes. Dans une ville comme Abydos, dont l'histoire remontait jusqu'aux âges préhistoriques et s'était continuée jusqu'à la période copte, les générations qui se succédaient ne pouvaient faire autrement que d'utiliser à plusieurs reprises les terrains réservés aux morts. Au bout de quelques années, les cimetières remplis étaient négligés par les gardiens et les tombes qu'ils renfermaient, après avoir été pillées par les voleurs, se recouvraient de sable assez promptement; au bout de quelques siècles, ils n'étaient plus que de véritables terrains vagues, sur lesquels on reportait le trop-plein des cimetières nouveaux, encombrés à leur tour par l'afflux incessant des momies. La XVIIIe et la XIXe dynasties se superposèrent à la XIIe, la XXIIe à la XIXe, les Saites aux Bubastites, les Gréco-Romains aux Saites, sans scrupule et sans méthode, si bien qu'à explorer ce qu'il appelle la nécropole d'El-Arabah, M. G. a passé en revue l'histoire d'Égypte presque entière.

Le monument le plus important qu'il en ait tiré est la stèle d'un certain Sovkoukhou (?), fils d'Atiou, et surnommé Zaaou, le crêpelé. Ce personnage appartenait à un corps de police spécial, qui répondait probablement à ce qu'on appelle les gardes-côtes dans l'Égypte actuelle, c'est-à-dire les soldats chargés de surveiller les confins du désert et des terres cultivées sur les deux rives du Nil, à l'effet de prévenir les attaques des Bédouins. Il était le grand garde-côte de la ville, de Thèbes probablement comme M. Newberry l'a vu [1], mais il n'était arrivé à ce rang éminent qu'après une longue carrière militaire. Ses fonctions l'amenaient dans beaucoup de localités, et il paraît avoir tenu à laisser une trace de son passage dans les principales au moins d'entre elles : se trouvant à la seconde cataracte en l'an IX d'Amenemhaît III [2], il y inscrivit son proscymène sur les rochers de Semnèh, et lors d'un séjour qu'il fit à Abydos sous Ousirtasen III probablement, il y consacra la stèle que M. G. a découverte, près de l'*Escalier du Dieu Grand*, selon l'habitude des visiteurs d'alors. Il s'y est représenté recevant l'hommage de sa famille et de quelques amis, et comme, heureusement pour nous, il manquait de modestie, il y a raconté son histoire. L'inscription, à qui la moitié inférieure de la stèle avait été réservée, était si développée qu'il fallut lui attribuer une portion du registre moyen qui d'abord devait contenir un texte religieux. Elle

1. Garstang, *El-Arabah*, p. 32 note 1.
2. Lepsius, *Denkm.* II, 139, 6.

remplit tout cet espace et déborda légèrement sur la marge. Est-elle achevée ? On peut en douter, et notre homme aurait peut-être eu d'autres exploits à nous raconter, si la place le lui avait permis. « Je naquis, dit il, en l'an XXVII, sous la Majesté d'Amenemhaît II. Lorsque la Majesté d'Ousirtasen III se leva avec la double couronne sur le trône de l'Horus des vivants, Sa Majesté me fit » — il avait alors vingt-cinq ans environ — « être suivant d'armes à côté de Sa Majesté [1], avec six hommes du palais, et comme je fus assidu dans mon service [2] à côté de Sa Majesté, elle me promut *Suivant du prince*, et elle me donna soixante hommes. Lorsque Sa Majesté alla au Sud pour renverser les Nomades de Nubie, je saisis un nègre d'Alakkaf [3] à côté de mon poste [4], puis je descendis au Nord avec six *Suivants* du palais, si bien que Sa Majesté me promut inspecteur des *Suivants* et me donna cent hommes en récompense. Lorsque Sa Majesté alla au Nord pour renverser les Manatiou, et qu'elle eut atteint le canton nommé Sakemem, Sa Majesté donna le signal du retour vers le palais; alors Sakemem courut [après nous] avec Lotanou l'abattu, et comme moi je faisais l'arrière-garde de l'armée, je menai la grosse infanterie [5] au combat contre les Asiatiques. Voici que je saisis à bras le corps un Asiatique, je le fis désarmer par deux fantassins [6]; je n'allai pas pour combattre en détournant la face, et je ne tournai point mon dos à l'Asiatique, mais par la vie d'Ousirtasen, je n'ai dit que la vérité! et voici que l'Asiatique me livra un boumerang d'électrum pour ma main, un arc et un poignard décorés d'électrum, ainsi que ces armes. » C'est un duel à la façon de celui qui est décrit dans la biographie de Sinouhît. Il est malheureux que le nom de la localité soit un peu incertain de lecture. Sakemem ou Sakemme, rappellerait assez la Sichem cananéenne, et il est probable que les Pharaons de la XIIe Dynastie durent pénétrer jusque là plus d'une fois; toutefois la lecture Sakemkem est possible, quoique moins probable, et il vaut mieux ne pas pousser plus loin l'indication. Notre inscription nous fournit la première preuve

---

1. M. Newberry lit *m-khit er gasoui honou-f* qu'il traduit *after him and by the side of His Majesty*. *Katou m aha m-khit*, est un de ces titres formés avec *m-khit* rejeté à la fin de l'expression, et qu'on rencontre dans les textes de l'empire Memphite surtout. La traduction littérale serait : « Sa Majesté me fit être (*agere*) *suivant le travail de combat à côté d'elle.* »

2. *Sopdou-ni*, litt. : je fus *muni* », à côté du roi.

3. *Sakhonou* signifie littéralement *embrasser*, *saisir à pleins bras* : il s'agit d'un corps à corps, à la suite duquel Zaaou, très vigoureux, fait prisonnier son nègre.

4. *Nouît-i*, litt. mon *domaine*, ma *ville*, c'est probablement la hutte ou la tente de Zaaou; il semble avoir surpris un nègre qui s'approchait sournoisement de l'endroit où il veillait sur le roi.

5. Newberry rend *Anoukhou-nou-mashaou* par officiers. C'est, je crois, une expression du même type que *Ankhouitou-nou-nouit*, et signifiant le soldat à fief, le timariote qui formait le fond de la grosse infanterie égyptienne.

6. Litt. : « Je fis prendre ses armes, à savoir deux fantassins. »

incontestable d'une expédition en Syrie sous la XIIe Dynastie, et c'est ce qui fait d'elle un monument des plus précieux.

La description des monuments est minutieuse et soigneusement conduite; les planches sont d'une exécution suffisante. M. Garstang a fait ses preuves comme explorateur, il lui reste à les faire comme Égyptologue déchiffrant et comme historien : les matériaux qu'il a recueillis lui-même lui offrent une occasion excellente de nous montrer ce qu'il peut faire dans le cabinet.

G. Maspero.

Charles Diehl. **Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle.** In-4°, XL-696 pp., avec nombreuses pl. et grav. dans le texte. Paris, Leroux, 1901 [1].

Une monographie historique semble bâtie sur le sable quand elle ne débute pas par une étude critique des sources. Le fait qu'un livre est richement illustré et peut être offert en cadeau d'étrennes ne dispense pas l'auteur de cette obligation scientifique. M. Diehl l'a tout naturellement compris. Il a commencé par étudier Procope et son «antipathie préalable pour l'œuvre de Justinien ». Cette expression très exacte et très fine nous prépare à entendre que les *Anecdota* sont authentiques, ce dont, pour ma part, je m'étonne qu'on ait si souvent douté. « Il y a dans ce pamphlet des mensonges évidents et de pures sottises ; et pourtant toute vérité n'en est point absente » (p. XVII). On ne saurait mieux dire ; ces paroles s'appliqueraient aussi bien à un livre comme les *Mémoires* de Viel-Castel, qui, si l'on en eût prié, aurait certes écrit à la gloire du second Empire des livres aussi élogieux que les *Édifices* et les *Guerres* de Procope. Ce que M. D. dit plus loin d'Agathias, de Malalas, de Jean Lydus et de bien d'autres n'est pas moins juste et réfléchi ; les sources latines et orientales sont également énumérées et appréciées avec un sentiment personnel de leur valeur, un impeccable savoir bibliographique.

On a reproché, aimablement d'ailleurs, à M. D. d'avoir divisé sa vaste monographie en chapitres dont chacun forme presque un tout en lui-même. Je voudrais savoir comment, sans tomber dans une confusion inextricable, il aurait pu procéder autrement. Le plan qu'il a adopté est non seulement logique, mais *littéraire ;* comme chaque chapitre a son intérêt particulier, son commencement et sa fin, on peut les lire dans l'ordre que l'on veut sans être obligé de se reporter de l'un à l'autre. Si cette disposition a trouvé des critiques (il y en a toujours), on peut prédire qu'elle trouvera encore plus d'imitateurs, et le souhaiter.

---

1. Je rougis en transcrivant ce millésime et je demande pardon à l'auteur d'avoir tant différé à parler de son beau livre, alors que M. Krumbacher en publiait déjà un long éloge dans la *Beilage zur allgemeinen Zeitung* du 14 octobre 1901.

Le chapitre Ier, l'*Empereur Justinien*, est un portrait très étudié de cet homme extraordinaire, romain et chrétien jusqu'aux moëlles, profondément convaincu de sa mission et de ses devoirs. Pour Théodora, l'héroïne du chapitre II, M. D. dit comme M. Henry Houssaye : *Testis unus, testis nullus* ; les histoires macabres ou obscènes de Procope le laissent sceptique. Du reste, « ce qui nous intéresse de Théodora, ce n'est point la courtisane, c'est la souveraine » ; et là-dessus, nous sommes assez informés pour juger son caractère « despotique et dur », en même temps que « ses qualités éminentes d'homme d'État ». Voici maintenant le palais, la cour, les ministres de Justinien ; c'est le chapitre III, où les descriptions topographiques vives et précises se mêlent heureusement à un tableau de la vie aulique de Byzance. M. D. — est-il besoin de le remarquer? — n'en dit pas, à ce sujet, plus que les textes ; citant partout ses sources, avec une exactitude de philologue, il ne se permet ni broderies faciles, ni bavardage à côté.

Le terrain ainsi préparé et déblayé, l'auteur aborde, avec le livre II, la politique extérieure de Justinien. Le chapitre II, relatif à l'œuvre militaire, débute par une étude générale, intéressante et neuve, sur l'armée byzantine, sa composition, sa tactique, son incurable et funeste indiscipline. Ce ramassis d'hommes toujours à la veille de déserter n'a jamais valu que par ses chefs ; heureusement pour Justinien, il eut Bélisaire et Narsès, ce dernier fort délaissé par l'histoire (qui n'aime pas les eunuques), mais supérieur, au jugement de M. Diehl, à son plus célèbre rival. L'histoire des guerres byzantines, racontée avec détail, devient bien vite ennuyeuse ; M. D. a su être bref (chap. III) en exposant les conquêtes de l'Afrique, de l'Italie, de l'Espagne, qui furent des guerres offensives, et les luttes défensives contre les Perses, les Huns et les Slaves. Le tableau des grands travaux d'architecture militaire entrepris pour couvrir les frontières de l'Empire remplit le chapitre IV ; M. D. est là sur un terrain où il s'est montré naguère explorateur aussi perspicace qu'infatigable. L'œuvre législative (chap. V) a peut-être été traitée un peu brièvement ; mais il fallait bien résumer de haut cet immense travail de codification et personne n'ira chercher dans un livre d'histoire générale les mêmes développements que dans une histoire du droit romain. L'œuvre administrative, moins connue, est, dans une monographie de Justinien, plus intéressante, car la part qu'il prit à la réorganisation de l'Empire fut plus directe et plus personnelle. M. D. ne se fait pas d'ailleurs d'illusions : les bonnes intentions de l'Empereur restèrent stériles, parce que ce grand guerrier et ce grand bâtisseur avait toujours besoin d'argent et devait, pour s'en procurer, tantôt pactiser avec les vieux abus, tantôt en favoriser de nouveaux.

Le chapitre VII est consacré à l'œuvre religieuse, dont Justinien, pour son malheur, crut aussi devoir s'occuper sans cesse, alors que Théodora, favorable aux monophysites, s'en mêlait audacieusement

de son côté. « Il aimait la théologie pour elle-même », dit M. Diehl, et « avait la rage de persuader ». Cette « rage » se manifesta par des persécutions atroces. Mais « malgré la ténacité de ses tentatives, les résultats obtenus furent nuls ou déplorables ». Au prix de quels déchirements, de quel gaspillage de forces vives, M. D. l'a très clairement raconté.

La diplomatie de Justinien (chap. VIII) valait mieux que sa théologie, mais n'était pas moins grosse de périls pour l'avenir, car elle flattait les Barbares et, sous couleur de les concilier, éveillait ou aiguisait leurs convoitises. Après tout, cependant, c'est cette politique tortueuse, et non la prétendue valeur des armes byzantines, qui devait assurer une durée si longue au tronc pourri; l'exemple n'en fut pas perdu pour les successeurs de Justinien et la tradition en était encore vivante au temps des Croisades. Si la fourberie de Byzance finit par la perdre, elle l'avait d'abord sauvée pendant huit siècles.

A ce propos, pourquoi M. Diehl, qui voit les choses si nettement, a-t-il parlé, à la fin de sa préface, de la « grande injustice historique dont Byzance a été la victime ? » (p. IX). Ne lui semble-t-il pas que l'on ait assez joué cet air de flûte ? Le spectacle qu'offre la Turquie depuis trois siècles, la Chine depuis mille ans et davantage, ne suffit-il pas à prouver que le fait, pour un Empire, d'avoir duré, ne préjuge en rien ni des qualités de son gouvernement, ni de sa force organique ? On demande quelle idée nouvelle, quelle invention féconde est sortie de la Byzance impériale, ce qu'elle a ajouté au patrimoine de l'humanité. Certes, elle en a conservé la plus belle part, et c'est quelque chose; mais cela, personne ne l'a jamais contesté. Où donc est l'injustice historique ? Nous en reviendrons peut-être, mieux informés, au jugement de Voltaire et de Gibbon.

Le livre III est un exposé très vivant de la civilisation byzantine au VIe siècle. M. D. nous conduit successivement à l'hippodrome, à Sainte-Sophie, dans les grands monastères, pour y étudier la vie des hommes, leurs croyances, leurs vices et leurs passions. Mais il n'y avait pas, à Byzance, que des oisifs et des contemplatifs : voici les commerçants (chap. IV), autrefois sous la dépendance des Perses et que Justinien eut le mérite d'en affranchir. On voudrait en savoir davantage, par exemple sur la culture des céréales, sur l'approvisionnement de Constantinople, sur la condition des ouvriers; mais ce sont là les parties les plus obscures de l'histoire byzantine. Plus loin, nous jetons un regard sur les restes du paganisme, que Justinien persécuta jusque dans son agonie, et nous assistons aux derniers jours de cette glorieuse université d'Athènes, que l'empereur supprima brutalement, alors qu'elle se disposait à mourir en paix. D'Athènes nous passons à Antioche et à la Syrie, où les Perses de Chosroès portèrent le fer et le feu; là florissait une civilisation originale dont on commence seulement à reconnaître l'influence sur celle de l'Europe. Voici

maintenant l'Italie. Rome, « où la population de marbre égalait presque la population de chair », suivant l'expression de Cassiodore, fut, plus encore qu'Athènes, victime de la politique ambitieuse de Justinien ; c'est alors, sous les coups d'une guerre effroyable de vingt ans, que fut consommée la ruine définitive de la Rome antique. Il faut lire ces terribles épisodes, la défense de Rome contre Vitigès, la prise et la reprise de la ville par Totila, enfin le succès chèrement payé de Narsès qui, en 522, ne put reconquérir que des décombres. Comme toujours au moyen âge, les désastres profitèrent à la papauté. « Parmi les ruines de l'ancienne Rome, seule l'Église demeurait debout, seule elle apparaissait agissante et vivante » (p. 627). L'heure approchait où, grâce à l'alliance des Francs, elle allait secouer le joug du césaropapisme byzantin et réaliser presque, à son profit, le rêve de la monarchie universelle.

Le jugement final de M. D. sur Justinien est inspiré d'une sage modération. Cet homme subit l'obsession des souvenirs historiques qui étaient toujours présents à son esprit et qui le poussaient sans cesse en avant. Héritier des Césars païens et des Césars chrétiens, il voulut tout embrasser, tout réformer, temporel et spirituel. Comment lui reprocher ses ambitions colossales qui étaient la fatalité de sa situation et de sa grandeur? Comment aussi ne pas admirer l'indomptable énergie avec laquelle il travailla à les satisfaire? En somme, il échoua, mais il donna au monde un grand spectacle. M. D. croit que le vice originel de son règne fut la mauvaise administration financière. Mais ce vice même n'était qu'une conséquence du vice essentiel de l'Empire d'Orient, l'absence d'institutions représentatives et d'un contrepoids organisé à la volonté du maître. Ce qui a perdu Byzance, comme ce qui perd la Turquie, c'est le despotisme oriental, que les pays d'Europe n'avaient guère connu avant Dioclétien et dont ils n'ont pas encore réussi tous à s'affranchir.

Le livre de M. D. est excellemment écrit et l'illustration en est de haute valeur. Parmi les monuments reproduits à profusion, toujours avec des indications précises sur leur provenance et leur date, il y en a de très importants qui étaient inédits, miniatures de la Bible syriaque de Florence, du Cosmas du Vatican, diptyque de Rome, ivoires byzantins exposés en 1900 au Petit Palais, mosaïques de Parenzo en Istrie, etc. Mais le grand mérite de cette illustration, c'est de venir à sa place, de ne point offrir d'éléments étrangers à l'époque de Justinien, de ses prédécesseurs ou successeurs immédiats. Quel progrès, à cet égard, depuis les grandes *Histoires* à images de Duruy, qui ont cependant eu le mérite de donner l'exemple ! J'ai eu le premier, il y a près de quinze ans, l'idée, apparemment assez bonne, que des monographies d'histoire byzantine devaient aussi être illustrées, afin de tenir lieu de ce *Corpus* des monuments byzantins dont nous attendrons longtemps l'achèvement. Le succès des premières publi-

cations de ce genre, entreprises par M. Schlumberger et la maison Didot, est sans doute pour quelque chose dans celle que nous a donnée M. Diehl ; mais on peut dire de celle-là que l'illustration n'en est que le moindre mérite, car c'est, dans toute la force d'une expression affaiblie par l'usage, l'œuvre d'un historien.

Salomon Reinach.

Maurice Delafosse. **Essai de manuel de la langue agni,** Paris, 1901, in-8°, lib. André, xiv-226 pages et une carte. 5 fr.

— **Essai de manuel pratique de la langue mandé ou mandingue,** Paris, 1901, lib. E. Leroux, ii-304 pp., in-4° et une carte, 15 fr. (forme le tome XIV de la IIIe série des *Publications de l'Écoles des Langues Orientales*).

— **Manuel de la langue haoussa,** Paris, lib. Maisonneuve, xiv-134 pp. in-12.

L'occupation par la France de territoires étendus dans l'Afrique occidentale, la nécessité de connaître les langues des populations qu'on a désormais à administrer, ont donné un nouvel essor à des études qui, jusque là, étaient demeurées, sauf de rares exceptions, le domaine de l'activité des missionnaires catholiques et protestants. Sans méconnaître les services rendus par eux, on ne saurait contester que le but spécial qu'ils se proposaient n'étaient pas toujours favorable à l'esprit de recherches scientifiques : la peine et le temps employés à traduire plus ou moins correctement la Bible et le Nouveau Testament ou plusieurs de leurs parties, d'innombrables Prayer-books, recueils de cantiques, catéchismes, histoires saintes, Imitations de J. C., eussent été plus profitables à la linguistique, voire même à la connaissance pratique de ces langues, si on s'était appliqué à recueillir des textes réellement indigènes, à multiplier les observations grammaticales et à enrichir le dictionnaire. Certains l'ont fait, et entre autres pour le wolof, le haoussa, le timné, le bornou, le bambara, le veï, le yorouba. Mais quiconque s'est vu dans la nécessité d'aborder une langue de la Guinée ou du Soudan sans autre ressource qu'une version bonne ou mauvaise de tout ou partie d'un livre de l'Ancien Testament ou du Nouveau, sans toujours pouvoir s'aider d'une courte et incomplète notice grammaticale ou d'un vocabulaire parfois inexact et toujours insuffisant, comprendra la portée de mes observations.

Parmi les ouvrages que l'on doit placer au premier rang dans cet ordre de recherches, il faut signaler ceux de M. Delafosse [1]. Administrateur adjoint des colonies, il a pu joindre la pratique à la théorie, et les textes que contiennent ses grammaires ont le mérite de ne pas être écrits dans une langue trop souvent artificielle comme les ouvrages

---

1. Outre ceux dont il est question ici, il faut mentionner son *Manuel dahoméen*, Paris, 1894, in-18, Leroux éd. et son *Essai sur le peuple et la langue Sara*, Paris, 1898, in-8°, André, éd.

religieux que je citais plus haut. Les trois volumes dont je vais parler appartiennent à trois domaines linguistiques différents parmi ceux qui existent en territoire français.

« La langue agni est parlée d'une façon générale dans toute la partie de la côte d'Ivoire s'étendant du Bandama à l'Ouest jusqu'à la frontière anglaise à l'Est. Le nombre des indigènes parlant l'agni peut être évalué sans exagération à trois millions; le Baoulé à lui seul renfermant environ deux millions d'habitants ». Ces quelques lignes de la préface indiquent l'importance de l'agni. A défaut de dictionnaire, l'auteur a intercalé dans son résumé de grammaire des listes de mots qui en tiennent provisoirement lieu. Je signalerai dans la cinquième partie le chapitre consacré aux salutations et aux formules de politesse. Pour qui connaît l'esprit méticuleux des noirs en matière d'étiquette, ces pages sont d'une extrême importance. La chrestomathie, recueillie sur place, comprend des légendes, des contes et des chansons dont les folk-loristes pourront faire leur profit. La septième partie est consacrée à l'étude de la place de l'agni dans la famille à laquelle appartient l'achanti (a-santé). Par ses recherches personnelles, M. D. établit que cette famille comprend les groupes suivants : *gã*, servant de transition entre l'agni-achanti et l'*éhoué* (ewhe) du Dahomey : le groupe du N. O. (*Lobi* et *Kong*) le groupe *nta* constitué par l'élément primitif; le groupe *gwã*, mélange du *nta* avec le *lè* et le *gourouñga;* l'*akã* qui a aussi pour base le *nta;* le *ʒema*, l'*agni*, le *kwa-kwa*. L'histoire des Agni, d'après les données combinées de la tradition, des rapports des voyageurs modernes et de la linguistique, est ce que nous avons de plus complet sur ce sujet, même en tenant compte de l'ouvrage d'Ellis qui n'est pas sans mérite[1]. Une comparaison de vocabulaires permet de saisir les rapports de l'agni avec les différentes langues de ce groupe et des groupes voisins. Une carte indique les pays où ils se parlent et l'ouvrage se termine par une bibliographie à laquelle je ne trouve à faire que les additions suivantes :

Jesu amanehenu nè owu hõ asem (la passion de Jésus) s. l. n. d. petit in-8.

Du Paty de Clam, *Étude sur les indigènes du Baoulé*. Paris, I.-N. 1899, in-8°.

Le livre mentionné à la fin de la liste (*Primer in the Tshi language*) est plus ancien que ne l'indique la date citée par M. Delafosse (1897), l'édition de cette année est la cinquième. La deuxième et la troisième édition que je possède, sont de 1872 et de 1882, la quatrième est de 1889. Ce *Primer* a été suivi des ouvrages complémentaires suivants : *Twi kenkan nhõma* II, *Reading book in the tshi* (*chwee*) *language for the second year*. Bâle, 1901 (1re éd. ?). — *Twi kenkan nhõma* IV.

---

1. *The Tshi-speaking peoples of the Goldcoast of West Africa*, Londres, 1887, in-8°.

Reading book in the tshi (chwee) language for the higher classes of the vernacular schools (1re éd.). Bâle 1892, in-8° [1].

Les populations parlant les langues du groupe mandé ou mandingue-bambara sont les plus nombreuses du Soudan occidental et du Sénégal et s'étendent même jusqu'en Guinée. C'est un des principaux dialectes de cette dernière branche, le dyoula, que M. Delafosse étudie dans ce volume avec le soin et la connaissance que je signalais plus haut. Le dialecte des Dyoula appartient au groupe de *tan* qu'on pourrait nommer septentrional et qui comprend, entre autres, le bamana ou bambara, le malinkhé, le soninkhé, le ouassoulonkhé, le manianka, le vaï et le sangaran, en opposition au groupe de *fou* ou groupe méridional dont le sôsô est le représentant le plus connu. Les Dyoulas occupent au nord de la Guinée toute la région, depuis la rive gauche de la Volta noire jusqu'aux principaux affluents de droite du haut Niger. Jusqu'à présent, ce dialecte n'était connu que de nom.

Après avoir étudié l'origine et l'habitat des principales familles des Dyoulas, l'auteur expose suffisamment en détail les formes grammaticales et consacre un chapitre, et non le moins important, aux formules compliquées de politesse et de salutation. Suit un vocabulaire des noms et des verbes et, comme chrestomathie, l'histoire de Samory qui n'est pas seulement un document linguistique, mais encore un document historique dont les données confirment les détails fournis par MM. Péroz, Binger et Melvil dans les pages qu'ils ont consacrées à l'Attila nègre. La quatrième partie est un essai d'étude comparée des principaux dialectes mandé. Déjà Steinthal avait ouvert la voie dans son admirable *Mande-neger Sprache* (Berlin, 1867, in-8°). Mais il ne disposait pas, sauf pour le vaï, de documents nombreux ni toujours exacts. L'ouvrage du capitaine Rambaud, *La langue mandé* (Paris, 1896 in-8°) la complète heureusement et, à côté de ces travaux, vient se placer l'étude de M. D. qui porte sur un plus grand nombre de langues : malinkhé, le ouassoulonkhé, le bamana ou bambara, le khassonkhé, le vaï [2], le sidianka, le manianka, le sidianka, le soninkhé, tous appartenant au groupe de *tan* [3]. La comparaison plus succincte des langues du groupe de *fou*, fait bien ressortir la place du dyoula dans cette famille. P. 220, M. D. mentionne un certain nombre de langues côtières desquelles il dit que « la question est encore débattue de savoir si l'on doit, ou non, les rattacher à la famille mandé ». La négation me paraît s'imposer pour celles d'entre elles que j'ai eu l'occasion d'étudier sur place ou à l'aide des documents

1. Il doit y avoir un troisième cours, mais je n'ai pas réussi à me le procurer.

2. C'est l'occasion de rappeler que M. Delafosse a publié un intéressant travail sur cette population qui arriva à se créer un alphabet original : *Les Vaï, leur langue et leur système d'écriture*. Paris, 1899, in-8°.

3. Il faut y ajouter le sangaran (sâgarâ) parlé sur le Haut-Niger et dont j'ai recueilli un vocabulaire à Victoria, sur le Rio Nunez.

fournis par Nyländer et Schlenker : le temné (timné ou timine) le boullom, le baga et le landouman, forment un groupe indépendant, dont feraient partie, d'après mes informateurs indigènes, le limba, le kaloum, le cherbro (mampoua?) et le kisi. Le mandjak et le bram sont également apparentés entre eux. Le bidyago (Bissâo?) et le biafade (Biafare) des Diola de Bouba, quoique parlés aussi dans l'archipel des Bissagos, en diffèrent complètement de même qu'ils diffèrent entre eux : le biafade pourrait être de la même famille que le nalou. Quant à la théorie émise par MM. Grimal de Guirandon et Krause, d'après laquelle il faudrait voir dans ces langues, et particulièrement le timné et le biafade, des langues bantou ou bantoïdes, elle ne me paraît pas acceptable. La formation du pluriel par des changements ou des additions de préfixes n'est pas spéciale au groupe bantou; je l'ai retrouvée, par exemple, en sérère-none et on sait qu'elle existe en wolof et en peul. La bibliographie qui termine le volume est très complète : il faut y ajouter, en ce qui concerne le mende, le vocabulaire de Schön : *Vocabulary of the mende language,* Londres S. P. C. K., 1884 in-8° et un *First book in the mende language* (*Hala Goloé Mende Yiahũ*) Londres, S. P. C. K., 1900 in-12. Mais c'est avec surprise que j'ai trouvé mentionné, à l'article sôsô (p. 299) l'ouvrage d'Endemann: *Versuch einer Grammatik des Sotho*, Berlin, 1876 in-8°. M. D. n'a sans doute pas vu le volume et a été trompé par une homophonie apparente. Le sotho (ou sesouto) est une langue bantou [1] du sud de l'Afrique et n'a rien de commun avec la famille mandé. Comme le précédent volume, celui-ci est terminé par une carte linguistique.

Avec le troisième ouvrage, nous entrons en plein Soudan. Le haoussa—qui a subi dans sa grammaire et même dans son vocabulaire une très grande influence hamitique, au point qu'on a pu le classer quelquefois parmi les langues de cette famille — est par excellence la langue commerciale du Soudan. Sans aller jusqu'à prétendre, comme le fait un auteur célébré par M. Delafosse, qu'un jour viendra où quatre langues seules seront parlées en Afrique, l'anglais, l'arabe, le souahili et le haoussa, il est bien certain que la connaissance de cette langue est la plus importante pour quiconque est appelé à voyager ou résider au Soudan. L'auteur nous donne ici, non plus une étude scientifique de la race et de l'idiôme, mais un manuel élémentaire et pratique dont la plus grande partie est formée par la chrestomatie empruntée aux publications de Schön et de Robinson. Je ferai des réserves sur les éloges attribués par M. Delafosse à ce

---

1. Cf. Meinhoff, *Die Bedeutung des Sotho für die Erforschung der Bantu Sprache*, *Seidel Zeitschrift für afrikanische und oceanische Sprachen*, t. II, 1895, pp. 150-167. Endemann a encore publié sur le sotho un recueil de chants : *Texte von Gesängen der Sotho*. Büttner *Zeitschrift für afrikanische Sprachen*, t. I, 1887-1888, pp. 64-71.

dernier. Son dictionnaire, en particulier, ne me paraît pas être « le plus complet qui existe de la langue haoussa » (p. XIV). Comme l'a parfaitement fait remarquer un critique compétent : « Le dictionnaire de Robinson, paraît beaucoup plus maigre que celui de Schön : on y cherchera vainement les nombreuses phrases et définitions en langue haoussa qui se trouvent ici (chez Schön) pour éclaircir le sens d'un mot, et qui sont si désirables [1] ». L'impertinence injustifiée avec laquelle M. Robinson juge ses prédécesseurs [2] est rabaissée par la même critique qui établit, avec preuves à l'appui, l'ignorance de M. Robinson en fait d'arabe. Le seul mérite de ce dictionnaire, c'est qu'il détermine l'état actuel de la prononciation en pays haoussa. Quant à ses textes, on ne peut que s'associer au jugement porté par un autre africaniste de mérite : « Autant les premiers textes (ceux de Schön) ont de la valeur, autant en sont dépourvus les derniers (ceux de Robinson), dans lesquels on trouve plus d'un millier de fautes, en partie d'une espèce incroyable » [3]. Sous une forme concise, l'exposé de grammaire de M. Delafosse contient ce qu'il est essentiel de connaître. La chrestomatie, accompagnée d'un glossaire, renferme un nombre de textes suffisants et bien choisis. Peut-être ce manuel aurait-il une portée plus pratique si l'auteur y avait joint quelques dialogues dont l'excellent *Hausa Reading-book* de Schön lui fournissait le modèle [4].

A la bibliographie on peut ajouter le vocabulaire et les textes qui occupent les pages 41-61 du *Progress of the african mission* (Londres, novembre 1851) et l'esquisse grammaticale donnée par Schön dans le tome XIV, 2e partie du *Journal of the Royal asiatic Society ; Grammatical sketch of the hausa language*, 42 p. in-8°.

Le meilleur éloge que je puisse faire de ces trois volumes, c'est d'exprimer le souhait qu'ils soient promptement suivis d'autres qui contribueront, comme ceux-ci l'ont fait, à nous faire mieux connaître les races et les langues de notre domaine colonial africain, et qui ne rendront pas moins de services à la science qu'à la France.

René Basset.

Réponse de M. Pariset a la lettre de M. Wahl (n° 37, p. 220).

Ce n'est pas une impropriété d'expression, que M. Wahl a prétendu reprocher à Tocqueville, mais une inexactitude d'expression, comme si une impropriété n'était

---

1. Lippert, *Bibliographische Anzeigen*, ap. *Mittheilungen des Seminars für orientalische Sprachen zu Berlin*, IVe année, fasc. III, 1901, p. 280.

2. *Haussa-land*, Londres, 1894, in-8°.

3. G. Ad. Krause, *Beitraege zum Märchenschatz der Afrikaner*. *Globus*, t. LXXII, 16 oct. 1897, p. 229.

4. Cette lacune peut se combler grâce au *Manuel pratique de langue haoussa* de Dirr. Paris, E. Leroux, 1895, in-12.

pas toujours, en fait, une inexactitude verbale. En s'expliquant, M. Wahl s'enferre, et peut-être sera-t-il étonné d'apprendre qu'un jurisconsulte ne représente pas, en français, un personnage d'une « qualité » nettement hiérarchisée, ayant panonceau sur la rue ou sardine sur la manche, comme l'huissier ou l'aspirant caporal, par exemple ; de sorte qu'en tout état de cause, pour le fond et pour la forme, Tocqueville était parfaitement fondé à qualifier un feudiste de jurisconsulte. Quant au reste, je ne puis que renvoyer à mon compte rendu, comme M. Wahl à son livre, en constatant toutefois que la lettre de M. Wahl a laissé mon article intact. Mais puisqu'il a plu à M. Wahl de m'inculper, avec sa bonne grâce coutumière à l'égard des Français, d'ignorance, de négligence et de ridicule, parce que nous ne sommes pas d'accord sur une question de méthode, je peux bien me donner le plaisir de rappeler que mon article « sévère » n'était pas avare d'éloges, tant s'en faut. Et je persiste à croire que c'est donner à un historien la meilleure marque de l'estime qu'on a pour ses travaux et de l'attention qu'on leur porte, que d'en discuter, en toute sincérité, la méthode et les conclusions, au lieu d'en annoncer sommairement la publication, comme j'aurais pu, à moindres frais.

G. Pariset.

— Les livraisons 10 et 11 du tome V du *Recueil d'Archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau viennent de paraître à la librairie Leroux. Sommaire : § 27, Inscriptions grecques de Bersabée (*fin*). — § 28, Le stratège et phylarque Odainathos. — § 29, Un prêtre de Malak-Astarté. — § 30. Le dieu de Mazabbanas. — § 30. Deux nouvelles inscriptions grecques du Mont des Oliviers (la première a déjà été publiée dans la *Revue biblique*). — § 32, Inscriptions grecques de Mzérib, Naoua, Salkhad. — § 33, Un Thraseas nabatéen. — § 34, Le magistros Théodore Carandénos (*à suivre*).

— M. Wellhausen (*Gött. gel. Anzeigen*, 1902, II) a critiqué un peu sévèrement et doctoralement l'édition que M. G. Jahn a faite du texte hébreu d'Esther reconstitué d'après les Septante. M. Praetorius (dans la même revue) a eu quelques paroles non élogieuses pour la traduction de Sibavaihi dont M. Jahn est l'auteur (sur l'édition d'Esther, cf. *Revue* du 10 février 1902, p. 104, et pour la traduction de Sibavaihi, le numéro du 3 mars 1902, p. 170). M. Jahn a cru devoir répondre en détail aux critiques de M. Wellhausen et relever plus lestement les propos de M. Praetorius. Les deux réponses forment une brochure apologético-polémique intitulée : *Beitræge zur Beurtheilung der Septuaginta. Eine Würdigung Wellhausenscher Textkritik. Mit einem Anhang : Antwort auf Praetorius' Allerneuestes über meine Erklærung des Sibavaihi* (Leiden, Brill, 1902, in-8°, 52 pages). Lecture fatigante. — A. L.

— De son côté, M. F. Praetorius a vu critiquer par M. Gregory son hypothèse sur l'origine des accents hébreux (cf. *Revue* du 15 avril 1901, p. 297) : d'où publication d'une brochure reproduisant les deux articles, assez courts, de M. Gregory (*Lit. Centralblatt*, 1er juin 1901 ; *Theol. Literaturzeitung*, 26 octobre 1901), avec des notes rectificatives. Polémique plus courtoise que dans le cas précédent; discussion précise; le problème de l'origine des accents est mieux défini, mais n'avance pas autrement. — A. L.

— Dans sa conférence sur le bouddhisme et le christianisme (*Buddhismus und Christenthum ;* Tübingen, Mohr, 1902 ; in-8°, IV-64 pages), M. A. Bertholet se montre bien informé. Son but est beaucoup moins de discuter la question, assez obscure mais secondaire, de l'influence possible du bouddhisme sur le christia-

nisme, que de comparer les deux religions et de montrer comment la faveur dont le bouddhisme jouit en certains milieux européens n'est point justifiée par l'ensemble de cette doctrine religieuse. — A. L.

— Le *Bulletin* de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres, nº 5, mai 1902, contient une première étude sur l'histoire du « texte de Suétone *de vita Caesarum* « de M. L. Preud'homme (32 pp.). Deux chapitres : 1º les manuscrits de Bentley ; 2º les manuscrits du xvᵉ siècle. J'aurais des objections à faire à l'auteur ; mais comme il s'agit seulement ici d'une « première étude », et que M. P. se réfère coup sur coup à un classement et à des arguments de son mémoire inédit, il me semble que mieux vaut attendre. — E. T.

— Nous avons reçu un nouveau fascicule des *Studien zur Geschichte der Theologie und Kirche,* publiées par MM. Bonwetsch et Seeberg ; il renferme la première partie d'une étude qui paraît devoir être un travail de longue haleine, sur l'histoire de la confession dans l'Église protestante (*Zur Geschichte der evangelischen Beichte. I. Die katholische Beichtpraxis bei Beginn der Reformation und Luther's Stellung dazu in den Anfaengen.* Leipzig, Dieterich. 1902, vii, 216 pp., in-8º ; prix : 5 fr. 60 c.), et qui a pour auteur M. le pasteur E. Fischer, professeur au Séminaire de Sagan. Cette première partie embrasse l'exposé du sacrement de la confession d'après les doctrines de l'Église et étudie en détail l'attitude prise par Luther dans les premières années de son activité (jusqu'à Pâques 1520) à l'égard de ces doctrines. Il s'attache à démontrer que l'évolution de l'idée dogmatique de la repentance fut très lente à se produire chez le théologien de Wittemberg, qu'il resta, sur ce point, comme sur bien d'autres, pendant longtemps très conservateur ; même après le colloque de Leipzig, Luther voyait encore dans la confession auriculaire une institution salutaire de l'Église, qu'il n'entendait point combattre en principe. — N.

— MM. Henri Courteault et Pierre de Vaissière viennent de commencer, dans la collection des Mémoires de la Société de l'histoire de France, la publication du *Journal* de Jean Vallier, maître d'hôtel du Roi. Le premier volume (Paris, Renouard, 1902, 406 pp. in-8º ; prix : 9 fr.) embrasse les événements du 1ᵉʳ janvier 1648 au 7 septembre 1649. Quand l'introduction promise aura paru, il y aura lieu de revenir sur la personnalité de l'auteur et sur la valeur scientifique de ses *Remarques journalières de ce qui s'est passé dans Paris et en quelques autres endroits du royaume et ailleurs*, dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale, mais dont les premiers cahiers qui débutaient en 1642, sont actuellement perdus. Continué jusqu'en 1657, le journal de Vallier, souvent déjà cité par les historiens (surtout par Chéruel), constitue une espèce de Chronique de la Fronde parisienne, assez curieuse à parcourir, car elle émane d'un témoin souvent oculaire, sinon toujours impartial ; il est moins bien informé pour le dehors et assez indifférent à ce qui se passe à l'étranger. On ne peut que se réjouir de voir le texte de ses notes devenir accessible à tous, et quand les quatre volumes de l'ouvrage auront paru, on en tirera sans nul doute bien des renseignements complémentaires sur les détails de cette époque si troublée de l'histoire de la capitale. Sans rien révéler de nouveau sur les secrets politiques du temps, Vallier pourra servir, en mainte occasion, à fixer certains points controversés, qu'il a pu connaître, et d'ailleurs il n'a pas, comme d'autres personnages plus importants (comme Retz ou Molé par exemple) une cause personnelle à plaider — R.

— Comme leurs collègues de Berlin, de Leipzig et de Giessen, les professeurs d'histoire de l'Université de Heidelberg vont faire paraître une série de fascicules

renfermant des dissertations de leurs élèves, sous le titre de *Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*. Le premier cahier de cette publication, dirigée par MM. Erich Marcks et Dietrich Schaefer, comprend un travail de M. Henri Lilienfein, qui rentre dans le domaine de la philosophie de l'histoire du moyen âge, et dans lequel l'auteur examine les théories qui, à l'époque carolingienne, se sont produites, soit chez les politiciens, soit chez les esprits purement spéculatifs, sur la nature de l'Église et de l'État et sur leurs rapports mutuels (*Die Anschauungen von Staat und Kirche im Reiche der Karolinger, ein Beitrag zur mittelalterlichen Weltanschauung*. Heidelberg, Winter, 1902, IV, 155 pp., in-8°; prix : 5 fr.). Si l'on peut admettre qu'une *histoire des idées* est tout aussi importante pour l'historien qu'une *histoire des faits*, ainsi que l'affirme notre auteur, on sera peut-être moins complètement d'accord avec lui quand il affirme que le but de tous les efforts des souverains de la Germanie a été de réaliser l'idéal du royaume de Dieu sur terre (*das Ideal des Gottesstaates in die Wirklichkeit umzusetzen*) et que, s'ils n'ont pas réussi, c'est que l'idéal était « trop beau pour être réalisé ». — Le second fascicule des *Abhandlungen* est occupé par une dissertation de M. F. K. Wittichen sur le rôle joué par l'Angleterre et la Prusse dans la politique européenne, durant les années qui précèdent immédiatement la Révolution (*Preussen und England in der europaeischen Politik, 1785-1788*. Heidelberg, Winter, 1902, VII:, 199 pp. in-8°; prix : 6 fr. 25 c.). L'auteur a utilisé des documents du *Geh. Staatsarchiv* de Berlin, pour l'exposé de l'action combinée des deux gouvernements, action qui, dans les années indiquées, s'appliqua surtout aux affaires des Provinces-Unies (soit qu'il s'agît du fameux projet d'échange des territoires bavarois et belges entre Habsbourgs et Wittelsbach, soit qu'on fûr désireux de contrecarrer les visées commerciales de la France et son influence politique à La Haye ; il est intéressant de comparer l'exposé de M. Wittichen sur la politique de Frédéric-Guillaume II avec les chapitres afférents du récent volume de P. Coquelle sur l'*alliance franco-hollandaise* et de constater combien leurs jugements diffèrent sur des faits qu'ils racontent à peu près de la même manière. — R.

— Il vient de sortir de la *Clarendon Press*, d'Oxford, un recueil d'études sur le droit public des colonies britanniques dues à un spécialiste fort apprécié de l'autre côté du détroit, feu Sir Henry Jenkins (*British rule and jurisdiction beyond the seas*. 1902, XXIII, 300 p. in-8, prix : 18 fr. 75). L'auteur y traite, en neuf ch., des rapports du *Home government* avec les colonies, de l'autonomie de celles-ci, de la juridiction consulaire, des différents genres de protectorats anglais, du pouvoir légal des gouverneurs, etc. Né en 1838, sir Henry J. fut de 1869 à 1899 « Conseil parlementaire de la Trésorerie » et participa en cette qualité à la discussion préliminaire et à la mise sur pied d'une foule de lois importantes, présentées aux Chambres par les ministères conservateurs ou libéraux qui se sont succédé depuis un âge d'homme, fort écouté par les uns et les autres. Ses essais sont précédés d'une courte notice biographique due à sir Courtenay Ilbert ; nul doute que la lecture du volume ne soit utile à tous ceux qui s'occupent chez nous de législation coloniale et du développement matériel de nos possessions d'outre-mer. — R.

— Dans une thèse de doctorat de l'Université de Zurich, *Die französischen Uebertragungen von Gœthes Faust* (Strasbourg, Trübner, 1902), Mlle M. Langkavel étudie les douze principales traductions françaises du premier *Faust*. Le sous-titre de son travail, *Ein Beitrag zur Geschichte der französischen Uebersetzungskunst*, indique assez à quel point de vue l'auteur entend se placer. L'histoire

« extérieure » du drame de Gœthe en France, notoriété, interprétations, influence, n'est point prise en considération ; il s'agit spécialement du degré de fidélité et d'ingéniosité atteint par les divers traducteurs français. Ces confrontations, qui ne manquent pas d'intérêt, ont le tort de préférer trop décidément l'exactitude du rendu à l'aisance de la traduction : d'où, par exemple, un jugement sur la version Sabatier dont l'enthousiasme peut paraître excessif. Même en négligeant de propos délibéré l'histoire extérieure de *Faust* en France, Mlle Langkavel aurait pu expliquer certaines différences dans les traductions par les aspects successifs où le drame de Gœthe est apparu à ses lecteurs français. Il n'est pas indifférent de noter, page 1, que le *Faust* de Klinger avait été traduit en français (Amsterdam, 1798). Une mention pouvait être faite des plus intéressants fragments de traductions en vers par J. J. Ampère, Louise Colet, Amiel, etc. — F. Baldensperger.

— M. l'abbé Émile Deberre consacre un fort volume à *la Vie littéraire à Dijon au* XVIIIe *siècle* (Paris, Picard, 1902; in-8° de 413 pp.). Un bon quart de l'ouvrage est attribué aux documents nouveaux dont l'auteur a pu se servir : un mémoire de 1763 sur la réorganisation de l'enseignement au collège de Dijon, quelques lettres inédites de Voltaire à de Brosses et au notaire Girod, la seconde rédaction du *Discours sur le style* de Buffon, etc. Quant à l'exposé lui-même, il lui arrive de faire songer çà et là à une phrase que l'auteur emploie dans son introduction et dans sa conclusion : « Dijon était la ville par excellence des bibliothèques, on y fit surtout œuvre de bibliographie. » Pareil à ces Dijonnais dont M. l'abbé Deberre nous dit qu'ils « mirent dans leur travail plus d'ardeur que d'ordre », il a fait un effort louable pour donner de la cohésion et de l'unité à un sujet qui risquait sans doute de s'émietter et de se disperser. Il n'est pas sûr que le plan qu'il a adopté, en étudiant successivement l'instruction à Dijon au XVIIIe siècle, la littérature, l'histoire et les sciences, fût le plus conforme à la nature même du sujet : c'est ainsi que vingt pages du chapitre préliminaire, consacrées à la réforme scolaire de 1763, ne touchent nullement les lettrés ou les savants dont il est question plus loin. Sans doute une autre disposition de ses intéressants matériaux aurait-elle permis à l'auteur de faire mieux apparaître ce qui fait, au fond, l'intérêt et l'importance de cette phase de la vie littéraire provinciale : le contact de plus en plus fort de l'humanisme, de la tradition intellectuelle, avec l'esprit philosophique et scientifique. C'est là, au point de vue de l'histoire générale, ce qu'on aurait voulu voir dégager plus nettement ; de même qu'à considérer la psychologie de nos provinces, on eût souhaité un « bilan » plus net de l'apport bourguignon à l'œuvre intellectuelle de la France au XVIIIe siècle. Il va sans dire que les recherches de M. D. touchent, d'ailleurs, par tant de points à la littérature générale, à l'histoire des sciences, à la pédagogie, à la littérature comparée, que son livre n'a pas qu'un intérêt local ou régional. La mention de Béat de Muralt, p. 101, entre 1725 et 1740, semble faire croire que les *Lettres sur les Anglais et sur les Français* sont de cette époque, alors qu'elles furent écrites à la fin du XVIIe siècle. Une singulière allusion, p. 244, au rôle de Stanislas dans l'affaire des *Philosophes ;* et *le Cercle ou la soirée à la mode* de Poinsinet confondu avec le *Cercle ou les Originaux* de Palissot. — F. Baldensperger.

— Il est peu de genres littéraires dont la nature et l'origine aient suscité autant de commentaires que la *nouvelle ;* et il est mieux de noter que la plupart des grandes littératures en font volontiers un produit spécifiquement national. M. H. Seidel Canby, *The Short Story* (*Yale Studies in English*, New-York, 1902, 30 pp. in-8°) ne prétend point annexer à l'Amérique de N. Hawthorne ce genre littéraire,

mais il entend le différencier du roman et du conte plus profondément que l'esthétique n'a coutume de le faire. La nouvelle, selon lui, ne diffère pas du roman par sa moindre longueur seulement, mais parce qu'au lieu de « raconter » et de chercher sa fin dans la narration même, elle tend à suggérer une impression, à déterminer une atmosphère. Une ingénieuse démonstration appuie cette hypothèse sur la nature de la nouvelle, et il est certain que les romantiques allemands, que Nodier, Maupassant, Hawthorne et Poe s'en accommodent à merveille ; dira-t-on qu'il en est de même de Tourguenief, de Mérimée et de G. Keller ? Il y aurait surtout, semble-t-il, une distinction de mots à faire : telle nouvelle est véritablement un roman en raccourci, telle autre s'efforce de créer cette « unité d'impression » dont M. C. fait la caractéristique du genre tout entier. — F. B.

— Mlle Eug. Lévi, connue par un élégant recueil de poésies populaires de toutes les provinces de l'Italie, que la *Revue critique* mentionnait naguère, publie aujourd'hui une 4e édition sagement diminuée et sagement augmentée d'une éphéméride où chaque page est illustrée d'une citation de Dante. Tantôt c'est une allusion à la fête, au saint du jour, à un événement historique. tantôt c'est une simple pensée. Le titre même est emprunté à Dante : *Di pensier in pensier* (Florence, Lumachi; 2 fr. 75). Le succès de cette anthologie originale, prédit par les meilleurs juges, fait honneur à la dévotion des Italiens pour Dante. Qui sait si elle ne donnera pas chez nous à plus d'un lettré ou d'une personne du monde la tentation d'apprendre tous les jours trois ou quatre vers de l'Alighieri ? — Ch. Dejob.

— Signalons une nouvelle édition française des Pitt Press Series : l'*Histoire d'un conscrit de 1813*, par Erckmann-Chatrian, avec introduction, cartes et notes par M. Arthur Reed Ropes. Elle est faite avec le même soin que les éditions des textes précédents. Voici toutefois quelques corrections à faire : pp. 75, 83, 85, le colonel dont il est question, s'appelait Zaepffel et non *Zapfel* ; — p. 198, Mayence appartenait à la France depuis 1797 et non depuis 1795; — p. 222, Gémeau ne fut lieutenant-colonel qu'en 1823, et en 1813 il était chef de bataillon ou, comme dit avec raison Erckmann-Chatrian, commandant (M. Ropes a mal lu une note de *l'Alsace en 1814*); — pp. 81 et 125, la Finckmatt a embarrassé M. Ropes, et nous le comprenons : c'est qu'Erckmann-Chatrian, dans le premier passage, soit par inadvertance, soit parce qu'il lui plaît ainsi, donne à la caserne d'Erfurt le même nom qu'à la caserne de Strasbourg; dans le second passage, il s'agit, cette fois, de la caserne de Strasbourg qui contenait évidemment une prison ou un violon (mais il est inexact de dire que la Finckmatt était une prison et d'ajouter que le mot « prairie de pinsons » s'applique ironiquement à la prison « où des jeunes gens trop vifs avaient à s'ébattre ») ; — p. 122, encore une étymologie malheureuse : le *rikevir*, dit M. Ropes, dérive probablement de l'allemand *riechen wir* et c'est un « nick-name » pour un vin d'un fin bouquet; le rikevir ou riquewihr est tout simplement le vin de Riquewihr ou Reichenweier. — A. C.

— Un correspondant nous écrit d'Athènes : « Les publications historiques se suivent et se pressent. Permettez-moi de vous signaler les livres suivants : *Archives historiques de Denys Rhomas* (Ἱστορικὸν Ἀρχεῖον Διονυσίου Ῥώμα) par D. Gr. Cambouroglou (tome I, 1819-1825. Athènes, typ. Corinna, 1901) : ce sont des lettres et documents du comte D. Rhomas, de Zante, un des hommes généreux qui ont le plus fait pour soutenir la guerre de l'indépendance grecque, ainsi que des lettres des correspondants de Rhomas. Viennent ensuite les *Archives de l'histoire grecque moderne* (Ἀρχεῖα τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς ἱστορίας) publiés par

J. Vlachoyannis. Le premier volume (Athènes, Vlasto, 1901) contient les *Archives d'Athènes*. De ces *Archives* font partie le *Journal* de Christidis et de Monastériotis (1826), celui de Caroris (1826-1827), de Poulos (qui a été aussi publié à part), les *Mémoires* de A. Georgantas, des documents du général Gouras (1822-1826) et autres notables d'Athènes. De plus, M. A. Miliarakis vient de publier (Athènes, Sakellarios, 1902) une étude historique et généalogique sur la *famille Mamona* (Οἰκογένεια Μαμωνᾶ) depuis 1248 jusqu'à 1902. D'autre part, la Bibliothèque Marasli nous a donné deux volumes de l'*Histoire de la Grèce sous les Romains* de Hertzberg, traduits par le prof. P. Carolidès. »

— La Société *Kisfaludy* a édité rapidement le second volume des Œuvres complètes d'Eugène Péterfy (V. *Revue*, 1902, n° 22). Ce volume (*Péterfy Jenő összegyűjtött munkái*. II. Budapest, Franklin, 1902, 506 pages) donne la suite des études sur les poètes dramatiques grecs : Sophocle, Euripide, Aristophane, sur les philosophes : Socrate, Platon, le Gorgias, Philèbe, sur les historiens : débuts de l'historiographie, Hérodote, Thucydide, Xénophon. Autant de chapitres de l'Histoire de la littérature grecque que Péterfy prépara dans les dernières années de sa vie. Le reste du volume se compose d'études sur différents poètes et écrivains, à propos de certains ouvrages. Ainsi l'étude magistrale sur Dante (pp. 264-342) fut écrite après la publication de la traduction hongroise de l'*Enfer* par Charles Szász (1885). Les trois études sur Taine (Les philosophes français du xixe siècle, Histoire de la littérature anglaise, Le gouvernement révolutionnaire) sont un tribut de l'écrivain magyar au grand critique et historien français qui a peut-être exercé la plus grande influence sur lui. Des pages sur Tennyson, Emerson, Ruskin, Ibsen, Wagner et une belle étude sur la *Tragédie*, terminent ce volume qui atteste la largeur de vue, le style brillant et incisif de cet écrivain enlevé trop tôt à la littérature magyare. — Page 121, l'éditeur aurait dû corriger un lapsus. Ce n'est pas Heine qui a appelé Aristophane « ein ungezogener Liebling der Grazien » mais bien Gœthe. — J. K.

— M. Jean Váczy continue la publication de l'énorme *Correspondance de François Kazinczy*, éditée par l'Académie. Le tome XI qui vient de paraître contient les lettres du 1er avril 1813 au 31 juillet 1814 (*Kazinczy Ferencz levelezése*. Budapest, 1901. xxxiii-578 pages in-8°). L'introduction donne le résumé du volume et le commentaire historique, tandis que les notes rejetées à la fin (pp. 497-552) éclaircissent certains détails d'histoire littéraire. A signaler la lettre de Kazinczy à Cserey (n° 2,526) où l'écrivain magyare stigmatise la conduite de Moreau et reproche à Bernadotte son ingratitude envers Napoléon ; la lettre 2,547 qui donne en post-scriptum une élégie latine sur la mort de Moreau qui commence par ces vers : « Librabat belli sortem nutuque regebat — Effusas acies Moreau, dum concidit ictus — Fulmine tormenti. Vultus avertite vestros — Dîque, deaeque, quibus cara est germanica tellus »; la lettre 2,633 sur l'état politique de la France en 1814. — J. K.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 20 octobre — 1902

Davies, Les tombeaux de Sheikh Said. — Politis, Proverbes grecs, III. — Alciphron, p. Schepers. — Pfister, Histoire de Nancy, I. — Herbette, Une ambassade turque sous le Directoire. — Madelin, Fouché. — Gyalui, Totfalusi. — Académie des inscriptions.

N. de G. Davies, **The Rock Tombs of Sheikh Saïd,** being the Xth Memoir of the Archæological Survey of Egypt, Special publication of the Egypte Exploration Fund, — Londres, Kegan Paul, Trench, Trübner and C° 1901, in-4°, xii-46 p. et 34 planches.

Les tombeaux de Sheikh Said présentent un intérêt particulier pour les Égyptologues : ils appartiennent, en effet, à la fin de la ve dynastie et aux dynasties suivantes, si bien qu'ils nous montrent un peu ce que l'Égypte était vers les premiers temps de cette période obscure, qui s'étend entre l'empire Memphite et l'empire Thébain de la XIIe Dynastie. Les seuls rois dont ils portent les noms sont malheureusement ceux de la VIe Dynastie, si bien que nous n'apprenons rien sur la succession des Pharaons ; nous y saisissons toutefois l'origine d'une de ces grandes familles féodales qui se partagèrent l'Égypte moyenne sous les Héracléopolitains et dont l'influence fut si forte encore sous les Amenemhaît et sous les Ousirtasen : c'est un gain réel pour l'histoire. Ceux de ces tombeaux que M. Davies a décrits sont au nombre de 102, plus ou moins ruinés. La plupart d'entre eux sont entièrement nus, et parmi ceux qui portèrent jadis des inscriptions, il n'y en a aucun qui n'ait eu à souffrir des chercheurs de trésors ou des marchands d'antiquités. Le peu qui en avait été publié jusqu'à présent se trouve dans les *Denkmæler* de Lepsius et dans les *Monuments* de Prisse d'Avennes ; toutefois des portions considérables de scènes et de textes se rencontrent dans les papiers inédits de Hay, de Wilkinson et de Nestor Lhôte. M. D. a complété ses copies au moyen des copies antérieures; les seuls documents qui lui aient échappé sont ceux que Nestor Lhôte avait rapportés, et cela est fâcheux, car il aurait pu compléter et corriger à leur aide les textes médiocrement reproduits par Lepsius. Son ouvrage, tout en nous donnant plus qu'on ne voit actuellement sur la muraille, ne nous fournit donc pas tout ce qu'il était possible de savoir sur les hypogées de Sheikh Said.

Le présent volume contient la reproduction, la description et l'explication de dix de ces tombeaux. Le plus important est celui d'un certain Oueririni, qui, étant prêtre du roi Niousirrî, a dû vivre vers la fin de la Ve Dynastie. Il exerçait dans le nome du *Lièvre*, c'est-à-dire dans la principauté d'Hermopolis, des fonctions variées, dont la signification n'est pas encore aussi clairement établie qu'on le souhaiterait, mais dont l'ensemble faisait de lui un seigneur féodal d'assez haute allure. Il avait un fief à lui, comme le prouve son titre de *Haqou-Haît*, régent du château, mais ce fief n'était pas le nome entier d'Hermopolis, car, en ce cas, nous rencontrerions parmi son protocole la mention des hauts sacerdoces hermopolitains et le titre *Grand Seigneur du Lièvre* qui était obligatoire. Il avait l'autorité administrative et le pouvoir civil et militaire indiqués respectivement par les titres de *Mirou Ouapouîtou*, chef des rescrits, et de *Samou-to*, conducteur du pays, il était enfin administrateur des domaines nouveaux, *Mirou nouîtou maouîtou,* mais que représente cette charge ? Il peut en être de ces *Domaines nouveaux* ce qu'il en est chez nous des *Bourgneuf*, *Chateauneuf*, *Villeneuve*, *Neuville*, *Neuchatel*, et ainsi de suite, qui furent *neufs* il y a longtemps et qui ont gardé dans leur vieillesse le brevet de nouveauté qui leur fut attribué au moment de leur fondation ou de leur agrandissement. Ces *domaines neufs* se trouvaient, autant que nous pouvons en juger jusqu'à présent, dans les trois ou quatre nomes du milieu de la moyenne Égypte, ceux du Lièvre, de la Gazelle et du Chacal, et certains indices me portent à penser qu'ils se trouvaient de préférence sur la rive droite du Nil, même qu'ils couvraient le meilleur des terres cultivables de la portion de l'Égypte située à l'Est du fleuve. Le Nil, dans cette partie de son cours, tantôt se rapproche de la montagne Arabique jusqu'à la raser, et tantôt s'en éloigne : selon les siècles, il laisse sur cette rive quelques mètres à peine de terre cultivable ou des bandes qui peuvent atteindre plus d'un kilomètre de largeur. J'ai eu l'occasion d'indiquer que, vers la XIIe Dynastie, il ne passait pas au pied même de la colline de Beni-Hassan, mais qu'il avait son lit beaucoup plus loin vers l'Ouest qu'il ne l'a aujourd'hui, si bien que la principauté de Khnoumhotpou devait occuper la moitié environ du nome de la Gazelle. Il m'est venu à l'esprit que la création des *domaines nouveaux* devait répondre à un fait de ce genre : un changement de cours du fleuve ayant amené à la rive droite, de Mellaouî à Minièh et au-delà, des terrains qui jusqu'alors avaient été sur la rive gauche, ces terrains constituèrent ce qu'on appela les *domaines nouveaux* dans chacun des nomes intéressés : on s'expliquerait alors pourquoi le titre d'*Administrateur des domaines nouveaux* est attribué si souvent à des personnages qui semblent avoir exercé leur autorité sur les régions Est de la vallée. Quoi qu'il en soit de cette explication, Ouêririni remplissait dans le nome du Lièvre la charge exprimée par ce titre, mais il n'était pas lui-même le prince du Lièvre.

Il ne semble pas que son père Sarfouka l'ait été plus que lui. Sarfouka était simplement administrateur de châteaux, guide du pays, administrateur des domaines nouveaux, Chef des rescrits, et prêtre des deux rois Khéops et Ousirkaf ; il était de plus administrateur des nomes de la Moyenne Égypte et du Sud, ce qui semble lui assigner, en outre de ses dignités féodales, des fonctions royales. Je me suis demandé si nous n'aurions pas affaire à des sortes de baillis exerçant l'autorité pour le compte du souverain. Les Pharaons possédaient des domaines dans l'Égypte entière, et il fallait bien qu'ils eussent des officiers spéciaux pour administrer ces domaines dans chaque nome : Sarfouka et Ouêririni auraient été les baillis du roi dans le nome du Lièvre, et l'on s'expliquerait ainsi pourquoi, de même qu'au tombeau de Khounas, on voit les esclaves royaux prendre part à leur moisson.

Un second groupe de tombes appartient à des contemporains de la VIe Dynastie, Marouî, Ouîou, Tetiânoukhou et Hapeî. Le premier d'entre eux, Marouî, est régent du château de Teti et du château de Papi Ier, ce qui nous oblige à reculer sa mort jusque dans le règne de ce prince pour le moins. Ouêririni ayant vécu sous Niousirrî, comme on l'a vu, et peut-être sous les successeurs de ce Pharaon, c'est, d'après ce que nous connaissons de l'histoire de cette époque, de soixante à quatre-vingt années d'intervalle qu'il convient d'admettre entre Ouêririni et Marouî. Appartenaient-ils à la même famille, et Marouî était-il le petit-fils ou l'arrière petit-fils d'Ouêririni ? Nous l'ignorons, mais les Égyptiens eux-mêmes semblent avoir supposé qu'il en était ainsi ; lorsque les princes du Lièvre de la XIe Dynastie restaurèrent les tombes de nos personnages, ils les considérèrent tous comme étant leurs propres ancêtres et, par conséquent, comme appartenant tous à la même famille. De toute manière, il semble que Marouî ait eu plus d'autorité qu'Ouêririni, car, aux titres de ce dernier, il en joint d'autres assez relevés, ceux d'homme au collier du roi, d'ami unique, d'homme au rouleau en chef, de Samou primat de la garderobe, et ainsi de suite. La faveur royale s'était répandue sur lui, aussi ne devons-nous pas nous étonner de voir son fils Ouiou promu enfin à la dignité de Grand chef du nome du Lièvre. Ce fils dut vivre sous Papi Ier et sous ses deux successeurs Mètésouphis Ier et Papi II, bien qu'on ne rencontre actuellement aucun cartouche royal dans ce qui subsiste de son tombeau. Son protocole est curieux à détailler. Il est Chévetaine *Hâ*, administrateur du Sud, homme au collier du roi, Régent de château, ami unique, homme au rouleau, le premier après le roi au palais, enfin le Grand-Chef du Lièvre ; en d'autres termes, il est prince d'Hermopolis. Toutefois une chose frappe, quand l'on compare ce protocole avec celui des princes d'Hermopolis du premier empire thébain, l'absence des titres religieux qui faisaient de ces derniers les chefs des religions hermopolitaines. Il semble bien, et c'est là une conclusion qu'on pourrait tirer de l'étude des autres tombeaux

contemporains de la Moyenne Égypte, que les princes de cette époque n'avaient pas encore la plénitude de pouvoir que nous reconnaissons aux princes du premier empire thébain. La royauté égyptienne était trop forte sous la VIe dynastie pour permettre aux seigneurs une autorité très étendue : le sacerdoce de Thot n'était pas encore l'apanage presque obligatoire des barons locaux, et les princes d'Hermopolis n'étaient encore, comme leurs voisins, que les chefs pour le roi d'une des grandes cités de l'Égypte. Les autres tombes de la même époque nous montrent d'ailleurs à côté de lui des personnages moindres, mais dont l'influence ne devait pas laisser de limiter quelque peu la sienne, ainsi ce Tétianoukhou surnommé Imouthès qui était Administrateur des domaines nouveaux et régent du château de Papi, c'est-à-dire, probablement, chef de la partie du nome hermopolitain située sur la rive orientale du Nil.

Tels sont les personnages. Les tombeaux sont décorés d'après les poncifs en usage partout sous la Ve et la VIe Dynastie. Ce sont les scènes ordinaires de l'offrande et des opérations de vie civile ou religieuse qui préparent l'offrande, la culture des terres, l'élève des bestiaux, les métiers mis en jeu par la constitution du mobilier funéraire, la construction des barques et la représentation des bateaux qui conduisent le mort à sa demeure dernière. Le tout est fort mutilé et les inscriptions seraient souvent intraduisibles si la plupart d'entre elles ne reparaissaient pas souvent dans les tombeaux memphites. Çà et là, on distingue quelques expressions et quelques scènes nouvelles. Ainsi, au tombeau d'Ouêririni, des cuisiniers préparent des viandes variées; l'un d'eux prenant des mains d'un autre je ne vois pas bien quel objet, lui dit : *Ma-k houâ-ni-s*, « eh toi ! passe-moi cela ! » (pl. X). Au tombeau de Marouî, les gens qui amenaient des hyènes en cadeau au défunt *sakhpît houtît*, échangeaient des discours « Fais-la marcher ? » « Fais marcher l'hyène ! » dont une partie a été copiée peu clairement par M. D. et est inintelligible (pl. XX). Ce sont là des cas très rares, et l'on peut dire dès à présent que la décoration de ces tombeaux n'ajoutera pas grand chose à ce que nous savions déjà de ces formules anciennes. M. D. a traduit à peu près tout ce qui était traduisible et d'une façon exacte le plus souvent. Comme d'ordinaire, ce qui lui a échappé, c'est le sens technique de certaines expressions religieuses, même lorsque le contexte indiquait clairement la nuance. Ainsi Tetianoukhou parle sur sa stèle des *Khouou akîrou natiou ma khrinoutir rakhouou khaitou*, ce que M. D. rend « the excellent Spirits who are « in the underworld, them who have knowledge of things ». La traduction exacte *instruits*, *savants* pour le terme *akîrou*, quand même elle n'aurait pas été proposée depuis longtemps, était suggérée nettement par la glose rare que le rédacteur a ajoutée au texte ordinaire : *rakhouou khaitou*, ceux qui *savent les choses*. Les *khouou akîrou* sont les *lumineux instruits* de ce qu'il y a dans l'autre monde et des gestes

ainsi que des formules nécessaires pour en parcourir les voies sans risquer d'être emprisonné ou tué par les ennemis.

L'exécution matérielle de l'ouvrage est fort bonne, bien que l'abondance des traits coupés que M. D. a employés pour marquer les mutilations des originaux fasse papilloter les planches sous les yeux. Les plans sont dressés avec grand soin, et ce qui reste de l'ornementation a été recueilli aussi complètement que possible. Les tombeaux de Sheîkh Saîd ont rendu sous le crayon habile de M. Davies tout ce qu'ils pouvaient rendre encore.

G. Maspero.

N. G. Politis. Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι, t. III (Bibl. Marasli, nos 146-149, suppl. 5). Athènes, Sakellarios, 1901, 686 p.

La grande publication entreprise par M. Politis s'augmente d'un volume chaque année ; le tome III, qui va de βαγγελισμός à γλύφω, a paru à la fin de l'an dernier. M. P. ne cesse de recevoir des communications de tout genre ; il lui en parvient de tous les points du monde grec, et cette incessante collaboration fait vraiment de son œuvre une œuvre nationale. Il se tient aussi au courant des publications étrangères, et étend ainsi le champ de ses recherches, ne voulant rien négliger de ce qui peut lui apporter quelque secours pour les comparaisons qu'il établit entre les proverbes grecs et ceux des autres peuples. Aussi suis-je surpris de ne pas voir citée, dans l'index des abréviations qu'il donne au commencement de ce volume (p. 13-16), la *Mélusine*, où il trouverait tant de proverbes populaires intéressants, et qui lui a été signalée de deux côtés différents, dans cette *Revue* et dans la *Revue des Universités du Midi*. Le moment ne me paraît pas encore venu d'examiner dans les détails le plan suivi par M. Politis ; et cependant, plus la publication avance, plus on a d'occasions de se demander pourquoi un proverbe est mis sous tel titre plutôt que sous tel autre. Voici par exemple deux proverbes : ὁ λύκος κι' ἂν γεράσῃ τὴν ὁμπλὴν δὲν τὴν ἀλλάσσει, et ὁ γέρος κι' ἂν ἐγέρασε κι' ἄλλαξε τὸ μαλλί του, μηδὲ τὴ γνώμη τ' ἄλλαξε μηδὲ τὴν κεφαλή του ; le premier est rangé sous γερνῶ, le second sous γέρος. Un troisième dit : ὁ λύκος κι' ἂν ἐγέρασε κι' ἄλλαξε etc. (Συλλ. κρητ. ἐπιστ.), et manque dans ce volume. Nous le trouverons ailleurs sans doute, probablement sous le mot λύκος, où les deux premiers renvoient ; mais il semble bien que l'on saisirait mieux le rapport de ces trois proverbes de même sens, s'ils étaient réunis sous la rubrique γερνῶ, ou tout au moins sous ἀλλάσσω. De toute façon les deux derniers ne peuvent être séparés. Quelques observations, pour montrer à M. P. avec quel intérêt son ouvrage est accueilli. Je lis dans les Ἄτακτα, II, p. 64, le proverbe chydaïque, dit Koraïs, πρώτη βουκία εἶν' ἀρίδα, la première bouchée sert de tarière, c'est-à-dire l'appé-

tit vient en mangeant. Je ne le trouve ni sous βοῦκκα, ni sous ἀρίδα, qui manque. Ajouter au proverbe γινάτι 4, cité seulement d'après Vénizélos, qu'il se dit également en Crète, sous cette forme : τὸ πεῖσμα βγάνει πρίσμα καὶ τὸ γινάτι μάτι (*Lett. crét.*). Le suivant aurait pu figurer sous βελόνι : δὲν θὰ χάση ἡ Βενετιά βελόνι. Pour notre langue, ajouter à βελόνι 1 : On jetterait une épingle qu'elle ne tomberait pas à terre ; à βοήθεια 1 : Un peu d'aide fait grand bien ; à γέλιο 7 : Rire jaune. Le proverbe γεννῶ 11 rappelle la fable du mulet se vantant de sa généalogie ; les kiradjis de Chypre ne manquent pas, au contraire, lorsque l'animal ne se conduit pas à leur gré, de lui rappeler la bassesse de son extraction par cette phrase : ὁ γάϊρος εἶναι ἡ μάννα σου. M. P. trouve souvent des analogies avec les textes anciens ; par exemple, à propos du proverbe βάλ' ἐδῶ καὶ βάλ' ἐκεῖ, il compare les paroles de Battaros dans le πορνοβοσκός d'Hérondas (v. 79 sv.) : ἐρᾷς ...Μυρτάλης, ...ἐγὼ δὲ πυρῶν · ταῦτα δοὺς ἐκεῖν' ἕξεις. On peut ajouter Aristénète I, 14 : ὑμεῖς μὲν ὀρέγεσθε κάλλους, ἐγὼ δὲ (la courtisane) χρημάτων ἐρῶ · οὐκοῦν ἀνεπιφθόνως τοὺς ἀλλήλων θεραπεύσωμεν πόθους. Pour γιατρεύω 3, cfr. Esch. *Prom.* 473 sv. : κακὸς δ' ἰατρὸς ὥς τις ἐς νόσον Πεσὼν ἀθυμεῖς καὶ σεαυτὸν οὐκ ἔχεις Εὑρεῖν ὁποίοις φαρμάκοις ἰάσιμος. Chacun peut ainsi compléter à sa façon l'ouvrage de M. Politis; mais personne ne songera à lui reprocher des oublis inévitables dans un si vaste travail.

My.

Alciphronis rhetoris epistularum libri IV. Annotatione critica instruxit M. A. Schepers. Groningue, Wolters, 1901 ; XLIII-164 pp.

Donner une édition d'un auteur grec pour obtenir le grade de docteur, voilà qui n'a rien de banal; il est vrai que l'éditeur, M. Schepers, est Hollandais, et que sa thèse a été soutenue à l'Université de Groningue. Ces deux cents pages représentent beaucoup plus d'efforts et de recherches que certaines de nos volumineuses thèses, où le travail est sans doute méritoire, mais où le véritable apport à la science est souvent noyé au milieu de longs développements qui n'apprennent rien de nouveau. Il serait peut-être temps de revenir à des thèses plus sobres. Dans sa préface, M. Sch. traite de l'époque d'Alciphron, de la nature de ses lettres, de la langue, des manuscrits et des éditions. Il admet comme date, avec Reich, la fin du second siècle, et proteste avec raison contre les opinions de Kock, qui ne veut voir dans certaines lettres que des tirades empruntées aux comiques et mises en prose, et de Volkmann, pour lequel Alciphron ne serait qu'un plagiaire inintelligent. Il n'est peut-être pas d'écrivain qui ait été l'objet d'appréciations aussi disparates, aussi bien pour le fond que pour la forme de ses lettres; et en ce qui concerne sa langue, c'est-à-dire le texte lui-même, les éditeurs et les critiques sont loin d'être toujours d'accord. M. Sch. suit une voie

moyenne, en considérant Alciphron comme un excellent atticiste, dont l'atticisme n'a cependant rien d'intransigeant. Cela signifie qu'en présence de formes et de locutions de la κοινή, nettement attestées par les bons manuscrits, M. Sch. les considère comme écrites par Alciphron lui-même, et non comme des intrusions des copistes, et qu'il ne se croit pas obligé de les corriger sous le vain prétexte d'obtenir une langue plus pure. La question des manuscrits est donc d'une grande importance, et les observations de M. Sch. montrent avec la dernière évidence combien il était nécessaire de les collationner plus sérieusement; et ceci ne s'applique pas seulement à Alciphron, mais à la plupart de ces auteurs rarement publiés, dont le texte a grand besoin d'être revu. C'est donc un réel service que M. Sch. a rendu aux lettres grecques en donnant cette édition accompagnée d'abondantes notes critiques, appuyée sur de soigneuses collations, et qui constitue un sensible progrès sur les éditions précédentes. Alciphron n'avait pas d'ailleurs été publié depuis Hercher (*Epistologr. gr.* Didot 1873) et malgré les mérites de cette édition il y avait encore beaucoup à faire. Il en est de même pour d'autres épistolographes, comme on l'a montré récemment pour Julien et pour Synésius. Un autre avantage, enfin, de cette nouvelle édition est que les lettres d'Alciphron sont divisées en quatre livres d'après leur nature : Epistolæ piscatoriæ, rusticæ, parasiticæ, amatoriæ. Wagner et après lui Passow (Ersch et Gruber) avaient déjà vu que la division ordinaire en trois livres était peu satisfaisante; M. Sch. a reconnu en outre que les manuscrits les meilleurs et les plus anciens confirment cette manière de voir, et il les a suivis, d'accord ainsi avec la raison. Je dois maintenant apporter quelques restrictions à ces éloges : j'ai deux critiques principales à adresser à M. Schepers. L'une a rapport à son étude des manuscrits. Ils sont suffisamment décrits, individuellement; mais leur groupement manque de précision. Les familles sont indiquées, ainsi que la valeur absolue de chaque manuscrit; on ne voit pas assez nettement leur valeur relative, et la question de leur origine aurait pu être traitée d'une façon plus claire; un tableau schématique n'eût pas été superflu. Il est juste de dire, cependant, que M. Schepers, à la fin de sa préface, indique sur quels manuscrits il s'appuie principalement pour publier chacun des quatre livres. La seconde critique touche à l'établissement du texte. Les manuscrits d'Alciphron, même les meilleurs, sont loin d'être exempts de fautes, et souvent même ces fautes sont grossières; il y a donc lieu à corrections et à conjectures. Le point délicat, en pareil cas, est toujours de déterminer si véritablement il y a faute. Or M. Schepers, qui pourtant se refuse fréquemment à suivre les critiques antérieurs, par exemple lorsqu'il s'agit de rétablir des formes plus attiques (en quoi il a grandement raison), me semble parfois trop audacieux. Il lui arrive, soit de son propre mouvement, soit en faisant son profit d'observations déjà faites par d'autres, de modifier un texte

très acceptable à tous les points de vue, pour introduire ce que réclame le sens prétendu vrai ; de là des substitutions, des suppressions, des admissions de lacunes, etc. : méthode périlleuse au plus haut degré, et qui, à mon avis, ne doit être employée qu'en désespoir de cause. Je n'en veux donner que deux exemples : I 11 [III 1 Hercher] 4 μιγήσομαι *codd.* M. Sch. corrige avec Naber en γαμήσομαι, parce que, dit-il, « non cupit Glaucippe μίγνυσθαι τῷ... ἐφήβῳ, sed ei γαμεῖσθαι ». Mais si Alciphron a voulu μιγήσομαι, qu'avons-nous à dire ? Et si l'on estime que μιγήσομαι donne un sens excellent, qui aura raison ? Evidemment c'est celui qui aura pour lui l'autorité des manuscrits, et par suite γαμήσομαι sera une modification arbitraire. II 38 [III 40] 4 ἀνδραποδίζοντας ἀπὸ τοῦ φρονεῖν *codd.* ; ἀφρονεῖν Reiske, φροντίζειν Meineke, [ἀπὸ τοῦ φρονεῖν] Hercher. Pour M. Sch. φρονεῖν et ἀφρονεῖν ne valent rien, φροντίζειν paraît meilleur, mais ἀπό est médiocre, au lieu de διά ; le mieux serait de suivre Hercher. M. Sch. n'a pas cependant osé toucher au texte pour y retrouver le sens qu'il désire ; et c'est heureux, car nous aurions perdu une locution originale et hardie, mais dont le sens n'est pas douteux. Je ne veux pas pour le moment aller plus loin ; j'ai l'intention d'examiner prochainement, à propos de cette nouvelle édition d'Alciphron, plusieurs passages du texte, et de montrer précisément qu'entre le goût personnel et la tradition manuscrite, c'est toujours celle-ci le meilleur guide. J'entends par là : 1° qu'un texte sans faute ne doit pas être déclaré corrompu pour la seule raison qu'on n'y voit pas le sens désiré; et 2° que dans un texte fautif la vraie leçon se retrouvera bien plus sûrement par l'étude et la comparaison des variantes que par la recherche d'un sens soi-disant mieux approprié. J'exprime un regret en terminant : c'est que M. Schepers n'ait pas ajouté un *index verborum ;* c'est surtout pour ces écrivains post-classiques qu'il est utile, je dirais volontiers indispensable [1].

MY.

Ch. PFISTER. **Histoire de Nancy.** T. I, avec 153 gravures dans le texte, 30 hors texte, 3 planches, dont 2 en couleurs, et 3 plans. Berger-Levrault, 1 vol. in-4° de 750 p.

Dès 1896, M. Pfister publiait un volume sur l'histoire de Nancy (jusqu'en 1508 aussi). « Mais, dit-il dans sa préface actuelle, notre premier imprimeur ne disposait pas de la variété de caractères nécessaires à un ouvrage, assez compliqué en somme ; puis il fallait repro-

---

1. Ajouter à l'erratum : p. 82, l. 6 lire πρινίνῳ; 138, 11 Αἰγυπτίων; 153, 14 καλλωπιζόμεθα; 43, 6 d'en bas, dans les notes, lire *Theocr.* au lieu de *Theophr.;* 88, 8 d'en bas, la note « verbum διαγείρειν aliunde quod sciam ignotum est » est exacte; mais il s'agit de διεγείρειν, qui est très connu, et non de διαγείρειν.

duire par l'image les monuments de la cité, les anciennes chartes, les monnaies. » Bref, à la suite d'une démarche de M. Krantz, doyen de la Faculté des lettres, le Conseil municipal de Nancy « décida d'inscrire à son budget une somme de 10,000 francs pour les trois volumes que notre ouvrage doit comprendre ». En conséquence, « le sujet a été remis à l'étude, les archives ont été consultées, nous avons découvert de nombreux documents inédits, et le texte a été remanié, surtout dans les premiers chapitres, à peu près complètement. Il a été en outre considérablement augmenté [1]; en réalité, nous offrons à nos lecteurs un ouvrage nouveau. » La préface nous renseigne aussi sur la méthode suivie dans la rédaction de l'*Histoire de Nancy*. Cette méthode consiste à combiner l'ordre topographique, « que préféreront les habitants de la ville, pressés d'être renseignés sur les monuments devant lesquels ils passent », et l'ordre chronologique, « auquel les vrais historiens s'attacheront toujours ». Par suite de cette combinaison des deux méthodes, « chaque fois que nous avons mentionné la construction d'un édifice, nous nous sommes arrêtés, nous l'avons décrit en toutes ses parties, et nous en avons exposé les transformations successives jusqu'à nos jours. Cette conciliation ne va pas sans quelques inconvénients que nous n'avons point tenté de dissimuler. Mais le lecteur mettra la chose au point et prendra dans ces pages ce qu'il lui faut; l'essentiel est qu'il y trouve ce qu'il y cherche. » La préface explique encore la place, en apparence disproportionnée, que Charles le Téméraire occupe dans le récit. « Nous nous sommes efforcé de mettre en lumière le rôle de Nancy dans l'histoire de la Lorraine. Et même comme, à l'époque des guerres bourguignonnes, ce rôle devient tout à fait prépondérant, nous nous sommes peut-être trop attardé, au gré de quelques-uns, à raconter toutes les péripéties de cette lutte. Qu'on nous excuse à cause de l'intérêt tragique présenté par ces événements, *que nous racontons pour la première fois en Lorraine avec l'aide des chroniques suisses et alsaciennes* [2]. » Enfin la préface nous apprend ce que renfermeront les deux autres tomes ; M. P. pensait d'abord consacrer un volume à chacune des trois périodes closes par les années 1588 (fondation de la Ville-Neuve), 1633 (arrivée des Français) et par la Révolution. Mais ces périodes, qui s'imposent à l'historien par la netteté de leurs limites, sont d'étendue trop inégale, pour que la première n'empiète pas sur le tome II, qui, lui du moins, s'arrêtera à la fin de la seconde période. Quant au tome III, peut-être ne suffira-t-il pas à montrer « la ville occupée à trois reprises par les Français qui la traitent en ennemie..., sa déplorable décadence au XVIIe siècle, et son relèvement avec Léopold, Stanislas et le régime français ».

---

1. De LXIII-423 à XXIV-750 p.

2. C'est nous qui soulignons. M. Pfister examine la valeur de ces chroniques, p. 470 à 474, et en donne des extraits p. 512 à 525.

Enfin, « l'histoire de Nancy sous la Révolution et... ses destinées jusqu'à la fin de l'occupation allemande en 1873 » fera, « si nos forces ne nous trahissent pas », l'objet d'un travail subséquent et particulier.

Le tome I embrasse vingt chapitres, dont la valeur, sensiblement égale au point de vue intrinsèque, sera appréciée très inégalement, selon que le lecteur sera un archéologue, un Nancéien, un historien profane, un historien ecclésiastique ou un amateur de l'histoire de l'art. Comme nous ne pouvons ici envisager l'œuvre sous ces aspects divers, plaçons-nous simplement sur le terrain de l'histoire générale.

I. Avant l'époque romaine, le territoire de Nancy n'était pas habité. Mais sur les côteaux de la Meurthe vivait une population industrieuse. Elle a laissé des armes et des ustensiles en pierre, en bronze et en fer, des monnaies [1], une muraille cyclopéenne, un retranchement calciné. Déjà, pour désigner le *lieu-dit* où s'élèvera notre cité, est formé le mot de *Nanciacus*. Des Gallo-Romains ont des établissements prospères autour de Nancy. C'est sous les Mérovingiens qu'apparaît une population fixe à Nancy même, où elle enterrait ses morts à l'extrémité du faubourg Saint-Jean dans un cimetière découvert en avril 1895. Et ce qui permet d'affirmer que Nancy portait alors son nom actuel, c'est l'existence, à la Bibliothèque nationale, d'un tiers de sou en or (*triens*) mérovingien, qui porte, très lisible, la légende *Nanciaco*. Sa banlieue s'étendait de la Meurthe au Petit-Arbois et du ruisseau de Brichambeau aux portes Notre-Dame, et resta telle jusqu'en 1590, époque où le village de Saint-Dizier fut détruit et son ban réuni à celui de la ville.

II. Le premier document original qui porte le nom de Nancy est de 1073. La période qui va de là jusqu'au grand incendie de 1218 ne peut se caractériser que par les constatations suivantes : 1° Nancy est souvent le séjour des ducs, qui y possèdent un palais et un atelier monétaire; 2° plusieurs personnages portent le qualificatif *de Nanceio* [2]; 3° autour de la ville s'élèvent d'importants établissements religieux. Elle forme un *castrum* ou ville fortifiée, et tend, presque par la force des choses, à devenir la capitale du duché, qui, divisé en trois groupes, devait nécessairement avoir son chef-lieu dans le groupe du milieu. Or, ce dernier n'avait pas de ville notable. « La capitale sera donc une ville sans tradition, une ville neuve créée autour de quelque résidence princière. » Ainsi, dès le XIIe siècle, Nancy a le caractère qu'elle conserva jusqu'à la Révolution, et est une *résidence*.

---

1. Nous nous permettrons de modifier légèrement le texte pour l'écourter, mais sans en retrancher rien d'essentiel, ni trahir la pensée de l'auteur.

2. Qui ne signifie point : seigneur propriétaire de Nancy. Cette interprétation a donné naissance à « une légende qui a obscurci toute l'histoire des origines de la ville » (p. 71) et à l'hypothèse de deux châteaux de Nancy. Une autre légende détruite par M. Pfister est celle du prétendu siège de 1132 (p. 115).

Déjà y habitent de hauts fonctionnaires et une série de nobles. La vie du petit duché se concentre ici, et elle est déjà active.

III. Mais en 1218, la comtesse Blanche de Champagne et le comte Henri II de Bar, appelés par l'empereur Frédéric II qui assiégeait le duc Thiébaut de Lorraine dans le château d'Amance, entrèrent à Nancy, qui était sur leur chemin, sans trouver de résistance, y passèrent la nuit, puis ordonnèrent de la livrer aux flammes; il semble que le palais et toutes les maisons furent brûlés. La ville ne tarda pas à se relever, mais cessa pendant un certain temps d'appartenir directement aux ducs. Elle fut assignée comme douaire à diverses duchesses, Agnès de Bar, veuve de Ferry II, Gertrude de Dagsbourg, veuve de Thiébaut I, Marguerite de Champagne, veuve de Ferry III.

IV. Un des actes les plus importants dans l'histoire de Nancy, est la *Loi de Beaumont*, ainsi nommée, parce que le duc Ferri III concéda la loi et la franchise de Beaumont-en-Argonne aux bourgeois de Nancy, de Saint-Nicolas-de-Port, de Lunéville, de Gerbéviller et d'Amance, cités auxquelles le comte de Champagne, roi de Navarre, Thiébaut V, garantit cet acte, à telles enseignes « que Ferri reconnut à Thiébaut le droit de le forcer à tenir ses engagements ». La charte, qui se composait de trois titres (les deux premiers sont perdus, le 3e est du 25 mars 1266), contient trois sortes de clauses : elle détermine la manière dont la ville sera gouvernée par des fonctionnaires qui lui sont propres, limite les droits que le seigneur peut lever sur les habitants et fixe la coutume sur certains points. Quelques articles sont de véritables règlements de droit civil ou criminel. Les règlements portent sur le duel judiciaire et les épreuves, les pierres de scandale, les sentences prononcées contre les bêtes; ils furent modifiés par la rédaction des coutumes en 1519 et 1594; néanmoins, il faut toujours remonter à cette charte qui, quoiqu'aucun document ne la mentionne plus, « a laissé son empreinte dans toute la constitution de Nancy; supprimez-la et l'histoire de Nancy prendrait un cours différent ». En général, le long règne de Ferri III (1251-1303) a marqué dans l'histoire de la cité.

V. *Jeanne d'Arc à Nancy*. « Elle venait d'entendre ses voix et s'était rendue à Vaucouleurs. Baudricourt avait envoyé un messager à Chinon. Pendant qu'on attendait son retour, en janvier 1429, Jeanne fit quelques excursions auprès des lieux consacrés. C'est à ce moment que se place son voyage à Nancy. Le duc Charles II lui-même semble l'avoir fait venir pour se faire guérir par elle de la maladie qui devait l'emporter deux ans plus tard. Elle arriva sous la conduite de son cousin germain Durand Lassois, ne réussit pas à faire renoncer Charles II à ses amours illégitimes, mais le gagna du moins à la cause française. Elle aurait voulu qu'il lui donnât son gendre, René d'Anjou, âgé alors de vingt ans et qui venait de s'illustrer contre le comte de Vaudémont et la ville de Metz, pour la conduire à Chinon. Elle n'obtint rien

immédiatement; mais aussitôt après ses premières victoires, René, de l'assentiment du duc, se déclara pour la France et... réunit ses troupes à celles du Français Barbazan, pour chasser les ennemis des places qu'ils occupaient encore en Champagne. Charles écouta Jeanne avec cet étonnement que causent les êtres surnaturels, avec de la sympathie et de la crainte, lui donna 4 francs, pour l'indemniser de son voyage et lui fit présent d'un cheval, sur lequel sans doute, elle revint à Vaucouleurs, où elle était le 13 février. Quant à la lance qu'elle aurait courue sur la place du château, d'après la *Chronique de Lorraine*, rien n'autorise à y croire, jusqu'au jour où l'on trouverait une preuve nouvelle. »

VI. *Charles VII à Nancy en 1444.* Invité par René d'Anjou, qui était maintenant duc de Lorraine, à unir ses forces aux siennes pour assiéger Metz, le roi de France « saisit cette occasion avec empressement. La trêve qu'il avait signée avec le roi d'Angleterre rendait libres toutes les compagnies de routiers et d'écorcheurs ». Voulait-il simplement occuper hors du pays l'activité de ces dangereux auxiliaires? Ou bien répandre dans la Lorraine entière l'influence française? M. P. croit avec des écrivains allemands qu'il a eu le désir du Rhin (*Rheingelüst*). Mais ce désir ne venait qu'en seconde ligne. Quoi qu'il en soit, parti de Langres en août avec René à la tête de tous ses écorcheurs (sauf ceux que son fils Louis emmenait en Suisse), il passa près de Domrémy, fit le 11 septembre son entrée à Épinal, qu'il déclara réuni à la couronne [1] et arriva le 20 à Nancy où il séjourna jusqu'à la fin d'avril, tout en dirigeant la guerre contre Metz. « Nancy présentait alors un aspect tout à fait animé. Tous les hauts personnages de la cour vinrent dans cette cité, qui jamais n'a vu un tel concours de princes et de souverains. Il y avait à la fin dans nos murs les reines d'Angleterre, de France et de Sicile (la duchesse de Lorraine), et la Dauphine, sans compter d'autres princesses », dont chacune était entourée de dames de compagnie, de filles d'honneur aux costumes éclatants. Parmi les dames qui forment cortège à la duchesse de Lorraine se trouve précisément une demoiselle belle entre toutes; on l'appelle la demoiselle de Fromenteau ; mais son nom est Agnès Sorel. Dès 1443, Charles VII l'a remarquée, et à Nancy même la liaison devint publique [2]. Tous les chroniqueurs de l'époque sont remplis du récit des fêtes qui eurent lieu à Nancy, — dont le nom ne se trouve pas une seule fois dans la chronique de Froissart. — Deux mariages princiers y furent célébrés. Ferri, le fils aîné du comte Antoine de Vaudémont, épousa Yolande, fille aînée du roi René; et de cette

1. Après Vaucouleurs, Épinal fut la première ville de la région lorraine annexée directement à la France.

2. Ainsi, remarque M. Pfister, c'est tard qu'Agnès exerce son empire sur Charles; on voit combien est fausse la légende d'après laquelle cette femme aurait provoqué le *réveil* du roi.

union devait naître René II, le héros de la guerre contre le Téméraire. D'autre part, le marquis de Suffolk vint épouser, au nom de Henri VI, la sœur de Yolande, Marguerite, l'héroïne de Shakspeare. Mais ce long séjour à Nancy ne s'était pas écoulé exclusivement en plaisirs. Charles VII y forma une véritable ligue du Rhin, exerçant déjà sur les princes allemands l'influence qu'eurent Louis XIV et Napoléon. Bien plus, un des actes les plus importants de son règne est daté de Nancy. Quand les écorcheurs furent revenus de Metz, le connétable de Richemont licencia les plus mauvais et répartit les autres en 15 compagnies de 100 lances. Une ordonnance royale approuva cette formation de compagnies d'élite, qu'on appellera plus tard les compagnies d'ordonnance. Ainsi, « Nancy a été le berceau de l'armée française ».

VII. *René II et Charles le Téméraire*. Cinq chapitres, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, soit près de 200 pages, sont consacrés à l'épopée bourguignonne et à ses souvenirs. Nous n'hésiterions pas à qualifier le récit de définitif, s'il existait quelque chose de définitif. Le ch. XIII va de l'entrée de René à Nancy (4 août 1473) aux États généraux du 18 décembre 1475; il raconte le premier siège de la ville. Le chapitre XIV commence au départ de Charles pour Granson et s'arrête à celui de René, qui va chercher des soldats en Suisse : il traite de la reprise de Nancy par René. Le chapitre XV embrasse la période du 22 octobre 1476 au 4 janvier 1477, c'est-à-dire le second siège de Nancy par le Téméraire, les efforts de René pour gagner l'aide des Suisses et son retour à la tête de l'armée de secours. Le chapitre XVI décrit la bataille du 5 janvier. Le chapitre XVII étudie les souvenirs artistiques et littéraires de la bataille, la Croix de Bourgogne, l'écusson ducal, la croix de Lorraine et le chardon de Nancy, les tapisseries de Charles et la procession des Rois, qui, interdite pendant les diverses occupations françaises, se fit pour la dernière fois en 1733 : « symbole de l'indépendance du duché, elle avait vécu avec elle. » Nous ne pouvons songer à suivre M. P. dans toutes les péripéties de cette lutte suprême, qu'il caractérise en ces termes (p. 511) : « Cette bataille si aisément gagnée, ce petit événement de guerre, eut des conséquences immenses, avant tout la chute du royaume de Bourgogne. Elle a fait disparaître la Bourgogne et fortifié la France : ce sont les conséquences immédiates. Elle a préparé la puissance de Charles-Quint et la lutte formidable de la France contre les Habsbourg : ce sont les conséquences lointaines. C'est de cette date que la Lorraine a été vraiment connue de l'Europe. Le nom de ce petit peuple contre lequel était venu se briser le grand duc d'Occident, ira désormais de pair avec celui des plus grandes nations. Précisément, peu après, la Lorraine se complète par la réunion définitive du Barrois. L'unité territoriale était consommée et ouvrait la perspective d'un glorieux avenir ».

Il convient de mentionner, au point de vue de l'histoire générale, le dernier chapitre, qui suit René II jusqu'à sa mort et montre l'aspect de Nancy en 1508 : « C'était encore une petite ville, et le chiffre de la population ne devait guère dépasser 5,000 habitants. Des remparts enserraient la cité... Dans l'intérieur de ces remparts se dressaient déjà une série d'églises et de monuments civils. Le duc a une demeure splendide. De nombreux gentilshommes y possèdent de beaux hôtels; on cite déjà la demeure des Châtelet, des Lenoncourt, des Haraucourt, d'Oswald de Thierstein. Et, à côté de la noblesse, la bourgeoisie déploie souvent un véritable faste. Les artisans se groupent en corporations, et grande est leur activité. Nancy est déjà vantée pour sa beauté. René lui a donné d'enviables privilèges; de nombreux étrangers sollicitent l'honneur d'y être admis et bientôt elle sera trop petite pour contenir ses habitants. »

Ce bel ouvrage se termine par 15 pages d'additions et rectifications, un index alphabétique des noms propres de personnes et de lieux, une table des gravures, et une table des matières très détaillée qui résume le texte presque page par page et oriente le lecteur très rapidement [1].

Disons-le en toute sincérité, Nancy a lieu d'être fière et de se dire heureuse d'avoir trouvé un historien comme M. Pfister; car, pour notre génération et même pour la suivante, son histoire est faite. Et c'est, en vérité, un beau rôle que cette ville a joué comme capitale de la Lorraine indépendante et qu'elle joue aujourd'hui comme cité frontière, comme avant-garde de la France militaire aussi bien que de la France universitaire. Tout, jusqu'à son absence de long passé, concourt à embellir ce rôle qui n'a connu encore ni éclipse ni époque de décadence. C'est un développement ascendant et admirablement continu qu'elle fournit depuis sa naissance au XIe siècle. Nous la félicitons du hasard propice qui, il y a dix-huit ans, amena M. Pfister dans ses murs et nous souhaitons à nos grandes villes de France un biographe aussi dévoué et aussi compétent.

Th. Schoell.

---

1. Il faudrait une rare compétence ou une rare suffisance pour apprécier les chapitres consacrés à la vie strictement locale. Ils forment comme une série de monographies spéciales et se laissent aisément détacher des parties générales, ce sont : II. Le prieuré de Lay et le chapitre de Bouxières-aux-Dames. — IV. Le prieuré de Notre-Dame. La Commanderie de Saint-Jean. L'abbaye de Clairlieu. — VII. L'hôpital Saint-Julien. — VIII. La collégiale Saint-Georges. — XII. La paroisse et l'église Saint-Evre. — Plus des fragments de chapitres tels que Le couvent des Dames Prêcheresses (VI) et L'hôpital Notre-Dame (X).

Maurice Herbette, **Une ambassade turque sous le Directoire.** Paris, Perrin, 1902, in-8°, 343 pages.

Depuis 1534, la France entretient un ambassadeur auprès de la Sublime-Porte. La Turquie ne réciproqua que tout à la fin du XVIIIe siècle. Esséid-Ali-Effendi fut le premier diplomate ottoman accrédité de façon régulière et permanente en France. Il arriva à Marseille le 15 mai 1797, à Paris le 13 juillet, et fut reçu en audience solennelle par le Directoire le 28 juillet. De Marseille à Paris, puis à Paris même, le Turc excita, suivant l'expression de M. Herbette, une véritable « émeute de curiosité ». Son gros turban et sa longue barbe firent fureur. Les belles dames s'habillèrent en « odalisques », avec des « bonnets turcs » et des « chapeaux-turbans ». Chez les orfèvres, le croissant devint bijou. Aux bals, dans les banquets, les théâtres, les jardins publics et les promenades, Esséid-Ali s'exhibait volontiers. Il passait pour irrésistible. « C'est une belle chose qu'un ambassadeur ottoman », écrivait un journaliste, qui se rappelait sans doute (M. H. aurait pu le noter) la jolie lettre de Rica à Ibben : « Ah! Ah! Monsieur est Persan! C'est une chose bien extraordinaire! Comment peut-on être Persan? » Hélas! Esséid-Ali n'était que Turc, et on le lui fit bien voir. L'expédition d'Égypte commença. L'ambassadeur ne put rien contre; il ne manquait cependant pas de finesse, mais il avait affaire à trop forte partie. Et ce Turc de tête devint tête de Turc. Le 2 septembre 1798, Ruffin, le chargé d'affaires de la République à Constantinople, était emprisonné aux Sept-Tours, où il resta jusqu'en 1801. Esséid-Ali ne fut alors plus qu'un otage auprès du Directoire. Il ne reçut plus d'invitation officielle. Il demanda l'autorisation de partir : elle lui fut refusée. La police le surveilla. Il était, en fait, prisonnier politique à Paris. Il se terra; on l'oublia, et si complètement qu'il parut un revenant quand il partit enfin. Le jour où il reçut son audience de congé du Premier Consul, le 14 juillet 1802, après avoir négocié les préliminaires de paix entre la France et la Turquie (signés à Paris le 9 octobre 1801), il y avait beau temps qu'il n'existait plus pour les Parisiens. Son ambassade pourtant n'a pas été inutile. Elle nous aura valu un livre charmant, écrit avec agrément et avec soin. Recherches d'archives, dépouillement des pièces imprimées, reproduction d'estampes, références précises, pièces justificatives, index alphabétique : M. H. n'a rien négligé pour parfaire la documentation de son récit. Il nous renseigne sur deux questions, dont la rencontre est amusante : sur l'histoire de la mode et sur l'histoire diplomatique. La mode est frivole et mystérieuse : elle est mystérieuse parce qu'on ne l'a pas encore étudiée, et on ne l'a pas encore étudiée parce qu'elle est frivole. L'ambassade d'Esséid-Ali a créé une mode : la « turquerie » du costume sous le Directoire, et cette mode n'est pas née seulement du hasard ou de l'arbitraire des couturiers,

contrairement à l'idée, trop simpliste, qu'on a généralement des causes des variations du costume. On pourrait même regretter que M. H. n'ait pas ici serré son sujet de plus près. Parce que Esséid-Ali n'a été « à la mode » que pendant quelques semaines, il ne s'ensuit pas nécessairement que la « mode turque » n'ait pas duré plus longtemps. Au point de vue diplomatique, M. Herbette fournit d'intéressants détails sur les relations de la France avec la Turquie et sur les origines de la campagne d'Égypte : détails fragmentaires sans doute, mais qui ont leur importance pour l'histoire générale. De plus en plus il apparaît, en effet, que l'expédition d'Égypte donne la clé des conceptions politiques de Napoléon. « C'est en Égypte qu'il faut attaquer l'Angleterre », écrivait-il le 16 août 1797, et si plus tard il a conquis l'Europe, ce n'est peut-être encore que pour « attaquer l'Angleterre ».

G. Pariset.

Louis Madelin. **Fouché (1759-1820).** Paris, Plon, 1901, 2 volumes in-8°, de xxxiv-529 et 568 pages. 15 fr.

Le *Fouché* de M. Madelin a eu, dès son apparition, un succès très vif et très justifié. L'énigmatique personnalité de Fouché et l'ignorance où l'on était jusqu'à présent de son action réelle dont on soupçonnait cependant qu'elle avait été de premier ordre à certains « tournants » de notre histoire ; le talent littéraire de l'auteur, son souci de la forme et le charme d'un style qui dissimule ce que les développements ont parfois d'un peu longuet ; l'étendue et la sûreté méthodique des recherches dans les archives françaises et étrangères ; le goût qu'on a maintenant pour les études révolutionnaires et napoléoniennes; toutes ces causes, et d'autres encore, ont valu à l'œuvre de M. M. l'accueil le plus flatteur, aussi bien chez les historiens de profession, au jury de doctorat à la Sorbonne, que chez les gens du monde et dans la presse périodique. Qu'ensuite, si M. M. manifeste par endroits quelque subjectivisme ; que s'il montre, presque partout dans son ouvrage et malgré ses efforts d'impartialité, trop de complaisance pour son triste héros ; que s'il ne se rend pas compte de tout ce qu'il y a de vil en Fouché, et d'avilissant dans un régime de police comme celui que le Premier Empire fit subir à la France ; que s'il professe sur la Restauration une doctrine qui peut paraître pour le moins très contestable, peu importe, au fond. C'est un fait constant que dans une monographie, les opinions personnelles de l'auteur quel qu'il soit et ses aperçus généraux n'ont que peu d'importance ; et une biographie, même très étendue, ne sera jamais qu'une monographie. L'essentiel est que l'auteur donne des faits, nombreux et certains. Si donc il arrivait que par une heureuse destinée, bien rare pour les thèses de doctorat, mais qui n'aurait en l'espèce rien que de mérité, le *Fouché* de M. Madelin

eût les honneurs d'une réédition, nous souhaiterions, non pas que l'auteur modifiât l'allure générale de son livre : elle est d'une si belle venue qu'il y aurait presque dommage à y rien changer, mais seulement que dans le détail certains faits soient vérifiés de plus près. Voici quelques exemples.

Tome I, page 3, M. M. dit que Fouché est né le 21 mai 1759 et il cite les registres paroissiaux conservés aux archives municipales du Pellerin (près Nantes). Mais il ne donne pas le texte de l'acte de baptême, ni tous les prénoms de Fouché. Or, nous apprenons au même endroit que Fouché a eu un frère cadet, né l'année suivante, en 1760, mais dont on ne nous donne aucun des prénoms. D'autre part, Fouché a déclaré lui-même, officiellement, et à deux reprises au moins, être né en 1760, le 27 mai (voy. p. 5, n. 4 et p. 92, n. 1). Donc Fouché aurait usurpé l'état-civil de son frère. Pourquoi se serait-il ainsi rajeuni ? D'autant plus qu'il parut toujours plus vieux que son âge (voy. p. 216, l. 18). Ne serait-ce pas plutôt que M. M. se serait trompé ? Subsidiairement, il eût été utile de rechercher sur quels témoignages les biographies antérieures font naître Fouché le 29 mai 1753, le 19 septembre 1754 ou le 29 mai 1763. — P. 5, l. 17 et p. 32, l. 7. Les Jésuites ont été supprimés par édit de novembre 1764 et non en 1762. — P. 13, l. 14 du bas : année, *lire* trimestre (sept. 1787 à début 1788, cf. p. 11, l. 20 et p. 14, l. 17). — P. 16, cf. pp. 158 et 163 ; M. M. admet que Fouché « promit le mariage » à Charlotte Robespierre, et « fit plus tard tort à son serment ». Nous estimons que sans tomber dans les exagérations de la critique négative, ces fiançailles n'ont jamais eu réellement lieu. L'unique témoignage allégué est suspect; il comporte une impossibilité chronologique que M. M. signale lui-même (p. 16, n. 5). En outre, il est probable que, sans la Révolution, Fouché n'eût jamais convolé, et il est certain qu'il n'était pas homme à épouser une fille pauvre. — P. 19, l. 1 et p. 151, l. 13 du bas : Lebon, *lire* Le Bon. — La même loi est datée du 19 août 1892 (p. 26, l. 2 du bas), du 18 août 1791 (p. 45, l. 7 du bas) et du 18 août 1792 (p. 46, l. 8). — P. 34, M. M. parle de la personne de Fouché « dont le physique a quelque chose de repoussant ». Pourquoi n'avoir pas donné un portrait de Fouché ? — P. 47, l. dernière, p. 48, l. 7, p. 49, l. 11 du bas, et passim : emploi peu scientifique des mots *jacobin*, *ultra-jacobin*. — Condorcet est un « fanatique », p. 43, l. 13 ; il devient un modéré, p. 50, l. dernière. — P. 53, l. 10 du bas, p. 60, l. 6 du bas, etc. : Billaud-Varennes, *lire* Billaud-Varenne. — Il semble qu'il y ait quelque exagération dans le communisme de Fouché, tel qu'il est exposé p. 68. Par exemple, comp. l'analyse du discours de Nantes (avril 1793), p. 68, l. 11 du bas et p. 73, l. 4-5. Aux 40 écus de rente réclamés par Fouché pour les républicains, il faut joindre « du fer et du pain », c'est-à-dire tout au moins la subsistance matérielle. — P. 97, l. 8 du bas : Charrette, *lire* Charette. — P. 108 ; la négation

de l'immortalité de l'âme n'est pas forcément un athéisme, et il y a plus de littérature que de précision philosophique et historique dans telle phrase sur « le pays catholique privé de son Dieu » (p. 109, l. 10 du bas et passim). — P. 111, n. 1 : 123, *lire* 113. — P. 111, n. 2 : 1er novembre, *lire* 3 novembre. Le récit de M. M. n'est pas exactement conforme au texte du *Moniteur*. — P. 126-128; les détails les plus pittoresques du récit de M. M. ne se trouvent pas dans le rapport de Collot, Fouché (et Laporte), mais dans Guillon de Montléon, qui est très tendancieux et dont l'emploi réclamait des réserves critiques. — P. 145, n. 1 : 16 ventôse, *lire* 26 ventôse. — P. 148, l. 3 : 4 avril, *lire* 6 avril. Il est regrettable que M. M. ne se soit pas donné la peine de transcrire avec régularité, suivant la notation usuelle, les dates du calendrier révolutionnaire; il ne le fait que par exception, et pas toujours avec exactitude. — Il y a contradiction de date entre les pp. 148, l. 3 (où il faut lire *6 avril* au lieu de *4 avril*), 148, l. 14 du bas, 152, l. 1 (où il faut lire *6 avril* au lieu de *8 avril* ou *19 germinal* au lieu de *17 germinal*), 153, l. 14 et 154, l. 13. — Autre contradiction p. 149, l. 3 du bas, et p. 150, n. 1. Le 21 frimaire an III correspond au 11 décembre 1794, le 21 floréal an III au 10 mai 1795; cf. p. 150, l. 8. — P. 152 et suiv. Le chapitre intitulé *Thermidor* donne par endroits l'impression d'un travail de seconde main. M. M. cite Hamel et d'Héricault, mais il utilise le second plutôt que le premier. Il fait état, sans assez de précautions, de plusieurs témoignages postérieurs au 9 thermidor et plus ou moins suspects. La critique devait être ici plus pénétrante. Le rôle de Fouché dans les antécédents du 9 thermidor nous paraît avoir été quelque peu exagéré et nous ne tenons pas pour démontré que Fouché soit devenu « réellement sinon le chef, du moins l'agent le plus actif » de la « grande conspiration » contre Robespierre (voy. p. 161). Il nous semble au contraire que Fouché a, suivant son habitude, joué double jeu, et que jusqu'au dernier moment, il a tenté de se rapprocher de Robespierre (voy. p. 178), tout en agissant contre lui. — P. 159, l. 1 dernière, cf. pp. 169 et 178. Fouché a été nominativement dénoncé par Robespierre dans son fameux discours du 8 thermidor. Voy. Buchez et Roux, t. XXXIII, p. 446 (cf. p. 436) : « Non Chaumette, non Fouché, le mort n'est point un sommeil éternel ! » Le texte porte : Fauchet, ce qui est évidemment une erreur pour : Fouché (la correction est sous-entendue dans Hamel, *Thermidor*, p. 253, n. 1). M. M. semble ne pas connaître ce texte important (surtout dans l'hypothèse d'une brouille définitive entre Fouché et Robespierre) ou du moins il n'en tire aucun parti. — P. 168, l. 4-5 ; la fête de l'Être suprême eut lieu le 20 prairial an II (8 juin 1794) ; la loi est du 22 prairial. — P. 189, l. 3 du bas : 21 mai, *lire* 20 mai. — P. 190, l. 9 : 8 juin, *lire* 7 juin. — P. 204 et suiv. L'obscure mission de Fouché à Narbonne, que M. M. raconte *après* le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), se place, d'après les dates de

M. M. lui-même, bien *avant* vendémiaire, avant même que, le 7 juin, les gens de la Nièvre n'eussent commencé les dénonciations contre Fouché. Il était déjà question du voyage de Fouché dans le Midi le 26 novembre 1794 (voy. p. 205, n. 1), mais le départ n'eut lieu que vers la fin de décembre 1794 ou le début de janvier 1795, puisque le 9 décembre 1794 Fouché datait encore une lettre de Paris (p. 204, n. 5). D'autre part, on voit que Fouché était à Paris quand son cas fut discuté dans la séance du 9 août 1795 (p. 195). Or, p. 206, l. 1-2, M. M. suppose que Fouché est *encore* dans le Languedoc en mars 1796 et p. 207 et n. 3, il le montre *déjà* de retour à Paris et envoyé de là en exil à Montmorency le 31 décembre 1795. Toute cette chronologie est à revoir de près. Fouché n'aurait-il pas fait *deux* voyages dans le Midi? — P. 208, l. 4 : Lecointre, *lire* Le Cointre. — P. 229, l. dernière : 5 juillet, *lire* 4 juillet. — P. 230, l. 12 du bas : 8 juillet, *lire* 7 juillet. — P. 243, l. 13 : 19 janvier, *lire* 16 janvier (cf. p. 54). De même, p. 49, l. 7 du bas : 21 janvier, *lire* 16 janvier. — P. 260, l. 8 : 28 fructidor an VII (14 août) *lire* thermidor et 15 août. — La loi portant organisation de la police générale est datée du 17 ventôse an VIII (c'est-à-dire du 8 mars 1800), p. 287, l. 17 (cf. p. 462, l. 10 du bas) ; du 7 ventôse an VIII (7 mars 1800 : erreur pour 26 février, le 7 mars correspond au 16 ventôse), p. 288, l. 7 et du 7 nivôse p. 289, l. 12 du bas. — L'ouvrage a vingt-huit chapitres, et les remarques qui précèdent ne s'appliquent qu'aux dix premiers (les seuls que nous ayons eu occasion de lire plume en main). Il eût donc été aussi facile d'en allonger la liste qu'il sera facile à M. Madelin de la supprimer. Documenté comme il est, ce ne sera qu'un jeu pour lui d'opérer la revision désirée : un jeu de patience, mais un jeu nécessaire.

G. Pariset.

— La ville de Kolozsvár (Transylvanie) vient de célébrer le 200e anniversaire de la mort d'un de ses enfants : Nicolas Tótfalusi Kiss (1650-1702). Comme beaucoup d'humanistes magyars, Tótfalusi, poussé par la soif de la science, était allé en Hollande, y avait acquis une certaine renommée et revint dans son pays où il mourut dans la misère. Tótfalusi était imprimeur ; il s'installa à Amsterdam et son officine devint tellement célèbre que le pape et plusieurs princes italiens le chargèrent de leur commande. Revenu à Kolozsvár il se vit attaqué à cause de l'impression de la Bible et le clan des orthodoxes lui fit subir des tortures morales. Comme Robert Estienne dut se défendre en pareille circonstance par sa brochure : *Les censures des théologiens de Paris par lesquelles ils ont faussement condamné les Bibles imprimées par Robert Estienne* (1552), Tótfalusi lança également une *Défense* (*Tótfalusi K. Miklosnak.... Mentsége*, Kolozsvár, 1698). Il ne reste que deux exemplaires de cette brochure que son auteur dut rétracter publiquement. M. F. Gyalui, bibliothécaire du Musée Transylvanien, nous en donne aujourd'hui une réimpression très soignée avec deux fac-similés (IX-81 pages, Kolozsvár, 1902). Mentionnons que Tótfalusi a trouvé son biographe en Louis

Dézsi qui lui a consacré un beau volume dans les « Monographies historiques » et que MM. Csernátoni et Gyalui qui ont le plus contribué à l'érection du petit monument sur sa tombe, ont été secondés par la Société des imprimeurs magyars. — J. K.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 octobre 1902.

Le prochain congrès des Orientalistes aura bien lieu à Alger, mais en avril 1905, et non pas en avril 1904.

M. Clermont-Ganneau présente la pierre milliaire qu'il a été autorisé à acquérir au nom de l'Académie. Cette pierre porte le plus ancien spécimen connu d'écriture arabe. — M. Barbier de Meynard ajoute quelques observations.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur le mot *centenarium* d'après le Talmud. — M. Weil présente quelques observations.

M. Babelon propose, au nom de la commission de la fondation Eugène Piot, d'accorder à M. Emile Cartailhac, de Toulouse, correspondant de l'Académie, une subvention de 500 francs pour couvrir une partie des frais d'un voyage d'exploration archéologique qu'il a le dessein d'effectuer en Espagne, dans la province de Santander, où on lui a signalé des grottes avec peintures et sculptures préhistoriques. — L'Académie adopte la proposition de la commission.

M. Salomon Reinach lit un mémoire où il essaie de démontrer que les légendes grecques relatives aux peines éternelles subies par certains personnages de la fable dans les enfers s'expliquent uniquement par l'interprétation erronée de très anciennes peintures. Ces peintures, que M. Reinach appelle des *images funéraires*, représentaient les morts illustres soit dans leurs occupations familières, soit dans la crise qui avait mis fin à leur existence terrestre. Lorsque la situation ainsi figurée sembla pénible, on y vit un châtiment, et on suppose qu'il se renouvelait sans cesse. Par exemple Sisyphe, le fondateur de Corinthe, avait laissé une réputation d'habileté extraordinaire ; on lui attribuait la construction d'un grand palais, le Sisyphéion, situé presque au sommet de la montagne qui domine Corinthe. Sur son image funéraire, il figurait roulant une pierre énorme jusqu'à cette hauteur : c'était un hommage rendu à sa force et à son adresse. Une génération postérieure y vit la représentation d'un supplice et, comme ce supplice devait être perpétuel, imagina que le rocher de Sisyphe roulait sans cesse jusqu'en bas de la montagne au moment où Sisyphe l'avait amené près du sommet. Toutes les légendes de l'Enfer hellénique se sont formées de même, et M. S. Reinach montre que la plus ancienne description de l'Enfer chrétien, celle de l'*Apocalypse de saint Pierre*, renferme des traits qui s'expliquent également par l'interprétation erronée des tableaux païens. — MM. Bréal, Reinach et Wallon présentent quelques observations.

Séance du 10 octobre 1902.

L'Académie désigne MM. Bréal, Oppert, Hamy et S. Reinach comme membres du jury qui décernera en 1903 le prix quinquennal (5,000 francs) fondé par M. Angrand près la Bibliothèque nationale, pour être attribué au meilleur ouvrage sur l'histoire, l'ethnographie, l'archéologie ou la linguistique des races indigènes de l'Amérique antérieurement à Christophe Colomb.

M. Lair communique un mémoire sur la captivité de Pouqueville en Morée, qu'il lira à la prochaine séance publique annuelle de l'Académie.

M. Babelon lit une note sur un *exagium solidi* de l'époque constantinienne découvert à Carthage par le R. P. Delattre. Ce poids porte l'inscription : *Usuales integri solidi tres*. Le terme *d'usualis solidus* désigne le sou d'or qui était taillé à raison de 72 dans une livre d'or et pesait 4 gr. 55. D'autres *exagia* qu'on n'avait pas réussi à interpréter jusqu'ici portent aussi la formule *usuales solidi*, abrégée de diverses manières ; elle servait à distinguer le sou de 4 gr. 55, du sou de 3 gr. 89 taillé à 84 à la livre et qu'on appelait le *solidus gallicus*.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 27 octobre — 1902

MARQUART, L'Iran d'après le Pseudo-Moïse. — OERTEL, L'étude du langage. — WUNDT, Histoire et psychologie du langage. — Eusèbe, VI-VII, trad. PREUSCHEN. — RIVOIRA, Les origines de l'architecture lombarde. — LA RONCIÈRE, Histoire de la marine française, I-II. — MAUGRAS, Le duc et la duchesse de Choiseul. — DARMSTAEDTER, Le grand-duché de Francfort. — BLACHEZ, Bonchamps et l'insurrection vendéenne. — D'Andigné, Mémoires, p. BIRÉ. — V. HENRY, Le langage martien.

J. MARQUART. **Eransahr nach der Geographie des Ps. Moses Xorenac'i.** Mit historisch-Kritischem kommentar und historischen und topographischen Excursen. Berlin, Weidmann, 1901, 358 p. in-4°. (Abhandlungen der Kön. Ges, d. Wiss. zu Göttingen. Philol. hist. Klasse. Neue Folge Band III nro. 2.)

Le travail de M. Marquart est d'une richesse qui défie l'analyse. M. M. a pris comme point de départ, on serait tenté de dire, comme prétexte, le chapitre du Pseudo-Moïse de Khorène sur les pays d'Iran, qui comprend une simple liste de provinces avec une description très sommaire. Il en établit un texte critique et en donne la traduction. Sur ce travail, qui occupe à peine dix-huit pages, M. M. a composé un commentaire monumental en trois cents pages. La philologie iranienne a son Saumaise. Chacun des noms mentionnés par le Pseudo-Moïse est illustré d'éclaircissements empruntés aux langues classiques, sémitiques, iraniennes, touraniennes, également accessibles à l'érudition polyglotte de M. Marquart. Mais c'est surtout aux régions frontières qu'il s'intéresse, par où l'Iran confine et se mêle à l'histoire générale du monde. Jamais, en particulier, les peuples de l'Asie centrale, mobiles, vagabonds, insaisissables au point de déconcerter l'histoire trop lente, n'ont été l'objet d'une enquête aussi large, aussi fournie, aussi minutieuse, aussi riche de résultats. Cette érudition formidable est au service d'une critique sûre, audacieuse sans témérité, sagace et clairvoyante. Si le livre laisse pourtant l'impression d'un tableau confus, la faute en incombe aux seuls matériaux, et de plus aux faits mêmes. Les migrations incessantes provoquaient sans cesse des changements linguistiques et des révolutions politiques, où se sont empêtrés à l'envi les annalistes chinois, les historiens grecs et

latins, les chroniqueurs arméniens et byzantins. La lumière ne jaillira qu'au jour où l'Asie Centrale sera définitivement ouverte aux fouilles des archéologues. Le volume de M. M. abonde en trouvailles de détail, imprévues et fécondes, qu'un spécialiste seul peut apprécier à leur valeur; longtemps il restera un guide indispensable à toutes les catégories des travailleurs qui se déploient autour du domaine iranien; M. Marquart leur en a encore aplani l'accès par une table des matières développée et par d'excellents index.

Sylvain Lévi.

1° — Hanns Oertel. **Lectures on the study of language.** New-York et Londres, 1901, in-8° xviii-346 p. (font partie des livres publiés par les professeurs de Yale University à l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de cette université).

2°. — W. Wundt, **Sprachgeschichte und Sprachpsychologie** mit Rücksicht auf B. Delbrücks. « Grundfragen der Sprachforschung », Leipzig, 1901, in-8°, 110 p.

Les deux ouvrages dont le titre est rapproché ici, ont des caractères et des objets fort différents. L'un est un livre de vulgarisation où sont exposés les principes les plus généraux de la linguistique, l'autre est une réponse très courtoise de M. Wundt à la critique également courtoise qu'a faite M. Delbrück de son grand ouvrage sur la *Langue* (v. la *Revue* du 14 octobre 1901). Mais tous deux s'inspirent d'une même idée et — il est permis de le dire — d'une même idée fausse. M. Oertel, qui est un philologue, exprime cette idée avec la ferveur et la brutalité raide d'un converti : « La linguistique est l'étude psychologique des faits du langage... Ainsi conçue, elle n'est pas une science séparée qu'on doive opposer d'une part à la psychologie, de l'autre à la grammaire historique descriptive; elle forme une partie du domaine général de la psychologie. » M. Wundt, qui est psychologue, s'est exprimé avec beaucoup plus de réserve, mais sa pensée est au fond la même dans une certaine mesure. — C'est oublier que, si la linguistique a en effet à se servir de la psychologie, elle doit recourir également à la pure physiologie, à l'histoire proprement dite et à la sociologie : ce n'est que par un examen attentif de la physiologie de l'articulation que le linguiste peut arriver à concevoir quelle est la structure phonétique d'une langue et comment évoluent les phonèmes; ce n'est qu'en tenant compte de tous les accidents historiques qu'il peut déterminer les actions multiples qui précipitent ou entravent le développement naturel de chaque idiome; ce n'est qu'en envisageant ce qui est propre au groupe social et non pas à l'individu qu'il peut fixer d'une manière exacte les conditions d'équilibre des langues. M. O. est indianiste et M. W. philosophe; aucun linguiste ayant pratiqué l'étude technique des langues ne saurait souscrire à leurs vues.

Il est inutile d'ajouter que la brochure de M. W. a une tout autre portée que le livre de M. Oertel. L'illustre auteur y reprend les principales critiques de M. Delbrück ; il défend et précise souvent ses idées avec beaucoup de vigueur et de clarté. Sur certaines questions spéciales, comme par exemple sa théorie bizarre sur les mutations consonantiques qui seraient dues à une accélération de l'élocution, il ne convaincra évidemment pas les linguistes. A d'autres égards la discussion porte à faux, ainsi quand il reproche à M. Delbrück de méconnaître l'importance des langues de peuples de civilisation inférieure : personne ne conteste que ces langues ont pour les linguistes une importance capitale, et des travaux comme le remarquable ouvrage de M. Meinhof sur la phonétique du bantou méritent toute leur attention; mais il importe d'user ici d'une critique tout aussi sévère que pour les langues indo-européennes, et c'est ce que M. W. n'a certainement pas fait dans son ouvrage. Dans l'ensemble, la réponsé de M. W. est du plus vif intérêt. Sur quelques points elle renferme la meilleure des critiques du livre de M. Oertel; ainsi, p. 60 et suiv., M. W. montre nettement que les principales innovations linguistiques ne peuvent pas s'expliquer par l'imitation générale de changements individuels : un changement individuel ne peut se répandre que si les causes qui l'ont produit chez un individu agissent aussi chez les autres individus du même groupe et il doit, par suite, se produire indépendamment chez plusieurs personnes (il serait plus juste de dire : chez tous les individus placés dans les mêmes conditions) ; c'est le principe essentiel sur lequel repose toute la linguistique. M. O. l'a méconnu d'un bout à l'autre de son livre.

Il y aurait lieu d'ailleurs de discuter presque sur tous les points avec M. O. C'est par des faits d'imitation qu'il explique l'extension de la plupart des innovations linguistiques; sûrement à tort, car s'il est vrai que la substitution de formes littéraires aux formes patoises se fait par imitation (ainsi la substitution du français littéraire et parisien *wa* au patois *we* dans les mots comme *voit*, *loi*, etc.), on ne saurait expliquer de même d'autres innovations qui se produisent indépendamment dans chaque localité, par exemple le passage de *l* mouillée à yod dans les divers parlers français : on ne saurait répéter assez qu'il y a là deux faits d'espèces différentes. — Ayant ainsi posé le problème, M. O. devait méconnaître l'importance des changements de langues; il fait figurer les « mélanges de races » au nombre des quatre causes de changements phonétiques qu'il énumère et conteste, p. 190 et suiv. Mais, tout d'abord, ce n'est pas précisément la *race* qui est en cause ici : l'essentiel est qu'une population change de langue, qu'elle soit ou non de race vraiment une; en second lieu, en pareil cas, la morphologie et la syntaxe sont au moins aussi intéressées que la phonétique ; ceci posé, si l'on tient compte de toutes les particularités, on ne peut manquer de reconnaître aux changements

de langues qui ont lieu dans une population ou dans une partie d'une population une importance capitale, quoiqu'il soit très souvent impossible pour bien des raisons de marquer dans le détail en quoi consistent les influences exercées.

La discussion de toutes ces idées entraînerait trop loin, et le livre de M. O. est si superficiel qu'il ne prête pas à poser les questions d'une manière vraiment rigoureuse. Pour ne rien dire du cas où il cite des livres qu'il n'a pas lus, comme l'*Atlas linguistique de la France* de M. Gilliéron dont il ne pouvait connaître que le prospectus de souscription, il n'a certainement pas vu le fond des ouvrages proprement linguistiques auxquels il renvoie ; si, par exemple, il avait bien étudié le remarquable ouvrage de M. Grammont sur la dissimilation qu'il cite, p. 232, il n'aurait pas vu un abîme entre le changement et la disparition d'un phonème par dissimilation, car M. Grammont a justement montré que les deux faits résultent, en dernière analyse, d'une même sorte de changement. Même les faits de détail, quoique M. O. en mentionne assez peu, ne sont examinés que par leur surface la plus extérieure : la prononciation *batiser* du latin *baptisare* en français sert, p. 202, d'exemple d'altération de consonne devant une consonne ayant un autre point d'articulation : or, le mot est visiblement savant et sa prononciation, qui remonte aux plus anciens temps de la langue, est une simple conséquence de l'absence totale du groupe *pt* en français : il n'y a pas de raison de croire qu'un Français ait jamais prononcé un *p* dans *baptiser*. Pour illustrer la difficulté avec laquelle sont perçus les mots d'une langue étrangère, M. O. cite le fait que le nom du poète allemand *Schiller* est estropié en *giller* et *gille* dans des textes parlementaires français de 1792, mais la chuintante initiale de *Schiller* existe abondamment en français et rien n'empêchait par suite un Français de l'entendre; il y a eu plutôt influence du nom *Gille* sans doute familier au secrétaire qui a commis la faute.

L'ouvrage de M. Oertel ne saurait donc être recommandé aux personnes qui voudraient prendre une idée des grandes questions de la linguistique: il risquerait de leur faire prendre des explications rationalistes et des observations de « bon sens » pour des doctrines scientifiques. Mais comme il ne les fera jamais pénétrer au fond même des choses, il est permis de prévoir qu'il aura un assez grand succès.

A. Meillet.

Eusebius Kirchengeschichte, Buch VI und VII, aus dem Armenischen übersetzt, von Erwin Preuschen; Leipzig, J. C. Hinrichs; 1902 (*Texte u. Untersuchungen*, Neue Folge, VII, 3; der ganzen Reihe, XXII, 3). xxn-109 pp. in-8. Prix 4 Mk.

L'an dernier, M. Nestle nous donnait une traduction allemande de

la version syriaque de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. Aujourd'hui, M. Preuschen traduit en allemand, de la version arménienne, les deux livres qui manquent à la version syriaque. Le texte lui-même a été publié à Venise en 1877 par le P. A. Djarean, des mékhitaristes, d'après un manuscrit du XVIIe-XVIIIe siècle, qui est le meilleur de ceux que l'on connaît. M. Merx a démontré que la version arménienne est une traduction de la version syriaque; c'est une traduction servile, à ce point que son auteur a plié aux constructions et aux tours d'une langue sémitique une langue indo-européenne et admis des irrégularités inconnues aux écrivains originaux de l'Arménie. Un mot syriaque est, autant que possible, rendu par un même mot arménien. Deux mots arméniens sont employés pour traduire un seul mot syriaque, quand chacun d'eux ne le rendrait pas exactement. La valeur critique de la version arménienne doit être mesurée, par conséquent, à celle de la version syriaque, en tenant compte des imperfections inévitables dans une retraduction d'une langue sémitique à une langue indo-européenne. La date de la version arménienne peut être placée vers 420.

La traduction allemande de M. P. est accompagnée de quelques notes. M. Preuschen y discute les divergences de l'arménien avec le grec ou le syriaque et y recherche l'origine de certaines fautes. Dans l'ensemble, son travail sera très utile pour la critique et l'intelligence d'un texte aussi difficile que l'Histoire ecclésiastique. Peu à peu, nos moyens de contrôle et d'information se multiplient et resserrent le champ de nos incertitudes. L'édition du texte grec et de la version de Rufin, que l'on nous promet encore pour cette année, achèvera l'œuvre entreprise avec tant de désintéressement par les théologiens allemands.

Paul Lejay.

G.-T. Rivoira. **Le Origini della Architettura lombarda e delle sue principali Derivazioni nei Paesi d'Oltr'Alpe.** T. I. Rome. Lœscher, 1901. VIII-371. Un vol. gr. in-4°.

Ce livre est certainement un des plus suggestifs qui aient été consacrés à l'architecture chrétienne primitive. Il a sa place marquée à côté de celui du regretté Cattaneo [1], dont il combat d'ailleurs sans relâche les conclusions.

Le but principal de M. Rivoira, c'est l'histoire de l'architecture lombarde, qui prit naissance sous le roi Autaris (583-590). Mais, chemin faisant, il a éclairé une foule de problèmes, tant de l'histoire de l'architecture romaine du Bas-Empire, que de celle de l'architecture ravennate. C'est sur ce préambule que j'insisterai de préférence.

1. *L'Architecture en Italie du* VIe *au* IXe *siècle*. Venise, 1890.

Avant tout ingénieur et architecte, M. R. s'est plus occupé de constater des détails de construction et de faire des rapprochements spéciaux, que de poser des lois générales. Son travail aura besoin d'être repris et développé. Mais dès à présent, sous sa forme actuelle, que d'erreurs ne rectifie-t-il pas, quel vaste champ n'ouvre-t-il pas aux études sur l'architecture du Bas-Empire! L'auteur n'a reculé devant aucune dépense, devant aucune fatigue, pour se procurer des reproductions directes de monuments jusqu'ici inaccessibles. L'Orient byzantin, notamment, lui a fourni une ample moisson. Enfin, il s'est attaché, non seulement au plan des monuments, mais encore à leur structure ; et ce n'est pas sans un vif intérêt que l'on verra ses reproductions des poteries employées dans la construction des coupoles. L'ornementation aussi a tenté sa curiosité : il a réussi à retrouver dans des sculptures étrusques quelques-uns des motifs mis en œuvre par les artistes chrétiens.

Le pivot du livre de M. R. c'est une admiration sans bornes pour la science et la vitalité de l'architecture romaine [1]. Il lui semble qu'il était facile à ces maîtres en l'art de bâtir, même pendant le Bas-Empire, de se renouveler et d'enrichir les sanctuaires chrétiens de toutes les innovations dont on fait d'ordinaire honneur aux Byzantins : telles les coupoles. Mais il n'est pas à nier que les recherches récentes aient porté un coup à sa théorie de la suprématie romaine. Postérieurement à la publication de son premier volume, un archéologue allemand, le Dr Félix Witting, a consacré aux basiliques chrétiennes primitives un mémoire d'un vif intérêt [2], où il incline à faire à l'Orient une place des plus larges.

Mais écoutons la profession de foi de l'ingénieur-archéologue : « Sans nier, dit-il — ce serait folie — la part qui revient à l'Orient dans la genèse des arts occidentaux, je ne crois pas, comme le font beaucoup, que depuis l'époque à laquelle Honorius transporta le siège de l'Empire à Ravenne (404) jusqu'à la chute du royaume lombard (774), toutes les fois que l'Italie voulait produire une œuvre qui ne fût pas d'une exécution grossière, elle se trouvât dans la nécessité de recourir aux artistes orientaux, soit peintres, mosaïstes, orfèvres, sculpteurs, soit architectes et constructeurs. » M. R. ajoute qu'il est persuadé, au contraire, que les ouvrages d'architecture doivent être attribués aux artistes nationaux, ceux de sculpture, à savoir ceux d'un style nettement byzantin, exécutés aux temps de Théodoric (493-526)

---

1. Le récent travail de M. Nardini-Despotti-Mospignotti sur le Baptistère de Florence (1902) n'aurait pas manqué de confirmer M. Rivoira dans sa théorie. On sait que M. Nardini revendique hardiment, pour les premiers siècles du christianisme, cet édifice énigmatique, généralement attribué jusqu'ici à la période romane.

2. *Die Anfänge christlicher Architektur. Gedanken über Wesen und Entstehung der christlichen Basilika*. Strasbourg, 1902.

et de Justinien (527-565), à des artistes grecs, réserve faite d'une part très modeste en faveur des tailleurs de pierre de Ravenne ; quant aux sculptures dont la force et le style ne font que rappeler les Byzantins (« bizanti-neggianti »), elles sont l'œuvre d'artistes nationaux et en premier lieu d'artistes originaires de Ravenne. » Conséquent avec lui-même, M. R. distingue entre le style romano-ravennate et le style byzantino-ravennate.

Le point de départ du système de M. Rivoira, c'est la basilique de Saint-Jean-l'Évangéliste à Ravenne (425 et années suivantes) ; il en compare successivement les éléments aux modèles byzantins encore existants. On y trouve, entre autres, le plus ancien exemple — à date certaine — de chapiteaux surmontés de « pulvini », en forme de pyramides tronquées et renversées, motif également cher aux Ravennates et aux Byzantins. A Constantinople, au contraire, le piédestal de l'obélisque de Thotmès III, placé par Théodose le Grand dans l'Hippodrome, montre une arcade supportée par des chapiteaux privés de tailloirs. Il en est de même de la basilique de Saint-Jean-Baptiste, au couvent de Studius dans la même cité ; les chapiteaux continuent à y supporter directement l'architrave. On voit une disposition analogue dans les mosaïques de l'église de Saint-Georges à Salonique.

L'argumentation de M. R. serait parfaite s'il parvenait à démontrer que les monuments actuellement conservés sont les seuls qu'ait produits l'Orient. Mais on devine combien d'autres édifices — aujourd'hui détruits — devraient être pris en considération.

J'en dirai autant du passage où l'auteur rappelle que, longtemps avant que Sainte-Sophie de Constantinople prît naissance, Ravenne vit s'élever la basilique de Saint-Pierre-in-Classe, celle de Saint-Jean-l'Évangéliste, déjà citée, la chapelle de Saint-Pierre-Chrisologue (433-449), le mausolée de Placidie (440), la basilique de Saint-François (« San Pier Maggiore », 433-458), enfin le baptistère de Néon (449-458). Ici encore, il faut tenir compte des nombreux monuments similaires élevés en Orient et disparus au cours des siècles.

En résumé, d'après M. R., il n'existerait pas, dans l'Empire byzantin, de chapiteaux à tailloirs antérieurs à ceux de Ravenne. C'est de cette ville que les tailloirs se seraient répandus en Italie et au dehors. (A Rome, les tailloirs font leur apparition dans les deux églises de Saint-Étienne, sur la voie Latine et sur le Cœlius.) Quant au chapiteau cubique, qui a pris naissance en Orient dans la seconde moitié du ve siècle, il procèderait également des modèles de Ravenne.

Pareillement, le système des fausses arcades, destinées à orner l'extérieur des monuments, était couramment usité en Italie, sans que l'on eût besoin de faire appel aux Orientaux. Les Ravennates, dit M. Rivoira, n'empruntèrent pas ce genre de décoration aux Byzantins, comme on l'a soutenu, vu que ce fut seulement au ve siècle que

ceux-ci commencèrent à orner de « dents de scies » le couronnement de leurs édifices religieux.

On a cru jusqu'ici que la construction de Saint-Vital procède uniquement de modèles grecs. M R. y voit le mélange d'éléments byzantins et d'éléments païens ou chrétiens, tant de Ravenne que de Rome. Il invoque à l'appui le baptistère de Néon, le baptistère du Latran, le nymphée de Minerva Medica.

Prenons maintenant la basilique byzantine, à voûte centrale, qui apparaît au temps de Justinien. M. Choisy en place le berceau en Ionie, M. Rivoira, au contraire, la croit originaire de la Macédoine et plus spécialement de Salonique, qui, même après la fondation de Constantinople, fut la vraie capitale de la Grèce.

L'ornementation à son tour a donné lieu à d'intéressantes observations. M. R. montre que le motif des compartiments carrés renfermant, soit des figures de saints, soit des quadrupèdes, des volatiles, des poissons, procède des sculptures étrusques, où l'on voit des cerfs, des boucs, des aigles, des chevaux, des lions, des hommes ou des monstres encadrés de même. Sans remonter si haut, on peut rappeler que les Romains aussi avaient peuplé leurs mosaïques de figures analogues. N'est-il pas plus simple d'admettre que les Italiens ont puisé dans leur propre fonds, au lieu de supposer sans cesse une intervention du dehors, c'est-à-dire l'influence byzantine ? C'est ainsi que les entrelacs se trouvent déjà sur une tombe étrusque du Musée de Corneto.

Plus compliqué est le problème que soulèvent les cinq bas-reliefs incrustés sur la façade antérieure de l'église de la Vierge Georgogico à Athènes (vulgairement appelée cathédrale). On y voit des griffons qui becquètent une pomme de pin, des oiseaux qui luttent avec des serpents à tête de chien, des lions qui mordent leur propre dos, des sphinx ailés à tête humaine, des sphinx flanquant un arbre conventionnel et surmontés de sphinx sans ailes, enfin un lion qui déchire un agneau.

C'est sur ces bas-reliefs, employés comme matériaux de construction, que Cattaneo s'est fondé pour soutenir que de pareilles représentations étaient en vogue dans les églises orientales dès le VIIIe siècle, tandis qu'elles étaient tout à fait nouvelles dans les églises occidentales.

Or, M. R. affirme que ces bas-reliefs — attribués au VIIIe siècle par Cattaneo — proviennent en réalité d'un temple gréco-égyptien — peut-être un Serapeum — adjacent à l'église. Nulle part ailleurs en Grèce, affirme-t-il, ces monstres bizarres et fantastiques ne se rencontrent.

Sans vouloir me prononcer, je ferai observer que les bas-reliefs en question offrent une grande ressemblance avec les sculptures sassanites, ce qui les place à une époque relativement basse.

Revenons à Ravenne. D'après M. Rivoira, le prétendu palais de Théodoric serait un corps de garde, ajouté au VIIIe siècle. Mais M. Venturi [1] a fait observer avec raison que ce bâtiment n'a pas le caractère d'un ouvrage défensif, que les chapiteaux des « pieds droits » de la porte d'entrée, signalés par M. R. lui-même, comme exécutés sur place, ont la croix à monogramme et les feuilles d'acanthe sylvestre qu'on ne trouve plus au VIIIe siècle.

Au témoignage de M. Rivoira, l'École ravennate aurait continué à produire postérieurement au VIe siècle; on lui devrait, entre autres, la construction de l'église Santa-Maria-in-Valle à Cividale. Mais, ici encore, M. Venturi l'a combattu, en objectant que vers la fin du siècle en question l'art de Ravenne semble avoir clos son cycle.

Malgré son parti-pris contre l'art byzantin, M. R. revendique en faveur d'artistes de ces régions l'ambon de la basilique de Saint-Apollinaire nouveau, dont il oppose les ornements géométriques aux ornements zoomorphiques de la chaire de Saint-Maximin et des ambons de Saints-Jean-et-Paul, Saint-Jean-l'Évangéliste et Sainte-Agnès de la même ville.

A l'architecture ravennate (à partir de 404) M. R. oppose l'architecture lombarde (à partir de 583). Il est inadmissible, déclare-t-il, que les Lombards aient eu recours aux artistes grecs et cela pour une cause bien simple : c'est que les Grecs étaient ennemis jurés des Lombards, qu'il n'y eut en quelque sorte jamais de trêve entre eux. Aussi les Lombards préféraient-ils faire appel à leurs propres sujets. Par contre, il est vraisemblable que, désireux comme ils l'étaient de s'emparer de Ravenne, surtout sous Luitprand, qui occupa cette ville un moment, ils se servissent du secours des artistes ravennates. Il est en outre admissible que plus d'un de ces artistes émigrât en Lombardie, après la chute de l'Exarchat.

Les autres chapitres de ce volume si nourri et si indépendant sont consacrés à l'architecture proto-lombarde, depuis le temps du roi Autaris jusqu'à la chute du royaume lombard [2]; à l'architecture de l'Empire franc au temps de Charlemagne ; à l'architecture en Dalmatie au temps de Charlemagne et à l'architecture proto-lombarde depuis la conquête de Charlemagne jusqu'à l'apparition du style lombard.

Alors même que l'on ne partage pas sur tous les points les vues de l'auteur italien, il est impossible de ne pas rendre hommage à son esprit critique, à l'habileté de ses rapprochements, à l'ingéniosité de ses déductions. C'est dire que nous attendons avec impatience le second volume de cet ouvrage ; par cela même qu'il appelle la discus-

---

1. *L'Arte*, 1901, p. 345.

2. La thèse de M. Rivoira, sur l'organisation des « maestri comacini » en collèges ou corporations, à partir du VIIe siècle, a été également combattue par M. Venturi (*L'Arte*, 1901, p. 345).

sion il fera faire un sensible progrès aux études sur l'architecture de l'antiquité chrétienne et du haut moyen âge.

Eugène Müntz.

Histoire de la marine française. I. Les Origines. II. La guerre de Cent ans, révolution maritime, par Charles de la Roncière,... — Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1899-1900, 2 vol. in-8° de 532 et 558 pages.

Les deux premiers volumes de cet excellent ouvrage ont été jugés dignes l'un après l'autre de la plus haute distinction que puisse décerner l'Académie des inscriptions et belles-lettres : il n'y a pas de meilleur éloge à leur adresser et je suis heureux de souscrire à la décision d'un jury aussi compétent.

Jamais en effet on ne s'était tant aperçu, maintenant que l'on possède cette *Histoire de la marine française*, de l'insuffisance des livres autrefois publiés sur ce sujet : c'est dire que M. de la Roncière a comblé une lacune dans la connaissance de nos fastes nationaux. Recherches approfondies, critique des sources, abondance de documents diplomatiques ou narratifs, science technique, exposé judicieux des faits, style souple et élégant, telles sont les principales qualités de ces deux volumes.

Le tome Ier est spécialement consacré aux origines de la marine française et entame le récit des expéditions navales pendant la guerre de Cent ans. M. de la R. étudie tout d'abord la marine gallo-romaine et expose, d'après les textes et les auteurs anciens, les batailles navales qui se sont livrées près des côtes de la Gaule depuis les temps les plus reculés, c'est-à-dire depuis le VIe siècle avant l'ère chrétienne ; il narre les voyages d'explorations commerciales et la lutte des Marseillais contre les Romains. C'est ensuite la conquête romaine, la résistance opposée aux vainqueurs par les Venètes, les expéditions organisées par Jules César contre les peuples de la Grande-Bretagne. Puis c'est la nuit noire, et dans nos annales franques, il n'est plus question de la mer jusqu'au temps de Charlemagne, aux pirateries des Normands et des Musulmans, auxquelles le grand empereur et ses faibles successeurs essaient de résister. L'organisation des flottes normandes, qui a exercé dans l'avenir de notre marine une très grosse influence, donne lieu à un chapitre des plus intéressants, où sont marqués les origines scandinaves de notre langue maritime du Ponant.

Après la conquête de l'Angleterre, viennent les croisades ; leur préparation, le roulis des navires, le transport des croisés, les combats soutenus contre les flottes arabes, le commerce entretenu avec les infidèles par les Génois, les Languedociens et les Marseillais, la création du port d'Aigues-Mortes, etc. forment un nouveau chapitre bourré de faits et de documents.

Voici maintenant les guerres désastreuses de Philippe III le Hardi contre le roi d'Aragon, l'expédition franco-vénitienne en Orient, destinée à appuyer les prétentions de Charles de Valois à l'empire de Constantinople, les croisades préparées par les rois Philippe V, Charles IV ou Philippe VI et avortant par la rouerie ou le mauvais vouloir des Vénitiens. Toute une période de notre histoire nationale étant ainsi close, M. de la R. revient en arrière et étudie en détail la marine des croisades, son armement, son équipage, la vie à bord surtout.

Mais pendant que nos marins de la Méditerranée allaient combattre et mourir pour la foi chrétienne, ceux de l'Océan et de la Manche commençaient à soutenir l'honneur du nom français et à entrer en rivalité avec les descendants des anciens Normands, maîtres de l'Angleterre et de la plupart de nos provinces occidentales. Philippe-Auguste ne fut pas toujours heureux ; mais il eut cependant le bonheur de reconquérir la Normandie et le Poitou, et son fils put équiper une flotte, descendre en Angleterre et porter la guerre chez nos ennemis. Cette expédition finit par un désastre, on le sait, mais elle avait donné des preuves de l'habileté et de l'énergie de nos marins ou de nos corsaires, qui dans le cours du XIIIe siècle continuèrent à tenir les Anglais en échec. Philippe le Bel recommença la guerre, créa une marine d'État, projeta une nouvelle descente en Angleterre et établit le blocus continental, que cinq siècles plus tard Napoléon Ier devait renouveler, sans plus de succès d'ailleurs.

Désormais, c'est contre l'Angleterre que se tourne l'effort de la royauté française; les guerres flamandes et les campagnes maritimes des flottes françaises et génoises ne sont que le prélude de la lutte gigantesque qui allait s'ouvrir sous Philippe VI. La seconde partie du tome Ier de M. de la R. et la première partie du tome II sont entièrement consacrées à la guerre de Cent ans et au récit des exploits vraiment merveilleux de nos marins. Il n'est pas besoin d'entrer dans le détail, de rappeler ici les campagnes d'Écosse, de Flandre ou de Bretagne, les descentes opérées sur les côtes anglaises, le ravitaillement des places assiégées ; tout est à lire dans l'ouvrage de M. de la Roncière. On y trouvera le récit d'une foule de faits, qui étaient jusqu'ici plus soupçonnés que connus, et l'on admirera avec lui l'endurance et l'héroïsme des vaillants soldats, qui combattaient sur mer pour la défense de notre patrie.

La guerre de Cent ans n'était pas terminée que nos capitaines au long cours entreprenaient des voyages d'exploration : l'amiral de France, Louis d'Espagne, se faisait investir par le pape des îles Fortunées et organisait une expédition sur les côtes d'Afrique. Gadifer de la Salle et Jean de Béthencourt s'établissaient dans les Canaries. Pendant le même temps, les flottes méditerranéennes ne restaient pas inactives : Louis de Bourbon imposait, dès 1390, un tribut aux Barbaresques, le maréchal Boucicaut soutenait notre domination dans la

rivière de Gênes, conduisait une escadre dans les Dardanelles, protégeait Constantinople, s'attaquait aux Musulmans à Chypre et en Syrie, luttait victorieusement contre les Génois et les Vénitiens, faisait occuper Livourne et Pise et multipliait les victoires, mais hélas ! sans résultat bien appréciable.

C'était à la veille des plus terribles désastres de la guerre de Cent ans ; mais, quand l'ennemi fut repoussé de partout et que le sol français fut délivré, le rôle de nos capitaines de la Méditerranée reprit avec succès : Jacques Cœur réorganisa notre commerce maritime, Gênes fut réoccupée par nos troupes, la campagne de Catalogne nous valut le Roussillon et la Cerdagne, de nouvelles expéditions furent lancées en Orient, Louis XI projeta une compagnie générale de navigation dans le Levant.

Les guerres d'Italie et la découverte du Nouveau Monde amenèrent une révolution dans la marine. M. de la Roncière s'arrête là. Il le fait en montrant quelle était, à la fin du moyen âge, l'organisation de nos amirautés de France, de Guyenne, de Bretagne et du Levant, en exposant l'état de nos flottes, leur composition, leur équipage, leur artillerie, leurs procédés de navigation, les instruments nautiques dont ils étaient pourvus, la protection qu'ils trouvaient sur nos côtes, avec les ports, sémaphores, phares, fanaux, etc. Le voilà prêt maintenant à aborder l'histoire de la marine française pendant les temps modernes.

Il l'écrira, j'en suis persuadé, avec cette science, cette érudition et cette maîtrise qu'on a pu reconnaître dans ses deux premiers volumes. Ceux-ci offrent, je l'ai dit, le plus grand intérêt et enrichissent grandement notre bagage historique. En fallait-il davantage pour mériter par deux fois le grand prix Gobert ?

L.-H. Labande.

Gaston Maugras, **Le duc et la duchesse de Choiseul, leur vie intime, leurs amis et leur temps.** Paris, in-8°, avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure, VIII-473 pp., Plon-Nourrit, 1902.

M. Maugras continue la série de ses ouvrages sur « la fin d'une société », qui est celle du XVIIIe siècle. Sa nouvelle œuvre a les défauts inhérents au genre, que l'on peut déguiser à force d'adresse, mais jamais supprimer complètement, je veux dire qu'elle sent l'huile de l'érudition et la poudre des archives, qu'elle ressemble ou bien aux pièces à tiroir de la commedia dell' arte, ou aux histoires nestoriennes du vieil Hérodote, — car les faits s'y enchevêtrent et s'y entrecroisent un peu au hasard, — et surtout qu'elle manque d'idée générale et conductrice, — car elle garde les allures poncives de la monographie vieillotte, double il est vrai ici, — ce qui n'est pas une circonstance atténuante, — mais peu intéressante au point de vue du progrès

qu'elle fait faire à l'esprit du lecteur. Par contre, elle a les qualités de ce même genre, et abonde en renseignements dont il convient de retenir quelques-uns.

Mme de Choiseul, la petite Crozat, fille d'un très riche partisan, « philosophe en paniers », avait été assez mal accueillie par l'aristocratique famille de son mari, « une des figures les plus sympathiques du XVIIIe siècle, » qu'il a « personnifié » en quelque façon. Ambassadeur, d'abord à Rome, par la grâce de Mme de Pompadour avec laquelle il s'était politiquement réconcilié, le duc mena grand train dans le palais Cesarini, fort bien secondé par sa ravissante femme, et éblouit les Romains, consacrant son fonds avec son revenu à conserver la réputation de notre patrie, et toute son intelligence à faire respecter nos droits par le pape Benoît XIV. Il fit bonne figure, reçut ses amis parmi lesquels l'abbé Barthélemy, Greuze, Guiard, en un cercle que présidait Mme de Choiseul, et négocia avec adresse à propos de la bulle Unigenitus. Nommé ensuite ambassadeur à Vienne, il gagna l'estime et l'affection de l'impératrice Marie-Thérèse et travailla avec un zèle et une ardeur qu'on n'aurait pu attendre de ce galant spirituel, de ce mari détestable au point de vue de la fidélité, de ce léger talon-rouge.

M. M. nous introduit, — par des tiroirs, — dans l'intimité de Voltaire, qui chanta la duchesse en petits vers, du baron de Gleichen, de Mme du Deffand, dont il nous raconte des *histoires*, — puis nous montre Choiseul, ministre combattant les jésuites, dont il paraît triompher malgré la reine et le dauphin, luttant contre la nouvelle favorite, Mme du Barry, « la coquine qui lui cause beaucoup d'embarras, » — et nous mène jusqu'à la mort de la duchesse et à la disgrâce du duc.

Ce livre est gentiment écrit, sans effort de style ; passablement composé, sans effort de plan ; consciencieusement documenté d'après les archives publiques et particulières; et, à l'en croire, l'auteur « a eu un charme infini » à son travail. Voilà qui est parfait ! L'excellente maison Plon-Nourrit l'a bien imprimé et mieux illustré encore. Bref, nous avons là un bon manuel historique, — ce qui n'est pas d'un mérite mince. Mais quand donc M. Maugras se décidera-t-il à nous donner de l'histoire vivante, sans rien de thésiforme, comme..... ? Mettez là le nom que vous voudrez !

Pierre Brun.

Paul Darmstædter. **Das Grossherzogtum Frankfurt.** Ein Kulturbild aus der Rheinbundszeit. Francfort, J. Baer et Cie. 1901. 1 vol. in-8°. XI-414 p. (avec carte).

Des monographies apparaissent, depuis quelques années, qui per-

mettront de connaître un jour, d'une manière complète, l'histoire de l'influence française en Allemagne; grâce à ces travaux de détail on saura ce que Napoléon et ses préfets ont apporté de nouveau dans chacun des états créés en 1806, les réformes qu'ils ont introduites dans ces pays subitement éveillés par la France « à la vie politique moderne » (suivant l'expression de Treitschke); et c'est aussi seulement par ces travaux que l'on pourra connaître l'influence, bonne ou mauvaise suivant les régions, du Blocus continental. Mais l'heure n'est pas venue d'une synthèse et il faut encore quelques livres analogues à celui de M. Darmstædter avant de le faire.

Après le trop court résumé de Gœcke sur le Grand-Duché de Berg, après les remarquables travaux de Gœcke et Ilgen sur le royaume de Westphalie, de Thimme sur le Hanovre, après les études économiques provoquées par le professeur Buchholz de Leipzig, voici un livre solide, bien pensé et bien ordonné, sur le Grand-Duché de Francfort. L'auteur doit être loué, surtout, d'avoir groupé les faits logiquement et d'avoir donné la place qui leur convient aux deux questions, à mon avis essentielles, l'influence juridique (code civil, abolition du servage), et l'influence économique (Blocus continental, tarif de Trianon). Et il faut lui savoir gré d'avoir dégagé, parmi les idées nouvelles venues de France, celles que la réaction ne tarda pas à étouffer et celles qui « restèrent intactes et n'ont jamais cessé depuis lors d'être agissantes dans la vie politique allemande ». Il a ainsi tenu les promesses de son titre; il a présenté un « Kulturbild ».

Ch. Schmidt.

René Blachez, **Bonchamps et l'insurrection vendéenne,** 1760-1793, d'après les documents originaux. Perrin, VIII-362, carte.

Si on en excepte le premier chapitre qui est une monographie de Bonchamps avant la Révolution, ce livre est une étude générale sur la première partie de l'insurrection vendéenne appelée la Grande Guerre. En dépit de tous les efforts de l'auteur pour faire de son héros un tacticien émérite et pour l'élever bien au-dessus de tous les autres chefs rebelles, la figure de Bonchamps n'apparaît dans le récit qu'au second plan. On voit bien qu'il prit part à tel ou tel combat mais on discerne mal qu'il ait joué dans les événements le rôle décisif que lui prête son biographe.

M. B. nous avertit qu'il a voulu être impartial, « qu'il a dû écarter nombre de légendes, rectifier et rétablir plusieurs faits que la passion politique avait altérés ou contestés..., etc. » (VII). L'intention est louable, mais il s'en faut qu'elle ait été pleinement réalisée. Reconnaissons d'ailleurs qu'il était difficile qu'il en fût autrement. M. B. habite, dit-il, le canton même où commandait Bonchamps, il a vécu

« au milieu des descendants de ses officiers et de ses soldats » et — bien qu'il s'en défende — il partage les sentiments de ce milieu social.

Je relève dans son ouvrage les omissions graves et significatives. Il décrit en détail « les dragonnades révolutionnaires » qui accompagnèrent l'application de la constitution civile du clergé — et à l'en croire, ce serait l'unique cause du soulèvement qui aurait été tout spontané — mais il ne dit rien, absolument rien des troubles d'août 1792 à Bressuire, rien de la conjuration de la Rouarie où M. C. Port a vu l'origine véritable de l'insurrection, — rien de l'action des valets des nobles dans les premières révoltes, — rien de l'horrible tactique des Vendéens qui poussaient devant eux au moment du combat leurs otages patriotes liés deux par deux, même les femmes et les enfants, afin de mettre leurs adversaires dans la situation de tuer les leurs ou de se rendre [1].

M. B. ne péche pas seulement par omission. Les opinions anti-cléricales des bourgeois de 89 sont pour lui des « préjugés » (p. 76). Si les patriotes se rassemblent pour repousser les rebelles au début de l'insurrection, ils sont guidés, d'après M. Blachez, autant par « l'amour du butin » que par leur haine des aristocrates [2]. En revanche, si l'auteur est amené à parler des excès malheureusement trop réels des Vendéens, il se montre plein d'indulgence. Cela l'expose d'ailleurs à des contradictions. C'est ainsi qu'il écrit (p. 117) après le récit de la prise de Saint-Florent, que les Vendéens, la pre mière fureur du combat calmée, n'avaient ni pillé les maisons ni maltraité les habitants, alors que précédemment dans ce récit même il avoue (p. 112) qu'après s'être rendus maîtres du terrain (la fureur du combat calmée par conséquent) « les plus acharnés fouillaient et saccageaient les demeures des patriotes ». — Résume-t-il l'œuvre de la Révolution au début de 93. il accumule pour la juger les épithètes les plus déclamatoires et les plus injustes : « Dans l'administration la tyrannie, dans les finances le gaspillage et le discrédit, l'augmentation des impôts et l'aggravation des dettes, dans l'industrie le chômage, dans le commerce la ruine, la confiscation de la moitié du sol et la dépréciation de l'autre; partout le désordre et la famine, tel était le bilan des trois premières années du *gouvernement révolutionnaire* » (pp. 102-103). M. B. ignore apparemment que cette expression « le gouvernement révolutionnaire » s'applique exclusivement à la terreur et qu'on ne saurait sans faire violence à la vérité faire commencer la Terreur en 1790.

Il était inévitable qu'avec une pareille méthode historique, M. B.

---

1. Voir Port, *Légende de Cathelineau*, pp. 30 et suiv. Comparez dans Port (p. 35) et dans Blachez (p. 120) le récit de la prise de Cholet, le récit de la prise de Chalonnes (Port, 40, Blachez, 127), etc.

2. « Ils s'enrichiraient en exterminant les ennemis de la nation et sauveraient la patrie en buvant du vin d'Anjou » (pp. 130-131).

fût amené à entrer en polémique avec M. Célestin Port, l'historien rouge de la Vendée angevine. Dans une série d'appendices, M. B. s'attache à réfuter les conclusions de ce dernier notamment sur l'origine du soulèvement, sur la valeur des mémoires vendéens, sur la légende de Cathelineau, etc. Les démonstrations ne m'ont pas paru convaincantes. Il m'a semblé que pour avoir plus facilement raison de son adversaire M. B. ne présentait pas ses arguments dans toute leur force. Par exemple quand M. Port soutient que la légende, d'après laquelle Cathelineau aurait été le premier généralissime des Vendéens, a été inventée de toutes pièces par le curé Cantiteau du Pin-en-Mauges, il donne entre autres raisons très fortes la presque similitude de la note de Bourniseaux écrite en 1802 avec le manuscrit de Cantiteau ; — à lire M. B. on ne retrouve pas cet argument de M. Port et il n'y est pas répondu (note E II). La chose valait pourtant la peine d'être discutée.

De même M. B. trouve « oiseuse » (p. 339) la question de savoir si Cathelineau mourut le 4 ou le 14 juillet. Pourtant M. Port avait bien montré de quelle importance était la substitution de la deuxième de ces dates à la première dans la thèse du curé Cantiteau. — De même encore, M. B. a-t-il le droit d'écrire qu'après la mort de Cathelineau le conseil supérieur de Chatillon arrêta la convocation d'une assemblée pour la nomination d'un « *nouveau* général en chef » (p. 230), quand le texte de cette convocation que nous possédons parle simplement de « la nomination d'un général en chef » [1]. — Racontant avec force détails dramatiques la scène des prisonniers républicains de Saint-Florent que Bonchamps aurait sauvés du dernier supplice à son lit de mort, M. B. écrit que ces prisonniers étaient « entassés dans la vieille abbaye sous la menace de canons chargés à mitraille » (p. 303) ; — or, dans la déposition d'un de ces prisonniers publiée par C. Port (p. 319), il est dit au contraire que « les prisonniers restèrent depuis les huit heures du matin jusqu'à 6 heures du soir sur les bords de la rivière (la Loire) ». Le détail n'est pas sans importance quand on songe que l'authenticité de l'acte chevaleresque attribué à Bonchamps a été plus d'une fois contestée. Qu'il l'ignore ou non, M. B. ne fait aucune mention de la déposition du prisonnier républicain et on en est réduit à accuser sa documentation ou sa critique.

Ces réserves faites, qui étaient nécessaires, je suis à l'aise pour dire que le livre de M. Blachez est en général bien composé, clairement écrit, d'une lecture facile. C'est le résumé le plus bref et le plus nourri qui ait été publié jusqu'ici sur la *Grande guerre* et à ce titre il rendra des services. On consultera avec fruit la carte qui ferme le volume et les nombreux croquis de bataille qui l'agrémentent. J'espère qu'une

1. Port, 152.

nouvelle édition fera disparaître les trop nombreuses fautes d'impression de la première [1]. Albert MATHIEZ.

Mémoires du général d'Andigné, publiés, avec introduction et notes, par Ed. BIRÉ. Paris, Plon, 1900-1901, 2 volumes in-8° de 461 et 434 pages, avec 2 planches. 15 fr.

Les *Mémoires du général d'Andigné* se composent de cinq fragments, très inégaux d'intérêt et d'étendue. Le second, qui est de beaucoup le plus long et le plus important, se rapporte à la Chouannerie (1795-1800). On peut y joindre le quatrième, intitulé par l'éditeur « la Restauration et les Cent jours », où d'Andigné raconte la nouvelle Chouannerie qu'il organisa lors du retour de l'île d'Elbe. Des travaux récents ont éclairé, peu à peu, les guerres de Vendée; mais sur la Chouannerie, il reste encore beaucoup à apprendre. Les Mémoires de d'Andigné y contribueront. L'auteur sait voir et comprendre, il a le jugement ferme et il donne des faits précis. Parfois le cadre s'élargit, et quelques passages sont intéressants pour l'histoire générale aussi bien que pour la Chouannerie. C'est ainsi qu'en 1799, d'Andigné et Hyde de Neuville eurent une entrevue avec Bonaparte. Certains détails en étaient déjà connus par ailleurs; la relation de d'Andigné les confirme et les complète. Les « conversations » de Bonaparte sont presque toujours très caractéristiques. Grâce à l'appoint des Mémoires napoléoniens récemment édités, elles forment dès à présent une série à peu près continue, et qui méritera quelque jour d'être réunie en un recueil spécial. Le récit de d'Andigné y figurera en bonne place.

Entre l'ancienne et la nouvelle Chouannerie s'intercale un troisième fragment, que l'éditeur appelle « les Prisons et l'Exil » (1800-1814). En fait, les années d'exil (1804-1814) sont à peine mentionnées, tandis qu'au contraire d'Andigné fait, en grand détail, l'histoire de ses prisons et de ses deux évasions (du fort de Joux, le 15 août 1802 et de la citadelle de Besançon le 3 juillet 1804). Il donne une idée de la situation faite aux prisonniers politiques sous le Consulat, et ses Mémoires restent utiles au point de vue historique. Mais l'auteur insiste surtout sur les évasions. Ici l'intérêt change. Un récit d'évasion est toujours pittoresque, dramatique ou amusant. C'est un « fait divers », fécond en péripéties pacifiques et dangereuses : si le prisonnier ne courait aucun risque, l'aventure serait trop facile; si le sang coule, la fuite est compromise. Les évasions de d'Andigné méritent de devenir classiques. Les ressorts de montre taillées en limes, les paniers à double fond, les cordes habilement dressées, les orages et les nuits noires : rien n'y manque. La véracité de d'Andigné est prouvée par le journal

---

1. P. 63, l. 18, pa*r*triotiques pour patriotiques; p. 86, l. 19, les prêtres *asser*mentés pour *in*sermentés ; p. 178, l. 23, Tiffa*n*ges pour Tiffa*u*ges ; p. 239, l. 2, cour forcé pour cou*rs*; p. 318, l. 28, Dou*ai* pour Dou*é*, etc.

de Suzannet — un compagnon de captivité, — et par les pièces d'archives que M. Biré publie en appendice. Peut-être convient-il de noter que la seconde évasion fit l'objet d'un rapport spécial à Napoléon, tant il semblait que d'Andigné fût dangereux, puisqu'il était si difficile à garder. Ce rapport est du reste fort court, et volontairement peu exact, afin de couvrir les responsabilités. Il porte que « le nommé Dandigné s'est évadé des prisons de la citadelle de Besançon dans la nuit du 13 au 14 messidor (an XII). Il a profité du bruit occasionné par un orage accompagné de coups de tonnerre pour scier les barreaux de sa fenêtre. La gendarmerie a été aussitôt envoyée sur les traces ». (Arch. nat., AF. IV, 1155, dossier 4, pièce 25).

En tête et à la fin des Mémoires, un premier et un cinquième fragment relatent les années de jeunesse de d'Andigné, et ses campagnes dans la marine royale d'avant 1789, son rôle après la révolution de 1830 et sa « quatorzième » prison. D'Andigné étant né en 1765 et mort en 1857, il s'en faut que ses Mémoires constituent une autobiographie complète; mais ils sont, en somme, intéressants et variés. M. Ed. Biré les a édités avec tout le soin désirable. Dans une introduction développée, il indique à quelle date et dans quelles conditions les divers fragments des Mémoires ont été rédigés, il complète la biographie du général et il nous renseigne sur ses proches. L'annotation est instructive, mais partiale. Des documents complémentaires sont donnés en appendice, et une utile table alphabétique termine l'ouvrage.

G. Pariset.

Victor Henry. **Le langage martien.** Étude analytique de la genèse d'une langue dans un cas de glossolalie somnambulique. Paris, chez Maisonneuve. 1901, 182 pp. in-8°.

On sait que M. Flournoy a consacré deux curieux livres (*Des Indes à la planète Mars*, Paris, 1900, et *Nouvelles Observations sur un cas de somnambulisme avec glossolalie*. Genève, 1902) à l'étude d'un médium spirite, Mlle Smith, qui, dans son rêve somnambulique, a cru successivement incarner la reine Marie-Antoinette au XVIIIe siècle, une princesse indoue du XVe siècle, et enfin s'est cru transportée dans les planètes Mars et Uranus. Flournoy a sans doute épuisé l'étude psychologique de ses visions. Des savants autorisés ont analysé le jargon « sanscritoïde », par lequel elle essayait de soutenir son rôle de princesse indoue. M. Henry a abordé l'étude plus difficile du langage qu'elle croit entendre dans les révélations qui lui sont faites touchant la planète Mars, et il a apporté à l'identification de ce langage « martien » créé de toutes pièces par Mlle Smith dans son sommeil, une infinie patience, une sagacité judicieusement inventive, un savoir auquel n'échappe aucun idiome.

Il ne faut pas croire qu'une étude sur « une langue qui n'existe pas » (p. 8) n'offre qu'un intérêt de curiosité. Un problème très impor-

tant de pathologie mentale est ici posé ; et, ce qui importe plus encore, le trouble pathologique des fonctions éclaire, par grossissement, la nature des opérations normales. La fabrication de toutes pièces, dans le moi subliminal, d'une langue nouvelle permet quelques conjectures sur la phylogénèse général du langage humain.

Le résultat absolument convaincant des recherches de M. Henry, est que « le martien de Mlle Smith n'est fait que de souvenirs linguistiques, combinés, réfractés, gauchis, altérés en divers sens ». Dans cette langue en apparence neuve, et que le sujet ne croit pas comprendre, mais qu'il se fait traduire par un savant apparu dans ses visions, il y a du français surtout (109 mots), un peu d'allemand (24 mots), des réminiscences magyares (56 mots), quelques mots anglais (3) et quelques formes sanscritoïdes. Les procédés de déformation dont use le sujet se classent aisément.

Ce sont d'abord des procédés de jargonnement enfantin ou argotique ; et ces procédés sont ceux qui intéressent le moins. Ils supposent « un effort de volonté, et qui dit volonté, dit nécessairement, du moins dans l'état actuel de nos connaissances psychologique, arbitraire et caprice » (p. 28). Transporter des voyelles du grave à l'aigu, simplifier les diphtongues, échanger les consonnes sourdes contre les sonores, les liquides contre les nasales, zézayer les chuintantes, substituer aux consonnes d'un mot celles qui les précèdent ou les suivent dans l'ordre alphabétique, ajouter aux mots des suffixes (*-che*, *-en*, *-ei*, *-ié*; Ex. : *médache* « madame » ; *métiche*, « monsieur ») sans signification précise, c'est jargonner ; c'est se faire un jeu des éléments verbaux, dans une intention de déguisement qui, pour être subconsciente, n'en est pas moins attribuable à une volonté qui suit une suggestion très logique.

Ailleurs, les faits sont plutôt de ceux qui se retrouvent tout pareils dans une linguistique normale. Toute langue offre des variations par métathèse, associe des mots par allitération et assonance, comme le martien de Mlle Smith. Ainsi son idiome factice oscille entre deux tendances contraires, celle qui la pousse à multiplier les procédés de déguisement faciles, mais capricieux, de l'argot; celle qui l'amène à faire inconsciemment, même quand elle croit inventer, comme ont toujours fait les langues qu'elle a apprises. Pourtant il est vrai de dire qu'au lieu de procéder instinctivement, elle se rappelle trop souvent et trop nettement des choses dont beaucoup sommeillaient dans son moi subliminal, mais qui néanmoins avaient été assimilées consciemment. Sa grammaire notamment, « monstrueuse » à force de servilité à reproduire celle du français (p. 41), indigente, au point d'emprunter au français les signes extérieurs de ses flexions, et d'en décalquer toute la syntaxe, est trop visiblement un simple souvenir. D'autre part, au contraire, sa sémantique par le mécanisme de ses métonymies, de ses associations, de ses suggestions sémantiques, offre un exemple vivant de la façon dont procède toute langue, spontanément.

Le point essentiel était de vérifier si une langue constituée de toutes pièces par une personne plongée — par définition — dans l'inconscience, diffère ou ne diffère pas par ses procédés de la constitution des langues normales. Cette vérification, bien que partielle, est acquise dans une large mesure. Mlle Smith crée ses variations phonétiques, sémantiques, ses procédés morphologiques comme les langues normales. La théorie de l'inconscience des procédés linguistiques reçoit de ce fait une confirmation expérimentale éclatante. L'espérance que M. H. avait un jour exprimée (*Antinomies linguistiques*, p. 41) de voir cette vérification acquise par les expériences d'hypnotisme, est pleinement réalisée. Le fait même que Mlle Smith, au moment où elle croit parler une langue neuve, parle encore avec ses souvenirs, prouve à tout le moins que l'homme, quand il le voudrait, ne peut inventer une langue (p. 140). C'est là un résultat précieux, mais, répétons-le, partiel. Il est regrettable que le sujet, sur lequel les observations ont été faites, soit trop instruit, trop cultivé ; « c'est un moi subconscient trop encombré de souvenirs conscients, linguistiques, littéraires, scolaires » (p. 139). Un jour il se pourra qu'un sujet plus inculte retourne réellement par l'état hypnotique, jusqu'à la condition de la première humanité parlante, jusqu'à un passé inconnu de nous, mais qui vit encore en nous, inscrit dans l'organisme, ataviquement. Alors les procédés primitifs du langage, que l'on conjecture par inférence aujourd'hui, se pourront étudier expérimentalement. Mais MM. Flournoy et Henry nous auront fourni la méthode de cette observation.

Je crois que le travail de M. H. est à peine criticable dans le détail, tant il a mis de sévérité à nuancer lui-même les degrés de la certitude ou de l'incertitude de ses résultats. Il me paraîtrait que *biga* « enfant ». peut venir du français *gamin*, par métathèse argotique et changement du seuil de prononciation de la labiale, aussi aisément que du magyar *fia; buzi*, « moyen » peut venir par abréviation de l'anglais *business* sans plus de difficulté psychologique que du français *issue*. Les noms de *Ramié* et d'*Astanié*, dont M. H. explique si élégamment la synonymie (le français *rameau* donnant en allemand *Ast*), pourraient provenir de ce qu'on transfère à deux personnages masculins le nom même de *Marie-Antoinette*, emprunté au premier cycle hypnotique de Mlle Smith. On aurait ainsi, d'abord par une métathèse commune chez elle, le nom de *Ramié*, auquel se joindrait aisément le parallèle jargonnant **Antané;* puis l'influence sémantique du mot *Ramié*, venant à s'exercer, produirait en effet la mutation *Astané*. Mais ce qu'on mettrait à la place des résultats de M. Henry serait à peine plus sûr.

Charles Andler.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 3 novembre — 1902

La Bible syriaque, p. Gwilliam. — Béthune-Baker, La formule de Nicée. — Saige et Lacaille, Trésor des chartes du comté de Rethel, I. — Hüffer, Sources pour l'histoire de la guerre de 1800, 2. — L. Geiger, Poètes et femmes, II; Frédéric le Grand et la littérature allemande; Vie et œuvres de Gœthe; Annuaire de Gœthe, XXIII. — Obser, Correspondance de Charles-Frédéric de Bade, V; Mémoires de la baronne de Freystedt; Voltaire, Boucher et Caroline-Louise de Bade. — Salomon, Histoire de la presse allemande, II. — Kirchmayer, La chute de Raguse. — Désiré Lacroix, Histoire de Napoléon. — Bonnefons, Frédéric-Auguste, roi de Saxe. — Fr. Schultz, Görres. — A. Mayer, La Thalie allemande, I. — Cadière, Phonétique annamite. — Lettre de M. Xénopol. — Académie des inscriptions.

Tetraeuangelium sanctum juxta Simplicem syrorum versionem ad fidem codicum, massoræ, editionum denuo recognitum. Lectionum suppellectilem quam conquisiverat Ph. Edw. Pusey, auxit, digessit, edidit G. H. Gwilliam, S. T. B. Accedunt capitulorum notatio, concordantiarum tabulæ, translatio latina, annotationes. Oxonii, e typographeo Clarendoniano; 1901; pet. in-4°; xvi-608. Prix : 2 livr. 2 sh.

M. Gwilliam a rendu un très grand service aux études syriaques, et en même temps aux théologiens, en consacrant un long et patient labeur à l'achèvement de cette édition critique des Évangiles, commencée par Pusey. La première édition syriaque du Nouveau Testament fut imprimée à Vienne (Autriche) en 1555, par les soins de Widmanstadt. Elle a servi de base à toutes les éditions postérieures, notamment à celle du Gutbir (1664) qui fut réimprimée plusieurs fois, et remplit longtemps l'office de chrestomathie syriaque, grâce au lexique que l'éditeur y avait ajouté.

En 1709, Leusden et Schaaff donnèrent une nouvelle édition (réimprimée en 1717) à laquelle ce dernier joignit un *Lexicon concordantiale* qui, aujourd'hui encore, rend de grands services. Samuel Lee donna en 1826, pour la Société biblique, une édition complète de la Bible syriaque, dont le Nouveau Testament fut imprimé séparément. Mais ces ouvrages devenus assez rares (sauf les éditions de Gutbir) étaient loin de satisfaire aux exigences des érudits. On attendait toujours une bonne édition, munie de l'apparat critique désirable et basée sur les nombreux manuscrits aujourd'hui connus. Pusey avait projeté de remplir cette tâche : la mort ne le lui a pas permis de mener

son dessein à bonne fin. Son œuvre a été complétée et achevée par M. Gwilliam, grâce à la munificence de l'imprimerie universitaire d'Oxford, qui a déjà rendu tant de services aux études orientales et qui vient de se créer un nouveau titre à la reconnaissance des savants par les sacrifices qu'elle s'est imposée pour cette édition.

L'édition est basée sur quarante-deux manuscrits (dont le plus grand nombre appartient au British Museum) qui ont été collationnés en totalité ou en partie. Il résulte de cette collation que l'édition princeps représentait un très bon texte, et que depuis le VIe siècle, époque à laquelle paraît remonter le manuscrit sur lequel fut faite la copie utilisée par Widmanstadt, ce texte n'a subi que des modifications tout à fait accidentelles et sans importance ; d'autre part, la collation des manuscrits d'origine nestorienne établit que la recension, conforme dans les deux églises syriennes, nous est parvenue telle qu'elle existait avant leur séparation, c'est-à-dire avant le milieu du Ve siècle. Comme il est très vraisemblable que la Peschitto des Évangiles représente la recension de Rabboula, évêque d'Édesse (411-435), ainsi que l'a établi récemment M. Burkitt, on est en droit de conclure que cette version est le témoin autorisé d'un manuscrit grec de la fin du IVe siècle.

Pour en revenir à l'édition de M. G., disons qu'elle satisfait pleinement les espérances que son prospectus avait fait concevoir. Le texte est imprimé avec un élégant caractère jacobite; il est entièrement vocalisé ; néanmoins la plupart des points diacritiques ont été conservés ; la double prononciation des lettres *bgdkft* a été constamment notée ; les variantes sont toutes placées au bas des pages; la vocalisation nestorienne est également indiquée lorsqu'elle diffère de celle des syriens occidentaux. Ceux-là seuls qui ont eu à faire imprimer des textes syriaques vocalisés comprendront quel pénible et fastidieux labeur M. G. s'est imposé, sous le rapport de la typographique. L'impression, malgré ces complications, est fort correcte ; je n'ai pas rencontré de faute dans les quatre ou cinq chapitres que j'ai lus à ce point de vue. M. G. ajoute à chaque page les tables harmoniques des anciens manuscrits ; en marge, est notée la division par chapitres (les versets sont marqués dans le texte), outre celle par sections et canons, selon l'usage des Syriens. — En tête de l'édition on trouve la traduction syriaque (avec version latine) de la lettre d'Eusèbe à Carpianus contenant les canons de concordance. — Enfin, pour l'usage des théologiens qui ignorent le syriaque, l'éditeur a refondu la version latine de Schaaf, l'a adaptée à son édition, a donné aux noms propres leur physionomie syriaque, et a intercalé cette version dans le texte, page à page.

L'édition de M. Gwilliam est une œuvre modèle : il est à souhaiter qu'elle serve de type à une édition similaire des autres livres du Nouveau Testament d'abord et de l'Ancien ensuite. Maintenant qu'il est

établi que les variantes ne sont pas très considérables, une pareille œuvre pourrait être assez facilement réalisée par la collaboration de divers savants qui collationneraient chacun les manuscrits de son pays : les uns pour un livre, les autres pour un autre. La grande difficulté serait peut-être de trouver un éditeur. Mais il y a assurément là une œuvre scientifique digne des efforts et des encouragements d'une société savante qui pourrait en assumer l'entreprise et à laquelle le concours des orientalistes ne ferait certainement pas défaut.

J.-B. Chabot.

The meaning of Homoousios in the « Constantinopolitan » Creed, by J. F. Bethune-Baker; *Texts and Studies,* contributions to Biblical and Patristic literature, edited by J. A. Robinson, vol. VII, n° 1. Cambridge, at the university press; London, C. J. Clay and sons. 1901. VII-83 pp. in-8°. Prix : 3 sh.

On croyait autrefois que la formule de Nicée sur le rapport du Christ avec Dieu, l'ὁμοούσιος, avait fini par triompher et était devenue la formule orthodoxe. Aujourd'hui, on donne habituellement en Allemagne un enseignement différent. L' ὁμοούσιος l'a bien emporté sur les formules rivales, notamment sur l'ὁμοιούσιος. Mais on lui a donné, par la suite, un sens qu'Athanase et les Pères de Nicée n'auraient pas accepté, un sens voisin de l'ὁμοιούσιος. Il faudrait donc distinguer deux formes de l'orthodoxie, l'ancienne, que représentent le concile de Nicée, les Latins et les Alexandrins, et la nouvelle, l'orthodoxie d'Antioche, des Cappadociens et des Asiatiques. Cette distinction se fonde principalement sur ce que, d'une part, les mots οὐσία et ὑπόστασις, synonymes pour les rédacteurs du Credo de Nicée, ont reçu des sens différents; et que, d'autre part, les mots du symbole de Nicée : ἐκ τῆς ουσίας τοῦ πατρός, ont disparu du symbole dit de Constantinople. Aussi le mot ὁμοούσιος indique-t-il simplement désormais, non plus l'unité de substance, mais l'égalité ou la similitude de substance. Telle est la thèse soutenue et développée par M. Harnack, adoptée sans objection par M. Loofs et proposée, dès 1867, par M. Zahn.

M. J. F. Bethune-Baker a voulu l'examiner de près et en reprendre tous les termes. Pour cela, il est remonté à l'origine de la théologie nicéenne. Il est de plus en plus admis que cette théologie n'est pas d'origine grecque. Les Grecs, pour démêler et formuler avec précision les rapports du Père et du Fils, étaient embarrassés par la richesse même de leur langue. Trop de termes voisins, séparés par des nuances, rendaient possibles les confusions et les équivoques. Le latin avait seulement trois mots : *substantia, natura, persona.* Dès les premiers ouvrages latins sur les matières théologiques, nous voyons le mot *substantia*, les expressions *eiusdem substantiae*, *unius substantiae*, *unius et eiusdem substantiae* définir le mode de divinité propre au

Fils. On les trouve dans la vieille traduction latine d'Irénée et dans Tertullien. C'est Tertullien qui, dans le *De anima*, distingue les deux mots qui seuls pouvaient être l'occasion d'amphilologie, *substantia* et *natura* (*De an.* 32); de même, *Adu. Prax.* 26, il distingue la *substantia* et les *accidentia* ou *proprietates uniuscuiusque substantiae*. Par suite, il formule, très exactement, l'unité divine en trois personnes, et la dualité de substances dans l'unique personne du Christ : *Adu. Prax.*, 2, 12, 26, 27. D'autre part, il affirme que le Fils procède de l'essence du Père (ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ πατρός) : *Filium non aliunde deduco, sed de substantia Patris* (*Adu. Prax.*, 4). M. B. fait remarquer, avec raison, que Tertullien transporte à la Divinité des notions juridiques : la substance ou propriété, le fonds; la personnalité légale; et aussi la condition, *status :* les trois personnes divines sont *in uno statu*.

Les idées et les formules de Tertullien furent acceptées en Occident; nous les voyons à Rome reprises et défendues dans le *De Trinitate* de Novatien. Denys de Rome propose l'*unius substantiae* à l'adhésion de Denys d'Alexandrie, et la discussion qui s'ensuit prépare les voies à l'acceptation postérieure de l'ὁμοούσιος par l'église d'Alexandrie. Vers le même temps, Origène soutient la doctrine et emploie peut-être le terme. Mais en 269, l'ὁμοούσιος est condamné, avec Paul de Samosate, dans un concile à Antioche. Les renseignements que nous avons sur cet incident dans Athanase, Hilaire et Basile ne sont pas très clairs. En tout cas, il est certain que le mot avait été considéré comme équivoque ou condamné comme pris dans un sens hétérodoxe. Près de cinquante ans s'écoulent. L'ὁμοούσιος reparaît dans la querelle arienne; il est défendu et expliqué par saint Athanase et ses partisans : il ne peut y avoir de doute sur le sens qu'ils lui donnent.

Alors commence une seconde période, sur laquelle porte vraiment le débat. M. Harnack attribue, dans le changement subi par le sens d'ὁμοούσιος, une grande part à l'influence de Basile d'Ancyre. Cet évêque avait adopté la formule ὅμοιος κατὰ πάντα. Mais l'explication qu'il en donne et que rapporte Epiphane (*Adu. Haer.*, LXXIII, 12-22), prouve que Basile n'exclut rien et qu'il entend la similitude κατὰ τὸ εἶναι καὶ κατὰ τὸ ὑφεστάναι καὶ κατὰ τὸ ὑπάρχειν. Si l'on veut alors se rejeter sur Mélèce et les Mélèciens et leur attribuer la paternité de la « nouvelle » orthodoxie, on se heurte à une semblable difficulté. Les explications de Mélèce (cf. Socrate, *Hist. eccl.*, III, 25) et l'adhésion aux décisions romaines dans le synode d'Antioche de 379 prouvent dans quel sens a pu s'exercer cette influenee. Enfin M. B. étudie les Cappadociens, et tout particulièrement saint Basile. La comparaison des textes et l'analyse des sens donnés aux mots οὐσία, ὑπόστασις, φύσις, ἰδιώματα, prouvent que les Cappadociens n'ont pas eu d'autre doctrine que saint Athanase.

Reste une dernière difficulté. Les mots ἐκ τῆς οὐσίας (τοῦ πατρός) ont disparu du symbole nouveau. M. B. montre qu'ils étaient une précau-

tion contre les ariens, qu'ils formaient une tautologie avec l'ὁμοούσιος, et que, le jour où le péril arien a disparu, ils devaient tomber en désuétude.

Quatre notes additionnelles sont consacrées à l'histoire des mots *substantia*, *persona* et πρόσωπον, οὐσία et ὑπόστασις, τὸ ὑποκείμενον.

Un post-scriptum a pour objet l'*Harleianus* dont Cotelier s'est servi pour éditer la correspondance, probablement apocryphe[1], de Basile de Césarée et d'Apollinaire. M. B. pense que c'est un manuscrit ayant appartenu à l'évêque français Achille de Harlay, non pas à Robert Harley, comte d'Oxford.

Il faut louer M. Bethune-Baker de la clarté, de la précision, de l'exactitude de sa discussion, et aussi de son bon sens et de son calme. C'est seulement en quelques lignes, et dans la conclusion, qu'il note l'invraisemblance de la thèse proposée par Zahn. La seule critique que j'aurais à faire porterait sur la forme des citations. Elles sont toutes traduites, ce qui abrège la discussion en indiquant quel sens on leur donne. Mais, en une matière où le texte et les mots eux-mêmes importent avant tout, on voudrait avoir sous les yeux la teneur originale des passages.

Paul Lejay.

Trésor des chartes du comté de Rethel publié par ordre de S. A. I. le prince Albert Ier par Gustave Saige et Henri Lacaille. Tome Ier, 1081-1328. Imprimerie de Monaco, 1902. In-4°, vi et 858 pp.

On sait que M. Saige, chargé par le prince Charles III de classer les archives du palais de Monaco, a retrouvé les chartes du comté de Rethel que l'on croyait perdues et que l'abbé de Marolles avait inventoriées de 1638 à 1641. Il commence aujourd'hui, avec M. Lacaille, la publication des précieux documents. 515 pièces dont 282 entièrement inédites, paraissent dans ce premier tome. Elles se rapportent aux dates comprises entre 1081 et 1328; le volume s'arrête, par conséquent, à l'époque où la mort de Jeanne de Rethel fit passer l'héritage des anciens comtes dans la maison de Flandre. Parmi ces documents, beaucoup sont rédigés en français. Les éditeurs en ont reproduit rigoureusement l'orthographe, même lorsque les mots ou les noms propres étaient répétés plusieurs fois sous des formes différentes. Il leur a semblé qu'ayant affaire à des pièces de chancellerie et non à des monuments littéraires, ils n'avaient pas le droit, dans la première édition d'un texte français du XIIIe siècle, de modifier les variantes des

---

1. M. B. incline vers cette conclusion, p. 40; voir, sur ce sujet, la discussion, dans le même sens, de M. Voisin, dans un livre paru en même temps que celui de M. B., *L'Apollinarisme*, Louvain et Paris, 1901, pp. 237 suiv.

scribes : ces variantes auront un grand intérêt pour les philologues, et il y a, par exemple, une comparaison instructive à faire entre les deux textes de la sentence arbitrale du sire de Joinville en 1259, l'un émanant d'un scribe de Rethel et l'autre du secrétaire de Joinville. Ajoutons que sur 282 chartes originales en langue vulgaire, 104 appartiennent aux années 1229-1300 et que, sur ces 104, 70 sont antérieures à 1260. Il faut aussi signaler l'importance sigillographique du fonds de Rethel : les éditeurs décrivent avec détail dans ce volume 221 sceaux inédits, en notant par des caractères bas de casse les lettres onciales des légendes. Dans l'introduction, les éditeurs étudient la destinée des archives du comté de Rethel et racontent d'une façon claire, intéressante et aussi complète que possible, les vicissitudes par lesquelles elles ont passé pour arriver finalement, en grande partie, au palais de Monaco. Ils attirent l'attention des érudits sur quelques points particuliers, par exemple sur les trois textes de la charte de fondation du prieuré de Novy (ils ont reproduit le texte que Pierre Camart, l'homme de son temps qui connaissait le mieux les fonds d'archives de la région, a transcrit dans son histoire manuscrite du Rethelois et ils placent sous le texte de Camart les textes dits de Novy et de la Grande Sauve), et sur la donation de Saint-Pierre de Mézières. Le second volume contiendra la table générale des noms et des matières ; toutefois, une table chronologique et analytique, jointe aux documents de ce premier tome (pp. 791-857) facilite les recherches. Bref, l'apparition depuis longtemps annoncée de cet ouvrage ne peut qu'être saluée avec joie, et les travailleurs sauront le plus grand gré à MM. Saige et Lacaille de mettre à leur disposition un fonds d'archives d'une si grande valeur.

A. C.

H. Hüffer. **Quellen zur Gesch. des Zeitalters der franz. Revolution. I.** *Kriege von 1799 u. 1800.* Zweiter Band, *1800, zweites Heft.* Leipzig, Teubner, 1901. In-8°, IX et 589 pp.

C'est la seconde section de la seconde partie du grand ouvrage que nous avons annoncé l'an dernier (cf. *Revue*, 1901, n° 45). M. Hüffer nous avait donné dans la première section des sources très précieuses, au nombre de cinq, les deux rédactions de la relation de Stutterheim— qui est décidément Joseph, et non Charles de Stutterheim (M. Hüffer a découvert depuis que Joseph seul avait servi dans l'état-major et qu'il était chef de l'état-major du général Ott), — deux relations de Neipperg et un récit de Hohenzollern. Il a publié depuis les documents (*Aktenstücke*) sur l'histoire de la guerre de 1800. Ces documents (lettres de Mélas et de ses lieutenants, du comte Tige, de l'empereur, de l'archiduc Charles, etc.) sont au nombre de 283, sans

compter ceux qui figurent à la fin du volume, sous la rubrique « additions et corrections ». Là encore, comme pour l'année 1799, M. Hüffer, ne pouvant reproduire des milliers de dépêches, a dû faire un choix ; il ne donne que les pièces les plus importantes, par exemple, celles qui montrent pourquoi le plan d'envahir la Rivière en février fut différé jusqu'en avril; pourquoi Assareto, de même que Lahoz, l'année précédente, devint de républicain ardent l'ennemi acharné des Français ; comment les premières nouvelles de la descente de Bonaparte sont arrivées au quartier général autrichien ; comment l'aile gauche commandée par Ott et Hohenzollern poursuit et achève le siège de Gênes tandis que Mélas se tourne vers Turin avec une partie de l'aile droite ; comment se produit le choc de Marengo. Mais toutes ces pièces rectifient ou complètent les sources déjà connues, voire les relations détaillées de Stutterheim et de Neipperg et l'étude soignée du capitaine Mras. En outre, M. H. fait connaître quelques documents sur la bataille de Hohenlinden et sur le siège du château de Bard. Une table des noms de personnes, dressée par M. Hölscher, rendra de grands services, et il ne nous reste qu'à remercier M. Hüffer et à le féliciter chaudement d'avoir mené à si bonne fin la publication de cette *Quellensammlung* qui renferme tant de documents importants et inconnus, recueillis et classés avec tant de labeur et de soin.

A. C.

Ludwig Geiger. **Dichter und Frauen, Abhandlungen und Mitteilungen.** Neue Sammlung. Berlin, Paetel, 1899. In-8°, 327 pp. 6 mark.
— **Friedrich der Grosse.** Berlin, Behr, 1902. In-8°, LX et 84 pp. (16e vol. des « Deutsche Literaturdenkmale des 18 u. 19 Jahrhunderts »).
— **Gœthes Leben und Werke.** Leipzig, Hesse (sans date). In-8°, 200 pp.
— **Gœthe Jahrbuch. XXIII** Band. Frankfurt am Main, Rütten et Lœning, 1902. In-8°, VI et 327 pp.

Le volume *Poètes et femmes* que M. Geiger a publié en 1899, porte le même titre qu'un volume paru en 1896 à la même librairie, et il traite pareillement de l'histoire littéraire du XVIIIe et du XIXe siècle. Mais, comme l'indique le sous-titre, ce n'est pas une suite; c'est un « nouveau recueil » ; il contient, non plus des conférences, mais de véritables études, non plus des études déjà imprimées, mais des travaux inédits, au moins pour la plupart, non plus des exposés et des récits, mais des documents accompagnés de commentaires et formant toutefois un texte continu. Ces documents seront accueillis avec gratitude, et nombre d'entre eux ont une grande valeur, apportent avec eux des lumières nouvelles, témoignent une fois encore de l'ardeur studieuse de M. G. et de son effort sincère, constant d'approfondir la vérité (cf. p. VIII). Le volume contient neuf études : 1° sur Thérèse

Huber (M. G. insiste sur quelques points qu'il n'avait pas touchés dans sa biographie, notamment sur les rapports de l'héroïne avec sa mère, Thérèse Weiss, et avec l'irrésistible Meyer de Bramstedt [1]); 2° une longue lettre de Thérèse à sa fille sur la fameuse Caroline (avec des détails sur les rapports de G. Schlegel et de Huber et une lettre intéressante de Du Vau sur Schlegel) [2]; 3° lettres de Dorothée à G. Schlegel et réponse de ce dernier qui se montre, comme dit M. Geiger, froid et insensible lorsqu'il s'agit d'élever un monument à son frère et qui ne s'occupe que de ses petites affaires, de la satisfaction de sa folle vanité (pp. 168-169); 4° poésies inédites de Caroline de Günderode; 5° *Rose-Marie Assing*, sœur de Varnhagen d'Ense; 6° *Ernestine Reiske*; 7° *Henriette de Lüttwitz* (Gœthe l'aurait, dit-on, demandée vainement en mariage; ce n'est là qu'une tradition de famille qui ne mérite pas confiance); 8° *George Sand et Alfred de Musset* (la publication entière de la vérité aurait, dit M. Geiger, mieux servi leur mémoire); 9° *Otto Roquette* (la meilleure étude, et la plus complète, qu'on ait sur l'aimable écrivain).

M. G. avait publié en 1883 une excellente édition du petit écrit de Frédéric II, *De la littérature allemande*. Cette publication eut du succès et, M. G. l'ignore peut-être, un peu grâce à nous, Français; elle figura sur les programmes de l'agrégation. Il a donc fallu faire une deuxième édition. Or, depuis 1883, bien des travaux (Krause, Simon, Xanthippus, Suphan, Berger. Gärtner, Reimann, P. Meyer, Kohlmann) avaient paru sur les rapports de Frédéric II avec la littérature allemande. M. G. a, par suite, remanié son introduction et l'a augmentée du double: il parle, cette fois, de d'Alembert et de Grimm; il reproduit des témoignages de Müller, de Gleim, de Hamann, de Herder, etc.; il ajoute aux réfutations du factum celles de Tralles, de Rehberg, de Gomperz et de Rauquil-Lieutaud; il rappelle des vers de Klopstock et un article de Wieland; il cite les comptes rendus des revues contemporaines; il insiste sur la réponse que Gœthe voulait faire à Frédéric et sur la traduction de la brochure royale que Hertzberg fit confier à Dohm. Cette traduction paraît d'ailleurs dans cette deuxième édition à la suite du texte français, et l'on a eu raison de la donner puisqu'elle est rare et qu'elle a un caractère semi officiel.

L'infatigable savant fait paraître en même temps dans la collection des classiques de Max Hesse une édition complète de Gœthe en quarante-quatre volumes. Il nous a envoyé son introduction, tirée à part. C'est un morceau remarquable, ne serait-ce que par la disposition des matières. Après avoir retracé la vie du grand écrivain, M. G. exa-

1. P. 51, Meyer serait parti, d'après M. G. quelques jours avant le 5 mars 1788; pourtant, une lettre du 20 juin, adressée à Soemmerring et publiée par Hettner, dit que Meyer partira le surlendemain.

2. P. 123, Simonde est évidemment Sismondi; quant à Blacan, ne serait-ce pas Jordan?

mine son œuvre sous huit rubriques : politique ; religion ; lyrique; art; drames ; épopées et récits ; histoire ; lettres, entretiens, journaux. A cet ingénieux et original arrangement se joint l'intérêt de l'exposition, la justice, la finesse des appréciations (voir par exemple le jugement sur les lettres de Gœthe et sur ses correspondants, pp, 161-193) et cette exactitude, cette précision qu'on trouve dane tous les travaux de M. Geiger. Inutile d'ajouter qu'il connaît et qu'il a utilisé la « littérature de Gœthe » ; nul ne la connaît mieux que le directeur du *Gœthe Jahrbuch.* ; il cite d'ailleurs à la dernière page les principaux livres qu'il a consultés. Bref, cette étude sur Gœthe, complète à tout point de vue, et très agréable à lire, est une des productions les plus réussies de M. Geiger et mériterait d'être traduite en français [1].

Nous ajouterons à ce compte rendu quelques lignes sur l'Annuaire que M. G. dirige, sur le *Gœthe-Jahrbuch* de 1902. On trouve dans ce volume des lettres inédites du poète et de ses amis, de Preller, de Charles-Auguste, de la grande duchesse Louise, de Marie Paulowna, du roi Louis de Bavière, de la duchesse de Cumberland, d'Antonie Brentano, de Clémentine Cuvier (ajoutons les deux morceaux, l'un dicté, l'autre écrit par le grand-duc Charles-Alexandre de Weimar, pp. 63-68, lequel retrace avec émotion l' « influence bienfaisante de Gœthe sur la maison régnante »). M. Geiger publie avec un commentaire intéressant la correspondance de Henri Meyer et de Böttiger. M. Th. Vogel fait, à propos des « jugements de Gœthe sur Schiller », quelques remarques curieuses sur les deux écrivains et particulièrement sur Schiller. M. Rod. Krauss étudie les rapports de Schubart et de Gœthe. M. Kruse retrace les relations des Lortzing avec Gœthe. M. Max Morris expose le rôle de Méphisto dans la seconde partie de *Faust.* M. Dalmeyda compare le *Tasse* de Gœthe et le *Chatterton* de Vigny. M. H. Funck commente les portraits de Gœthe donnés par Lavater. Signalons encore les *Mélanges* (à remarquer la lettre de Metzger à Ring sur la « soutenance » de Gœthe et les renseignements sur Meyer de Lindau et autres amis du jeune Francfortois, pp. 218-221), la *Chronique* (notices nécrologiques de Redlich, de Joseph, de Herman Grimm et de Düntzer) et la bibliographie.

A. C.

Politische Correspondenz Karl Friedrichs von Baden 1783-1806. Herausgegeben von der Badischen Historischen Kommission, bearb. von B. Erdmannsdörffer und K. Obser. V. Band (1804-1806) bearbeitet von K. Obser. Heidelberg, Winter, 1901, gr. in-8° LXI et 758 S. 25 mark.

Freiin Karoline von Freystedt, **Erinnerungen aus dem Hofleben,** mit zwei Bildern der Margräfin Amalie von Baden, hrsg. von Karl Obser, Heidelberg, Winter, 1902. In-8°, XVI et 234 p. 6 mark.

---

1. J'aurais voulu qu'il mentionne dans les pages sur *Hermann et Dorothée* les souvenirs de la guerre de 1796.

Voltaires Beziehungen zu der Markgræfin Karoline Louise von Baden-Durlach und dem Karlsruher Hofe (tirage à part de la Festschrift des Archives grand ducales à l'occasion du 50e jubilé du grand-duc). Heidelberg, Winter, 1902. In-8°.

Zur Geschichte der Karlsruher Gemældegalerie, François Boucher und Markgräfin Karoline Luise (tirage à part de la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, XVIIe vol., 2e fasc.)

Le cinquième et dernier volume de la *Correspondance de Charles-Frédéric de Bade*, édité par M. Obser et dédié pieusement par lui à Erdmannsdörffer, s'ajoute dignement aux quatre tomes précédents. M. Obser a divisé la matière en trois parties : 1° avant la guerre de 1805 ; 2° la guerre de 1805 ; 3° après la paix de Presbourg. La première partie est la plus intéressante. Parmi les pièces qu'elle renferme, les unes concernent le drame d'Ettenheim, l'émotion que l'arrestation du duc d'Enghien inspire à la cour de Bade, l'embarras de la diète, l'attitude de l'Autriche et de la Prusse qui finissent par enterrer l'affaire. Les autres se rapportent aux fêtes de Mayence, au voyage des princes à Paris (l'Électeur de Bade ne veut pas « donner prise à un gouvernement violent et querelleur », p. 149), à la « successibilité » des comtes de Hochberg. — On voit dans la deuxième partie comment Bade regimbe d'abord contre l'alliance défensive proposée par la France, puis, prend parti dans la crainte de Napoléon et sur les instances de Didelot et surtout de Thiard (voir l'instruction de Talleyrand à Thiard (pp. 257-261 et les rapports de ce personnage au ministre); mais la paix ne donne pas à Bade les accroissements rêvés, et, comme dit Reitzenstein, elle est fort au-dessous des espérances (p. 428). — La troisième partie, la plus neuve, ce nous semble, et la plus abondante en matériaux utiles, est relative au traité de Munich et au Congrès de médiation, à la formation de la confédération du Rhin et à la mission heureuse de Reitzenstein qui croit que les projets du roi de Wurtemberg tendent « à la destruction de la maison de Bade « (p. 579) et qui obtient enfin ce que Bade désire (un peu parce que Stéphanie dit hardiment à Napoléon que Bade manque d'embonpoint, p. 610). — M. O. a donné tous ses soins à ce cinquième volume et il y a porté ses qualités d'exactitude, de précision et de netteté. Tout y est à louer : les sommaires des dépêches (dont M. O. ne donne que l'essentiel), les notes brèves et toujours profitables, une introduction claire et vigoureuse.

Tout en terminant si bien la publication de la *Correspondance de Charles-Frédéric de Bade*, M. O. a fait paraître d'intéressants mémoires de Caroline de Freystedt, *Souvenirs de la vie de cour*. Ces Mémoires sont écrits avec beaucoup de vivacité ; l'auteur se montre presque toujours bien informé, et il s'efforce visiblement de dire la vérité. C'est ainsi que malgré sa sympathie et son respect pour Amélie de Bade, Mme de F. ne cache pas les petites faiblesses de la margrave ; elle rend justice à Stéphanie que la margrave n'aimait pas ; elle ne s'at-

tache ni à l'un ni à l'autre des partis qui divisaient le monde de Carlsruhe. Elle ne fait pas de politique; elle décrit la vie de cour et les personnages qu'elle a connus, surtout la princesse dont elle était devenue l'amie et la confidente, cette margrave Amélie dont Massias, Czartoryski, Varnhagen ont loué la « grande raison », la « haute réputation de sagesse et d'esprit », la fermeté de caractère ». On sait que la margrave avait marié ses filles à Pétersbourg, à Stockholm, à Munich, à Brunswick, à Darmstadt. Ses filles, ses gendres, l'empereur Alexandre, le malheureux roi de Suède Gustave, le roi Max-Joseph de Bavière, le duc de Brunswick-Oels et ses fils, Charles et Guillaume, d'autres encore, Frédéric-Guillaume III de Prusse, Napoléon, Stéphanie, Mme de Krüdener, Capo d'Istrias, se présentent à nous dans les souvenirs de Mme de Freystedt. La margrave ose combattre la politique de Napoléon; elle ose s'opposer au mariage du prince héréditaire avec Stéphanie de Beauharnais : « Si du moins, dit-elle à Napoléon, « elle était de votre sang, de votre famille ! » — « Eh bien, je l'adopte », réplique Napoléon. L'éditeur a d'ailleurs rehaussé par des notes précises et par un copieux index la valeur de son texte.

Avec la margrave Amélie et Henriette-Caroline, celle qu'on a nommée la grande landgrave, la margrave Caroline-Louise de Bade, première femme de Charles-Frédéric et tante de la margrave Amélie, est une des femmes les plus remarquables qui soient sorties de la maison de Hesse au XVIIIe siècle. Elle savait le latin; elle aimait les lettres et les arts; elle recevait tous les quinze jours, de Paris, des *Gazettes écrites* où Mme Morand l'informait, à la façon de Grimm, des nouveautés littéraires; on l'a surnommée la Pallas hessoise, *Pallas Hassiaca*. Elle connut Voltaire, elle le reçut à sa cour, elle entretint une correspondance avec lui, elle se disait son élève. M. O. raconte, d'une façon intéressante, ces relations de la landgrave avec le grand écrivain, ces jours passés par Voltaire à Carlsruhe et qui font « un mémorable événement dans l'histoire de la maison de Bade ». Il publie, en outre, à la suite de son étude, d'après les originaux, les lettres de Voltaire et de la margrave; quelques-unes sont inédites; les autres, déjà connues, paraissent telles quelles, sans retouches ni retranchements.

Il est encore question de la margrave Caroline-Louise dans l'étude de M. Obser sur la galerie de Carlsruhe. Il y a dans cette galerie deux pastorales de Boucher (nos 480 et 479) qui sont de 1760. Le 4 décembre 1759, le banquier Eberts, agent de la princesse à Paris, lui proposait ces deux tableaux, chacun au prix de cinquante louis; « ce serait un petit composé de grâces, de tendresse, d'ingénuité et de goût ». La margrave accepta les deux « jolis morceaux » à condition que Boucher y mettrait un ou deux animaux; « l'on me dit qu'il les

fait supérieurement bien », et lorsqu'ils arrivèrent, elle félicita Boucher et l'assura qu'il avait « réellement enrichi son cabinet ».

A. C.

Ludwig Salomon, **Geschichte des deutschen Zeitungswesens.** Zweiter Band. Die deutschen Zeitungen während der Fremdherrschaft, 1792-1814. Napoleon I und die deutsche Presse. Oldenburg und Leipzig, Schulze. 1902. In-8°, 272 pp. 3 mark.

Ce deuxième volume est bien supérieur au premier; il est plus solide, plus neuf, plus personnel; il a coûté beaucoup de temps et de peine à l'auteur qui a dû explorer nombre d'archives et feuilleter nombre de journaux. Ce n'est pas qu'il existe encore beaucoup d'exemplaires des revues et gazettes de l'époque révolutionnaire et impériale. Certaines comme le *Courrier de Barmen,* sont absolument introuvables; d'autres, tout à fait dépareillées et informes. L'*Echo der Berge*, un des journaux les plus répandus à Düsseldorf et qui eut longue vie, a disparu; il en reste onze numéros conservés aux archives royales de la ville, et s'ils subsistent encore, c'est parce qu'un amateur de chevaux les avait mis de côté à cause des annonces des maquignons. La matière est clairement divisée. Dans la première partie, qu'il intitule « La première étape de l'invasion française », M. Salomon étudie en trois chapitres la presse allemande sur la rive gauche du Rhin avant 1806, puis les journaux, puis les revues jusqu'en 1806 : les feuilles qui paraissent à Mayence, à Cologne, à Coblenz (le *Rothes Blatt* et le *Rübezahl* de Görres), à Aix-la-Chapelle, à Clèves, à Crefeld, à Bonn; celles qui se publièrent dans le reste de l'Allemagne et notamment l'*Allgemeine Zeitung* de Cotta; les revues, l'*Archiv der Zeit*, l'*Eunomia*, le *Kynosarges*, surtout *London und Paris*, le *Freimüthige* de Kotzebue et Merkel, l'*Elysium und Tartarus* de Falk, passent sucessivement devant nous. La seconde partie de l'ouvrage, de beaucoup la plus importante et la plus fournie, est consacrée à l'époque napoléonienne. Elle comprend six chapitres : Napoléon et la presse; la presse dans l'Allemagne devenue française; la presse dans les territoires de la confédération du Rhin; la presse en Prusse; la presse en Autriche; les revues à l'époque napoléonienne. Il y a dans cette partie une foule de détails et de citations. On lira surtout avec profit les pages relatives aux journaux de Hambourg qui perdent dès lors « leur situation dominante » (p. 101) et à ceux de Francfort, à l'*Allgemeine Zeitung*, au *Mercure souabe*, au *Moniteur westphalien*, à la *Leipziger Zeitung*, au journal que Becker rédigeait à Gotha, et, dans le chapitre qui traite de la Prusse, aux attaques de la *Gazette de Voss* contre les officiers prussiens, au *Télégraphe* de Lange où dans un dialogue des morts, Frédéric II admirait Napoléon et disait qu'il ne rougissait pas d'adorer un

plus grand que lui (p. 183), aux *Abendblätter* d'Henri de Kleist et d'Adam Müller, à la *Gazette de Silésie*, à celle de Königsberg, à celle de Stettin. Mentionnons encore dans le chapitre sur la presse autrichienne ce que dit M. S. de Gentz et du *Beobachter* et dans le chapitre sur les revues l'appréciation du *Morgenblatt*, du *Phöbus*, de la *Zeitung für Einsiedler*, et des revues politiques, celles qui excitèrent le patriotisme (l'*Hausfreund* de Heinsius, le *Vaterland* de Gubitz, les *Feuerbrände* de Cölln, le *Museum* de Perthes) et celles qui servaient les idées napoléoniennes (le *Rheinischer Bund* de Winkopp et le *Jason* de Bentzel-Sternau auquel Hebel collabora). M. S. conclut que sous Napoléon, pas une feuille allemande n'a pu, même de la façon la plus modeste, exprimer sa propre opinion et que les journaux de ce temps-là sont des caricatures et des trompe-l'œil (p. 263). Son livre n'est pas assez étoffé; un peu court et mince, il tourne trop à la nomenclature; il n'insiste pas suffisamment sur certains points [1] et ne renferme pas assez d'extraits de ces rares et rarissimes journaux. Mais ce deuxième tome de son histoire de la presse allemande est utile, intéressant, et on lui saura gré et de la table des noms propres et de la liste alphabétique des journaux qu'on trouve à la fin du volume.

A. C.

F. Kirchmayer, **La caduta della Republica aristocratica e la lotta dei soldati di Napoleone colla flotta russa, i Montenegrini e Crivosciani pel possesso delle bocche di Cattaro.** Zara, Vitaliani e Figi. 1900. In-8°, 219 pp.

Ce livre est écrit en deux langues : sur une page, l'italien; en regard, l'allemand, et il y a très peu de différences entre les deux textes. L'auteur, M. Kirchmayer, a consulté tous les ouvrages sur la matière, notamment Erber et Pisani. Il mêle volontiers à son récit des descriptions pittoresques et son récit est animé, intéressant, semé parfois de traits ou de réflexions qui piquent la curiosité. Il dira, par exemple, que Napoléon voulait peut-être faire d'un de ses parents un prince de Raguse, de même qu'un romancier de nos jours a fait du protagoniste de ses *Rois en exil* un prince de Raguse, et, à la même page (p. 18-19) il montre les Monténégrins qui, du haut de leurs montagnes, jettent volontiers leurs regards vers la mer pour voir « la voile du drapeau moscovite, visible seulement à leurs yeux de faucon ». Il ne cache pas sa sympathie pour l'aristocratie ragusaine qui sut gouverner si longtemps ce petit état, ce *staterello*, avec modération, sagesse et justice, qui produisit en des temps divers une pléiade de lettrés, de poètes, d'hommes de science et « d'hommes d'état », qui — ajoute

---

1. Il faudrait citer, par exemple, non seulement le *Berlin* de L. Geiger, mais le *Lombard* de H. Hüffer.

M. K. avec un peu d'exagération — rappelait la République de Platon (p. 217). Il ne peut parler sans enthousiasme de cette Raguse, de cette ville de Saint-Blaise qui, « par les souvenirs de son passé, exerce toujours un grand charme et qui, comme David, a repoussé pendant près de treize siècles les assauts des Goliath. » On lira donc sans ennui, et non sans profit, cette étude sur la chute de Raguse, comment en 1806 l'agent de la France, Bruère, était aimé dans la ville, comment, au contraire, le consul de Russie, Fonton, méritait d'être comparé à un ours (p. 33), comment Lauriston occupa Raguse, le siège qu'il soutint contre les Russes et les Monténégrins, les ravages horribles commis par les assiégeants, l'apparition soudaine de Molitor qui débloque la cité, l'arrivée de Marmont, les soulèvements, les fusillades — car « l'épopée napoléonienne a laissé en Dalmatie, comme ailleurs, une large trace de ruines et de sang » (p. 166), — la journée du 30 janvier 1808 qui fut le dernier jour de la République, le colonel Delort criant au comte Sorgo qu'il n'y a plus de sénateurs (p. 185), le territoire annexé à l'Illyrie. Un personnage remarquable de ce récit, c'est le Vladika de Monténégro, Pierre Ier, qui un instant s'établit à Cattaro et se rend maître des Bouches, le remuant Vladika dont le rêve politique a causé tant de maux à la Dalmatie méridionale (p. 219); c'est au Vladika, dit M. Kirchmayer, qu'incombe la faute de tous les malheurs arrivés à Raguse et à Cattaro (p. 135), et l'on notera à ce propos les renseignements qu'il a tirés de l'historien monténégrin Milakovich sur le dénouement du siège de Raguse (p. 131) [1].

A. C.

Histoire de Napoléon par Désiré Lacroix, petit-fils d'un officier de la Grande Armée. Illustré de 75 vignettes et portraits. Paris, Garnier, 1902. In-8°, VIII et 679 pp. 3 fr. 50.

Le livre ne coûte pas cher : 700 pages pour 3 fr. 50. Mais c'est une apologie de Napoléon qui a, pour toute préface, la pièce de Béranger « On parlera de sa gloire... » Le récit, assez bien mené, rapide, clair, sent trop le manuel. L'auteur n'a pu évidemment consulter toute la littérature napoléonienne et nous ne l'en blâmons pas; toutefois il a un faible pour le *Mémorial* et, s'il avait lu attentivement les plus récentes publications, il eût commis moins d'inexactitudes et d'erreurs. Il n'aurait pas dit, par exemple, que Bonaparte fut reçu le premier à l'examen d'artillerie (p. 49) et qu'au 18 brumaire le grenadier Thomé et un autre reçurent des coups de poignard (p. 285) [1].

A. C.

---

1. P. 175, lire *des nôtres* et non *de notre*.

1. P. 19, « l'illustrissime » Giubega, ce mot ne suffit pas pour apprendre au lecteur qui était le parrain de Napoléon; — p. 36, Des Mazis étudia à Rebais et non à Brienne; — *id.*, il n'y a pas de Dangeais à Brienne;— p. 45, *Chevallée*, lire le

Un allié de Napoléon, Frédéric-Auguste, 1763-1827, par André Bonnefons. Paris, Perrin, 1902. In-8°, XXIII et 514 pp. 7 fr. 50.

M. Bonnefons a fait un bon livre, un peu long et terne par instants, mais très consciencieux, très fouillé, intéressant, impartial d'ailleurs, et qu'un Français devait faire. Certaines sources lui ont échappé et l'on voudrait d'autres références, d'autres notes que la liste des huit ouvrages consultés qui ouvre le volume. Mais il a puisé aux sources principales, essentielles, aux archives des affaires étrangères à Paris et aux archives saxonnes. Il divise son livre en quinze chapitres : coup d'œil sur la Saxe avant 1789 ; la Saxe sous la Révolution ; les relations de la Saxe avec la France sous le Directoire, le Consulat et les premières années de l'Empire; la Saxe devenue comme une province prussienne ; la crise de 1806 et le traité de Posen ; l'alliance française et Frédéric-Auguste, grand-duc de Varsovie ; la guerre de 1809; le ministère de Senfft ; la crise de 1813 ; la Saxe au congrès de Vienne. Tout cela est solide, net, juste, et l'auteur montre bien d'un bout à l'autre de son livre comment ce bon électeur si tranquille, si timide, si épris du repos, fut peu à peu entraîné dans le tourbillon ; comment cet irrésolu dut se résoudre ; comment cet inactif dut agir ; comment ce pacifique dut toujours faire la guerre. M. André Bonnefons a marqué ces contrastes d'une façon piquante, et il rend un légitime hommage à ce roi aux intentions pures qui voulut toujours, sans toujours y réussir, le bonheur de son peuple [1].

A. C.

---

chevalier (c'est-à-dire Lucien Bonaparte); — p. 55, le Marescot de Valence n'est pas le futur général Marescot; — p. 67, Gassendi ne fut pas le « capitaine de compagnie » de Bonaparte; — p. 91, qui est *Aulers*, camarade de Bonaparte ? Serait-ce Boubers ? — p. 96, il y avait quatre et non *huit* bataillons de volontaires corses ; — p. 97, le récit de l'affaire d'Ajaccio est absolument inexact; — p. 101, Moydier, et non Bonaparte, commandait l'artillerie; — p. 102-103, Paoli n'était pas aussi traître que le croit l'auteur; — p. 106, Bonaparte n'alla pas à Vouges; — p. 110, l'aide-de-camp de Carteaux s'appelle Alméras et non *Dalmaras*; — p. 139, la mesure qui frappait Bonaparte n'était pas « un acte d'ignorance et d'ingratitude »; — p. 264, Phélipeaux n'était pas à Brienne; — p. 382 lire Schulenbourg pour *Schulimbourg*; — p. 576, Montcabrié pour *Montaubrié*, etc.

1. P. 38, qu'est-ce que « le fief de Wittelbach » ? et pourquoi insister si peu sur l'Union des princes ? — P. 41, qu'est-ce que « l'atteinte portée en Alsace à Xavier », et ces mots suffisent-ils ? — P. 50, à propos de Mirabeau, il fallait rappeler brièvement ce qu'il dit de la Saxe dans la *Monarchie prussienne*. — P. 51, l'électeur, dit M. Bonnefons, n'était guère renseigné sur le plan de Pilnitz ; M. B. ne connaît-il pas la lettre du comte d'Artois à Frédéric-Auguste (20 août 1791) : « L'Empereur a bien voulu approuver que je me rende à Dresde en même temps qu'il sera à Pilnitz avec le roi de Prusse: cette réunion sera décisive » ? et la lettre de l'empereur Léopold annonçant à l'électeur qu'il charge le comte Hartig de lui communiquer « les dernières négociations et démarches les plus importantes » ? — P. 55, en 1792 François II n'est pas empereur d'*Autriche*. — Pp. 89-95, il eût

Frantz Schultz. **Joseph Görres** als Herausgeber, Literarhistoriker, Kritiker im Zusammenhange mit der jüngeren Romantik dargestellt (12e volume de la collection Palaestra). Berlin, Mayer et Müller, 1902. In-8°, x et 248 pp. 7 mark 50.

Il ne s'agit dans ce travail que de Görres littérateur et romantique : le Görres politique est laissé de côté, et on le regrettera, car l'auteur est de taille à traiter le sujet entier : souhaitons qu'il le fasse un jour comme il semble en avoir le désir, et qu'il nous donne une grande biographie qui épuise la matière et nous montre Görres sous tous ses aspects. Il a divisé son livre en trois chapitres : I. De la Révolution au romantisme : II. Heidelberg, Görres et le jeune romantisme ; III. Görres éditeur et critique. On remarquera au premier chapitre les pages que M. Schultz consacre aux articles publiés par Görres dans une revue munichoise, l'*Aurore* d'Aretin (M. S. a du reste publié le recueil de ces articles pour la Société de Görres). On lit avec intérêt dans le deuxième chapitre le récit des relations de Görres avec Arnim et Brentano. Le troisième chapitre est le plus important : M. S. analyse et apprécie les œuvres de Görres, les *Teutschen Volksbücher*, les articles sur le *Wunderhorn*, sur les poésies du moyen âge (et il remarque très impartialement que son héros ne comprenait pas tout ce qui était forme, style, rhythme, fine nuance d'expression, p. 153), sur la légende héroïque, sur le Gral, etc. Il y a dans cette étude une foule de détails intéressants, recueillis avec soin, et d'un bout à l'autre, le travail témoigne d'un esprit exact, judicieux, imbu d'une bonne méthode.

A. C.

Deutsche Thalia, Jahrbuch für das gesammte Bühnenwesen, hrsg. von Dr. F. Arnold Mayer. I Band. Wien und Leipzig, Braumüller, 1902. In-8°, VII et 553 pp.

M. Arnold Mayer commence la publication d'un Annuaire du théâtre qu'il nomme la *Thalie allemande*. Il compte faire paraître chaque année un volume « sérieux et reposant sur une base scientifique », lequel sera consacré au théâtre, à son histoire, à sa critique, à sa pratique. Le volume de 1902 que nous annonçons, comprend donc trois grandes parties : histoire, critique, pratique. La première partie renferme les études suivantes : Élisabeth Mentzel, *Madame Fiala ;* A. Fritz, *Les époux Haizinger à Paris et la première représentation de Fidelio en 1829 ;* E. Ebstein, *Huit lettres inédites*

---

fallu citer les *Mémoires* de Lavallette (II, 3) : il raconte qu'il n'a même pas vu Frédéric-Auguste. — P. 226, c'est, non pas en 1792, mais en 1791 et même en 1790, que Frédéric-Auguste reçut l'offre de la couronne de Pologne. — P. 282, lire Dörnberg et non *Darnberg*.

d'Élise Hahn à Soden ; H. Rollett, *Raimund acteur ;* M. Jacobs, *Rod. Dressoir ;* A. de Hanstein. *Édouard Devrient et Albert Lindner ;* E. Maddalena, *Modena dans le rôle de Wallenstein ;* R. Fürst, *Trois prologues du* XVIIIe *siècle.* — La deuxième partie, intitulée « Le théâtre du présent » se compose de comptes rendus critiques de l'année théâtrale; après une introduction de M. A. Köster, MM. M. Jacobs, H. Welti et K. Krebs étudient la « saison » de 1901 à *Berlin ;* M. Walzel, à *Berne ;* M. Max Koch, à *Breslau* ; MM. Deetjen et D. Schultz, à *Leipzig ;* MM. Legband, Sulger-Gebing et Ehlers, à *Munich ;* MM. Adler et Batka, à *Prague* ; M. R Krauss, à *Stuttgart ;* M. O. Francke, à *Weimar ;* MM. Arnold Mayer, Horner et Graf, à *Vienne ;* M. Trog, à *Zurich* et à *Bâle*. Puis viennent les comptes rendus du théâtre étranger. M. V. Andersen s'est chargé du Danemark ; M. W. Archer, de l'Angleterre; M. de Freitas Branco, du Portugal; M. Bonilla y San Martin, de l'Espagne ; M. E. Kraus, du théâtre tchèque. Trois critiques se sont partagé la France et l'Italie : ce sont pour la France MM. Faguet (*le théâtre national*), Athys (*les théâtres de Paris et de la province*) et Coolus (*Mme Réjane*), et pour l'Italie MM. Morello (*le Drame national*), Bracco (*Acteurs et art dramatique*) et d'Arienzo (*L'opéra moderne*). — La troisième partie, relative à la pratique de la scène, offre les articles suivants : W. Bormann, *Notre scène dramatique ;* E. Kilian, *De l'affiche ;* F. Gregori, *Une bibliothèque de théâtre ;* J. Altmann, *Écoles théâtrales d'État ;* S. Mekler, *La résurrection de la scène antique.* — A ces trois parties essentielles se joignent une quatrième partie, nécrologie (*Götze*, par M. Krebs ; *Karlweis*, par M. Sittenberger ; *Swoboda*, par M. Winds ; *Teuber*, par M. Zeidler ; *Agnès Wallner*, par M. J. Landau ; *Buchanan*, par M. Oswald ; *Croizette* et *Got*, par M. Sarradin ; *Alexandre Parodi*, par son fils Dominique Parodi) et une cinquième partie, littérature du théâtre en 1901, due à M. A.-L. Jellinek (elle nous paraît bien disposée, bien fournie et elle relève les articles de revues aussi bien que les livres). — Cette simple énumération des articles suffit à elle seule pour donner une idée du volume. Il y en a pour tous les goûts, pour ceux qui aiment le passé et pour ceux qui ne se plaisent qu'aux œuvres du présent, pour les amis de l'art allemand et pour ceux qui goûtent plus volontiers le théâtre étranger, pour les critiques et les historiens, les acteurs et les auteurs, les amateurs et les simples lecteurs. Les collaborateurs de M. Arnold Mayer sont déjà connus du public, pour la plupart, et leur nom nous garantit leur compétence. Tous suivent plus ou moins dans leur travail la même méthode. Il est donc évident qu'un semblable recueil, s'il peut-être continué, rendra les plus grands services ; ce sera, comme le désire l'éditeur, un organe « sérieux et reposant sur une base scientifique », ou, selon une autre de ses expressions, un *Jahresbericht*, un compte rendu annuel pour le théâtre; nous faisons tous nos vœux pour que la *Thalie allemande*

réussisse et qu'elle ait, après ce brillant et solide début, bien des volumes encore [1].

A. C.

Phonétique annamite (Dialecte du Haut-Annam) par L. Cadière. Paris, Leroux 1902 ; in-8°, pp. XIII-113.

Après des notions élémentaires sur la prononciation de l'annamite et une brève introduction, le livre comprend trois parties :

I. Modifications des voyelles (modifications naturelles, modifications volontaires). — II. Modifications des consonnes. — III. Modifications des accents. Suivent quatre appendices sur les modifications dans les noms de nombre, les mots doubles, les cas de substitution de lettres, remarques générales sur le dialecte, — et un index alphabétique. — M. Cadière, missionnaire dans les trois provinces dont il étudie le dialecte, était bien placé pour connaître son sujet, et huit ans de séjour l'ont familiarisé avec la langue annamite; il s'est, de plus, servi utilement des ouvrages publiés jusqu'ici : dictionnaires de Taberd, Theurel, Génibrel, essais de MM. Aymonnier, Nordemann, etc. Le travail, premier de ce genre, est sérieusement traité ; il témoigne de recherches étendues et d'observations minutieuses. L'auteur fait des rapprochements intéressants et suggestifs entre le dialecte qu'il étudie, le chinois et le sino-annamite. On peut, toutefois, regretter que ces rapprochements n'aient pas été plus nombreux et plus suivis. M. C. se cantonne trop, en général, dans les provinces qu'il habite. Entre le Delta tonkinois et les trois provinces qui environnent Hué s'étendent trois autres provinces, provinces de transition, où le sino-annamite se transforme — d'aucuns diraient : se déforme. Certaines façons de s'exprimer, traitées de patois dans le Nord, deviennent plus reçues, même dans la classe lettrée, à mesure que l'on descend vers le sud. Nous regrettons de ne pouvoir, faute de caractères spéciaux d'imprimerie, donner des exemples. En étudiant ce degressus, l'auteur aurait trouvé réponse à plusieurs des problèmes qu'il se pose sans les résoudre ou sans donner de solution satisfaisante. Peut-être aurait-il aussi, de cette manière, évité la tendance trop systématique de son livre. C'est perdre sa peine, en effet, que de chercher une raison logique à toutes les transformations de voyelles ou de consonnes : comme tous les peuples, les Annamites ont leurs Basques et leurs Parisiens, leurs Lyonnais et leurs Auvergnats, leurs Savoyards et leurs Normands. Vouloir tout réduire en système est une prétention excessive. Nous n'aurions pas cherché si loin pour expliquer la trans-

---

1. P. 525, lire Soubies et non *Soubise*.

formation du *cái* en *kê* suivant qu'il s'agit de l'adjectif démonstratif ou de l'article : la rapidité avec laquelle on prononce l'article suffit à rendre compte de cette transformation, surtout si l'on note que l'emploi de *kê* est d'origine populaire.

Nous ne voudrions pas que ces critiques de détail fassent oublier la réelle valeur de l'étude publiée par M. Cadière. L'ouvrage est consciencieux ; il témoigne de sérieuses qualités. Nous souhaitons au contraire que le sillon s'ouvre plus largement. Des études comme celle-ci feront beaucoup pour la connaissance de plus en plus scientifique de la langue annamite.

A. VILLIEN.

Lettre de M. Xénopol.

M. Seignobos (voir *Revue*, n° 38) ayant lu mon livre un peu trop couramment, croit que mon « système personnel » consiste à formuler des lois pour le développement des faits successifs, quand mon livre a précisément pour but de combattre cette thèse et de démontrer qu'il n'existe des lois de développement que pour la partie absolument abstraite de la succession et que toute tentative de formuler des lois réelles, des lois qui régissent la manifestation du phénomène successif et par suite des lois de causation qui les expliquent, ne saurait aboutir à aucun résultat (*Principes fondamentaux de l'histoire*, p. 201). Les lois abstraites ne sont, en effet, pour la plupart, que « la traduction en langage conventionnel de notions de sens commun ». L'histoire n'en peut tirer aucun profit. C'est précisément pour démontrer cette vérité et pour prouver que l'histoire ne se développe que dans des séries *uniques et particulières*, que j'ai écrit mon étude. La critique de M. Seignobos ne touche même pas à l'idée maîtresse du livre.

XÉNOPOL.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 octobre 1902.

M. Philippe Berger, président, communique deux lettres du R. P. Delattre, dont la première contient la copie d'une courte inscription écrite à l'encre noire sur une amphore sortie d'une sépulture punique, puis annonce la découverte d'un vase d'argile contenant plus de 4,000 menues pièces de bronze, presque toutes du IVe siècle, depuis Constantin le Grand jusqu'à Arcadius et Honorius, et celle d'une nouvelle série de poids en pierre lithographique. — Dans la seconde lettre, le R. P. Delattre envoie à M. Berger la copie d'une épitaphe punique trouvée à Carthage,

L'Académie procède à la nomination des commissions des prix Bordin (Orient) et Delalande-Guérineau (moyen-âge). Sont élus :

Prix Bordin : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Clermont-Ganneau et Derenbourg.

Prix Delalande-Guérineau : MM. Delisle, Longnon, Lair et Valois.

M. Clédat présente une série d'aquarelles représentant les peintures qu'il a découvertes à Baouit, au sud d'Hermopolis Magna, dans une nécropole ou peut-être un couvent enseveli dans les sables depuis la conquête musulmane. Ces peintures peuvent être datées du Ve au XIIe siècle. — M. Maspero insiste sur l'importance de cette découverte et sur les difficultés qu'a dû surmonter M. Clédat. — MM. Perrot et Maspero échangent quelques observations sur le style de ces peintures.

Séance du 24 octobre 1902.

M. Héron de Villefosse rappelle que, le 17 décembre 1897, il a annoncé à l'Académie l'importante découverte de Coligny. Grâce à M. Paul Dissard, conservateur des Musées de Lyon, les fragments du calendrier celtique gravé sur une table de bronze et les débris de la statue virile avaient pu être acquis pour une somme modique. La statue, reconstituée par M. A. André, est maintenant un magnifique morceau auquel il ne manque plus que la partie supérieure du crâne, fondue à part, et l'avant-bras gauche. Elle représente un dieu imberbe, à la chevelure abondante et bouclée, entièrement nu, debout, le bras droit levé, avec un geste plein de noblesse et de dignité. Les attributs ont malheureusement disparu. — M. Paul Dissard offre à l'Académie une photographie de la statue dans son état actuel.

Parmi les sujets proposés pour 1904 par M. Bouché-Leclercq, au nom de la commission du Prix ordinaire, l'Académie choisit, au scrutin, celui qui est ainsi énoncé : *La préfecture du Prétoire au* IVe *siècle.*

Au nom de la commission du prix Bordin ordinaire, M. Hartwig Derenbourg annonce que ce prix sera décerné, en 1904, au meilleur ouvrage relatif à l'Orient, publié depuis le 1er janvier 1901. — Le prix extraordinaire biennal de 3,000 fr., institué sur les arrérages de la fondation Bordin, sera décerné en 1903 au meilleur ouvrage d'érudition orientale publié dans les cinq dernières années. — Même programme pour le prix Saintour en 1903 (ouvrages publiés depuis le 1er janvier 1900).

M. Noël Valois, au nom de la commission du prix Delalande-Guérineau, annonce que ce prix sera décerné en 1904, comme il avait été annoncé précédemment, au meilleur ouvrage concernant le moyen âge ou la Renaissance.

M. E. Cartailhac, en remerciant l'Académie de la subvention qu'elle lui a accordée, écrit d'Altamira pour donner quelques détails sur les recherches qu'il a commencées, avec M. l'abbé Breuil, dans la grotte de cette localité, et sur les animaux préhistoriques qui y sont peints.

M. Clermont-Ganneau rappelle qu'on a récemment découvert auprès de Sidon, dans un ancien temple du dieu Echmoun (l'Esculape phénicien), des inscriptions phéniciennes dont deux viennent d'entrer au Musée du Louvre. Elles contiennent en substance la dédicace, plusieurs fois répétée, de ce sanctuaire par le roi Bodastoreth, petit-fils du roi Echmounazar II dont le Louvre possède depuis longtemps le magnifique sarcophage avec une longue épitaphe. Les nouvelles inscriptions, publiées d'une façon indépendante par M. Philippe Berger et par le R. P. Lagrange, contiennent un passage extrêmement difficile qui a été lu et expliqué d'une façon tout à fait divergente par les deux éditeurs. Le premier y a vu une série de titres et d'épithètes, en partie mythologiques, qualifiant la ville de Sidon considérée comme une sorte de divinité. Le second croit y reconnaître la mention d'un héros éponyme de Sidon qui y jouerait également un rôle mythologique très important. — M. Clermont-Ganneau reprend à son tour l'explication de ce passage si controversé. Après avoir proposé quelques rectifications de lecture matérielle, il s'applique à montrer que nous avons là tout simplement une série de noms de localités, plus ou moins voisines de Sidon, et sur lesquelles s'étendait le pouvoir du roi Bodastoreth. C'est une énumération purement géographique, dont l'intercalation dans le texte devient dès lors fort naturelle ; elle équivaut à cette formule : « roi de Sidon *et autres lieux* ». Cette explication donne en même temps la clef de deux passages de l'épitaphe du roi Echmounazar, demeurés jusqu'ici fort obscurs. Là aussi, il s'agit du nom d'une localité des environs de Sidon où le roi défunt avait élevé des temples à Astarté et à Echmoun. On a voulu tirer des nouvelles inscriptions de Bodastoreth des conclusions chronologiques, d'après lesquelles son règne, celui de son grand-père Echmounazar Ier, et ceux de ses prédécesseurs immédiats (son oncle Tabnit et son cousin germain Echmounazar II) seraient à placer à l'époque perse. M. Clermont-Ganneau persiste à croire, comme il a essayé de l'établir autrefois, que cette petite dynastie sidonienne est postérieure à Alexandre, et que le suzerain dont Echmounazar II parle sous le titre de *Adon melakim* (« seigneur des rois ou des royautés »), n'est pas le roi de Perse, mais un Ptolémée. L'ancêtre de la dynastie, Echmounazar I, ne serait autre, à son avis, que le fameux Abdalonyme replacé par Alexandre sur le trône de ses pères dans les circonstances romanesques que racontent les historiens grecs. C'est ce qu'il se propose de démontrer dans la prochaine séance.

M. Philippe Berger se félicite de voir M. Clermont-Ganneau admettre sans réserve l'authenticité de ces inscriptions, si longtemps contestée. Il croit, d'une manière générale, que M. Clermont-Ganneau a fait faire un grand pas à l'interprétation du passage contesté.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — **10 novembre** — **1902**

ROTHSTEIN, Les fils de Joiachin. — KAUTZSCH, La poésie de l'Ancien Testament. DIETTRICH, Ishodadh. — MARQUART, La géographie de Moïse de Khorène. — STRECK, La Babylonie. — WILAMOWITZ, Morceaux choisis d'auteurs grecs. — SCHOENFELD, La ferme islandaise. — P. HERMANN, Saxo grammaticus. — GABOTTO, Le cartulaire de Pignerol ; Documents sur Ivrée. — LE GRAND, Statuts d'hôtels-Dieu et de léproseries. — JOUVE, Le palais de justice de Nîmes. — CUZACQ, Naissance, mariage et décès dans le sud-ouest. — LUCHAIRE, Mélanges d'histoire du moyen âge. — COUCHIE, La chronique de Saint-Hubert. — LEFAIVRE, Les Magyars pendant la domination ottomane. — MEILLET, Grammaire comparée de l'arménien. — Huber, Histoire d'Autriche, trad. BAROTI.

Die Genealogie des Koenigs Jojachin und seiner Nachkommen in geschichtlicher Beleuchtung, von J. W. ROTHSTEIN. Berlin, Reuther, 1902, in-8, 162 pages.

Die Poesie und die poetischen Bücher des Alten Testaments, von E. KAUTZSCH. Tübingen, Mohr, 1902, in-8°, VII-109 pages.

Ishodâdh's Stellung in der Auslegungschichte des Alten Testamentes, von G. DIETTRICH (*Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, VI). Giessen, Ricker, 1902, in-8°, LXV-163 pages.

M. Rothstein s'est mis en frais de conjectures ingénieuses pour expliquer, d'après les noms des fils de Joiachin, en quelles circonstances et à quelles dates ils avaient vu le jour : rien de plus fragile que ces déductions. Il est possible que Pedaia, « Iahvé délivre », soit né quand le roi captif recouvra sa liberté ; mais ce nom ne pouvait-il pas exprimer une espérance aussi bien qu'un fait accompli ? L'identification de Pedaia à Sheshbassar n'est aussi qu'une hypothèse gratuite. Zorobabel aurait été le fils de Pedaia, comme le dit la Chronique, et non de Shealtiel, comme le dit Haggée. M. R. veut que Shealtiel, né dans les premiers temps de la captivité, soit mort sans postérité bien avant la naissance de Pedaia, et il s'efforce de diminuer l'autorité d'Haggée. Mais il se heurte à une autre difficulté : le Chroniqueur lui-même, dans Esdras, dit que Zorobabel était fils de Shealtiel ; il aurait donc oublié la généalogie rapportée au début de sa compilation. M. Rothstein suppose des retouches dans le texte. Le système va ainsi se développant, une conjecture appelant l'autre, sans qu'une probabilité sérieuse vienne les appuyer. L'hypothèse d'une erreur accidentelle dans la liste de I *Chron.* III, 17-24, est assurément plus vraisemblable et moins risquée

que toute la série qu'on est obligé d'imaginer pour l'écarter. On hésitera longtemps à reconstituer l'histoire de Zorobabel d'après les noms de ses fils, et à penser que Dieu appelle ce prince « mon serviteur », dans Haggée et Zacharie, par allusion au « Serviteur de Iahvé », dans la seconde partie d'Isaïe; de même, on admettra difficilement que le livre d'Isaïe ne manque pas d'unité, que la description du « Serviteur de Iahvé » concerne le Messie davidique et que la rédaction définitive d'Isaïe remonte aux environs de l'an 450 avant notre ère.

Le livre de M. Kautzsch est sans prétentions, mais non sans valeur : c'est un exposé, très clair et méthodique, des connaissances générales que l'on peut avoir aujourd'hui touchant la poésie et les livres poétiques de l'Ancien Testament. L'auteur nous avertit que ses conférences ont été prononcées devant un auditoire cultivé mais « laïque ». Donc œuvre de vulgarisation, par un savant des plus compétents, et qui peut être lue facilement (le profit ne fait pas doute) par les non spécialistes. M. Kautzsch est un critique modéré, un peu en défiance contre les hypothèses trop nouvelles. Par exemple, en ce qui regarde Job, il se refuse à admettre que le récit en prose soit plus ancien que les discours poétiques, et les preuves qu'il allègue ne sont pas à dédaigner.

L'œuvre exégétique d'Ishodadh (Jésudad), évêque de Haditha, auteur nestorien du IXe siècle, mérite d'être étudiée, autant qu'on en peut juger par les extraits et les parties que publie M. Diettrich : notes sur Osée, Joël, Jonas, Zacharie IX-XIV, d'après un manuscrit du British Museum (or. 4524). Le texte syriaque de ces morceaux est accompagné d'une traduction allemande et de notes critiques, principalement de références aux œuvres de Théodore de Mopsueste. L'introduction, très érudite, est d'un particulier intérêt. Ishodadh a commenté l'Ancien Testament tout entier, selon le canon nestorien : manquent la Chronique, Esdras-Néhémie, Esther. Il cite, dans ses commentaires, un grand nombre d'auteurs, notamment quelques Syriens dont les œuvres jusqu'à présent n'étaient pas connues; il exploite largement Théodore de Mopsueste et fournit beaucoup de fragments nouveaux du célèbre exégète ; il est d'ailleurs éclectique et il associe à l'exégèse littérale de l'école d'Antioche les allégories des Alexandrins; il cite Origène, Denys l'Aréopagite, Basile, les deux Grégoire, même Cyrille d'Alexandrie; ce caractère de son œuvre lui a valu d'être accueilli chez les monophysites, dont les grands exégètes, Denys Bar-Salibi et Bar-Hebraeus, l'ont mis à contribution; c'est par lui que ces deux commentateurs ont connu Théodore de Mopsueste. M. Diettrich pense qu'Ishodadh employait, à côté de la Peschito et de la version syro-hexaplane de Paul de Tella, une version syriaque de l'Ancien Testament qui avait été faite sur le grec de Lucien. Inutile d'observer que ces conclusions ne sont pas sans importance pour l'histoire des textes et de l'exégèse biblique. Alfred Loisy.

I. — **Êrânshahr nach der Geographie des Ps. Moses Xorenac'i**; mit historisch-kritischem Kommentar, und historischen und topographischen Excursen, von Dr J. Marquart, Privatdozenten in Tübingen (Abhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Neue Folge, B. III, n° 2). Berlin, Weidmansche Buchhandlung, 1901, in-4°; pp. 358.

II. — **Die Alte Landschaft Babylonien** nach den Arabischen Geographen, von Dr Maximilian Streck, Privat docenten an der Universität München. Part. I et II; Leide, Brill; 1900-1901, in-8°; pp. 333.

I. — Le titre choisi par M. Marquart ne donne pas une idée suffisante de cet important ouvrage dont nous nous bornerons à présenter une courte analyse, ne pouvant suivre l'auteur dans la discussion des multiples documents arméniens, grecs, latins, syriaques [1], arabes, persans, turcs, et même chinois, qu'il a mis en œuvre et utilisés pour son commentaire. En réalité, le texte géographique de Moïse de Chorène, qui occupe à peine 8 pages, a servi de thème à la savante dissertation de M. Marquart. Ce texte comprend deux parties : une simple énumération des provinces de la « terre de Perse » au nombre de 67; et une description des pays d'après Ptolémée. — M. M., après avoir donné la traduction de la première partie, reprend individuellement chacune des provinces énumérées et traite sommairement, avec beaucoup d'érudition, de sa dénomination, de ses limites, de son histoire. On est surpris de la somme de travail que représente cette étude, et de l'abondance des documents qui y sont accumulés.

On pourrait trouver que l'étude est trop générale, et que la détermination des régions semble parfois manquer un peu de la précision topographique qu'on aimerait à rencontrer toujours dans ces sortes de travaux. La nature même du texte — une simple énumération, comme je l'ai dit — qui sert de base au commentaire en est sans doute la cause principale. La division en deux parties a eu pour résultat d'amener certaines répétitions inutiles, des citations qui font double emploi. Mais l'on pardonnera facilement ces légers inconvénients dont l'auteur n'est pas entièrement responsable, et qu'il a cherché à éviter en se bornant à annoter la traduction de la seconde partie.

Une bonne moitié de volume (pp. 165-305) est consacrée à trois dissertations intitulées : *Die armenischen Markgrafen* (pp. 165-178); *Zur histor. Topographie von Kermân und Mûkrân* (pp. 179-198);

1. Quelques notes en passant à propos de ceux-ci : p. 37, *Raxwad*, est à rapprocher du syr. *Rûkût* (*Notices des manuscrits*, t. XXXVII, p. 88, l. 17); — p. 43, l'identification de l'île de *Darai* avec *Deîrin* proposée par M. Guidi, n'est pas absolument prouvée; — p. 43, n. 1, *Rai* ne doit pas être corrigé en *Darai*, mais en *Radani*; — p. 76. l. 28. La paléographie demande que l'on corrige de préférence *Marûlrûd* (= Merw er-Roud); — p. 78, n. 4; la leçon *Qadistan* ne doit pas nécessairement être corrigée en *Qadishastan*; — p. 114, n. 1, *Paidangaran* ne se trouve mentionnée entre Rêw-ardashîr et Mazôn que par hasard, dans la liste de M. Guidi; dans le texte, ces noms sont à plusieurs pages de distance. Il s'agit de la même région dans les trois cas.

Toxâristân (pp. 199-305). C'est surtout dans ce dernier *Exkurs* que M. M. a recours aux sources chinoises [1]. Cette partie de son travail est très importante, car le sujet n'avait pas encore été traité, que nous sachions, avec autant de méthode dans son ensemble.

On voit que l'étude de l'auteur ne porte pas seulement sur l'Iran, mais sur toute la Perse actuelle et une partie de l'Afghanistan. — Des tables très développées (pp. 325-358) permettent de puiser assez facilelement [2] à cette mine. L'ouvrage de M. Marquart prendra place à côté du petit livre de M. Hoffmann : *Auszüge aus syrischen Akten persischer Märtyrer*, si précieux pour l'étude de la géographie de la Mésopotamie et de la Perse orientale : il le complétera sur bien des points. Les nombreux rapprochements de textes qu'il a faits en ce qui concerne les noms propres, fournissent en outre des termes de comparaison fort intéressants au point de vue philologique. On peut dire sans exagération que l'auteur nous a donné une œuvre de première importance.

II. — On sait qu'un certain nombre d'écrivains arabes du IXe au XIVe siècle de notre ère, nous ont laissé des écrits géographiques assez considérables, les uns sous forme de dictionnaire, les autres sous forme de descriptions ou de narrations de voyage. Beaucoup de ces ouvrages ont été réunis dans la précieuse *Bibliotheca geographorum arabicorum* de M. de Goeje.

Une traduction d'ensemble qui mettrait cette collection à la portée des géographes et des historiens non-arabisants, est encore à tenter. En attendant, on est heureux de rencontrer des travaux partiels, comme celui de M. Streck, qui vulgarisent les notions renfermées dans ces ouvrages. L'auteur s'est proposé de décrire la Babylonie. Il a partagé son étude en deux parties : dans la première, il a réuni les notions générales concernant cette région, et il y a joint un exposé du système des canaux de l'Iraq. Dans la seconde, il donne la description particulière des pays et des villes. Le premier chapitre, qui occupe plus de 120 pages, est consacré à Bagdad. Le chapitre II, donne la description du cours du Tigre depuis Takrit jusqu'à Bagdad, et le chapitre III, de Bagdad à Wâsit. Le troisième fascicule contiendra la suite de l'ouvrage, auquel l'auteur joindra, nous l'espérons, des tables détaillées et une carte. Le meilleur éloge qu'on puisse faire de ce travail est de rappeler qu'il a pour base un mémoire couronné par la Faculté de

---

1. En ce qui concerne les documents chinois, voir la recension élogieuse de M. Chavannes, dans le *Journ. asiat.*, nov.-déc. 1901, pp. 550-558.

2. Quoique les tables soient très développées j'ai remarqué l'absence de plusieurs noms, entre autres *Çaimara* (pp. 20, 94). La multiplicité des formes (souvent cinq ou six) pour le nom d'une même localité est aussi un inconvénient qui aurait pu être atténué par des renvois aux différentes orthographes.—Une carte géographique, même schématique, aurait été fort désirable.

philosophie de Leipzig, qui avait mis au concours l'étude des noms de lieux de l'anciennne Babylonie d'après les géographes arabes.

J.-B. CHABOT.

U. von WILAMOWITZ-MOELLENDORFF. **Griechisches Lesebuch**; t. I Text; t. II Erläuterungen. Berlin, Weidmann, 1902. Chaque tome en 2 fascicules de XI-179, IV + 181-402 pp. et IV-126, IV + 127-270 pp.

Les morceaux choisis d'auteurs grecs publiés parM.von Wilamowitz-Moellendorff se distinguent d'autres recueils du même genre en ce qu'ils ne comportent pas de poésie, étant destinés aux classes supérieures, dans lesquelles Homère et les tragiques sont supposés connus. Mais le cadre en est très vaste; il comprend, sauf cette exception, l'ensemble de la littérature grecque, et, ce qui n'est pas moins caractéristique, les auteurs à proprement parler classiques n'y tiennent qu'une place restreinte. C'est que M. von W. a voulu que l'élève trouvât dans ce livre toute la pensée grecque et pût ainsi se familiariser aussi bien avec la politique qu'avec l'histoire, avec la médecine et les mathématiques qu'avec la philosophie, avec les documents que nous connaissons par les inscriptions et les papyrus qu'avec les œuvres purement littéraires conservées par les manuscrits. Je m'abstiens de critiquer le choix des morceaux, l'ouvrage, à cause de son but pratique, n'étant pas appréciable au point de vue de notre enseignement. Je regretterais cependant, si un livre analogue était fait pour les lycées de France, l'absence de quelques pages de Pausanias, des descriptions faites par un Grec me semblant utiles pour l'étude de l'esprit grec ; et je n'hésiterais pas à y admettre une nouvelle section comprenant des morceaux spécialement relatifs aux mœurs et à la vie privée. Les deux fascicules de texte sont accompagnés de deux fascicules de notes et d'explications précieuses. Je ne crois pas que M. von Wilamowitz ait manqué une seule occasion d'instruire les élèves par des remarques sur la langue, sur le sens des termes, surtout des termes post-classiques, sur les usages, sur tout ce qui doit, en un mot, aider à comprendre et à interpréter les textes. L'ouvrage en prend une valeur toute particulière; et si les élèves des gymnases allemands, entre les mains desquels est mis ce recueil, ne savent pas y trouver des encouragements pour l'étude du grec, c'est qu'ils méconnaîtront la peine que se donnent leurs éducateurs pour la leur faciliter. En quoi ils auront tort : négliger la langue grecque et ses productions, c'est rabaisser le niveau de la culture intellectuelle.

MY.

Der isländische Bauernhof u. sein Betrieb zur Sagazeit nach den Quellen dargestellt von Dr E. Dagobert Schönfeld. In-8° de xvi-286 pp. Strasbourg, K. Trübner, 1902. Pr. 8 m.

En ce 31e volume des « Quellen u. Forschungen zur Sprach u. Culturgeschichte der germanischen Völker » M. le Dr E. D. Schönfeld expose, d'après les renseignements tirés des sagas, ce qu'était l'exploitation rurale en Islande aux temps qui suivirent immédiatement l'occupation de cette île. Après nous avoir montré la ferme et présenté ses habitants, nous initiant à leur vie et à leurs travaux, il nous donne une infinité de curieux détails en une série de chapitres sur les animaux domestiques depuis le chien et le chat, par les chevaux, les bœufs, les moutons, les chèvres et les porcs, jusqu'à l'ours apprivoisé. Beaucoup de ces animaux jouaient un rôle important dans la religion et la magie. C'étaient, aux fêtes de Freyr, des courses et, peut-être, des combats de chevaux; et au banquet du dieu, de même qu'à ceux d'Odin et de Thôr, un cheval blanc qu'on immolait et dont les fidèles se partageaient les chairs. En général, le cheval passait pour être l'interprète de la divinité (cf. Tac. Germ. 10). Sa tête, au sommet d'un toit protégeait la maison ; fixée, la gueule ouverte, au bout d'une perche, elle était pour l'ennemi, dans la direction duquel elle était tournée, une menace d'autant plus terrible que s'y joignait la force des runes, « ramme runer »...

Tout cela, certes, constitue une lecture intéressante et que nous recommandons comme une excellente introduction à l'étude des sagas, en général. Néanmoins, il nous semble que M. le Dr Schönfeld a terminé son livre bien à court : nous aurions aimé à y trouver comme conclusion soit un court résumé, soit quelques considérations ou comparaisons historiques que le sujet comporte. Ce que nous lui reprochons surtout, c'est le manque d'index analytique alphabétique (des matières et des mots islandais cités). Nous souhaitons à l'auteur une nouvelle édition dans laquelle il puisse réparer cet oubli.

Léon Pineau.

Paul Hermann. **Erläuterungen zu den ersten neun Büchern der Dänischen Geschichte des Saxo grammaticus.** Erster Theil. *Uebersetzung.* Mit einer Karte. Leipzig, 1901. Verlag von Wilh. Engelmann. In-8° de vi-508 pp. Pr. 7 m.

Il y a trois ans M. P. Hermann, dans la préface à son intéressante mythologie allemande, dont j'ai rendu compte ici même (1899, n° 21), en même temps qu'il annonçait une mythologie scandinave, faisait espérer, entre temps et comme préparation à celle-ci, un ouvrage sur les « Gesta Danorum » de Saxo Grammaticus. Il en donne aujour-

d'hui la première partie, qui contient la traduction des neuf premiers livres, c'est-à-dire de ceux consacrés aux temps anciens. Après la traduction anglaise de MM. Elton-Powell, publiée en 1894 sous les auspices de la *Folk-Lore Society*, la critique allemande avait, à plusieurs reprises, exprimé le regret qu'il n'y eût pas en Allemagne une seule traduction de cette œuvre si curieuse et de toute première importance pour l'histoire littéraire et religieuse des pays scandinaves. En 1899-1900, M. H. Jantzen voulut combler cette lacune. Mais sa traduction, assure M. P. Hermann, ne rend pas le texte avec une suffisante fidélité ; et outre des erreurs matérielles, elle a le tort, à l'exemple de la traduction anglaise, de laisser en prose les nombreux vers qui sont une des originalités de Saxo : aussi M. P. H. n'a-t-il pas hésité, à si peu d'intervalle, à en faire paraître une nouvelle, dans laquelle, tout en ne faisant aucune violence à la langue allemande, il s'efforce de conserver les traits caractéristiques de l'original et de rendre les vers dans leur mètre même. C'est là un travail considérable et absolument méritoire. Non que cette traduction des vers, si habile qu'elle soit, me plaise beaucoup. Franchement, les hexamètres allemands rappellent bien peu les hexamètres latins. Mais est-ce la faute du traducteur ? Moins que de la langue même qui a tant de peine à se plier à une métrique, qui, en réalité, lui est foncièrement étrangère. J'aime infiniment mieux la prose de M. P. Hermann. Tout en restant, en général, très claire, elle reproduit les passages les plus difficiles de Saxo — et il y en a — avec une remarquable fidélité et de sens et de style. Je signalerai cependant, de ci de là, quelques erreurs ou négligences. Ce sont des fautes d'impression, pp. 62, 265, 283, 320, 399, 423 ; p. 315, « um seinen Bruder zu rächen », le texte porte « in ulcionem fratrum » — la traduction anglaise a, du reste, fait la même faute ; p. 353, l. 20. au lieu de « Harald wollte... » il faut lire « Ring wollte ». Certains passages aussi sont traduits un peu librement, p. ex., p. 19, ces deux vers : « Quoue paratur — Prestite bellum ? » « Wessen Gebote — Folgt ihr zur Reise ? » Une omission m'a frappé : p. 143, l. 21, le « quod si aquis frangeris » du texte manque dans la traduction. Plusieurs fois le sens ne m'a pas paru très exactement suivi. Saxo dit, p. 23 : « Quibus superatis fugientem Hadingum predictus senex ad penates suos equo deuehendum curauit, ibique suauissime pocionis beneficio recreatum uegeciori corporis firmitate constaturum predixit ». M. P. H. comprend : « Dort erquickte er ihn durch einen süssen Trank und weissagte ihm, dass ihm dadurch fortan eine frischere Körperkraft Festigkeit verleihen werde ». De même la traduction anglaise. Sans doute, c'est le sens qui vient tout d'abord à l'esprit ; mais le latin peut signifier aussi qu'il a été prédit par le vieillard à Hading qu'un certain breuvage plus tard lui donnerait de nouvelles forces : or, d'après le contexte, ce dernier sens seul, à mon avis, est possible. Enfin, n'est-ce pas un contre-sens tout à fait que

de traduire ce vers : « Quid stupetis, qui relictum me colore cernitis ? » par « Sagt, was staunt Ihr, die Ihr farblos, bleich und elend mich erblickt » (p. 218) ? Sinon un contre-sens, alors une étrange liberté de construction. Tout cela est peu de chose assurément et il suffira d'une révision attentive, en vue d'une nouvelle édition, pour que cette traduction, devenue impeccable, demeure définitive. Avec la collaboration de M. le Prof. Dr C. Knabe, de Torgau, M. P. Hermann a mis à la fin de son livre un appendice sur la langue et le style de Saxo : les modèles latins qu'il imite, le nombre et la valeur des emprunts qu'il leur fait, la nature des mètres qu'il emploie ; suit un index des noms propres. Mais, c'est surtout la seconde partie de son ouvrage, consacrée aux « Erläuterungen », qui promet d'être intéressante et qu'il faut souhaiter de voir paraître bientôt. Peut-être aurai-je l'occasion de parler alors plus longuement de Saxo.

Léon Pineau.

Ferdinando Gabotto. **Cartario di Pinerolo fino all' anno 1300.** [Extrait du deuxième volume de la *Biblioteca della società Storica Subalpina*]. Un vol. in-8°, 304 pp. Pinerolo, Tipogr. Chiantore Mascarelli, 1899.

— Un millennio di Storia eporediense (356-1357) [Extrait du quatrième volume de la *Biblioteca della Società Storica* Subalpina]. Un vol. in-8°, 424 pp. Pinerolo, tip. Chiantore Mascarelli, 1900.

M. Gabotto continue, avec la fondation et la direction de la bibliothèque de la société d'histoire subalpine, l'œuvre entreprise par lui avec le *Bollettino Subalpino* et avec l'organisation des Congrès historiques subalpins qui se tiennent chaque année au mois de septembre à tour de rôle dans les vieilles villes historiques du Piémont, Aoste, Ivrée, Pignerol, Cuneo, etc. Sous son impulsion les archives s'ouvrent et les documents s'impriment. Lui-même ne s'en tient pas à la seule direction du travail des autres : il est le plus actif et le plus infatigable de ses propres ouvriers, et il remplit de ses publications les volumes de la Bibliothèque comme les livraisons du Bollettino. Tout n'y est pas parfait sans doute, ni peut-être même excellent, et certains de ces mémoires portent, dans les négligences du style et les lourdeurs ou les surcharges de la composition, les traces d'une hâte évidente, parfois un peu fébrile. Mais je la pardonne volontiers à cette fougueuse activité, à ce désir inlassable de mettre à la disposition des érudits le plus grand nombre de documents possibles et de défricher la plus grande étendue possible de terrain historique. Il y a de meilleurs stylistes et il y a des livres plus clairs et moins touffus : il n'y a pas d'auteur qui ait fait plus en si peu de temps pour l'histoire de son pays.

Les deux volumes ci-dessus sont relatifs : l'un à Pignerol, l'autre à Ivrée ; celui-ci est un mémoire, celui-là une publication de textes. L'un

et l'autre sont des chapitres de cette histoire médiévale du Piémont où M. G. est maître passé.

Le cartulaire de Pignerol contient 187 documents publiés avec grand soin. M. G. indique avec précision pour chacun la provenance, la situation actuelle, les sources subsistantes, fait souvent des observations critiques et spécifie la *méthode de publication*, conformément aux règles minutieuses promulguées pour les travaux de ce genre par l'*Istituto Storico Italiano*. Ces 187 documents, dit M. G., représentent « tout le matériel documentaire relatif à la ville de Pignerol depuis la première mention de son nom jusqu'en 1300 », en laissant toutefois de côté ceux des documents du XIIIe siècle qui commencent des séries, comme les *Conti della Castellania di P.* ou les *Registri della Curia Civile e Criminale*. L'histoire primitive de P. ayant été liée étroitement à celle de l'évêché de Turin et de diverses abbayes piémontaises, beaucoup de documents relatifs à ces corps ecclésiastiques sont reproduits ici dans une érudite introduction. M. G. analyse brièvement les origines de la commune de Pignerol, indique ce qui reste de ses anciennes archives, et comment s'est formé au moyen âge le Cartario dont il n'a été conservé que des débris et qu'il vient de reconstituer. La dernière partie est relative aux travaux dont le cartulaire a été l'objet au XVIIe et au XVIIIe siècle. (De Levis, Garola, l'*Accademia del Chisone*, Alliandi). Il manque à ce volume une table des matières et des index, au moins onomastique et toponomastique, sans lesquels les recherches y seront difficiles et rebutantes.

Une table manque aussi au long mémoire intitulé *Un millennio di storia eporediese* où M. Gabotto a étudié l'histoire d'Ivrée de 356 à 1357. Elle y serait cependant indispensable pour se débrouiller dans cette dissertation compacte. Ce n'est pas une histoire suivie, qu'il est prématuré de vouloir écrire, dit l'auteur, tant que les recueils de matériaux qu'on commence à établir seront inachevés, et avant que divers points encore obscurs aient été illustrés de monographies particulières. C'est seulement une *Introduction à la recherche des documents médiévaux d'Ivrée*. L'auteur néglige donc ici les épisodes connus, d'autres qu'il se réserve de traiter ou de faire traiter dans la même Biblioteca : il se borne à étudier ici certaines questions sur lesquelles les documents sont déjà tous réunis et suffisamment abondants. Le premier de ces épisodes est l'histoire d'Ivrée dans le haut moyen âge (356-1094), où est surtout remarquable ce qu'il dit des évêques d'Ivrée du Ve au VIIIe siècle, d'Ivrée, duché lombard et comté franc, et le tableau des origines de la seigneurie épiscopale au XIe siècle. Le chapitre II est relatif à Ivrée sous le régime épiscopal et communal (1095 à 1238) M. G. y fait avec beaucoup d'érudition (manquant parfois de clarté) l'histoire de l'apparition et du développement de la commune ; il insiste sur la lutte d'Ivrée avec les comtes de Biandrate et la réorganisation par les évêques Pietro et Oberto de la *comune d'Ivrea e del Canavese* ».

— Puis vient (chapitre III) la fin du régime communal et épiscopal à Ivrée et l'apparition des premières seigneuries (1238-1313) : la domination de Corrado di S. Sebastiano, « procurator et electus ecclesiae eporediensis », les donations nominales à la maison comtale de Savoie, les luttes des Valperga et des San Martino, l'« *eletto* » Frédéric de Front et l'origine de la seigneurie de Montferrat et enfin la soumission volontaire d'Ivrée aux princes de Savoie-Acaia. — Dans la première moitié du XIVe siècle (1313-1357 ; chapitre IV), Ivrée devient une possession savoyarde, non sans difficultés ni hésitations : M. G. indique la série des conspirations au profit des comtes de Provence et de Montferrat, la domination anarchique des compagnies d'aventure, l'occupation d'Ivrée par Jean II Paléologue et le condominium du comte de Savoie et du marquis de Montferrat, et enfin l'établissement définitif du pouvoir du comte Vert. Malgré les réserves de M. Gabotto, c'est sinon un tableau partout également poussé et définitif, du moins une esquisse suffisante et fort utile de l'histoire d'Ivrée qu'il a écrite ici. L'intérêt du volume est augmenté encore par des excursus sur les évêques d'Ivrée (1358-1457), sur les relations des évêques d'Ivrée avec les comtes de Savoie (1357-1412), et une longue et importante suite des comptes de l'*Archivio Camerale di Torino* relatifs à Ivrée. Ces deux publications, avec des mérites divers, font grand honneur en somme au jeune professeur turinois.

L.-G. Pélissier.

Statuts d'hôtels-Dieu et de léproseries. Recueil de textes du XIIe au XIVe siècle, publiés par Léon Le Grand,... — Paris, A. Picard et fils, 1901. In-8° de XXIX-286 pages. Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.

C'est vraiment un recueil fort intéressant que celui qui est ici présenté. Il deviendra indispensable à tous ceux qui auront à traiter des questions d'assistance publique au moyen âge et il permettra d'avoir une idée très nette des hôpitaux et léproseries qui couvraient le sol de la France aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

Il y a lieu d'abord de s'arrêter à la savante introduction que l'éditeur a mise en tête de son volume. Il y indique ce qu'il faut entendre par la règle de saint Augustin, sous laquelle vivaient les religieux hospitaliers, il y montre l'influence qu'ont exercée d'une part les statuts donnés par le grand-maître Raymond du Puis à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, d'autre part les constitutions dominicaines ; il y détermine les différentes séries d'établissements qui ont vécu à peu près sous le même régime, enfin il y caractérise en quelques traits heureux les léproseries, auxquelles était imposée une véritable règle religieuse.

Les documents qu'il a insérés dans sa publication ne sont certainement pas tous inédits ; mais, épars dans des revues ou recueils divers, leur recherche présentait quelquefois des obstacles, qui n'existeront plus maintenant. Ils sont naturellement divisés en deux catégories bien distinctes : les statuts des hôtels-Dieu et ceux des léproseries. De grandes différences, on le sait, existaient entre ces deux espèces d'établissements. Les premiers possédaient une association de frères et de sœurs réunis pour le service des malades : ceux-ci étaient considérés comme les véritables maîtres de la maison et tous les statuts ordonnent de leur témoigner la plus grande déférence et le dévouement le plus complet ; dans les léproseries, sains et malades formaient à eux tous une congrégation religieuse, dont le chef était quelquefois lui-même lépreux. Les malades étaient reçus et soignés gratuitement dans les hôpitaux ; on ne leur demandait pas non plus de certificat d'origine. Il suffisait qu'ils fussent pauvres, et quelquefois que leurs infirmités ne fussent pas incurables. Au contraire, les maladreries étaient beaucoup plus fermées. Elles n'étaient établies que pour les gens de la localité, riches et pauvres, qui devaient apporter à la maison leurs biens. A l'origine, ils étaient reçus d'abord à l'essai et si le régime ne leur plaisait pas, ils étaient libres de sortir ; passé un certain délai, ils ne pouvaient plus reprendre leur apport.

Il y aurait beaucoup à dire sur la condition des malades et des lépreux, qui est révélée par les statuts ici publiés : ce n'est pas le lieu. Il faut se contenter de signaler la façon tout à fait remarquable dont M. Le Grand a compris sa tâche. Il n'avait pas à éditer tous les statuts connus : il se serait exposé à des redites plutôt fastidieuses ; il n'a donc donné que les types les plus importants et les plus anciens, ceux d'après lesquels les autres se sont formés. A l'exception de ceux d'Aubrac et du Puy, ils appartiennent tous, du moins ceux qui concernent les Hôtels-Dieu, à la région du nord, depuis Angers, Le Mans et Troyes jusqu'à Lille et Cambrai, et plutôt encore aux pays de l'ouest qu'à ceux de l'est. Des 13 règlements de léproseries, il n'y en a encore que deux qui soient du midi : ceux de Montpellier et de Brives près Le Puy. Il est extraordinaire de constater combien peu se sont conservées les anciennes constitutions des établissements méridionaux ! Et pourtant la charité était autant développée dans le midi que dans le nord ; mais les archives y ont été tellement malmenées !

Chacun de ces documents est précédé d'une notice historique sur la maison qu'ils intéressent, et, quand il y a lieu, d'une étude critique sur la date à laquelle ils remontent. Des notes très nombreuses expliquent encore le texte ou établissent des rapprochements nécessaires avec d'autres statuts ou règles ; enfin une table détaillée donne la nomenclature des principales matières traitées. Tout cela est digne d'éloges et je suis heureux d'avoir à le constater.

L.-H. Labande.

Le Palais de justice de Nimes. Notice historique et descriptive sur les édifices judiciaires nimois, de la basilique romaine au palais actuel... par Michel Jouve. — Nimes, Debroas-Duplan, 1901, in-8° de 179 pages.

Le livre de M. Jouve a pour but principal de raconter la construction et de donner la description détaillée du palais de justice qui existe actuellement à Nimes. L'auteur ne pouvait pas aborder ce sujet sans faire l'historique des monuments qui l'ont précédé au même endroit : c'est, dans l'antiquité, la basilique des *quatuorviri juridicundo*, dont on a retrouvé des substructions et divers motifs de décoration : c'est, au moyen âge, la curie royale, bâtie par le sénéchal de Beaucaire et de Nimes, à côté du château des Arênes, où se rendait la justice des vicomtes. Cette maison du roi, successivement agrandie et modifiée selon les habitudes d'autrefois, se composait au XVIe siècle d'un amas de constructions, presque adossées aux remparts et d'un usage des plus mal commodes. Quand Henri II créa le présidial, on tenta, mais en vain, le transfert de la cour de justice : il fallut rester dans ce quartier infect, où sévissaient constamment des épidémies. Vers la fin de l'ancien régime, la partie voisine du rempart est démolie, l'air et la lumière pénètrent à flot, des dégagements s'opèrent. La Révolution arrête les travaux ; mieux que cela même, elle aliène les terrains voisins du palais, sur lesquels on comptait pouvoir s'agrandir ; les bâtiments du tribunal risquent encore une fois d'être étouffés au milieu de nouvelles constructions.

Arrive l'Empire. Nîmes est le siège d'une juridiction trop importante, pour qu'on n'élève pas à la place des anciennes masures un monument plus convenable. L'ingénieur Charles Durand en reçut la commande ; mais on restreignit ses plans et il ne put donner à son œuvre l'étendue qui lui était nécessaire : il éleva cependant, dès 1805. un palais, qui par un portique gréco-romain donnait sur l'Esplanade, mais la destinée de ce nouveau temple de la justice devait être très courte. On reconnut promptement qu'il fallait lui donner l'ampleur qui lui manquait, et en 1838, on posa la première pierre de l'édifice actuel, qui est dû à l'architecte Gaston Bourdon. Le monument de Charles Durand disparut tout entier, au grand désespoir de l'artiste encore vivant.

Telle est la partie historique du livre de M. Jouve ; vient ensuite la description du palais actuel, dont nous ne pouvons que signaler la précision. Dans les annexes jointes à ce récit, à remarquer les notices biographiques sur les architectes et artistes qui ont édifié ou décoré les deux derniers monuments, le tableau des magistrats de la cour d'appel depuis 1811 et la liste des bâtonniers de l'ordre des avocats depuis 1812.

L.-H. Labande.

La naissance, le mariage et le décès. Mœurs et coutumes, usages anciens, croyances et superstitions dans le sud-ouest de la France, par P. Cuzacq,... — Paris, H. Champion, 1902. In-12 de 201 pages.

Voici un ouvrage qui aurait pu offrir le plus grand intérêt, s'il avait fait l'objet de plus de recherches et s'il avait été mieux présenté. Il y avait d'abord à distinguer les coutumes juridiques et prescriptions de l'ancien droit local, des croyances et superstitions : ce sont là deux choses entièrement différentes, qu'il ne fallait pas mêler.

Dans la première série rentraient les nombreux textes que l'auteur a extraits des anciennes législations locales et qu'il a intercalés dans son récit ; ces textes devaient être exactement datés, puis classés chronologiquement et par région. On pourrait en ajouter beaucoup d'autres et le dépouillement des registres des notaires, surtout de ceux qui remontent aux époques les plus anciennes, fournirait des matériaux encore plus abondants : les fiançailles, les contrats intervenus entre époux, les promesses de vivre en paix l'un avec l'autre, les séparations amiables, les traités entre filles-mères et séducteurs, les rachats d'adultères, les reconnaissances d'enfants bâtards, les légitimations, les louages de nourrices, les engagements pris par des médecins pour rendre les femmes fécondes, etc., ont fait dans le midi, aussi bien à l'est qu'à l'ouest, l'objet de nombreux actes passés par devant les notaires. Cette mine est à exploiter par tous ceux qui veulent pénétrer dans l'intimité des gens d'autrefois.

La seconde série devait être consacrée spécialement aux habitudes superstitieuses et aux croyances que j'appellerai fétichistes. Là encore, il y avait lieu de classer tous les éléments par région, en tâchant de découvrir jusqu'à quelle époque on peut les suivre. Il y avait en même temps, pour faire œuvre scientifique, à rechercher de quelle origine proviennent ces diverses superstitions.

Malgré ces lacunes et ce défaut de coordination, on doit reconnaître que le livre de M. Cuzacq offre beaucoup de renseignements et fournit des détails précieux aussi bien à l'historien qu'au folkloriste. Prenons-le donc tel qu'il est : en le feuilletant, on trouvera à chaque page, malgré quelques hors-d'œuvre, des faits curieux. Puisse l'auteur poursuivre son enquête, en lui donnant des bases plus solides, et nous présenter, dans une seconde édition, un ouvrage que se disputeront tous les curieux des choses du passé.

L.-H. Labande.

Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres. XIII. **Mélanges d'histoire du moyen âge,** publiés sous la direction de M. le professeur Luchaire. — Paris, F. Alcan, 1901. In-8° de 185 pages.

Ce volume, digne en tous points de ses devanciers, s'ouvre par une

Note additionnelle aux études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris, qui avaient été publiées dans un fascicule précédent par M. A. Luchaire et dont on avait rendu compte ici même. Cette *Note*, fruit de nouvelles recherches à Paris, précise et complète les informations données sur les *Miracula Sancti Dionysii* et les *Gesta Dagoberti*, ainsi que sur les recueils épistolaires de l'abbaye de Saint-Victor.

« La critique pénétrante » de M. Halphen (c'est le terme qu'emploie à juste raison M. A. L. pour présenter le travail de son élève) s'est attachée à un difficile problème : dans une *Étude sur l'authenticité du fragment de chronique attribué à Foulque le Réchin*, le jeune étudiant de la Faculté des lettres répond victorieusement aux objections présentées par Mabille, dans son *Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou*, contre cette authenticité. Il commence par distinguer dans le fragment deux parties : la première a été écrite en 1096 et le chroniqueur n'y parle que de l'histoire des comtes d'Anjou. La seconde est relative à la première croisade et fut rédigée en 1098. Ces deux parties diffèrent autant par la forme que par le fond ; la première seule serait de Foulque le Réchin. M. Halphen note en effet tous les renseignements historiques qui y sont mentionnés sur les comtes d'Anjou, jusques et y compris Foulque lui-même, leurs possessions, leurs fondations de châteaux, etc. ; il les contrôle, autant que cela a été permis, par les documents diplomatiques contemporains, il démontre que les détails contenus dans ce fragment sont suffisamment exacts pour qu'ils ne soient pas l'œuvre d'un faussaire. D'autre part, la richesse des informations du chroniqueur sur l'Anjou et ses comtes, connaissances qui ne se révèlent au même degré dans aucun auteur de la même époque, amène à croire que la phrase du début, où Foulque se donne comme narrateur des faits de ses aïeux, est absolument vraie. Il n'y a qu'à souscrire à une telle conclusion.

M. G.-A. Hückel a fait porter son examen sur les *Poèmes satiriques d'Adalbéron*, ces « documents énigmatiques du XIe siècle, dont l'obscucurité avait fait jusqu'ici le désespoir des érudits ». Comme introduction, il trace le tableau de l'opposition du clergé séculier sous le roi Robert, protecteur du clergé régulier réformé par les abbés de Cluny. Adalbéron, évêque de Laon, dont le rôle politique et les intrigues sont ici marqués nettement, est le chef de cette opposition et s'attaque avec violence à la royauté et à ses conseillers. Il entre dans la polémique de pamphlets qui sévit alors : il écrit d'abord le *Rythmus satiricus*, chanson sur Landry de Nevers, un des fidèles de la cour de France. M. Hückel, en interprêtant le poème, indique ce qu'était en réalité ce personnage ; il a encouru les colères du parti conservateur ou des évêques, et Adalbéron, qui en trace un portrait des plus méchants, lui prête les intentions les plus perfides. Les explications données par M. Hückel, bien que très justes pour la plupart, ne satisfont pas entièrement (il est si

difficile de deviner les énigmes du texte d'Adalbéron !), surtout celle qu'il propose pour ces vers :

Dolis armatus justifer,
Henrico tollit feminam.

Il s'agit des bouleversements que projèterait Landry à la cour: « Ce grand justicier, traduit M. Hückel, il agit tout armé de ruses : au prince Henri il enlève sa gouvernante. » Il est vrai qu'il fait suivre ce dernier mot d'un point d'interrogation. Cette traduction est impossible, et l'objection qu'on doit tirer de l'enlèvement de sa femme à cet Henri suffit à écarter l'opinion, d'après laquelle il s'agirait ici du jeune Henri, alors âgé de 12 à 15 ans, fils du roi Robert. Je reconnais cependant qu'il est extrêmement difficile d'interprêter ce passage et de le rapporter à un personnage historique. — Relevons encore une erreur de citation à la page 80, où le chanoine historien Godefroy Hermant est appelé Geoffoi Humann.

Le *Carmen ad Rotbertum regem*, où Adalbéron se met en scène, dialoguant avec le roi Robert II, n'offre pas moins de difficultés. C'est une satire des mœurs de la société clunisienne et un programme de gouvernement proposé par le parti conservateur; c'est surtout une récrimination d'Adalbéron, indigné d'être exclu des affaires. Son poème a permis à M. Hückel de présenter les caractères et la situation de la royauté, de l'Église et de l'État, tels que les voit Adalbéron, de tracer le tableau de la société clunisienne et d'esquisser la théorie traditionnelle de l'organisation de l'Église et du gouvernement. Adalbéron y préconise la primauté de l'ordre ecclésiastique sur l'ordre laïque et l'indépendance de l'Église vis-à-vis de la loi humaine, qui régit les nobles et les serfs; puis, vient le plan des réformes proposées par l'évêque de Laon dans la politique royale. A la suite de cette étude très savante, M. Hückel donne le texte même du *Carmen*, qu'il accompagne d'une élégante traduction française et des explications que réclament les obscurités ou ambiguités du poète. — En appendice, il publie encore pour la première fois le poème théologique *De Summa fidei*, adressé par Adalbéron de Laon au roi Robert; puis, il reproduit un opuscule dialectique, en prose cette fois, composé sous la forme d'une lettre que le même prélat aurait adressée à Foulques, évêque d'Amiens.

Ces travaux, d'une haute valeur scientifique, témoignent de l'excellent enseignement donné à ses conférences de la Faculté des lettres de Paris par M. Achille Luchaire : ils font le plus grand honneur aussi bien au maître qu'aux élèves.

L.-H. Labande.

La Chronique de Saint-Hubert dite *Cantatorium*, le livre second des *Miracula Sancti Huberti* et la *Vita Theodorici, abbatis Andaginensis.* Observations sur l'attribution de ces trois œuvres à Lambert le Jeune, moine de Saint-Hubert, par Alfred Cauchie,... — Bruxelles, libr. Kiessling et Cie, 1901. In-8o de 86 pages. (Extrait du t. XI, n° 2, 5e série, des *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*).

Une thèse récente de M. Karl Hanquet, soutenue devant l'Université de Liège, a ramené l'attention sur ces trois récits dont l'importance pour la Belgique et la querelle des investitures était bien connue. M. Hanquet, après l'érudit allemand Paul Krollik, avait affirmé que l'auteur du *Cantatorium* était Lambert le Jeune, écolâtre et chantre à Saint-Hubert, puis écolâtre à Saint-Remy de Reims et enfin assistant de l'abbé Wired, usurpateur de Saint-Hubert contre le grégorien Thierry II; ce même Lambert le Jeune aurait été aussi très probablement l'auteur du livre second des *Miracula* et de la *Vita Theodorici*.

M. A. Cauchie qui, jadis, s'était élevé contre la certitude de ces attributions, reprend à fond la question; dans son mémoire critique, il examine, les unes après les autres, les raisons que l'on a fait valoir en faveur de la thèse de MM. Krollik et Hanquet, et il arrive à cette conclusion qu'il est évidemment possible que Lambert le Jeune ait été l'auteur du *Cantatorium;* mais il n'y a pas de preuve formelle et il ne serait pas non plus inadmissible qu'un autre des moines lettrés de St-Hubert, s'inspirant tout à la fois des idées grégoriennes et des intérêts de son abbaye, ait écrit la chronique. La question doit donc, selon M. Cauchie, rester indécise.

Elle ne l'est plus pour les deux autres récits : le savant professeur de l'Université de Louvain démontre en effet, d'une façon à peu près indiscutable, que les *Miracula,* antérieurs au *Cantatorium*, ne peuvent pas être du même auteur. Lambert le Jeune n'a certainement pas écrit ce livre, qui a été composé à Saint-Hubert, alors que l'écolâtre se trouvait à Reims : les *Miracula* ont été rédigés avant 1096. Quant à la *Vita Theodorici*, *abbatis Andaginensis* (Thierry Ier, abbé de Saint-Hubert de 1055 à 1086), cette « biographie des plus attachantes » a pu être adressée à Lambert le Jeune, alors qu'il se trouvait à Reims et écrite à son exhortation; cependant il paraît bien qu'elle ait été l'œuvre non d'un moine de Saint-Hubert, mais d'un religieux de Saint-Laurent-de-Liège.

Cette dissertation de M. Cauchie est un modèle de critique fine et pénétrante et l'on a grand plaisir à suivre un raisonnement conduit avec une logique aussi serrée et une érudition aussi étendue.

L.-H. Labande.

Albert Lefaivre. **Les Magyars pendant la domination ottomane (1526-1722).** Paris, Perrin, 2 vol. de 441 et 460 pp., in-8°

Depuis quelque temps il ne se publie généralement que de mauvais ouvrages concernant l'histoire de la Hongrie. Ils sont mauvais par l'esprit de parti qui les inspire : on n'a guère que des plaidoiries d'un enthousiasme ridicule ou bien des dénégations plus ou moins féroces dans la question dominante des mérites historiques de ce peuple magyar, qui a, comme tous les autres peuples, ses qualités et ses défauts. Ensuite, ces livres pêchent presque sans exception par la pauvreté des renseignements et par le manque de critique.

Le travail de M. Lefaivre, imposant par ses dehors — deux gros volumes, formant ensemble un millier de pages ! — ne se distingue des publications qui l'ont précédé — le lourd factum naïf de M. Bertha, journaliste, par exemple — que par l'allure vive du style et par la chaleur mise par l'auteur à défendre sa thèse. C'est un de ces livres agréables qui ne peuvent servir malheureusement à rien.

La thèse de M. L. est que les Magyars ont été toujours un peuple turbulent qui n'a pas voulu reconnaître, jusqu'à nos jours, les bienfaits dont l'a comblé l'Autriche charitable et civilisatrice. C'est pour rétablir la vérité sur ce point que M. L. s'est donné la peine de visiter « les archives secrètes de la Burg » à Vienne, celles de Cassovie et de lire tant de documents authentiques « qui forment la base de son étude ». Car il n'a pas voulu seulement « combler une lacune dans notre littérature », mais détruire en même temps une conception erronée touchant le passé de la Hongrie.

Cette thèse est certainement exagérée, fausse, ainsi que l'est du reste l'opinion contraire, que les historiens magyars cherchent à répandre, par tous les moyens, dans la presse scientifique étrangère. Les Magyars ont opprimé, dans la mesure de leur force, les nationalités conquises, et ce n'est pas, sans doute, un phénomène rare dans le développement de l'histoire. En revanche, l'Autriche, forte de ses droits dynastiques, résultant d'un traité de famille, a cherché sans relâche à réunir la Hongrie entière sous sa domination, pour le seul profit de la maison des Habsbourg, de la noblesse de cour et de la classe nombreuse des fonctionnaires de langue allemande. La résistance des Magyars contre cette tentative de détruire leur manière d'être, de les incorporer à une civilisation étrangère est tout aussi naturelle et digne d'éloges que la résistance opiniâtre qu'opposent les Roumains et les Slaves de la Hongrie contre les tendances envahissantes des maîtres actuels de l'Etat, ces Magyars, les persécutés de la veille.

Mais on peut écrire un excellent livre, tout en soutenant une thèse,

qui s'éloigne de la vérité. Malheureusement ce n'est pas le cas pour l'ouvrage de M. L. En effet, l'information est d'une extraordinaire insuffisance, la critique manque partout et absolument et l'auteur n'était guère préparé pour aborder un sujet si difficile pour quiconque ne connaît point par soi-même le pays et ses habitants.

Depuis cinquante ans, une quantité énorme de matériaux ont été publiés pour servir à une nouvelle histoire de la Hongrie. L'Etat a fait des sacrifices, qui s'expliquent seulement par cette exagération du patriotisme qui distingue avant tout les Magyars ; les grandes familles ont fait paraître les documents les plus importants contenus dans leurs archives ; à Pest même et dans la province on s'est empressé de faire imprimer tant bien que mal — souvent très mal — tout ce qui paraissait avoir quelque importance historique. L'Académie magyare s'est montré d'une fécondité sans égale, livrant sans cesse au public des volumes inombrables, dont bien peu sont, naturellement, au niveau de la science.

En outre, l'histoire de la Hongrie est étroitement liée à celle de la maison des Habsbourg, et les historiens de l'autre côté de la Leitha ont fourni aussi une part considérable à cette œuvre de rénovation. L'ancienne Hongrie a eu des relations de chaque moment avec les États roumains et slaves du voisinage, et une importante renaissance historique s'est produite pendant le siècle passé dans les pays des Carpates et du Danube : une grande partie des résultats atteints touche la Hongrie et il n'est pas permis à celui qui veut en écrire l'histoire de les négliger.

Il faut donc pour entreprendre un travail comme celui de M. L., qui embrasse presque trois siècles de la vie du peuple magyar, la connaissance du hongrois, de l'allemand, du roumain et des langues slaves du Sud. Il faut lire avec attention, avec cette attention fatigante que réclame la lecture des documents mal publiés, des matériaux énormes. Après cela on peut penser à rédiger l'histoire de la Hongrie pendant la domination des Turcs, ou plutôt pendant l'époque de la domination et de la souveraineté ottomane dans certaines provinces de l'ancien royaume hongrois.

M. L. était si pressé de formuler et de démontrer sa thèse qu'il n'a presque rien lu. Une grande partie de son premier volume n'est autre chose que la reproduction parfois mot à mot ou bien le résumé de la « Geschichte von Ungarn » de Fessler, qu'il traite un peu cavalièrement dans sa préface [1], tout en s'y rapportant quelquefois. La traduction est parfois très peu fidèle (il lui arrive de traduire : Geschützmeister « par « canons » I, p. 25) ». Ailleurs, il amplifie pour les besoins du style les citations de sources que donne Fessler (par exem-

1. Sayous est accusé de n'avoir donné « que la paraphrase ou le résumé de Fessler ». Sayous aussi !

ple, dans la conversation de Laszky avec le grand vizir). Pour varier et enrichir son exposition, M. L. recourt à Istvanffy[1], un compilateur, dans lequel il lui a semblé reconnaître une source de première main, digne d'être utilisée à l'égal de Fessler, autre « source ». Arrivant au siège de Vienne par Soliman le Magnifique, M. L. récite, comme d'habitude, son Fessler, qu'il n'est pas besoin de citer, mais, à la fin, il accroche une note pour nous faire savoir que « toutes les péripéties de ce siège mémorable sont racontées avec les détails les plus intéressants et les plus techniques par le lieutenant-général Kupelwieser » : M. L. paraît avoir vu le livre de M. Kupelwieser, mais il s'imagine qu'un travailleur sérieux qui emploie les sources mêmes, pourrait trouver des renseignements précieux dans l'écrit de cet officier, et je l'assure qu'il se trompe. Dans une autre note s'étale la découverte que pour avoir une idée nette de l'histoire des Saxons de Transylvanie il faut voir « les importantes archives condensées sous ce titre [je garde l'orthographe de M. L.] : Quellen der olsterreichen Geschichte ». Or, il n'y a dans les *Quellen* de l'Académie de Vienne que quelques volumes de chroniques et documents ayant rapport à l'histoire de Transylvanie.

M. L. accepte tout ce que lui dit son Fessler et les « sources » subsidiaires. Pour donner un seul exemple, il lui arrive de parler — *horribile dictu !* — de 3,000 hommes empalés ou brûlés à petit feu pendant la campagne contre les Turcs en 1595.

Avec cela, il ajoute sans cesse des jugements, des éclaircissements et de ces coquilles, qui font sourire quiconque connaît un peu ce dont il s'agit. Pour nous arrêter à cette campagne de 1595, on trouve : le prince « Mogilav », ce qui signifie Mogila ou Movila ; le boyard « Étienne Rasvan », ce qui veut dire le boyard « Rasvan » dont le nom comme prince fut Étienne ; on apprend un grand massacre des Juifs à Bucarest, alors que le prince fit tuer seulement ses créanciers, pour la plupart Turcs ; on découvre les villes de « Flok » « Hirsovo », « Hirsov ». Sinan, le grand-vizir, paraît ; il se porte avec son armée sur le nord de la « Valachie » et se voit pris à revers par Michel dans les environs « *de cette ville* (?!) » ; etc.

Enfin, il est impossible de trouver tant d'orthographes erronées de noms propres que dans ce livre, qui restera un modèle dans ce genre : bien peu de noms hongrois, turcs, roumains, noms de personnes ou de dignités (j'ai trouvé un « tchaouk », pour « tchaouch ») ont échappé à cette impitoyable mutilation digne des temps atroces que raconte M. Lefaivre.

---

1. Giovio ou Jove devient, avec ce même Istvanffy et Verancius (Verancsics), orthographié selon les pages, où on découvre son nom (d'après Fessler, évidemment), un historien... hongrois. T. I, p. 78, n. 2 : « Les historiens hongrois des XVIe et XVIIe siècles : Veransics (*sic !*) ; Jovius et Istvanffy. Tous trois ont écrit en latin. »

Je dois avertir que ce qui est dit ici se rapporte uniquement au premier volume : l'ayant parcouru, je n'ai pas eu le courage d'ouvrir le second [1].

N. JORGA.

— Supposez que le latin fût perdu corps et biens, y compris toutes les langues néo-latines, et qu'il ne surnageât du désastre que le seul français, représenté toutefois par une abondante documentation dès l'époque des serments de Strasbourg : comment faudrait-il s'y prendre pour faire saisir à un esprit quelque peu réfléchi et au courant des méthodes le lien ténu qui unirait encore le français au grec, au sanscrit, aux langues germaniques ? Tel est le problème que s'est posé M. MEILLET, à propos d'une langue orientale placée exactement dans les conditions ci-dessus et qu'il a fort élégamment résolu. Son *Esquisse d'une Grammaire comparée de l'Arménien classique* (Vienne, imprimerie des Mékhitaristes, 1903, in-8, XX-116 pp., 6 fr.) est un livre sur lequel la *Revue critique* devra nécessairement revenir avec plus de détail, mais qu'il faut dès à présent signaler comme la première œuvre d'ensemble qui ait paru en aucun pays, sur la structure grammaticale de l'arménien ramenée au prototype indo-européen, et comme un résumé, aussi clair dans la forme que solide et circonspect dans le fond, des intéressants problèmes linguistiques qu'implique cette comparaison. — V. H.

— L'Académie hongroise, voulant donner au public lettré le résultat des dernières recherches sur l'histoire d'Autriche, a fait traduire de l'ouvrage magistrale d'Alphonse HUBER la partie qui va de l'époque la plus ancienne jusqu'à la bataille de Mohács (1526), année où les Habsbourg devinrent les maîtres de la Hongrie (*Ausztria története*, traduit par Louis BARÓTI, Budapest, Académie, 1899-1901. 3 volumes de 528, 575 et 529 pages). Huber qui a publié plusieurs travaux sur l'histoire magyare et qui, à cet effet, avait appris le hongrois, est un des rares historiens de l'Autriche qui ont jugé équitablement les Magyars. Partout il laisse parler les sources et n'est pas aveuglé par la haine des races. Le traducteur a pu utiliser l'exemplaire où Huber avait noté certaines corrections. Cette traduction peut donc être considérée comme une édition revue et corrigée. — J. K.

---

1. Mais j'ai entrevu un renvoi au « remarquable ouvrage » de M. Chéradame. Ces deux écrivains appartiennent à la même école. M. Chéradame ne manquera pas, dans la nouvelle édition, qu'il aura sans doute, de sa « Question d'Autriche » de renvoyer au « remarquable ouvrage » de M. Lefaivre.

Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis MARCHESSOU, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — **17 novembre** — **1902**

Dion, III, p. Boissevain. — Stengel, La chanson de Roland. — Affagart, Relation de Terre-Sainte, p. Chavanon. — U. Chevalier, L'abjuration de Jeanne d'Arc. — Prunai, Sienne. — Jirecek, Les Roumains en Dalmatie, I. — Tocilescu, Monuments du Musée de Bucarest. — Corberon, Journal intime, p. Labande. — Brette, Les édifices où ont siégé les assemblées, I. — A. Tuetey, Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris, VI. — L. Tuetey, Procès-verbaux de la commission des monuments, I. — Morvan, Les chouans dans la Mayenne. — Lallié, Carrié. — Lévy-Schneider, Jeanbon Saint-André. — Alger, Paris de 1789 à 1794. — Dunant, Relations diplomatiques de la France et de la Suisse, 1798-1803. — Grasilier, Aventuriers politiques, Kolli et Pagowski. — Bapst, Canrobert, II. — Académie des inscriptions.

Cassii Dionis Cocceiani Historiarum romanarum quæ supersunt edidit U. Ph. Boissevain, vol. III. Berlin, Weidmann, 1901, xviii-800 p.

Le troisième volume de l'*Histoire romaine* de Dion Cassius termine la publication de M. Boissevain ; il contient les livres 61-80, ou plutôt la reconstitution de ces livres, par le moyen de Xiphilin et autres abréviateurs, dans lesquels on retrouve le texte de Dion. Les deux derniers livres, à savoir la presque totalité du livre 79 et environ le tiers du livre 80, nous ont été conservés directement par un très ancien manuscrit, du vime siècle au plus tard, le Vaticanus 1288, dont M. Boissevain a publié une collation en 1885 dans la *Mnemosyne*, N. S. t. XIII, et dont trois planches photographiques reproduisent des spécimens. A la fin sont ajoutés l'épitomé de Xiphilin et divers excerpta, avec le passage de Photius relatif à Dion. Ainsi est achevé ce grand ouvrage, fruit de longues études et de patientes recherches, qui suffirait pour mériter à son auteur la reconnaissance des hellénistes et des historiens. Malgré les critiques, parfois injustes, qui lui ont été adressées, il restera comme le monument d'un travail virilement accompli, et comme un exemple de ce que peut la science unie à une ferme volonté [1].

My.

1. M. Boissevain termine sa préface par une véhémente tirade contre l'Angleterre, à propos de sa conduite à l'égard des Boers; quelque respectables que soient ces sentiments, je ne saurais approuver que l'on mêle ainsi la politique à la science.

E. Stengel. **Das altfranzœsische Rolandslied,** *kritische Ausgabe.*—Band I: *Text. Varianten apparat und vollstændiges Namenverzeichnis.* Leipzig. Th. Weicher, 1900; in-8° de IX-404 p.

M. Stengel, que ne rebutent pas, on le voit, les plus longs et les plus ardus travaux, vient de s'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance de tous les romanistes. Grâce à MM. Kœlbing et Fœrster on avait déjà, comme chacun le sait, la reproduction diplomatique de tous les manuscrits français du *Roland;* mais dans cette reproduction *in extenso* il était souvent difficile de retrouver le passage étudié. Quant aux rédactions étrangères, elles étaient dispersées et quelques-unes presque inaccessibles. C'est donc un grand service que M. St. nous a rendu en réunissant tous ces documents épars sous une forme condensée et commode, dont la disposition matérielle fait grand honneur à son ingéniosité [1]. Pour la première fois on va pouvoir aisément faire profiter la critique du texte des versions galloise, néerlandaise et allemande [2].

Mais M. St. n'a pas seulement voulu fournir une collection de matériaux et permettre à chacun de se faire un système et de constituer, suivant ce système, un texte de *Roland;* il a voulu constituer lui-même ce texte, sans se dissimuler du reste ce qu'il y aura toujours, dans les résultats de ce travail, de nécessairement hypothétique. Quelle est la valeur de ce texte? C'est ce qu'il est difficile et prématuré de dire, M. St. ne nous ayant fait connaître que très sommairement (p. IX) les principes qui l'ont guidé. Il faudra attendre, pour les discuter, qu'il les ait, — c'est ce qu'il fera dans un second volume, — exposés en détail. Il admet que V^4 (le célèbre ms. franco-vénitien) appartient à la même rédaction que O, mais qu'il a aussi subi l'influence d'un ms. voisin de T, c'est-à-dire qu'il se rapproche, en certains passages, de la famille des mss. en vers. Tant qu'on n'aura pas précisé ces emprunts, ce ms. ne pourra servir à départager les autres, et il perd ainsi presque toute valeur pour la critique.

Il me semble, à première vue, que M. St. a été un peu hardi : il n'hésite pas, par exemple, à admettre des vers ou des leçons qui ne sont ni dans O ni dans V^4 et ne se trouvent par conséquent que dans

---

1. La lettre désignant chaque rédaction est suivie du numéro du vers ou de la ligne, ce qui rend la vérification très facile.

2. Il est regrettable que M. St. ait dû donner la version de la *Karlamagnus saga* en suédois, au lieu de la traduire en allemand ou en anglais. Il a laissé de côté, comme fournissant trop peu à la critique du texte, la *Spagna*, les rédactions italiennes et le *Galien*. Mais il eût été utile, ce me semble, de donner sur les versions utilisées et leurs différents textes quelques indications sommaires, ou du moins de renvoyer aux livres où on peut trouver ces indications; nous n'apprenons même pas, à nous en tenir au volume de M. St., la valeur de plusieurs de ses sigles, nB, nb, ns, nsC, etc.

des versions rimées ou des rédactions étrangères[1]. Mais il donnera plus tard les raisons de ces décisions, et c'est alors qu'il y aura lieu de les examimer.

Le texte pris comme base est naturellement celui de O. J'avoue que je ne vois pas pourquoi M. St. a cru devoir en modifier la graphie sur quelques points, et sur quelques points seulement, pourquoi, par exemple, puisqu'il conservait l'*u* (pour *o* fermé), il a partout remplacé l'*e* anglo-normand par *ié*.

Le volume se termine par une table des noms propres contenus dans le texte critique (avec les principales variantes des diverses versions) qui rendra de très grands services. Le second comprendra une *Introduction* étendue, un *Commentaire* philologique et un *Glossaire* complet. Nous souhaitons à M. Stengel le courage et les forces nécessaires pour mener à bien, dans le plus bref délai possible, cette immense et si intéressante entreprise.

A. Jeanroy.

Relation de Terre-Sainte (1533-1534) par Greffin Aflagart, publiée avec une introduction et des notes par J. Chavanon, archiviste paléographe. Paris, Lecoffre; 1902; in-8°, pp. xxviii-242.

Greffin Affagart est un petit seigneur manceau qui fit deux fois le pèlerinage de Terre-Sainte, en 1519 et en 1533. Il nous a laissé une relation de son second voyage qu'il fit en compagnie de Bonav. Brochard, cordelier de Bernay[2]. La relation, peu intéressante en elle-même, ne contient pas le moindre renseignement inédit sur la Palestine[3]; et je crois bien que c'est ce manque d'intérêt, plus que sa lon-

---

1. Par ex. au v. 3, il renonce à la leçon de O (qui est aussi, à peu près, celle de V⁴ : *tres qu'en la mer cunquist la terre altaigne* pour lui substituer celle de CV : *cunquis la terre jusque la mer altegne*, bien que celle-ci ne soit pas nettement appuyée par les versions étrangères, très vagues en cet endroit; à la leçon de CV, qui donne un simple cliché, je préfèrerais celle de OV⁴, où l'on peut voir un souvenir d'une impression directe des faits : le pays conquis par Charlemagne était montagneux. — De même au v. 4 la leçon adoptée : *borc ne castel ne trueve qu'il ne plagne* ne me paraît pas suffisamment appuyée par les mss. rimés, qui ont pu changer la leçon de O pour obtenir une rime; ici encore les versions étrangères sont vagues. Il en est de même, au v. 24, de la leçon *recercelet le chief*, et de bien d'autres.

2. Quelques écrivains ont confondu ce Brochard avec le dominicain Brocard, du xivᵉ siècle (et non du xiiiᵉ); mais contrairement à ce que dit l'éditeur (p. viii, n. 4), Rœhricht n'est pas du nombre. Il signale lui-même la confusion (*Bibl. geogr.*, pp. 183, 74).

3. Un détail d'actualité. En passant à Chambéry (en 1533) il voulut voir le saint Suaire : « Mais aucuns dyent qu'il a esté brullé, et de faict nous veismes les vestiges du feu qui avoyt esté mys à la chapelle. Les autres disoient que la duchesse l'avoyt prins pour porter en Espaigne, et, pour couvrir son faict, avoyt faict mettre le feu en ladite chapelle, et comment que ce soyt, depuys n'a esté monstré. » (p. 6).

gueur, qui l'a fait négliger par les érudits. En tout cas elle n'aurait rien perdu à attendre un éditeur plus au courant de la palestinologie. Ce n'est pas sans quelque surprise qu'on lit dans la préface (où l'auteur a réuni ce qu'il a pu découvrir sur la famille d'Affagart) qu'« Emaulx » (c'est-à-dire Emmaüs) est « aujourd'hui Homs » ville qui se trouve à plus de 80 lieues au nord. Dans le cours de l'ouvrage on rencontre des fautes de lecture considérables, qui parfois forment de jolis coq à l'âne; par exemple, p. 30 : « Le pays est sous la seigneurie de Troyes », lisez : « troys », c'est-à-dire du Turc, des Grecs et des Vénitiens; p. 230 : « En ce lieu disna la fille de Jacob », au lieu de : « Dina, fille de Jacob ». p. 217 : « région de Capole », pour Décapole. L'éditeur dit, p. 150, n. 1, qu'« il est inutile de relever les erreurs et confusions que fait Affagart ». C'est un aveu d'incompétence qui ressortait suffisamment de l'édition; des notes rectificatives ou explicatives eussent été plus utiles que la plupart de celles qu'on trouve dans le volume [1]. De nombreuses fautes d'impression ajoutent encore à la médiocrité de l'ouvrage [2].

J.-B. Chabot.

Chevalier (Le Chanoine U.). **L'abjuration de Jeanne d'Arc, au cimetière de Saint-Ouen, et l'authenticité de sa formule.** Paris, Picard, 1902, gr. in-8° de 88 pp.

Le procès de la canonisation de Jeanne d'Arc subit un moment d'arrêt, vraiment bien étrange.

---

1. Au lieu de notes comme celles-ci : après *Hystrie*, en note : « Istrie »; après *Diodorus Siculus*, en note : « Diodore de Sicile »; après *Yturea*, en note : « Iturée » (p. 150); p. 182, après *Marath*, en note : « Lacs amers et puits de Moïse. » (*sic!*); au lieu de ces notes, dis-je, et de beaucoup d'autres du même genre, il eut été préférable, ce semble, de noter que *Sainct-Sable* (p. 52) est *Ramleh* d'Égypte; que *Béti*, est *Bettir* (p. 116) que *saint Pelasge* (p. 112) doit se lire « sainte Pélagie »; que s. Clémat (p. 201) est Jean *Climax;* etc. *Capharnakin* n'est pas Kefr Kanna (p. 235, n. 2), mais *Capharnahum*. Tout autre que notre éditeur aurait reconnu dans le grand couvent (p. 118) dont l'histoire l'a frappé (p. xviii), le monastère de Saint-Sabas.

2. P. x, l. 6, lisez 1448 au lieu de *1848;* p. xii, lisez 1585, au lieu de *1855;* p. xix, le lac dont l'auteur ne donne pas le nom ne s'appelle pas Bahr-Hélou, mais *Bahr-Hilleh; ibid.*, lire : l'arbre *sous* lequel reposait Abraham (et non pas *sur*); p. xxiii, lire *caché* (et non *cachée*); p. 12 l. antepen. : *paircte*, lire *paincte;* p. 17, l. 1, *lucz*, lire : *lutz*; p. 61, *Dalida*, lire : *Dalila;* p. 71, l. 15, *dessus*, lire : *dessous;* p. 90, l. 28, *foy*, lire : *soy;* p. 99, effacer la ligne 24; p. 104, l. 4, lire *Siloé*, au lieu de *Silo*, qui est à dix lieues de là; p. 125, l. 23, *Galgata*, lire *Galgala;* p. 130, n. 1; le prophète « Abarut » n'est pas *Baruch* mais *Habacuc;* p. 147, l. ult.; « Ramatha et Ramathain dont était ... Helcana. Le père de Samuel est du même lieu », lire; « ...Helcana, le père de Samuel, est du même lieu. » p. 186, l. 5; *moles*, lire : *nobles*; p. 210, l. 20, *voulloyt*, lire : *soulloyt*; p. 219, l. 5, la tribu de « *Gard* », lire : *Gad;* etc.

A en croire certain polémiste, malheureusement parfois bien informé des choses de Rome, les raisons, celles qu'on ne donne pas — seraient attristantes. Mais, comme les apparences doivent demeurer sauves, les retards volontaires se dissimulent derrière une prétendue abjuration de la bonne Lorraine, qui empêcherait,— mais là, radicalement, — la canonisation.

Et M. le chanoine U. Chevalier, dont la savante plume sait porter aux faux savants et aux mauvais vouloirs de si rudes coups, n'a pas hésité, en bon Français, à mettre au point cette page de notre histoire nationale, à montrer que ce dernier acte, si gravement reproché à la Pucelle, à celle qui avait chassé l'étranger de notre territoire, existait surtout pour ceux qui ne voulaient pas permettre la glorification de l'héroïne qui symbolise pour tous l'âme de la Patrie.

Et fort bien, il nous précise que cet acte d'abjuration, si long, si captieux, au bas duquel la Pucelle — qui ne sut ni lire ni écrire pourtant — mit sa croix, ne fut jamais celui que Massieu, De la Chambre, Taquel, Monnet, Migiet, déclarèrent avoir été lu et accepté par l'accusée, devant la menace du bûcher.

Bien plus, on ne saurait se refuser à admettre que Jeanne ne crut jamais signer qu'une cédule, — et encore n'y mit-elle qu'un signe rond en guise de moquerie, — par laquelle, par crainte du feu, et devant le bourreau prêt avec sa charette, suivant la déclaration du témoin Manchon, elle déclarait simplement qu'elle se soumettait au jugement de l'Église et jurait de ne plus porter l'habit d'homme, qu'il lui fallut cependant reprendre pour se défendre contre ceux qui tentaient de lui faire violence.

Aujourd'hui, à la dernière phrase de M. le chanoine U. Chevalier, qui termine en demandant à ses lecteurs si son enquête sur ce sujet lugubre et angoissant a été sagement conduite, on peut sans crainte répondre affirmativement, en exprimant l'espoir que Rome, se souvenant du passé et dégagée de toute arrière-pensée, voudra nous permettre enfin de placer aux baies de nos cathédrales celle que l'évêque Cauchon, poussé par le cardinal d'Angleterre, Henri de Beaufort, et par les évêques de Thérouanne, de Noyon et de Norwich, firent monter sur le bûcher le 30 mai 1431, pour n'avoir jamais, même dans les plus sombres heures, désespéré de la France.

F. de Mély.

G. B. Prunai, **Siena,** una Città del Quattrocento, 8°, pp. 115. Firenze, F. Lumachi, 1902.

Ce petit volume, d'allure élégante, orné de nombreuses et bonnes gravures, doit être accueilli avec remerciements, tant sont rares encore les travaux sur la lointaine et merveilleuse cité de la Vierge. Le

volume publié l'an dernier dans la collection Knackfuss avait donné de sérieuses satisfactions aux admirateurs de l'art siennois. M. Prunai s'attache surtout à nous montrer la valeur pittoresque de Sienne. En des phrases poétiques et enthousiastes, un peu prétentieuses, il nous promène aimablement autour de ses gravures. Il ne nous apprend rien de nouveau, mais il n'a pas eu, je pense, d'autre intention que de ramasser des renseignements que le public ne sait pas où trouver, et d'être un peu plus abondant et élégant que les guides. Il n'est pas toujours aussi précis qu'eux, en quoi il a grand tort; quelques notes bibliographiques, et une table des matières auraient rendu service même aux touristes; il aurait fait ainsi un petit livre utile, au lieu d'une plaquette simplement agréable à parcourir. Je ne lui reprocherai pas de répéter les vieilles erreurs sur Sienne gibeline, fidèle et romanesque alliée de l'empereur, ou sur Catherine Benincasa rédemptrice de la Papauté : de trop graves historiens s'en sont fait avant lui l'écho. Mais je lui en veux de n'avoir pas toujours bon goût, par exemple de trouver beau le détestable « Provenzano Salvani » de Cassioli. Il aurait mieux fait de reproduire un ou deux compartiments de la Tavola de Duccio, qui est une œuvre extraordinaire.

Julien Luchaire.

C. Jirecek. **Die Romanen in den Städten Dalmatiens während des Mittelalters**; première partie; Vienne, 1901, in-8; 103 pp. (tirage à part des « Denkschriften de l'Académie de Vienne).

Il y avait au moyen âge dans les villes d'origine lointaine de la Dalmatie une population parlant l'italien et le slave, employant la première de ces langues, d'usage presque général pour la vie politique et littéraire, mais n'ayant pas oublié encore un autre langage roman, dont la dernière trace vient à peine de disparaître, dans le siècle passé. Cet ancien langage des ancêtres, des bourgeois du littoral avant les invasions et l'envahissement des barbares, maîtres des cités après l'avoir été des campagnes, n'avait pas de nom, et les étrangers qui l'entendaient parler avec surprise n'en trouvaient aucun pour le lui donner : c'était le « langage spécial », la *lingua propria* des indigènes antérieurs aux Slaves, « un autre parler vulgaire ». Au xve siècle, on le tolérait encore dans les harangues et les discussions pendant les procès, bien qu'il n'arrivât guère aux honneurs littéraires. Puis la déchéance suivit son cours, et bien tard, vers la fin de ce souvenir archaïque, c'était une langue secrète, de quelques vieillards, qui s'en servaient pour ne pas être compris par leurs descendants. C'est ce qu'il fallait pour qu'elle disparût complètement.

Aujourd'hui la conscience slave s'affirme de plus en plus dans les villes dalmates, dont Zara seule reste fidèle au culte de l'italia-

nisme, qu'elle devra abandonner aussi, car les nécessités nationales sont plus fortes que les sentiments de piété et de reconnaissance envers ceux qui ont établi une civilisation. Dans les montagnes, l'élément roman est depuis longtemps perdu. Les « Vlachi » des montagnes qui menaient leurs troupeaux et transportaient les marchandises des Ragusans et de leurs voisins de la côte, ont dû abandonner dès la fin du moyen âge presque totalement leur langue, qui était un des dialectes roumains, ces « Vlachi » étant eux-mêmes des Roumains jetés au loin par le caprice des invasions. Ils se sont slavisés, ne gardant que dans leurs noms une trace du passé.

Il valait bien la peine d'étudier la prospérité ancienne et la déchéance lente de cet élément roman de Dalmatie. Mais, pour mener à bonne fin ces recherches intéressantes, il fallait réunir à une connaissance très solide et très complète de tout ce qui touche aux antiquités de la péninsule balkanique l'exploration personnelle et patiente des archives que les villes dalmates ont conservées parfois avec un soin admirable. Peu de personnes auraient été en mesure de surmonter cette difficulté, et c'est ce qui explique pourquoi un sujet aussi intéressant n'a pas été traité jusqu'ici d'une manière plus étendue et approfondie.

M. Jirecek est un maître en ce qui concerne la vie des siècles passés dans les Balkans, et elle lui est familière chez tous les peuples qui s'y trouvent accumulés et sous tous les rapports. Rien ne lui a échappé dans ses longues recherches aux archives de Raguse, qui sont, pour ainsi dire, sa propriété scientifique. Il était indiqué pour écrire une histoire complète de la Dalmatie, comme il l'est aussi pour nous donner, après son histoire des Bulgares, qui est un chef-d'œuvre, l'histoire des Serbes, leurs voisins et rivaux. Ce qu'il publie aujourd'hui est un des chapitres les plus intéressants qu'on puisse écrire sur la Dalmatie du moyen âge.

L'historien et le philologue y trouveront chacun du profit. Pour ce dernier, M. Jirecek donne des renseignements nombreux et inconnus jusqu'ici sur le roman de Dalmatie.

Une seconde partie doit suivre, et nous en souhaitons l'apparition prochaine.

N. Jorga.

Grégoire G. Tocilescu, **Monuments épigraphiques et sculpturaux du Musée national de Bucarest**; première partie; Bucarest, 1902; 488 pp. gr. in-8°, 4 planches.

L'auteur de ce catalogue des monuments antiques conservés au Musée archéologique de Bucarest, est directeur de ce Musée et professeur à l'Université. Il est connu à l'étranger par les résultats, quelquefois heureux, des fouilles qu'il a depuis longtemps entreprises sur plusieurs points du territoire de la Roumanie.

Ce catalogue ne contribuera cependant pas beaucoup à le faire apprécier par d'autres que le grand public roumain. Il manque, en effet, d'ordre, de mesure et de sérieux.

D'abord, pourquoi distribuer toute la collection en deux parties, que sépare seulement le hasard de la date où telle ou telle pierre est entrée au Musée? Le premier volume ne contient que le catalogue de ce qui se trouvait dans la collection avant 1881. C'est peut-être alors que l'auteur a été nommé directeur du Musée, mais l'événement, aussi important qu'il soit, ne justifie pas une division erronée.

Chaque article donne une reproduction schématique, qui est pour la plupart des cas inutile, la lecture de l'inscription, souvent sa traduction en roumain — comme si un catalogue archéologique pouvait être un ouvrage de vulgarisation — et des notes explicatives. Ces notes ne se trouvent que rarement à leur place : elles ne sont pas, en effet, les renseignements indispensables, les explications nouvelles qui peuvent profiter aux lecteurs habituels d'un ouvrage de cette espèce, mais bien des conférences, des fragments de cours, etc., qui ont été raccordés tant bien que mal au livre. Que dire, en effet, de la dissertation, d'apparence si docte, sur l'éclairage dans l'antiquité, sur les *nomina* et *cognomina* chez les Romains, sur les dignitaires d'une légion quelconque, sur les douanes de l'Illyrique, et ainsi de suite? Tout cela prend énormément de place sans profit aucun.

Les notes sont prodiguées partout, mais les citations ne paraissent pas provenir d'une étude personnelle des textes. Ainsi, les trois passages de Tacite, cités à la page 25, note 3, ne se rapportent pas tous à la milice provinciale; le renvoi à Polybe pour la castramétation des Romains est aussi insuffisant que prétentieux et il ne correspond pas, et on pourrait abonder dans ce sens. On constate partout, avec regret, l'intention de présenter ce catalogue comme le fruit de longues recherches, ce qu'il n'est pas en réalité, et de provoquer par un appareil d'érudition à bon marché les sentiments d'admiration d'un public incompétent.

Les théories personnelles de l'auteur sont trop facilement construites. L'auteur arrive ainsi à présenter le dieu Sabazius comme la divinité dominante en Dace après la conquête romaine, et cela en se fondant sur la fréquente adoration du « Liber pater » ; la mention de Drubetis comme *flavia* lui suggère l'idée que Trajan s'est borné à consolider seulement dans ces régions une conquête antérieure, alors qu'il faut penser seulement à l'occupation passagère d'un point important sur la rive barbare du fleuve-frontière, etc.

L'orthographe des mots grecs est véritablement inexcusable, et les erreurs sont trop fréquentes pour les attribuer aux typographes de Bucarest, qui n'impriment pas mal. J'ai découvert même des lectures comme : Ἀριστοκράτος Ἀριστόκρατης. Quand il y a une traduction roumaine des textes grecs, on peut être sûr d'y trouver des inexactitudes.

Enfin, certaines réflexions de M. Tocilescu méritent de ne pas rester ensevelies dans un livre écrit en roumain. Ainsi, on peut lire à la page 395 : « En observant le fer de Celei [il s'agit d'un fer à marquer les chevaux], avec ses lettres en relief, on doit s'étonner que la découverte de l'imprimerie ait si longtemps tardé à se produire dans la raison des hommes [*sic*]; parce qu'une marque comme celle-ci représente une petite planche typographique, ayant les lettres fixes, au lieu de les avoir mobiles et de pouvoir, par conséquent, les ranger ainsi qu'on le voudrait ». Ou bien, p. 400 : « la mort a été toujours le premier maître et éducateur du genre humain. Les tombeaux ont fait naître la première idée de patrie, le saint amour et le combat héroïque pour la patrie, parce que les tombeaux cachent aux survivants les êtres les plus chers et les cachent pour toujours ».

Nous souhaitons, en finissant, que des travaux de cette espèce soient publiés dans une langue généralement connue, pour trouver l'accueil qu'ils méritent. Il est vraiment caractéristique que certains savants de mon pays publient en roumain sur des questions d'intérêt général et en français sur ce qui touche uniquement l'histoire, très mal connue à l'étranger, de leur peuple. Cela pourrait donner naissance à des commentaires désagréables.

N. Jorga.

Un diplomate français à la cour de Catherine II. — Journal intime du chevalier de Corberon, p. p. Labande. Paris, Plon, 2 vol. in-8.

Disciple de Rousseau, amant de la nature et de la simplicité des mœurs, cœur vertueux et sensible, moraliste légèrement déclamateur, franc-maçon, et au besoin alchimiste, enfin prussophile et anglomane, M. le chevalier de Corberon est bien de son temps. Il ne paraît pas avoir vu en Russie la société idéale qu'il pouvait espérer de rencontrer dans une nation tard venue au monde de la civilisation européenne. Corberon trouve le peuple sauvage et grossier, les gens du monde jaloux et superficiels : « Ils ont de belles manchettes et pas de chemise ». La grande Catherine, pas philosophe du tout, n'obéit qu'à un seul sentiment, l'amour propre, et son héritier le grand duc Paul, est sans caractère. Le portrait n'est pas flatté.

Secrétaire du ministre Juigné dès la fin de 1775, chargé d'affaires de novembre 1777 à juillet 1780 jusqu'à l'arrivée de Vérac, qu'il critique autant que Juigné, Corberon devait quitter la Russie pour occuper à Deux-Ponts le poste de ministre du roi. C'est un observateur sévère malgré ses succès de société au théâtre de salon, au bal, aux petits soupers. Au monde il préférait la vie de famille, et, loin de se laisser séduire par les grâces passagères des belles dames, il rechercha sagement en mariage une jeune fille d'origine allemande, qu'il épousa après son voyage.

La présente publication, qui est précédée d'une excellente introduction due à la plume de M. Labande, ne donne pas les dépêches diplomatiques de Corberon. C'est un journal intime écrit sous la forme recherchée de lettres fictives. A la longue la lecture en devient monotone. Le récit constamment répété de visites et de soupers, toujours les mêmes, ne présente quelque intérêt nouveau qu'aux occasions suivantes : l'arrivée du prince Henri en 1776, la mort de la première grande duchesse Paul, la trop aimable princesse de Hesse, le mariage de la seconde, née Wurttemberg, la visite du roi de Suède, le voyage de l'empereur Joseph II, la visite presque inaperçue de Frédéric-Guillaume de Prusse que Corberon admire quand même.

Ici et là on voit passer l'indolent Panine, l'orgueilleux Orlof, Potemkine, Ostermann, Alopeus, un travailleur celui-là, et Grimm, le prince de Ligne, le consul français Lesseps, le major suisse Hotze, tous personnages plus ou moins intéressants, sans oublier le Genevois Pictet qui, après avoir vécu douze ans dans la familiarité d'Orlof, fut à même de fournir à Corberon les renseignements dont il avait besoin pour sa mission en Russie. Quelques épisodes, entre autres la protection que Corberon accorde à un duelliste réfugié à l'ambassade, la description du palais, du musée, de l'académie, des remarques sur le *Werther* de Gœthe et sur les goûts de bibliophile du comte d'Artois, méritent d'être relevés. Ce journal, qui va de 1775 à 1780, se trouve interrompu durant une ou deux périodes, notamment la plus intéressante, celle ou Corberon, chargé d'affaires, eut à tenir tête au diplomate anglais Harris, plus tard lord Malmesbury. C'était au temps de la paix de Teschen et de la convention d'Aïn Ali Qavaq.

Comme on voit, ces deux forts volumes, ne donnant que des renseignements mondains à l'exclusion des nouvelles politiques, peuvent paraître d'une étoffe un peu mince. Ils contiennent pourtant des détails curieux et font bien connaître un personnage qui fut à l'occasion un diplomate de caractère et de mérite [1].

De Crue.

---

1. Soit dans le texte, soit dans les notes, où l'éditeur montre une confiance absolue dans l'œuvre de M. Waliszewski, on nous permettra de relever de petites erreurs : t. I, p. 90 n. 1. L'académicien Jean-François de La Harpe, correspondant littéraire de Paul Ier, ne doit pas être confondu avec Frédéric-César de La Harpe, le précepteur d'Alexandre Ier. Je rappelle que cette famille vandoise a donné à la fin du XVIIIe siècle un troisième personnage célèbre, le général français Amédée de La Harpe; — p. 99, n. 1. La famille Narychkine, une des premières de la Russie, mettait de la coquetterie à ne pas porter de titre, de comte ou autre; — p. 168, n. 1. Le Genevois Lefort n'était pas « le grand amiral de Russie ». Il était le premier général du régiment d'élite; son grade d'amiral n'est que secondaire; — p. 238, n. 1, et p. 245. Peut-on affirmer, même sur la foi des *Mémoires* dits de Catherine, qu'Alexis Razoumovski fut le mari de l'impératrice Elisabeth, et Serge Soltykof, le père de Paul Ier? — pp. 259 et 354. Marie Feodorovna, seconde femme de Paul Ier, était fille de Frédéric-Eugène de Wurttemberg et non de Charles-Eugène. Les deux

Armand Brette. **Histoire des édifices où ont siégé les Assemblées parlementaires de la Révolution française et de la première République.** Paris, Champion, 1902. In-4°, XCII et 359 pp.

Alexandre Tuetey. **Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française.** Tome IV. Paris, Imprimerie nouvelle, 1902. In-4°, LXXXVII et 730 pp.

Louis Tuetey. **Procès-verbaux de la Commission des monuments (1790-1794)**, publiés et annotés. Tome I. Paris, Charavay, 1902. In-8°, LXVI et 374 pp.

L'infatigable M. Brette, ce chercheur si consciencieux, si exact, si sagace, publie le premier tome d'un grand et superbe ouvrage consacré à l'histoire des édifices où siégèrent les assemblées parlementaires de la Révolution française et de la première République. Il est impossible d'analyser ce volume. Disons simplement que M. B. donne d'abord dans l'introduction sur les locaux où siégèrent les États Généraux tous les détails qu'il a pu trouver et qu'ensuite, en trois chapitres, il nous transporte à Versailles (procession du 4 mai 1789, hôtel des Menus Plaisirs et dépendances, salle du Jeu de Paume, église des Récollets, église Saint-Louis) et à Paris, dans la grande salle de l'archevêché et dans la salle du Manège (où la Constituante siégea dès le 9 novembre 1789, où la Législative siégea constamment, où la Convention siégea jusqu'au 9 mai 1793). L'introduction et les trois chapitres foisonnent de détails de toute sorte. Aussi, pas un historien de la Révolution ne devra négliger le nouveau travail de M. Brette. Quoi, par exemple, de plus instructif que le récit de la journée du 10 août ? (pp. 235-250). Et n'est-il pas important pour qui veut comprendre l'influence du public sur la Législative et la Convention, de connaître l'installation de la salle du Manège et de ses tribunes ? Les amateurs de l'histoire parisienne trouveront aussi leur profit dans ce livre ; ils y verront ce que devint l'archevêché après qu'il eut été quitté par l'assemblée, ce qu'était d'abord le Manège et comment il fut approprié pour le parlement, etc. La valeur de l'ouvrage est rehaussée par des illustrations assez bien venues et surtout par les plans des Menus et du Manège. Le second tome du précieux recueil comprendra pareillement trois chapitres depuis le moment (10 mai 1793) où la Convention s'établit aux Tuileries dans la salle des Machines jusqu'à la fin du Consulat.

Nous avons dit assez de bien du *Répertoire* de M. Alexandre Tuetey pour annoncer brièvement le sixième volume, l'avant-dernier des volumes que le savant archiviste consacre à la Législative. Le tome se compose de six chapitres : police et esprit public (clubs, pam-

---

frères Charles-Eugène et Frédéric-Eugène épousèrent l'un, une Brandebourg-Baireuth, l'autre une Brandebourg-Schwedt, toutes deux nièces, par leurs mères, de Frédéric le Grand. Marie Feodorovna est la petite nièce du roi de Prusse, et non sa nièce à la mode de Bretagne.—T. II, p. 310, n, 2. Munich n'est pas Bavarois, malgré son nom. Il est d'Oldenbourg.

phlets, prisons, etc.); garde nationale; assistance publique; instruction, beaux-arts, théâtres; travaux publics et voirie; finances et domaine. En tête du volume M. Alex. Tuetey a mis une de ces solides et utiles introductions dont il est coutumier; à l'aide des documents qu'il a eus entre les mains et surtout des procès-verbaux rédigés par les commissaires de police des sections, il étudie les prisons de Paris en 1792 et nous donne sur l'existence intime des détenus des détails d'une terrible, d'une horrible précision : « Lorsque je jette les yeux sur le régime des prisons, disait Grandpré en 1796, je ne vois que des infortunés périssant de froid, de misère et de faim, accablés sous le pénible fardeau d'une oisiveté continuelle, se vautrant sur une paille infecte, livrés à toutes les horreurs du désespoir et invoquant à grands cris la mort comme un bienfait ». A tous les éloges que mérite M. Alex. Tuetey pour son introduction et pour le soin, la patience, la persévérance qu'il met à recueillir tant de documents, joignons le vœu qu'il puisse publier bientôt le septième volume et entamer le huitième, c'est-à-dire la Convention. Le Conseil municipal de Paris, espérons-le, continuera à encourager et à soutenir le modeste érudit qui rend à l'histoire parisienne un si grand service.

Le fils de M. Alexandre Tuetey, M. Louis Tuetey, s'est déjà fait connaître par un livre sur le maréchal Serurier. Il nous donne aujourd'hui le tome premier des *Procès-verbaux de la Commission des monuments* qui de novembre 1790 à mars 1794 veilla à la conservation des richesses de l'art national. Le tome contient les procès-verbaux des séances de cette commission depuis le 8 novembre 1790 jusqu'au 27 août 1793. Il témoigne d'un très grand soin et d'un souci scrupuleux d'exactitude. M. Louis Tuetey a résumé en tête de chaque procès-verbal les questions discutées ou résolues pendant la séance et il a mis au bas des pages une foule de notes, courtes et précises, sur les personnages et les faits mentionnés. Dans sa préface il retrace l'origine, la composition et le fonctionnement de la commission, l'œuvre qu'elle a accomplie et où les travaux de recherche et d'inventaire tiennent une place prépondérante, le soin (malheureusement tardif) qu'elle prit de prévenir d'aveugles destructions par un triage raisonné des documents, les mesures qu'elle prescrivit pour la conservation des bibliothèques, la surveillance qu'elle exerça sur le dépôt provisoire des Petits-Augustins — à noter surtout les pages consacrées à la fidèle collaboration de Lenoir et de Leblond — ses rapports avec la commission du Museum, la façon dont elle présida à l'installation des objets d'art qui provenaient des émigrés dans l'hôtel de Nesle. Cette esquisse historique ainsi que la publication à laquelle elle sert de préambule, sera très utile et nous attendons avec confiance le second tome que le jeune chercheur va tirer des papiers de la commission des monuments et de la commission des arts.

A. C.

Jean MORVAN. **Les chouans dans la Mayenne, 1792-1796.** Paris, Calmann Lévy. 1901, VII et 429 pp.

Le livre de M. Morvan a été fait avec soin et avec la passion du vrai. Il comprend onze chapitres, dont une conclusion. Après avoir décrit la Mayenne de 1789 à 1793, fait la psychologie des chouans et des « bleus », l'auteur examine ce que fut ce département sous les divers commandements : commandement de Rossignol, commandement de Dumas, premier commandement de Hoche, commandement de Dubayet, second commandement de Hoche. Il montre que la chouannerie de la Mayenne fut amenée par la réquisition à laquelle la moitié des jeunes gens se déroba, par les passages des Vendéens et aussi par la participation de ces gens d'aventure que la désorganisation de la gabelle et de la contrebande du sel laissait sans moyens d'existence. Les chouans furent faibles tant que la Terreur régna ; après le 9 thermidor, ils se renforcèrent, et il fallut finalement leur céder à demi ; ils avaient lutté et presque triomphé, tant parce que les généraux des « bleus » n'avaient pas fait le genre de guerre convenable que parce que les représentants avaient à tout instant entravé le commandement. Bref, de 1792 à 1796, le pays avait été ruiné sans résultat. Il y a dans l'ouvrage de M. Morvan une foule de détails curieux puisés aux sources originales, et d'ailleurs bien présentés. Il ne se borne pas à raconter, à exposer ; il aime à scruter les états d'âme, et il s'arrêtera volontiers à mettre face à face dans un interrogatoire le Jacobin borné et le Mayennais craintif (p. 176). On lit notamment avec le plus vif intérêt les pages qu'il consacre à ces bandes de chouans qui ne sont que des « agglomérations de bandits » (p. 98) aux généraux, surtout à Hoche dont il trace un curieux portrait, non pourtant sans exagérations (Hoche, parent de Werther et frère de René), ni sans contradictions, et aux soldats républicains qui « subirent la désagrégation environnante » et « dégénérèrent en instrument d'anarchie » (p. 123) parce qu'ils n'avaient que des officiers inhabiles ou incapables. Par l'abondance des faits tirés des archives, par la franchise et l'indépendance des jugements, par la claire disposition du sujet et l'agrément d'un style qui ne manque pas de recherche, le travail de M. Morvan mérite d'être placé en très bon rang parmi les publications dont la chouannerie a été l'objet [1].

A. C.

---

1. Lire p. 99 Krieg et non *Kricq*, et p. 120, Bertèche et non *La Bretèche*. Quelques expressions détonent : p. 210, « talentueux » et p. 223, « l'hystérie de la guillotine ». Pp. 95 et 251, le même fait, à propos de Humbert, est cité deux fois.

Alfred Lallié. **J.-B. Carrier, représentant du Cantal à la Convention, 1756-1794,** d'après de nouveaux documents. Paris, Perrin, 1901. In-8°, 462 pp, 7 fr. 50.

Un livre de M. Lallié ne peut être négligeable, et celui-ci qui est le complément des études entreprises par l'auteur depuis nombre d'années sur la Terreur nantaise, comptera parmi les œuvres les plus solides et les plus fouillées dont les représentants du peuple ont été l'objet. Non qu'il soit « excellent », comme l'a dit un historien qui a traité le même sujet et que M. L. avait d'ailleurs, lui aussi, qualifié d'excellent (p. 325). On fera mainte critique à M. Lallié. L'élection de Carrier a-t-elle été le résultat de la volonté divine qui la permit? (p. 14). Faut-il croire que « le niveau moral et intellectuel de la Convention et des Comités n'était pas fort élevé » ? (p. 26). Est-il bien sûr que la « déportation radicale » projetée était une noyade? (p. 39). Moulin de Douai en voulait-il aux patriotes de Nantes parce qu'ils avaient « été, au moment du siège, les témoins de sa lâcheté » ? (p. 294). Jeanbon Saint-André a-t-il dit qu'il fallait, pour établir solidement la République, « réduire la population de plus de moitié » (p. 276), et M. L. devait-il s'en rapporter sur ce point à l'unique témoignage de La Revellière? Devait-il pareillement, sur la foi du seul Prudhomme, attribuer à Le Bon le trait de cruauté raffinée qu'il mentionne à la p. 281 ? Il y a donc un peu de parti-pris dans ce livre, et l'auteur a, ce semble, entrepris sa tâche avec le dessein prémédité de flétrir et Carrier et la Convention et le Comité. M. L. aurait mieux fait d'étudier Carrier à fond et de nous expliquer son cas. Il juge Carrier peu intéressant et lui trouve l'intelligence médiocre et une raison qui « n'était pas des plus saines ». Mais il a lu et il cite (p. 75) la lettre du 12 novembre 1793 — et non du 2 novembre — que Carrier écrivit d'Angers au Comité. Cette lettre n'est-elle pas une des plus remarquables qu'ait jamais écrites un représentant du peuple? L'homme qui apprécie les soldats et les généraux, qui fait un si grand éloge de la garnison de Mayence, qui trouve Chalbos trop lent, Rossignol dépourvu de talent, Kléber plein de sang-froid, de bravoure et de connaissances militaires, Vimeux estimable, Beaupuy impétueux et intelligent, Marigny aussi actif que taciturne, est-il médiocre? Certes, Carrier a, comme beaucoup d'autres, été égaré par le vertige de la toute-puissance. Il était homme de premier mouvement, et dans cette lettre du 12 novembre il parle de sa *sauvage* sincérité ; il y avait en lui du sauvage et du primitif. Il ne faut pas oublier toutefois l'influence que la guerre de Vendée a eue sur son moral; elle l'a mis comme hors de lui; elle l'a jeté dans une exaltation folle qui paraît déjà dans cette lettre du 12 novembre ; après avoir vu les soldats qui manquent de pain et de souliers, il se rend près des commissaires des guerres et des préposés aux vivres et « fait pleuvoir sur eux en un moment reproches

violents, coups et destitutions » ; il jure d'exterminer les « brigands » et de les exterminer promptement ; dans la rage de la lutte, il voudrait que toutes les propriétés des ennemis deviennent la proie des flammes et il applaudit aux troupes qui ne laissent que des ruines sur leur chemin. Voilà ce qu'il fallait montrer dans Carrier, montrer comment chez lui le délire, le crime a eu ses degrés. M. Lallié a d'ailleurs fait un livre très instructif et on ne peut qu'être de son avis sur beaucoup de points. S'il ne semble pas avoir connu le grand ouvrage de Chassin, il apporte de l'inédit : il a consulté dans la collection G. Bord les notes prises par Villenave au procès de Carrier et il a eu communication de la correspondance du docteur Laënnec. Il montre que Carrier trouva dès son arrivée à Nantes parmi les gens en place soit d'abominables scélérats, soit des administrateurs pusillanimes, insouciants et incapables de résister à ce proconsul. Il prouve que Carrier a été le « bouc émissaire », qu'on l'a regardé comme plus coupable à lui seul que ses autres collègues. Il a raison de dire que le Comité est responsable des horreurs commises par Carrier, et, si l'on peut objecter que le Comité était trop loin, qu'il fut averti trop tard et qu'il devait à cause de la distance et sous le poids de sa besogne s'en remettre aux représentants, Babeuf a justement remarqué que des monstres comme Carrier et Le Bon n'exercent leurs ravages dans la société que lorsque « ceux qui se mêlent de la régir, y consentent ».

A. C.

Le conventionnel Jeanbon Saint-André, par L. Lévy-Schneider. Paris, Alcan, 1901. In-8°, 2 vol. 1,167 pages.

Le livre de M. Lévy-Schneider est un de ces excellents livres auxquels il faut consacrer trois lignes ou plusieurs pages. L'auteur dont nous aurions dû annoncer l'ouvrage depuis longtemps, nous permettra de prendre le premier parti et de dire simplement que son travail est absolument remarquable. Il a tout lu et tout vu, ou à peu près tout : qui est jamais complet ? — et il a passé de longues années à recueillir des matériaux à Montauban. à Brest, à Toulon, aux Archives de la marine et aux Archives nationales, dans les collections privées. Aussi ce *Jeanbon Saint-André* est-il une vraie mine de renseignements et, à beaucoup d'égards, une histoire de la Révolution : tout en faisant la biographie d'un personnage, et parce que ce personnage a joué un rôle important, M. L.-S. a fait, sur nombre de points, l'histoire d'une époque. Ce livre est indispensable à quiconque voudra connaître à fond le protestantisme à la veille de la Révolution (Jeanbon était pasteur et avait pris comme pasteur du Désert le nom de guerre Saint-André), la Révolution dans une ville de province de 1789 à 1792 (Jeanbon était alors à Montauban), la marine de la Terreur (Jeanbon

fut en quelque sorte son organisateur), le Comité de salut public (Jeanbon en fut membre), la réaction thermidorienne et une foule d'autres questions auxquelles M. Lévy-Schneider a dû toucher et qu'il s'est efforcé d'élucider en passant. On ne saurait donc trop louer cette importante et imposante étude : la minutie et l'étendue des recherches, l'abondance des détails, la nouveauté des résultats, l'amour de la vérité qu'elle respire d'un bout à l'autre, lui ont dejà valu de vifs éloges auxquels nous sommes heureux d'ajouter les nôtres ; comme l'a dit un de nos collaborateurs, elle est monumentale, et l'auteur a raison de ne pas réclamer une statue pour son héros qui pourtant « travailla d'une si belle énergie pour que nos flottes fussent victorieuses » : sa statue, c'est cette admirable biographie où en près de douze cents pages, sans prolixité cependant et sans longueurs, avec justesse, avec impartialité, il a fait revivre un des plus énergiques et intelligents conventionnels.

A. C.

J. G. Alger, **Paris in 1789-1794,** Farewell letters of victims of the guillotine. London, Georges Allen, 1902. In-8°, vii et 551 p.

Ce livre est un recueil d'articles et d'études. Il comprend douze chapitres : 1° le Paris de la Révolution et ce qui en reste ; 2° les députations aux assemblées (la députation de Cloots, les étrangers à la barre, les ambassadeurs, etc.); 3° la commune de Paris ; 4° les sections ; 5° Paris au jour le jour, janvier-juin 1794 ; 6° la vie de Paris ; 7° *Amor omnia vincit* (épisodes d'amour et de tendresse; Villenave et Mme Tasset, Mmes Roland et Buzot, correspondance des émigrés, Roucher et sa fille); 8° la colonie anglaise à Paris; 9° et 10° documents sur les prisons (le tribunal révolutionnaire et les lettres d'adieu des victimes de la guillotine); 11° la chute de Robespierre; 12° la destinée des révolutionnaires. Un index des noms et quatre appendices où l'on remarquera deux articles sur la profanation des tombes et sur les phrases révolutionnaires, terminent cet attachant volume. L'auteur est un homme de goût et de grand savoir ; il sait exposer les faits sous une forme agréable et il est un de nos plus profonds connaisseurs de la Révolution; il ne cite pas toujours ses sources, mais il se tient, comme on dit, au courant, il n'a ignoré ni négligé aucune publication importante, et ce lui est tâche aisée de corriger, dans son quatrième appendice, les erreurs de Carlyle. Sur la plupart des points il n'apprendra rien aux historiens et aux amateurs de la période révolutionnaire; mais il aura le mérite d'avoir groupé tous les renseignements sur certains sujets, et il s'est livré dans quelques-uns de ses chapitres à des recherches originales. Il ne se contente pas de dépouiller les mémoires du temps, et Schmidt, et Dauban ; il a exploré les archives nationales

et fouillé dans les cartons du tribunal révolutionnaire. Aussi fournit-il parfois de curieux détails. On lui reprochera le titre de son volume : il n'y a pas dans cet ouvrage, si gros qu'il soit, tout le Paris de 1789 à 1794, et le sous-titre « lettres d'adieu des victimes de la guillotine » est un trompe l'œil, puisque ces lettres ne forment qu'un chapitre de la publication. Mais tout cela se lit avec intérêt et profit; on accueillera notamment avec reconnaissance les notices sur les compatriotes de l'auteur [1].

A. C.

Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique 1798-1803, recueil de documents tirés des archives de Paris, publiés par Émile Dunant. Bâle, Geering, 1901. In-8°, cxxxv et 706 p., 20 fr. (19e vol. des *Quellen zur Schweizer Geschichte*).

On fera tout d'abord deux critiques à M. Dunant : l'une, légère, pourquoi n'a-t-il pas mis à côté de la date républicaine des dépêches qu'il publie, la date grégorienne? — l'autre, plus grave : pourquoi s'est-il avisé de donner ses documents, non pas à la suite les uns des autres, selon l'ordre chronologique, mais suivant les dépôts qu'il a a explorés? Il divise son recueil en quatorze sections, et chaque section en deux paragraphes ; or, le premier paragraphe de chaque section contient l'analyse d'un volume du fonds des Affaires étrangères, et le second paragraphe, les documents des archives nationales qui se rapportent à la même période. Lisons la section I : le paragraphe I contient l'analyse du tome 466 du fonds suisse (p. 1-34), et le paragraphe II, les documents des cartons AF III, 83, 85 et 86 (p. 35-49); mais si dans le paragraphe II, à la page 35, vous voyez une lettre de Mengaud à Talleyrand du 16 ventose VI, vous êtes forcé de vous

---

1. P. 11, légères inexactitudes dans les prix et accessits du concours général remportés par Robespierre, Desmoulins et Chénier; Robespierre eut, en 1775, non trois premiers prix, mais le 2e prix de vers latins, le 2e prix de version latine et le 3e accessit de version grecque; — p. 99, l'ambassadeur de Venise se nommait, non *Guerini*, mais Quirini; — p. 281, Suard a refusé asile à Condorcet, non à cause d'une rivalité d'amour, mais par peur et lâcheté; — p. 337, l'affaire Paine-Johnson-Marat n'est pas clairement racontée, et rien ne prouve que la tentative de Johnson fut un « sham suicide »; — pp. 436-437, lire Tabouillot et non *Tabouiller*; — p. 461, lire Clauzel et non *Clansel*; — p. 487, lire plutôt Perrochel que *Perruchut*, Fournier que *Fourrier* (cf. Welschinger, p. 295) et « Dugommier writes on the way... » ne concorde pas avec le texte de Welschinger (p. 296) « excite la défiance par sa manière... »; — p. 476, Napoléon a donné à Charlotte Robespierre, non pas une pension de 3,600 francs, mais « 600 francs une fois payés et 150 francs par mois »; — p. 492, dire Vaublanc plutôt que *Vienot*; — p. 517, Barnave et Vergniaud n'étaient pas mariés; — p. 527, le mot de Vergniaud a été inspiré par un vers du *Guillaume Tell* de Lemierre ; — p. 529, il fallait noter l'emploi du mot « révolution » dans l'*Esprit des lois*; — p. 542 (index), il fallait mettre Cappon à *Chateauthierry* et ne pas dire que le « mouton » Carency est une princesse.

reporter à la page 5 pour relire une lettre écrite le même jour par le même Mengaud au Directoire. L'éditeur répondra peut-être que sa double classification a le mérite d'offrir d'abord la correspondance ministérielle, puis la correspondance gouvernementale. Mais il est évident,—et nous n'insistons pas davantage—que le meilleur procédé, et le plus clair, était, comme on le fait d'ordinaire, d'imprimer toutes les lettres de Mengaud, jour par jour, en indiquant à la fin du texte, entre crochets, la provenance du document. Cela dit, il ne nous reste plus qu'à louer le travail de M. Dunant. Il a fait — et c'est, dit-il, sa seule ambition (p. xv) — un véritable complément au recueil, dressé par Strickler, des *Actes de la République helvétique*. Il ne reproduit que les documents inédits, les documents purement diplomatiques, non pas les documents militaires et administratifs : instructions et lettres de Talleyrand, lettres des ministres résidant en Suisse, correspondance des commissaires du Directoire, tels que Le Carlier et Rapinat, rapports des agents du premier consul comme Adrien Lezay et le général Rapp. Toutes les pièces d'archives, au nombre de 1681, les unes analysées, les autres publiées in extenso, (les premières sont en gros caractères et les secondes, en petits caractères), selon le même système que dans les *Actes de la République helvétique*, ont été réparties en quatorze sections. C'est trop, et il eût été facile de réduire à sept le nombre de ces sections, puisqu'il y a eu sept ministres ou chargés d'affaires de France (Mengaud, Bignon, Perrochel, Pichon, Reinhard, Verninac, Ney), dans la période qu'étudiait M. Dunant ; mais, comme on l'a vu, le premier paragraphe de chaque section contenant un tome du fonds des Affaires étrangères, il a fallu faire autant de sections qu'on a consulté de tomes. L'inconvénient est d'ailleurs mince, et compensé par une habile disposition des titres qui indiquent l'époque au recto et le nom du ministre au verso. Il y a peu de notes (elles figurent à la fin de chaque pièce et non au bas des pages), mais elles sont toujours utiles, si courtes qu'elles soient. La table alphabétique des noms de personnes et de lieux ainsi que la table chronologique des documents basée sur la concordance des deux calendriers seront consultées avec profit. Mais ce dont il faut surtout féliciter M. Dunant, sans perdre de vue la peine et le temps que lui a coûté sa moisson parisienne, c'est l'introduction qu'il a mise en tête de son volume. Il retrace d'abord la constitution et l'organisation de la République helvétique, puis les missions, mission de Rapinat (mai-octobre 1798), mission de Perrochel (octobre 1798-novembre 1799), intérim de Pichon (novembre 1799-février 1800), mission de Reinhard (février 1800-septembre 1801), mission de Verninac (septembre 1801-octobre 1802), mission du général Ney et la consulte suisse à Paris (octobre 1802-mars 1803). Cet exposé est à la fois très net et très complet.

A. C.

Léonce Grasilier, **Aventuriers politiques sous le Consulat et l'Empire.** Le baron de Kolli. Le comte Pagowski. Paris, Ollendorf, 1902. In-8°, 452 p., 7 fr. 50.

Nous ferons tout d'abord un reproche, non à l'auteur, mais aux éditeurs. Il est trop évident qu'ils ont voulu, coûte que coûte, publier un volume à 7 fr. 50, et vraiment, le livre est trop cher. Il se lit d'ailleurs avec agrément. L'étude sur Pagowski est la moins attachante, et il semblerait qu'elle serve un peu de remplissage, qu'elle ne soit là que pour grossir l'ouvrage. Ce Pagowski est du reste un détraqué, un braque qui n'inspire pas la moindre sympathie. En revanche, l'étude sur le baron de Kolli mérite d'être consultée et renferme nombre de détails curieux. Nous n'avons pas à la résumer ici. Mais l'histoire que nous conte M. Grasilier captivera tous ceux qui la liront; c'est, pour lui prendre ses expressions, un roman suivi d'une comédie à laquelle succède un mélodrame et tout cela, la liaison de Kolli avec Mme de Bonneval, son séjour à la Trappe, la rencontre qu'il fait de Saint-Bonnet, son voyage à Londres, ses entrevues avec lord Wellesley et le duc de Kent, le plan qu'il conçoit pour enlever Ferdinand VII, son départ, son débarquement dans la baie de Quiberon, son arrivée à Paris et son arrestation, son interrogatoire et son incarcération au donjon de Vincennes, la comédie jouée par Napoléon et Fouché, la mission d'un faux Kolli à Valençay, l'accueil que lui font les princes espagnols, l'article du *Moniteur* et l'émotion de la presse anglaise, la destinée ultérieure de Kolli, tout cela, narré d'après les pièces originales, forme un des plus intéressants récits d'aventures qui soient. M. Grasilier se qualifie de « fureteur d'archives et de bibliothèques »; des « fureteurs » comme lui sont rares et ils rendent à l'histoire de grands services [1].

A. C.

Le maréchal Canrobert, Souvenirs d'un siècle par Germain Bapst. Tome second. Napoléon III et sa cour. La guerre de Crimée. Paris, Plon, 1902. In-8°, 576 p. 7 fr. 50.

Ce second tome est plus attachant que le premier et M. Bapst y déploie davantage tout son talent. Comme l'indique le sous-titre, il comprend deux parties. Dans l'une, le maréchal Canrobert et son biographe nous parlent de Napoléon III et de la cour impériale; dans l'autre, de la guerre de Crimée (on se rappelle le procédé de M. Bapst; tantôt il donne la parole au maréchal dont il a transcrit les conversations, tantôt il s'exprime en son propre nom et se sert des documents manuscrits et des témoignages oraux qu'il a recueillis). La guerre de Crimée tient à elle seule les deux tiers du volume et

1. P. 336 « le libraire Nicolas »; lire *Nicolai*.

offre une lecture du plus vif intérêt. De tous les récits dont cette guerre a été l'objet, celui-là est sûrement un des plus dramatiques, des plus saisissants. L'auteur est allé sur les lieux ; il a lu les correspondances de l'époque, causé non seulement avec Canrobert, mais avec d'autres auteurs et témoins de l'expédition ; il sait brosser un portrait, évoquer un paysage, saisir le trait essentiel. Il a fait revivre les misères de l'expédition de la Dobroutcha et de la vie des assiégeants de Sébastopol ; il a décrit avec verve, avec autant de verve que de vérité, les batailles de l'Alma, de Balaclava, d'Inkermann, la prise du Mamelon Vert et celle de Malakoff ; il a dessiné d'un ferme crayon les figures de Saint-Arnaud et de Pélissier ; il a finement analysé les qualités et les défauts des alliés, la différence d'habitudes des deux états-majors français et anglais. A. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 31 octobre 1902.

M. Philippe Berger, président, annonce la mort de M. Eugène Müntz, membre ordinaire de l'Académie, décédé à Paris le 30 octobre. Il retrace la vie et la carrière trop courtes du défunt.

M. Berger annonce ensuite la mort de M. Louis Blancard, ancien archiviste du département des Bouches-du-Rhône, correspondant de l'Académie.

La séance est levée en signe de deuil.

Séance du 7 novembre 1902.

M. Clermont-Ganneau déclare qu'il n'a jamais douté de l'authenticité des inscriptions du temple d'Echmoun à Saïda.

M. Héron de Villefosse communique un télégramme du R. P. Delattre, conçu en ces termes : « La Goulette, 5 novembre, 2 h. 10 soir. Avons trouvé deux épitaphes de prêtresses et sarcophages marbre à couvercle anthropoïde représentant un prêtre comme sur l'ossuaire que vous connaissez, sculpture gréco-phénicienne. Lettre partie hier. » Le R. P. Delattre fait allusion, dans cette dépêche, au sarcophage de pierre trouvé en 1898 dans la nécropole punique de Bordj-Djédid et dont le couvercle portait, sculpté en assez haut relief, un personnage barbu et drapé, couché sur le dos.

M. Georges Perrot annonce que M. le duc de Loubat a bien voulu mettre à sa disposition une somme de 10,000 francs, dont il l'a laissé libre de disposer à son gré, en faveur des études d'archéologie classique. M. Perrot a cru répondre aux intentions du donateur en transmettant cette somme à M. Homolle, directeur de l'École d'Athènes, qui l'emploiera probablement à faire des fouilles soit à Délos, soit à Corfou. M. Ph. Berger, président, et M. Homolle adressent leurs remerciements à M. le duc de Loubat et à M. Perrot.

M. Cagnat annonce, de la part de M. Paul Gauckler, la découverte du Capitole de la ville romaine de *Saia major*, en Tunisie. L'inscription de la façade a été retrouvée.

M. Paul Jamot étudie deux petits monuments béotiens relatifs au culte de Déméter. L'un, qui a été trouvé dans les fouilles de Thespies, est un bas-relief portant une inscription votive : on y voit Déméter associée avec Héraklès. L'autre, qui provient de Thèbes et appartient depuis peu au Musée du Louvre, est une statuette d'argile, d'assez grandes dimensions, qui offre une image curieuse de l'association connue de Déméter et de Dionysos. La déesse est figurée assise sur une panthère, dans l'attitude qui est souvent attribuée à Dionysos lui-même.

M. Clermont-Ganneau continue sa communication sur les inscriptions de fondation du temple d'Echmoun à Saïda. Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 24 novembre — 1902

Mélanges linguistiques offerts à M. Meillet. — Largent, Saint Hilaire. — Lombard, Constantin Copronyme. — Marti y Monso, Études historiques et artistiques. — Ferté, Rollin. — Publications de la section historique de l'État-major : La Jonquière, Jemappes ; Colin, La campagne de 1793 en Alsace, I ; Desbrières, Projets de débarquement aux Iles Britanniques, III et IV ; Alombert et Colin, La campagne de 1805, I ; Balagny, Campagne de Napoléon en Espagne, I ; Fabry, Campagne de Russie, III, et journal des 3e et 5e corps en 1813 ; La guerre de 1870-1871, 1-7. — Académie des inscriptions.

Mélanges linguistiques offerts à M. Antoine Meillet par ses élèves, D. Barbelenet, G. Dottin, R. Gauthiot, M. Grammont, A. Laronde, M. Niedermann, J. Vendryes, avec un avant-propos par P. Boyer. — Paris, Klincksieck, 1902. In-8°, viij-134 pp.

Les études linguistiques attestent hautement leur vitalité en France, malgré le peu d'encouragement qu'elles y rencontrent : tous les auteurs de ce recueil sont Français, à l'exception de M. Niedermann, Suisse d'origine, qui, venu parmi nous chercher un complément d'instruction philologique, enseigne aujourd'hui dans un gymnase de la Suisse française.

Ce qui frappe au premier abord, c'est l'unité de vues qui règne entre eux : une discipline commune, en respectant toutefois les idées et les aptitudes de chacun, a orienté leurs recherches isolées; ce ne sont point simplement des travailleurs, c'est une équipe. Chez tous, on remarque la même préoccupation des conclusions générales à induire de faits particuliers minutieusement observés; chez tous, la même répugnance pour la spéculation dans le vide. Ils ne se demandent pas comment les Indo-Européens accentuaient leurs mots à une époque où leur langage nous est moins accessible que la géographie de la planète Mars; et volontiers, au contraire, ils abaissent leurs regards sur les périodes historiques les plus récentes, persuadés que le présent nous est en linguistique le plus sûr garant du passé.

I. Sous le titre « Questions d'aspect », M. Barbelenet a écrit deux notules intéressantes. Dans l'une, il constate que les verbes composés avec le préfixe *con-* n'ont pas, en général, d'imparfait chez Térence : preuve indirecte de la valeur perfective de ces verbes, sinon encore

actuellement vivante, du moins accusée à l'état d'inconscience. Dans l'autre, il fait ressortir les nuances d'aspect verbal que trahissent certaines tournures du français contemporain.

II. De l'étude de M. Dottin, « l'Évolution de la Déclinaison Irlandaise », il ressort que le vieil-irlandais, une fois dégagé de ses obscurités graphiques, est sensiblement moins éloigné des dialectes modernes qu'il ne le semble au premier abord. On ne saurait suivre l'auteur dans le détail; mais il en faut retenir, notamment p. 38 sq., un jeu curieux d'analogies grammaticales.

III. Les observations de M. Gauthiot « sur le degré zéro [1] » sont d'excellente psychologie linguistique, bien que de rédaction un peu pénible, et déparées par quelques fautes d'impression en sanscrit. On devine quelle subtilité d'analyse est nécessaire pour dégager ce que la conscience ou la subconscience du sujet parlant perçoit réellement dans des alternances du type πέτεσθαι πτέσθαι, à peine moins significatives, semble-t-il, à ses yeux, que celles du degré normal au degré fléchi.

IV. Si je dis du mémoire de M. Grammont, « Observations sur le langage des enfants », qu'il est la perle du recueil, j'ai bien peur qu'on ne me soupçonne d'être... joaillier : c'est que, avec sa petite fille à nourrice italienne, parlant le français avec accent italien quoique elle n'ait commencé à parler qu'un mois après le départ de sa nourrice (p. 73 sq.), il me paraît apporter une confirmation décisive à une doctrine que j'ai enseignée de tout temps, l'existence du langage en puissance bien avant qu'il ne se révèle en acte. Je n'insiste pas : on sait de quelle importance sont les observations sur le langage enfantin, et ce qu'elles peuvent valoir de surcroît lorsqu'elles sont conduites par un observateur doublé d'un linguiste [2].

V. L'article de M. Laronde, « les Formations Verbales de la première Chronique de Novgorod », est un travail de pure statistique, mais aboutit à donner une idée nette de la formation du verbe russe à une date donnée, la plus ancienne, ou peu s'en faut, où le russe soit vraiment attesté. Le départ des formes mortes et des formes vivantes est très heureusement établi.

VI. M. Niedermann, coutumier d'étymologie latine, en offre quelques spécimens, et déploie notamment une très méritoire initiative en

---

1. Le motif de cette terminologie, en même temps que l'esprit de l'essai, se résume dans la note de la p. 54 : « On voit maintenant pourquoi nous avons choisi le terme de « degré zéro » (*Nullstufe*), dont le sens est précis. Il a pu être primitivement un « degré réduit » (*Schwundstufe*), mais nous n'en savons rien. » — Si l'auteur est curieux (p. 50, n.) d'une possibilité de synthèse entre la flexion indo-européenne et la flexion sémitique, je me permets de le renvoyer à mon *Esq. Morph.* I = *Muséon*, I, p. 492.

2. M. Grammont est profès en dissimilation et l'analyse des processus théoriques qui ont donné naissance à l'enfantin *cotuc* = *du sucre* est une merveille d'ingénieuse précision (p. 64 sq.).

puisant à même les glossaires une documentation que les textes littéraires nous ont jusqu'à présent refusée [1].

VII. M. Vendryes, dans ses « Réflexions sur les Lois phonétiques », marque nettement les deux moments essentiels de l'étude phonétique : recherche des lois générales qui valent pour toutes les langues, et des tendances particulières à chacune. Pour une fois l'ordre alphabétique a eu de l'esprit : c'était bien là le mémoire qui devait clore et résumer le volume.

En somme, nous avons en France une école linguistique, et ces jeunes gens entendent qu'on le sache : ils ont raison. Ils veulent aussi qu'on en reporte l'honneur à leur maître, à peine plus âgé qu'eux, qui a su grouper autour de lui tant d'ardeurs scientifiques et de reconnaissantes sympathies. La linguistique passe pout une étude aride. A tout le moins on voit qu'elle ne dessèche pas le cœur.

V. Henry.

Saint Hilaire, par le P. Largent (collection « Les Saints »). Paris, Lecoffre, 1902, 185 pp. in-12. Prix : 2 fr.

Le P. Largent a raconté dans une langue facile la vie de saint Hilaire de Poitiers et analysé ses écrits. Je note les observations suivantes. P. 37 : le passage du *De synodis* sur l'arianisme dans la province d'Asie ne semble pas être une hyperbole. — P. 41 : sur l'histoire de l'*homoousios* avant et après Nicée, il faut maintenant citer Bethune-Baker ; cf. *Revue*, 343. — P. 50 : *inoffenso pede*, « sans péril, » paraît inexact. — P. 55 : sur l'allégorie de la perle, cf. Usener dans *Teologische Abhandlungen Carl von Weizsäcker gewidmet*, Fribourg, 1892, p. 201. — P. 69 : parler des « habitudes obséquieuses qui prévalaient en Orient » à propos du rôle de l'empereur dans les conciles donne une idée insuffisante; cf. Funk, *Abhandlungen*, I, 39 et 87. — P. 74, la citation sur l'insuffisance de l'Écriture aurait dû être faite p. 48, pour atténuer un éloge trop absolu. — P. 84, sur la chute de Libère, le P. L. paraît hésitant et cherche à éviter une décision en citant les écrivains pour et contre; même attitude sans netteté, dans la discussion de certaines formules théologiques d'Hilaire, pp. 155, 159 (où l'on rapporte une explication après avoir cité les « paroles sévères » de Petau qui la condamnent), 160. — P. 104 : la citation est intéressante et méritait d'être soulignée autrement que par un rapprochement avec le concordat. Le P. L. n'a pas vu l'originalité de l'attitude prise par Hilaire. Cet évêque déplore la condition faite à l'Église par l'État; il rejette la protection et l'alliance du pouvoir civil contre les juifs et

---

1. Voir surtout *genta* « gendre » (p. 109).

les païens aussi bien que contre les ariens : cet appui, qui soutient tantôt les uns et tantôt les autres, lui paraît aussi dangereux que contraire à la mission de l'Église. Nous avons là une réaction et la protestation de la pensée occidentale contre la conception « érastianiste » de l'Église que tout l'Orient admettait. Voir encore la citation des pp. 29-30, tirée d'un autre ouvrage d'Hilaire. — P. 109 : les « fortes paroles » d'Hilaire sont affaiblies par le commentaire édifiant du P. Largent. — P. 131 : l'analyse des procédés littéraires et du style est superficielle et composée trop exclusivement d'appréciations empruntées. — Pp. 140 suiv., il ne faut pas chercher à atténuer, plus ou moins adroitement, le subordinatianisme des auteurs chrétiens. — P. 163 : la citation de Bossuet est un paralogisme, bien caractéristique d'une certaine attitude intellectuelle. On pourrait le transposer ainsi : les textes des physiciens parlant de l'horreur du vide avant la découverte de Torricelli doivent être interprétés dans le sens de ces découvertes, parce que, « la question n'étant pas agitée, ces auteurs s'exprimaient sans précaution et parlaient avec sécurité, croyant qu'on les entendait dans un bon sens ». — P. 163 : un texte « précieux » en faveur du péché originel, cité d'après saint Augustin comme d'Hilaire, est rapporté, p. 128, à une traduction d'Origène faite par Hilaire; dès lors, il semble que la portée du passage est un peu différente. — P. 168 : la distinction des deux tables n'est pas particulière à l'évêque de Poitiers. — La biographie d'Hilaire par Fortunat est souvent citée; il eût été utile d'en faire la critique; voir la note embarrassée de Tillemont, VII, 745, et surtout la préface de M. B. Krusch, dans l'édition des *Monumenta Germaniae*. — Le volume d'Hilaire publié dans la collection viennoise n'est pas mentionné à la bibliographie [1].

Paul Lejay.

Études byzantines, Constantin V, empereur des Romains (740-775), par Alfred Lombard (Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris, XVI); avec une préface de Ch. Diehl. Paris, Félix Alcan, 1902; III-175 pp. in-8.

Livre intéressant et solide. Le héros est Constantin Copronyme. Quel que soit le sens et le fondement de ce surnom, M. Lombard eût bien fait de le comprendre dans le titre. Au public peu familiarisé avec la succession des empereurs byzantins, c'eût été rappeler la querelle des images.

La solidité du livre repose sur une sérieuse étude des sources. Les principales sont la *Chronographie* de Théophane (entre 810 et 815) et le *Breuiarium* du patriarche Nicéphore (entre 806 et 829) d'une part,

1. Il y a des fautes d'impression : p. 56 : « on ne la perd pas », répété; 57, l. 4, lire : pitié; 69, l. 4, lire : homoousios; 86, dernière l., lire : homoiousios.

et d'autre part une littérature théologique considérable, comprenant les pièces de la polémique religieuse et les vies de saints, martyrs de la persécution iconoclaste, notamment la vie de saint Étienne le jeune, rédigée en 808. M. L. se défie, avec raison, des sources ecclésiastiques. La haine dont la mémoire du Copronyme a été poursuivie, a fait naître une véritable légende, légende vague, composée surtout d'épithètes infamantes et d'accusations générales.

Aussi M. L. s'est-il pris d'enthousiasme et a poursuivi la réhabilitation de Constantin V. Il démontre, avec vraisemblance, qu'il a remporté de véritables succès sur les Arabes et les Bulgares. L'empereur a été moins heureux en Occident. Sous son règne, Rome et l'exarchat furent définitivement perdus pour les Byzantins. Ils parurent s'en inquiéter médiocrement. Leurs chroniqueurs, si prompts à saisir le moindre échec du Copronyme, se taisent sur l'Italie. Les vues des empereurs et de leurs sujets se tournaient d'un autre côté. « Ils abandonnaient à leurs destinées les populations que l'éloignement détachait de plus en plus de Constantinople. En revanche, ils cherchaient à grouper plus fortement autour de Byzance les populations directement soumises à l'empire » (p. 80). C'est le temps où l'Empire romain devient un état asiatique.

L'administration intérieure de Constantin V ne paraît avoir eu rien de remarquable. Les réformes que codifient l'*Ecloga*, les codes rural et nautique, sont dues à l'initiative de son père, Léon III. Constantin a pratiqué ces transplantations de populations qui étaient une tradition de la politique byzantine : rien de neuf non plus, si ce n'est le but religieux qu'il pouvait poursuivre.

Les deux chapitres les plus intéressants du livre ont pour sujet la querelle des images. M. L. apporte ici du nouveau.

Il établit d'abord que Constantin V n'a pas poursuivi en cette affaire l'abaissement et la restriction de l'influence monastique ou l'établissement de la supériorité du pouvoir civil sur l'Église. Ces idées, toutes modernes, n'entraient pas dans la tête d'un empereur au VIIIe siècle. Constantin était théologien et agissait en théologien qui porte le glaive. Cela est très bien vu. Je ne sais si M. L. n'est pas tombé dans une erreur analogue à celle qu'il réfute, en croyant que Constantin a voulu « purifier » la religion. M. L. a montré la différence entre les procédés de Léon III et ceux de Constantin. Mais Constantin a eu beau recevoir l'éducation complète qui manquait à son père. C'est un cerveau étroit, le cerveau d'un parvenu intellectuel. Son raisonnement va droit devant lui, dans l'abstrait. Il n'entend rien aux conciliations et aux distinctions familières aux esprits qui résument plusieurs générations de vieille culture. Aussi, Constantin part de la proscription des images ; il continue par l'interdiction du culte des saints ; il retire aux saints leur titre et appelle la Panagia Théotokos, tout court, l'église Saint-Étienne, l'église Étienne ; il veut enfin enle-

ver à la Vierge son titre de mère de Dieu. Tout cela se tient. M. L. paraît douter que l'empereur ait débaptisé les églises et les saints (p. 118); mais ce trait est trop dans la ligne des raisonnements faits par l'empereur pour que nous en doutions. M. L. raconte, d'après Théophane (p. 118), une anecdote où nous voyons l'empereur demandant si l'on ne pourrait pas appeler la Vierge seulement mère de Jésus, et le patriarche effrayé et suppliant; c'est un incident caractéristique. Là, nous avons en présence la pure logique abstraite du demi-théologien et la tradition religieuse de l'homme d'Église. Au fond, le peuple qui confond l'image avec la personne représentée, l'intercesseur avec Dieu, et l'empereur qui condamne à la fois l'image et l'intercesseur procèdent dans le même esprit simpliste et la même incompréhension des nuances. C'est encore rester dans ce que M. L. appelle la foule ignorante, que de se porter à l'excès opposé. La superstition du barbare incomplètement civilisé se réveille au moment de la mort : rongé par le charbon, brûlé de fièvre, Constantin se croit poursuivi par les saints et ordonne à son entourage de chanter des hymnes à la Vierge qu'il avait poursuivie. Ce caractère énergique et intéressant est parfaitement un.

Mais en dehors de ces développements ultérieurs, les dispositions iconomaques de Léon III et de son fils avaient une origine; M. L. la trouve dans l'origine même de la famille : elle était du pays des Pauliciens. En tout cas, sa famille était syrienne, et cela ne peut être négligé. Il faudrait rechercher quels appuis la doctrine iconomaque a pu trouver dans le tempérament religieux des Syriens et dans leurs spéculations théologiques. Mais l'origine des opinions de Léon III est probablement très simple. Il arrivait de province, d'un pays perdu; on n'était pas encore si loin du paganisme qu'on se complût aux statues et aux peintures. Il tombe à Constantinople, en pleine floraison d'icônes. Avec les sentiments d'un Epiphane (Hieron., *Ep.* 51, 8) ou d'un Augustin (*De mor. ec. cath.* I, 34, 8), il se scandalise et réagit. Aussi bien dans l'histoire de la querelle, M. L. sépare trop des autres chapitres celui du Copronyme. Il eût été bon de remonter plus haut, peut-être jusqu'au concile d'Elvire, et de voir ce qui suivra, la froideur que Charlemagne et le clergé franc montreront à l'égard des décisions pontificales.

Tel quel cependant, le récit de M. L. est lucide et consciencieux. Il semble avoir à bon droit diminué la rigueur et l'étendue de la persécution. Mais, quand il parle de l'attachement gardé aux images par la fraction ignorante et superstitieuse du peuple, il ne cite aucun fait probant. D'après ce qu'il rapporte (pp. 132, 158, 167, 21, etc.), il semble qu'au contraire la réforme plaisait à la foule.

M. L. témoigne d'une certaine inexpérience dans les matières théologiques. P. 118 et 137, il parle de la « divinité de Marie », au lieu de la maternité divine; p. 119, de l'hérésie de Nestorius, « qui dis-

tinguait en Christ deux natures »; il allègue p. 151, comme une preuve de l'impuissance des autorités ecclésiastiques vis à vis des moines, la condamnation des évêques, prêtres et diacres par les canons à la déposition, celle des moines et des laïcs à l'excommunication : mais sauf quelques exceptions, les moines n'appartenaient pas au clergé. Il cite une plainte des chefs ecclésiastiques contre les moines : on recourt plutôt aux moines qu'aux prêtres pour la confession (p. 150). M. L. effleure ici une question très importante et qu'il paraît ne pas soupçonner : la propagation de la confession par les moines qui, sans ordination, revendiquent le pouvoir d'absoudre. La pratique de la confession est probablement d'origine monastique en Orient comme en Occident ; en tout cas, le rôle des moines a soulevé de grands débats. Cf. Holl, *Enthusiasmus u. Bussgewalt bei griechischem Moenchtum*, 1898, pp. 225 suiv.—P. 151, n. 6, le titre de *protomartyr* peut avoir été donné à saint Etienne le jeune d'une manière approximative, pour l'assimiler à saint Etienne, diacre. — P. 122, dans l'analyse des considérants dogmatiques formulés par le concile d'Hiéria, M. Lombard omet celui qui se fonde sur l'Eucharistie.

Il manque une carte de l'Empire byzantin sous Constantin V.

Paul Lejay.

Estudios histórico-artisticos relativos principalmente à Valladolid, basados en la investigacion de diversos archivos, par D. José Marti y Monso... Valladolid, L. Miñou, 1901, in-4° de xviii-700 pp. à 2 col.; nombreuses illustrations. — 30 pesetas.

Les études critiques et les recherches documentaires appliquées à l'histoire de l'art ont donné en Espagne, depuis près d'un demi-siècle, des résultats fort remarquables. Je n'indiquerai que pour mémoire le livre récent de M. de Beruete sur Velasquez, et les monographies parfois excellentes que publient chaque jour diverses revues, malheureusement peu accessibles aux lecteurs étrangers. Mais il faudrait, pour trouver un ouvrage comparable à celui dont nous allons parler, remonter jusqu'en 1870, année où M. Zarco del Valle fit paraître dans le tome LV de la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España* une importante série comprenant, outre le manuscrit du P. Arques Jover, quantité de pièces retrouvées dans les archives de Simancas, de la cathédrale de Tolède, du palais royal de Madrid, ou extraites de collections particulières. J'insiste à dessein sur ce travail, qui mériterait d'être plus généralement connu et plus souvent consulté. Les documents que M. Martí y Monsó offre aujourd'hui au public, après plusieurs années de recherches, n'ont pas une valeur moindre, tout en étant infiniment plus nombreux et plus étendus. Ils embrassent, en effet, une période aussi vaste que possible : du xie au xixe siècle. Cette

publication met en lumière certains artistes à peine mentionnés ou même tout à fait inconnus auparavant, tels que Diego Valentin Diaz, Inocencio Berruguete, Benito Rabuyate, Gregorio Martinez, etc. Elle vient enrichir, et compléter en bien des cas, la biographie des maîtres les plus célèbres de la bonne époque castillane : Biguerny, désigné jusqu'à ce jour sous les noms de Vigarni ou de Felipe de Borgoña, Alonso Berruguete, Juan de Juni, Francisco Giralte, Gregorio Hernandez, et maint autre. Bien des œuvres, d'attribution fausse ou douteuse, se trouvent de ce fait restituées à leurs auteurs; bien des hypothèses, élevées peu à peu au rang de vérités indiscutables, restent réduites à néant. Ceci équivaut à dire que plusieurs chapitres de l'histoire de l'art espagnol, et non des moins caractéristiques, demandent à être écrits sur de nouvelles bases.

On ne saurait assez louer la méthode suivie par M. M. y M. dans la composition d'un ouvrage aussi vaste. Chaque sujet est traité séparément. L'auteur résume d'abord, avec tous les détails nécessaires, ce qu'on en savait avant lui. Il transcrit ensuite ses trouvailles personnelles. Ce sont, en général, des documents extraits des archives publiques ou des protocoles de notaires, abrégés lorsqu'il y a lieu, ou reproduits intégralement, mais toujours avec un respect absolu de l'original. L'orthographe, les abréviations même ont été conservées ; les signatures principales sont données en fac-simile. Un critique d'art a compris combien était indispensable cette exactitude minutieuse, à laquelle les érudits de profession ne peuvent se plier, en Espagne. Enfin, des commentaires abondants guident le lecteur à travers ce dédale de pièces officielles ou administratives. Ces commentaires, rédigés avec une intelligence très nette et une haute impartialité, offrent une nouvelle preuve du soin extrême apporté à ce travail. On peut se convaincre en les lisant que les déductions de l'auteur sont toujours justes et conformes à la raison. Son esprit ne se laisse jamais égarer et ne se perd pas en considérations superflues : il note, avec preuves à l'appui, des dates, des faits, des rapprochements, que d'autres pourront revêtir à leur gré d'une forme plus brillante. Ce gros livre contient, en effet, la matière de plusieurs volumes et d'innombrables articles de revue. Il est de ceux que l'on n'est plus en droit d'ignorer. Remercions M. Martí y Monsó de ne l'avoir pas démembré, et de nous livrer ainsi le résultat de ses recherches, sans en rien distraire, avec une générosité des plus rares. Son œuvre, moins étendue que celle de Cean Bermudez, lui est certainement supérieure par la sûreté des informations. Elle a, de plus, l'avantage d'être illustrée à profusion d'après les dessins de l'auteur et d'après des clichés photographiques dont quelques-uns, il faut bien en convenir, laissent malheureusement à désirer. Je veux espérer que cette première série d'*Estudios histórico-artísticos* sera bientôt suivie d'une seconde, et qu'elle excitera le zèle des critiques d'art espagnols. Écrire sur chaque

province de la Péninsule un livre d'égale valeur, ce serait élever à l'art national un monument sans pareil.

Léo Rouanet.

Rollin, sa vie, ses œuvres et l'Université de son temps, par H. Ferté. Paris, Hachette, 1902. IX-503 pp. in-8.

Cet ouvrage est divisé en cinq livres : Vie de Rollin, Organisation de l'Université, l'Université avant Rollin, Œuvres pédagogiques, Œuvres historiques. Ce plan est singulier. Le livre consacré à l'organisation de l'Université eût été plus naturellement placé en tête, comme introduction et fondu avec le livre suivant. Sous ce titre, l'Université avant Rollin, M. Ferté parle des Jésuites, des Oratoriens, de Port-Royal, de Locke, il n'y a guère que le premier chapitre où il soit vraiment question de l'Université et il s'agit seulement de l'Université au XVIIe siècle. La période antérieure, est touchée incidemment; M. F. eût pu simplement renvoyer à Rashdall, *Universities of Europe in the middle ages*, vol. I, pp. 271 suiv. Enfin, par une singularité dernière, l'appendice contient un chapitre sur Rollin et J.-B. Rousseau et un autre sur l'histoire du Collège de Beauvais. Ce livre est fait de pièces et de morceaux.

Le défaut de plan a entraîné l'auteur à d'assez nombreuses redites. Le style est un peu gris et diffus. Malgré ces défauts, l'ouvrage de M. F. rendra service parce qu'il contient des recherches consciencieuses. Voici quelques observations.

P. 9 : il n'y a pas que les prêtres tenus au bréviaire; si Rollin était bénéficier, quoique simple clerc, il devait le dire. — Pp. 14-15 et 26 : les éloges donnés à Louis XIV pour sa politique à l'égard des protestants étaient très sincères de la part de Rollin; ils peuvent choquer un moderne, mais ils étaient d'accord avec les idées et les sentiments du temps. — P. 44, l. 10 : un « casuiste » ne peut trouver d'erreurs de doctrine dans des livres qui ne concernent pas la morale. — P. 52 : « des hommes pieux et savants ne s'étudiant qu'à conserver à l'enfant son innocence et à le préserver de tout ce qui pouvait lui porter atteinte », telle est la définition du mot « jansénistes ». Évidemment, tout est de s'entendre. — P. 54 : M. F. place les controversistes retors parmi les adversaires du *parti;* n'y en avait-il pas quelques-uns dans le *parti?* — P. 100, l. 3 : « Essentiellement ecclésiastique à son origine, l'Université de Paris dépendait du pape ». Cette phrase paraît confondre deux choses; une institution ne dépend pas du pape par le fait seul qu'elle est ecclésiastique, surtout au moyen âge. — P. 101, l. 3 : l'idée et le terme de grand séminaire s'appliquent difficilement à l'Université, quoique un Collège puisse être qualifié ainsi. — P. 113, l. 10 : il n'y a certainement pas à la fin de la lettre du roi à Pourchot,

rédigée par Pontchartrain, et citée d'après Jourdain, p. 273 : « Car tel est notre *bon* plaisir. » — P. 123 : M. F. parle des ordres religieux qui font concurrence au clergé *régulier;* la même expression paraît encore désigner le clergé *séculier* à la p. 176. — P. 124 ; M. F. attribue au caractère ecclésiastique des collèges l'absence d'air et de lumière. Les habitations privées, au XVIIe siècle, étaient-elles mieux partagées, surtout celles qui étaient un peu anciennes ? — P. 128 : je ne comprends pas ce que veut dire M. F. : « Des cours de philosophie scolastique, *seul* enseignement public » au moyen âge dans l'Université de Paris. — P. 172 : parmi les livres scolaires dus aux jésuites du XVIIe siècle, nous apprécions encore le Virgile du P. de la Rue et l'Horace de Sanadon. Ce chapitre aurait besoin de quelques dates et de renseignements précis sur le *Ratio studiorum;* il fallait voir l'édition critique qui en a été donnée dans les *Monumenta Germaniae paedagogica.* — P. 173 : l'usage des chries est condamné bien sommairement ; un pédagogue qui fut en même temps un vrai philologue, Seyffert, n'a pas dédaigné de composer un recueil de chries. — P. 176; dans la liste des congrégations religieuses (et non pas des ordres religieux), donnée en note, les prêtres de la Mission (Lazaristes) sont omis. — P. 182 : la phrase citée comme exemple d'emphase chez les Oratoriens est composée de métaphores usuelles dans la langue religieuse : le bain de la pénitence, le sacrifice de l'Agneau.—P. 185 : les innovations de Port-Royal sont surfaites. La méthode pouvait être excellente pour quelques élèves d'élite, mais elle n'a jamais été appliquée à un grand collège. Une partie de ces nouveautés étaient déjà pratiquées ailleurs. De 1638 à 1643, le P. Thomassin, le futur auteur de l'*Ancienne et Nouvelle discipline de l'Église*, enseignait la grammaire et les humunités à Pézenas, la rhétorique à Troyes et à Marseille. « Étant extrêmement réglé et exact, dit le P. Bougerel, il trouvait encore du temps après le devoir ordinaire, pour donner à ses écoliers une teinture du blazon, de la géographie et de l'histoire, et pour leur apprendre les premiers principes des langues italienne et espagnole. » (*Vie du P. Thomassin*, en tête de l'édition française de 1725 de l'*Anc. et Nouv. Disc.*, p. 2). L'originalité de Port-Royal, d'après l'exposé de M. F., paraît avoir surtout consisté dans la suppression du thème et des vers français et latins ; ce sont des réformes discutables. Mais il faut reconnaître dans la pédagogie de Port-Royal des idées de détail qui sont ingénieuses. — P. 194 : les maîtres de Port-Royal ont expurgé les textes anciens ; mais, si c'est un mérite, ils ont été bien surpassés par les Jésuites. — Pp. 197 suiv. : le chapitre sur Fleury est excellent ; il met bien en lumière la valeur de ce pédagogue, le plus original de tout le XVIIe siècle, et qu'il y a profit à lire, même aujourd'hui. — P. 213 : je ne crois pas que les modes sportives soient limitées de notre temps à l'éducation de « la classe riche ». — P. 319 : l'expression « le sexe » n'est pas spéciale à la langue janséniste ; elle est

courante chez les écrivains français de morale chrétienne et de spiritualité. — P. 346 : il est difficile de ne pas approuver le jugement porté par Rollin sur Regulus et surtout sur Socrate. De telles critiques étaient seules capables de faire contrepoids à l'admiration extrême que les livres de Rollin pouvaient inspirer pour l'antiquité [1].

De ce livre se dégage une conclusion nette. Rollin était un honnête humaniste chrétien. Assez faible d'esprit pour s'édifier aux scènes des convulsionnaires, il est un témoin moyen de la culture intellectuelle répandue parmi ses contemporains. La critique lui est absolument étrangère, aussi bien qu'aux autres maîtres du XVIIe siècle. Sur la prononciation du grec et du latin, il a des remarques dont la naïveté philologique est aggravée par les réflexions de M. Ferté (p. 311). Sa méthode d'explication est même inférieure, à cet égard, à celle des jésuites; elle est toute formelle, et je n'y vois pas figurer le troisième point du P. Jouvency : « explication de ce qui se rapporte à l'érudition, à l'histoire, aux mœurs des peuples, etc. » (p. 310). Il n'a pas l'idée que la méthode et les recherches d'un Tillemont, d'un Petau, d'un Mabillon doivent former les dessous profonds et solides de l'enseignement scolaire. Mais il pénètre les vieilles histoires d'une morale, non pas républicaine, mais chrétienne. Mais « le courant sûr et facile de son récit », sa narration « pleine, simple et tranquille » reposent et calment. Mais, à défaut de couleur locale et de subtilités psychologiques, il fait ressentir à ses lecteurs un peu de la sérénité qui est le meilleur de l'âme antique.

Léon SERVIEN.

Publications de la section historique de l'état-major de l'armée.

C. DE LA JONQUIÈRE, **La bataille de Jemappes**, avec trois cartes hors texte. Paris, Chapelot, 1902. In-8°. 253 p. 6 fr.

J. COLIN, **Campagne de 1793 en Alsace et dans le Palatinat.** Tome premier. Paris, Chapelot, 1902. In-8°. 564 pages, avec quatre cartes, 12 fr.

E. DESBRIÈRE, 1793-1805. **Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques.** Tome troisième. Paris, Chapelot, 1902. In-8°, 639 p., avec 26 croquis, cartes et dessins, 15 fr. Tome quatrième en deux volumes, Ire et IIe parties, 1-353 p.; IIIe partie, 357-834 p.

P. C. ALOMBERT et J. COLIN. **La campagne de 1805 en Allemagne.** Tome premier, en deux volumes. Paris, Chapelot, 1902. In-8°, VI et 746 p. (texte), 152 p. (documents annexes et cartes), 20 fr.

BALAGNY, **Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne**, 1808-1809. Tome premier, avec 14 cartes, plans et croquis. Paris, Berger-Levrault, 1902. In-8°, XIII et 482 p. 12 fr.

G. FABRY, **Campagne de Russie.** Tome III. Opérations militaires, 1-10 août. (Smolensk.) Paris, Gougy, 1902. In-8°, XXVII et 614 p. et 217 p. d'annexes. 18 fr.

---

1. Dans son jugement sur Socrate, d'ailleurs, Rollin n'est que l'écho des Pères de l'Église; cf. Tertullien, *De anima*, I; Lactance, *Institut.*, III, 20, 16.

— **Journal des opérations des IIIe et V^e corps en 1813.** Paris, Chapelot, 1902. In-8°, 201 p.

La guerre de 1870-1871. Paris, Chapelot, 1901-1902, sept fascicules in-8°, I, 115 p. II, 117 p. III, 221, p. IV, 276 p. V, 374 p. VI, 195 p. VII, 279 et 186 p.

La section historique de l'état-major-général de l'armée poursuit avec zèle les travaux qu'elle avait commencés et ces travaux éclairent d'un jour nouveau l'histoire des campagnes de la République et de l'Empire par la publication des pièces originales, des lettres des journaux, des registres d'ordre, des documents qui, seuls, font connaître exactement les faits et leurs causes, qui, seuls, révèlent la pensée du commandement.

M. le capitaine de La Jonquière reproduit ou résume dans son livre *La bataille de Jemappes* les documents de la Guerre et des archives nationales, les *Mémoires* de Dumouriez, le travail du capitaine Christen, etc. Il montre d'abord comment fut résolue et préparée l'invasion de la Belgique. Puis il expose les mouvements des troupes exécutés de part et d'autre, retrace avec grand détail les opérations préliminaires, et enfin étudie de la façon la plus minutieuse et la plus complète, autant que le permettent les textes français et autrichiens, la bataille de Jemappes. Il remarque très justement que cette bataille a été une attaque de front, précédée par une violente canonnade; sans doute, malgré l'énorme consommation qu'on peut évaluer à deux cents coups par pièce, le tir de l'artillerie française n'a pas produit un grand effet matériel contre les redoutes et les Autrichiens qui les garnissaient; mais il eut une action morale, il « ébranla la défense dans une mesure suffisante pour permettre à l'infanterie d'exécuter son attaque, à l'arme blanche, presque sans tirer un coup de fusil ». Jemappes a donc été une véritable « poussée en avant », et, conclut M. de La Jonquière, cette action marque l'avènement d'un nouveau système de guerre, nouveau moins par les formes que par l'esprit; d'autres méthodes surgissent, se confirment par l'expérience, se modifient sous l'influence du génie des chefs, et c'est la campagne de Belgique qui « a permis de marcher dans la voie où devaient être fixées ces méthodes, car elle a fourni à l'armée nouvelle l'occasion de donner la mesure, inconnue jusqu'alors, de sa puissance offensive »[1].

M. le capitaine Colin veut mettre en lumière la partie stratégique et tactique de la campagne de 1793 en Alsace et dans le Palatinat, et il consacre un premier volume aux opérations qui précèdent l'arrivée de Hoche. Après un aperçu géographique où il insère un intéressant mémoire d'un officier de l'ancien régime sur la Lauter et les Vosges (pp. 6-11), il montre quelle était au mois d'août 1793 la valeur des

1. Lire p. 53, Carrion et non *Ducarion*; p. 165, Moellendorf et non *Mellendorf*, p. 166, Desponchès et non *Desponchets*; p. 233, Dufresse et non *Dufrene*; j'aurais voulu plus de détails sur Bertèche (p. 151).

armées républicaines et il insiste sur le règlement de manœuvres qu'elles appliquaient alors, sur l'insuffisance des officiers, sur le manque d'armes et de chevaux, sur le mauvais fonctionnement des services administratifs, etc. : il y a là nombre de pièces importantes colligées avec grand soin et très intelligemment commentées. Puis il donne le tableau des forces et il décrit la prise du Ketterich (voir le rapport de Reubell à Pully, p. 121-124), le combat de Jockgrim et de Bergzabern, la levée en masse, la tentative de Niffer, le bombardement de Vieux-Brisach, l'attaque de Kehl, le combat de Nothweiler et celui de Pirmasens, la désorganisation de l'armée de la Moselle qui n'avait plus ni commandement, ni discipline, ni force morale et n'offrait plus qu'un plastron inerte (p. 444), la situation plus déplorable encore de l'armée du Rhin, qui, après l'attaque des lignes de Wissembourg, se retire sous les murs de Strasbourg dans le plus grand désordre. M. Colin a reproduit dans ce volume une foule de lettres et de témoignages qu'il a très bien classés et qu'il accompagne de réflexions suggestives. On remarquera surtout ce qu'il dit du rôle des représentants et de l'attitude des « agricoles » ainsi que les observations qu'il fait au passage sur la conduite des opérations, sur Moreaux, sur Desaix [1], etc.

M. le commandant Desbrière a terminé son considérable travail sur les *Projets et tentatives de débarquement aux îles britanniques* par deux volumes, le troisième et le quatrième, où manquent un peu les vues d'ensemble et les clairs résumés, mais qui sont très remarquables par l'abondance des détails techniques. Il est impossible de les résumer, tant ils contiennent de faits et de documents. Disons seulement que M. D. montre fort bien comment, après des tâtonnements, des erreurs, de vaines démonstrations, Bonaparte fut peu à peu amené à transformer ses projets. Dès l'automne de 1803, le Consul comprend qu'il ne pourra passer la Manche que s'il a le *sea-power*, la supériorité militaire absolue. Il a fait une flottille; il a 2,000 bateaux plats montés par plus de cent mille soldats, et des soldats d'élite; mais il ne peut rien tenter si ses vaisseaux ne lui ouvrent pas la voie; l'action de la flottille est subordonnée au succès de la marine de haut bord; ce qu'il a réussi à construire et à rassembler, canonnières, caïques, péniches, bateaux, c'est un moyen de transport, non un engin de guerre; encore ces bâtiments sont-ils loin de la perfection. Mais Bonaparte ne demande le passage libre que pendant huit heures (ce qui est trop peu, et Ganteaume, avec raison, demandait quarante-huit heures). Or, il ne peut ni ne veut prendre le commandement d'une armée navale; l'opération décisive sera donc confiée à un autre, à un marin. Ce marin, ce sera La Touche-Tréville, et c'est en mai 1804 que Napoléon pro-

1. Desaix était aide-de-camp, non du maréchal de Broglie, mais de Victor de Broglie (p. 27).

pose à La Touche de se porter de Toulon par Cadix et Rochefort sur Cherbourg; c'est en juillet 1804 qu'il projette de faire venir l'amiral devant Boulogne dans le courant de septembre (IV, 11). Napoléon est à ce moment, comme dit M. D., maître de la question; il a élaboré un plan audacieux, profond toutefois, riche en promesses, digne de réussir; il applique résolument son génie à résoudre le problème de l'invasion, en tenant compte des données de la question. Mais « ce ne fut qu'un éclair ». La flottille déjà réduite à l'impuissance pendant l'hiver de 1803 à cause de l'insécurité du mouillage et du danger de tenir en rade un nombre de navires supérieur au nombre de ceux qui devaient rentrer au port en cas de danger, la flottille cause à Napoléon de nouveaux déboires; elle essuie des coups de vent; elle sort seize fois, et sa rentrée au port est marquée sept fois par des incidents graves; assez sérieuse dans la défensive avec l'appui des batteries de côtes, elle est nulle au point de vue offensif; la concentration de ses divisions se fait avec une peine extrême, parce que les Anglais augmentent leurs forces et redoublent leur surveillance; malgré des escarmouches quelquefois heureuses, les divisions de la mer du Nord et de la Manche ne rallient Boulogne qu'après d'infinies difficultés; la division de l'Océan ne réussit à envoyer que 35 bâtiments sur 230. Voilà pour la flottille. Quant aux escadres, celle de Brest manque de matelots et n'a aucune instruction technique (IV, p. 168); celle d'Aix et celle du Ferrol restent immobiles; celle de Toulon est plus active, mais inférieure en nombre à la flotte de Nelson, et le 18 août, La Touche-Tréville meurt. Ici commence ce que M. D. nomme la période d'abandon. L'été est passé; une guerre continentale s'annonce; Napoléon renonce à l'invasion de l'Angleterre, abandonne les travaux des ports de la Manche, suspend la concentration de la flottille. Le 29 septembre, il ordonne d'envoyer aux Antilles les escadres de Toulon et de Rochefort; il ne vise plus qu'à prendre ou à détruire de petites colonies anglaises. Mais l'Espagne entre dans la lutte et la paix du continent semble assurée par les déclarations de l'Autriche; Napoléon revient en mars 1805 à son projet de descente : si Missiessy, sorti de Rochefort, est déjà aux Antilles, Villeneuve qui n'a pu sortir de Toulon, ira débloquer Cadix, Ganteaume sortira de Brest pour débloquer le Ferrol, tous deux se joindront à la Martinique où ils retrouveront Missiessy et reviendront ensemble balayer la Manche et ouvrir le passage à la flottille. Tel est le plan de Napoléon. Mais, dit M. D., l'empereur a une autre idée : cette force navale qui sera sous les ordres de Ganteaume, rencontrera sûrement les Anglais, et d'ailleurs, Napoléon lui ordonne plus tard de rechercher le combat; si Ganteaume est vainqueur, Napoléon est maître de la mer; si Ganteaume est vaincu, il porte la responsabilité de l'échec, et Napoléon, nullement amoindri dans son prestige, se retourne contre l'Autriche (IV, 371). Tout devait d'ailleurs tourner autrement. Missiessy ne reçut pas l'ordre

de rester à la Martinique et revint à Rochefort, Ganteaume ne put sortir de Brest, et Villeneuve, qui réussit à quitter Toulon et à traverser l'Océan, n'eut pas connaissance des instructions impériales. Il y eut alors un nouveau plan de Napoléon : Allemand qui remplaçait Missiessy, dut paraître sur les côtes d'Irlande et ensuite devant le Ferrol, puis il eut contre-ordre de rester à Rochefort ; mais ce contre-ordre arriva lorsqu'il était parti et il erra sur les mers sans qu'on sut au juste où il était (IV, 667). Quant à Villeneuve, menacé aux Antilles par Nelson, il repartit pour l'Europe, débloqua le Ferrol et se rendit à Cadix ; c'était l'ordre de l'Empereur : si le grand dessein échoue, « mouiller de préférence dans le port de Cadix. » Villeneuve savait qu'Allemand était sorti de Rochefort et il avait délivré le Ferrol ; il se crut couvert et autorisé à ne pas se porter sur Brest. Et il fit bien ; quand même il eût été rejoint par Ganteaume, il n'aurait pu forcer le passage de la Manche ni vaincre la flotte anglaise : il suffit de lire sa lettre navrante du 6 août 1805 sur l'état de ses vaisseaux et de ses équipages (IV, p. 776). Mais Napoléon avait-il abandonné le projet de descente, comme on l'a dit, parce que Villeneuve se portait sur Cadix ? Quand Villeneuve victorieux serait arrivé à Boulogne, ce ne pouvait être au plus tôt que le 25 août ; or, le 23, commençait le mouvement de la Grande Armée. Napoléon prétendit que Villeneuve avait fait manquer l'invasion de l'Angleterre, avait fait échouer son grand projet ; mais, après avoir lu l'ouvrage de M. Desbrière et ce pêle-mêle d'ordres, de contre-ordres et de combinaisons parfois incohérentes ou contradictoires, qui reconnaîtra ce grand, ce sublime projet ? Napoléon, ici encore, a créé une légende [1].

Le tome Ier de la *Campagne de 1805 en Allemagne*, par MM. Alombert et Colin, est plus qu'un recueil de documents. Cette fois, la méthode adoptée par l'état-major a été quelque peu modifiée. On a séparé les documents du commentaire et l'on présente et présentera pour chaque partie de la campagne les pièces originales, non pas une à une, mais en bloc, par une introduction qui appellera l'attention sur les points essentiels ou inédits. Après cette introduction qui donne au lecteur une vue d'ensemble, viennent et viendront les pièces originales. Le premier volume que nous annonçons comprend deux parties : les *Préliminaires de la guerre* et la *Grande Armée*. La première partie est une étude rapide d'histoire générale ; elle montre la

1. Il y aurait beaucoup encore à citer dans ce livre plein de choses. Nous ne mentionnerons ici que ce qui concerne Fulton (III, p. 30-315) ; il est certain qu'en 1803 le bateau à vapeur que Fulton essaya sur la Seine était une curiosité scientifique et non un engin de guerre qui pût immédiatement servir. Quelques noms propres ont été estropiés : III, 65, *Harweln* pour Hameln ; 191, *Tirley* pour Tirlet ; *Fouché* pour Foucher ; 192, *Quardia* pour Guardia ; 197, *Gérard* pour Girard ; 214 et 231, le même personnage est appelé *Mauffrai*, puis *Mauffroy* ; IV, 346, *Villaels* pour Villach et qu'est-ce que le comte *Philippe* (ajoutez Cobenzl), etc.

guerre inévitable, montre Napoléon, convaincu deux et trois ans à l'avance qu'il lui faut attaquer l'Autriche sur l'Inn, non sur l'Adige et en finir avec elle avant l'arrivée des Russes, résolu par suite à imposer son alliance à Bade, à la Bavière et au Wurtemberg, désirant s'unir à la Prusse, et enfin, en août 1805, lorsqu'il est sûr que les Autrichiens forment leurs camps et que les Russes s'ébranlent, se décidant à la guerre. La deuxième partie, intitulée *La Grande Armée*, se compose, comme nous l'avons dit, de documents et d'une introduction. On voit dans l'introduction Napoléon précipiter le départ de ses troupes, multiplier ses ordres, ses instructions; mais ce qu'on doit y remarquer davantage, c'est le détail donné sur l'organisation de l'armée et des commandements, sur le personnel, sur la façon dont la marine est mise en mouvement. On apprend, par exemple, que la moitié de l'armée, et, en outre, les sous-officiers et les officiers, a fait la guerre; que les généraux et les colonels sont très jeunes; les chefs de bataillons et d'escadrons, assez jeunes encore; les officiers subalternes, vieux, solides, expérimentés. On est exactement renseigné sur le service d'état-major, et sur une réforme très importante qui s'accomplit alors, la séparation nette entre le cabinet du major-général Berthier et les trois services, service courant, service des itinéraires et camps, services topographiques dirigés par les trois aides-majors généraux, Andréossy qui est chef de l'état-major général, Mathieu Dumas qui est qualifié de maréchal des logis et Sanson. D'autres particularités sont intéressantes à relever : l'état-major général est pourvu de cartes, mais les maréchaux et les généraux n'en reçoivent pas et ils se fourniront dans le commerce comme ils pourront. Cette introduction si neuve, si instructive, est due à M. Colin. Les documents ont été rassemblés en grande partie par M. Alombert; le sagace, savant et infatigable capitaine Colin a complété et classé le recueil.

M. le commandant Balagny entreprend d'après les documents français et les documents espagnols du dépôt de la guerre à Madrid (sans oublier la correspondance de sir John Moore), l'étude des opérations dirigées par Napoléon en Espagne dans les deux derniers mois de 1808 et le mois de janvier 1809. Le tome premier qu'il publie, sous le titre *Durango*, *Burgos*, *Espinosa*, embrasse l'ensemble des faits de guerre qui se sont produits avant l'arrivée de l'Empereur, la marche sur Burgos, et les opérations en Biscaye jusqu'au milieu de novembre 1808. L'auteur retrace d'abord les mesures prises par Napoléon pour réorganiser l'armée d'Espagne, et il fait voir, à ce propos, que la guerre de la péninsule transforma l'armée en augmentant le nombre des formations provisoires et des conscrits. Vient ensuite le récit des mouvements du roi Joseph qui se retire sur l'Ébre, se renforce et, sur l'ordre de son frère, se laisse aborder sur ses flancs par les Espagnols qui croient le couper de ses communications avec la France et que l'empereur compte bien écraser dès son arrivée en tombant sur une

de leurs ailes, en les assaillant par Orduna tandis qu'ils s'engagent au-delà de Bilbao. Mais le 31 octobre, malgré la défense du roi, le maréchal Lefebvre, au lieu de laisser l'armée de Galice s'aventurer plus avant, l'attaque à Durango et la repousse. Napoléon ne peut plus exécuter la manœuvre projetée ; il frappe pourtant un grand coup. Il envoie Soult avec le 2e corps sur Burgos, et Soult, vainqueur à Gamonal de l'armée d'Estramadure, entre à Burgos le 10 novembre et disperse, les jours suivants, à Reinosa une partie de l'armée de Galice tandis que Victor et Lefebvre mettent l'autre partie en déroute à Espinosa.

M. le lieutenant Fabry continue sa publication sur *la campagne de Russie*. Dans son tome troisième qu'il intitule *Smolensk* il étudie les opérations militaires des dix premiers jours du mois d'août. Il a consulté non seulement les archives de la guerre et les archives nationales, mais encore les archives de Stuttgart, de Dresde, de Vienne, de Munich, et il en a tiré d'abondantes informations sur la part que les contingents wurtembergeois, saxons, autrichiens et bavarois prirent alors à la campagne (c'est le moment où le corps de Schwarzenberg se porte à l'aide de Reymer dont une brigade a été battue à Kobrin et où Oudinot, renforcé par le corps bavarois, marche contre Wittgenstein), et il donne une traduction complète du *Journal* de la division Preysing. Mais ce qui importe, c'est la manœuvre de Smolensk. Dans la préface, M. le lieutenant-colonel Coutanceau, chef de la section historique, examine de près, d'après les documents réunis par M. Fabry, cette manœuvre que Napoléon comparait à celle de Landshut et que Clausewitz a jugée incompréhensible. En résumé, au 1er août, Napoléon voulait donner quelques jours de repos à l'armée ; mais le 6 au plus tard, lorsqu'il connut, sinon les emplacements exacts, du moins la force des deux armées de Barclay et de Bagration, lorsqu'il sut qu'elles s'étaient retirées sur Smolensk, il eut la pensée de les joindre et de les vaincre si elles faisaient tête. Il comptait marcher par la rive gauche du Dnieper, enlever Smolensk et après avoir débouché de cette ville, battre les ennemis. Son mouvement devait commencer le 11. Mais le 7 les Russes prenaient l'offensive et le 8 avait lieu l'attaque de Platov à Inkovo. Napoléon était « surpris stratégiquement » et il attribua d'abord cette affaire à la témérité de Sebastiani. Toutefois il avait depuis longtemps décidé d'accepter la bataille que les Russes lui offriraient; il employa le 9 et le 10 à concentrer l'armée sur le centre. Le 10 au matin il apprenait qu'un officier de lanciers avait la veille, avec dix hommes, poussé une reconnaissance à une lieue des avant-postes sur la route de Smolensk et « n'avait pas eu connaissance de l'ennemi ». Napoléon se fia au rapport de cette patrouille qui fut bientôt confirmé par d'autres rapports ; sûr que l'ennemi se retirait entièrement, il donna le 10, au soir, les ordres définitifs d'exécution : marcher sur Rasasna. Il agit donc d'après une idée préconçue. Sans doute, conclut M. Coutanceau, « il visa un coup d'éclat

grandiose lui donnant simultanément le triple avantage de l'effroi moral causé par la prise de Smolensk, de la bataille par surprise imposée à l'adversaire, enfin du débouché soudain et imprévu de la totalité de sa masse sur la ligne de retraite de l'ennemi. La manœuvre fut admirablement ordonnée, la surprise réussit; seule, la ténacité russe eut raison d'une stratégie géniale qui défia la fortune par sa tension extrême et sa tendance systématique à jouer tout son gain sur une seule carte jusqu'à ce que la banque saute ».

M. Fabry publie en même temps le *Journal* des opérations du 3e et du 5e corps pendant la campagne de 1813. Ce journal, trouvé dans les archives du prince Murat, est un document de premier ordre. Il a été rédigé par le colonel Koch, attaché à l'état-major de Ney. On y suit jour par jour les mouvements des divisions et on y trouve d'importants renseignements sur ce 3e corps, un des plus beaux et des plus nombreux de l'armée, qui joua un rôle essentiel à Lutzen et à Bautzen puisqu'il perdit la moitié de son effectif. On y remarquera surtout les critiques que le colonel Koch adresse à Macdonald (p. 62), le regret qu'il exprime du départ de Ney « sous la conduite duquel le 3e corps se croyait invincible » (p. 54), l'éloge qu'il fait de Delmas et de Ricard (voir p. 27 le mot de Delmas au colonel qui lui demande des cartouches), le jugement qu'il porte sur la défection de Jomini. « Jomini, dit-il (p. 44), n'était pas homme à méditer le crime, son caractère ardent et léger s'y opposait, mais il n'avait pas de principes, voilà ce qui l'a perdu ». A la suite de ce *Journal*, la section historique a joint un précis des opérations du 5e corps que Lauriston commandait et qui combattit presque toujours avec le 3e corps ainsi qu'un mémoire où le général Puthod justifie sa conduite à La Katzbach [1].

Bien que le nom de l'officier qui rédige la *Guerre de 1870-1871* ne figure pas sur le titre, il mérite d'être cité ici, et sans qu'on lui marchande l'éloge. Cet officier est M. Ernest Picard, capitaine d'artillerie. Il suit l'ordre chronologique et raconte la guerre journée par journée. Sept fascicules de son travail ont paru jusqu'ici. Dans le premier, il publie le mémoire rédigé en 1867 par le général Frossard (ce mémoire prévoit les deux débouchés de l'ennemi et l'utilisation de la transversale de Bitche), une lettre du maréchal Lebœuf qui propose d'enlever Sarrelouis par un coup de main, la longue mais trop tardive instruction adressée le 23 juillet par l'empereur au ministre et la série de renseignements qui arrivaient à l'état-major par les soins du commandant Samuel et du capitaine Jung : de ces renseignements, remarque M. Picard, l'empereur pouvait conclure le 29 juillet qu'il y avait à Mayence une masse centrale poussant deux antennes, l'une vers la Sarre, l'autre vers la Lauter, et dès lors il n'avait qu'à abandon-

1. Il est très regrettable que les noms de lieux soient si mal orthographiés dans le *Journal* de Koch.

ner l'offensive et à opposer aux ennemis, à Forbach et à Wœrth, deux avant-gardes stratégiques entre lesquelles eût manœuvré en lignes intérieures sa masse principale. Le deuxième fascicule est consacré aux journées du 28 et 29 juillet : il contient surtout des journaux de marche et la suite des bulletins de renseignements. On voit dans le troisième fascicule (30 et 31 juillet) l'empereur renoncer à son plan d'attaque par Maxau et entre les deux projets de Lebœuf et de Frossard, le projet offensif sur Sarrelouis et le projet défensif à Cadenbronn, envisager, comme toujours, une solution intermédiaire, une reconnaissance offensive sur Sarrebrück, et pourtant, comme dit M. Picard, il avait encore le 30 juillet une belle occasion de prendre l'offensive et, cette occasion, les renseignements reçus la faisaient très nettement ressortir : tomber sur les détachements de couverture à Sarrebrück et à Sarrelouis que Steinmetz aurait sûrement soutenus et battre Steinmetz qui avait deux fois moins de monde. Le quatrième fascicule traite des journées des 1er et 2 août : préparation de l'opération sur Sarrebrück, reconnaissances journalières qui rentrent toujours sans avoir rien vu, et, en revanche, résultats importants obtenus par le service des renseignements, combat livré par le 2e corps. Le cinquième fascicule retrace les mouvements de la journée du 3 août et le combat qui eut lieu le 4 à Wissembourg ; le récit de ce combat est très détaillé et suivi de longues considérations. La journée du 5 août où, malgré le sanglant avertissement de Wissembourg, le grand quartier général français ne semble pas se rendre compte de l'imminence du péril, forme l'objet du sixième fascicule. Le septième fascicule est relatif à la journée du 6 août en Alsace, c'est-à-dire à Frœschwiller. L'auteur raconte d'abord la bataille (préliminaires, engagements des avant-gardes, engagement général) ; puis il porte un jugement sur les mouvements de la IIIe armée et de l'armée française d'Alsace ; enfin il dit ce qu'ont fait dans cette journée le 5e corps (Failly) et le 7e corps (Douay). Comme on le voit, chacun de ces fascicules comprend deux parties : documents et texte. La partie « documents annexes » sera très précieuse, elle renferme une foule de documents inédits, et par exemple, pour la journée de Frœschwiller, que de pièces intéressantes : non seulement les journaux de marche et les historiques des régiments, mais le fragment des *Souvenirs* de Mac-Mahon, le journal du comte de Leusse (maire de Reichshoffen), les rapports de l'artillerie et les notes de témoins, comme celles du général Pédoya ! Pour le texte, il est fait avec grand soin et on y trouve, comme nous l'avons déjà indiqué, outre un récit précis et complet, des appréciations utiles et souvent neuves. C'est ainsi qu'on nous montre (III, 25), les motifs véritables du déploiement stratégique de l'armée du Rhin : elle fut disposée d'après les indications de l'archiduc Albert, et l'empereur croyait qu'il aurait toujours le loisir de serrer les corps sur l'un d'eux ; il y parvint en effet pour les 2e, 3e et 4e corps et Mac-

Mahon pouvait à Frœschwiller réunir le 5e corps au 1er; mais pourquoi le 7e corps ne fut-il pas organisé à temps et pourquoi la garde fut-elle maintenue à Metz et le 6e corps à Châlons? Signalons encore les aperçus instructifs sur la doctrine du haut commandement depuis l'adoption du fusil modèle 1866 (IV, 17) : nos généraux croyaient que l'avantage appartenait à la défense et attribuaient une trop grande valeur au terrain. Citons enfin les enseignements auxquels peut donner lieu le combat de Sarrebrück et les considérations sur Wissembourg et sur Frœschwiller. L'auteur relève les fautes de l'ennemi, sa précipitation et son impatience fébrile, la confusion qui régnait dans son infanterie après l'attaque, la mollesse de sa cavalerie, celle des Bavarois, celle du prince royal qui ne dut la victoire du 6 août qu'à son artillerie; mais il relève aussi, très impartialement, les fautes des Français, et il est justement sévère pour Mac-Mahon. Tels quels, ces sept fascicules inaugurent dignement l'histoire de la guerre de 1870 que l'état-major français devait nous donner et par la quantité des pièces nouvelles qu'elle apporte, par la mise en œuvre de tous les documents connus jusqu'ici, par la clarté du récit et sa minutie, par la justesse et la sagacité des jugements, cette histoire, lorsqu'elle sera terminée, vaudra, et largement, l'histoire de l'état-major prussien.

A. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 14 novembre 1902.

Ordre des lectures :

1° Discours de M. Philippe Berger, président, annonçant les prix décernés en 1902 et les sujets des prix proposés ;

2° Notice historique sur la vie et les travaux de M. Jacques-Auguste-Adolphe Regnier, membre ordinaire de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel ;

3° Le Journal de la captivité de l'académicien Pouqueville, par M. Jules Lair, membre libre de l'Académie.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 1er décembre — 1902

STUMME, Manuel arabe, perse et turc. — SIEG, Les légendes du Rig-Véda. — Plaute, Captifs, p. PASCAL. — VACANDARD, Vie de saint Ouen. — DEUBNER, L'incubation. — MARIGNAN, La tapisserie de Bayeux. — TOYNBEE, Études et recherches sur Dante. — CHAYTOR, Les troubadours de Dante. — HECKER, Boccace. — HARRISSE, Les premiers incunables bâlois et leurs dérivés. — LOUIS, Histoire de Saint-Étienne-à-Arne. — MONNIER, Itinéraire à travers l'Asie. — LETTERON, Les États de Corse. — Académie des inscriptions.

H. STUMME, **Arabisch Persisch und Türkisch in den Grundzügen der Laut- und Formenlehre, ohne Anwendung der arabischen Schrift,** Leipzig. Heinrichs'sche Buchhandlung, 1902, in-8°, 63 p.

C'est une idée ingénieuse et d'une incontestable utilité pratique qui a donné naissance à ce petit Manuel où les trois principales langues musulmanes, la diversité de leur origine, leur génie propre, leur mécanisme grammatical, les différences caractéristiques de leur syntaxe sont esquissés en un petit nombre de pages avec une concision qui n'exclut rien d'essentiel.

En présence du nombre relativement considérable des mots empruntés à l'arabe, au persan et au turc — surtout à l'arabe — par la technologie des sciences, chimie, médecine, astronomie, etc. M. S. s'est demandé si l'explication plus ou moins exacte qui en est donnée dans les dictionnaires et les Encyclopédies est de nature à satisfaire la curiosité des savants étrangers aux études orientales. Ils y trouvent bien la provenance et l'historique du mot, ses déformations en passant de la forme écrite au langage vulgaire, sa prononciation et quelques autres explications sommaires. Mais s'ils veulent aller plus loin, si, dans l'intérêt de leurs recherches scientifiques, ils tiennent à se rendre compte plus exactement de ces emprunts linguistiques, ils se trouvent arrêtés dès le début par les difficultés inhérentes aux alphabets orientaux et renoncent à une étude aussi aride. C'est pour leur venir en aide que ce petit livre a été composé. Le plan en est très méthodique et très simple, identique pour les trois sections, celle de l'arabe, du persan et du turc : tout ce qui concerne la phonétique, la morphologie, les règles indispensables de la grammaire y est coordonné de

main de maître, puis vient un texte court et facile destiné à résumer ces règles et à mettre en son vrai jour le caractère de chacune des trois langues. Tout y est donné en transcription seulement. L'arabe occupe la place d'honneur, et il ne pouvait en être autrement autant pour son importance intrinsèque que, par suite de l'envahissement qu'il a exercé sur les deux autres. M. S. est là sur son véritable terrain : les remarquables travaux dont on lui est redevable sur les dialectes et la poésie populaire de l'Afrique du nord prouvent combien il est autorisé à traiter les questions de langue arabe. Ce qui ne veut pas dire que le néo-persan et le turc osmanli lui sont moins familiers, mais peut-être aurait-il pu leur donner un cadre moins resserré. Au surplus, si riche qu'il soit de son propre fonds, il a voulu assurer plus de précision à son travail en puisant à d'excellentes sources comme sont les traités spéciaux de Socin, Caspari et Wahrmund.

On trouverait peu de choses à reprendre dans l'exposé de la grammaire persane, peut-être çà et là une prononciation inusitée comme *pidèr* « père » au lieu de *pèdèr;* une explication incomplète, par exemple la forme *be-bérèm* considérée exclusivement comme ayant le sens du futur bien qu'elle ait aussi la valeur du subjonctif; enfin l'omission de l'autre futur avec l'auxiliaire *khâsten*, comme *khahèm bûrd*, « je porterai », qui est d'un emploi non moins fréquent. Tout cela n'est pas grave.

Dans la 3e section « Türkischer Teil », M. S. me permettra de lui présenter quelques critiques qui, à la vérité, n'ont pas beaucoup plus d'importance.

P. 50. Il n'est pas tout à fait exact de dire que le *n* sourd (*Sagher noun*) se prononce à Constantinople comme un *n* ordinaire, le son nasal *ng* y est oblitéré, mais reconnaissable encore pour une oreille exercée : aussi serait-il bon dans la transcription de cette lettre de lui conserver un signe particulier : *ñ* ou *ṅ*.

Page 51 § 91 *a*. Je ne m'explique pas cette assertion que le turc n'observe pas ordinairement le redoublement des consonnes dans les mots étrangers : la vérité est que si le *techdid* est rarement employé dans l'écriture, la prononciation le conserve dans la plupart des cas.

P. 53, tableau de la déclinaison, le mot *búrûn* « nez » se prononce aux cas obliques, *bûrûneñ*, *bûrûna*, *bùrûne* et non *bûrnûm*, etc.

P. 55. Il aurait mieux valu mentionner parmi les particules formatives des noms, les suffixes *djè* et *dja*, de préférence à *tchè* et *tcha* qui n'en sont que le durcissement : *turktchè* est formé de la même manière que *firansizdjè* et *aktchè*, comme *karadja*.

Ibid. § 9. Le double diminutif se prononce invariablement *djegaz*, que le mot appartienne à la classe faible ou à la classe forte.

P. 59 § 118. Le seul passif usité du verbe *âramak* « chercher » est *âranelmak*, ce qui empêche de le confondre avec le réfléchi *âranmak*.

Le système de transcription employé par M. S. est celui de ses

précédents ouvrages, tout aussi exact mais avec moins de complications, parce que ici l'auteur n'avait pas à noter les nuances délicates de l'accentuation et de la tonalité. Enfin l'impression et la correction ne laissent rien à désirer, ce qui n'est pas un mince mérite dans un livre où les mots étrangers fourmillent à chaque page. Puisse le travail si consciencieux et si complet dans ses minces proportions du savant professeur de Leipzig aller à ceux auxquels il est spécialement destiné et contribuer ainsi au bon renom des études orientales dont il rend l'accès plus facile et à un plus grand nombre de travailleurs!

B. M.

Die Sagenstoffe des *R*gveda und die indische Itihâsatradition, von Emil Sieg, I. — Stuttgart, Kohlhammer, 1902. In-8, vj-151 pp.

Je voudrais ne tempérer d'aucune réserve les éloges que mérite l'intéressante tentative de M. Sieg. Mais je suis bien obligé de constater que son information n'a point embrassé avec une équité irréprochable le domaine qu'elle s'était assigné. Amour-propre à part, on conçoit qu'il ne me soit point agréable de lui voir réclamer une enquête sur le mot *taná* (p. 64, n. 3), sans mentionner l'initiative que j'ai prise à cet égard[1], et surtout esquisser un vague rapprochement de *púr* et *púra*m*dhi* (p. 33, n. 4), sans paraître se douter que j'ai, voilà bien six ans, soupçonné entre ces deux mots un lien beaucoup plus étroit et plus défini[2].

M. S. se proclame élève de M. Geldner : c'est dire qu'il accorde à la tradition hindoue une valeur considérable pour l'exégèse des textes védiques. A la lueur de cette tradition, il s'est efforcé de reconstituer quelques-unes des légendes dont il faut nécessairement supposer la prose intercalée parmi les vers dialogués dont se composent certains hymnes du Rig-Véda. Il va de soi que l'esprit de son étude trahit une grande partialité pour ce mode d'interprétation : il va jusqu'à écrire que « partout » (p. 16) l'exégèse étymologique est artificielle et subjective, celle des légendiers naturelle et authentique ; mais ce n'est point à moi, qui serais presque tenté de renverser la proposition, de le reprendre sur ce point.

Ce que je comprends moins bien, c'est la manière dont il se figure la conservation de cette antique littérature : il aurait existé, dès l'époque des Brâhma*n*as une sorte de « 5e Véda » exclusivement composé de récits en prose (p. 33). Mais voyons. Les Brâhma*n*as, à cette époque lointaine, étaient-ils déjà écrits ? si oui, comment se fait-il que

---

1. *Antithèse Védique* = *Revue de Linguistique*, XXXI, p. 91.

2. Si ma conjecture lui semblait trop hardie, c'était une raison de plus de la citer, puisqu'il l'atténuait : *Vedica*, I = *Mém. Soc. Ling.*, IX, p. 97.

le texte intact des Itihâsas ne nous soit point parvenu en même temps et au même titre que celui des Brâhma*n*as et des Mantras dont ils formaient le complément intégrant ? si non, comment, le jour où l'on a fixé par l'écriture le texte des Brâhma*n*as, n'en a-t-on pas fait autant de ces respectables traditions ? On ne s'en souvenait donc plus ? Il faut convenir que ce seul soupçon projette un jour fâcheux, soit sur l'importance que les écoles hindoues attachaient à ce « 5e Véda », soit sur la crédibilité des fragments épars qui en ont survécu dans des ouvrages de pure fantaisie et de date très sensiblement postérieure.

Mais, le principe de M. S. une fois admis, on se plaît à reconnaître qu'il l'applique avec une rare habileté et un fort agréable talent de déduction aux hymnes et aux légendes qu'il prétend expliquer les uns par les autres.

I. L'hymne dit des Çâr*n*gas (X. 142) est interprété par la légende de l'incendie du bois Khâ*n*dava (Mahâbh. I. 222 sq.) : l'argumentation est convaincante, et l'on ne peut guère rien objecter contre les ressemblances relevées, sinon qu'une situation identique devait suggérer à des poètes différents des invocations très analogues [1].

II. Çyâvâçva Âtreyya. — Pourquoi M. S. omet-il de mentionner V. 64. 7, où deux dieux, Mitra et Varu*n*a, sont priés de porter, ou d'apporter, ou d'entretenir le fils d'Arcanânas, c'est-à-dire ce même Çyâvâçva ? Comment concevoir pareille supplication, si ce personnage n'est qu'un vulgaire mortel ? et son nom n'implique-t-il pas le héros d'un mythe solaire ?

III. V*r*sha Jâna (V. 2). — Je renvoie à ce que j'ai dit ailleurs des deux premières stances de ce petit chef-d'œuvre [2].

IV. Vâmadêva Gautama : diverses légendes. — Entre autres, l'obscur et fameux hymne de la naissance d'Indra (IV. 18) serait essentiellement un dialogue entre Vâmadêva et Aditi [3].

V. Agastya, Indra et les Maruts.

VI. Dêvâpi et Ça*m*tanu (X. 98).

Toutes les saines méthodes sont bien venues, même au prix de quelque outrance, pour se diriger dans le dédale du Véda, et l'on ne peut qu'encourager M. Sieg à poursuivre ses savantes et ingénieuses explorations.

V. Henry.

---

1. Notons toutefois que, quand M. S. traduit *pravát* par « wasser » (p. 49), il semble admettre *as a matter of course* un sens que M. Pischel est jusqu'à présent, je crois, à peu près le seul à enseigner.

2. *Vedica*, 12 = *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 89.

3. Voir l'itihâsa que j'ai induit de la st. 13 : *Vedica*, 6 = *Mém. Soc. Ling.*, IX, p. 246.

Nuova Raccolta di Classici latini con note italiane, XVII. PLAUTO. I Captivi col commento di *Carlo Pascal.* Remo Sandron, Milan-Palerme-Naples, 1902, petit in-8°, 113 p.

La nouvelle collection de classiques latins, avec notes en Italien, dont fait partie ce Plaute, contient déjà 16 volumes où l'on retrouve parmi les éditeurs des noms bien connus de nous : Ramorino (Annales I et II), Vivona (les Tristes), Pietro Rasi (Horace, Odes et Epodes); on annonce encore d'autres volumes de MM. Giri (César, B. G.), Nencini (Andrienne), etc. Ces noms, comme aussi le présent spécimen, me font très bien augurer de l'avenir de cette bibliothèque. Je n'ai plus à présenter aux lecteurs de la *Revue critique* M. Carlo Pascal, professeur autrefois à Milan, maintenant à l'Université de Catane. Sa brochure sur l'incendie de Rome l'a fait surtout connaître à l'étranger; mais il avait auparavant beaucoup écrit dans la Rivista et ailleurs, et sur les sujets les plus divers : Cicéron, Virgile, Lucrèce, Ovide, etc.

Ses Captifs, sans prétendre à l'originalité, me paraissent faits avec soin et conscience. Comme par bien d'autres travaux, on voit par celui-ci que nos voisins savent s'éclairer à fond sur les sujets qu'ils traitent, et que, tout en consultant les autres, ils gardent à l'occasion leur indépendance. On trouvera ici des emprunts réguliers, répétés et avoués à Brix, à Cocchia, aux rédacteurs des Studemund's Studien, à Gröber (Commentationes Wölfflianæ), à Langen et à tous ceux qui en Italie et ailleurs se sont occupés de Plaute. Les divergences avec l'édition Gœtz-Schœll (une cinquantaine) sont énumérées, p. IV, M. P. reproche à ces éditeurs un conservatisme excessif. A la fin en appendice : Epicharme et les Captifs (extrait de la Riv. di Filologia, XXIX, 1); une citation de Nonius (v° pilleus); une note sur les publications parues pendant l'impression du livre; éditions, sommaire des mètres; additions et corrections [1].

Le côté faible de cette édition méritoire serait d'abord qu'elle a dû être rédigée avec quelque hâte; d'où fautes d'impression et de très bizarres désaccords entre le texte et le lemme ou le sens de la note correspondante (v. 196; 479; 821, etc.). Mais surtout il y a ambiguité dans la méthode, l'auteur n'ayant pas su, ce semble, choisir entre le caractère d'une édition proprement classique et celui d'une édition destinée aux savants. Il y a ici bien trop de citations, trop de polémique, trop de références [1] à des études très techniques, le tout très souvent peu clair parce que la place manquait à M. P. ou parce qu'il énumère

1. Pourquoi dans le tableau des mètres (p. 112), les disposer par mètres et non dans l'ordre des numéros?

2. L'excès est avoué par l'auteur. Par exemple, p. 6, prol. 22, on trouvera cinq références, mais M. P. convient qu'une seule peut être raisonnablement rapprochée du texte. — Que viennent faire tant de renvois au Corpus?

les noms ou les opinions des savants, sans rien dire de leurs raisons, qui étaient cependant ce qui importe. Mais il se peut qu'un tel défaut soit pour beaucoup de lecteurs très excusable et même très louable[1].

É. T.

E. Vacandard, **Vie de saint Ouen, évêque de Rouen (641-684),** *Étude d'histoire mérovingienne*. Paris, Lecoffre, 1902. xxi-394 pp. et 1 pl. in-8. Prix : 6 fr.

Ouvrage solide et qu'une série d'articles sur les questions mérovingiennes ont préparé de longue date ; on regrette de ne pas en trouver la liste complète.

Après une introduction bibliographique et un chapitre sur l'enfance, M. Vacandard nous montre saint Ouen à la cour de Clovis II, puis à celle de Dagobert Ier ; et, après l'élection et l'ordination, saint Ouen évêque dans sa ville épiscopale, dans son diocèse, au milieu des fondations monastiques, dans son action sur l'Église et sur l'État. Un dernier chapitre traite de la vie posthume de saint Ouen, son culte, ses reliques, ses écrits, sa légende.

M. V. se meut avec une grande aisance dans les textes, vies de saints, diplômes, canons conciliaires, histoires et chroniques. Il ne connaît pas moins bien les travaux modernes. Il apporte à cette étude un esprit judicieux et averti. Son sens critique peut se juger à ce qu'il dit de la confession (pp. 45 et 153) et du rôle des moines (pp. 180, 183, 185; cp. p. 140 sur le rôle du clergé séculier); il est curieux de noter que, dès cette époque, l'institut monastique a besoin de réformateurs (pp. 158, 169. 209). P. 66, l'exemption concédée au monastère de Jérusalem (Rebais) par Faron, l'évêque diocésain (Meaux), est bien extraordinaire. Il était interdit à quiconque, clerc ou laïc, même à l'évêque diocésain, de pénétrer dans le cloître, et l'abbé avait la faculté de choisir le prélat qui exercerait à Jérusalem les fonctions épiscopales. Une telle exemption est en contradiction manifeste avec la législation canonique de l'époque, avec les textes mêmes que M. V. cite ailleurs : concile d'Orléans, de 511, can. 19 (p. 188), concile d'Arles, de 554, can. 3 (p. 189), concile de Châlon, sous Clovis II, can. 15 (p. 226). M. V. croit la charte authentique (p. 64, n. 1); il signale cependant des incorrections dans les signatures (p. 67, n. 1). Elle a pu être interpolée. — P. 173, M. V. ne s'est pas posé la question de l'authenticité et des éléments constitutifs du pénitentiel dit de saint Colomban; cf. Fournier, *Revue d'hist. et de littérature*

---

1. Parfois dans le texte sont reçues des conjectures bien peu vraisemblables (par exemple 519, *auxilium exitiost*). — 850, il eût fallu noter le calembour sur *esse*. — Bien bizarre erreur de sens : 473, *reddant* expliqué par *vomant*. — Au v. 259, lire tibi *nos;* 361, meo*que*, etc.

religieuses, VI (1901), 293. — Pp. 175 suiv., on ne peut plus guère se référer exclusivement à Holste pour la règle de saint Benoît. — P. 194 et 360, dans le poème d'Ansbert, l. 18 suiv., la préoccupation du jugement prochain trahit des idées millénaristes, dont M. V. ne nous dit rien. *Operare manus non cesset, ut sonat littera caf :* c'est prier les bras en croix. — P. 293, Filibert n'avait pas de pardon à demander. — P. 304, n., il n'est pas prouvé que la formule de la *Vita A : die Ascensionis Domini*, ne vise pas la fête fixe de l'Ascension dans le rit gallican, plus explicitement datée dans les vies *B* et *C* par : *tertio nonas mai.*

La planche reproduit le rythme acrostiche d'Ansbert en l'honneur de saint Ouen, d'après le manuscrit de Karlsruhe *Augiensis* CLXIV du IXe siècle.

D'excellentes tables alphabétiques terminent le volume.

J'ai mentionné tout à l'heure les pages de M. Vacandard sur la confession. C'est une des questions qu'il connaît le mieux. L'occasion est bonne pour exprimer le souhait de voir ses articles sur la pénitence réunis et coordonnés en un ouvrage qui nous manque en France[1].

Paul LEJAY.

De incubatione capita quattuor. Scripsit Ludouicus DEUBNER. Accedit laudatio in miracula sancti hieromartyris Therapontis e codice Messanensi denuo edita. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, MCM. 138 pp. in-8.

Les trois premiers chapitres de cette dissertation paraissent avoir été écrits pour servir d'introduction au quatrième. M. Deubner y étudie la terminologie des anciens en matière d'oniromantique, et spécialement les mots qui désignent l'incubation. L'incubation est le procédé par lequel on cherche une révélation divine en couchant dans le temple du dieu et en provoquant ainsi le songe ou la vision indicatrice. M. D. réunit les aspects que comporte cette révélation : voix entendues, souffles agréables, lumière mystérieuse, brusque apparition (ἐφίστασθαι) ; aspect doux, jeune et beau de l'être surnaturel[2] ; odeur agréable, disparition subite (ἀποπέτεσθαι, ἀφανὴς γίγνεσθαι). Les rits qui provoquent de telles apparitions sont le jeûne ; l'abstinence de certains légumes, de viande, de certains poissons, de vin ; la continence, l'éloignement des bains, l'onction, l'ablution et le bain, la nudité ; les vêtements de lin, blancs ou couleur pourpre ; les couronnes, les lumières, etc. Enfin M. D. passe en revue les symboles,

---

1. Je ne compte pas les deux brochures qu'il vient de faire paraître ; ce qu'il nous faut, c'est un vrai livre.

2. Cp. deux articles dans la *Mnemosyne* de 1901, sur les signes auxquels on reconnaît les dieux.

animaux ou autres objets, qui ont une influence particulière pour l'heureux succès de l'opération.

Le chapitre III, sur les vers 1234-1283 de l'Iphigénie en Tauride et sur l'histoire de l'oracle de Delphes peut passer pour un hors d'œuvre.

Le chapitre IV est intitulé : *De incubatione christiana*, et a plus de cinquante pages. M. D. montre d'abord par quelques exemples détachés que l'incubation a passé du culte païen au culte des saints. Puis il étudie en détail quatre cas particuliers. Il relève dans les témoignages relatifs à ces quatre cas les mêmes procédés qu'il a constatés chez les païens. Les cas étudiés concernent saint Michel archange, honoré surtout par l'incubation dans le Sosthenium, près Byzance, qui y a remplacé un dieu païen inconnu ; les saints Côme et Damien, substitués à Byzance dans le rôle des Dioscures, et qui doivent sans doute uniquement à cette circonstance leur titre de médecins ; les saints Cyrus et Jean, dans le bourg égyptien de Menuthis, près de Canope, dont le culte paraît avoir été créé de toutes pièces par saint Cyrille d'Alexandrie, à l'imitation des saints Côme et Damien, pour effacer le souvenir et la tradition des miracles médicaux attribués à un sanctuaire d'Isis ; enfin, sainte Thècle, qui a expulsé le dieu chthonien Sarpédon de son sanctuaire à Séleucie, mais pas au point de détruire complètement son souvenir. Ce dernier cas est d'autant plus intéressant que Sarpédon avait été déjà officiellement remplacé par Apollon : Diodore et Zosime parlent d'un oracle d'Apollon. Mais le populaire continuait à invoquer Sarpédon. Nous saisissons sur le vif la persistance des cultes et des traditions primitives.

A ces quatre exemples, M. D. en joint un cinquième : Thérapon, dont l'éloge avait été publié par les Bollandistes d'après un manuscrit du XIe siècle ; M. D. en donne une nouvelle édition, grâce à la copie d'un manuscrit de Messine, du XIIe siècle, faite autrefois par M. M. Bonnet. L'édition des Bollandistes était presque inintelligible. Celle de M. D. est très soignée ; l'observation des clausules dactyliques lui a été d'un grand secours. Thérapon est un martyr de l'île de Chypre dont le corps fut transporté à Constantinople, lors de l'invasion sarrasine, et déposé dans un sanctuaire des Blachernes. Il guérit et rend des oracles par l'incubation, comme les précédents.

L'ouvrage de M. Deubner a un grand intérêt. On lui saura gré des textes et des usages qu'il a recueillis avec tant de soin. Il a fait quelques rapprochements entre les rits de l'incubation et d'autres rits. Puisque l'incubation se rencontre surtout dans le culte des dieux chthoniens ou infernaux, on pourrait peut-être citer les rits des funérailles chrétiennes : dans le rituel grec, le corps reçoit une onction, usage d'ailleurs très ancien (cf. Horace, *Epode*, 17, 11, etc.); certains ituels latins ont des oraisons *post lauationem corporis* (Sacramentaire de Bergame, éd. des Bénédictins, n. 1507-1508). Ainsi nous retrou-

vons l'onction et le bain (cf. Deubner, pp. 20 et 22). D'autre part, l'interdiction du bain est à comparer (p. 17) avec l'interdiction du bain pendant la semaine de Pâques aux néophytes baptisés (Tertullien, *De cor. mil.*, 3). Je ne relève pas les diverses abstinences, le symbolisme des couleurs, l'usage des vêtements de lin, qui appartiennent au folk-lore général.

Paul Lejay.

La tapisserie de Bayeux. Étude archéologique et critique, par A. Marignan. Paris, Leroux, 1902 : un vol. in-18, xxvi-195 pp.

Un chercheur, d'une érudition fort variée et d'une ingéniosité rare, qualités auxquelles je me plais à rendre hommage — M. Marignan — s'est donné pour mission, depuis quelque temps, de reviser la chronologie des monuments du moyen âge. Il ne lui en coûte pas de les rajeunir d'un siècle, de deux, voire de trois, car c'est dans une véritable fontaine de Jouvence qu'il a entrepris de plonger nos cathédrales, leurs sculptures et jusqu'aux ouvrages exécutés à l'aide de broches ou d'aiguilles. Pour aujourd'hui, en effet, c'est à un ouvrage appartenant à cette dernière catégorie — à la tapisserie de Bayeux — qu'il s'attaque. La prochaine fournée, ou plutôt la prochaine ondée, doit comprendre — c'est lui-même qui nous en informe — les fresques de Saint-Savin, les productions de l'École de bronze de Hildesheim, les portes de Vérone, les candélabres de Capoue, de Saint-Paul-Hors-les-Murs, de Gaëte, etc., etc.

Rien de plus méritoire que de telles enquêtes, qui vont à l'encontre de toute tradition. Encore faut-il qu'elles soient menées avec un scrupule excessif, sinon elles tournent au paradoxe. Il n'est pas admissible que, sur un simple soupçon, toutes les dates soient bouleversées. M. M. a raison de se défier de ses prédécesseurs, voire les plus autorisés : c'est le commencement de la sagesse. Mais ne ferait-il pas mieux encore de se défier quelque peu de ses propres lumières et de son goût pour les conjectures à sensation !

Prenons la tapisserie ou plutôt la broderie de Bayeux, sujet de son dernier volume. Les archéologues les plus clairvoyants y avaient vu jusqu'ici un ouvrage de la fin du xie siècle, postérieur de peu d'années seulement à la conquête de l'Angleterre, dont ce poème à l'aiguille illustre les principaux épisodes. Le style même des compositions, non moins que les types, leur avaient semblé d'une évidence indiscutable. Que de présomptions d'une haute antiquité, rien que dans le choix du sujet ! Ne savons-nous pas que, dès le xe siècle, la duchesse de Northumberland avait fait exécuter une tenture sur laquelle étaient retracés les exploits de son époux ? Un peu plus tard, en 1107, Baudri de Bourgueil, dans un poème dédié à la propre fille de Guillaume le

Conquérant, ne décrit-il pas une autre tenture représentant la conquête de l'Angleterre, dans des données analogues, sinon identiques, à celles de la tapisserie de Bayeux ?

Rien de tout cela n'a fléchi M. Marignan. Se fondant sur des rencontres, plus ou moins fortuites, entre le *Roman de Rou*, de Robert Wace, et les légendes de la tapisserie, il a décrété que c'était après ce poème, c'est-à-dire après 1170-1171, qu'il fallait placer l'exécution de la tenture, dont les scènes, à l'entendre, dérivaient en droite ligne de l'œuvre de Wace.

Heureusement, si les archéologues ont sommeillé (témoin les critiques de plusieurs de nos meilleures revues spéciales, qui ont accepté, les yeux fermés, les dates mises en avant par M. Marignan), les philologues veillaient. Le plus éminent d'entre eux, M. Gaston Paris, a pris à tâche de discuter une thèse si grosse de conséquences et, dans cette discussion, d'ailleurs des plus courtoises, il a pulvérisé, l'un après l'autre, tous les arguments produits par le fougueux novateur [1]. Il faut ajouter que M. M. avait, en passant, contesté la date généralement assignée à la *Chanson de Roland*, date qui le gênait, et avait tenté d'en placer la rédaction après la première croisade.

Rappelons sommairement les objections de M. Paris. Il affirme que les noms et les détails contenus dans les légendes de la tapisserie, et inconnus à Wace, prouvent tout simplement que l' « impresario » de la tapisserie a eu des renseignements particuliers. Il insiste ensuite sur les différences entre le *Roman de Rou* et la tenture et montre que celle-ci a toutes les apparences d'un témoignage indépendant. Un siècle après la conquête, ajoute-t-il, on ne comprendrait plus quel intérêt auraient pu présenter de tels renseignements. Enfin, ainsi qu'il le fait très justement remarquer, si M. M. a bien établi que les costumes, les armures, les usages représentés sur la tenture sont attestés au XIIe siècle, il ne s'ensuit nullement qu'ils n'existassent pas déjà au XIe.

Essayons maintenant de ramener la discussion dans les limites de l'archéologie, ou plutôt de l'histoire de l'art, dont la tapisserie de Bayeux relève au premier chef.

C'est ici que la méthode adoptée par M. M. prête plus particulièrement le flanc. Au lieu de commencer par rapprocher, comme de raison, cette étoffe des tissus similaires, soit brodés, soit tissés à l'aide de lisses, il écarte de propos délibéré tous ces points de comparaison. S'il n'y avait pas de l'outrecuidance à se citer soi-même, je rappellerais certain mien volume — bien modeste — où jai fait connaître jadis une série de tapisseries des XIe et XIIe siècles, mais on ne manquerait pas de m'accuser de plaider « pro domo ». Heureusement, depuis, M. Lessing, directeur du Musée des Arts industriels de Berlin, a republié, cette fois en superbes chromolithographies, quelques-unes des

1. *Romania*, t. XXX, p. 404 et suiv.

tapisseries en question, notamment celle de la chapelle du château de Quedlimbourg, illustrant le *Mariage de Mercure avec la Philologie*. C'est un monument de la fin du XIIe siècle, ou, au plus tard, des toutes premières années du XIIIe (elle a été exécutée par l'abbesse Agnès, qui gouverna le couvent de 1186 à 1203). Or, ici, tout est en contradiction avec la tapisserie de Bayeux : l'ordonnance, non moins que le choix des types, où perce un sentiment très vif de la beauté classique, à tel point que l'on se demande si l'abbesse n'aurait pas eu sous les yeux quelque manuscrit enluminé des premiers siècles (remarquons, entre autres, le geste dit de l'orateur, qui est propre à beaucoup de figures).

Si les tapisseries du dôme de Halberstadt (le *Christ bénissant*, le *Sacrifice d'Abraham*), contemporaines ou peu s'en faut, de celles de Quedlimbourg, n'offrent pas la même liberté, en revanche elles n'en jurent pas moins avec la tapisserie de Bayeux.

Que M. M. examine en outre la broderie du XIIe siècle, avec les *Scènes de la vie du Christ*, conservée au Musée d'art industriel de Berlin (Lessing, pl. 8) : il se convaincra qu'un abîme la sépare, elle aussi, de la tapisserie de Bayeux. Et cependant d'après sa thèse, les deux tissus seraient contemporains! Dans le morceau de Berlin règne déjà la sévère discipline imposée par le style roman.

Non moins grande est la contradiction entre le style de la tapisserie de Bayeux et les peintures, vitraux, miniatures de la fin du XIIe siècle; eux aussi sont inconciliables, pour le style comme pour les types, avec le précieux tissu du musée de Bayeux.

Ainsi voilà une œuvre d'art dont le style, le caractère, la facture, la technique, fournissent les points de repère chronologiques les plus sérieux et rien de tout cela n'a intéressé M. Marignan! Il n'y a même pas pris garde. Par contre, il s'est acharné sur certains détails, en quelque sorte extrinsèques du costume, le harnachement, les éperons, etc. Comme si, pour ces époques reculées, nous possédions la série ininterrompue des règlements sur les uniformes et l'armement! L'on ne saurait assez insister sur le danger d'un tel système.

Ce qui eût dû frapper M. M. et le faire douter de la justesse de son diagnostic, c'est la sauvagerie même de la composition. Alors que, dans l'art roman de la fin du XIIe siècle, tout est discipline et pondération, par suite de la prépondérance de l'architecture, ici tout est asymétrie. De même les types se rapprochent de ceux des miniatures des IXe et Xe siècles, non de ceux de l'époque romane : ce sont de grands visages à moustaches (seul le roi Édouard et deux personnages accessoires portent la barbe; pl. I, XXX, XXXII), plus ou moins hébétés; la

1. Lessing, *Wandteppiche*, pl. I et suiv. — Cf. Marquet de Vasselot dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1898, t. II, p. 316. — Soil, *Tapisseries conservées à Quedlimbourg*, pp, 11-17.

taille est démesurément longue; les attitudes sont vacillantes et aucune figure ne pose d'aplomb (il en est de même des portes de bronze de Hildesheim, dont M. M. conteste également la date). Que nous sommes loin encore de la fermeté, mêlée d'un peu de raideur, propre à la peinture romane vers le déclin du XIIe siècle! Bref, M. Marignan, en tentant de rejeter la tapisserie en pleine période romane, a méconnu au premier chef les caractères inhérents à ce style.

C'est parce qu'il importe de ne pas laisser propager de telles erreurs — déjà une série de périodiques avides de nouveautés les ont accueillies triomphalement — que l'auteur des présentes lignes se décide à mettre le public en garde contre une conjecture qui ne repose sur aucune base scientifique. Une fois ce que l'on peut appeler l'hypercritique introduite dans le domaine de l'histoire de l'art, adieu toute investigation sérieuse, tout progrès normal. Ce n'est point par des tours de force d'ingéniosité que l'on fait avancer la science, c'est en multipliant les critères, en éclairant la question sous ses faces les plus diverses, non moins qu'en se défiant de sa propre clairvoyance.

Il y a là en outre une question de méthode, au sujet de laquelle il importe de protester. L'École à laquelle appartient M. M. a pour habitude de s'attacher à un détail quelconque, d'ordinaire insignifiant, pour en tirer une série incalculable de déductions, au lieu de regarder en face l'œuvre d'art elle-même. Dans la présente étude, qui se qualifie d'archéologique, aucun monument d'art n'est invoqué, sauf pour le costume et l'armement! M. M. se contente de rapprocher les légendes de la tapisserie de celles du *Roman de Rou*, puis il passe brusquement à l'étude de différentes classes de la société et de la vie de tous les jours, sans même essayer d'analyser les caractères les plus élémentaires du monument qu'il a sous les yeux.

Quelle perturbation des procédés aussi subjectifs ont jetée dans l'histoire de l'art, nous le savons par l'exemple de certain critique fameux qui prenait pour base de ses attributions de tableaux, la forme de l'oreille ou des ongles! Un autre critique — cette fois un Allemand — finit, de son côté, par se persuader, en étudiant à la loupe les fioritures jetées par Rembrandt sur ses tableaux, que tous ces tableaux portaient la signature de Bol et sortaient de son pinceau!

Après cette protestation, que j'avais le strict devoir de formuler au nom de l'histoire de l'art, il y aurait de l'injustice à ne point signaler les qualités très réelles qui distinguent le volume de M. Marignan, non moins que le soin avec lequel il a compulsé tous les textes pouvant offrir quelque éclaircissement. Il y a déployé toutes les ressources imaginables pour aboutir, en fin de compte, à un cercle vicieux. Quel dommage que tant de savoir et d'imagination aient été consacrés

à soutenir ce qui n'est en somme qu'une pure pétition de principes [1] !

Eugène Müntz.

Paget Toynbee, **Dante Studies and researches**. Londres, Methuen, 1902, in-8°, viii-359 pages (10 sh. 6).

H. J. Chaytor, **The troubadours of Dante.** Oxford, Clarendon Press, 1902, in-8°, xxxvi-242 pages (5 sh. 6).

Les publications dantesques se multiplient avec une extraordinaire rapidité en Angleterre. Les lecteurs de cette *Revue* savent déjà qu'elles sont souvent de valeur inégale ; mais celles qui portent le nom de M. Paget Toynbee sont toujours les bienvenues : il en est peu de plus utiles, peu où se manifeste une science plus solide avec une méthode plus sévère.

Son nouveau volume d'études et de recherches sur Dante est la réunion de très nombreux articles publiés depuis quelques années dans la *Romania*, le *Giornale Storico della lett. ital.*, l'*Academy* et d'autres recueils moins facilement accessibles. Il est du plus grand intérêt pour les lecteurs de Dante de posséder sous une forme plus maniable toutes ces notes qui contiennent toujours, même les plus courtes, la discussion d'un petit problème ou simplement la constatation d'un fait précis. Le présent volume n'en renferme pas moins de cinquante-quatre ; parmi les plus importantes je citerai : Dante et le roman de Lancelot (p. 1-37), les emprunts de Dante à Albert le Grand (p. 38-55) et à Alfraganus (56-77), le compte-rendu de l'édition critique du *De Vulg.-Eloq.* (p. 157-193), Benvenuto da Imola (p. 216-239), etc... Mais, je le répète, les discussions les plus brèves ne sont pas les moins précieuses, sur le roi « Giovane » (p. 253-255, et p. 286) ou sur la couleur que Dante appelle *perso* (p. 307-314), par exemple. Pour permettre à ses lecteurs de trouver facilement dans son volume ce qu'il contient, M. P. T. l'a fait suivre de deux index, l'un des noms propres, des sujets traités et des simples mots expliqués, l'autre des passages de Dante dont ces pages forment le commentaire; c'est le complément indispensable d'un livre de ce genre.

Le volume de M. Chaytor, annoncé en tête de ces lignes, est d'une conception fort curieuse : c'est une chrestomathie du provençal des troubadours, où ne sont accueillis que des textes ayant quelque rapport avec Dante et son œuvre, soit par les idées qu'ils contiennent, soit surtout parce que les noms de leurs auteurs sont cités par le poète

---

1. Eugène Müntz nous avait envoyé cet article quelques jours avant sa mort, et nous ne publions pas sans une vive émotion ces dernières lignes de notre cher et regretté collaborateur. (*Réd.*)

italien. On y trouve donc « Las penas dels Yferns », des poésies de Peire d'Alvernhe, Bertrand de Born, Giraut de Bornelh, Arnaut Daniel, Folquet de Marselha, Aimeric de Belenoi, Aimeric de Pegulhan et Sordello, plus deux courtes pièces de Bernart de Ventadorn; le tout est suivi de notes, d'un résumé de phonétique et de grammaire provençale, et d'un glossaire. L'auteur annonce qu'il n'a voulu faire qu'une œuvre de vulgarisation, sans prétendre à l'originalité, et, dans cette mesure, son travail est appelé à rendre de réels services. Mais n'est-il pas fort intéressant de voir la place que Dante tend à prendre de plus en plus dans les études romanes chez nos voisins d'outre-Manche? Non seulement Dante semble résumer aux yeux des Anglais toute la littérature italienne; non seulement c'est à propos de Dante que des savants comme M. P. Toynbee ont acquis une connaissance profonde de la littérature du XIIIe et du XIVe siècle, en latin et en langues vulgaires; voici qu'un ingénieux vulgarisateur invite ses compatriotes à étudier la littérature provençale, mais seulement dans la mesure où elle a quelque rapport avec la Divine Comédie! Les vieux poètes de Provence sont en quelque sorte confisqués par le grand Florentin : ils deviennent les « troubadours de Dante ».

H. H.

Oscar Hecker, **Boccaccio-Funde;** Stücke aus der bislang verschollenen Bibliothek des Dichters...; mit 22 Tafeln. — Braunschweig, Westermann, 1902; gr. in-8°; xv-320 pages.

Depuis le jour où parut à Trieste, en 1879, le gros volume de M. A. Hortis intitulé *Studi sulle opere latine del Boccaccio*, l'œuvre latine du célèbre conteur et son activité d'humaniste n'avaient été l'objet d'aucune étude aussi étendue, aussi approfondie, aussi neuve que celle dont je viens de transcrire le titre. M. Hecker a dédié son livre à M. Hortis; il a voulu s'acquitter ainsi de ce qu'il considérait comme un devoir de reconnaissance; mais cette dédicace se trouve avoir une autre signification plus haute : l'ouvrage de M. Hecker continue et complète celui de M. Hortis. On verra comment, si l'on veut bien suivre l'analyse succincte de ce volume.

Les recherches entreprises par M. Hecker, il y a déjà de longues années, lui ont été suggérées par quelques découvertes d'une incontestable importance — le titre l'indique — sur les livres ayant appartenu à Boccace, et en particulier sur quelques manuscrits autographes du conteur-humaniste. Deux ou trois autographes irrécusables de Boccace étaient déjà connus : un Térence de la Laurentienne (38, 17), un « Zibaldone » ou recueil de pièces diverses, en prose et en vers, à la même bibliothèque (29, 8), pour ne rien dire d'autres manuscrits réputés autographes, mais seulement sur la foi de témoi-

gnages fort contestables. M. H. a entrepris de rechercher méthodiquement, dans les bibliothèques de Florence, tous les manuscrits qui ont pu appartenir à Boccace, et il a eu pour faire cette enquête un guide précieux, dans l'inventaire, dressé en 1450-51, de la « libreria parva » du couvent de S. Spirito à Florence [1]. Cette portion de la bibliothèque des moines de S. Spirito renfermait les livres provenant de la succession de Boccace, qui d'abord avaient été légués par le conteur à son ami fra Martino da Signa. Les descriptions précises fournies par cet inventaire ont permis à M. H. d'y reconnaître de la façon la plus certaine quelques manuscrits aujourd'hui conservés à Florence : les satires et les épîtres d'Horace (Laur., 35, 5), un Juvénal (Ibid., 34, 39), un Lucain (ibid., 35, 23), les *Pontiques* d'Ovide (Ibid., 36, 32), le *Compendiloquium de vita et dictis illustrium philosophorum* de fra Giovanni Gallico (Riccard. 1230) [2]. Ces divers manuscrits ne portent aucune trace de l'écriture de Boccace, ou ce sont des traces insignifiantes; les suivants au contraire contiennent de nombreuses annotations autographes, ou même ont été copiés de sa main : les Héroïdes d'Ovide (Riccard, 489 ; nombreuses notes marginales de Boccace), la *Thébaïde* de Stace (Laur. 38, 6 ; quelques feuillets, qui manquaient apparemment, ont été remplacés et copiés par Boccace) ; un Apulée (Laur. 54, 32 ; entièrement de la main du conteur, comme le Térence 38, 17). Ces diverses identifications ont fourni à M. H. l'occasion de réunir tous les renseignements que nous possédons — ils sont à la vérité assez minces — sur les livres de Boccace, sur la formation et sur la destinée de sa bibliothèque.

La recherche des livres ayant appartenu au célèbre conteur a conduit M. H. à une découverte d'une bien autre importance, celle de deux manuscrits qui firent partie de la « libreria parva », entièrement écris de la main du conteur, et qui renferment le texte de deux œuvres latines de Boccace lui-même, son *Bucolicum carmen* (Riccard. 1232) et sa *Genealogia deorum gentilium* (Laur. 52, 9). Comme ces deux manuscrits portent presque à chaque page des traces de corrections et de remaniements — grattages, surcharges, additions marginales, parfois considérables —, la découverte acquiert un incontestable intérêt : elle permet de surprendre sur le vif la méthode de travail de Boccace, et de reconstituer l'histoire de l'œuvre qui coûta le plus d'efforts à ce patient érudit, et qui lui assure, à elle seule, une place

---

1. Cet inventaire, contenu dans un manuscrit Ashburnham (aujourd'hui à la Laurentienne), a été publié par A. Goldmann dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, IV, 4 (1887). M. Hecker a soigneusement revu le texte de cet inventaire sur le manuscrit et apporte (p. 38, et suiv.), d'assez nombreuses corrections à la publication de A. Goldmann.

2. On peut ajouter les tragédies de Sénèque (Riccard. 527), dont M. H. toujours très scrupuleux, ne donne pas l'identification comme certaine ; mais elle est infiniment probable.

distinguée parmi les promoteurs de l'humanisme, à côté de Pétrarque.

Le *Bucolium Carmen* est une des moindres productions de l'activité littéraire de Boccace en latin. M. H. n'a cru devoir publier, avec toutes les corrections de l'auteur, qu'une seule des seize églogues qui le composent, la quatorzième. Personne ne songera à le lui reprocher, car c'est bien la seule de ces allégories, généralement obscures et maladroites, où l'on reconnaisse une inspiration personnelle, une émotion sincère; et ce spécimen suffit largement pour nous donner une idée exacte du travail de révision auquel le poète a soumis ses essais dans le genre bucolique. M. H. aborde d'ailleurs, dans des notes fort nourries, toutes les questions de chronologie et de biographie qui se rattachent plus ou moins directement à l'interprétation des églogues. Ce n'est pas ici le lieu de reprendre par le menu toutes ces discussions; qu'il suffise de dire, sans aucune intention critique, que ces nouvelles recherches confirment sur plusieurs points, et ne modifient profondément sur aucun, les conclusions les plus récemment proposées sur ces sujets.

C'est, comme il est naturel, la description, l'analyse et les extraits du manuscrit original de la *Genealogia* qui occupent la plus grande partie du volume (p. 93 à la fin). Par une étude minutieuse des très nombreuses corrections et additions contenues dans les marges ou sur les espaces grattés, M. H. arrive à distinguer trois périodes dans l'exécution de ce manuscrit : d'abord les livres I à XIII furent copiés, à peu près sans interruption, à partir de 1363 ; puis les livres XIV-XV, d'un accent plus personnel, non compris dans le plan primitif, furent ajoutés, en même temps, quelques additions furent faites dans les treize premiers livres : tout cela aurait été fait entre novembre 1366 et février 1367; enfin l'auteur ne cessa d'apporter de nouvelles et nombreuses améliorations de toute espèce à son œuvre, jusqu'à l'été de 1373. Ce n'est pas tout : une comparaison du manuscrit original avec le texte que l'on peut appeler « la vulgate » de la *Genealogia*, montre qu'il a existé deux rédactions de cette œuvre, et que l'exemplaire remanié par Boccace représentait déjà la seconde. De cette rédaction revisée, jusqu'ici inédite, M. H. publie de copieux extraits : les préambules de chacun des treize premiers livres, et les livres XIV-XV intégralement, avec un abondant commentaire et un index permettant de faire une étude approfondie du texte de Boccace, même au point de vue de la latinité.

Cette rapide analyse donne une idée très insuffisante de l'immense labeur que représente ce volume, et des trésors d'érudition, de patience, d'ingéniosité, de pénétration qu'il renferme, en particulier dans les notes. M. H. a eu l'heureuse idée de donner, à la suite de sa table, une liste des principales questions abordées incidemment au cours de sa discussion. C'est encore trop peu : il faudrait une analyse détaillée,

ou mieux un index de tous les problèmes, petits ou grands, qui sont agités dans ces 320 pages de texte serré. A moins de les lire entièrement, il est impossible d'en avoir une idée. Tous ces problèmes, presque sans exception, ont trait à l'histoire extérieure de l'œuvre latine de Boccace, surtout par rapport à la biographie de l'auteur, à ses relations avec Pétrarque et avec quelques autres de ses contemporains. Cet aspect de la question était nouveau ; M. Hortis n'avait pas été en mesure de le traiter. Voilà donc une lacune comblée, et il n'est pas exagéré de dire que quiconque aura désormais à traiter de la vie de Boccace durant les dernières années de sa vie, et des débuts de l'humanisme à Florence au XIVe siècle, devra nécessairement avoir sous la main et consulter sans cesse le nouveau livre de M. O. Hecker. Vingt-deux reproductions très réussies de l'écriture de Boccace terminent et complètent fort heureusement ce beau volume.

Henri Hauvette.

Henry Harrisse. **Les Premiers incunables bâlois et leurs dérivés :** Toulouse, Lyon, Vienne-en-Dauphiné, Spire, Eltvil, etc., 1471-1484, 2e édition, Paris A. Claudin, 1902, in-8° de 74 pages.

M. Henry Harrisse publie, selon son expression, un « essai de synthèse typographique ». Frappé de la ressemblance de certaines impressions qu'on retrouve au XVe siècle et dont plusieurs auteurs (entre autres la regrettée Mlle M. Pellechet) avaient essayé d'expliquer la diffusion et d'indiquer le rapport, il a tenté déterminer le prototype qui avait donné naissance à ces différentes variétés. Il l'a trouvé à Bâle dans l'atelier de Wenssler et Biel, qui l'ont employé vers 1472 pour leur édition des *Epistolae* de Gasparino Barzizza, de Bergame. Il en a suivi les dérivés à travers les ateliers de Flach, de Bernhart Richel et de Michel Wenssler, à Bâle ; de Heinrich Turner, à Toulouse (il élimine de cette ville Martin Huss) ; de Hans Schilling, plus connu sous le nom de Jean Solidi, à Vienne-en-Dauphiné ; d'Éberhard Frommolt, dans une ville indéterminée ; de Martin Huss et de Jean Siber, à Lyon ; de Pierre Drack, à Spire. Malgré plusieurs lacunes dans ses recherches, malgré le grand nombre d'hypothèses auxquelles M. H. H. a eu recours, et dont quelques-unes sont inacceptables (exemple la traduction par *Henricus Turner de Basilea, magister hujus operis*, des fameuses lettres HTDBMHO qui se trouvent au colophon de l'édition toulousaine du *De sponsalibus ;* il est impossible de l'admettre, au moins pour les trois dernières lettres), malgré tout, dis-je, son entreprise est fort intéressante. L'œuvre n'est pas définitive, mais elle fait faire un grand pas à cette question, si difficile et si controversée, de la filiation des différents types d'imprimerie.

L.-H. Labande.

Histoire de Saint-Étienne-à-Arne, par J.-N. Isidore Louis. Reims, Michaud, 1902. In-8°, 608 p.

Le petit village de Saint-Étienne-à-Arne n'a pas fait grand bruit dans le monde. Mais le gros livre que lui a consacré M. Louis, est une des meilleures études d'histoire locale que nous ayons, et il a été couronné par l'Académie de Reims qui lui a décerné la plus haute récompense de son concours de 1900. L'auteur a épuisé la matière ; pas un détail ne lui a échappé ; il n'a négligé aucune source, archives nationales, archives de Reims et des Ardennes, archives des comtes de Rethel conservées à Monaco, etc. Il traite de la constitution de la couronne, des divisions du sol, des droits féodaux et des juridictions multiples qui se partageaient le pays ; il fait l'histoire du prieuré qui dépendait de l'abbaye de Belval, de la chapelle de Saint-Willibrod, du château et de ses seigneurs ; il décrit l'ancienne église de Notre-Dame de l'Annonciation et la nouvelle église ; il fournit les détails les plus complets sur la bataille improprement appelée bataille de Rethel où Turenne, alors factieux et passé au service de l'Espagne, fut battu par le maréchal de Plessis-Praslin, et il revendique avec raison, ce nous semble, pour Saint-Étienne-à-Arne le nom de cette bataille, puisque la hauteur du Blanc-Mont que Turenne occupait, est à égale distance de Saint-Étienne et de Sommepy; il étudie avec beaucoup de soin la période révolutionnaire et il énumère toutes les réquisitions qui pesèrent alors sur Saint-Étienne ; il retrace les épreuves subies par ses compatriotes en 1870-1871 et il rappelle qu'à la fin d'août des officiers de l'armée de Châlons lui avouaient qu'ils couraient à un désastre. Ses derniers chapitres sont particulièrement intéressants; M. Louis y parle de la langue, des coutumes et des mœurs du village, il y donne une liste des notabilités locales. M. Louis, ancien professeur au Lycée de Charleville, est mort avant de livrer à l'impression sa consciencieuse *Histoire;* mais ce travail auquel il avait consacré vingt années de sa vie, a une réelle valeur et ne méritait pas de rester dans l'oubli.

A. C.

Marcel Monnier, **Itinéraires à travers l'Asie,** un album gr. in-4°, de 28 planches, — et 1 vol. in-18°, de 248 pp. avec nombr. phothog. — Paris, 1900 (pour 1901), Plon-Nourrit.

M. Marcel Monnier, lorsqu'il explore, en touriste au long cours, quelque pays nouveau, ne se contente pas de noter au passage les mille détails dont il condensera la vision dans ses livres : il s'amuse en outre à lever le tracé de son voyage. C'est ainsi qu'en opérant l'énorme *Tour d'Asie* dont il a déjà conté dans deux volumes une partie des

émotions, il couvrait ses carnets de précieux levés à la boussole. La vue de ces carnets avait charmé l'éminent cartographe J. Hansen : il entreprit de les mettre au point, et, grâce au concours de la Société de Géographie et du Ministère de l'Instruction publique, son beau travail vient d'être publié.

Il se compose de 28 feuilles comprenant un parcours de 13,343 kilomètres divisé en quatre étapes. D'abord, le cours du Yang-tsé, de I-Tchang à Tchoung-King, puis la suite du voyage jusqu'à Man-hao sur le Fleuve Rouge. En second lieu, une traversée de la Corée, de Séoul à Wou-san. Puis, l'itinéraire de M. M. depuis Ourga, jusqu'à Samarcande, en passant par Kobdo, Biisk et Vierny. Enfin, près de 4,000 kilomètres en Perse et Asie Mineure, depuis Askabad jusqu'à Recht.

Ces itinéraires n'offrent pas seulement un intérêt de premier ordre pour les géographes de profession; ils constituent en outre un complément exact et richement varié du récit du voyage. Ajoutons que M. Monnier a joint à ce volume de planches un livret explicatif contenant un exact relevé de toutes les étapes, de toutes les distances partielles, de toutes les particularités de la route suivie ou des villes rencontrées, et enfin un très grand nombre de curieuses photographies. Ce livret est à lui seul un travail important qui rendra des services. Par malheur, l'orthographe des noms, pour la partie sibérienne que nous avons pu contrôler, laisse souvent à désirer. Cela tient à diverses erreurs de transcription et à ce fait que les gens du pays écorchent souvent les noms des stations. Nous en rétablissons ci-dessous un certain nombre [1].

Jules Legras.

— Les livraisons 12-13 du t. V du *Recueil d'archéologie orientale*, publié par M. Clermont-Ganneau, viennent de paraître à la librairie Leroux. Sommaire : §§ 35, *Fiches et notules* : Ἔρως — Aroûs — Ἰαείβας = Yahîba — Ἰεειβας ? — Immadiyahou et Emmanuel — Un thiase palmyrénien — La dédicace à Châi'al-Qaum — Hâ illên — Inscription en mosaïque du Mont des Oliviers — Le monastère de Mélanie — Le sanctuaire de l'apparition de l'Ange — Le Caroubier des Dix-Djebel el-Khamar — Le Palmier de la Vierge — L'Idole de « Jalousie », Qinian, Tammouz et Adonis — Οἱ κοπιῶντες — Carandénos. — § 36, le prétendu *batr* éthiopien et le livre d'or. — § 37, le *Centenarium* dans le Talmud. — § 38, le lac de Catorie. — § 39, *Fiches et notules :* le dieu Sadykos, père de Sidon (*à suivre*).

---

1. Pour plus de brièveté, nous donnerons le nom de la station, au lieu de l'adjectif féminin que les feuilles officielles en dérivent pour le faire accorder avec le mot : *stantsia* (station) : ex. : Zméinogorsk*aya* (s. e. *stantsia*). Page 142, Chémonaievsk; p. 144, Talitzy, Oziorny; p. 145, Oulougouzk, Arkalyk, Ekrékeïsk, Altine-Koul, Srédné-Ayagousk, Oukounyne; p. 147, Saraboulak; 157, Tchaldavar, Moldybaye; 158, Vouisokoyé, etc.

— Notre collaborateur, M. B. Haussoullier, vient de faire paraître le premier volume de ses *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion* (Paris, Bouillon, 1902, xxxii-323 pages). Ce volume qui forme le 138e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études* sera prochainement suivi d'un second où seront publiés les comptes de la construction du Didymeion.

— Le nouveau fascicule de la *Société* des sciences historiques et naturelles de la Corse forme le volume III des Procès-verbaux des Etats de Corse, il contient le *Procès-verbal de l'Assemblée générale des Etats de Corse convoquée à Bastia le 25 mai 1779* (Bastia, Ollagnier, 1902. In-8°, 176 p.). Les deux premiers volumes avaient été édités par Antoine de Morati, mort l'an dernier. C'est M. l'abbé Letteron qui continue la publication. On remarquera que dans cette session de 1779 (séance du 4 juin), les Etats de Corse décidèrent d'exécuter sans retard la volonté de la précédente assemblée, depuis approuvée par le roi, de placer sur la façade de la maison des Douze une pierre de marbre avec une inscription qui conserverait à la postérité le souvenir des services rendus à la Corse par un « chef aussi respectable » que Marbeuf (p. 88-89). Dans cette même session, les États envoyèrent comme députés à la cour, Doria, évêque d'Ajaccio, pour le clergé, Damien Giubega pour la noblesse et Pierre Rigo pour le tiers-état (p. 50-51). — A. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 21 novembre 1902.

M. A. Héron de Villefosse présente la photographie du magnifique sarcophage que le R. P. Delattre vient de découvrir dans ses fouilles de Carthage. Le couvercle est orné d'une statue en relief représentant un prêtre carthaginois, à longue barbe, tenant une cassette, la main droite ouverte et tournée en dehors. La tête est particulièrement belle et intéressante ; elle était rehaussée de peintures ; celle des yeux s'est encore conservée ; elle donne à la physionomie de ce personnage une vie et une animation extraordinaire. Dans un long rapport joint à cet envoi, le R. P. Delattre donne des renseignements très précis sur tout ce qui était placé dans le sarcophage même, à côté du défunt.

M. Philippe Berger, président, dit que les deux nouvelles inscriptions funéraires découvertes par le R. P. Delattre, très différentes de caractère épigraphique, présentent cet intérêt qu'elles sont toutes deux, ainsi que le P. Delattre l'a bien vu, des épitaphes de prêtresses. La première est gravée à l'intérieur d'un cartouche ; la gravure est fine ; c'est la belle paléographie des inscriptions officielles de Carthage. En voici la traduction : *Tombeau d'Arisatbaal la prêtresse, femme de Melgarthillec.* La seconde est d'une écriture beaucoup plus négligée. Elle est aussi gravée sur un cartouche et porte ces mots : *Tombeau de Hotallat, la prêtresse, fille de Magon, fils de Bodmelgart, femme d'Asmelek, fils de Bodmelgart.* On remarquera que le titre de prêtresse n'est accompagnée, ni pour l'une ni pour l'autre, d'aucun nom divin indiquant à quel culte elles étaient attachées ; mais, d'autre part, ces inscriptions montrent que ces deux prêtresses étaient mariées. C'est là nn fait intéressant pour l'histoire de la religion carthaginoise.

M. Clermont-Ganneau communique des photographies accompagnant une lettre datée de Jérusalem, 19 octobre 1902, où le R. P. Germer-Durand annonce qu'il a acquis les deux bustes représentés pour le Musée de N.-D. de France : un buste archaïque en basalte, trouvé à Kérac, et une figurine en terre cuite, découverte dans les environs d'Artouf.

M. Noël Valois donne lecture de sa notice sur la vie et les ouvrages de M. Jules Girard, auquel il a succédé comme membre ordinaire de l'Académie.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 8 décembre — 1902

Giamil, Relations entre le Saint-Siège et les Chaldéens. — Potter, Sohrab et Rustem. — Kleinclausz, L'empire carolingien; Les premiers ducs capétiens de la maison de Bourgogne. — Toutey, Charles le Téméraire et la ligue de Constance. — Suchier et Birch-Hirschfeld, Histoire de la littérature française. — Weil, Le prince Eugène et Murat. — Académie des inscriptions.

Genuinae relationes inter Sedem apostolicam et Assyriorum orientalium seu Chaldæorum ecclesiam nunc majori ex parte primum editæ, historicisque adnotationibus illustratæ cura et studio Rev. Abbatis Samuelis Giamil, ecclesiæ babylon. archidiaconi et patriarchæ chaldæorum procuratoris generalis. Romæ; Erm. Loescher, 1902; in-8°; p. xlviii-648 : Prix 20 L.

Mgr. S. Giamil a réuni dans ce volume la série presque complète [1] des documents officiels échangés entre le Saint-Siège et l'Église des Chaldéens. Ce nom de « Chaldéens » a été adopté par les groupes nestoriens convertis au catholicisme, lors de leur union avec l'Église romaine. Beaucoup de ces documents étaient déjà connus et publiés dans divers recueils; on est heureux de les trouver réunis dans un même volume; les autres sont tirés des archives du Vatican et de la Propagande. Quelques-uns sont imprimés en syriaque. Savoir : la profession de foi du patriarche 'Abdisho V (1562); deux pièces composées en l'honneur du pape Paul V par Gabriel, métrop. de Hassan-Kepha (1616); la profession de foi adressée par ce pape au patriarche de Babylone (1617); lettre du patriarche Siméon V à Clément X (1670); autobiographie du patriarche Joseph II (1703), et traité théologique du même patriarche; profession de foi du patriarche Timothée-Joseph IV (1759); Histoire de Soulaka, premier patriarche catholique (1552); lettre d'Élias VI à Grégoire XIII, et profession

1. J'ignore pourquoi l'éditeur a laissé de côté certains documents, par exemple l'encyclique du 1er septembre 1876, qui menace d'excommunication le patriarche Audo et les évêques ordonnés par lui; la constitution *Cum ecclesiastica disciplina* contre laquelle ce patriarche protestait, non sans apparence de raison; et quelques autres pièces qui auraient été fort utiles pour l'intelligence des événements.

de foi du même patriarche (1585, et non pas 1553) ; lettres d'Élias VII (1610) au pape Paul V, et aux Frères mineurs d'Alep. Le second Appendice (pages 552-629) est consacré à l'histoire de l'église syrienne du Malabar. On y trouve plusieurs documents inédits intéressants. — Les commentaires que l'éditeur a ajoutés aux documents, surtout les notes géographiques, manquent souvent de précision et d'exactitude [1]. La correction typographique laisse beaucoup à désirer.

On est frappé en lisant ces documents de voir dans quelle ignorance du véritable état des églises orientales se trouvaient les prélats romains de la Propagande, et avec quelle inconcevable maladresse ils ont conduit les négociations en vue de l'union de ces églises. Un exemple entre beaucoup d'autres : la bulle pontificale *Reversurus* (1867) ayant causé un schisme parmi les Arméniens, à cause des innovations qu'elle exigeait dans l'élection des évêques, la Propagande ne trouva rien de mieux que d'appliquer les mêmes règles aux Chaldéens deux ans plus tard : aussi obtint-elle le même résultat. On pourrait citer bien d'autres fautes de ce genre, imputables à l'ignorance des mœurs, des usages et des traditions des Orientaux, et à la déplorable tendance [2], aujourd'hui un peu modérée, de latiniser ces Églises, dont les rites et les coutumes sont tout au moins aussi antiques et aussi respectables que ceux de l'Église romaine.

J.-B. Chabot.

Sohrab and Rustem the epic Theme of a Combat between Father and Son, a Study of its Genesis and Use in Literature and Popular Tradition by Murray Anthony Potter.

Ce volume est le n° 14 de la *Grimm's Library* publiée par la maison David Nutt sous l'intelligente direction de M. Alfred Nutt. Bien des gens savent que le combat du père et du fils est un sujet traité en Perse dans le Shah Nameh où les deux champions s'appellent Sohrab et Rustem, dans la plus ancienne littérature de l'Allemagne où leurs noms sont Hildebrand et Hadubrand, dans celle de l'Irlande où le héros Cûchulainn a pour adversaire son fils Conlaech. M. M. A. Potter a trouvé le même thème dans l'ancienne littérature de la Grèce,

---

1. Parmi les inexactitudes géographiques j'ai relevé les suivantes : p. 545, n. 2, *Mahozê*, ne signifie pas « provincia », mais « *civitates* » ; p. 545, n. 5, le rapprochement entre la ville biblique *Achad* et *Nisibe* n'a aucun fondement ; p. 547, n. 3, *Zabæ* ne signifie pas *duo flumina*, mais *flumina*, et ne désigne pas la région « entre le grand et le petit Zâb », mais la région entre le Tigre et l'Euphrate, au S.-E. de Badgad, arrosée par de nombreux *canaux* : de là son nom.

2. Il est juste de dire que les papes, et notamment Benoît XIV, se sont toujours élevés contre cette tendance; mais en pratique leurs instructions ont été souvent méconnues par les missionnaires.

dans la littérature des Arabes, dans celle des Hindous, en Russie, en Amérique dans la Guyane anglaise, en Océanie dans la Nouvelle-Zélande, etc., etc., il en étudie les variantes, en recherche l'origine. Les doctrines qu'il expose, sur les rapports de ce thème avec l'hypothèse de la matriarchie primitive, antérieure à l'établissement de la puissance paternelle, et avec l'éxogamie, pourront paraître contestables aux érudits qui considèrent la matriarchie comme inconciliable avec la théorie primitive du droit de guerre privée, et même du devoir de guerre privée quand il y a un meurtre à venger.

H. d'A. de J.

Arthur Kleinclausz, **L'empire carolingien. Ses origines et ses transformations,** 1 vol. in-8° de XVI-611 pages. Paris, Hachette, 1902.
Quomodo primi duces Capetianae stirpis Burgundiae res gesserunt, 1032-1162, 1 vol. in-8° de VIII-116 pages, Dijon.

A. — Dans cet ouvrage, d'érudition très solide et de lecture fort agréable, M. Kleinclausz se propose de faire l'histoire d'une idée : l'idée d'empire. A la suite de quelles circonstances Charlemagne se fit-il couronner Empereur dans la basilique Saint-Pierre de Rome, le jour de Noël 800, et quels faits préparent et annoncent ce grand événement ? Puis comment l'Empereur et son entourage concevaient-ils cette nouvelle dignité impériale ? Enfin de quelle manière cette conception de l'Empire s'est-elle modifiée et altérée après Charles jusqu'au jour où s'établit le « saint empire romain germanique ? » M. Kleinclausz nous le dira dans les trois parties de son livre qu'il nous faut parcourir et discuter successivement avec lui.

I. — La première partie de son travail, « les Origines », s'ouvre avec l'année 476, où Odoacre renverse Romulus Augustule, et elle nous mène jusqu'au couronnement de l'année 800. Et l'auteur nous conduit tour à tour à la cour de Constantinople, auprès de l'évêque de Rome, en Afrique, en Espagne, en Italie et en Gaule. Nous admirons son étude solide des chroniqueurs de tous les pays ; il manie les textes grecs et latins avec une véritable aisance; nous sommes frappés de quelques passages lestement enlevés ; mais, peut-être son idée générale ne se dégage-t-elle pas avec netteté de tous ces morceaux excellents. Cette idée, si nous ne nous trompons, est la suivante.

Dans l'intervalle entre 476 et 800, il faut distinguer deux périodes principales. Jusque vers le milieu du VIe siècle, l'Empereur de Constantinople reste le chef nominal de l'Occident. L'Italie sous Odoacre continue d'être considérée comme une province impériale ; et même, quand règne le roi des Ostrogoths Théodoric, il reste dans la péninsule de nombreux partisans de l'Empire. L'Espagne et l'Afrique sous les Wisigoths et les Vandales ariens se tournent volontiers vers Cons-

tantinople et on vit, particulièrement en Afrique, « les empereurs intervenir fréquemment entre les anciens habitants et les nouveaux maîtres des pays » (p. 45). En Gaule, « les descendants de Clovis et de Gondebaud font parade d'un amour respectueux pour les descendants d'Auguste » (p. 57); les papes de leur côté « donnent à la cité des rives du Bosphore le titre de capitale » (p. 60); et ainsi l'Empire continue de subsister moralement. L'unité matérielle même tend à se rétablir quand Justinien conquiert l'Afrique, l'Italie et une partie de l'Espagne. Le christianisme est un lien entre toutes les parties de cet empire. L'Empire est tout dévoué à l'orthodoxie; il maintient la vraie foi au dedans; et, au dehors, en étendant ses frontières, il propage la religion du Christ.

Mais voici que vers le milieu du VIe siècle, les Italiens et les Africains, accablés d'impôts, se plaignent avec vivacité du joug byzantin. Les Francs font en Italie la guerre aux empereurs grecs; les Espagnols, après la conversion de Reccared, n'ont plus que mépris pour les Byzantins; ils prennent conscience de leur force et leurs écrivains placent le nom goth bien au-dessus du nom romain. Si l'Empereur a perdu sa puissance et son prestige, c'est qu'il est devenu hérétique. Justinien a soutenu la doctrine d'Eutychès; Constant II a voulu imposer le *Typus;* Léon l'Isaurien, en promulguant en 725 son édit contre les images, a consommé la rupture. A l'Orient hellénique, toujours prêt à suivre le βασιλευς dans ses erreurs, s'opposa l'Occident latin, toujours fidèle à la vraie foi et ayant son représentant et son porte-parole et parfois son martyr dans l'évêque de Rome, dont chaque jour augmente l'influence. Un véritable antagonisme est ainsi créée; les Occidentaux, à un certain moment, vers 730, songent à y mettre un terme; toute l'Italie, nous dit un texte curieux sur lequel M. K. a raison d'insister, édifiée sur la méchanceté de l'Empereur (Léon), résolut d'élire un empereur à elle et qu'elle conduirait à Constantinople. En 800 enfin, on profite en Occident de ce que à Constantinople régnait une femme Irène — ce qui était chose inouïe — pour élire Empereur Charlemagne, qui était le fidèle serviteur de l'Église et avait propagé au loin le christianisme.

Nous avons supprimé toutes les atténuations que M. K. a apportées à sa thèse et nous lui avons donné une rigueur contre laquelle il s'inscrira peut-être en faux. Dans l'ensemble, la thèse est bien conçue et elle atteste l'historien, celui qui interprète rigoureusement les textes et aussi celui qui sait considérer les vastes horizons. Nous ne l'acceptons pourtant pas tout entière; et nous sommes obligé de faire les réserves suivantes.

M. Kleinclausz paraît, dans son premier chapitre, adopter l'opinion d'après laquelle les empereurs auraient gardé une prééminence sur les royaumes barbares de l'Occident; Gondebaud, Clovis, n'auraient eu qu'une autorité déléguée, et, à la suite de M. Gasquet, il cite

p. 57-59 toutes les relations amicales qu'entretinrent rois francs et empereurs de Byzance. Mais on trouvera la contre-partie un peu loin, pp. 97-98 où sont énumérées les relations hostiles entre ces princes. Or, chronologiquement, les faits cités s'enchevêtrent les uns dans les autres; il n'y a pas à parler de deux périodes distinctes; M. K. a séparé les événements par un véritable artifice; et il a usé de façon générale, pour tous les états occidentaux, d'un procédé semblable. La vérité nous semble être que l'Occident n'a pas entretenu avec l'Orient des rapports systématiquement favorables ou hostiles dans deux époques différentes; mais que ces rapports ont sans cesse varié selon les circonstances, selon les pays, selon les rois qui les gouvernaient. Surtout nous ne pensons pas que, malgré certaines lettres ampoulées, et certaines formules de respect, tous les rois barbares aient reconnu, pendant un certain temps, une suzeraineté même morale aux empereurs byzantins; les rois francs ont gouverné leurs sujets barbares et gallo-romains parce qu'ils étaient les rois, par droit de naissance et par droit de conquête. L' « idée impériale » n'a pas eu, selon nous, à l'époque mérovingienne l'importance que M. K. lui attribue.

Nous ne pensons pas, non plus, que, dans une seconde période, l'Occident se soit en quelque sorte groupé tout entier contre l'Orient et qu'il y ait eu comme une unité de toutes les nations occidentales. Les faits que M. Kleinclausz nous cite, si intéressants qu'ils soient, ne sont pas concluants : ce sont les clercs de l'église de Milan qui remettent à un officier mérovingien le récit des souffrances du pape Vigile; c'est le pape Martin qui envoie à des princes mérovingiens le procès-verbal du synode contre le monothélisme; ce sont quelques plaintes arrachées à des prêtres gaulois par les persécutions de l'église d'Afrique. Mais ces faits, d'ailleurs très peu nombreux, prouvent l'unité de croyance de l'Église occidentale et la déférence que cette église a pour le pape; ils ne prouvent rien pour la conception de l'Empire. Les royaumes barbares vivent en fait isolés; l'unité politique de l'Occident est détruite; et seules les conquêtes de Charlemagne créeront à nouveau cette unité; seules elles rendront possible la restauration de l'Empire. La renaissance littéraire est un autre facteur important dans l'histoire de cette restauration. Grâce à la lecture des auteurs anciens, particulièrement de Suétone, les esprits furent remplis des souvenirs de la Rome impériale; il y a certainement un peu de pédantisme dans les faits qui se sont passés à Rome en décembre 800. A notre avis, l'idée impériale n'a subsisté que de façon très vague de 476 à 768; elle n'est devenue précise et nette qu'après les guerres de Charles et la renaissance classique. M. K. a cherché trop loin les origines de l'empire carolingiens.

Le rôle du pape a été considérable dans toute la suite des événements qui ont amené la restauration de l'Empire; et peut-être

M. Kleinclausz, contrairement à ce qu'on présumerait d'après sa thèse générale, atténue-t-il trop l'importance des faits où la papauté est mêlée. Il nous montre le souverain pontife trop timoré, s'efforçant de garder toujours de bonnes relations avec Byzance et redoutant une rupture. L'appel qu'adressa en 739 le pape Grégoire III à Charles Martel reste à nos yeux un événement très grave et les contemporains se doutaient de cette gravité : « *quod antea nullis auditis aut visis temporibus fuit* », dit le continuateur de Frédégaire. Grégoire III offrait bien de rompre avec Byzance et il apportait à Charles la domination sur Rome. La suite du texte du chroniqueur est absolument formelle « *ut a partibus imperatoris recederet et romanum consultum Carlo sanciret* ». Charles ne put répondre à l'appel du pape ; mais son fils Pépin accéda à la demande du pape Étienne II en 754 ; il prit le titre de patrice des Romains que l'évêque de Rome lui avait conféré; et cet événement eut pour conséquence la rupture complète avec Constantinople, les deux expéditions du roi en Italie, la création des états pontificaux. Quoi qu'en dise M. K., après Bayet et Diehl, nous restons convaincu qu'Étienne a agi à l'insu de l'empereur d'Orient et malgré l'empereur ; en conférant le titre de patrice, et non de patrice tout court, mais de *patricius Romanorum* [1], il a commis une usurpation et reconnu Pépin comme protecteur de la ville de Rome, comme l'avait jadis été l'exarque de Ravenne. En 800, Charles changea ce titre en celui d'empereur, *romanum gubernans imperium,* plus vaste et plus général.

Sur les faits qui précèdent le couronnement de Charlemagne, M. Kleinclausz donne les détails les plus précis. Nous approuvons tout ce qu'il nous dit sur l'entrée de Charles à Rome le 2 avril 774, sur la nouvelle *promissio* faite d'après le même formulaire (*ad instar*) que celle de Pépin, sur les deux voyages de Charles à Rome de 781 et 787, sur la politique d'Hadrien Ier et la révolte des Romains contre Léon III en 799. Peut-être penche-t-il trop à croire avec Wilhelm Sickel à une élection formelle de Charles à l'Empire par les Romains ; le pape n'en était plus à compter ses usurpations. Peut-être aussi attache-t-il trop d'importance à la fameuse phrase d'Einhard : « Charles affirma que s'il avait pu prévoir le dessein du pape, il ne serait pas entré dans l'église ce jour-là, bien que ce fût la principale fête de l'année. » Les évêques, une fois élus, avaient l'habitude de se sauver dans les bois, soi-disant pour échapper au fardeau de l'épiscopat qu'ils avaient sollicité ; le roi Charles, au moment d'entreprendre l'Empire, multiplia les témoignages extérieurs d'humilité.

II. — C'était, en effet, un véritable sacerdoce que cet empire qui

---

1. Le *patricius Romanorum* avait le *consulatum romanum* dont il est question dans le texte du continuateur de Fredegaire. Grégoire III appelle Charles Martel *patrice* dans une lettre à saint Boniface.

était créé. Comment Charlemagne le conçut, quelle haute idée il se fit des nouveaux devoirs que ce titre lui imposait. M. K. nous le dit dans la seconde partie de son livre. Il nous expose aussi quelles furent les opinions des contemporains sur la restauration de l'empire récent; et il nous apporte une série de citations fort bien choisies. Cette partie de son ouvrage est en tous points excellente, et nous nous rallions à toutes ses conclusions. Après la création de l'Empire, Charles développa certaines institutions; il exigea un nouveau serment à l'Empereur et donna aux *missi dominici* une importance plus grande. Son intention était de transporter l'Empire à son fils aîné et c'est pour de simples considérations politiques qu'il n'en est pas question dans le *divisio regnorum* de 806; en fait, en 813, Charles donna la couronne à l'unique fils qui lui restait, Louis. Le titre impérial romain était bien lié à la possession de Rome; mais c'était un titre extra-territorial. Il conféra à Charles une sorte de prééminence sur tout le monde chrétien; « c'est une institution morale tendant à faire l'unité du monde par la foi et la pratique obligatoire des vertus publiques et privées. » Ajoutons que cette magistrature impériale est exercée par les Francs. Elle est leur possession propre; on ne dit point empire romain franc, comme on dira empire romain germanique; mais déjà on trouve chez certains contemporains le terme : *Francorum imperium.*

III. — Comment l'idée impériale se transforma-t-elle après la mort de Charles et quelles furent les destinées ultérieures de l'Empire? M. K. nous dit comment par l'*ordinatio imperii* de 817 l'unité impériale fut maintenue; le fils aîné de Louis, Lothaire, doit recevoir le titre impérial; ses frères, Pépin et Louis, ne doivent avoir que de petits royaumes subordonnés à celui de Lothaire; malheureusement Louis le Pieux brisa l'acte de 817, pour donner quelques provinces à un nouveau fils qui lui venait de naître, le futur Charles-le-Chauve, et ce fut l'origine de grands maux. M. K. expose les misères du règne de Louis le Pieux; mais nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec lui dans l'appréciation des événements. Il prend vraiment trop à la lettre les protestations de Wala et d'Agobard en faveur de l'unité impériale; l'acte de 817 ne fut pour eux qu'un prétexte; en réalité, ces personnages poursuivaient d'autres visées, le triomphe de l'aristocratie, la persécution des Juifs, l'indépendance de l'Église qu'ils veulent soustraire à tout contrôle de l'État; dans leur ligue, entrent les éléments les plus divers et les plus hétéroclites. En réalité, ces hommes, en abaissant Louis, ont humilié l'Empire et ruiné l'idée impériale (M. K. a vu cette vérité et l'a exposée en une belle page, p. 328). Trop indulgent pour eux, M. K. l'est aussi pour leur instrument, le roi Lothaire. Passe encore qu'il lui reconnaisse des qualités d'intelligence administrative; mais qu'il vante sa « loyauté, son amour de la famille » (p. 364), qu'il lui fasse presque un reproche d'avoir trop aimé son père, p. 326, nous ne comprenons pas; nous

songeons à l'épouvantable scène de Saint-Médard de Soissons où Louis a lu en public, devant Lothaire et forcé par lui, la liste de ses méfaits; et nous nous rappelons l'anathème biblique prononcé contre le fils qui découvre la nudité de son père.

Au régime de l'unité succéda, après le pacte de Verdun, le régime de la concorde ou, pour mieux dire, celui de la fraternité. Les trois fils de Louis le Pieux qui se sont partagé le royaume sont égaux entre eux; mais ils se réunissent souvent en des congrès, afin de prendre des mesures générales pour le salut et l'administration de l'Empire. Pourtant l'aîné Lothaire garde le titre d'empereur; et il semble bien qu'il essaie d'avoir une prééminence morale sur les autres royaumes en faisant reconnaître comme vicaire des Gaules l'archevêque de Metz Drogon. Après la mort de Lothaire en 855, même les congrès communs disparaissent. L'empereur Louis II, fils de Lothaire, ne quitte pas l'Italie; et quand, après sa mort, Charles le Chauve revendique la couronne impériale, c'est en Italie et à Rome qu'il va la chercher. Dès lors elle parut comme inséparable de la couronne royale d'Italie; l'empereur était désigné par les grands italiens et romains; bien plus, la dignité impériale résulte de l'onction conférée par le pape. Toute cette évolution de l'idée impériale est très bien indiquée par M. Kleinclausz; nous sommes aussi pleinement d'accord avec lui sur les portraits qu'il trace de Louis II et de Charles le Chauve; il a enfin rendu à ce dernier la justice qui lui était due. Les érudits auront aussi à tenir grand compte des observations de M. K. sur le *Libellus de imperatoria potestate* et sur ce qu'il appelle le pacte de Pontion.

En niant l'authenticité de la lettre de Louis II à l'empereur Basile, qui nous a été conservée par l'auteur de la *Chronicon salernitanum* et en essayant de placer le faux à l'année 879 et de l'attribuer à Anastase le Bibliothécaire, M. K. a soulevé un problème curieux, mais il n'a pas forcé notre conviction. Ses arguments diplomatiques comme ceux qu'il tire des événements mêmes cités dans la lettre nous paraissent insuffisants; y a-t-il donc tant de différence entre la conception impériale, telle qu'elle existait en l'année 871, date de la lettre, et telle qu'elle fut créée en 875, lors du couronnement de Charles le Chauve? On pourrait plutôt, à notre avis, voir dans la théorie formulée par cette lettre un acheminement à celle que le pape Jean VIII fera triompher. Ainsi considérée comme *transition*, la lettre présente un vif intérêt et appellerait un ample commentaire. M. K. a encadré dans sa discussion le récit des faits qui ont amené le couronnement à l'Empire de Charles le Gros, le 12 février 881, et il nous a dit comment le rôle du pape devint toujours prépondérant dans la nomination impériale; c'est lui qui appelle le prince que les grands d'Italie élisent roi et qui est ensuite couronné empereur.

Une série de chapitres racontent ensuite la fin lamentable de l'empire carolingien. Ils exposent les efforts impuissants de l'épileptique

Charles le Gros, dont on loue du reste les bonnes intentions, et la vaine cérémonie qui, en février 896, fit du bâtard Arnulf un empereur romain. Mais ils nous disent aussi que la légende du grand Charles hanta de plus en plus les imaginations et que l'empire restauré par lui apparut aux malheureuses populations de la fin du IXe et du début du Xe siècle comme un véritable idéal de paix et de bonheur. On conçoit que les souverains allemands aient voulu prendre Charles pour modèle ; mais quand, en février 962, Othon prit la couronne impériale, ce n'est point à Charlemagne et au couronnement de 800 qu'il nous fait songer, mais à Charles le Chauve, à la fois roi d'Italie et empereur et allant à Rome demander à Jean VIII, l'onction.

M. K. a suivi ainsi l'idée impériale dans ses origines, dans sa signification, dans ses transformations ; il a parlé moins des événements qu'il connaît pourtant fort bien, que des principes. Il a réussi dans la belle tâche qu'il a assumée. Nous avons dû faire quelques réserves ; comment pourrait-on s'entendre sur les questions si délicates qu'il a soulevées en si grand nombre? Mais, sur le mérite très réel de ce beau livre, il y aura accord unanime chez les historiens [1].

B. L'ouvrage de M. K. est une thèse française qui lui a valu avec honneur en Sorbonne le titre de docteur, et la thèse française a été accompagnée d'une thèse latine. Celle-ci est consacrée aux premiers ducs capétiens de la maison de Bourgogne : Robert Ier (1032-1076), Hugue Ier (1076-1079), Eude Ier (1079-1102), Hugue II (1102-1142) et Eude II (1142-1162). M. Kleinclausz s'efforce plutôt de nous décrire les institutions du duché que de raconter les faits, à la suite d'Ernest Petit. Il recherche la nature du pouvoir ducal et son

---

1. Voici quelques petits lapsus. Les *régestes* de Böhmer-Mühlbucher ne sont pas cités d'après la nouvelle édition ; même observation pour Wattenbach. — P. 2. L'édit de Caracalla est de 211. — P. 61, la lettre de Grégoire le Grand citée se trouve *Epistolae*, VIII, 4, éd. Ewald et Hartmann, II, p. 5. Du reste, M. K. a tort de tirer de ce fait particulier une règle générale. — P. 97, les expéditions de Buccelin et Leutharis se placent sous le règne de Theodebald et non sous celui de Théodebert. — P. 99, les événements de Constantinople sont racontés non brièvement, mais longuement chez le Pseudo-Frédégaire; la cause en est aux sources dont disposait le chroniqueur. — P. 130, les rois Anglos-Saxons n'étaient-ils pas sacrés? — P. 142. On traduit : *devotus sanctae ecclesiae defensor* par défenseur dévoué du *siège apostolique :* traduction tendancieuse. — P. 145, lire 2 avril 774 au lieu de 24 avril. — P. 177, *Sancta sanctorum* semble être mis pour *Scala sancta*. — 180, lire Hildebald archichapelain. — 181, Otton de Freising au lieu de Otton de Frisingue. — P. 264, on dit à tort que les *proceres* étaient peu nombreux à la cour de Charlemagne. — P. 297, citer les lettres de Frothaire de Toul d'après l'édition des *Monumenta*, in-4°. — P. 338, n. 1, le jugement sur Nithard me paraît trop sévère. — P. 348, qu'on écrive décidément Fontenoy-en-Puisaye, au lieu de Fontanet. — P. 389, écrire Pitres sur la Seine, non loin de l'endroit où le fleuve reçoit l'Eure et l'Andelle. — P. 443, Paul Diacre était originaire du Frioul. — P. 527, Colesbourg en Alsace est Colmar. — P. 555, au lieu de 2 février 963 lire 962.

mode de transmission; il nous dit les relations des ducs avec le clergé et la noblesse; il expose les rapports d'Eude II avec le roi de France Louis VII. Toutes les questions posées sont résolues avec sagacité; peut-être eût-il été possible d'en approfondir quelques-unes; quelles étaient les limites exactes du duché au XIe et XIIe siècle? Quelles étaient, en dehors de Dijon, les possessions propres du duc? On pourrait aussi discuter davantage sur les origines du duché de Bourgogne avec Richard le Justicier, le roi Raoul, Hugue le Noir et Hugue le Blanc; mais c'est là un autre sujet que nous signalons volontiers à un candidat, en quête de thèse latine.

Ch. Pfister.

Charles-le-Téméraire et la Ligue de Constance, par E. Toutey, docteur ès-lettres. Paris, Hachette, 1902, 475 p. in-8°.

Ancien élève de l'École de Saint-Cloud, M. Toutey a présenté ce travail à la Faculté des Lettres de Paris pour sa thèse de doctorat. Il faut le féliciter tout d'abord d'avoir trouvé, au milieu d'études absorbantes d'un tout autre genre, la force de volonté nécessaire pour poursuivre les recherches scientifiques préliminaires à son étude. C'est un sujet bien souvent traité, durant les quarante dernières années, que l'histoire de la catastrophe du dernier des ducs de Bourgogne; il était évidemment difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver beaucoup d'aperçus nouveaux ou de faits inédits après les ouvrages de Foster Kirk, Rott, Gingins-La-Sarraz, Ochsenbein, Bernoulli, Nerlinger, Witte, etc., etc. Mais l'ouvrage de M. T. a le mérite incontestable d'avoir consciencieusement étudié les sources, d'avoir porté un jugement généralement équitable sur les hommes et les choses de ce temps, et d'avoir mis ou remis au point, pour le public français, *la question bourguignonne*, d'après les recherches les plus récentes et les plus autorisées des auteurs allemands, alsaciens, suisses et autres.

M. T. a divisé son travail en quatre livres; dans le premier il examine les causes de la coalition formée contre Charles le Téméraire; dans le second, il raconte la formation de la ligue offensive et défensive contre le duc; le troisième est consacré aux luttes contre l'Empire et le duc de Lorraine; dans le dernier nous assistons aux étapes successives de la lutte décisive qui se termine par la défaite de Nancy. Sans doute l'auteur exagère en comparant les conférences de Constance, Fribourg et Zurich (1474-1478) où se rencontrèrent et s'entendirent les ennemis du duc aux congrès de Westphalie, d'Utrecht et de Vienne, et en affirment qu'ils y « posèrent le problème de l'équilibre européen »; on a peine à croire qu'ils aient eu des visées aussi vastes et nombre des coalisés ne se doutaient guère de l'exis-

tence de problème [1]. Mais M. T. n'en a pas moins raison d'insister sur les conséquences, en partie imprévues, de la disparition de l'*état-tampon* qu'était alors la Bourgogne sur la carte de notre continent ; derrière les épisodes brillants et patriotiques de cette dernière guerre de chevaliers, si souvent et si justement célébrés par les chroniqueurs et les poètes populaires de la Suisse et de l'Allemagne, il y a les évolutions de la diplomatie cauteleuse de Louis XI et de Frédéric III, les visées très matérielles des hommes d'État d'alors et le commencement de la grande lutte pour les rives rhénanes qui va remplir les quatre siècles suivants.

Je disais plus haut que l'auteur avait étudié soigneusement les sources et suivi d'ordinaire les meilleurs parmi ses devanciers ; je dois faire exception cependant pour l'un de ses garants, auquel il a eu le tort de bien trop se fier et qui lui a fait commettre des erreurs regrettables, c'est le livre du vicomte Théodore de Bussierre sur Charles le Téméraire, qu'il a suivi surtout, je suppose, parce qu'il écrivait en français, et qu'il le savait Alsacien. Mais cet écrivain, l'un des polygraphes les moins pénétrés d'esprit critique et les moins impartiaux qui aient jamais tenu une plume, ne mérite que rarement créance, soit qu'il juge par lui-même, soit même qu'il cite des textes qu'il n'a pas pu ou voulu comprendre. C'est en le copiant que M. T. a commis la majeure partie des erreurs relevées au cours de son récit [2]. Les noms propres étrangers (personnes et localités) sont aussi quelque peu maltraités [3] et la *Bibliographie*, qui clot le volume, aurait gagné à être moins abondante et mieux triée, débarrassée d'indications erronnées ou sans

---

1. Ce que l'on comprend encore moins, c'est le rôle attribué à la France « de produire au jour et de faire passer dans les faits ce sage et désintéressé principe d'équilibre », alors que de Louis XI à Henri II et de Louis XIII à Napoléon Ier, elle n'a cessé de s'étendre, au détriment de ses voisins orientaux, dans la mesure de ses forces (p. 432). Je ne formule aucun blâme, bien entendu, mais je constate un fait.

2. P. 20. Le château d'Ortenberg n'est pas « aux portes de Strasbourg ». — P. 21. La Régence d'Ensisheim n'était pas « une émanation de la féodalité alsacienne » mais un organe administratif tout moderne alors, créé par les archiducs en Alsace. — Comment le chroniqueur Kœnigshoven, mort vers 1420, aurait-il pu donner dans son récit une lettre de Hagenbach, à peine né à cette date ? — P. 103. L'anecdote graveleuse des femmes exhibées par Hagenbach à leurs maris, est tout à fait mal narrée ; ces derniers n'avaient pas les « yeux bandés », mais ils devaient reconnaître autre chose que la figure de leurs épouses. — P. 332. « Les chroniqueurs *du temps*... les Alsaciens Kœnigshoven, Trausch, Wencker fournissent des chiffres... ». — J'ai déjà dit que K. était mort vers 1420 ; T. et W. appartiennent à la première et à la seconde moitié du XVIIe siècle ; comment les citer à l'appui de faits appartenant à l'année 1475 ?

3. P. 27, lire *Lahr* pour *Sahr*. — P. 45, l. *Wyttenbach*, p. *Wytenback*. — P. 103, l. *Schilter* p. *Schulter*. — P. 145, l. l'*Ochsenfeld* p. *Ochsenfels*. — P. 425. l. *Segesser* p. *Segenne*. — P. 467, l. 1866 p. 1366 et *Herzog* p. *Hergog* — P. 468, l. *Matthaei* p. *Natthaei*, etc., etc.

véritable rapport avec le sujet [1]. Mais ces réserves faites — et elles devaient l'être, — je me plais à répéter que le volume de M. Toutey sera d'une utilité sérieuse pour les historiens français qui, sans étudier eux-mêmes les sources, voudront avoir une idée précise de l'importance de l'épisode bourguignonne pour notre histoire générale au xve siècle. R.

H. Suchier et A. Birch-Hirschfeld, **Geschichte der franzœsischen Litteratur von den æltesten Zeiten bis zur Gegenwart,** mit etwa 150 Abbildungen im Text, 23 Tafeln in Farbendruck, Kupferætzung und Holzschnitt und 12 Faksimile-Beilagen. Leipzig et Vienne, Verlag des Bibliographischen Instituts, 1900; petit in-4° de xii-733 p.

La suite de ce bel ouvrage, dont j'aurais dû annoncer plus tôt l'achèvement, n'a pas démenti — au contraire — les promesses du début (voy. *Revue critique* du 11 juin 1901) : Nos voisins possèdent maintenant une histoire de notre littérature qui, par l'ampleur et la sûreté de l'information, aussi bien que l'habileté de la mise en œuvre n'a rien à envier aux meilleurs des ouvrages similaires publiés chez nous. Si l'on voulait, en face de ceux-ci, caractériser d'un mot le livre de MM. S. et B.-H., on pourrait dire qu'il est plus objectif. Il semble que les auteurs aient mis leur coquetterie à s'effacer derrière leur sujet, que leur souci ait été d'instruire plutôt que d'éblouir, ou même de captiver; peu de théories, de généralisations, mais beaucoup de faits et de jugements de détail, bien ordonnés, en général, et bien présentés. N'y a-t-il pas eu quelque excès en ce sens? Peut-être. Les auteurs insistent dans leur *Avant-propos* sur la nécessité de relier l'histoire littéraire à l'histoire politique et sociale et d'expliquer l'une par l'autre. C'est fort bien dit, mais il me semble qu'ils ont parfois, dans la pratique, oublié leur propre principe. Ce défaut est compensé par une extrême précision dans le détail. C'est une excellente idée que celle de faire précéder les appréciations de brèves analyses (imprimées en plus

---

1. A quoi bon y insérer des études de simple vulgarisation ou des *Histoires universelles* comme celle de Cantu? Pourquoi citer l'insignifiante *Histoire de Mulhouse* de Lasablière, alors qu'on laisse de côté, celle infiniment meilleure, de Graf, et même la *Chronique mulhousienne* de Petri? L'*Alsatia illustrata* de Schoepflin n'a pas paru de 1772 à 1775, mais de 1751 à 1761. L'auteur a évidemment confondu avec l'*Alsatia diplomatica* du même auteur. — Ce n'est pas Silbermann, l'*imprimeur* du volume, mais Strobel et L. Schnéegans qui ont édité dans le *Code diplomatique de la ville de Strasbourg* des fragments de récits relatifs aux guerres de Bourgogne ; le volume où ils figurent n'a d'ailleurs point paru en 1843 mais en 1848. — Enfin, que dire d'une citation bibliographique ainsi conçue : « *Strassburger Chroniken* (Herzog, Kœnigshofen, Trausch, Wencker, *vide Pertz, Monumenta German. Hist. 1826*, folio » quand on sait que jamais ni Pertz, ni aucun de ses successeurs, n'a édité, ni en 1826, ni plus tard, la moindre ligne d'aucun des quatre auteurs alsaciens du xve, xvie et xviie siècles, énumérés ici?

petit texte)[1] : quand on écrit à l'usage du grand public ou de la jeunesse, il ne faut jamais supposer trop de choses connues; et ceux-là même qui savent — ne pouvant tout savoir et tout retenir, — recourront souvent, j'en suis sûr, à ces analyses qui sont des modèles de sobriété et d'exactitude. Peut-être, à des lecteurs français du moins, paraîtront-elles un peu nombreuses pour la période classique (c'est beaucoup par exemple de raconter sept pièces de Racine); pour le moyen âge au contraire, on ne se plaindrait pas d'en trouver davantage encore.

Malgré ce caractère commun, les deux parties du livre ont leur physionomie propre. La première (des origines à 1515) rédigée par M. Suchier, me paraît plus originale et témoigner d'une maîtrise plus absolue du sujet, d'une intimité plus profonde avec les œuvres. Il n'est pas un chapitre où M. S. n'apporte le résultat d'études personnelles, pas un sujet où il n'exprime, sous une forme qu'on voudrait moins concise, des vues intéressantes et neuves : de sorte que son livre, destiné aux gens du monde, devra être consulté avec le plus grand soin par les spécialistes[2]. Pourquoi faut-il que ces brillantes et solides qualités s'associent — au moins dans une partie assez considérable — à un défaut auquel seront sensibles surtout les lecteurs français, qui ne mettent rien au dessus d'une belle et claire ordonnance ? Le plan est médiocre : c'est, comme l'a dit M. G. Paris[3], un compromis entre deux systèmes contraires, la division par genres et la division par périodes : certains genres, comme l'épopée et le théâtre, sont étudiés de leur origine à leur extinction[4], l'étude des autres, au contraire, est morcelée suivant les exigences d'une division chronologique et topographique un peu compliquée. M. S. s'est évidemment laissé entraîner par un louable souci de la précision et de l'exactitude; mais les inconvénients du système l'emportent sur ses avantages. Je n'insiste pas sur celui-ci (compensé en partie par un riche *Index* alphabétique) que les recherches sont rendues plus difficiles au lecteur (lequel n'est pas tenu de connaître la date exacte des ouvrages sur lesquels il veut se renseigner); je regrette surtout l'émiettement de certains grands sujets, le roman breton, par exemple,

---

1. Dans la seconde partie du livre, le principe n'a pas été appliqué avec une suffisante rigueur : aux analyses proprement dites se mêlent parfois des renseignements biographiques et même des appréciations.

2. Ceux-ci regretteront vivement que M. S., pour rester fidèle au plan de la collection, ait dû s'interdire tout renvoi et toute note bibliographique. Cet appendice nécessaire sera, nous dit-on (p. VII), publié ultérieurement; nous souhaitons que cette publication soit prochaine.

3. *Journal des Savants*, 1901, p. 648.

4. M. S. a aussi consacré un chapitre à part, tout à fait excellent, à la littérature provençale, qu'il a rattachée à la littérature française; c'est là une innovation très heureuse et qui mériterait d'être imitée.

qui, à cause de leur complexité même, eussent gagné à être traités de suite et dans leur ensemble ; l'accumulation en un petit nombre de pages de genres disparates et d'œuvres sans rapport entre elles, fatigue et déconcerte [1].

Le livre de M. S. a été l'objet, de la part de M. G. Paris, d'un examen approfondi (*Journal des Savants*, oct. nov. et déc. 1901), où l'éminent médiéviste a relevé quelques inexactitudes de détail et signalé les points sur lesquels il différait d'opinion avec l'auteur ; de plus savants que moi trouveraient difficilement à ajouter quelque chose à cette magistrale critique ; je dois donc me contenter d'y renvoyer, en rejetant en note quelques menues observations sur le chapitre relatif à la poésie lyrique [2].

On ne retrouve pas ce défaut dans la partie traitée par M. B.-H., laquelle ne présentait pas non plus les mêmes difficultés. Les divisions y sont plus nettes ; l'exposition peut-être plus animée et plus brillante ; mais, si je dois dire toute ma pensée, les appréciations m'y ont paru moins personnelles. On pouvait espérer trouver chez un critique étranger plus de vues nouvelles, différentes de celles auxquelles nous ont habitués nos compatriotes. Les jugements de M. B.-H. coïncident presque constamment avec ceux de nos critiques en vogue, notamment ceux de MM. Brunetière, Lemaître et Faguet ; parfois même on retrouve l'écho de certains mémorables « éreintements »

---

1. Ce défaut, je dois le dire, n'est guère sensible que dans le chapitre V, divisé en quatre compartiments symétriques, consacrés à la prose et à la poésie, de 1066 à 1204, dans les possessions des rois anglais et dans le domaine royal. J'ajoute que la répartition des matières dans ces diverses subdivisions est assez arbitraire, car il y a une foule d'œuvres dont nous ignorons la date et la patrie exactes. M. G. Paris a assez longuement insisté sur ce défaut, en apportant des preuves (art. cité, p. 699) pour qu'il soit inutile d'y revenir.

2. On aurait, pour la chanson (p. 176), un moyen commode de constater l'influence méridionale dans la *Durchreimung*, c'est-à-dire le maintien de la même rime d'un bout de la pièce à l'autre; mais il y a de bonnes raisons de croire que même au Midi, le système des *coblas unissonans* a été précédé par celui des *coblas doblas* ; plusieurs pièces de B. de Ventadour sont construites d'après ce dernier. — L'héritage poétique de Gace Brûlé (p. 181) consisterait en 90 pièces environ; je crois que le chiffre des pièces authentiques, dans l'édition critique, ne dépassera guère la soixantaine. — G. de Dargies (p. 182) aurait échangé avec Richart de Semilli deux jeux partis; ce renseignement est donné par l'*Histoire littéraire* (XXIII, 573) qui citait elle-même Fauchet. L'une de ces pièces est certainement le n° 1282, entre Gautier de Dargies et de Richart, où il n'y a pas de raison de voir Richart de Semilli; l'autre (encore inédit), qui n'a pas été retrouvé par P. Paris, est probablement le n° 1290, échangé entre un Richart et un Gautier, tous deux qualifiés « maître » (en rubrique) et qui ne doivent être par conséquent ni l'un ni l'autre des personnages allégués par M. S. — Une ou deux vétilles encore. Bertrand, évêque de Metz, mourut, non en 1210 (p. 154), mais le 6 avril 1212 (*Gallia christiana*, XIII, 754). — Lemaire de Belges mourut, non avant 1520 (p. 267), mais en 1524 (Voy. *Revue critique*, 1901, II, 491). — Je ne trouve Philippe de Mézières ni dans le corps du volume, ni à l'*Index*.

que la postérité ne ratifiera certainement pas [1]. Quand M. B.-H. s'écarte des opinions admises, c'est pour en exprimer de bien vagues ou bien contestables : c'est ne pas caractériser suffisamment Vigny que de le dire « trop proche par l'âme (*innerlich*) de Lamartine » (p. 623). Il est dit, à propos de la Préface de *Cromwell* que V. Hugo, « comme Français (c'est-à dire comme tous les Français) est rationaliste et classique » : passe encore pour la première épithète ; mais que signifie la seconde? « Ce que Lamartine avait commencé, V. Hugo l'acheva » (p. 644) : cela n'est ni clair ni juste. Comment peut-on rattacher (p. 706) à Heine, le plus « émotif » des poètes, les Parnassiens, qui se font de l'insensibilité un point d'honneur, et Richepin à Baudelaire (ibid.) ? Je dois dire aussi que le détail ne me paraît pas dans cette partie, avoir été surveillé avec un soin suffisant : beaucoup de noms propres, de titres d'ouvrages ont été assez maltraités, quelques dates altérées [2]. Les lacunes, à peu près inévitables dans un ouvrage de ce genre, ne sont heureusement ni nombreuses, ni graves [3].

Je me reprocherais de ne pas dire un mot de l'illustration, qui est vraiment merveilleuse ; les reproductions en couleur ne sont pas moins remarquables que celles de la grande *Histoire* publiée par Petit de Julleville et nous avons ici en plus une quantité de gravures (portraits, fac-similés d'autographes, etc.) qui font de ce livre un véritable album d'histoire littéraire. Nous souhaitons que ce nouvel

---

1. Le jugement sur V. Hugo et les œuvres de sa vieillesse (p. 705) est trop visiblement inspiré par deux articles bien connus de M. J. Lemaître (*Les Contemporains*, 4e série) qui avait du reste pris soin d'avertir (p. 140, n.) que c'étaient là des « articles de polémique, rendant surtout des impressions d'un jour ».

2. Salmon, Macrin (avec virgule, p, 315); Jean Borderie (p. 321); Quintil*i* Horatian (p. 345); Saint Evr*é*mond (p. 388); Du Vergier*s* (p. 395); Madame *de* Guyon (Jeanne-Marie Bouvière) p. 442) ; Mlle Lespinasse (p. 561) ; Bertrand et Raton, ou *l'art de se conjurer* (l. *de conspirer*) p. 643); Paul *de* Féval (p. 656) ; *Ma*dame de Monsoreau; Pli*k* et Plo*k* (p. 654); Rouge et Noir (p. 666) ; P. Bonn*é*tain (p. 687) : Jules *Le Maître* (ibid.) ; *Une* cruelle Énigme (p. 690); Leconte *d'Isle* (p. 692) ; l'art précheu*x* (p. 708); la Récolte des Fleurs (p. 708; la faute d'impression est aggravée par la traduction) ; Marly le *Bri* (p. 712). Les dates de la mort de Mignet, Laromiguière (p. 615), Lamartine (p. 619) sont inexactes. L'*Intelligence* de Taine est de 1870, non de 1875; il fallait citer, du même, non l'*Essai sur les Fables de la Fontaine*, mais le remaniement de ce livre paru en 1861 sous le titre définitif de *La Fontaine et ses fables* (p. 670); il ne serait pas inutile d'avertir que le nom de J.-H. Rosny cache deux auteurs. — Gassendi (p. 394) n'a jamais été jésuite.

3. Voici les principales (ce sont surtout, comme on va le voir, les orateurs, moralistes et critiques qui ont été sacrifiés) : Dufaure, Dupanloup, Mme de Girardin, L'Hospital, Lacordaire, Meigret, Mignet, Montalembert, Nisard, Palissy, Palsgrave, Vauquelin de la Fresnaye (d'après l'*Index* alphabétique). — On se demande à quelle limite exacte s'est arrêté M. B. H. : d'après le titre du dernier chapitre, ce serait à 1890, et il semble qu'à partir de là il ne s'astreigne plus à un exposé méthodique; mais d'autre part il cite une quantité d'œuvres postérieures à cette date.

attrait, joint à l'extrême modicité du prix, assure à ce superbe ouvrage, non seulement en Allemagne, mais aussi chez nous, toute la diffusion dont il est digne.

A. Jeanroy.

M. H. Weil, **Le prince Eugène et Murat, 1813-1814. Opérations militaires, négociations diplomatiques.** Paris, Fontemoing, 1902, 5 volumes in-8. Avec cartes.

Voici un gros ouvrage sérieux, impartial et consciencieux, de 2646 pages, sur la campagne de 1813-1814 en Italie. S'il fallait refaire, avec le même plan et le même souci du détail, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers, trois cent mille pages ne suffiraient pas. Je me hâte de dire que ses dimensions volumineuses sont le seul défaut que je trouve à cet excellent ouvrage.

Les « napoléonisants » viennent de former deux écoles distinctes et séparées (je ne parle que des travailleurs sérieux, car les romans historiques, les pamphlets, les résumés, les rééditions et les mémoires « fabriqués » ne comptent pas). La première école étudie une époque d'après des sources inexplorées ou mal connues, d'après des documents inédits, d'après des recherches nouvelles dans les archives privées et publiques ; puis, de tout ce matériel de travail, elle extrait de quoi former un ouvrage nouveau, personnel, apportant à l'histoire une contribution utile et complète sur un point déterminé.

L'autre école publie les documents contemporains dans leur ordre chronologique ou géographique, en se contentant de relier les différentes pièces avec quelques lignes de texte explicatif et de mettre au bas des pages quelques notes biographiques toutes les fois qu'on rencontre, dans le texte des documents, un personnage nouveau. Cela est plutôt de la chronique que de l'histoire; c'est un rassemblement de matériaux utiles aux futurs écrivains plutôt qu'un ouvrage définitif. Toutefois, on ne saurait mettre en doute la très grande utilité des publications consciencieuses et érudites de cette école d'éditeurs. Ils bâtissent des édifices qui resteront *aere perennius*.

C'est à cette deuxième école de « napoléonisants », qu'appartient M. le commandant Henry Weil. Ce qui le caractérise, c'est d'être patient comme un bénédictin et travailleur comme pas un. Il a fort bien fait d'étudier en détail et dans leur ensemble les opérations militaires qui, d'août 1813 à avril 1814, ont eu pour théâtre le Tyrol, les provinces illyriennes, la Haute-Italie, l'Istrie et la Dalmatie jusqu'aux bouches de Cattaro. C'est, en effet, de toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire, la seule qui était restée jusqu'ici injustement plongée dans l'ombre et presque dans l'oubli. En dehors des *Mémoires du Prince Eugène*, publiés par Du Casse et traduits *avec beaucoup d'addi-*

tions, par César Cantù en italien, nous ne possédions, avant l'ouvrage de M. Weil, que l'*Histoire de la Campagne d'Italie* par le général Guillaume de Vaudoncourt, qu'il ne faut consulter que sous bénéfice d'inventaire. Thiers et Koch n'ont donné qu'un exposé sommaire, et, en allemand, il n'y a que la *Vie de Bellegarde* par Smola, le *Prince Eugène*, par Schneidawind, le précis exact et sec de Sporschil, et le *Journal* du baron von Welden. En italien, la *Storia della Milizia Cisalpino Italiana* du baron Zanoli est le seul ouvrage digne d'être cité [1]. En essayant de reconstituer l'histoire des derniers mois de la domination française en Italie à l'aide de la correspondance et des rapports des généraux et des hommes d'État français, italiens, autrichiens, anglais et napolitains, M. H. Weil a réellement comblé une lacune. Ses cinq volumes sont le résultat de dix années de recherches et de travail : on ne pourrait en dire autant de beaucoup d'ouvrages.

Cette Campagne peu connue de huit mois ne nous donne en somme qu'une bataille (celle du Mincio), et onze combats : tout le reste n'est qu'une liste de petits engagements, d'escarmouches et de petites opérations exécutées par des colonnes volantes : mais M. Weil raconte tout, car il sait qu'il faut éviter *les conclusions incomplètes, parce qu'elles sont basées sur des données insuffisantes* (*Général Dragomirow*).

Mais ce n'est pas seulement au point de vue exclusivement militaire que la campagne d'Italie de 1813 à 1814 présente un intérêt qu'on avait trop négligé jusqu'ici. Les événements politiques, qui se sont succédé au cours de ces huit à neuf mois, y occupent une place si considérable, ont pesé d'un tel poids sur la marche même des opérations, qu'ils méritaient à eux seuls de faire l'objet d'une étude à laquelle, à cause du caractère particulièrement délicat des questions qui s'y rattachent, mais surtout en raison des glorieux états de service, de la triste fin du brillant soldat que son ambition et les détestables conseils de son entourage le plus proche ont conduit à sa perte (le roi Joachim Murat), M. Weil n'a pas osé (il l'avoue dans son *Avant-Propos*) donner à cette étude tous les développements qu'elle comporte. Mais l'impartialité de l'historien ne lui permet aucun compromis avec sa conscience ; tout en respectant sa mémoire (n'oublions pas que c'est un soldat qui écrit) il comprend combien la faute de Murat est impardonnable ; il parle donc franchement de *sa lamentable évolution*, de *sa faiblesse*, de *son orgueil*, de *son aveuglement*. Quant à nous, qu'il nous soit permis de garder notre opinion : il est fort heureux que Murat soit mort fusillé au Pizzo, à la suite de son héroïque folie ; sa fin

1. Les *Souvenirs du général César de Laugier* sont curieux, mais il n'en existe qu'un seul exemplaire, à la *Nationale* de Florence, consulté et cité par le professeur d'Ancona dans son beau et récent volume « Ricordi ed Affetti », Milan, 1902.

glorieuse peut seule faire oublier sa conduite honteuse : il fut tout aussi mauvais comme beau-frère et comme ami que comme français.

M. Weil considère comme *terrain trop glissant* (p. IX) les troubles de Milan, les promesses fallacieuses faites par Lord Bentinck aux Gênois, l'œuvre néfaste du Congrès de Vienne, la politique italienne de Metternich, etc. Nous ne comprenons pas ce scrupule ; en Italie, il y a quelques mois, sans trouver le terrain trop glissant, un des meilleurs élèves de Villari, le professur Franc. Lemmi, a publié un volume sur *La Restaurazione Austriaca a Milano nel 1814* (Bologne, Zanichelli éditeur, 1902) où il montre qu'heureusement l'époque est venue de tout dire et de soulever tous les voiles [1].

La plus brillante qualité de M. H. Weil est d'avoir réussi dans son dessein de n'être ni apologiste, ni panégyriste des uns, ni détracteur, ni accusateur systématique des autres, et de restituer leur physionomie réelle aux événements et aux hommes qui s'y sont trouvés mêlés.

L'ouvrage débute par un aperçu de la politique suivie par l'Autriche pour s'affranchir des conséquences désastreuses de Wagram et pour passer insensiblement, grâce à l'habileté de Metternich, de la position de vaincue à celle d'alliée, puis de médiatrice, et enfin d'assaillante. Pendant cette période, M. W. montre le mécontentement grandissant sous l'excitation de l'Autriche et de l'Angleterre. Enfin, il expose dans le premier volume les opérations entreprises du 17 août au 7 septembre 1813 par le prince Eugène contre Hiller. Ces manœuvres avaient eu pour conséquence la marche du gros de l'armée d'Italie sur Villach, la reprise de cette ville, enfin l'enlèvement, par le vice-roi, de la position de Freistritz, ce qui avait forcé Hiller à repasser sur la rive gauche de la Drave après avoir coupé le pont de Hollembourg.

Dans le deuxième volume, après avoir exposé l'affaire de Tersain, où Bellotti montra toute son insuffisance, l'auteur explique ce qui amena Eugène à se porter sur Laybach et à se dégarnir sur la Drave. Voyant cet affaiblissement, Hiller prend l'offensive par sa droite ; le 19 septembre 1813 il franchit la Drave et s'empare du Loible, de Hollenbrunn et de Rosegg ; la nuit du 19 au 20 Verdier abandonne Villach et se retire sur Arnoldstein ; le vice-roi concentre ses efforts sur la défense des passages menant à l'Isonzo par Laybach et Tarvis. Bientôt, le vice-roi doit se replier en arrière ; le 25, Grenier est à Postioma, tandis que l'ennemi est déjà à Bassano et Castelfranco. Grenier essaye de fixer l'ennemi sur Bassano, le prince Eugène gagne le Tagliamento, puis la Piave et enfin l'Adige. Hiller a, d'autre part, fait capituler Trieste et garde la défensive sur le haut Adige. Durant ces événements, Nugent avait pris Trieste, et la Dalmatie avait été envahie.

Le troisième volume relate avec une documentation nouvelle, pré-

---

1. M. Lemmi est trop sévère pour Frédéric Confalonieri. M. le professeur d'Ancona va, à ce propos, lui donner bientôt la réplique, nous dit-on.

cise et fort nourrie l'entrée de Murat dans la coalition ; elle détruit d'une façon péremptoire et décisive l'échafaudage dressé, en défense de Murat, par M. Franc. Guardione dans son livre *G. Murat in Italia* (Palerme, Reber, 1899), qui est plutôt un panégyrique rhétorique que l'ouvrage d'un historien sérieux.

Le tome IV raconte la bataille du Mincio, la déclaration de guerre de Murat (5 février-15 février 1814) signifiée par le générel Millet au général Vignolle, la dernière phase de la campagne, les opérations sur la rive droite du Pô, jusqu'à la rentrée de Murat à Naples (2 mai). Il faut lire là-dessus les *Paralipomeni della Batracomiomachia* de Léopardi ; ces vers sanglants sont bien dirigés contre les sujets du Roi Joachim, ainsi que le professeur Cassarà de Palerme l'a dit le premier, et que M. Giov. Mestica répéta *après* lui dans son *Manuale* [1].

Le cinquième volume contient des documents (proclamations, lettres, dépêches, extraits) et une richissime bibliographie, où nous regrettons de ne pas trouver une publication documentée de M. Fontanarosa de Naples : *Dalla Corrispondenza d'un plenipotenziario di Gioacchino Murat nel 1813, Il Duca di Carignano* [ambassadeur de Naples à Paris]. Ces dépêches adressées au Marquis (depuis Duc) de Gallo, ministre napolitain des affaires étrangères, se trouvent au *Grande Archivio di Stato* de Naples [2], et viennent d'être publiées par M. Fontanarosa dans la brochure (du reste mal faite et embrouillée) : *Studî sul Decennio francese in Napoli, 1806-1815, 2ª edizione*, (Napoli, Detken e Rocholl, 1901).

Somme toute, avec de pareils documents, l'auteur aurait pu nous donner un ou deux volumes concis, vivants et pittoresques ; il a préféré — c'était son droit — en extraire un livre technique de plus de deux mille pages. Mais le savant spécialiste, écartant d'avance une objection qui lui a été faite aussi par M. Marcel Ballot du *Figaro*, nous avertit modestement qu'il a borné son champ aux opérations militaires et aux pièces diplomatiques.

« Une sorte de *journal de marche en partie double* nous y retrace le magnifique effort du Prince Eugène disputant pied à pied aux troupes autrichiennes les territoires mal défendus que l'Empereur lui avait confiés ; et on nous y explique aussi, avec une réserve attristée, l'attitude odieuse de Murat. Aussi peut-on dire que ce livre *d'exactitude et de bonne foi*, puisé aux sources les plus authentiques, inspiré par le seul souci de la vérité, se recommande à tous les curieux de stratégie rétrospective ». M. W. a donc pleinement atteint son but et la sérieuse compétence dont il ne cesse de faire preuve au cours de cet immense

---

1. Le professeur Pagnotti de Spoleto vient de publier un travail historique très érudit sur ce poème allégorique léopardien : on ne saurait adopter toutes ses conclusions.

2. Segreteria Affari Esteri, fas. 248-249, anno 1813, *Francia*.

travail est d'un manœuvrier formé à bonne école, d'un théoricien initié à la classique tradition des Jomini ou des Dragomirow.

L'ouvrage de M. Weil a donné lieu à un très bel article du professeur Giuseppe Roberti : *Gli ultimi mesi del « Bello italo Regno »* (*Illustrazione Italiana*, 1902, p. 216), et à un compte rendu très intéressant de M. E. Ledrain [1].

Albert Lumbroso.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 novembre 1902.

M. Héron de Villefosse communique le télégramme suivant du R. P. Delattre : « Nouvelles découvertes intéressantes; dans une chambre, deux sarcophages anthropoïdes, prêtre de travail grec et prêtresse coiffée à l'égyptienne avec stéphane et vêtement peint doré, colombe dans main droite. »

L'Académie procède à la nomination de deux commissions chargées de présenter des candidats, l'une pour les places vacantes de correspondants nationaux, l'autre pour les places vacantes de correspondants étrangers. Sont élus :

Commission pour les candidats nationaux : MM. Delisle, Héron de Villefosse, de Barthélemy, Babelon.

Commission pour les candidats étrangers : MM. Perrot, Paris, Senart, Leger.

M. Maxime Collignon présente un ouvrage intitulé : *Mélanges Perrot*, dédié à M. Georges Perrot par ses élèves, ses amis, et ses admirateurs. M. Ph. Berger, président, offre à M. Perrot les félicitations de l'Académie.

M. Salomon Reinach continue la lecture de sa communication sur Sisyphe aux enfers.

M. Homolle communique les estampages et la reproduction de deux stèles funéraires découvertes au Musée de Thèbes par M. Wollgraff, membre étranger de l'Ecole française d'Athènes. Ces deux monuments appartiennent depuis plusieurs années au Musée, mais personne n'avait encore remarqué qu'ils étaient tous les deux décorés de figures.

Léon Dorez.

---

1. « Rien n'égale la minutieuse et large documentation de la prose et des cartes de M. Weil... Nous avons, parfaitement marquées dans des dépêches de Fouché les causes de la trahison de Murat ».

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — **15 décembre** — **1902**

E. Lambert, Les Douze Tables et les Annales Maximi. — Cicéron, Lettres, p. Purser. — Welter, Aubanel. — Bertana, Alfieri. — Croce, Les patriotes napolitains. — Dorveaux, Études sur l'histoire de la pharmacie. — Aulagnon, La Sibérie économique. — Machat, Le développement économique de la Russie. — Nicolas-On, Histoire du développement économique de la Russie. — Pirenne, Chronique rimée des troubles de Flandre et Une bulle fausse de Nicolas I. — Académie des inscriptions.

Edouard Lambert, professeur d'histoire du droit à l'Université de Lyon. La question de l'*authenticité des* XII *tables* et les **Annales Maximi.** Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger, mars-avril 1902. Larose, 52 p. in-8°.

Je mets tout de suite sous les yeux du lecteur la conclusion de cet article qui a eu quelque retentissement : d'après M. L. (p. 21) beaucoup d'indices « font craindre que les maximes de lois décemvirales... n'aient été rassemblées et classées en tables *que pendant la première moitié du* IIe *siècle*, peut-être par S. Ælius Paetus [1] ». Comme M. L. n'ignore pas que ce système a contre lui un grave témoignage, celui des Fastes qui interrompent, pour 303 et 304, la liste des magistratures normales, il en vient vite à nier la valeur même des Fastes et de tout ce qui reste des *Annales Maximi*. Alors même que le grand pontife aurait soigneusement noté le nom des magistrats, l'incendie gaulois aurait, nous dit M. L., détruit, pour la première partie, ces documents qu'on aurait dû reconstituer « avec le seul secours de la mémoire humaine [2] ».

Bref, *Annales*, Fastes, tout cela ne compte pas, et non seulement Virginie et Appius, mais tables et décemvirs n'ont été que fiction. Du

1. P. 52, à la fin de l'article : « Les origines véritables du prétendu code décemviral demeurent obscures. Mais, du moins, paraît-il ressortir... que *nous sommes en présence de brocards* ou de maximes de jurisprudence, certainement archaïques, mais peut-être d'inégale antiquité *qui n'ont été rassemblés en un unique conglomérat* et immobilisés par l'écriture *que vers le début du second siècle.* »

2. M. L. oublie que, d'après la tradition, le Capitole avec ses défenseurs et ses édifices, donc avec les tables qu'ils contenaient peut-être, avait échappé au désastre.

tout il ne reste rien, d'autant mieux que cela n'a jamais eu une authentique réalité.

Dans le pays de Beaufort, et au xxe siècle, ne fleurit certes pas un conservatisme obstiné ; l'écho des travaux de M. Ettore Pais est bien venu jusqu'à nous : n'empêche que le seul énoncé d'une thèse pareille nous fasse d'abord sursauter. Pourquoi ? Sans doute d'abord à cause de l'importance du changement : au lieu du « code original et novateur », que nous voyions dans les douze tables, n'avoir plus qu'une « constatation de coutumes préexistantes, » c'est une chute et de l'un à l'autre il y a loin. La tradition nous parlait bien d'anciennes lois incorporées dans les douze tables [1] ; mais l'hypothèse nouvelle est tout autre. Nous avons aussi le sentiment que de toutes les fables, si fables il y a, celle-ci est une des plus anciennes, une de celles qui ont pris corps le plus tôt et où nous croyons trouver la plus grande somme de réalité. Nous sacrifierons volontiers tous les témoignages d'ordre inférieur ; ne parlons pas d'Aurélius Victor, ni de Vopiscus ; laissons ce pauvre Pomponius, la bête noire de la nouvelle critique [2]; oublions Aulu-Gelle et Festus ; mais après eux voici les meilleurs esprits, les plus grands noms de l'antiquité, Cicéron, Varron, Pline qui citent des mots, des formules empruntées aux douze tables, et il nous faut admettre qu'ils étaient dupes et qu'ils ont pris de pauvres brocards de pédants légistes pour des textes archaïques et vénérables. Pouvait-il cependant y avoir plus forte erreur ? Plutarque (*Def. Orac.*, I fin) ne veut pas qu'on prétende toucher aux fables comme à une vieille peinture. S'il y a fable ici, on pourrait presque soutenir qu'on peut la toucher, et il est étrange que ce soit celle-là qu'on s'évertue justement à évaporer.

Mais voyons les raisons de M. L. Pour toute une partie, il y a ajournement. M. L. a renoncé à s'attarder ici « à l'analyse des arguments tirés de l'histoire comparative, quoiqu'ils aient largement contribué à fixer sa conviction ». Il compte les reprendre ailleurs (p. 28, note). Je ne connais pas plusieurs des recueils que cite. M. L. J'ai relu cependant l'*Exode,* où il est question des « deux tables de la loi hébraïque », et j'avoue qu'en fait de comparaison, je n'ai guère vu que des différences. Mais là-dessus faisons crédit à l'auteur. Voici pour le présent les arguments qu'il fait valoir. Celui-ci d'abord qui est bien de notre temps, quoiqu'il ne soit pas entièrement nouveau : qu'on ne sait même pas sur quelle matière étaient gravées ces prétendues lois, bois, ivoire ou bronze (p. 7). Les textes ne sont pas d'accord. Matière ou mieux lois imaginaires,

---

1. Pomponius, 24 : jus quod ipse (Appius) *ex vetere jure in* XII *tabulas transtulerat.* Contra Muirhead, tr. p. 625 en bas.

2. M. L. ne manque pas de le dénoncer (p. 4, n. 1 et p. 11 en haut) comme « souvent pris en flagrant délit de mensonge ».

conclut M. Lambert. Il souligne aussi les divergences des traditions, les contradictions, les différences de noms propres (où n'existent pas de telles variantes quand un sujet est repris par les auteurs les plus divers et aux époques les plus différentes? Ne sont-elles pas de règle ?) Autre raison (p. 20) tirée des incertitudes que prouve la lettre de Cicéron à Atticus (VI, 1, 8) sur l'époque de Gn. Flavius ; mais ne pourrait-on simplement en conclure que Cicéron connaissait médiocrement, et certes moins bien qu'Atticus [1], le détail de l'histoire romaine ? Enfin, cette raison que le « style et la langue des XII tables sont d'une concision poussée à l'extrême, comme celle des adages qu'une longue circulation a déjà usés et polis, tandis que les premières lois romaines conservées par les inscriptions ou par la littérature latine sont d'une rédaction presque aussi verbeuse et cauteleuse que celle d'un *statut* anglais » (p. 23). [2]. L'argument est peut-être le meilleur de ceux qu'on met en avant, quoiqu'il y ait bien à répliquer, et ceci notamment qu'on relèverait partout la même différence entre un code et la plupart des lois particulières. Nous ne pouvons d'autre part nous empêcher, nous philologues, d'admirer l'ardeur que M. L. met à démontrer que nos fragments ressemblent bien trop, par le vocabulaire et par la syntaxe, à la langue de Plaute et à celle de ses contemporains. Ils sont intelligibles, tandis qu'historiquement, ces lois devraient être aussi inextricables que le chant des Arvales ou celui des Saliens. L'exigence est aimable et des plus modestes, et pour une loi, le résultat eût été on ne peut plus pratique [3].

Toute la seconde partie de l'article porte sur la valeur des Annales et indirectement sur celle des Fastes. Je ne puis me résoudre à suivre, M. L. dans sa conclusion générale. Malgré les corrections de détail, le fonds solide de l'histoire primitive sera toujours pour nous, comme autrefois pour Niebuhr, à chercher dans la chronologie : c'est « l'armature » sur laquelle repose tout le reste. Les retouches n'ont ici

---

1. Quoique M. L. ne fasse que résumer l'opinion de Cichorius, c'est sûrement une assez forte exagération ici (p. 34) que de parler du « recueil récent et suspect d'Atticus ». L'objection à faire à Cichorius saute aux yeux. Vous reprochez à l'auteur des Fastes d'avoir complété sa liste en ajoutant, par conjecture et plutôt au hasard, pronoms, surnoms, indications de père et aïeul, etc. Pour imputer cela à Atticus, il faudrait tout autre chose qu'une hypothèse, appuyée sur combien de postulats. En faire un D'Hozier faussaire, provisoirement n'est pas permis.

2. « Le style des XII tables n'est pas le style habituel du législateur, mais celui du traditionniste ou du prophète (!) » (ibid.) « Les XII tables n'ont pas la physionomie générale de l'œuvre législative, ni même de la consolidation officielle de coutumes. Elles ont l'apparence extérieure d'un recueil de brocards juridiques » (p. 24).

3. Je rappelle aussi les remarques si curieuses de Schöll, au chapitre IV de ses prolégomènes, sur les caractères de la langue dans nos fragments : partout emploi de la 3e (et non de la 2e) personne; sujet et régime direct souvent sous-entendus; *quis* pour *qui* (et non *si quis*) ; manque ou extrême rareté de l'ablatif absolu ; rareté des conjonctions, etc. : tout cela n'est-il pas significatif ?

qu'une importance secondaire. Aussitôt après les dates et les listes de magistrats viendront les textes de lois et les formules religieuses. C'est un ordre quasi forcé.

En général, M. L. me paraît avoir le tort de raisonner *de obscuro per obscurius*. Il s'agit des douze tables dont nous avons tout au moins des fragments (dans Bruns 25 pages), et, pour nous éclairer, il nous renvoie aux *leges regiæ*, au *jus Papirianum*, aux *Annales* de Scévola dont nous ne savons presque rien. Entre tous ces documents, c'est là ce qui nous frappe d'abord, M. L. ne distingue pas, et il se plaint qu'on ne transporte pas ici les critiques qui ont ruiné l'autorité des lois royales et du droit papirien. Mais un cas n'est pas l'autre. Raisonner encore sur ce que nous avons de Caton, d'Ennius, des anciens chroniqueurs, comme s'il s'agissait d'œuvres complètes, n'est-ce pas se tromper soi-même à plaisir? Nous renvoyer aux index de ces fragments, argumenter d'après ce qu'ils contiennent et ce qu'ils omettent est parfaitement vain [1]. Ne pas perdre non plus de vue le caractère purement négatif de cette critique; M. L. croit avoir réussi à ébranler les points fixes auxquels s'attachait l'histoire de la période primitive; les XII tables, les Fastes capitolins : devrons-nous donc nous résigner pour cette époque à tout ignorer? Quand nous aurons tout accordé à cet hypercritisme, qu'aurons-nous gagné? Simplement quelques difficultés de plus. Il me semble que tout autre est l'impression que laisse par exemple après elle la lecture de Schwegler.

M. L. raille la méthode de ses adversaires qui acceptent les textes « comme paroles d'évangile », qui demandent au lecteur un ou plusieurs « actes de foi », qui dans les textes « lisent entre les lignes » comme s'ils étaient « doués du don de seconde vue ». Mais n'y a-t-il pas de l'autre côté un excès dont les suites ne sont pas moins fâcheuses? Et n'est-ce pas là où il se jette?

Tout cela ne m'empêche pas de reconnaître que la brochure de M. L. se lit avec intérêt, que l'érudition y est solide, plutôt luxuriante [2] : qu'avec lui on apprend; qu'il nous force à réfléchir et à voir où nous en sommes et sur quoi nous nous appuyons: je doute seulement que M. L. ait jusqu'ici vraiment réussi à décrocher de la tradition les fameuses XII Tables. Ont-elles même été par lui tellement secouées [3]?

Émile Thomas.

---

1. M. L. le sait lui-même parfaitement puisque je lis, p. 27 au bas : « les monuments de la littérature de la fin du IIIe et du IIe siècle sont *trop peu riches* pour qu'il soit possible d'en tirer toutes les données nécessaires à la pleine solution de notre problème... Je dois tenir compte de cette cause inévitable d'erreur » (?).

2. La discussion sur le caractère et l'étendue de la compilation de Scévola p. 40 et suiv. me paraît très bien conduite.

3. Je ne crois pas que le texte de Diomède, visé p.46, autorise à conclure comme le fait M. L. et que le témoignage de ce grammairien « vaille largement celui de

Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis. *M. Tulli Ciceronis* epistulae. Vol. III. Epistulae ad Quintum fratrem, Commentariolum petitionis, Epistulae ad M. Brutum, Pseudo-Ciceronis epistula ad Octavianum, Fragmenta epistularum. Recognovit brevique adnotatione critica instruxit Ludovicus Claude PURSER collegii sanctae et individuae Trinitatis juxta Dublin socius. Oxonii e typographeo Clarendoniano. Londini et novi Eboraci apud Henricum Frowde. Petit in-8°, 3 sh.

J'ai déjà eu occasion [1] de parler de la très belle et très bonne collection de classiques qu'on inaugure à Oxford. Voici un nouveau Cicéron. Rien qu'à la signature, nous pouvions juger de sa valeur, l'éditeur étant le collaborateur de M. Tyrrell dans la belle édition anglaise de la correspondance qui vient seulement d'être achevée.

Toutes les lettres et les fragments se trouvaient déjà dans la grande édition ; mais nous avons ici comme œuvre nouvelle le *Commentariolum petitionis*. Au bas des pages quelques conjectures très prudentes, souvent très ingénieuses de l'éditeur. De très courtes notes avec rapprochements, sans être proprement critiques, servent à justifier le texte. Deux index de noms propres : le premier portant sur les lettres à Quintus et le *Commentariolum ;* le second sur les lettres à Brutus et à Octavien et sur les fragments.

On a grand plaisir à lire ici en pleine clarté ces lettres qui ne sont pas toutes ni toujours faciles, et il est bien sûr que cette édition correcte, commode sera désormais indispensable. Le texte n'est pas exactement celui de la grande édition. Ici ressort mieux la tradition du Mediceus, même avec ses fautes. L'apparat du *Commentariolum* me paraît très soigné. Il a l'avantage de donner partout les leçons de l'Harleianus (XIe s.) que Bücheler ne connaissait pas et dont Müller ne donne qu'un choix assez maigre.

J'avoue ne pas goûter, dans la collection, et d'autres aussi ne goûtent guère, le système d'après lequel toute pagination étant supprimée, en haut des pages est simplement rappelé le chapitre et le paragraphe de chaque ouvrage. Ce qui serait tolérable dans des livres étendus, l'est beaucoup moins dans cette suite de lettres et d'opuscules. Ajou-

---

Servius ». Ce texte aurait dû être cité en entier au bas de la page 37 et l'on aurait ainsi compris ce qui est dit là des « Annales publiques ». — A la suite des travaux allemands qu'il analyse, M. L. se laisse entraîner à des digressions qui nuisent à son exposé : ainsi, p. 49, ce qui concerne Salluste. — Ibid. Nous n'avons pas présentement de « dictionnaires historiques », ni assez de textes pour arriver sur le point visé à une conclusion utile. De même en ce qui concerne les 80 livres de Scévola rapprochés de ceux de Tite-Live (p. 42), alors que l'étendue du rouleau (*liber*) ne peut être déterminée. — Aussi, toute la discussion sur l'anecdote rapportée par Aulu-Gelle paraîtra assez peu concluante à qui se souvient qu'il y a nombre d'anecdotes dans notre Festus, que l'*Epitome* de Tite-Live en était pleine et que les sèches *Periochae* qui nous restent, en contiennent encore un bon nombre. — Le réviseur de Teuffel s'appelle Schwa*be* et non Schwa*bbe*.

1. *Revue*, de 1901, II, p. 108.

tons qu'il a fallu, pour l'apparat critique, numéroter les lignes de chaque page ; ce qui, à l'incommodité, joint une inconséquence.

Je dois encore ajouter une restriction à tous les éloges qui précèdent : si l'éditeur est parfaitement au courant, si la préface précise fort bien les questions controversées, si les brèves notes critiques sont très commodes, cependant nous ne voyons pas qu'ici, comme autrefois dans les discours de M. Clark, le texte et les notes reposent sur des recherches nouvelles.

Ci-dessous quelques critiques de détail [1].

Emile Thomas.

N. Welter, **Theodor Aubanel, ein provenzalischer Sänger der Schœnheit.** Marburg, Elwert, 1902 ; in-12 de 223 p.

Depuis longtemps le mouvement félibréen est en Allemagne l'objet d'une sympathique curiosité. Parmi les écrivains qui auront le plus contribué à le faire connaître, il faudra placer au premier rang à côté de MM. Koschwitz et Bertuch, M. N. Welter. Le livre sur Mistral, qu'il publiait il y a trois ans (*Frédéri Mistral*, *der Dichter der Provence*, Marburg, 1899) était fort remarquable, mais il ne pouvait prétendre à épuiser une si riche matière. Son *Aubanel*, au contraire, paraît bien près d'être définitif ; au moins n'aura-t-on pas, d'ici longtemps, l'idée de le recommencer.

Le plan en est excellent : M. W. commence par retracer, en la replaçant dans son cadre, la biographie de son héros ; puis il étudie, en autant de chapitres, ses recueils lyriques et ses drames [2]. Ces diverses parties sont aussi solidement documentées qu'agréablement écrites : l'auteur ne s'est pas contenté de résumer l'excellent volume de M. Legré et de dépouiller les lettres publiées (à Duret, à «Mignon») ; il a obtenu des renseignements particuliers du confident le plus intime du poète et de son propre fils et utilisé quelques-unes de ses lettres encore inédites. Aussi a-t-il pu non seulement nous raconter la vie extérieure d'Aubanel, mais encore, — et c'est la partie la plus

---

1. Comme fautes d'impression graves, je n'ai vu que *Comm.*, 16 fin, l. 16, l'omission de *aut* entre *sodalitatis* et *alicujus; Ad Brut.*, II, 5, 5, l. 28, lire *Hic* au lieu de *His*. Au tableau des manuscrits sont omis à tort, dans la lettre à Octavien, FH pour lesquels il faut se reporter à la première note. Aucune explication pour la sigle P, *Ad Brut.*, I, 8, 1, l. 9 et II[a], 3, l. 23. *Comm.*, 6, 21, à la fin de l'apparat, au lieu de *B* lire *Bücheler*. *Fragm. Epist.*, III, *ad Caesarem*, aux notes, écrire comme avantdernier mot : Mer*cier*. Deux pages plus loin à l'apparat critique, 16, ad (*vel* ad) est à rectifier en écrivant d'un côté ou de l'autre *at*.

2. Il n'a pas consacré de chapitre particulier au recueil posthume *Le reire-soulèu*, et avec raison ; ce volume n'a pas, comme ses aînés, de physionomie propre et la plupart des pièces qu'il renferme pouvaient être rattachées à des circonstances déjà exposées.

curieuse du livre, — nous renseigner sur les sentiments qui lui ont dicté ses principales œuvres, les circonstances qui en ont accompagné la composition et la publication. Peut-être même a-t-il poussé un peu loin le scrupule, et insisté, ce semble, plus qu'il n'eût convenu, sur certains épisodes pénibles, par exemple sur cette fameuse brouille entre Aubanel et Roumanille, dont il n'est que trop aisé de deviner les causes : à une complète incompatibilité de tempéraments, encore avivée peut-être par un peu de jalousie littéraire, vinrent s'ajouter de mesquines rivalités de boutique entre les deux libraires. Y eut-il de la part de l'un cet acte de félonie dont l'autre s'est plaint si amèrement ? C'est ce que n'ont jamais voulu dire leurs amis communs ; et il eût mieux valu sans doute imiter un silence si respectable que de rappeler, ne fût-ce que très discrètement, des hypothèses et des racontars que rien actuellement ne permet de vérifier.

L'analyse des œuvres n'a pas en son genre moins de valeur que la biographie. M. W. a compris, il a senti Aubanel en poète ; il a su se faire, pour apprécier cette poésie étincelante et sensuelle, une âme méridionale ; ses traductions, assurent les juges compétents, reproduisent admirablement la couleur, le mouvement et le rythme de l'original. Peut-être cet enthousiasme, qui donne tant de chaleur au style de M. W. et tant de vie à son exposition, a-t-il quelque peu offusqué le regard du critique : il me semble que j'aurais fait, à l'exemple de M. Lintilhac, des réserves plus expresses sur certaines pièces qui ne sont que de purs exercices de forme et détonnent à côté de tant d'autres si vibrantes et si passionnées [1].

A. Jeanroy.

Bertana (Emilio). **V. Alfieri studiato nella vita, nel pensiero e nell' arte, con lettere e documenti inediti, ritratti e fac-simile.** Turin, Loescher, 1902. In-8° de VII-547 pp. 9 francs.

Ce livre pourrait bien faire du bruit et même soulever de vives protestations. A supposer que les griefs fussent légitimes, ce que je ne crois pas, encore faudrait-il tenir compte à l'auteur d'avoir affronté une grande question et hasardé un gros volume. Il est peut-être plus prudent et certainement plus facile de multiplier d'irréprochables monographies où l'on échappe à l'erreur par l'étroitesse du sujet

1. On regrette que M. W. n'ait pas été, en ce qui concerne la bibliographie, aussi exact et complet que sur tout le reste ; il aurait bien fait de donner la liste et la date des œuvres d'Aubanel publiées séparément avant 1860 et d'indiquer sa part de collaboration au recueil collectif des *Prouvençalo* et aux premières années de l'*Armana prouvençau*. — A la Bibliographie il aurait pu citer un article de J. Véran (*La femme dans l'œuvre d'Aubanel*, dans *Revue des langues romanes*, juillet-août 1901).

autant que par la conscience des recherches ; seulement de petits faits certains ne font pas toujours plus avancer la science que des vues générales même discutables ; tel critique sévère ne s'aperçoit pas qu'il doit aux auteurs qu'il réfute de mieux comprendre les vérités qu'il a défendues contre eux. D'ailleurs, M. Bertana s'était donné le droit, par une soigneuse préparation, d'aborder ce grand sujet ; on connaît ses nombreux travaux sur la poésie lyrique, satirique, dramatique du XVIIIe siècle. Son érudition est ici, comme autrefois, toujours en éveil ; il connaît tous les écrits relatifs à sa matière, même ceux qu ont paru pendant l'impression du volume. (On trouvera de curieux détails sur tout ce qu'il était interdit à un noble piémontais de faire sans la permission du roi, sur l'autocratie laborieuse et dévouée de la maison de Savoie, p. 283 sqq.; sur les premiers bégaiements du patriotisme italien au XVIIIe siècle, pp. 255-369 ; sur les pamphlets anti-français du temps de la Révolution, p. 528 ; p. 576, on apprendra qu'un ancien capitaine de dragons français mit, sur une scène de Turin, l'éloge de Napoléon dans la bouche d'Alfieri !)

Ce que M. B. doit surtout craindre, c'est qu'on ne lise trop vite son titre et qu'on n'en infère qu'il entend étudier le génie d'Alfieri sous toutes ses faces. Les Italiens qui commettraient cette inadvertance la lui feraient assurément payer cher ; car il est certain que le livre, dans l'ensemble, n'est pas trop à la gloire d'Alfieri, quoique l'auteur lui rende fréquemment hommage et accorde même à ses sonnets une importance qu'on ne leur reconnaît pas d'ordinaire ; si donc l'on se persuade que l'auteur a voulu donner toute sa pensée sur Alfieri, on criera au sacrilège. Il eût été aisé à M. B. de prévenir l'équivoque en exprimant tout d'abord avec force et ampleur son admiration, sa gratitude d'Italien pour le grand *astigiano*, puis en expliquant qu'il se limitait à étudier l'homme et ses faiblesses. Car, ainsi entendu, son livre est irréprochable et convaincant. Il a décidément raison, je ne dis pas contre quelques sages qui en Italie comme ailleurs démêlent parfaitement ce qui se cache sous les airs impérieux d'Alfieri, mais contre la multitude des lettrés qui lui attribue sans conteste la qualité dont il se targuait, l'énergie. « J'ai voulu », disait Alfieri. « J'ai voulu vouloir » aurait été plus juste. Il a fait comme un homme qui enseignerait une science afin de l'apprendre. On ne l'avait jamais aussi bien démontré. M. B. fait très justement observer que la volonté d'Alfieri ne s'est pleinement exercée que dans l'intérieur de son cabinet. Lui qui rugissait à l'idée d'être enfermé dans sa maison, il s'est enfermé dans sa bibliothèque, doublant exprès le poids des chaînes forgées par quelques maîtres de l'art et n'ouvrant que malgré lui son âme à la vie sociale. Il a triomphé de son indolence native et a réussi à être un grand écrivain. Mais il n'a jamais possédé la vraie énergie, qui ne vit pas seulement de fougue, mais de calme, de prévoyance, de suite ; il la confondait avec le ressentiment, l'âpreté, l'amertume.

Il déclame comme Rousseau pour se faire croire qu'il s'appartient. Il ne comprend que par intervalles que, pour être libre, il faut s'affranchir d'abord de ses passions. M. B. fait spirituellement observer qu'Alfieri n'a jamais aimé que des femmes mariées; mais, très justement sévère pour Mme d'Albany (p. 203, 204, 234, 235 ; v. surtout p. 219 à propos du valet de chambre Elia), il appelle *insofferente d'infigimenti* une autre maîtresse d'Alfieri dont la vie conjugale ne fut qu'un impudent mensonge. Du moins il décrit fort bien tous les effets de cette faiblesse primordiale, ses irrésolutions (v. l'histoire de la cession de ses biens à sa sœur), les contradictions de ses traités politiques. Alfieri se croit le plus sincère des hommes et, dans sa biographie, il arrange les faits ; les rapports d'agents sardes publiés par M. Perrero prouvent qu'il ne voyageait pas tout à fait, comme il le prétend, les yeux fermés; il n'est nullement établi qu'il se soit interdit dès sa jeunesse le commerce des écrivains français ; il ne dut pas ressentir aussi profondément qu'il le dit l'indignité de lady Ligonnier, puisqu'il en a tiré un récit burlesque (p. 81-82); sa rupture avec l'héroïne de la *terza rete* n'a pas dû non plus être fort tragique, puisque dans ses notes journalières il la raconte sur un ton léger ; il affirme que pour s'empêcher d'aller rejoindre la belle, il coupa sa queue de cheveux ; il pourrait bien se faire qu'il ne l'ait coupée qu'en imagination (p. 100 sqq.); et remarquons qu'il altère des faits dont ses tiroirs lui offriraient le récit authentique. Pouvait-il d'ailleurs, quand il refusait d'une façon insultante de se laisser agréger à l'Académie de Turin, oublier qu'il était Arcade ? [1] A une véracité insuffisante, il joint une prudence excessive. Non seulement il ne reprend pas de service dans l'armée piémontaise quand ces Français qu'il a fini par détester envahissent sa patrie, mais il attend l'année 1789 pour publier la *Congiura dei Pazzi* et l'*America libera ;* si l'*Etruria vendicata*, la *Tirannide,* le *Del principe e delle lettere* avaient paru à Kehl en 1787-1788, c'est contre son intention; le *Misogallo* n'a été imprimé qu'après sa mort. Il s'est au surplus reproché à lui-même en beaux vers de n'avoir pas toujours eu la hardiesse qu'il rêvait (p. 381).

Mais rappelons-nous ce mot d'un opéra comique : « Faut-il qu'il ait du courage pour se battre avec une peur pareille ! » L'énergie d'Alfieri, médiocre en soi, n'en reste pas moins surprenante si l'on se reporte au temps. Comparez-le, non pas au *Sardanapale* de Parini,

---

1. Sur certains points, on pourrait le défendre contre M. B. Qui sait si ce n'est pas d'accord avec lui, et pour assoupir l'affaire, que le chargé d'affaires sarde de Londres déclare que dans le duel d'Alfieri et du mari de la dame anglaise personne n'a été blessé ? (Il est fâcheux, à ce propos, que M. B. n'ait pas retrouvé les journaux anglais qui parlaient de ce scandale). — Je ne crois pas non plus qu'Alfieri ait cultivé chez Mme d'Albany l'espérance de la mort de Charles Édouard (p. 263) : les mots, « nos deux âmes ne sont suspendues qu'à un seul et léger fil » peuvent signifier simplement : « Nos âmes ne tiennent qu'à un souffle. »

mais à Parini lui-même qui, selon M. Carducci, eut toujours un talon dans l'Arcadie, qui a fait des vers obscènes et des vers de complaisance, que la présence des Autrichiens à Milan gênait si peu! Alfieri ressemble parfois à un enfant volontaire plutôt qu'à un homme vraiment fort, mais c'est que l'Italie renaissait à peine. M. B. l'entend bien ainsi : son seul tort est de ne pas le dire expressément. Il suffit, pour compléter sa pensée, d'appliquer à l'œuvre entière d'Alfieri ce jugement sur ses sonnets : « Depuis Michel-Ange, Dante n'avait pas eu de plus digne élève ». Si Napoléon a trouvé en Italie tant de vaillants soldats, c'est à ce lieutenant si vite retiré du service, qu'il le doit.

Il faudrait un autre article pour montrer l'importance du livre relativement à l'histoire littéraire proprement dite. M. B. appuie d'une savante étude mes remarques sur les rapports du théâtre d'Alfieri avec celui de Voltaire ; aux pp. 467 sqq. on trouvera de fines réflexions sur la ressemblance d'Alfieri avec ses propres personnages ; et, en joignant mainte observation sur le caractère d'Alfieri, sur sa façon de se peindre à l'analyse de ses sonnets, on composerait sans peine aux frais de M. Bertana un excellent chapitre sur l'âme romantique du dernier champion illustre des trois unités.

Charles Dejob.

Croce (Benedetto). **Relazioni dei patrioti napoletani col Direttorio e col Consolato e l'idea dell' unità italiana (1799-1801).** In-8° de 126 pages. Naples, Pierro, 1902. 2 fr.

M. Croce vient à peine de publier un important ouvrage qui se relie dans sa pensée à des vues judicieuses d'application immédiate (*Estetica come scienza dell' espressione e linguistica generale*. Milan, Sandron) ; et il nous donne une nouvelle monographie sur la république parthénopéenne dont il a plusieurs fois éclairé la dramatique histoire. Les papiers de Fr. Ant. Ciaja et de Ces. Paribelli (récemment acquis par la société historique de Naples) qu'il y dépouille, intéresseront surtout les Italiens par le courage, l'abnégation de deux de leurs concitoyens ; mais pour nous, ils nous apportent des lumières assez nouvelles sur la conduite peut-être trop décriée des agents du Directoire. Certes, on y trouve des malédictions contre l'entourage de Championnet, contre la *horde dévastatrice* (p. 55, 63) de Faipoult, qui, en quittant Naples, emporte *l'exécration de toute l'Italie et de tous les bons Français* (p. 58). Mais, et M. C. ne s'y est pas trompé, Naples voit dans les commissaires français, non pas des voleurs, mais les agents d'instructions impitoyables. Moitié par sa faute, moitié par celle des circonstances, le Directoire n'a pas d'argent ; il lui en faut et il en fait prendre partout. Tout en gémissant et en protestant. les patriotes napolitains ont confiance dans les généraux français. Ils

apprécient tour à tour l'indulgence de Championnet, l'énergie de Macdonald : « Le départ de Championnet, dit le frère de Ciaja, est fort regretté ; mais j'espère, bien plus, je suis sûr que Macdonald pourra en faire oublier la douleur » (p. 27). Ils sont pleins d'estime pour Abrial qui *montre les meilleures intentions* (p. 39), qui est un *homme simple, très éclairé et pourvu des plus belles qualités* (p. 42 ; v. aussi p. 57). Notez que ces témoignages proviennent de lettres intimes. Les républicains de Naples expriment quelquefois avec emphase leur haine contre les Bourbons (p. 26), mais ils expriment avec la simplicité la plus touchante et leur impuissance à satisfaire toutes les exigences des Français et leur dévouement pour eux. Ils écrivent au Directoire : « Avec le temps, la reconnaissance nationale pourra s'étendre même au-delà de ce qu'on nous réclame : pour le moment, tout est pour nous un grand sacrifice. Qu'on n'étouffe pas dans sa faiblesse un germe qui, en se développant, donnera un jour des fruits abondants. Il faut obtenir que tous les agents de la *république mère* reçoivent une invitation à ménager présentement chez nous les fortunes particulières et la fortune publique (p. 25)..... Porcia disait à Brutus qu'elle voulait partager, non pas seulement son lit, mais son sort : nous autres Italiens, nous ne voulons pas davantage être les simples et inutiles spectateurs des batailles de vos guerriers ; nous voulons partager leurs périls, leurs avantages et leur gloire (p. 70). » Cette généreuse émulation était si grande qu'ils espérèrent se défendre seuls quand la France dut rappeler ses troupes (p. 61, 62) ; s'ils n'y réussirent pas, on sait avec quel courage ils montèrent à l'échafaud.

M. C. signale en outre (p. 117 sqq.) des notes historiques sur Championnet rédigées par C. Paribelli pour Rousselin de St-Albin qui n'en a presque rien su tirer. Il donne de curieux et fâcheux détails sur Méjan (p. 92-99), sur la façon dont une députation de la république parthénopéenne fut reçue par Talleyrand (p. 52), sur la détresse joyeusement supportée de la légion italienne partant pour Marengo (p. 88). On remarquera aussi que, tout en pressant la conquête de la Sicile, les républicains de Naples auraient volontiers cédé l'île pour les États du pape (p. 33).

Charles Dejob.

I. Dr Dorveaux : **Essai sur les « Lettres testimoniales »**, délivrées en 1646 à Jean-Bernard Turrel de Dijon, serviteur apothicaire à Montpellier. Dijon, 1901, in-8°, 7 pages.

II. **Déclaration des abvz et tromperies que font les apothicaires, fort utile et nécessaire à ung chacun studieux et curieux de sa santé,** composée par Maistre Lisset Benancio (Sébastien Colin). Nouvelle édition revue, corrigée et annotée, précédée d'une notice sur la vie et les œuvres de Sébastien Colin. Paris, Welter, 1901, XXII, 88 pages.

III. **Une thèse de Pharmacie soutenue à Metz, et un Mémoire d'apothicaire** pour Paul Ferry (1666-1669). Dijon, 1902, in-8, 13 pages.

M. le Dr Paul Dorveaux poursuit, avec une ardeur infatigable, ses publications relatives à l'histoire de la Pharmacie et des Pharmaciens à l'époque de la Renaissance et au XVIIe siècle. Les études, dont on vient de lire le titre, en sont une nouvelle preuve. Malgré sa brièveté, la première a une réelle importance, car elle nous fait connaître à quel genre d'épreuves étaient soumis à Montpellier les apothicaires qui désiraient obtenir leurs « Lettres testimoniales » ou certificat d'aptitude; l'élève pharmacien, dans cette ville, était astreint à suivre, tout en servant un maître, les cours de pharmacie et de matière médicale, faits par les professeurs de l'Université, et il ne pouvait être admis à les suivre qu'après un examen passé devant les « jurés et consuls », qui, ses études terminées, l'examinaient de nouveau « tant sur la théorie que pratique »; c'est alors seulement que lui étaient délivrées les Lettres de capacité signées par ses professeurs, quatre maîtres jurés et les apothicaires qu'il avait servis. Les lettres délivrées à J.-B. Turrel, dont M. D. a publié le texte et le facsimile nous montrent avec quel soin ces diverses formalités étaient remplies à Montpellier. L'on comprend aussi l'estime toute particulière que l'on avait pour les études de pharmacie faites dans cette ville.

III. On ne connaissait que deux thèses de pharmacie survenues au XVIIe siècle, l'une à Montpellier en 1620, et l'autre, en 1684, à Aix, M. P. a eu aussi grand raison d'en publier une troisième, soutenue, elle, à Metz en 1677, par Jacques Peltre, et dont un heureux hasard lui a révélé l'existence; ce n'est pas qu'elle ait une grande valeur scientifique, il s'en faut; mais elle nous permet de nous faire une idée de ce que pouvaient être à cette époque les connaissances médicales d'un pharmacien. Il faut convenir qu'elles n'étaient pas grandes, et la question que J. Peltre examine en terminant, et si le coral (!) est une plante, nous donne aussi une assez mince idée de ses connaissances en botanique. Il s'est borné presque à transcrire la description du corail donnée par le voyageur Tavernier [1], et la conclusion à laquelle il arrive que « le coral (!) est une plante qui tient de la nature des minéraux » montre qu'il n'en savait pas plus sur ce sujet que le marchand voyageur. Le mémoire curieux des remèdes fournis par la veuve de J. Peltre de 1666 à 1669 au ministre protestant de Metz, Paul Ferry, imprimé à la suite de la thèse par M. P. D., rap-

1. M. P. Dorveaux me semble avoir exagéré ce que l'histoire de la matière médicale doit à Tavernier, et il s'est trompé en faisant mourir, d'après la *France protestante*, le célèbre voyageur à Copenhague. Tavernier est mort à Smolensk, comme je l'ai montré autrefois dans la *Revue de Géographie*, mai 1889 (*Le voyageur Tavernier* (1670-1689). Paris, Bouillon, 1889, in-8, p. 37).

pelle, comme il le remarque, « les parties » de M. Fleurant, dans le *Malade imaginaire;* cela seul suffit pour en justifier la publication.

II. La *Déclaration des abvz et tromperies* de Sébastien Colin offre un intérêt historique et philologique qu'on ne trouve ni dans les *Lettres testimoniales* de J.-B. Turrel, ni dans la thèse de J. Peltre; c'est un monument important de la langue du XVIe siècle, en même temps qu'une satire trop véridique, qui nous révèle les tromperies auxquelles se livraient trop souvent, sur la nature et la valeur des remèdes, les pharmaciens ou barbiers à cette époque. L'auteur, médecin, et animé peut-être du peu d'estime qu'ont eue si longtemps les médecins pour les apothicaires, s'était caché sous un pseudonyme resté longtemps inconnu, mais qui ne nuisit pas au succès de son pamphlet, quelque défiguré que celui-ci ait été par les premiers imprimeurs. Publié d'abord à Tours, puis à Lyon et à Rouen, il fut traduit en latin et même en allemand, imité en Italie et en Angleterre. Cette vogue prolongée ne doit pas surprendre. En dépit de quelques exagérations, S. Colin signalait des « abuz et tromperies » trop véritables pour qu'on ne lût pas son livre avec plaisir. Aussi M. P. D. a-t-il eu grand raison de nous donner une nouvelle édition de cet écrit curieux et presque introuvable. Il a apporté à cette publication son soin et sa perspicacité habituels. Après nous avoir fait connaître le peu que nous apprennent les contemporains de S. Colin, indiqué les différents écrits de ce médecin instruit et diligent, il a reproduit le texte de sa Déclaration avec une exactitude que ne présente aucune des éditions anciennes, dont le texte est presque constamment corrompu. Ce n'est qu'à force d'hypothèses ingénieuses et grâce à une connaissance approfondie de la langue médicale du XVIe siècle que M. P. D. y est parvenu; ses efforts, pour rétablir la version primitive, ont été couronnés d'un succès complet, et on ne peut qu'accepter les diverses leçons qu'il propose, et qui toutes reposent sur la comparaison du texte de S. Colin avec celui des auteurs qu'il cite ou qu'il suit, ainsi que sur une connaissance complète de l'ancienne thérapeutique. Par cette nouvelle publication, fruit d'un travail aussi consciencieux que long et pénible, le savant bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance des amis de notre vieille langue et des études pharmacologiques.

Ch. J.

Claudius AULAGNON, **La Sibérie économique.** — 1 vol. in-8°, de XII + 230 pp., avec 23 photog. et 6 croquis de cartes. Paris, Guillaumin, 1901.

Le livre de M. Aulagnon est un des plus sérieux et des mieux informés qui aient paru en France sur la Sibérie. Ce n'est pas une de ces études à vol d'oiseau, comme on en lit souvent dans les Bulletins des

Sociétés de Géographie, et dans lesquelles un voyageur dont toute l'activité industrielle s'est bornée à détacher des coupons de valeurs, s'écrie avec indignation : « Comment, la Sibérie est ouverte, elle contient des métaux, du bois, du bétail; elle a besoin de produits manufacturés, et vous autres Français, mes frères, vous ne vous y lancez point! » M. A. n'est pas un théoricien, mais un économiste pratique. Lorsqu'il examine de la houille, il songe avec précision à son emploi et à ses débouchés; quand il visite une grande meunerie, il sait juger le genre de travail et la qualité des meules; quand il dit à ses compatriotes : « Il y a de l'argent à gagner en Sibérie, » il étudie le moyen de s'y prendre, les groupements favorables d'hommes et de marchandises, et il n'omet pas de donner des détails sur les *usages commerciaux*. En un mot, M. A. parle en homme compétent et en homme pratique des industries et des denrées qu'il a vues en Sibérie. Son livre n'est pas divertissant comme un journal de route; mais il est précis, prudent et bien informé. M. A. est le type de ces hommes que l'on devrait nommer *Conseillers du commerce extérieur de la France,* parce que, outre de bons avis théoriques, ils sauraient donner de précieuses indications pratiques.

M. A. a visité la Sibérie à une époque doublement critique, en 1900. D'abord, la mobilisation provoquée par l'expédition de Chine causait de grandes perturbations; puis la famine régnait dans une partie du pays. Mais d'autre part, des transformations capitales s'opéraient ou commençaient à s'opérer au-delà de l'Oural : d'abord, les machines agricoles pénétraient dans les steppes occidentales et jusque chez les Kirghizes nomades; puis l'industrie du beurre, âgée de quatre ans à peine, atteignait déjà un chiffre d'exportation d'environ 20,000 tonnes, (en 1901, 32,000 tonnes!): puis, l'extraction de la houille commençait à se faire un peu partout et d'une façon rémunératrice; enfin, on parlait déjà du prochain achèvement du Transsibérien et de ses conséquences probables. Sur toutes ces questions et sur vingt autres de moindre importance, le livre nous donne des renseignements et des chiffres. Quand au Transsibérien, M. A. lui consacre (p. 58 sq.) quelques pages excellentes : il montre d'une façon irréfutable, par des chiffres, que le colossal chemin de fer ne saurait avoir comme voie de transit l'importance que les touristes — et les Russes même — lui attribuent. De Berlin à Dalni ou Vladivostok, M. A. compte cinquante jours en grande vitesse et une centaine de jours en petite vitesse lorsque le chemin de fer sera complètement achevé. On perdrait ainsi de vingt à cinquante jours sur le temps de transport par mer; en outre, les frais seraient au moins doublés. En réalité, la vitesse du transport est dès maintenant assez considérable pour permettre avec succès le transport des thés; mais les conclusions générales de M. A. sur l'inutilité du Transsibérien comme voie de transit n'en subsistent pas moins.

Le ton général du volume nous semble légèrement optimiste; mais du moins, ce n'est pas là cet optimisme stéréotypé du globe-trotter qui ne se rend pas compte des conditions dans lesquelles une entreprise a chance de réussir. M. Aulagnon, d'ailleurs, a très bien vu que la seule chose que nous puissions tenter, c'est de faire en Sibérie du commerce d'importation, et d'exportation. C'est la vérité même. Combien de voyageurs français vantent, par exemple, les mines d'or de Sibérie! Or, même sur la Léna, dans les placers les plus riches, l'or est produit presque à perte : les seuls gains sont réalisés sur les marchandises vendues aux ouvriers ; ne serait-ce pas folie que de lancer dans de pareilles industries de nouvelles victimes [1]? M. A. n'y a eu garde, et sa réserve prudente n'est pas un des moindres mérites de son excellent ouvrage.

Jules Legras.

J. Machat, **Le développement économique de la Russie.** — 1 vol. in-18° de xvi-311 pp., avec 4 cartes et 10 diagrammes. Paris, A. Collin, 1902, 4 fr.

Le livre de M. Machat est un faible essai de « vulgarisation ». L'auteur ignore personnellement le pays dont il parle. En outre, il ne fait preuve d'aucune critique à l'égard des sources où il puise. L'ouvrage se présente comme un résumé léger, un extrait au dixième, à peu près, de l'énorme publication officielle intitulée : *la Russie à la fin du* xixe *siècle*, composée par un groupe de fonctionnaires russes que M. Kovalevski (celui du ministère — non l'économiste) avait mobilisés pour chanter à l'exposition de 1900 la gloire de l'Empire russe. M. M. surenchérit encore sur ces louanges, et fait de son livre une manifestation de franco-russisme. Est-il besoin de lui dire qu'il faut se servir avec prudence des publications du genre de celle qu'il a résumée? Faut-il ajouter que les livres enthousiastes sur l'avenir économique de la Russie sont dangereux pour nous? Les volumes pourtant fort bien faits, de M. Verstraete, ont eu une influence néfaste et ont fait perdre des millions : on n'en dira pas autant du livre de M. Machat, mais il est toujours bon de répéter que de telles œuvres superficielles et sans critique risquent d'abuser notre public sur la valeur des entreprises industrielles et des fonds russes [2].

Jules Legras.

---

1. Quelques fautes d'impression et quelques erreurs de détail seront aisément corrigées dans la 2e édition que nous croyons en préparation : par ex. : *le* pour *la* volost (p. 69); p. 42, cette affirmation que « le Transsibérien a été construit avec de l'acier ouralien »; c'est la version officielle; en réalité, les rails étaient surtout de provenance belge. Etc., etc.

2. Nous relèverons au courant de la plume quelques erreurs qui feront voir combien l'information de M. Machat est légère. P. 18. « On peut remarquer, avec raison, que la civilisation russe ne se trouve pas, *en somme*, aussi avancée que

NICOLAS-ON, **Histoire du développement économique de la Russie depuis l'affranchissement des serfs,** traduit du russe par *Gg*, 1 vol. in-8, VII + 523 pp. + 16 tableaux. Paris, Giard et Brière, 1902, 12 francs.

Il ne peut entrer dans notre esprit l'intention de comparer, ne fût-ce qu'un instant, le volume naïf de M. Machat au livre considérable de M. Nicolas-On qui porte presque le même titre. Le livre de M. Machat reproduit avec docilité l'optimisme officiel des Russes à l'usage de l'étranger; M. N. O., qui est un économiste russe de profession, est obligé de se dissimuler derrière un pseu-

---

celle des grandes puissances de l'Europe. » Cet *en somme* vaut son pesant d'or! — P. 19. « La conversion du papier monnaie en roubles-or vient à peine d'y être achevée. » M. M. ne sait pas sans doute qu'on a différé le retrait du papier, qu'on en inonde la Sibérie orientale et la Mandchourie et qu'il a reparu même en Europe. — P. 20. « Le budget se chiffre officiellement depuis plus de dix années par un excédent de recettes. » M. M. n'a qu'à lire par exemple *le Pour et le Contre*, 1902. Nos 3 et suivants, pour se rendre compte de la façon dont sont fabriqués ces trompe-l'œil, les excédents du budget russe. — P. 48, série de coquilles par suite d'un relevé trop hâtif du livre officiel russe : *Mines d'Egachine* pour Egorchine; *Poulodar* pour Pavlodar; « Cette mine *a produit* en 1900 130,000 tonnes de houille »; le livre officiel russe dit, p. 328 : « *On espère* qu'en 1900, il en *sera* extrait 130,000 tonnes ». Cela montre bien la tendance optimiste de M. Machat. — P. 235. « Aucun travail systématique d'amélioration des cours d'eau n'a été entrepris en Russie ». Cette affirmation téméraire surprendrait bien les hydrotechniciens russes! — P. 246. M. M. semble croire que le chemin de fer de Perm à Kotlas sert de débouché à l'Oural et aux « terres à seigle de Viatka ». L'Oural n'a que faire du débouché de la mer Blanche. En réalité, cette voie ferrée est destinée à défendre la Russie contre les blés sibériens. — P. 250. « Pour les marchandises a été souvent négligé le confortable des wagons à voyageurs. » Si j'entends bien, cela veut dire que les wagons à voyageurs ont souvent reçu une installation peu confortable parce que tout l'effort portait sur le transport des marchandises. Or, que M. M. parcoure 500 kilomètres sur un chemin de fer russe, et il verra si le « confortable » y a été négligé! — P. 253. M. M. semble appartenir comme les *Débats* au nombre de ces rares Français qui trouvent naturel et même approuvent le parjure d'où est sorti le coup d'État finlandais : cela est triste. — P. 259. M. M. voit, grâce aux brise-glaces genre Ermak, « Arkhaugel aux portes de la mer du nord, même en plein mois de janvier ». Il ne réfléchit pas que, même si la rivière était praticable d'Arkhaugel jusqu'à la mer, aucun navire n'oserait se risquer parmi les ice-bergs flottants qui encombrent la mer Blanche en hiver. Quant à l'Océan Glacial, il ne gèle pas, à l'ouest de la Nouvelle-Zemble. — P. 302. « Les Allemands avaient en 1901, dans la Sibérie Orientale, deux maisons de commerce contre une russe et une américaine. » Où M. M. a-t-il puisé cette stupéfiante nouvelle? Il n'y a en réalité, dans la Sibérie orientale, qu'une grosse maison de commerce allemande : la maison Kunst et Albers. Dans chaque ville se trouvent par contre plusieurs maisons russes. — P. 306. M. M. semble croire que le « Tsar peut distribuer la main-d'œuvre comme il lui plaît, selon les besoins de la mise en valeur et de la colonisation ». Cette idée bizarre ne pouvait germer qu'en France. Non! le Tsar tout puissant n'est pourtant pas capable de déplacer la main-d'œuvre : c'est celle-ci qui se déplace toute seule : tout au plus peut-on la canaliser... et encore! Depuis 1861, il n'y a plus de serfs en Russie : faut-il le répéter ici!...

donyme pour développer librement ses conclusions attristées. Oui, malgré toute sa splendeur apparente, la situation économique de la Russie est loin d'être florissante : les kilomètres de rails ont beau s'ajouter les uns aux autres (et nul plus que nous n'admire la rapidité de ces phénoménales constructions), le succès de presse qu'obtiennent le Transsibérien et le remarquable ministre qui en a été l'âme, n'empêche pas que depuis 10 ans, les famines s'abattent implacables sur les parties les plus riches du pays russe. Le gouvernement a eu beau organiser d'une façon intelligente l'émigration en Sibérie, grâce à l'impulsion donnée par un homme d'État de premier ordre, M. A. de Koulomzine, à tout un personnel intègre et dévoué : cette émigration ne résout pas la question de la misère. Comme le fait remarquer M. N. O. pour une période antérieure, la colonisation de la Sibérie ne fait que reculer la crise. De fait, nous voyons à l'heure actuelle le gouvernement russe contraint de s'occuper de la famine à la fois dans ses provinces européennes et au fond de l'Asie.

M. Nicolas-On a cherché à montrer dans le détail, par des exemples appropriés, l'origine et le développement de cette immense crise économique qui étreint la Russie contemporaine. Disons tout de suite que son livre est bien russe, c'est-à-dire pesant, lent, n'offrant au lecteur attentif aucune aide pour le dispenser d'un effort, et rappelant d'un peu trop près, sans toujours la dominer, l'énorme masse de documents que l'auteur a dû compulser. En un mot, il n'est pas tout à fait mis au point. Mais, en revanche, quelle puissance d'information, et comme on est heureux de suivre pas à pas ces lentes démonstrations et ces déductions, même quand on ne les approuve pas entièrement!

L'ouvrage se compose de deux parties de longueur très inégale : la première qui se rapporte surtout aux années *soixante-dix* (1870-1880), contient une brève étude de l'essor économique de la Russie au moment où, délivrée du servage, elle a voulu se mettre à la hauteur de ses « sœurs ainées » les puissances d'Europe. Nous voyons naître les chemins de fer et les banques, et l'auteur démontre que son pays, « au lieu de s'appliquer de toutes ses forces au développement de la production même, a donné tous ses soins au développement des résultats de la production, à savoir les résultats de la production capitaliste : les chemins de fer et les banques », p. 37.

La deuxième partie qui ne dépasse guère les années 1892-1893, s'efforce de démontrer avec un luxe inouï de détails comment le capitalisme, une fois en possession de ces deux puissants moyens d'action, les a employés de façon à écraser de plus en plus la population agricole. Les deux principaux exemples choisis sont ceux du commerce du blé (spécialité de Saint-Pétersbourg) et de l'industrie textile (spécialité de Moscou). M. N.-O. nous montre les paysans russes obligés de vendre leur blé tous à peu près à la même époque (ce qui a pour effet d'en abaisser le prix), pour se procurer l'argent néces-

saire au paiement des impôts considérables qui pèsent sur eux. Ce blé, acheté par les spéculateurs du Nord, est ou bien exporté, ou bien conservé pour être, au printemps, revendu aux producteurs avec un énorme bénéfice.

D'autre part, la grande industrie textile (M. N.-O. n'a pas parlé en détail d'autres industries, faute de documents assez sérieux), en accaparant les moyens de production des cotonnades, tue la petite industrie à domicile. Les paysans désertent leurs métiers, et sont dès lors obligés de se procurer de l'argent pour se vêtir; or, pour se procurer de l'argent, ils sont obligés de vendre une nouvelle partie de leur récolte. Certes, ils ont ainsi davantage de temps libre; mais comme le climat où ils vivent est tel que leurs travaux agricoles sont condensés dans l'espace de six à sept mois, ils n'ont que faire de ce surcroit de liberté qu'ils sont contraints d'acheter par un nouveau sacrifice. Il suit de là que le développement de l'industrie, lié aux oscillations des marchés étrangers, impose aux paysans la nécessité de renoncer à une portion de plus en plus considérable de leur récolte.

Nous ne saurions suivre ici M. N.-O. dans toutes ses démonstrations : qu'il nous suffise de signaler entre autres les fortes pages qu'il consacre aux mesures de protectionisme (ch. XXVI et suiv.), et à l'explication de ce fait que les recettes de l'État augmentent, bien que les paysans s'appauvrissent et bien que, vers 1892, l'auteur estime à une dizaine de millions le nombre des individus que le machinisme a privés de leur métier (ch. XXIII et p. 408).

La conclusion de M. N. O. est simple : il voit se désagréger peu à peu la *commune* que n'avait pu entamer aucune des vicissitudes subies par la Russie à travers les siècles, et il lui semble inévitable que, à la place du capitalisme, il arrive un moment où « avec l'activité consciente et rationnelle des classes aujourd'hui déshéritées, la société entrera dans la voie de l'union de l'industrie de fabrication et de l'agriculture entre les mains des producteurs immédiats »... c'est-à-dire, un moment où se réalisera « une vaste production socialisée ». Ce jour n'est peut-être pas tout prochain, et le paysan russe aura peut-être d'ici là le temps d'oublier les habitudes patriarcales au milieu desquelles le développement « capitaliste » l'a surpris désarmé. En tout cas, si la solution est lointaine, le problème n'en est pas moins posé d'une façon vigoureuse et savante.

Le traducteur M. Gg. a fait œuvre pie en faisant passer dans notre langue ce gros volume déjà traduit en allemand : peut-être eût-il pu mettre un peu plus de dextérité et de grâce dans son travail. Il semble qu'il ait parfois obscurci des phrases déjà bien longues et bien confuses de l'original par une phraséologie bizarre telle que celle-ci : « Sans parler même que... » (p. 497) ou : « Le produit du travail le plus productif contient le moins de travail humain... » (p. 379) etc.

Sans avoir l'original sous les yeux, il nous semble que, à la page 154, le mot *orge* soit mis chaque fois pour le mot *seigle* : autrement, toute cette page serait inexacte. Ailleurs, p. 354, l'expression « thé *baïcha* » est incompréhensible pour nous : il faut traduire en France *baïkhovy tchaï* par *thé en feuilles* ou par *thé*, tout court, puisque nous ne connaissons pas le thé en briques.

Jules LEGRAS.

— Les livraisons 14-17 du t. V du *Recueil d'Archéologie Orientale* de M. CLERMONT-GANNEAU viennent de paraître à la librairie Leroux. Sommaire : § 39. *Fiches et Notules :* Chartimas, patrie de Didon. *Benê Marzeha.* Confréries religieuses carthaginoises. La Cène. La fête phénicienne du Marzeah. *Barad* ou *deber?* — § 40. Inscriptions grecques de Sidon et environ. — § 41. Les inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun à Sidon. — § 42. Où était l'embouchure du Jourdain à l'époque du livre de Josué ? (*A suivre*).

— La Société d'histoire et d'archéologie de Gand entreprend une collection de « publications extraordinaires » (*buitengewone uitgaven*) dont le premier volume vient de paraître. C'est une nouvelle édition de la *Chronique rimée des troubles de Flandre en 1379-1380* (Gand, Siffer et Vuylsteke, 1902, in-8°, 62 p.). La *Chronique* avait déjà été publiée par Le Glay (Lille, 1842), mais à cent vingt-cinq exemplaires. M. H. PIRENNE la reproduit de nouveau, d'après le manuscrit, et il montre qu'elle ne mérite pas d'être négligée, qu'elle complète et précise en bien des points les données que d'autres sources (*Chronicum comitum Flandrensium*, *Ancienne chronique de Flandre*, Froissard) apportent sur la guerre civile de 1379. Il analyse l'état d'âme de l'auteur, partisan de Louis de Male, ennemi des tisserands et des grandes communes, et cherche à deviner qui c'était : peut-être un clerc de la chancellerie puisqu'il dédie son récit à Philippe le Hardi ; peut-être un Brugeois puisqu'il connaît à fond les événements dont Bruges fut le théâtre ; sûrement un Flamand, puisqu'il dit que sa langue est *flamengue*. Quoique Flamand, ce personnage a écrit son œuvre en français; il a fait une chronique rimée, sans doute à l'imitation des *Spiegel historiael* et des *Rijmkronijken ;* mais il n'a ni talent ni style; sa langue est incorrecte, embarrassée, obscure. M. P. a, dans son introduction, résumé la *Chronique* ou plutôt le fragment minime que nous avons de la *Chronique*, en insistant sur les passages difficiles. Il décrit en outre le manuscrit qui est à Gand. Vient ensuite le texte. M. Pirenne le donne tel quel, en conservant l'orthographe du scribe, mais accentuant les mots et ponctuant les phrases, rectifiant les mauvaises lectures de Le Glay, rétablissant un vers que son devancier avait omis, mettant au bas des pages des notes sobres et précises où il rappelle les passages parallèles des chroniques contemporaines et cite des documents d'archives. — A. C.

— Signalons en même temps un tirage à part d'un intéressant article de M. PIRENNE (tome LXXI, n° 2 des « Bulletins de la commission royale d'histoire de Belgique ») sur *une bulle fausse de Nicolas I pour le monastère de Saint-Pierre à Gand*. Cette bulle est évidemment fausse, puisqu'elle mentionne un empereur Charles, alors que Nicolas I a vécu sous Louis II. Mais elle se conforme aux habitudes de la chancellerie pontificale du IXe siècle; elle a des formules très correctes; elle cite deux fonctionnaires, le notaire Sophronius et le primicier Tiberius, qu'on

trouve souvent dans les bulles de Nicolas I. Le faussaire avait donc dû, comme l'a conjecturé Holder-Egger, travaillé d'après un acte authentique. M. Pirenne prouve que cet acte, c'est le privilège octroyé par Nicolas I le 28 avril 863, à l'abbaye française de Saint-Denis sur la demande de Charles le Chauve : il indique tout ce que la bulle fausse a textuellement emprunté à la bulle authentique, et il montre à ce propos avec une grande finesse quels étaient les procédés employés au moyen âge pour la fabrication des actes. Somme toute, les faussaires étaient passablement maladroits et naïfs ; mais ils comptaient avec raison sur l'ignorance de leurs contemporains en matière d'histoire générale — et, en effet, la bulle dont il s'agit ici, a passé pour authentique durant des siècles — et ils avaient soin de ne pas se mettre en contradiction avec les traditions locales. — A. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 5 décembre 1903.

M. Omont présente quelques remarques au sujet de fragments d'un ancien manuscrit grec de l'Evangile de saint Marc, copié en lettres onciales d'or sur parchemin pourpré, jusqu'ici attribué au ve siècle, et qui ne paraît pas antérieur au IXe siècle.

M. Héron de Villefosse communique les photographies des sarcophages de Carthage dont il a annoncé la découverte à la précédente séance d'après une dépêche du R. P. Delattre. Le prêtre, représenté étendu sur son sarcophage, est d'une exécution soignée; la tête est entourée d'une bandelette; il porte à l'oreille gauche un anneau doré; l'avant-bras droit se détache presque entièrement du couvercle. Le sarcophage de la prêtresse est une pièce merveilleuse; la tête est absolument grecque et rappelle les plus belles têtes féminines des stèles attiques. Le costume est égyptien ; c'est une pièce d'étoffe légère et symétriquement plissée qui laisse à découvert le haut de la gorge; elle est retenue au dessus des seins par deux fibules qui paraissent se rattacher à un collier et au dessous par une ceinture. A partir des hanches, le corps disparaît sous deux grandes ailes d'oiseau qui l'enveloppent étroitement. La tête est surmontée d'un voile court qui laisse voir les cheveux frisés au fer au dessus des tempes et retombant sur les épaules en longues boucles. Au dessus du voile un oiseau accouvé complète la coiffure. Ce qui augmente encore l'intérêt de la nouvelle découverte du R. P. Delattre, c'est que cette statue de prêtresse est entièrement peinte et rehaussée des plus vives couleurs. Les yeux sont peints; les oreilles sont ornées de pendants dorés de style grec; deux lignes de perles dorées sur le cou simulent un double collier; la ceinture est dorée. Le haut de la poitrine est ornée de trois bandes, celle du milieu rouge vif, les deux autres noires ou bleu foncé; ces larges bandes qui passent sous la double gaîne qui renferme les cheveux, sont cernées d'un filet d'or. Le bras droit porte un bracelet doré. Ces sarcophages malheureusement ont déjà été visités dans l'antiquité. Chaque couvercle porte, près de la tête de la statue, un trou de grandeur suffisante pour pouvoir atteindre les objets précieux contenus dans la cuve.

L'Académie accepte définitivement le legs qui lui a été fait par M. de Clercq.

L'Académie déclare vacante la place de membre ordinaire qu'occupait M. Eugène Müntz, décédé il y a plus d'un mois. La discussion des titres des candidats est fixée au 16 janvier.

L'Académie présente comme candidats à la chaire d'arménien vacante à l'Ecole des langues orientales vivantes : en première ligne, M. Meillet; en seconde ligne, M. Macler.

M. Salomon Reinach continue la lecture de son mémoire sur Sisyphe aux enfers.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 22 décembre — 1902

Recueil d'articles théologiques offerts à Holtzmann. — Un tropaire-prosier, p. Daux. — Mlle Weston, La légende de Lancelot. — Manuscrits du xvie siècle, p. Ficker et Winckelmann. — Decrue, Henri IV et les députés de Genève. — Marion, L'impôt sur le revenu au xviiie siècle. — Delfour, Les jésuites à Poitiers. — Mandoul, Joseph de Maistre et la maison de Savoie. — Liéby, Le théâtre de Marie-Joseph Chénier. — Lehaütcourt, Histoire de la guerre 1870-1871, I et II. — Baldauf, Histoire et critique. — De Crue, Les derniers desseins de Henri IV. — Du Teil, Le tsar à Dunkerque. — Barroux, Inventaire des archives de la Seine, II. — Malet, Les Cent Jours à Gand, II. — V. Giraud, Bibliographie de Taine. — Académie des inscriptions.

Theologische Abhandlungen, Eine Festgabe zum 17 mai 1902 für Heinrich Holtzmann, Dargebracht von W. Nowack, P. Lobstein, F. Spitta, E. Lucius, J. Smend, J. Ficker, E. Mayer, G. Beer, G. Anrich. Tübingen u. Leipzig, J. C. B. Mohr, 1902; 297 pp. in-8. Prix : 8 Mk. 60.

Ce recueil offert à M. Holtzmann par ses collègues à l'occasion de ses soixante-dix ans comprend les articles suivants. G. Beer, *Der biblische Hades.* Très intéressante étude où les folk-loristes et les théologiens trouveront également leur bien (sur l'ange de la mort, sur le culte chthonien chez les Juifs, sur la vénération des sources et des serpents, etc.). — W. Nowack, *Die Zukunftshoffnungen Israels in der assyrischen Zeit.* Chez les prophètes de cette époque, l'idée du jugement est l'idée centrale ; les espérances messianiques sont « à la périphérie »; les idées d'organisation temporelles ne leur sont pas étrangères. — Fr. Spitta, *Das Magnificat, ein Psalm der Maria und nicht der Elisabeth.* — G. Anrich, *Clemens u. Origenes als Begründer der Lehre von Fegfeuer.* La conception des deux auteurs est sortie de la doctrine platonicienne, qui, elle-même se rattache à l'orphisme. Origène admet, comme Platon, des incarnations successives, mais il les place dans une série de mondes, avec des temps de peines, et tout ce développement conduit à l'ἀποκατάστασις πάντων. Clément d'Alexandrie conçoit plus simplement une échelle, d'abord de peines et de purifications, puis de services et de bonheurs ; l'âme passe par une hiérarchie analogue à la hiérarchie ecclésiastique, hiérarchie qui se poursuit et va jusqu'à comprendre les degrés d'ange

et d'archange. Le feu qui, d'après les idées antiques, doit détruire le monde devient un πῦρ καθάρσιον ; il survient, déterminé non plus par les constellations, mais par la méchanceté et l'impureté de l'homme. Ces idées sont mêlées par Origène à celles qu'il emprunte à saint Paul, I *Cor.* III, 12-15, Mais cette conception d'Origène est déjà distincte de celle du dévelopement continu proposée par Clément et qu'il admet aussi. Enfin une troisième forme de l'au-delà est celle des incarnations successives. Ces trois formes se rencontrent dans Origène, distinctes ou mélangées. Il y a dans cet ensemble une complexité et un tissu de contradictions réelles et apparentes. L'idée fondamentale est celle d'un progrès après la mort. Cette idée a été abandonnée par la spéculation postérieure, et la notion d'un feu purificateur, encore obscure et mêlée, devient l'axe des théories d'Augustin et des scolastiques, — E. Lucius, *Das mönchische Leben des vierten u. fünften Jahrhunderts in der Beleuchtung seiner Vertreter und Gönner.* Tableau composé de traits empruntés aux auteurs grecs et latins. On peut comparer : Besse, *La vie des premiers moines gallo-romains*, dans la *Revue bénédictine* de Maredsous, XVIII (1901), 262-279. M. Lucius ne paraît pas connaître l'excellent livre de M. Ladeuze sur Pakhôme et la vie monastique. — P. Lobstein, *Zum evangelischen Lebensideal in seiner lutherischen und reformierten Ausprägung.* — E. W. Mayer, *Ueber die Aufgaben der Dogmatik.* — J. Smend, *Zur Frage der Kultusrede.* Plusieurs idées sont développées ici, entre autres les deux axiomes : le culte a tué le sermon, le sermon a tué le culte. Le premier de ces axiomes est prouvé notamment par l'exemple de l'Église catholique. M. M. ne paraît pas très bien renseigné sur ce qui s'y passe. L'obligation de prêcher, et de prêcher à la messe paroissiale, est formulée dans tous les statuts diocésains, et cette règle est exactement observée. M. M. n'aurait qu'à acheter un numéro d'une *Semaine religieuse* comme celle de Paris ; il se convaincrait facilement qu'il y a, le dimanche, une quantité de sermons variés dans toutes les paroisses. Des juges sérieux trouvent même qu'il se fait un véritable abus de parole. L'obligation d'assister à la messe et l'obligation de s'instruire des vérités chrétiennes sont deux obligations également strictes dans l'Église catholique. Si l'on insiste moins sur la seconde que sur la première, c'est que, dans la pratique, la seconde est satisfaite en même temps que la première, par le sermon dominical. — J. Ficker, *Das Konstanzer Bekenntniss für den Reichstag zu Augsburg 1530.* Long exposé des circonstances dans lesquelles a été rédigé ce document et caractère de cette profession de foi. P. L.

Tropaire-prosier de l'abbaye Saint-Martin de Montauriol, publié d'après le manuscrit original (XIe-XIIIe siècles), par l'abbé Camille DAUX; avec deux planches phototypiques. Paris, Picard, 1901. LIII-210 pp. in-8. (*Bibliothèque liturgique* publiée par Ulysse CHEVALIER, tome IX.)

Le manuscrit publié par M. Daux appartenait au chanoine Stéphen Morelot de Dijon. On ne nous dit pas en quelles mains il a passé depuis sa mort.

Il comprend deux parties qui ont été réunies artificiellement, mais à une date ancienne. La première est un tropaire. Elle contient deux séries de tropes, les petits tropes, que l'on greffait sur les introïts, les offertoires et les communions; et les grands tropes, ceux du *Kyrie*, des *Sanctus* et *Agnus*, du *Gloria*; en tout, 302 tropes. A l'intérieur de chacune de ces subdivisions, les pièces se succèdent dans l'ordre de l'année liturgique. Nous avons donc là un recueil classé, ce qui est assez rare dans cette catégorie de documents, et qui suppose un ou plusieurs manuscrits antérieurs; car les tropes ont dû être transcrits d'abord au fur et à mesure de leur composition. Ce manuscrit représente donc déjà un certain état de l'évolution. Dans cette première partie, les blancs ont été utilisés pour la copie de diverses pièces, proses, séquences, hymnes, tropes. Ces additions portent le chiffre des morceaux à 358. A la fin du tropaire, se trouvent groupées les mélodies notées sur l'*a* final du dernier *Alleluia* du Graduel. Ces vocalises servaient de transition entre le graduel et la prose ou la séquence.

La deuxième partie du manuscrit contient plus de 160 proses, dont le corps principal est classé d'après le cours de l'année liturgique.

M. D. date le tropaire du commencement du XIe siècle et le prosier de la fin du XIIe.

Le tropaire a été compilé pour le monastère de Montauriol, près Montauban, dans le diocèse de Cahors. Le prosier peut avoir été écrit à Moissac.

L'édition du texte paraît soignée. Des références aux tropaires publiés par M. Frere dans son édition du tropaire de Winchester et au *Repertorum hymnologicum* de M. Ul. Chevalier facilitent les comparaisons.

Des tables très complètes terminent le volume.

Paul LEJAY.

JESSIE L. WESTON. **The Legend of Sir Lancelot du Lac, studies upon its Origin, Development and Position in the Arthurian Romantic Cycle.** Londres, 1901; in-8° de XII-252 pp. (Grimm Library, n° 12).

Ce livre se compose de deux parties, l'une que l'on pourrait appeler

constructive et l'autre documentaire. La première est consacrée à l'exposé d'un système, fort ingénieux et habilement construit, sur l'origine et le développement de la légende de Lancelot : en voici un bref résumé.

Mlle Weston constate d'abord que cette légende apparaît tardivement (il n'y en a pas de traces avant Chrétien de Troyes) et qu'elle ne se distingue par aucun trait vraiment caractéristique; il est impossible d'y retrouver aucun résidu historique ou mythologique, comme dans celles d'Artus ou de Gauvain ; les exploits attribués à Lancelot l'avaient été antérieurement à d'autres héros ou sont d'une banalité telle qu'ils ont pu sortir de la plus pauvre imagination. Parmi ces traits les deux plus importants sont le récit de son enfance chez la Dame du Lac et de ses amours avec la reine Guenièvre. Le premier n'est pas absolument original : c'est un lieu commun de la mythologie celtique que le séjour d'un mortel au « pays de féerie », et la façon dont Lancelot, quand il est sorti de ce pays, est initié à la vie chevaleresque rappelle singulièrement un des épisodes les plus connus de la légende de Perceval. Quant à sa passion pour Guenièvre, elle est réglée par les lois de l'amour « courtois » en ce qu'il a de plus impersonnel et de plus banal. Cette légende nous apparaît donc comme une création peu ancienne et essentiellement littéraire. Elle semble avoir passé par les mêmes phases que la plupart des autres légendes de la Table Ronde : Lancelot, chanté d'abord dans des lais isolés, est ensuite devenu le héros de longs romans biographiques, dont le plus ancien, le *Lanzelet* [1], n'est encore qu'un chapelet de lais, fort mal rattachés entre eux. L'épisode le plus intéressant de l'histoire de la légende, c'est son immixtion dans celle du Saint-Graal. Dans les plus anciens récits connus sur le Graal le conquérant du vase sacré était Perceval ; un jour vint où, Lancelot ayant éclipsé celui-ci, on fut tenté de le substituer à lui. Mais son caractère profane, le nombre de ses aventures amoureuses, sa liaison coupable avec Guenièvre surtout le rendaient fort impropre à ce rôle : on imagina alors de faire de lui, sinon le conquérant du Graal, au moins le père de ce conquérant. Il eut pour fils Galaad, le héros vierge, qui, dans le groupe de récits attribués à G. Map, a définitivement évincé Perceval. Mais la fusion de ces deux légendes essentiellement différentes, l'une toute mondaine et courtoise, l'autre toute mystique, n'alla point sans nécessiter de nombreux remaniements et des raccords de tout genre, et les deux cycles en sortirent profondément altérés. Mlle W. ne pouvait éviter l'épineuse question de ces remaniements, et c'est ainsi qu'elle est amenée à discuter, sur la formation des romans en prose, l'hypothèse de M. Wechssler et à lui en substituer une autre, au reste beaucoup plus vraisemblable, sinon très claire dans tous ses détails.

---

1. M. G. Paris a donné de ce roman une longue et très claire analyse (*Romania*, X, 472-476) qui eût pu permettre à Mlle W. d'abréger sensiblement la sienne.

Ce système nous paraît en somme fort plausible et acceptable dans ses grandes lignes : chemin faisant, Mlle W. met en relief et affermit solidement quelques points qui ne sont pas sans importance pour l'histoire générale de la « matière de Bretagne », à savoir, par exemple, que les plus anciennes traditions arthuriennes sont, non seulement historiques ou romanesques, mais mythiques, qu'elles étaient déjà, au moment où Chrétien les recueillit, fort altérées, souvent inintelligibles, et que c'est surtout par des études de folk-lore comparé que l'on pourra retrouver leur sens, que les poèmes de Chrétien, enfin, supposent une longue élaboration antérieure des thèmes qui y sont traités. On trouvera aussi sur quelques points de détail des indications intéressantes, notamment sur la relation entre *Morien* et *Tristan* (p. 37 ss.) ou encore (pp. 26-29) sur celle entre le *Lanzelet* et le *Parzival* (Mlle W. laisse aux germanistes le soin de trancher la question de priorité).

Il est évident qu'il y a dans des recherches si étendues et si difficiles bien des points obscurs et quelques hypothèses insuffisamment appuyées : on ne s'explique pas bien comment, si la légende de Lancelot était si pauvre et si banale, elle en arriva à éclipser celle beaucoup plus intéressant de Perceval, ni comment on eut l'idée de substituer à celui-ci, dont le caractère s'accommodait assez bien à sa mission, un héros aussi peu mystique que Lancelot. On pourrait chercher les raisons de ce fait singulier dans le retentissement d'une grande œuvre poétique qui aurait mis tout à coup Lancelot au premier rang. Mais celle-ci ne saurait guère être que le *Chevalier à la Charrette ;* or ce poème paraît avoir eu précisément assez peu de succès [1]. — L'hypothèse sur l'histoire primitive de Guenièvre me paraît compliquée et assez peu vraisemblable : dans les plus anciennes traditions, l'amant de la reine aurait été Gauvain, remplacé plus tard par Modred (pp. 109-110). Il ne me paraît même pas démontré que l'infidélité de Guenièvre à son mari ait fait partie des plus anciens récits : elle résulte, dit Mlle W., de l'accord entre les chroniqueurs et les traditions galloises. Mais que sont exactement ces traditions ? On ne nous le dit pas. S'il s'agit de celles recueillies par M. Rhys, elles paraissent bien modernes pour être probantes [2].

On voit que ce volume a de quoi séduire ceux qui se plaisent aux belles et savantes constructions ; à ceux qui préfèrent quelques faits solidement établis et les minutieuses recherches de détail, Mlle W. a aussi fait leur part. Elle nous donne en appendice (pp. 215-247) une analyse de la partie du *Lancelot* néerlandais qui n'avait pas été étu-

1. Voy. Fœrster, *Der Karrenritter*, Introd., p. XLV.

2. Il s'agit sans doute de celles que Layamon est censé avoir recueillies dans les passages qu'il a ajoutés à Wace (voy. dans la *Revue* du 10 février 1902, mon article sur la brochure de M. A. Brown). Encore eût-il été bon de l'indiquer clairement.

diée par M. G. Paris, rendant ainsi un signalé service à ceux qu'effraient les dimensions ou qu'embarrasse la langue de cette énorme compilation. Dans le corps même du volume (pp. 147-205) elle a comparé pour un certain nombre de passages caractéristiques six versions différentes du *Lancelot* : elle croit pouvoir affirmer que deux de ces versions (le *Lancelot* hollandais et l'édition gothique de 1533) représentent une famille de manuscrits jusqu'ici négligée et digne d'une sérieuse considération. De plus, elle s'est aperçue, au cours de cette recherche, que l'analyse d'une de ces versions (l'éd. gothique de 1513) donnée jadis par le Dr Sommer fourmille de contre-sens et de bévues de toutes sortes [1]; il en résulte que l'étude de ce savant sur les sources de Malory (basée en partie sur cette analyse) est complètement à refaire, ainsi que les travaux de ceux qui avaient cru pouvoir accepter ses résultats comme acquis [2].

A. Jeanroy.

Handschriften des sechzehnten Jahrhunderts nach Strassburger Originalien, von Dr Johannes Ficker, Professor an der Universitaet Strassburg und Dr Otto Winckelmann, Archivar der Stadt Strassburg. Bd., I, Tafel 1-46 (zur politischen Geschichte), Strassburg, Karl Trübner, 1902, xv, 106 p. et 46 planches in-folio. (Prix : 50 francs.)

Ce bel album se présente à la fois comme un recueil d'utiles notices biographiques et comme un instrument de travail plus utile encore pour les études paléographiques. En effet, si d'assez nombreux travaux analogues, et des manuels spéciaux servent à initier les commençants au déchiffrement des écritures de la période du moyen âge, il n'existe guère de littérature *ad hoc* pour les temps modernes, ni en France, ni en Allemagne. On ne peut donc que féliciter les deux éditeurs d'avoir choisi un territoire nettement délimité, celui de la ville libre et de l'évêché de Strasbourg, une époque précise, le xvie siècle, et d'avoir réuni, dans ce double cadre, une abondante série d'autographes, non pas seulement d'hommes plus ou moins célèbres, mais de toutes les écritures typiques qu'ils ont rencontrées soit dans les archives politiques, soit dans les collections particulières [3]. M. M. Ficker et Winckelmann espèrent que leur exemple sera suivi et que l'on aura, peu à peu, toute

---

1. La démonstration a été complétée par M. Walter W. Graz dans un compte rendu du livre de Mlle W. (*Folk-lore*, XII [1901], p. 491 ss.

2. C'est le cas, par exemple, pour une partie de la récente introduction de M. Fœrster à son éd. du *Chevalier à la Charrette* (pp. xxx-xli).

3. Je me permettrai même le regret que les éditeurs ne soient pas allés encore un peu plus loin, en choisissant dans les archives de Strasbourg des spécimens d'écritures tout à fait plébéiennes, suppliques de bourgeois et d'artisans, rapports sommaires d'éclaireurs militaires, réclamations de paysans, etc. Leur recueil est encore trop *aristocratique*.

une série de monographies paléographiques pareilles pour les différentes régions du Saint-Empire romain. Cette collection — si elle se constitue jamais — ne pouvait guère mieux s'inaugurer pour le XVIe siècle que par Strasbourg dont on connaît l'importance hors ligne pour cette époque, comme centre politique, intellectuel et religieux. Les éditeurs ne se sont pas bornés à choisir leurs spécimens aux archives locales, archives du département, de la ville, de Saint-Thomas, mais ils sont allés en chercher encore dans d'autres dépôts de l'Alsace, de l'Allemagne et de la Suisse. En face de chaque fac-similé [1] on a placé une notice biographique sur l'écrivain, souvent plus détaillée, souvent aussi très laconique quand il était impossible de rien dire de précis sur son compte [2]; un certain nombre de reproductions d'écritures de chancellerie, pour être anonymes, n'en seront pas moins utiles, d'abord parce qu'on les rencontre souvent, puis, elles permettront dorénavant de reconnaître des documents de provenance strasbourgeoise, mais non signés, dans des archives étrangères. Comme chaque planche est accompagnée de la reproduction *in extenso* du manuscrit donnant en *impression courante* la solution de tous les *sigles* et abréviations du temps, elles pourront servir, chacune à part, aux exercices de déchiffrement dans les Séminaires historiques, pour l'allemand comme pour le latin, et tel jeune aspirant auteur pourra se préparer par leur examen détaillé à la lecture d'une correspondance encore inédite, ou au dépouillement des procès-verbaux d'un corps ecclésiastique ou politique quelconque.

La première série des *Handschriftenproben*, la seule parue jusqu'ici, renferme les autographes d'une centaine de personnes d'ordre administratif et politique; elle est due principalement à M. l'archiviste Winckelmann, tandis que M. Ficker, professeur à la faculté de théologie, s'est consacré aux théologiens, aux savants, aux réformateurs, dont les écritures seront réunies dans le second et dernier volume. Ils ont été aidés dans leur tâche par M. G. Knod, qui connaît à fond les humanistes alsaciens du XVIe siècle, et par M. Schorbach, pour qui la bibliographie des incunables strasbourgeois n'a plus guère de secrets. C'est un travail qui fait grand honneur à l'intelligence comme à la patience de ses auteurs et qui mérite d'être accueilli avec reconnaissance par tous ceux que leurs études appellent à déchiffrer les écritures, souvent affreuses, des hommes du temps de la Réforme. Ils savent trop bien que, dans la fièvre du grand bouleversement de la société politique et religieuse d'alors, ceux-ci n'avaient guère le temps

1. Les planches, dues pour la plupart à l'établissement Kraemer, de Kehl, sont généralement fort bien réussies.

2. On trouvera néanmoins bien des renseignements nouveaux, surtout sur le personnel de la chancellerie épiscopale et sur celui des secrétaires des Conseils permanents de la République strasbourgeoise, dont l'influence fut parfois très considérable, dès le XVIe siècle.

de faire de la calligraphie et qu'ils semblent s'être appliqués parfois, non sans succès, à se rendre absolument illisibles[1].

R.

Henri IV et les députés de Genève, Chevalier et Chapeaurouge, par Francis de Crue, professeur à l'Université de Genève. (Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome XXV, 1902, 1 vol. in-8°.)

Le biographe d'Anne de Montmorency, l'auteur du *Parti des politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy* nous a fourni, dans le présent tirage à part des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, une contribution fort intéressante à l'histoire des relations diplomatiques de la petite république helvétique avec la cour de France, d'après les dossiers conservés soit aux archives de Genève, soit à celles des affaires étrangères et à la Bibliothèque nationale de Paris.

La protection de la cité par le roi était réglée depuis le traité de Soleure, signé en 1579 ; elle était sérieusement assurée depuis le mois d'avril 1589, où Nicolas de Harlay avait conclu avec les syndics et le Conseil de Genève l'arrangement connu sous le nom du « contrat de Sancy ». Henri IV hérita de la situation du protecteur dès le mois d'août, mais sans se presser de ratifier le traité dont les obligations auraient lourdement pesé sur son trésor toujours à sec. Genève se trouvait dans une situation financière analogue, et s'efforçait de s'assurer un appui matériel contre le voisin si dangereux de Savoie. De là nombre de voyages en cour, exécutés par des agents ou députés, qui, sans caractère diplomatique proprement dit, et dans des conditions d'existence plus que modestes [2], venaient solliciter la bienveillance royale : Jean de Normandie (1589), Paul Chevalier (1592), François de Chapeaurouge, dit Dauphin (1597) parurent ainsi successivement auprès de Henri IV pour traiter avec lui surtout de questions financières, emprunts à faire eux-mêmes ou à se faire rembourser par le monarque. Ce furent toujours des missions exclusivement politiques auxquelles la question religieuse ne fut, pour ainsi dire, jamais

---

1. J'ajoute ici quelques menues observations de détail. Il est assez singulier de renvoyer (p. vii), le lecteur « pour mieux s'orienter », à l'ouvrage d'Eheberg, *Verfassungsgeschichte der Stadt Strassburg*, qu'on nous promet depuis plus de vingt ans, il est vrai, mais dont les appendices seuls ont paru jusqu'ici. — P. x, lire *E.* Muller pour *C.* Muller. — P. 2, à propos de Conrad de Duntzenheim, comme p. 42, à propos de J. Fréd. Sessler, on aurait pu mentionner leur activité comme chroniqueurs alsaciens. — P. 45. Le chancelier épiscopal Joseph Bilonius vivait encore après 1609, car il est mentionné en 1615, lors du procès de sorcellerie, intenté à sa malheureuse belle-mère, à Saverne.

2. On allouait à l'un d'eux, pour frais de représentation et pour se sustenter, cinq francs de notre monnaie d'aujourd'hui, par jour.

mêlée ; les délégués de Genève n'ont jamais entretenu des relations avec les Églises réformées de France et se sont prudemment tenus à l'écart de leurs synodes. Leur mission fut d'ailleurs rarement agréable ; toujours à courir après le monarque guerroyant d'un bout à l'autre du royaume, peu donneur de son naturel et préparant alors son abjuration solennelle. Chevalier surtout eut une existence assez pénible et mourut de fatigue et de dysenterie à Paris en mai 1597. Chapeaurouge eut la vie un peu moins dure, mais il ne réussit pas à obtenir, en 1600, pour sa patrie le pays de Gex que Henri IV préféra garder pour lui, bien que la république l'eut conquis par son argent et ses mercenaires onze ans auparavant. Tout ce qu'il put atteindre, fut la démolition du fort de Sainte-Catherine et l'écartement de la route d'étapes des Espagnols vers la Franche-Comté. Le chapitre le plus important du livre de M. de Crue est celui relatif à la fameuse *Escalade* (22 décembre 1602) et à l'attitude du roi de France à ce moment périlleux. Grâce à sa médiation le duc de Savoie consentit en juillet 1603 au traité de Saint-Julien, qui assurait la paix perpétuelle à Genève, sans désarmer d'ailleurs ses soupçons ; ceux-ci se portèrent aussi parfois sur Henri IV lui-même, tandis que le roi ne se gênait pas pour déclarer que les Genevois étaient des quémandeurs bien fréquents et bien indiscrets. Néanmoins l'accord entre les deux parties était trop nécessaire et trop utile à l'une et à l'autre, pour que le monarque « ondoyant et divers, faux bonhomme » (p. 424), ne se sentit pas obligé de maintenir l'indépendance de la république. Il lui a été maintes fois un très sérieux appui contre les menaces et les embûches du dehors et, le 14 mai 1610 encore, il disait à Anjorrant de Soully : « Assurés messieurs de Genève que je ne quitteray jamais mes anciens serviteurs pour de nouveaux amis ! » Quelques heures après, il tombait sous le poignard de Ravaillac.

On trouvera dans les dépêches de Chevalier, comme dans celles de Chapeaurouge des détails intéressants sur la cour royale, moins cependant qu'on pourrait en attendre ; ils n'étaient pas personnages assez notables pour frayer de pair avec les grands seigneurs et dignitaires et bien qu'ils s'intitulassent eux-mêmes « Magnifiques seigneurs », on leur faisait comprendre parfois qu'ils étaient de bien petits sires, comme le chancelier Hurault de Chiverny qui criait à l'un d'eux : « Dépêchez, j'ai affaire ! [1] » R.

L'impôt sur le revenu au XVIIIe siècle, principalement en Guyenne, par Marcel Marion, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux. Toulouse, Privat, Paris, A. Picard, 1901, XV, 247 p. In-8° ; prix : 6 f.

A l'heure où l'établissement d'un impôt sur le revenu préoccupe

1. P. 157, ne faut-il pas lire *prépose* pour *propose?*

plus que jamais l'opinion publique en France, il n'est pas étonnant que les historiens, eux aussi, après les économistes et les politiciens, se mettent à étudier « cette institution très ancienne, déjà très impopulaire avant 1789, abolie par la Révolution et ressuscitée par le parti qui se pique d'être le plus fidèle à son esprit et aux traditions révolutionnaires ». Si la lutte est des plus vives de nos jours, entre les adhérents et les adversaires des projets actuels, elle ne l'était pas moins, au XVIIIe siècle, entre les théoriciens de l'impôt sur LE REVENU, appelé alors *taille* ou *capitation*, et ceux de l'impôt sur LES REVENUS, représenté pour lors par le *dixième* ou le *vingtième*. La seule différence entre les deux époques est que la *taille* était alors unanimement maudite par ces mêmes petits contribuables qui applaudissent aujourd'hui à la proposition d'un impôt *global et progressif*, puisqu'ils s'imaginent, un peu naïvement peut-être, que cette contribution nouvelle ne frappera que les couches aisées de la société contemporaine.

M. Marion a partagé son étude, établie sur des sources en partie inédites, en deux parties. Dans la première, il examine en détail, dans le cadre précis d'une administration provinciale, la nature de l'*impôt sur le revenu*, tel qu'il existait alors, et ses variétés diverses (taille personnelle, réelle, capitation). Il nous le montre sans cesse remanié, tarifié par des intendants habiles et consciencieux (de Tourny en Guyenne, Turgot en Poitou), afin d'arriver à « la réalité » de l'impôt et à la suppression de l'arbitraire [1], mais sans que leurs efforts partiels — et parfois maladroits — aient pu amener les résultats satisfaisants, vainement réclamés encore, sous Louis XVI, par les Assemblées provinciales, jusqu'à ce qu'enfin la Révolution vînt consommer une œuvre, assurément tentée par quelques-uns, mais qui ne pouvait aboutir sous la monarchie absolue, celle-ci étant, de son essence, « l'inégalité même et l'arbitraire [2] ».

La deuxième partie du travail de M. M. est consacrée à l'impôt sur les revenus, dixièmes et vingtièmes, à son organisation primitive et sa

---

1. M. Marion cite des exemples vraiment scandaleux de la façon dont les représentants même de la loi fraudaient le fisc ; le président de Ségur, qui avait 160,000 livres de revenus, osait en déclarer 6,000 en 1734. L'intendant de Guyenne le taxe alors à 16,000; il cria si bien et se démena si fort en cour, qu'en 1745 il est de nouveau taxé à 5,000 livres, et descend même, en 1748, à 4,000 livres. En 1751, le Conseil du Roi, plus énergique, fixe ses revenus à 100,000 livres; dès 1757, il est de nouveau descendu à 70,000 livres. En 1779, le duc de Duras refusait de payer ses vingtièmes *depuis cinq ans*, sous prétexte qu'il avait présenté une requête en diminution, sans aucune pièce justificative d'ailleurs. Et néanmoins le ministre le déchargea, par mesure gracieuse, de la moitié de l'impôt.

2. Il faut remarquer surtout ce que dit l'auteur sur le rôle des Parlements dans ces questions financières; on ne peut que qualifier leur attitude d'hypocrisie en les voyant attaquer âprement les impôts existants et profiter dans la plus large mesure des iniquités du *statu quo*. « Jamais peut-être, dit M. M., l'odieux égoïsme des privilégiés ne s'étala avec plus de naïveté et de cynisme » (p. 189).

perception, aux modifications successives qu'il subit au XVIIIe siècle, sous Louis XV et Louis XVI, et jusqu'au moment où l'Assemblée Constituante réorganisa les impositions publiques. En soi, l'impôt du vingtième n'était pas mauvais, mais il rencontra l'hostilité violente des classes privilégiées de la société qui cherchaient à reporter sur les autres tout le poids des charges publiques. L'auteur n'a pas assez accentué peut-être ce fait, ou du moins son importance pour la disposition des esprits à l'heure présente. Le souvenir de cette attitude incivique et purement égoïste est resté profondément gravé dans la mémoire des masses, et dans la répugnance actuelle de la bourgeoisie contre tout impôt sur le revenu, celles-ci ne voient que la continuation du vieil égoïsme des privilégiés, vaincus jadis par le tiers. Il est sans doute équitable de conclure avec l'auteur à ce que « l'impôt ne puisse jamais devenir entre les mains des partis un instrument d'oppression, de guerre sociale et, par cela même, de ruine sociale, en reprenant dans l'arsenal de la fiscalité de l'ancien régime, l'impôt personnel et arbitraire », mais l'histoire ne saurait se dissimuler d'autre part que certaines attitudes historiques provoquent, parfois à longue échéance, des revanches fatales. Le gros de la population regardera d'ailleurs toujours — je le crains bien — quelle que soit la forme de l'impôt levé par les gouvernants, « l'exercice de l'autorité pour les contributions comme la loi du plus fort, à laquelle il n'y a pas d'autre raison de céder que l'impuissance de résister ». Turgot l'écrivait, il y a bien longtemps déjà et je ne vois pas que dans nos démocraties modernes, les convictions aient beaucoup changé là-dessus. Tous sont d'accord pour vider les caisses de l'État à leur profit et petit est le nombre de ceux qui ne récriminent ou ne se lamentent pas quand on les sollicite, plus ou moins péremptoirement, de les remplir [1]. R.

Les Jésuites à Poitiers (1604-1762), par Joseph DELFOUR, docteur ès-lettres. Paris, Hachette, 1902, LXXV, 396 p. in-32 avec planches.

La thèse de M. Delfour, dédiée à la mémoire de son maître regretté, M. Petit de Julleville, est une étude copieusement documentée, dont les éléments ont été empruntés aux Archives de la Vienne (registres universitaires, délibérations du Conseil de Ville, fondations, donations testamentaires, mémoires des facultés contre les RR. PP., procès-verbaux de visite des Collèges, arrêts du Parlement, correspondances

1. Nous recommandons à l'attention des économistes et des historiens une discrète apologie de l'abbé Terray (p. 196), « ministre banqueroutier et prêtre dépravé » mais opérateur financier habile, auquel M. M. accorde au moins des éloges relatifs que sa mémoire n'était pas habituée à recueillir jusqu'ici,

administratives, comptes financiers, etc.) ou bien à de nombreux manuscrits de la Bibliothèque municipale de Poitiers, et de celle de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*. Son travail se divise en deux parties; la première raconte l'histoire du Collège de 1607 à 1762, la seconde entre dans les détails multiples de l'organisation de la maison des Jésuites à Poitiers, de leur administration financière et de leur enseignement.

On peut dire que, dans ses traits généraux, le livre de M. D. ne nous apprend rien d'absolument imprévu ni même de nouveau; mais il ajoute une série de faits précis et nombreux à des milliers d'autres que nous connaissons déjà, et dans le cadre spécial que l'auteur s'est tracé, il confirme, une fois de plus, les impressions générales que l'histoire impartiale a recueillies, depuis longtemps déjà, sur les agissements doctrinaux et les méthodes pédagogiques de la célèbre Compagnie. Les Révérends Pères sont venus à Poitiers, vers 1570, comme ils arrivaient alors un peu partout, pour prêcher contre l'hérésie [1]; dans cette ville importante alors [2] et célèbre par son Université et fière de ses littérateurs et de ses savants [3], ils ont débuté modestement, sans trouver d'abord grande faveur, ni auprès de la bourgeoisie, ni auprès des facultés, ni auprès des autres ordres religieux et du clergé séculier [4]; mais, soutenus par le Saint-Siège et la royauté, ils n'en sont pas moins arrivés à conquérir d'abord le droit d'enseignement (1607), puis à supplanter, dans une certaine mesure, l'Université et ses collèges, à gagner ensuite les classes aisées, à recueillir des donations de plus en plus considérables, et à se rendre indispensables dans les couches supérieures de la société poitevine, en flattant ses vanités mondaines et en donnant à la jeunesse aristocratique ce vernis d'éducation élégante qui leur vaut encore leur vogue d'aujourd'hui. Dotés richement par Louis XIV, lors de son passage à Poitiers, en 1652, ils jouissaient, dès 1655, de plus de 21,000 livres de rente. Ce qui frappe le plus chez ces administrateurs si habiles à acquérir, c'est leur inaptitude à conserver leurs biens, si l'on en croit les exemples nombreux et topiques fournis par l'auteur. Cependant l'on peut admettre une explication moins humiliante pour l'habileté administrative des RR. Pères, et non moins documentée par notre récit; on y voit l'art consommé avec lequel ils savent dissimuler au gouvernement pour-

---

1. Quand le P. Maldonat arriva dans la ville en 1570, M. D. mentionne le séjour de Calvin « quelques années auparavant » (p. 7). Mais il y avait alors plus de trente ans que le réformateur avait séjourné à Poitiers.

2. Poitiers était, d'après Scaliger, « l'âme qui vivifie le corps de la France »!

3. Il est vrai que beaucoup de ces grands hommes sont profondément ignorés aujourd'hui et M. D. les surfait un peu par amour-propre local; qui connaît, par exemple, Babinot « le célèbre auteur de la *Messiade?* »

4. M. D. a pertinemment réfuté la légende qui les montre accueillis et fêtés par une population enthousiaste, dès l'origine. Encore en 1622, l'évêque, M. de La Roche-Posay, les interdit *a divinis*.

tant bien paternel du Grand Roi les acquisitions récentes faites par eux dans la cité (p. 239-242). Ils n'y avaient pas que des amis d'ailleurs, et leur expulsion en 1762, fut vue, dit notre auteur, « d'un œil favorable par la bourgeoisie et le clergé » (p. 195) [1].

Les chapitres relatifs à l'enseignement des Jésuites, à leur théâtre, leurs exercices publics et leurs fêtes, n'apprendront rien de bien nouveau à qui connaît cette littérature spéciale; tout cela est d'une monotonie curieuse; d'un bout de l'Europe catholique à l'autre, le système scolaire, une fois établi, s'applique avec une régularité, pour ainsi dire, automatique. Poitiers n'a vu d'ailleurs, dans son Collège, ni des professeurs particulièrement renommés, sauf peut-être le P. Garasse, ni des élèves bien célèbres, si ce n'est Guez de Balzac ou Dom Rivet, le créateur de l'*Histoire littéraire de la France*. Sur un point cependant, l'équité nous oblige à prendre la défense des Jésuites de Poitiers, quand l'auteur leur reproche d'avoir négligé l'enseignement de la langue nationale dans leur programme, ou d'avoir écarté de leur *philosophie* les théories de Descartes, Leibnitz, Spinoza et Locke ; d'avoir négligé enfin certaines disciplines, comme l'histoire et la géographie (p. 269). M. D. ne s'est pas rendu compte qu'il en était partout de même en Europe, au XVIIIe siècle, dans les pays protestants, comme dans les pays catholiques; on n'enseignait pas davantage l'allemand, par exemple, dans les écoles luthériennes secondaires du Saint-Empire romain, et c'est très tard que des leçons d'histoire proprement dites ont été portées au programme d'études des plus célèbres gymnases d'Allemagne. Le ton général de l'ouvrage, pour n'être pas fort sympathique à la Compagnie, ne s'écarte pas, d'ailleurs, de la modération plus que jamais recommandable en pareille matière [2].

R.

Un homme d'État italien, Joseph de Maistre et la polilique de la maison de Savoie, par J. Mandoul, docteur ès lettres. Paris, F. Alcan, 1900, 363 p. in-8.

Il y a deux hommes en Joseph de Maistre, le théoricien farouche

1. On remarquera l'habileté des membres de l'Ordre dissous à soustraire leur avoir au fisc royal, en vendant sous main tout ce qu'on pouvait faire disparaître, meubles et immeubles, à leurs protecteurs et leurs protégés et amis ; l'auteur donne là-dessus maint détail curieux qui nous reporte à des faits passés sous nos yeux au XXe siècle.

2. Nous relevons ici quelques erreurs et fautes d'impression notées à la lecture. — P. XVIII. Le président Gabriel Rolland fut guillotiné en 1794 et non en 1774. On a d'ailleurs quelque peine à croire que Robespierre ait songé à venger les Révérends Pères. — P. XLVIII. Lire *Ortelius* pour *Orteluis*. — P. 41. Dire que Richelieu était « fortement teinté de jansénisme », peut sembler hardi quand on se rappelle ses démêlés avec Edmond Richer et Saint-Cyran. — P. 62, figure un sieur de Chessé, d'une longévité remarquable ; il signe un acte de vente en 1608 et meurt en 1730! — P. 148, l. *Xaverii* p. *Xavedii*. — P. 161, l. *La Vrillière* p. *Lavrillière*.

et paradoxal du *Pape* ou des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, dont tout lecteur, imbu des idées modernes, ne peut relire une page sans ressentir un mouvement de colère ou de tristesse, puis le diplomate habile, le patriote sincère, dont l'attitude, si digne dans la misère, si courageuse dans l'adversité, force le respect de ceux-là même qui ne lui pardonnent pas ses principes. On s'est occupé surtout, jusqu'ici, du premier, soit pour l'admirer, soit pour le combattre ; M. Mandoul a pensé qu'il serait plus intéressant et plus utile d'initier le public français aux efforts et aux aspirations du second. Il nous raconte, dans une solide et substantielle thèse de doctorat, la carrière de Joseph de Maistre comme fonctionnaire de l'ordre administratif et judiciaire, comme représentant au dehors de cette maison de Savoie, la plus lamentable, à ce moment, de toutes les vieilles dynasties que la Révolution et l'Empire déplacèrent ou firent disparaître pour un temps de la carte de l'Europe.

Le livre de M. Mandoul, richement documenté, soit grâce aux papiers et aux correspondances de J. de Maistre lui-même, antérieurement publiés déjà, soit par de copieux emprunts aux dossiers inédits des Archives de Turin, est intéressant surtout par les chapitres racontant le long séjour de son héros à la cour de Russie. C'est un bien douloureux spectacle de voir cet homme de cœur et d'esprit — car il ne manquait ni de l'un ni de l'autre, malgré certaines apparences — se débattre au milieu des chicanes mesquines et des soucis d'ordre matériel que ne cessèrent de lui infliger, du fond de leur île de Sardaigne, le somnolent Victor-Emmanuel et ses tristes conseillers, alors que, seul pourtant, ou à peu près, ce gentilhomme sans autres ressources que son indomptable énergie, s'efforçait de conserver à son maître l'appui du seul monarque qui s'intéressât alors aux trônes légitimes, l'empereur Alexandre Ier. Et dans ce long et dur exil à Saint-Pétersbourg, où tout lui fait défaut, l'argent, nerf de l'existence, et jusqu'à la vaine apparence des titres et des honneurs, nous le voyons rêver non seulement une restauration d'ancien régime, mais travailler à de nouvelles combinaisons politiques qui, tout en délivrant l'Italie de la tyrannie napoléonienne, ne l'abandonnaient pas à celle des Habsbourgs, mais tenaient à y créer une position de plus en plus influente à la maison de Savoie. On peut voir une ironie moqueuse du sort, ou bien une punition méritée de la Providence — selon la philosophie de l'histoire qu'on professe — dans le fait que ce champion des plus absurdes théories réactionnaires finit par passer, à cause de ces projets généreux, du moins aux yeux des courtisans de Cagliari et de leur vieux monarque imbécile, pour un libéral compromettant, pour un enthousiaste ridicule, voire même pour un jacobin dangereux. J'incline à croire qu'il eût reculé, comme beaucoup de ses compatriotes, pourtant plus avancés que lui, devant l'emploi des moyens révolutionnaires par lesquels s'opéra le *risorgimento* de

l'Italie en 1848 et en 1859, et j'estime que l'auteur s'exagère peut-être un peu sa capacité d'adaptation aux idées dont est sorti le royaume unitaire actuel. Mais il n'en est pas moins vrai — M. Mandoul l'a démontré, à mon avis, d'une façon irrécusable — que Joseph de Maistre, par certaines de ces énonciations intimes, par certains projets qu'il proposa d'une façon plus officielle, fut véritablement, tout au moins dans une certaine mesure, le précurseur des Gioberti, des Massimo d'Azeglio, des Cavour; sa réputation de conservateur intransigeant en souffrira peut-être, son renom comme patriote italien ne peut qu'y grandir [1].

R.

A. Liéby. **Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier** [Thèse de doctorat]. — Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902, un vol. in-8° de 514 pp.

Tous ceux qui s'intéressent aux choses de la Révolution et qui sont curieux de savoir comment l'esprit de cette époque a pu agir ou réagir sur la façon d'entendre le théâtre, tous ceux aussi qui, se plaçant au seul point de vue littéraire, voudront connaître par un exemple précis les derniers efforts que tenta, pour se renouveler avant sa fin prochaine, la forme d'art qui fut la tragédie classique, liront avec profit la très sérieuse étude que M. Liéby vient de consacrer au théâtre de Marie-Joseph Chénier. Signaler au lecteur ce double intérêt du nouvel ouvrage, c'est indiquer le plan que l'auteur a suivi. M. L., se faisant tour à tour historien et critique, a considéré les tragédies de M.-J. Chénier successivement sous deux aspects : 1° dans leurs rapports avec le *moment politique* qui les a vues paraître; 2° dans leurs rapports avec le *moment littéraire* où elles se sont produites. Cette division, pour nette et tranchée qu'elle soit, ne va pas sans inconvénients : c'est ainsi, par exemple, qu'il arrive à l'auteur, à propos notamment de *Charles IX*, de revenir dans sa deuxième partie sur des idées qu'il a déjà développées dans la première. Pourtant, ces redites sont l'exception. Prise dans son ensemble, l'œuvre se tient un peu compacte et peut-être un peu lourde, mais solide après tout et suffisamment une, malgré son apparente dualité. Si les innovations littéraires de M.-J. Chénier, de l'aveu même de M. L., nous intéressent moins que ses inspirations politiques, la faute n'en est

---

1. Nous joignons ici quelques petites observations de détail : les mêmes textes sont répétés p. 54 (note 2) et p. 56 (note 4). — P. 74. Lire *Nowosiltzow* pour *Nowosiltzkow*. — P. 80, l. d'*Hédouville* p. *Hédonville*. — P. 93. Xavier de Maistre est appelé le *père* de Joseph. — P. 141, il est question de *l'île* de Botany-Bay, sans que cette incorrection géographique de J. de M. soit rectifiée par l'auteur. — P. 301, l. *quod Deus avertat!* p. *Q. D. acestat!* — P. 303. Au lieu de *Blakenfeld* lire *Blankenfelde*.

certes pas à son historien, qui a tiré de son sujet tout ce qu'il pouvait contenir.

On ne saurait trop louer M. L. de la minutieuse probité qu'il a mise dans son ouvrage. Toute la première partie, qui nous donne l'histoire des pièces de M.-J. Chénier et de leur fortune pendant la tourmente révolutionnaire, de 1789 à 1794, est un exemple remarquable de documentation patiente et méthodique. L'auteur a voulu nous montrer que ce qui fit le succès de M.-J. Chénier auprès des hommes de 89 et de 92 ; c'est que, souverainement souple à profiter des circonstances, il sut être plus que tout autre « le poète de la Révolution », et que dans le moule de la tragédie, élargi déjà par Voltaire pour recevoir ses revendications de philosophe et sa prédication laïque, il versa les passions politiques du moment, la haine toute brûlante du « fanatisme » et de la « tyrannie ». Cette idée n'est pas neuve sans doute, mais les recherches si diligentes, si consciencieuses et si complètes de M. L. la font saillir avec un plein relief. — La seconde partie de l'œuvre atteste, elle aussi, beaucoup de labeur. Dans une série de chapitres, qu'on voudrait liés entre eux un peu plus fortement, les pièces de M.-J. Chénier sont étudiées dans leurs rapports avec la tragédie de Voltaire et le drame de Diderot, avec les modèles étrangers — anglais, italiens, allemands — dont l'auteur a pu s'inspirer, avec le théâtre grec enfin, devenu, comme on sait, à la fin du XVIIIe siècle l'objet d'un culte tout nouveau. A travers toutes ces pièces, M. L. s'attache à reconnaître et démêler les divers courants qui, dès lors, acheminaient la littérature dramatique vers une régénération.

Ce qu'on voit le moins bien dans la thèse de M. L., ce sont les causes pour lesquelles le théâtre de M.-J. Chénier est tombé dans l'oubli. Ces causes sont multiples sans doute : c'est d'abord sa conception même de la tragédie comme une œuvre de politique, ce qui condamnait cette œuvre à vieillir en même temps que les passions qui lui servaient d'aliment ; et c'est aussi la timidité de ses innovations, la faiblesse de structure de ses drames, le manque de psychologie des personnages, le factice des peintures, l'extrême médiocrité du style, souvent déclamatoire, toujours lâché, pâteux, sans couleur et sans vie. Tout cela, certes, on le devine, quand on a lu M. L. : mais j'aurais voulu qu'il nous le dît lui-même et qu'il nous marquât très précisément, en manière de conclusion, l'ensemble des causes qui de bonne heure ont fait de ce théâtre un monceau de ruines.

J'aurais aussi voulu que M. L. fût moins ménager de ses analyses. Il a trop supposé connu de ses lecteurs le théâtre qu'il étudiait. C'est avoir de nous trop bonne opinion. Si humiliant que soit cet aveu d'ignorance, il faut pourtant bien dire ce qui est : combien de gens, même parmi ceux dont c'est le métier d'approfondir le passé littéraire, ont lu d'un bout à l'autre les pièces de M.-J. Chénier ! M. L.

nous eût rendu service en nous donnant plus souvent qu'il n'a fait, un petit argument de ces pièces. Faute à lui d'avoir pris cette élémentaire, mais indispensable précaution, nous avons quelque peine à le suivre dans les considérations qu'il développe à propos de ces œuvres et de leurs origines, et dans les rapprochements, — un peu longs, à mon sens, — qu'il établit entre elles et les œuvres similaires.

La thèse de M. L. n'a pas moins de 500 pages. C'est beaucoup, semble-t-il ; et pourtant ce n'est pas assez. Je m'explique : sans contester aucunement à M. L. le droit qu'il avait de circonscrire à son gré son sujet, j'aurais mieux aimé pour ma part qu'il réduisît son étude sur le théâtre et qu'il nous fit bénéficier, pendant qu'il y était, d'une monographie complète de M.-J. Chénier. Personne, à coup sûr, n'était mieux préparé que lui pour l'écrire. Et je crois bien que tous nous y aurions gagné. M. L. d'abord : concentrée davantage, allégée d'un certain nombre de développements qui n'apparaissent pas indispensables, son étude sur le théâtre aurait eu plus de netteté, de vigueur et d'éclat. Et nous, nous aurions eu cette bonne fortune de connaître, autrement que par des traits épars et qu'il nous faut relier, la vie de l'auteur de *Calas*, sa psychologie intellectuelle et morale, sa valeur comme poète lyrique. Lorsqu'il s'agit d'écrivains aussi « secondaires » que M.-J. Chénier, peut-être y aurait-il avantage, dans les thèses de doctorat, à les embrasser tout entiers, en épuisant le sujet d'un seul coup, autant qu'on peut épuiser un sujet.

Mais encore une fois, ce sont là des regrets purement personnels, et puisque M. Liéby n'a pas cru devoir nous donner davantage, sachons-lui gré de nous avoir autant donné, en ajoutant à l'histoire de la littérature révolutionnaire une si savante et si précieuse contribution.

Henri Chamard.

Pierre Lehautcourt, **Histoire de la guerre 1870-71.** In-8°, tome Ier, les origines, VII et 414 p. Tome II, les deux adversaires, premières opérations, VIII et 480 p. Paris, Berger-Levrault, 1901-1902. Chaque volume, 6 fr.

M. Pierre Lehautcourt a déjà composé huit tomes sur la *Défense nationale en 1870-1871*. Il entame aujourd'hui la guerre de l'Empire par deux volumes, les *Origines* et *les deux adversaires, premières opérations*. Le premier volume expose ce que fut la politique impériale, les fautes qu'elle commit (alliance prusso-italienne, essai d'intervention après la campagne de Bohême, affaire du Luxembourg, incident Hohenzollern) et les vices de l'état militaire, les illusions que les ministres se faisaient sur la mobilisation, les tentatives de réformes, etc. Tout cela avait été dit avant l'auteur ; mais tout cela n'avait pas encore été classé, retracé avec la même ampleur, le même ordre et

le même ensemble. Le deuxième volume, un peu long et par endroits trop développé (il aurait mieux valu ne consacrer qu'un seul volume, le premier, à toute la partie considérations, et dès le deuxième, aborder les faits de guerre), montre l'état moral et matériel des deux peuples et des deux armées ; il y a là une foule de détails tirés de toutes parts et rassemblés avec art. On louera particulièrement les pages relatives à l'Allemagne, à l'organisation de l'armée prussienne, aux études et plans de Moltke. Grâce aux documents publiés naguère dans la *Revue d'histoire* par la section historique de l'état-major, l'auteur a pu raconter plus exactement et avec plus de détail que ses devanciers les événements des derniers jours de juillet et des deux premiers jours d'août : faiblesse de la « couverture » allemande, premières tendances des Français à la défensive, projets d'offensive, combat de Sarrebruck, mouvements et démonstrations de l'ennemi.

A. C.

— La troisième partie du tome II du *Catalogue of the Library of the India Office* (Londres, 1902, 151-54-13-14 pp.) comprend le hindi, le panjabi, le pushtu (afghan) et le sindhi : chaque fois avec index alphabétiques des titres d'ouvrages et des noms d'auteurs. Il est superflu de louer le soin minutieux avec lequel sont relevées et décrites ces intéressantes collections ; toutefois il doit être permis à une revue française de regretter la mutilation orthographique du nom de James Darmesteter (pushtu, p. 1 et 12). — V. H.

— Nous savions déjà que le méchant Pogge était l'auteur des œuvres de Tacite. Mais M. Robert Baldauf (?), de Bâle, nous en apprend de belles dans : *Historie und Kritik, einige kritische Bemerkungen, IV, Das Altertum, C. Metrik u. Prosa* (Bâle, Reinhardt, 99 pp., format album). « Homère, Eschyle, Sophocle, Pindare, Aristote sont tous les enfants d'un même siècle ; leur pays n'est certainement pas la vieille Hellade, mais l'Italie du xive et du xve siècles ; nos Grecs et nos Romains sont les humanistes italiens... L'histoire des Grecs et des Romains est une falsification générale de l'humanisme italien, l'histoire sur papyrus et parchemin une falsification totale, l'histoire sur marbre, bronze, etc., une falsification presque totale... Toute l'histoire des peuples européens est une création systématique jusqu'au xiiie siècle, et jusqu'à la Réforme, une falsification partielle... Mais le plus grand œuvre de l'humanisme est la falsification de la Bible, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. » Dans quelle erreur avons-nous vécu jusqu'à présent ? Je donne à mon abjuration la large publicité de la *Revue critique*. Mais quels géants que ces hommes de la Renaissance ! Comme l'a dit l'un d'eux en songeant à M. Baldauf : *Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris*. — P. L.

— *Les derniers desseins de Henri IV*, tel est le titre d'une étude que M. F. De Crue a publié dans le compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques et tirée à part (In-8°, 35 n.). Il a, pour la composer, analysé et résumé les lettres inédites de Jacob Anjorrant, député de Genève à la cour de France. Ces dépêches nous montrent Henri IV, résolu en mai 1610 à envoyer un corps de secours à Clèves, à surveiller de la frontière les premières opérations et à intervenir bientôt dans la guerre générale qui serait provoquée par l'expédition de Lombardie. Alliée de la

Savoie et des Grisons dans les Alpes, alliée des princes allemands sur le Rhin, renforcée par les contingents suisses, sûre ou à peu près d'entraîner bientôt avec elle l'Angleterre et la Hollande, la France aurait sans doute gagné la partie. La Lombardie revenait alors au duc de Savoie, l'Allemagne était délivrée des archiducs d'Autriche, Henri IV prenait la couronne impériale. Voilà, selon Anjorrant, le grand dessein du roi. La correspondance du député genevois nous montre aussi que Sully était alors supplanté par Villeroy, que Villeroy et Lesdiguières poussaient le monarque à la guerre d'Italie que Sully désapprouvait, que Henri IV tenait parole aux princes allemands et au duc de Savoie unis à lui par des traités, surtout qu'il désirait forcer les archiducs à lui rendre le prince de Condé, son premier prince du sang, qui avait fui en terre d'Espagne, et la princesse de Condé dont il était amoureux fou. — A. C.

— *Le czar à Dunkerque*, *1717*, tel est le titre d'une brochure de 92 pages que M. le baron Joseph du Teil a publiée pour l'Union Faulconnier de Dunkerque, sur le voyage de Pierre le Grand. L'auteur se place au point de vue strictement local. Il ne retrace l'itinéraire du tsar que de Zuydcoote sur la frontière française à Beaumont. Mais en glanant dans les archives, il a trouvé nombre de détails inédits. Les archives des affaires étrangères lui ont fourni des lettres du comte d'Hérouville, commandant pour le roi à Dunkerque, du subdélégué de l'intendant en cette ville, M. Vernimmen, du prince Kourakin, ambassadeur de Moscovie en Hollande;—les archives de la guerre, la minute des ordres donnés par le Conseil de la guerre pour assurer l'escorte du souverain sur tout son parcours (M. du Teil a pu ainsi reconstituer la liste des régiments qui rendirent les honneurs au tsar); — les archives de la marine et des dépôts locaux, le journal du séjour que fit Pierre à Dunkerque et à Calais ainsi que la mention officielle de son passage à Abbeville et à Beauvais. M. du Teil a poussé, en outre, une pointe dans l'histoire diplomatique. Grâce à la correspondance du marquis de Châteauneuf, notre représentant en Hollande, et du comte de Rottembourg, notre ambassadeur à Berlin, il établit que le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume I, voulut alors faire, lui aussi, le voyage de Paris. Ce monarque désirait, avant de traiter de la paix du Nord avec la France et la Russie, s'immiscer comme quatrième dans la Triple Alliance récemment conclue à La Haye entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies. Le tsar avait eu vent de ce dessein; il le déjoua en devançant Frédéric-Guillaume à Paris. P. 20-21, ne fallait-il pas dire que Liboy fut envoyé à Dunkerque à cause de ses attaches avec Liège et les Pays-Bas, et ne doit-on pas lire Jemeppe et Bossu au lieu de *Jemepes* et de *Boffu?* — A. C.

— M. Marius Barroux a publié le second fascicule de son *Inventaire sommaire des archives de la Seine* (Paris, Dupont, 1901, In-4° à 2 colonnes, pp. 117-237). Ce second fascicule est consacré à la période du Directoire. Il comprend les documents des douze arrondissements; après les arrondissements en général viennent les arrondissements, chacun à leur tour (1° fonds général; 2° papiers particuliers du commissaire du Directoire), puis les communes annexées (Belleville, Bercy, Charonne, Passy, Vaugirard). Un troisième fascicule comprendra une table générale alphabétique et terminera fort utilement ce précieux travail dont les chercheurs sauront à M. Barroux le plus grand gré. — A. C.

— M. Albert Malet vient de faire paraître le tome II du recueil de documents intitulé *Louis XVIII et les Cent jours à Gand* (Paris, Picard, publications de la société d'histoire contemporaine. In-8° xv et 314 pp.). Ce tome témoigne d'un soin extrême; les traductions qu'il renferme sont très exactes, et l'index biogra-

phique et géographique qui le termine, sera fort utile. Les documents contenus dans le volume sont d'ailleurs de grand intérêt. Ce sont les lettres de Sir Charles Stuart et du général von der Goltz, représentants des cours de Londres et de Berlin auprès de Louis XVIII à Gand pendant les Cent jours. M. M. y a joint quelques lettres inédites de lord Castlereagh, de Provost et du baron de Binder (on sait que Provost était chargé d'affaires et Binder, ministre plénipotentiaire d'Autriche auprès du roi des Pays-Bas). Les lettres de sir Charles Stuart sont très précieuses : pratique, sensé, exposant les faits avec une exactitude scrupuleuse et raisonnant sur leurs conséquences, calculant le profit qu'on peut tirer des mesures proposées ou prises, homme d'affaires avant tout, adressant à certains jours, le 10 mai par exemple, jusqu'à dix dépêches à son gouvernement, tel est sir Charles Stuart, et sa correspondance montre bien le rôle essentiel que joue alors l'Angleterre. La correspondance de Goltz est bien différente. Il écrit en français, et sir Charles Stuart en anglais (soit dit en passant on nous donne à la fois le texte anglais et la traduction française). Il se pique de bien conter, il aime l'anecdote et le trait pittoresque, il tâche de rendre le ton et les termes mêmes des conversations. Il est plus curieux que sir Charles Stuart et il obtient de Guizot un Mémoire sur l'état de la France (p. 249). Militaire, il s'occupe surtout du militaire, des effectifs français, de la défense organisée à la frontière, et il est en rapports suivis avec Clarke qui lui fournit hélas ! nombre de rapports d'espions et de déserteurs. — A. C.

— M. Victor Giraud a fait paraître dans la « Bibliothèque des bibliographies critiques » publiées par la Société des études historiques (Paris, Picard. In-8°, 81 pp.) un *Taine* qu'il nous faut annoncer au moins brièvement. M. G. classe d'abord les manuscrits. Il énumère ensuite les articles et livres de Taine publiés du vivant de l'auteur, et l'on remarquera que parmi les « articles » bon nombre n'ont pas été recueillis en volume. Puis viennent les ouvrages posthumes, les fragments de la correspondance, les travaux sur Taine en France et à l'étranger (études d'ensemble, études particulières, études sur tel point ou tel aspect spécial de la doctrine et de l'œuvre). L'utile et consciencieuse bibliographie se termine par un index alphabétique où l'on trouvera les noms de ceux qui ont écrit sur Taine et qui sont cités dans la dernière partie de la plaquette. — A. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 12 décembre 1902.

M. Philippe Berger, président, annonce la mort de M. Alexandre Bertrand, membre ordinaire de l'Académie, et retrace la longue carrière scientifique du défunt.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 28 décembre — 1902

Bœhmer, Le royaume de Dieu dans l'Ancien Testament. — Robinson, L'étude des Évangiles. — Wrede, Le secret messianique dans les Évangiles. — Voisin, L'Apollinarisme. — Voretsch, La composition de Huon. — Léon, La philosophie de Fichte. — Lemoine et Lichtenberger, De La Vallière à Montespan. — Stéfane-Pol', Le conventionnel Le Bas. — Reynier, La vie universitaire dans l'ancienne Espagne. — Bastier, La mère de Gœthe. — R.-M. Meyer, Bibliographie de la littérature allemande moderne. — Gilbert, La guerre sud-africaine. — Fournier, La guerre sud-africaine. — Caron et Sagnac, État actuel des études d'histoire moderne.

Der alttestamentlische Unterbau des Reiches Gottes, von J. Boehmer. Leipzig, Hinrichs, 1902; in-8, v.-236 pages.

The study of the Gospels, by J. Armitage Robinson, Longmans, London, 1902, in-8, xi-161 pages.

Das Messiasgeheimnis in den Evangelien, von W. Wrede, Göttingen, Vandenhoeck, 1901; in-8, xiii-294 pages.

M. Böhmer s'est efforcé d'analyser l'idée du royaume de Dieu dans l'Ancien Testament, depuis les origines jusqu'à Daniel. Il se propose d'en étudier plus tard le développement dans la littérature non canonique. Les origines sont fort obscures, et peut-être l'auteur, qui s'appuie d'ailleurs constamment sur un examen méticuleux des sources, a-t-il parfois dépassé, dans ses conclusions, les limites de ce qu'on peut savoir. Il prend l'idée du dieu-roi (*mélék*), commune aux peuples sémitiques, et il en suit l'évolution en Israël : l'idée primitive est celle d'une puissance redoutable et cruelle; combattue par la notion qui s'attache au nom de Iahvé, elle est reprise ultérieurement, ou plutôt le titre royal est repris pour signifier la puissance bienveillante du Dieu juste, protecteur des faibles, conformément à l'idéal de la royauté israélite. Les péripéties de la lutte entre ces deux formes de l'idée, dans les temps antérieurs aux prophètes, ne se dégagent pas nettement des textes, et il n'est pas autrement prouvé que l'idéal du roi juste et bienfaisant soit tout à fait propre à Israël. On trouverait facilement ailleurs des rois qui sont pasteurs de peuples, et qui se vantent d'aimer la justice et le droit. Les écrits prophétiques et les Psaumes fournissent à la discussion une matière plus solide que les noms propres qu'on trouve dans les livres historiques. M. Böhmer en a tiré bon parti, et son histoire du règne de Iahvé, depuis Amos jusqu'à Daniel, est fort instructive.

L'ouvrage de M. A. Robinson est une sorte d'introduction à l'étude des Évangiles. Œuvre de vulgarisation, mais bien informée, bien ordonnée, facile à lire, et conçue dans un esprit de critique modérée. On peut trouver que le développement de la tradition synoptique y est ramené à des termes trop simples; que la même valeur historique est attribuée trop indistinctement à tous ses éléments; enfin, que l'origine apostolique du quatrième Évangile est défendue par d'assez faibles moyens. L'auteur note le passage de Marc (XIII, 32) et celui de Matthieu (XI, 27) où Jésus est dit « Fils » absolument, pour montrer l'accord fondamental qui existe dans les plus anciens documents synoptiques et l'Évangile de Jean. Le fait est que les passages dont il s'agit supposent une conception transcendante de la filiation divine ; mais ils ont beaucoup de chances de n'appartenir pas au fond primitif de Marc et des *Lagia*; ils forment, comme la christologie de Paul, un degré intermédiaire entre la réalité de l'histoire et la théologie de Jean. De même, la parole qui se lit dans Matthieu (XXIII, 37), et où l'on trouve une allusion aux fréquents voyages de Jésus à Jérusalem, paraît empruntée, comme les versets précédents, à un livre où l'on mettait en scène la Sagesse de Dieu (cf. Luc, XI, 19) reprochant à Israël ses ingratitudes. L'attribution de ces paroles au Christ donne à supposer qu'on l'identifiait déjà avec la Sagesse, ce qui est une conception analogue à celle de Jean. La même identification paraît être au fond de Matth. XI, 25-30, où Jésus dit de lui-même ce que l'auteur de l'Ecclésiastique (LI, 17, 23-27) dit de la Sagesse divine. Il est bien inutile d'observer que Jésus a dû aller plusieurs fois à Jérusalem et y avouer sa qualité de Messie, qu'il dissimulait en Galilée. Vu les circonstances, il n'a pu faire cet aveu qu'une fois, une telle prétention devant attirer immédiatement sur lui l'attention du sanhédrin et l'intervention de l'autorité romaine. Dans la réalité, Jésus ne s'est pas ouvertement déclaré Messie, même à Jérusalem, avant d'être interrogé par Caïphe; mais il avait laissé entendre, par ses paroles et par ses actes, qu'il était l'envoyé de Dieu.

D'après M. Wrede, Jésus lui-même n'aurait pas songé à se dire Messie. L'idée du secret messianique, qui domine l'Évangile de Marc, ne serait qu'un moyen de voiler un fait embarrassant pour l'apologétique primitive, à savoir, que le Christ ne serait jamais avoué tel, ni en public ni devant ses disciples. Il est sûr que le récit du second Évangile soulève de graves objections. La confession de Pierre (Marc, VIII, 27-30) semble être le point culminant de la prédication évangélique ; à ce moment Jésus est reconnu comme Messie par ses disciples, mais il ne veut pas que ceux-ci parlent de leur foi à d'autres. Néanmoins, depuis le commencement, les possédés l'ont salué « Fils de Dieu » ; lui-même s'est dit « Fils de l'homme », c'est-à-dire Messie, en d'autres occasions. Une contradiction perpétuelle se remarque entre les manifestations messianiques et les précautions que Jésus prend pour en détruire l'effet. Les apôtres eux-mêmes sont supposés

ne pas comprendre des prophéties très claires touchant la passion et la résurrection. Leur inintelligence est visiblement une thèse dogmatique de Marc, et cette thèse doit être en rapport avec le secret du Messie. N'est-ce pas que, le ministère de Jésus n'ayant rien eu de messianique, la tradition aurait anticipé la gloire du Christ, devenu tel par la résurrection, dans les récits du baptême, de la transfiguration, les déclarations des possédés, celles de Jésus lui-même, et que, d'autre part, pour faire droit à l'histoire, elle aurait voulu expliquer pourquoi Jésus n'avait pas été reconnu comme Messie avant sa mort, en le montrant réservé sur ce point et en alléguant l'inintelligence des apôtres, incapables de le comprendre comme Messie avant la résurrection, qui leur vaut le don de l'Esprit divin ?

Les difficultés que présente le récit de Marc ont été fort nettement exposées par M. Wrede; mais on voit moins bien le fondement critique de la solution qu'il y apporte, et qui augmente plutôt la confusion des données évangéliques. S'il est un point ferme dans la tradition, c'est que Jésus a été condamné comme « roi des Juifs », c'est-à-dire Messie. Il serait arbitraire de soutenir qu'il a bien été accusé et condamné en cette qualité, mais qu'il n'avait pas donné lieu à l'accusation ni fait d'aveu devant ses juges. Jésus s'est donc comporté de telle sorte à Jérusalem, qu'on a pu, la délation de Judas aidant, le mettre en jugement comme prétendu Messie. Il s'était rendu à Jérusalem pour y faire ce qu'il y fit, se proposer comme Christ, au risque de la mort. Il se croyait donc Messie, et la confession de Pierre, la reconnaissance de Jésus comme Christ par ses disciples, n'a rien que de conforme à la vraisemblance historique. On n'a même aucune raison sérieuse de contester que Jésus se soit cru Messie quand il commença à prêcher l'Évangile; au contraire, la conscience de sa vocation rend compte du parti qu'il prend d'annoncer l'avènement prochain du royaume des cieux. Quant aux incohérences, apparentes ou réelles, du récit évangélique, elles s'évanouissent devant une meilleure appréciation des faits, ou s'expliquent par le caractère composite de la rédaction de Marc.

L'idée du Messie, comme celle du royaume des cieux, a un caractère essentiellement eschatologique. Le Messie n'est pas le prédicateur, mais le président du royaume céleste. Tant que le royaume n'est pas arrivé, Jésus n'est Christ qu'en expectative et non en exercice; s'il s'était donné publiquement pour le Messie, sa condition actuelle aurait contredit sa prétention. Il est naturel cependant que les disciples aient deviné son secret et qu'il les y ait même aidés; que, dans sa tentative suprême sur Jérusalem, il ait agi et parlé avec plus de liberté qu'en Galilée, prévoyant la consommation imminente de sa destinée; qu'il ait répondu à Caïphe, l'adjurant de dire s'il était vraiment le Christ : « Je le suis, et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Puissance, etc.» Cette réponse montre assez clairement que Jésus

est le Messie *parce qu'*il doit bientôt s'asseoir à la droite de Dieu et venir sur les nuées, avec le royaume des cieux. Les lignes générales du récit de Marc sont donc à maintenir comme historiques. Mais il y a lieu, pour ce qui est des faits particuliers allégués par M. Wrede, de distinguer entre les différentes parties et les différentes couches de la rédaction. Le second Évangile n'est pas un écrit d'une seule venue, ni une œuvre entièrement homogène. On discerne bien dans l'ensemble une sorte de schéma chronologique, de récit simple, et qui, à l'origine, devait être suivi; mais dans le livre actuel, le fil en est souvent coupé par l'intercalation de morceaux qui n'ont aucun rapport avec leur contexte et qui peuvent n'être pas à leur place historique, ou bien avoir été conçus dans un autre esprit que le fond primitif. Il arrive aussi que certaines anecdotes semblent pourvues d'un commentaire ou de compléments surajoutés : par exemple, la déclaration sur le but des paraboles, entre la fable du Semeur et son explication; l'explication de la parole (Marc, vii, 15) : « Ce n'est pas ce qui entre dans l'homme qui le souille, mais ce qui sort de lui »; l'annonce de la passion et la scène qui suivent la confession de Pierre, etc., etc. Les prophéties de la passion et de la résurrection, qui ne sont pas formulées en discours de Jésus, sont calquées sur la catéchèse apostolique. Ce qui est dit de l'inintelligence des apôtres peut signifier à peu près ce que veut M. Wrede, à savoir, qu'ils ne comprirent qu'après la résurrection certaines choses dont ils n'auraient pu d'ailleurs se douter auparavant. Il semble que le dernier rédacteur, plus ou moins imbu des doctrines de Paul, veut faire entendre que les apôtres galiléens avaient bien l'idée commmune du Messie, mais qu'ils furent lents à comprendre le mystère de la mort et de la résurrection du Christ. Il peut y avoir également quelque vue systématique dans le témoignage que les possédés sont censés rendre perpétuellement à Jésus.

M. Wrede aura eu le mérite d'attirer l'attention des critiques sur un problème qu'ils affectaient presque de ne pas regarder. Mais il a trop donné à la conjecture, et il a oublié lui-même qu'une analyse minutieuse du second Évangile, en tant qu'œuvre littéraire, était la condition préalable de toute hypothèse solide.

Alfred Loisy.

L'Apollinarisme; étude historique, littéraire et dogmatique sur le début des controverses christologiques au ive siècle; dissertation présentée à la faculté de théologie de l'université de Louvain pour l'obtention du grade de docteur, par Guillaume Voisin. Paris. A. Fontemoing; Louvain, J. van Linthout. 1901, 429 pp. in-8.

On était encore en pleine controverse trinitaire, quand l'attention des théologiens et des évêques fut attirée sur des doctrines nouvelles. Le mouvement suscité par la controverse arienne avait amené la pré-

cision dans les rapports du Fils avec le Père. Mais il restait à définir la personne même du Christ; car, s'il était Dieu, il fallait expliquer comment il pouvait être aussi un homme. L'arianisme avait à peu près supprimé le problème. Puisque le Verbe était une divinité inférieure, les Ariens supposaient qu'il était directement uni à un corps, et qu'il tenait la place de l'âme. Cette solution pouvait les satisfaire et découlait de leurs principes. Après la condamnation de l'arianisme, le problème se posait dans toute sa difficulté.

Un jeune ami d'Athanase tenta de le résoudre. Apollinaire le jeune était né entre 300 et 310 à Laodicée de Syrie. Il était fils d'Apollinaire l'ancien, un alexandrin, qui enseignait la grammaire à Laodicée. Son fils y professa la rhétorique. Tous deux furent suspects aux évêques qui se succédèrent à Laodicée et qui avaient embrassé le parti d'Arius. Enfin, au concile tenu en 362 à Alexandrie, Apollinaire le jeune figurait en qualité d'évêque de Laodicée. Il y avait en même temps un autre évêque à Laodicée, nommé Pélage. Il avait été élu comme Mélèce d'Antioche, par le parti semi-arien. Mélèce ayant passé au camp des orthodoxes, les évêques de son groupe le suivirent pour ne pas être privés de leur siège par Jovien, de sorte que Pélage rentra dans l'orthodoxie au moment où son concurrent en sortait.

La doctrine d'Apollinaire fut longtemps secrète et mal connue. Elle demeurait une opinion controversable, maintenue dans un cercle restreint. Elle se produit en 362, au concile d'Alexandrie; Athanase et les évêques l'écartèrent par une profession de foi; personne ne fut condamné. Apollinaire continua cependant à la propager. C'était un homme austère, tourné vers la dévotion. Il répandait des instructions populaires, de courts exposés à la fois pleins d'onction, d'allusions à l'Écriture et à la liturgie. L'erreur ne s'y glissait que comme une défense de l'unité du Christ. En même temps, il est vrai, il soutenait une controverse contre les Antiochiens, Diodore et Flavien ; mais c'était une controverse d'école et une controverse locale. Enfin, en 374, Épiphane dénonce la nouvelle hérésie dans l'*Ancoratus*. Ce fut le signal d'une polémique générale. Un incident, qui eut pour résultat de créer dans l'église d'Antioche un troisième évêque, acheva d'attirer l'attention. Un disciple d'Apollinaire, Vital, fut sacré par son maître et se mit à la tête des apollinaristes de la ville, en regard des deux autres évêques rivaux, Mélèce et Paulin. Vers le même temps, Apollinaire fit évêque de Béryte encore un de ses disciples, Timothée. En 377, Apollinaire et ses partisans furent condamnés par le concile de Rome. Dès lors, la querelle se poursuit et l'hérésie s'étend. Grégoire de Nazianze, Amphiloque d'Iconium la réfutèrent. Mais la mort d'Apollinaire lui porta un coup décisif (vers 383). Théodose la proscrivit. Les apollinaristes se divisèrent eux-mêmes en deux écoles. Après 400, ils sont isolés et rares. Après le concile de Chalcédoine, ils avaient disparu.

Le récit de ces événements forme la première partie du livre de M. Voisin. La troisième est un exposé de la doctrine apollinariste. Le maître s'était proposé d'expliquer le mode d'union entre l'humanité et la divinité du Christ. Partant des données fournies par la psychologie aristotélicienne, il avait d'abord affirmé que la divinité du Verbe était l'âme dans la personne du Christ. C'était nier l'existence d'une âme humaine dans le Christ. Mais la polémique avec les antiochiens l'amena à une théorie un peu différente. Il adopte une division triple de l'homme, tel qu'il la trouvait dans la liturgie et dans les écrivains ecclésiastiques, surtout en Égypte : πνεῦμα, ψυχή, σάρξ [1]. Le Verbe divin était le πνεῦμα de la personne du Christ qui avait pris un corps et une âme animale. Dans la théorie complète d'Apollinaire, « la Divinité et la chair ne sont pas deux éléments constitutifs d'une nature nouvelle; mais cette même nature que le Verbe possédait avant sa venue en ce monde, se trouve dans un état nouveau; elle est composée, parce qu'elle s'est adjoint un corps, c'est-à-dire un instrument visible par lequel elle agit. A ce titre, la chair fait partie de l'essence du Christ, elle est συνουσιωμένη à la Divinité » (p. 281) [2].

M. V. a démêlé très ingénieusement les influences qui se sont exercées sur Apollinaire : l'influence piétiste et unitaire d'Alexandrie, la patrie de son père et d'Athanase, son ami; l'influence rationaliste, positive, dialectique et aristotélicienne de l'école d'Antioche. S'il a lutté contre cette école et la division qu'elle mettait dans la personne du Christ, il lui a emprunté à la fois sa méthode et sa philosophie.

Les écrits d'Apollinaire ont en partie disparu. D'autres ont survécu, grâce à une des plus célèbres fraudes de l'antiquité. Après la mort du maître, les apollinaristes modérés, qui prétendaient rester en communion avec l'Église, mirent ces ouvrages sous des noms vénérables. Les premiers ouvrages d'Apollinaire se prêtaient à cette supercherie. Elle réussit parfaitement. Moins de cinquante ans après la mort de l'hérésiarque, on vit un Cyrille d'Alexandrie citer avec confiance comme d'Athanase, du pape Jules ou de Grégoire le Thaumaturge, les écrits d'Apollinaire. Cyrille donna son adhésion à une formule célèbre et clairement monophysiste : Μία φύσις τοῦ θεοῦ Λόγου σεσαρκωμένη. M. V. dit avec un grand sérieux (p. 155) : « Les théolo-

---

1. Cf. F. E. Brightmann, *Journal of theological studies*, II (1901), 273; article que n'a pas connu M. V.

2. La doctrine d'Apollinaire est donc le monophysisme. Bien qu'elle ait servi d'appui et comme de préparation à l'hérésie d'Eutychès et de ses partisans, elle en était assez différente. Eutychès, au contraire, admettait deux natures avant leur union dans le Christ. Après l'union, il n'y en avait plus qu'une, la nature humaine étant subordonnée à la nature divine et en devenant comme une simple dépendance; la nature divine absorbait, en quelque sorte, dans son infinité, la nature humaine. Voir les explications de M. Voisin, pp. 232 suiv.

giens l'ont maintenue, même après qu'on en eut reconnu la véritable provenance, mais en l'expliquant dans le sens orthodoxe que Cyrille lui donnait. » Admirable souplesse de ces esprits qu'on se figure rigides et incapables d'évolution! La fraude fut découverte, non pas par un travail critique, comme le suppose charitablement M. V., mais par un besoin de polémique théologique. Dans les controverses monophysites, Eutychès et ses partisans citaient de bonne foi ces ouvrages. Leurs adversaires finirent par se demander s'ils avaient contre eux de telles autorités. On chercha et enfin on trouva des exemplaires portant le nom d'Apollinaire ou des citations dans les écrits de ses disciples. Au VIe siècle, la provenance de ces ouvrages fut démontrée.

M. V. considère comme authentiques : la lettre à Jovien attribuée à Athanase, le Περὶ τῆς σαρκώσεως mis sous le même nom, les sept lettres attribuées au pape Jules, le fragment attribué au pape Félix, le Κατὰ μέρος πίστις. Sont probablement d'Apollinaire : la profession de foi contre Paul de Samosate, le traité Ὅτι εἷς ὁ Χριστός. Ne sont pas d'Apollinaire : la correspondance avec saint Basile, le prétendu Ἀντιρρητικὸς κατ' Εὐνομίου, le prétendu Περὶ Τριάδος, les dialogues trinitaires.

Dans ces discussions, M. V. s'est trouvé en présence de M. Draeseke. On sait que ce savant s'est beaucoup occupé d'Apollinaire et qu'il a recherché ses ouvrages. C'était un travail considérable. Malheureusement, on y sentait un esprit systématique et confus. M. V. a tiré les questions au clair. Qu'il s'agisse soit de la place et de l'importance de l'Ἀπόδειξις, soit de l'attribution de tel ou tel morceau à Apollinaire, M. V. se décide par les raisons les plus solides et par des vues tout objectives. Après cet examen sérieux, il ne reste guère des hypothèses et des idées de M. Draeseke [1]. M. Voisin apporte une solution à des problèmes difficiles. Il a écrit pour longtemps un des chapitres les plus intéressants et les plus obscurs de l'histoire du dogme.

Paul Lejay.

C. Voretzsch. **Epische Studien. Beiträge zur französischen Heldensage und Heldendichtung.** Erstes Heft : Die Composition des Huon von Bordeaux nebst kritischen Bemerkungen über Begriff und Bedeutung der Sage. Halle, 1900, in-8° de XIV et 420 p.

Ce livre est sans contredit un des plus intéressants et des plus importants qui aient paru depuis plusieurs années sur notre ancienne

---

1. Il reste au moins l'édition des fragments d'Apollinaire; mais cette édition est loin d'être parfaite et les systèmes de M. Draeseke l'ont gâtée. Pourquoi M. V. n'entreprendrait-il pas de la refaire? Il faudrait alors recourir aux manuscrits, ce que n'a pu faire M. Draeseke.

poésie épique. Dans une introduction générale, fort bien à sa place en tête de la série d'études annoncées, M. Voretzsch traite la question des origines de celle-ci et de la part qu'il faut faire dans sa formation à la tradition orale ou écrite. Il y revient, pour les préciser, sur les idées qu'il avait déjà exprimées ailleurs, et y combat les objections auxquelles elles avaient donné lieu [1]. Il maintient son système, que j'ai brièvement exposé ici [2], et qu'il suffira de rappeler en quelques mots : entre le fait historique et l'épopée, qui n'en peut sortir directement, il cherche, comme tous ceux qui se sont occupés de la question, une transition. Cette transition est formée, selon lui, par la « légende », qui. de très bonne heure, s'empare de l'événement, le transforme, y mêle des éléments romanesques ou folkloriques, et le transmet, déjà agrandi et mûr pour l'élaboration littéraire, au poète qui doit le chanter. A ceux qui objectent, comme M. G. Paris, qu'une tradition orale d'origine historique s'éteint promptement, et ne dépasse guère la génération qui a assisté à l'événement, il répond que le souvenir brut du fait ou du héros peut se conserver longtemps, grâce à la gangue de scories mythiques dont il est vite enveloppé. Toute cette discussion, dirigée tour à tour contre MM. G. Paris, Gröber, Rajna et Schneegans, est intéressante et fort bien conduite ; M. V. me paraît y mettre hors de doute l'existence de cette « Légende héroïque » à laquelle il attache tant d'importance ; mais la façon même dont s'opère la fusion entre la fiction et l'histoire, le milieu où elle s'accomplit, son auteur responsable (l'imagination populaire ou un jongleur opérant arbitrairement), tout cela reste assez mystérieux, et il me semble qu'il y a là beaucoup de peine dépensée à propos de questions actuellement insolubles : nous sommes ici en pleine « embryologie » épique, c'est-à-dire sur un terrain où l'hypothèse est encore prématurée ; les plus ingénieuses font beaucoup moins avancer la question que ces études précises, positives, dont M. V. lui-même a donné d'excellents spécimens dans son livre sur *Ogier* et dans celui que nous annonçons.

Passons donc à ce livre lui-même, qui a pour sujet la « composition de *Huon de Bordeaux* ». M. V. commence par éliminer du poème toutes les scènes ou épisodes accessoires et en déterminer les sources ; nous suivons, pour ainsi dire, dans toutes les phases de son travail, le jongleur du XIIIe siècle [3] ; nous le voyons, par des emprunts de toutes

---

1. Le chapitre III (p. 31-47) est la reproduction d'un article paru dans l'*Allgemeine Zeitung* de Munich, en réponse à un article de M. Ed. Schneegans sur la « Légende héroïque » de l'auteur. C'est le seul morceau de ce volume qui ne fût pas inédit. Je saisis cette occasion pour signaler une traduction, par M. B. Jofé, de cet opuscule, remanié à cette occasion par l'auteur (Bruxelles, 1901 ; extrait de la *Revue de l'Univ. de Bruxelles*).

2. *Revue* du 8 juillet 1895, n° 306.

3. M. V. accepte, avec raison, ce me semble, la date proposée par M. Friedwagner (vers 1200).

sortes, enrichir et varier son sujet, et finalement transformer une chanson de geste en un roman d'aventures. Là est la partie vraiment neuve et solide du livre ; il a fallu pour écrire ces trois chapitres (p. 122-236) une connaissance de notre ancienne littérature et une délicatesse de critique dont on ne saurait trop féliciter l'auteur [1].

Les épisodes accessoires une fois élagués, M. V. se trouve en présence de deux thèmes, qui, originairement, comme on l'a depuis longtemps reconnu, n'ont rien à faire l'un avec l'autre : le premier comprend l'agression de Huon par Charlot, le meurtre du traître et l'exil du héros, le second, le récit de ses merveilleuse aventures en Orient et son retour. Comment ces deux thèmes se sont-ils formés, puis fondus ? On ne peut répondre à cette question que par une construction hypothétique. Celle de M. V. est fort élégante, séduisante même et acceptable dans son ensemble ; je devrai pourtant, comme on le verra, faire des réserves sur quelques détails.

Comme M. G. Paris, dont il ne se sépare pas ici sensiblement, M. V. admet que le second est emprunté à une légende germanique, dont *Ortnit* est issu indépendamment ; dans cette légende, le voyage du héros est une *Brautfart* et son protecteur surnaturel n'est autre que son père (ce qui explique les étranges faiblesses d'Oberon pour son incorrigible protégé) [2]. Quant à la première partie, elle n'a pas, comme l'avait pensé M. Longnon, de source historique ; elle remonte à un poème, plus ancien d'une cinquantaine d'années, correspondant aux vers 1-2469 du poème actuel.

M. V. admet en effet que, pour ces deux thèmes essentiels, notre

---

1. On pourra naturellement contester quelques-uns des emprunts admis par M. V. et en signaler quelques autres. La scène de la pendaison du jongleur, délivré au dernier moment par Huon (p. 173) me paraît inspirée, non d'*Anséïs*, mais de *Renaut de Montauban*, où le long épisode de la pendaison manquée de Richard (p. 256-79) me paraît avoir une autre importance et avoir dû frapper plus vivement les esprits que la scène correspondante dans *Anséïs*. — La description des pays merveilleux traversés par Huon (pp. 169 et 341) doit être inspirée surtout par le *Roman d'Alexandre*. C'est de là que proviennent la fontaine de Jouvence et celle qui rend aux femmes leur virginité (*Huon*, pp. 165-166; P. Meyer, *Légende d'Alexandre*, II, 181-183). Dans *Huon*, le château de Dunostre (p. 141) est défendu par deux batteurs dont les fléaux écraseraient quiconque tenterait de passer; il y a dans les romans bretons des scènes semblables, mais elles peuvent elles-mêmes provenir du *Roman d'Alexandre* (P. Meyer, II, 181) : ce merveilleux mécanique, en effet, est en général d'origine byzantine. *Alexandre* connaît aussi un motif analogue à celui de la « coupe enchantée » (P. Meyer, II, 199), mais je n'ose me prononcer sur son origine.

2. On sait que le poème d'*Ortnit* a pour suite celui de *Wolfdietrich*, qui, d'autre part, se rattache à celui de *Hugdietrich*. M. Voreztsch, qui est aussi à l'aise sur le terrain de l'épopée germanique que sur celui de l'épopée française, discute longuement les relations de ces trois poèmes entre eux. Il conclut que ceux de *Hugdietrich* et *Wolfdietrich*, qui ont une base historique, n'ont été rattachés que tardivement à la légende d'*Ortnit* et n'ont pas influé sur son développement. Je puis donc ne pas m'occuper ici de toute cette partie du livre (pp. 275-341).

auteur a puisé, non dans des récits oraux, mais dans des poèmes. Sur quoi s'appuie-t-il en ce qui concerne le second? A peu près uniquement sur ce fait que le nom d'Oberon se trouve déjà, antérieurement à la composition de notre poème, dans Bodel; mais Bodel, originaire de la même région que l'auteur de Huon, ne pouvait-il lui-même connaître ce nom par un récit oral circulant dans ce pays? Quant au prétendu poème du XIIe siècle (*Urhuon*) qui aurait servi de modèle à la première partie, M. V. en conclut l'existence de quelques vers fameux, empruntés à un prologue, tardivement ajouté à une rédaction de la chanson des *Lorrains* dans un manuscrit de Turin (écrit en 1311); nous y voyons Huon tuer, non Charlot, mais « un comte, en la salle, à Paris », puis se réfugier en Lombardie, chez un comte Guinemer dont il séduit la fille. Malgré l'autorité de M. G. Paris, qui a depuis longtemps soutenu ce système [1], malgré les ingénieux arguments dont l'a fortifié M. V., j'avoue que je ne saurais m'y rattacher. L'auteur du prologue des *Lorrains* est un de ces rimeurs, affligés de la manie cyclique, qui se livrent aux plus extravagantes fantaisies généalogiques pour rattacher entre elles les grandes familles épiques. Ne s'avise-t-il pas de faire descendre la lignée lorraine de saint Séverin (évêque de Cologne au Ve s.), frère de saint Bertin (VII-VIIIe s.), tous deux frères de sainte Hélène et de Titus, et fils de Vespasien? Le Guinemer que va servir Huon est lui-même fils de saint Bertin,

> Qui les foires cria et establi,
> Chelles de Troies, de Bar et de Lagni.

Ce prétendu résumé d'une ancienne chanson me paraît, comme jadis à Léon Gautier, provenir d'une confusion faite par ce compilateur entre le début de *Huon*, qu'il avait sans doute lu à la hâte, et un épisode bien connu d'*Ogier* [2]. Huon, dans le Prologue, tue Charlot, fils de l'empereur; Ogier, ne pouvant rien contre Charlot, qu'on a dérobé à ses coups, tue Lohier, neveu de l'impératrice; tous deux s'enfuient en Lombardie. Ogier avait antérieurement séduit la fille de Guimer, châtelaine de Saint-Omer, et en avait eu un fils; c'est en Lombardie que Huon séduit la fille du comte Guinener et en a un fils. L'identité des deux histoires, sauf la transposition des événements, me paraît indéniable. Je la conclus surtout de la présence d'un personnage identique; je ne doute pas en effet que (malgré l'étymologie différente) le Guinemer de *Huon* ne soit identique au Guimer d'*Ogier*. Comment s'expliquer, autrement que par cette identité, que ce Guinemer soit précisément placé en Lombardie et qu'il soit précisément

---

1. Voyez notamment *Romania*, XXIX, 214.

2. Dans un récent compte rendu, M. Ph. A. Becker s'est aussi prononcé très énergiquement en faveur de la théorie de L. Gautier (*Zeitschrift für rom. Phil.*, XXV, 374).

aussi de Saint-Omer (puisqu'il est fils de saint Bertin [1]) ? Je ne puis vraiment me figurer ce qu'eût été ce poème, où l'on eût vu reparaître deux personnages d'*Ogier* (l'un sous son propre nom) dans le rôle même qu'ils y jouent, et cela à une époque et dans un pays ou l'histoire d'Ogier était dans toutes les mémoires [2]. Était-ce bien la peine de créer un héros nouveau pour en faire une doublure d'un héros si fameux ? Et cette histoire même, qui n'est manifestement que le début d'une action, pouvait-elle suffire à tout un poème [3] ?

J'accepterais donc le système de M. V., mais en attribuant au rédacteur du poème actuel ce qu'il attribue à deux auteurs antérieurs ; ce serait cet auteur qui aurait trouvé, dans son pays même, confinant au domaine germanique [4], la *Brautfartsage* dont est sortie toute la seconde partie de son œuvre ; et pour motiver ce voyage lointain il aurait imaginé de prêter à son héros une aventure très analogue à celle d'Ogier. M. Voreztsch est porté, sur la foi de ses nombreux emprunts, à lui refuser toute originalité : mais en fallait-il, pour associer ces deux thèmes, une bien forte dose? L'idée même d'utiliser un épisode d'*Ogier* pouvait lui être suggérée par *Renaut de Montauban*, dont il avait déjà mis un épisode à contribution.

A. Jeanroy.

Xavier Léon. **La Philosophie de Fichte,** 1 vol. in-8°, xvii et 524 pp. Paris. Alcan 1902.

Le bel ouvrage de M. X. Léon est en première ligne un exposé systématique de la doctrine qui se dégage des grands ouvrages métaphysiques de Fichte. A ce point de vue il ne laisse pas grand chose à désirer. Il est difficile, d'abord, — et ce n'est pas un mince mérite —, d'être plus clair en parlant de Fichte que ne l'a été M. L. et l'on ne peut qu'admirer le tour de force qu'il a accompli, par exemple, en présentant sous une forme intelligible les développements si abstrus de la seconde philosophie de Fichte. L'exposé de M. L. est, d'autre part,

---

1. On sait que les poètes auxquels nous devons *Ogier* et *Huon* sont tous deux de Saint-Omer ou des environs.

2. Le Comte tué « en la salle à Paris » ne peut être que Lohier, dont notre compilateur aura oublié le nom. Il est vrai que dans *Ogier* la scène se passe à Laon; mais on sait que Laon et Paris alternent suivant les diverses rédactions. Puis notre auteur avait besoin d'une assonance en *i*.

3. M. Voreztsch, naturellement, ne méconnaît pas l'étroite ressemblance entre les deux récits, et suppose entre eux le rapport inverse ; l'épisode d'Ogier viendrait du Huon primitif : mais il est très vraisemblable que la légende d'Ogier, telle que nous la connaissons, avec la scène des échecs et par conséquent la présence de Baudoin, était déjà constituée à l'époque assez tardive (milieu du xii° siècle) où M. V. place la composition de son « Urhuon ».

4. Cf. G. Paris, *Poèmes et légendes du moyen âge*, p. 82.

aussi exact et complet qu'on peut le souhaiter; les éléments essentiels du système, en particulier les trois principes qui contiennent en germe toute la doctrine de Fichte sont analysés avec une ampleur et une précision des plus remarquables; enfin l'édifice grandiose des idées de Fichte me semble plus « construit » dans le livre de M. L. que dans l'ouvrage classique de M. Kuno Fischer où l'auteur s'attarde parfois à de longues analyses des divers ouvrages de Fichte au lieu de nous donner une synthèse méthodique de ses idées. Dans l'ouvrage de M. Léon, la doctrine de Fichte se présente à nous comme un édifice grandiose, d'une admirable ordonnance et d'une rigoureuse unité. M. L. tient, en effet, pour l'unité logique du développement de la pensée de Fichte et présente sa « seconde philosophie » non pas comme une doctrine nouvelle en contradiction avec les principes essentiels de la première Théorie de la Science, mais comme le complément, la contre-partie et la vérification de cette première exposition. La thèse soutenue par M. L. me paraît d'ailleurs ingénieuse et plus intéressante à développer que la thèse opposée. Le contraste entre les deux philosophies de Fichte est, en effet, trop visible, trop apparent pour qu'il ne soit pas plus important d'expliquer comment Fichte lui-même a pu affirmer la continuité absolue et l'unité rigoureuse de son développement philosophique que de marquer avec trop d'insistance l'évolution qui s'est accomplie dans ses idées. — Au total on trouvera chez M. L. une description rigoureusement objective, impartiale et précise du système de Fichte, de cette théorie de la Science qu'il regardait comme l'expression définitive de la vérité spéculative et le prélude d'une réforme sociale, morale et religieuse de l'humanité. M. L nous montre admirablement ce qu'est la philosophie de Fichte en tant que construction logique. Le seul regret que laisse son livre, c'est qu'il ait peut-être limité un peu plus étroitement que nous ne l'eussions souhaité le champ de ses investigations.

Et d'abord le problème historique que soulève la philosophie de Fichte n'est étudié que partiellement. M. L. s'est donné pour tâche de montrer que la philosophie de Fichte n'est pas une simple spéculation téméraire ou le jeu d'une fantaisie individuelle, mais « un développement nécessaire de la tradition historique, et comme l'achèvement de la pensée critique, inaugurée par le doute provisoire et le *Cogito* de Descartes, fondée d'une manière durable par Kant. » Avec beaucoup de sagacité et de tact, et sans dissimuler les divergences profondes qui existent entre la pensée de Kant et celle de Fichte tant au point de vue de la théorie de la connaissance qu'au point de vue des idées sociales, morales et religieuses, M. L. fait voir le lien de continuité historique qui existe entre la doctrine du maître et celle du disciple et cherche à établir que dans tous les domaines, même dans ceux où (comme dans la philosophie religieuse par exemple) Fichte semble le plus s'écarter

de Kant, il reste néanmoins fidèle, en dernière analyse, à l'esprit même du Kantisme et ne fait, somme toute, que développer des germes qui se trouvaient dans la doctrine Kantienne. De même que M. L. donnait raison à Fichte quand celui-ci affirmait n'avoir jamais varié dans ses iées philosophiques, il tient aussi pour exacte cette autre déclaration bien connue de Fichte : « J'ai déjà dit et je répète que mon système n'est rien d'autre que celui de Kant, c'est-à-dire qu'il exprime le même point de vue, quoique dans sa marche il soit absolument indépendant de l'exposition Kantienne ». Cette thèse que M. L. appuie par des analyses très fines et des rapprochements fort intéresssants est l'une des parties les plus attachantes et les plus réussies de son livre. — Mais elle n'épuise pas le problème historique qui se pose à propos de Fichte. Sans doute Fichte se rattache à Kant et, par Kant, au grand mouvement philosophique inauguré par Descartes. Mais avant lui ou en même temps que lui d'autres penseurs comme Reinhold, Schulze, Maïmon, Beck, Jacobi avaient entrepris de repenser et de continuer à leur manière la doctrine Kantienne; il eût été intéressant de noter les lois générales suivant lesquelles s'est effectuée cette décomposition du Kantisme et de préciser la place qu'occupe Fichte dans cette évolution. Il eût été intéressant de voir M. L. reprendre et contrôler les indications données sur ce sujet par M. Kuno Fischer et l'on regrette qu'il ait exclu de son programme cette question, peut-être aride à certains égards, mais à coup sûr importante pour l'histoire des idées de Fichte. — On pouvait, de plus, chercher à situer Fichte non plus seulement dans l'histoire de la philosophie, mais dans celle de la culture allemande en général, envisager son système non plus comme construction logique mais comme produit d'une époque déterminée, d'un milieu particulier, comme manifestation de l'esprit romantique naissant, étudier les liens complexes qui rattachent Fichte à ce grand mouvement religieux intellectuel, artistique et moral dont les représentants les plus connus sont les Schlegel, Schleiermacher, Novalis ou Tieck. Or, M. L. a bien, dans sa conclusion, indiqué les rapports de Fichte, avec la conscience d'aujourd'hui, mais il n'a pas entrepris de montrer ce que Fichte doit à ses contemporains et ce qu'il a été pour eux.

Enfin tout système philosophique, même le plus impersonnel et le plus scolastique en apparence, peut être considéré comme une confession individuelle et subjective, une profession de foi de son auteur. Et la doctrine de Fichte eût mérité plus que toute autre d'être envisagée de ce point de vue. Il est bien connu en effet que Fichte a toujours considéré la tâche du philosophe, du « Savant » comme un véritable apostolat et qu'il voyait dans sa philosophie non pas la révélation d'une vérité abstraite et purement théorique, mais une exhortation à l'action, un effort vers la réalisation de la Liberté. M. L. a insisté à diverses reprises, dans son étude, sur ce trait distinctif de la philosophie de

Fichte. Mais son livre, pourtant, ne nous montre pas d'une façon vivante à quel point la doctrine de Fichte est l'expression même de sa personnalité. Il exclut de son étude la biographie du philosophe, l'analyse psychologique de son caractère; il passe presque entièrement sous silence des ouvrages d'un caractère plus pratique comme les célèbres *Discours à la nation allemande*. L'originalité de Fichte fut d'être un spéculatif et un « héros » et d'être *à la fois* l'un et l'autre. M. L. s'est borné à nous faire connaitre le spéculatif. C'était son droit, mais son livre eût été d'une vérité plus large et plus humaine si à côté du théoricien il avait fait revivre le « héros » qui fut une des plus nobles incarnations du génie de sa race. Le bonheur même avec lequel M. L. s'est acquitté de sa tâche volontairement limitée nous fait regretter davantage qu'il ne nous ait pas donné, au lieu d'une image partielle, le portrait complet et vivant d'un penseur qu'il aime et comprend si bien.

Quelques remarques de détail pour finir. — P. 11. Il est peu probable que Fichte, avant d'avoir connu Kant, ait été « un lecteur passionné » de Spinoza, ni même qu'il se soit occupé spécialement de ce philosophe, cf. Kabitz, *Entwicklungsgesch. der Fichteschen Wissenschaftslehre*, Berlin 1902, p. 6. — P. 105 : au lieu de « une note des *Grundlage* », il faudrait « une note de la *Grundlage* ». — P. 517. Au lieu de : « 1800. Schleiermacher publie... sa *Lucinde* » il serait infiniment préférable de mettre « ses *Lettres familières sur la Lucinde de Schlegel* ». On ne voit d'ailleurs pas pourquoi M. Léon note en 1800 l'apparition des *Lettres* alors qu'il ne mentionne pas en 1799 la publication de la *Lucinde* elle-même.

Henri Lichtenberger.

Jean Lemoine et André Lichtenberger. **De La Vallière à Montespan**, un vol. in-8° de x-391 pages avec un portrait en héliogravure et deux en photogravure. Paris, Calmann Lévy.

L'ouvrage de MM. Lemoine et Lichtenberger pourrait être présenté comme le développement, sur nouveaux frais, de deux ou trois chapitres du beau livre consacré par M. Lair à Mme de La Vallière. La correspondance de Louis XIV à la Bibliothèque nationale, celle des Condé à Chantilly, de Louvois au ministère de la Guerre, des ambassadeurs anglais au Record Office, quelques archives notariales, etc., ont fourni aux deux collaborateurs de quoi renouveler en partie l'histoire de l'abandon de La Vallière par Louis XIV et de son remplacement dans la faveur royale par Mme de Montespan. Ce ne sont toutefois ni Mme de La Vallière ni Mme de Montespan qui tiennent ici les premiers rôles. Cette étude serait aussi bien intitulée : « Frère et mari de favorites », car, pour deux bons tiers au moins, elle consiste dans les

biographies du frère de la duchesse et du mari de la marquise. Si les noms de ces deux hommes sont fameux, leurs vies n'avaient pas encore été étudiées en détail ni leurs caractères suffisamment mis en lumière; il était intéressant de ressusciter leurs personnages et de faire à chacun d'eux sa part définitive dans les événements extra-conjugaux auxquels ils doivent tout ce qu'ils ont et à peu près tout ce qu'ils méritent de notoriété. Pour ce qui est des favorites, MM. L. et L. n'ont guère sorti la première de la pénombre qu'elle aimait; sans se faire les défenseurs déterminés de la seconde, il semble bien qu'ils lui ont trouvé quelques circonstances atténuantes dont la plus notable est son mari.

Lieutenant de roi à Amboise, cornette de la compagnie de chevau-légers du Dauphin, mestre-de-camp de Dauphin-Cavalerie, brigadier, enfin gouverneur du Bourbonnais, le marquis de La Vallière fut un officier assez brillant, mais bien plus encore un courtisan avisé et un solliciteur sans vergogne. L'exploitation d'une sœur précieuse par un frère toujours besoigneux, voilà qui résume le plus clair de son existence; il en fit sa carrière. De la faveur de cette sœur il tira tout ce qu'il put et par là contribua, bien sans le vouloir, à détacher le roi de la favorite. La duchesse demandait peu pour elle-même, beaucoup d'autres en revanche lui demandaient beaucoup et, comme elle ne savait pas dire non, « la plus désintéressée des maîtresses devint une des plus onéreuses pour le Trésor ». La bienveillance du roi et la complaisance des ministres finirent par se lasser. MM. L. et L. insistent fort sur cette circonstance dans leur récit de la disgrâce et, à l'appui, nous livrent de bien piquantes révélations sur le « rôle des placets ».

La physionomie du marquis de Montespan n'est pas plus sympathique que celle du marquis de La Vallière; même le frère de Louise eut quelques côtés aimables qui manquèrent à l'époux d'Athénaïs. On a souvent représenté ce dernier comme le type historique de l'honnête homme malheureux en ménage, mais plein de dignité dans son malheur, comme une sorte d'Alceste intransigeant en matière d'honneur conjugal jusqu'à refuser bruyamment « un partage avec Jupiter ». D'après MM. L. et L. il faudrait en rabattre sur son compte, ils ne lui laissent d'Alceste que l'humeur grincheuse sans la vertu. Sa violente rupture avec sa femme, son irritation qui faillit se traduire, aux dépens du roi, de la façon réaliste qu'a rapportée Saint-Simon, le deuil théâtral qu'on dit qu'il fit prendre à ses enfants, tout cela lui aurait été inspiré moins par le ressentiment de l'outrage que par le dépit de n'avoir pas reçu la compensation honnête à laquelle il s'attendait. Dès le début de la passion royale la marquise elle-même l'avait averti du danger commun; il fit la sourde oreille. Quand il se décida à éclater, le mal était fait. Plus tard, la séparation légale prononcée, il souffrit tranquillement que sa femme payât ses dettes à lui de son argent à elle, qui était l'argent du roi. Plus tard encore on le voit, à la

Cour, jouant avec les deux princesses filles de l'adultère et leur baisant les mains.

Il s'en faut qu'il ait été un mari modèle et qu'il se soit refusé des consolations. Il en prit même parfois assez bas. D'une aventure peu honorable qu'il eut en Roussillon il ne se tira qu'en se sauvant en Espagne. Rentré en France, il réside alternativement dans le Midi où il mène joyeuse existence et à Paris où MM. L. et L. ont retrouvé ses logis successifs. Il songea un moment à faire rompre son mariage par le pape; en ayant été dissuadé par Louvois qui lui fit craindre, pour lui et pour son fils, le jeune marquis d'Antin, les effets d'une nouvelle colère du maître, il chercha et trouva un dérivatif à son humeur entreprenante dans la passion des procès. On a parlé d'un rapprochement qui aurait été tenté entre les deux époux: MM. Lemoine et Lichtenberger n'y croient pas.

Toutes ces histoires sont peu édifiantes et la haute société du XVIIe siècle n'en sort pas très glorifiée, elles nous sont du moins contées joliment. On va jusqu'au bout sans la tentation de passer une page, grâce à un talent d'exposition dont le seul inconvénient est de trop dissimuler sous un vernis très littéraire une abondante et solide documentation. Quelques lecteurs méticuleux pourront signaler, au passage, ici quelques références incomplètes, là quelques phrases d'une construction un peu hâtive, d'une allure un peu familière. Aussi bien les deux collaborateurs semblent s'être entendus pour ne pas se poser solennelement en vengeurs de la morale outragée et c'est presque toujours par l'ironie qu'ils ont traité leurs pauvres héros. Si la morale y perd quelque chose, c'est si peu que rien; le livre y gagne beaucoup en agrément.

Félix Brun.

Stéfane-Pol. **Autour de Robespierre. Le conventionnel Le Bas** d'après des documents inédits et les mémoires de sa veuve. Préface de Victorien Sardou. Paris, Flammarion, 1901. In-8°, XXVI et 340 p. 7 fr. 50.

L'auteur ne s'est pas contenté de reproduire les documents que lui a fournis la famille de Le Bas; il a consulté les imprimés, il a exploré les archives, et l'on doit reconnaître qu'il a pris de la peine pour éclairer et compléter les pièces qu'il nous communique. Ces pièces font toutefois la plus grande valeur du livre. Non qu'elles soient très importantes et que l'histoire générale en tire jamais grand profit; les plus précieuses étaient d'ailleurs connues par Hamel et par la *Correspondance* de Le Bas publiée en 1837. Mais, comme l'indique bien le titre, elles nous transportent « autour de Robespierre »; elles nous introduisent dans l'intérieur de la famille Duplay et nous font voir, pour parler avec M. Stéfane-Pol, Philippe Le Bas, « fils dévoué,

patriote enthousiaste, ami fidèle, amoureux par surcroît » (p. 54). Nous apprenons au juste qui était Duplay; nous connaissons sa famille, son fils qui n'avait pas dix-huit ans lorsque Babeuf eut l'idée singulière de l'indiquer parmi les futurs fonctionnaires comme ministre des finances, et ses quatre filles, Éléonore qui fut aimée de Robespierre, Sophie, Victoire, Élisabeth qui épousa Le Bas. L'auteur publie un manuscrit de Mme Le Bas (p. 102-150) où il y a des pages tout à fait charmantes sur l'amour du jeune conventionnel et de la plus jeune des demoiselles Duplay, et d'autres pages, très navrantes, celles-là, sur la misère de la pauvre veuve après thermidor. Il a étudié les missions de Le Bas, sans apporter rien de nouveau, et on ne peut lui en faire un crime, puisque le sujet a été minutieusment traité avant lui. Mais s'il a utilisé *Hoche et la lutte pour l'Alsace* et le *Carnot* de Charavay, il n'a pas tiré parti d'un travail récent sur l'*École de Mars* et du Recueil Aulard, il a écourté le récit des dernières missions dans le Nord et il a sacrifié évidemment la partie purement historique à la partie biographique. Enfin, il reproche à Hamel un enthousiasme intransigeant (p. 260); lui-même n'est-il pas un peu trop enthousiaste et de Robespierre et de Le Bas [1]?

A. C.

Gustave Reynier. **La vie universitaire dans l'ancienne Espagne** (t. III de la *Bibliothèque espagnole*). Paris, Alphonse Picard et fils, 1902, in-12 de VII-222 pp. — 3 fr. 50.

Dans la première partie de ce livre M. R. nous montre ce que fut la vie universitaire à Salamanque vers la fin du XVIe siècle. On y trouve décrits en détail les faits et gestes de l'étudiant, depuis le jour où il venait, frais émoulu de sa province, s'immatriculer sur les registres des Écoles, jusqu'à celui où il s'entendait enfin proclamer docteur avec le cérémonial d'usage. Nous parcourons avec lui les cloîtres et les amphithéâtres; nous assistons à ses travaux, comme aussi à ses plaisirs; aux privations et aux épreuves qu'il lui fallait souvent supporter. Mais, à côté de l'écolier famélique et picaresque, vêtu d'une soutanelle râpée, toujours à l'affût de repues franches et de tours pen-

---

1. Lire p. 31 « sur Auve « et non *sur Aube*; — p. 45, Paine et non *Payne*, Enlart et non *Eulard;* — p. 23, les vingt-deux, Gensonné, Brissot, et non *les deux Gensonné, Brissot;* — p. 143-145, Rovère et non *Rovert*; — p. 154-145, Ernouf et non *Burnouf* (c'est l'Ernouf cité plus loin, à la p. 163); — p. 166, ajouter *Rühl* à la liste des membres du Comité; — p. 169, lire Carlenc et non *Carles;* — p. 174, il est inexact de dire que Bouchotte a *prescrit* aux représentants;—p. 194, lire Neumann et non *Neuman*, Teterel et non *Tebrel;* — p. 218, Treuttel et non *Teutrel;* — p. 219, Grandreng et non *Granran;* — p. 220, Merbes et non *Merle* (cf. p. 255); — p. 251, Cousolre et non *Colsore;* — p. 291, Bertèche et non *Labretèche*.

dables, voici le jeune gentilhomme qui a maison montée et livrée à ses couleurs ; un cuisinier veille à la délicatesse de sa table et un laquais est chargé de lui retenir aux cours les meilleures places. Les mauvais garçons fuyant l'école et vivant d'expédients ont pour correctif les élèves studieux qui, sortis parfois de très bas, conquièrent à force de volonté leurs grades universitaires, et certains même une haute position sociale. Ces types si divers, leurs mœurs, leurs sentiments, leurs privilèges, sont reconstitués avec autant de verve que de vérité, d'après les écrits d'auteurs contemporains.

La seconde partie est une histoire abrégée des Universités espagnoles depuis leur origine, au XIIe siècle, jusqu'à leur déclin, vers le milieu du XVIIIe. Plusieurs chapitres méritent particulièrement d'être signalés. Entre autres, celui où l'Université d'Alcalà est comparée à celle de Salamanque dont elle différait si essentiellement; le chapitre consacré aux Universités « silvestres », sujet éternel de plaisanteries chez les vieux romanciers espagnols; celui, enfin, où sont étudiés en quelques pages très substantielles le mouvement intellectuel de la renaissance en Espagne et les progrès de l'enseignement. A toutes ces questions, de nature assez aride, M. R. a su donner de l'intérêt et de la vie. Son livre résume, sous une forme attrayante, beaucoup d'idées et de renseignements qu'on aurait grand peine à chercher dans des ouvrages spéciaux. Il sera d'une lecture agréable pour tout le monde, en même temps que le guide le plus sûr pour quiconque voudrait approfondir un sujet à peu près ignoré en France jusqu'à ce jour.

Léo Rouanet.

Paul Bastier. **La mère de Gœthe** d'après sa correspondance. Paris, Perrin, 1902, in-18, p. 264.

M. Bastier a voulu tirer des lettres de la mère de Gœthe un livre amusant et il contentera, je crois, les amateurs de littérature anecdotique. Est-il donc bien utile de lui reprocher les faits inexacts, les jugements risqués et le peu de documentation de son essai [1] ? Je crains seulement qu'avec toute l'admiration outrée que lui a inspirée son auteur il n'en donne une fausse idée. Il a recueilli dans ces lettres tant de détails vulgaires et mesquins que *Frau Aja* nous apparaît surtout comme une provinciale de Kotzebue et nous lasse enfin avec

1. P. 10, il y a bien d'autres Souabes illustres : Kepler, Schubart, Schelling sont oubliés; p. 16 et passim, M. B. écrit partout *francfourtois* pour francfortois; p. 22, la famille paternelle de Gœthe n'est pas d'origine prussienne; le père n'est d'ailleurs que caricaturé; p. 106, la diète de l'Empire ne siégeait pas à Francfort; p. 140 Augereau occupe Francfort en janvier et non en février 1806; p. 186, le drame d'*Eugénie* s'appelle habituellement *la Fille naturelle*; p. 192, Me de Stein avait sept ans et non *cinq* ans de plus que Gœthe; etc.

sa philosophie de Sancho Pansa en jupon. Il y avait plus à dire sur ses relations littéraires, sur l'intérêt qu'elle a porté aux œuvres de son fils, car c'est par là avant tout qu'elle nous touche et qu'elle mérite une statue, si l'on veut. Les lettres sont bien traduites, mais un peu arrangées, et la version exagère visiblement la saveur de l'original (p. 249, tout un passage à propos de *bescheissen* est interprété à faux). La publication d'une traduction intégrale de ces lettres, si elle n'était pas inutile pour un public français, aurait donné de la mère de Gœthe un portrait plus juste et on ne verrait pas en elle avec M. Bastier « la première épistolière de l'Allemagne » ; il y en a d'autres.

L. Roustan.

—M. Richard-M. Meyer, professeur à l'Université de Berlin, a publié un *Grundriss der neueren deutschen Litteraturgeschichte* (Berlin, Bondi. In-8°, xv et 218 p. 6 marks) qui rendra de grands services. Il sait qu'il n'est pas complet, et il se justifie à l'avance, dans une spirituelle préface, du reproche qu'on pourrait lui faire à ce sujet. Nous le blâmerons seulement d'avoir si peu cité la *deutsche Rundschau*. P. 156, le *Keller* de Baldensperger est de 1899 et non de 1893. P. 205, une œuvre de Richard Voss, *Die neuen Römer*, est citée deux fois de suite. Mais M. R.-M. Meyer a raison de dire qu'il a fait œuvre scientifique ; son manuel comble une lacune et sera, comme il s'exprime, un utile auxiliaire. — A. C.

— La librairie Berger-Levrault vient de publier sous le titre de *La guerre sud-africaine* (In-8°, xix et 608 p. avec deux portraits de l'auteur et quinze cartes ou croquis) les articles consacrés par le capitaine Gilbert aux opérations des Anglais et des Boers. L'ouvrage comprend deux parties. Dans la première, intitulée *Données initiales,* l'auteur décrit le théâtre de la guerre, et retrace l'état militaire des deux partis. Dans la seconde partie il expose ce que furent les opérations depuis la mobilisation et concentration des forces anglaises jusqu'à la délivrance de Ladysmith. Des conclusions sur l'enseignement que la guerre de demain aurait à tirer de la guerre d'hier terminent le volume. On a nommé Gilbert (qui fut major de la première promotion de l'École supérieure de guerre, mais que la paralysie cloua sur son fauteuil en 1884 et que la mort enleva le 29 octobre 1901) le plus grand penseur de l'armée française. L'expression n'est pas exagérée. Dans ce volume, comme le dit en sa préface le général Bonnal, Gilbert a su, grâce à sa perspicacité et malgré des informations vagues et incomplètes, discerner le fort et le faible des belligérants, saisir la nature intime des opérations, comparer les événements entre eux et en montrer les causes profondes, faire voir comment telle ou telle erreur pouvait être évitée et quelle solution s'imposait. L'éditeur a joint à la courte préface du général Bonnal une intéressante notice de M. Charles Malo sur la vie et les ouvrages de Gilbert. — A. C.

— Presque en même temps paraît à la librairie Chapelot le tome premier d'une publication du 2e bureau de l'État-major de l'armée, *la Guerre sud-africaine* par le capitaine Fournier (In-8°, 222 et 67 p. avec 9 cartes et croquis, 6 fr.). Bien des documents qui ont échappé aux recherches particulières et que l'état-major a pu centraliser, renseignements diplomatiques, rapports des généraux, livres bleus du gouvernement britannique, études publiées par des officiers anglais et des correspondants militaires, communications d'ingénieurs et d'agents

qui ont séjourné au Transvaal, rapports des officiers français et étrangers détachés près des armées belligérantes (on sait que les rapports des attachés russes et américains ont été publiés), ont été utilisés dans la publication de M. Fournier. Ce premier volume comprend deux parties. Dans la première, l'auteur traite des origines du conflit. Il retrace rapidement la première guerre de l'indépendance (1877), l'arrivée et le développement toujours croissant des Uitlanders, leurs revendications, le raid Jameson; puis il étudie la région du Transvaal pour mieux faire comprendre au lecteur les opérations et il expose les forces des deux partis, leurs plans de campagne, le mode de mobilisation et de transport des effectifs anglais dans l'Afrique du sud. La seconde partie du volume est consacrée aux faits de guerre : elle commence par le récit des événements qui se déroulèrent dans le Haut-Natal, et l'auteur, en racontant ces premiers combats, montre combien l'imprévue résistance des Boers dut inquiéter l'armée anglaise, malgré les succès, d'ailleurs relatifs, qu'elle avait remportés. M. Fournier, selon la méthode de l'état-major de l'armée, cite en leur entier la plupart des documents sur lesquels il s'appuie, et il fournit ainsi à ceux qui s'intéressent aux choses de la guerre et à la lutte du peuple boer une source sûre d'information. — A. C.

— MM. P. Caron et Ph. Sagnac, directeurs de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avaient préparé pour le congrès de Rome un mémoire sur l'*État actuel des études d'histoire moderne en France*. Un peu prématurément (puisqu'après tout l'on nous promet le congrès pour Pâques prochaines), ils se sont décidés à le publier (Paris, *Revue d'hist. mod. et cont.*, 1902, in-8°, 91 p.). Ils étudient dans une première partie l'organisation du travail, le rôle de l'Institut, des Sociétés, des Universités, les périodiques, les bibliographies. C'est un bon exposé, utile surtout pour les étrangers et les non-spécialistes. Beaucoup plus intéressante pour les spécialistes est la seconde partie, « examen rapide de l'état des travaux entrepris ou à entreprendre dans les différentes « spécialités » de l'histoire moderne de la France ». En effet MM. P. C. et Ph. S. ne se sont pas bornés à mentionner, pour chaque ordre de matières (le plan suivi est, à peu de choses près, celui du troisième *Répertoire méthodique* annuel), les ouvrages récents ; ils indiquent encore les *ouvrages en préparation*. Puissent ces indications nous épargner à l'avenir le fâcheux et trop fréquent spectacle de deux, trois érudits qui s'attellent, à l'insu l'un de l'autre, au même sujet. Je sais bien que tous les ouvrages ici annoncés ne verront peut-être pas tous le jour, car les auteurs ne tiennent pas toujours toutes leurs promesses. MM. P. C. et Ph. S. n'en ont pas moins rendu un grand service à cette organisation des études d'histoire moderne dont, avec tous les travailleurs sérieux, ils déplorent l'état rudimentaire. La troisième partie traite de l'esprit qui anime actuellement l'historiographie française. Il est regrettable que ce mémoire n'ait pu être lu devant une assemblée internationale. — H.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, 23, boulevard Carnot.

Z
1007
R45
n.sér.
t.54

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY